

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
AQUITAINE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 4



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
A Q U I T A I N E

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
AQUITAINE

2014

MINISTÈRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES

SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

DÉCEMBRE 2016

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
54 rue Magendie
33074 Bordeaux-cedex
Tél. : 05.57.95.02.24
Fax : 05.57.95.01.25

*Ce bilan scientifique a été conçu
afin que soient diffusés rapidement
les résultats des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie
qui, dans le cadre de la décentralisation,
doit être informé des opérations réalisées en régions
(aux plans scientifique et administratif),
qu'aux membres des instances chargées du contrôle
scientifique des opérations,
qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs
et à toute personne concernée
par les recherches archéologiques menées dans la région.*

*Les textes publiés, sauf mention contraire,
ont été rédigés par les responsables des opérations.
Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.*

*Coordination et secrétariat d'édition : Christine Raucoule,
avec la collaboration de Françoise Arnal.
Bibliographie : Pascal Bordillon et Rose-Lise Bouyssou.
Illustrations et DAO : Jean-François Pichonneau,
d'après les documents fournis par les auteurs.*

Documents cartographiques : Olivier Bigot.

En couverture :

Gironde - Grayan-et-L'Hôpital.
La Lède du Gurp.

Cf. notice p. 134

Photo : Nathalie Prévôt, LaScArBx.

Imprimerie Lestrade
7 avenue Jean Zay
BP 79
33151 CENON CEDEX



ISSN 1240-6066 © 2016
**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION**

Table des matières

2 0 1 4

| | |
|---|-----------|
| Bilan et orientation de la recherche archéologique | 9 |
| Recueil et analyse des données appliquées à la typochronologie des sites ruraux gallo-romains aquitains découverts en contexte de diagnostic archéologiques et fouilles préventives | 13 |
| Travaux et recherches archéologiques de terrain | 41 |
| DORDOGNE | 46 |
| Travaux et recherches archéologiques de terrain | 48 |
| ANNESSE ET BEAULIEU, Vélo route, Voie verte, Vallée de l'Isle | .48 |
| BASSILLAC, Boulogne | .48 |
| BERGERAC, Ilot Bellegarde | .48 |
| BERGERAC, Îlot des Grands-Moulins | .49 |
| BERGERAC, 55 rue du Maréchal Joffre | .50 |
| BIRON, Château de Biron : la cour basse, les écuries | .50 |
| BIRON, le bourg | .52 |
| BOISSEUILH, Le château | .52 |
| BOULAZAC, Aménagement RN 221 | .53 |
| BOURDEILLES, Les Bernoux | .54 |
| BOURDEILLES, Les Rouchoux | .54 |
| BOURG DES MAISONS, Au Fougeraud, La Croix | .55 |
| CAMPAGNE, Contournement du bourg, RD 706 | .55 |
| CHANCELADE, Les Gabarres | .57 |
| CHANCELADE, Puyferrat | .57 |
| LA CHAPELLE-GONAGUET, Prieuré de Merlande | .57 |
| COULOUNIEIX CHAMIERES, La petite Borie | .58 |
| COURSAC, La Laugerie-sud, Lot A | .59 |
| COUX-ET-BIGAROQUE, Le bourg nord | .59 |
| CREYSSE, Les Rivelles (phase 3) | .59 |
| CREYSSE, Les Galinoux | .61 |
| CREYSSE, Les Pélissous | .62 |
| DOMME, Combe-Grenal | .62 |
| DOMME, Grotte de Saint-Front Mammouth dite du Mammouth | .64, 65 |

| | |
|---|--------|
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Grotte de Combarelles | 66 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Château de Commarque | 67, 68 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Grotte de Commarque | 69 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL, Abri Pataud | 70 |
| FOSSEMAGNE, Les Prades | 71 |
| JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBE, Forge-Neuve | 72 |
| MARSAC SUR L'ISLE, Beaulieu | 72 |
| MONTIGNAC | 72 |
| MONTIGNAC, Rue du Barry - Parking P2 - Lascaux IV | 74 |
| MONTIGNAC, Le Régourdou | 75 |
| MONTPON-MENESTROL, Vignes-Vieilles | 76 |
| NOTRE-DAME-DE-SANILHAC, La Gauderie | 76 |
| PÉRIGUEUX, Ecole élémentaire de la Cité | 76 |
| PÉRIGUEUX, Place et avenue Daumesnil | 77 |
| PÉRIGUEUX, suivi réseau gaz | 79 |
| PRIGONRIEUX, Route des Junies | 79 |
| PRIGONRIEUX, route de Pont Renom, rue de la Castagnaire | 80 |
| RAZAC-SUR-L'ISLE, Le Brandier | 80 |
| LA-ROQUE-GAGEAC, La grotte Maldidier | 80 |
| ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC, Grotte de Rouffignac | 81 |
| SAINT-AMAND-DE-COLY, Enclos Abbatial | 82 |
| SAINT-LAURENT-DES-HOMMES, Véloroute Voie Verte - Vallée de l'Isle | 83 |
| SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, Grand-Font | 83 |
| SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE, Le Moustier (abri inférieur) | 84 |
| SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS, Grotte des Fraux | 85 |
| SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE, Les Grands Bois | 86 |
| SAVIGNAC-DE-MIREMONT, La Ferrassie | 87 |
| TAMNIES, Le bourg, Le bourg Ouest | 90 |
| TERRASSON-LA-VILLEDIEU, Les Rouffiats | 91 |
| TURSAC, Abri Cellier | 91 |
| VÉLINES, Au Grand champ, Les Grands champs | 94 |
| VÉZAC, La Grange de Vergne – Déviation de Beynac | 94 |

Opérations communales et intercommunales 96

| | |
|---|----|
| ALLES-SUR-DORDOGNE/LE-BUISSON-DE-CADOUIN, Petit Bout | 96 |
| BEAURONNE/DOUZILLAC, La Poterie dans la moyenne vallée de l'Isle | 97 |
| BOULAZAC/COULOUNIEIX-CHAMIERIS/PÉRIGUEUX/ SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, Les aqueducs romains et le réseau d'eau de Vésunna | 97 |
| PROSPECTION PÉDESTRE ET NAUTIQUE DANS LE BASSIN DE LA DORDOGNE | 99 |
| VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES, Le Triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers | 99 |

GIRONDE 114

Travaux et recherches archéologiques de terrain 116

| | |
|----------------------------------|-----|
| ARVEYRES, Barre | 116 |
| AUDENGE, Rue du Moulin | 116 |

| | |
|--|-----|
| BASSENS, Avenue des Griffons | 117 |
| BASSENS, Secteur Jean Prévôt | 117 |
| BLANQUEFORT, Église Saint-Martin | 118 |
| BLAYE, Citadelle Vauban, hôpital de siège | 121 |
| BORDEAUX, 7/17 rue Castéjà | 121 |
| BORDEAUX, 69 rue des Trois conils | 122 |
| BORDEAUX, Autour de la rue Fondaudège, Tram D, Réseaux | 122 |
| BORDEAUX, Palais-Gallien, Amphithéâtre | 123 |
| BORDEAUX, ZAC Garonne-Eiffel, Secteur Deschamps | 123 |
| BORDEAUX, Cathédrale Saint-André | 124 |
| BORDEAUX, Place Sainte-Eulalie, Face n°64 rue Paul-Louis Lande | 127 |
| BORDEAUX, Basilique Saint-Seurin | 128 |
| BORDEAUX, Îlot Santé Navale | 129 |
| BRUGES, Église Saint-Pierre | 129 |
| CARBON-BLANC, Place Vialolle | 131 |
| COUSTRAS, Centre-ville | 132 |
| GRAYAN-ET-L'HOPITAL, La Lède du Gurg | 134 |
| ISLE SAINT-GEORGES, Dorgès | 134 |
| LANDIRAS, Château | 135 |
| LANGOIRAN, Le Castéra | 137 |
| LANGOIRAN, Le Pied du Château, Prieuré Saint-Germain | 138 |
| LIBOURNE, 3 bis cours des Girondins | 138 |
| LIBOURNE, 19 rue de la Vieille Grange | 139 |
| MIOS, Benau Sud | 139 |
| LE PIAN-SUR-GARONNE, Route des Vignes | 139 |
| PINEUILH, Les Bouchets Nord | 140 |
| PRIGNAC-EN-MEDOC, Château Tour Prignac | 140 |
| SADIRAC, Chemin de Farizeau | 141 |
| SADIRAC, Faures - 7 chemin du Pas de Rey | 141 |
| SADIRAC, Tioulet - Lot B | 141 |
| SAINT-AUBIN-DU-MEDOC, Mounic | 141 |
| SAINT-ÉMILION, Porte Brunet | 142 |
| SAINT-ÉMILION, 10 rue des écoles | 143 |
| SAINT-ÉMILION, Parvis de l'église monolithe | 143 |
| SAINT-ÉMILION, Moulin du Palat | 145 |
| SAINT-ÉMILION, 9 rue Vergnaud | 145 |
| SAINT-MACAIRE, 15 rue Amiral Courbet | 146 |
| SAUVETERRE-DE-GUYENNE, Rue Louis de Beauvallon | 147 |
| LA-TESTE-DE-BUCH, Prospection diachronique | 148 |
| LA-TESTE-DE-BUCH, 5-7 rue du Général Gallieni | 150 |
| LA-TESTE-DE-BUCH, 8 rue de la Marne | 152 |
| LA-TESTE-DE-BUCH, Dune du Pilat | 152 |
| VAYRES, Nioton, 8 bis avenue du Stade | 156 |

Opérations communales et intercommunales 157

| | |
|--|-----|
| Ayguemortes-Les-Graves, Baurech, Beautiran, Cadaujac, Camblanes-et-Meynac, Castres-Gironde, Haux, Isle-Saint-Georges, La Brède, Langoiran, Le Tourne, Madirac, Martillac, Portets, Quinsac, Saint-Caprais-de-Bordeaux, Saint-Genes-de-Lombaud, Saint-Médard-d'Eyrans, Saint-Selve, Tabanac | 157 |
| LITTORAL DE GRAYAN-ET-L'HOPITAL/ SOULAC-SUR-MER, Projet LITAQ | 158 |

LANDES 160

Travaux et recherches archéologiques de terrain 162

| | |
|---|-----|
| AIRE-SUR-L'ADOUR, Rues Carnot et Labeyrie | 162 |
| BANOS, Marseillon | 162 |
| BISCARROSSE, 28 place Charles de Gaulle | 163 |
| CANDRESSE, Chemin de la Fontaine | 163 |
| DAX, 5 rue des Jardins | 164 |
| MÉES, Le chalard polyxyle | 164 |
| MONTAUT, Pouyuzan | 166 |
| PONTONX-SUR-L'ADOUR, Houn dou Bern | 166 |
| SAINT-PAUL-LÈS-DAX, Les Pins de Gouaillard- Plaine sportive | 166 |
| SANGUINET, Le Lac | 168 |
| SARBAZAN, Le Bourg | 170 |
| SORDE-L'ABBAYE, Abri du Grand Pastou | 170 |
| TARTAS, Chemin de Calonge | 171 |

LOT-ET-GARONNE 172

Travaux et recherches archéologiques de terrain 174

| | |
|---|-----|
| AGEN, Cours Victor Hugo, Rue des rondes Saint-Martial | 174 |
| AGEN, Tibet | 176 |
| AIGUILLON, Métairie neuve | 177 |
| AIGUILLON, A misère | 178 |
| AUBIAC, Hourtounat | 178 |
| BOÉ, Métairie de Bordeneuve, Anque | 178 |
| BRUCH, Gachot | 179 |
| BRUCH, Saint-Martin | 181 |
| CASTELCULIER, Villa Lamarque | 181 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 2 Allée des Haut de Chabois | 182 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 2 Allée des Haut de Chabois | 182 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Lary | 183 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, Les résidences de Lary | 185 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 1 allée des Champs de Lary | 186 |
| COLAYRAC-SAINT-CIRQ, 7 allée des Champs de Lary | 187 |
| FAUILLET, Aux Mares, Laslisses | 189 |
| MIRAMONT-DE-GUYENNE, Pièce du Cerisier | 189 |
| PINEL HAUTERIVE, Usine AEP | 190 |
| PUYMIROL, Prospection diachronique | 190 |
| SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME, Coutet | 190 |
| SAINTE-COLOMBE DE VILLENEUVE, Barlette | 190 |
| VILLNEUVE-SUR-LOT, Eysse, Complexe monumental | 191 |

Opérations communales et intercommunales 192

| | |
|---|-----|
| BAJAMONT , PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC,SAUVAGNAS, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE, Zone Urbanisée d'Agen-Gazoduc | 192 |
| SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/BRAX, Martinon,Bordeneuve, Lassort | 193 |

 Travaux et recherches archéologiques de terrain 200

| | |
|--|-----|
| ANGLET, Vallon de l'Aritxague, giratoire Melville-Lynch | 200 |
| ARANCOU, Grotte de Bourrouilla | 200 |
| ARUDY, Grotte de Boredela | 202 |
| ASSON, Rue de la Bastide | 203 |
| BANCA, Site minier de Mehatze | 204 |
| BAYONNE, Le Prissé, Chemin d'Ibos | 206 |
| BILHERES, Monolithe du plateau du Benou | 206 |
| GARLIN, ZAEI du diffuseur A65 | 207 |
| LARRAU, Estives de Larrau, sites Pastoraux | 207 |
| LECUMBERRY, massif d'Occabé | 210 |
| LESCAR, 12 rue du Bialé | 211 |
| LONS, Boulevard de l'Europe, Haut du Pont-long | 212 |
| OLORON-SAINTE-MARIE, Ecole Marie Elisabeth, Place des Cordeliers | 214 |
| PAU, Château Henri IV, cour d'honneur | 214 |
| SAINT-JEAN-DE-LUZ, Chemin départemental 855 | 216 |
| SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Le Bourg | 217 |
| SAINT-JEAN-LE-VIEUX, Zone d'activités de la Madeleine | 217 |
| SAINT MICHEL, Azketa | 219 |
| SAINT MICHEL, Château Pignon | 221 |
| SAINT-PIERRE-D'IRUBE, Rue de Tichené, avenue de la Basse Navarre, avenue des Pyrénées | 222 |
| SAINTE COLOME, Grotte Tastet | 223 |
| SALIES-DE-BEARN, Histoire du Sel | 224 |
| SAUVAGNON, Bruscos | 225 |
| URDOS, La mine de cuivre de Causiat | 225 |

 Opération communale et intercommunale 227

| | |
|--|-----|
| ISTURITZ, SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE, les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya | 227 |
|--|-----|

 OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES 229

| | |
|--|-----|
| Saint-Médard-de-Mussidan, Beaupouyet, Saint-Sauveur-Lalande Saint-Géraud-de-Corps, Monfaucon, Le Fleix, Port-Sainte-Foy et Ponchat (24)/ Pineuilh (33), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet – Sainte Foy | 230 |
| GAZODUC- ARTERE DE L'ADOUR, Bassussarry, Ustaritz, Villefranque, Mouguerre, Briscous, Urt, Bardos, Misson, Estibeaux, Mouscardes, Tilh, Pomarez, Castel-Sarrazin, Bastennes, Gaujacq, Brassempouy, Saint-Criq, Chalosse, Serreslous et Arribans, Hagetmau, Horsarrieu. | 232 |
| Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (33/47) | 234 |

PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE 229

| | |
|--|-----|
| Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité | 236 |
| LE-BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac | 238 |
| Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire | 243 |
| Le peuplement néandertalien nord-aquitain au cours du Pléistocène supérieur. | 245 |
| Céramique Médiévale en Aquitaine. | 246 |
| SALIES-DE-BEARN, Histoire du Sel | 224 |
| SAINT EMILION et sa juridiction, Genèse, formes et architectures d'un paysage | 247 |

Bibliographie 249

Personnel du service régional de l'archéologie 257

Index 258

| | |
|---|-----|
| Index des auteurs et collaborateurs de notice | 258 |
| Index des sites et des communes | 260 |

 Bilan et orientation de la recherche
archéologique

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|

Le recul avec lequel s'écrit cette introduction générale au bilan scientifique régional 2014 permet de souligner que cette année fut la dernière non atteinte encore par la réforme territoriale de l'Etat et de ses services déconcentrés en région qui viendra alimenter les bilans, les réflexions, les projections dès l'année suivante 2015, année « du début du changement ».

Elle n'en fut pas pour autant sereine, car en matière d'exercice des missions relatives à l'administration et au contrôle scientifique de l'archéologie, les difficultés ont été autant présentes que les belles satisfactions intellectuelles et scientifiques ! Les principaux événements marquants de l'année, témoignant toujours d'une activité dense de recherche et d'une implication sans faille des équipes en présence, au sein du SRA, de la DRAC et chez l'ensemble des partenaires, sont donc présentés dans les pages qui suivent. La mise en lumière de quelques points saillants de cet exercice annuel n'en est que le rapide préambule.

■ Vie du SRA

Au cours de cette année 2014, le SRA a connu certaines difficultés en terme d'exercice des missions notamment en raison du fait que suite à des départs en retraite et à la contraction des effectifs en DRAC, un seul poste d'ingénieur d'étude (sur les deux laissés vacants) a été ouvert, mais non pourvu, venant s'ajouter à celui de conservateur du Patrimoine en souffrance depuis mars 2013. La charge de travail reposant sur les agents en poste n'a donc fait que s'alourdir, grignotant ainsi davantage le temps que ceux-ci ne pouvaient déjà plus consacrer au développement de travaux de recherche, essentiels pourtant pour le maintien des niveaux d'expertise.

En revanche l'accueil de Léopold Maurel, conservateur du Patrimoine en stage pendant 6 mois au cœur du service, et qui nous a rejoints dès l'année suivante, a permis de dynamiser l'équipe et de dresser un très intéressant bilan scientifique sur la question des occupations rurales antiques (cf. ce volume).

■ Quelques chiffres

Pour ce qui concerne l'activité liée à l'archéologie préventive, le nombre de dossiers reçus pour instruction, sans retrouver les chiffres des années avant 2008, montre une très légère augmentation qui se concrétise donc par un nombre de prescriptions de diagnostic lui aussi un peu supérieur.

En revanche, sur le plan des autorisations, cette année 2014 a été particulièrement dense car bien que non concernée par des travaux de grand linéaire, 20 autorisations de fouilles préventives ont été délivrées, et se sont donc déroulées en cours d'année, soit quasiment le même nombre que les fouilles programmées *stricto sensu* (au nombre de 21).

Le nombre de diagnostics réalisés en cours d'année est également assez important (91).

Cette activité intense de recherche a donc fourni plusieurs résultats notables.

■ Opérations et résultats signalés

Le département de la Dordogne témoigne toujours d'une très forte activité, stabilisée depuis plusieurs années autour d'un tiers de l'activité régionale, qu'il s'agisse d'archéologie préventive ou programmée.

A signaler pour l'année 2014, l'existence d'une fouille préventive directe, dans le cadre d'un projet de voie verte le long de la vallée de l'Isle, dans des conditions difficiles de mise en œuvre, notamment pour les opérations de terrains en contexte de berges, mais dont les résultats sont de grande portée scientifique (occupations préhistoriques et protohistoriques) et parfois inattendus dans leur état exceptionnel de conservation, à Montpon-Ménéstérol et Saint-Laurent-des-Hommes, générant des prescriptions complémentaires (à voir donc dans BSR année 2016).

Par ailleurs, stimulé par le projet soutenu par le LabEx LaScArbx, Nemo (Néandertal et la Mort), plusieurs fouilles sur des gisements de référence des vallées de la Vézère et de la Dordogne (Regourdou,

Combe Grenal, Le Moustier, etc.) ont fait l'objet de reprises conjointes, selon les mêmes objectifs (contextualisation des vestiges humains) et les mêmes méthodes (révisions des séries et données anciennes, nouvelles lectures des séquences, datations OSL en grand nombre). Cela constitue sans doute un fait historiographique majeur, dont les résultats au cours des prochaines années auront nécessairement un très fort impact à l'international.

En prospection, l'équipe de Christian Chevillot a mis en évidence un vaste ensemble aggloméré d'époque gauloise inédit à la Pérouse (commune de Saint-Félix-de-Villadeix), complétant la cartographie jusque là anormalement indigente sur le territoire des Pétrocères.

En terme d'archéologie préventive, est à souligner un diagnostic exemplaire mené par le service départemental de l'archéologie de la Dordogne : le contournement de Campagne (responsable d'opération M. Régeard). Ce tronçon de la vallée de la Vézère témoigne d'une grande complexité géomorphologique issue d'une dynamique fluviale et colluviale intégrant des vestiges du Paléolithique supérieur au Bronze moyen, pour laquelle la lecture combinée de la géologie et de l'archéologie a permis une expertise fine des séquences d'occupations.

En Gironde, à côté des opérations d'archéologie programmée et surtout préventive qui se développent depuis plusieurs années (notamment à Saint-Emilion), une des opérations majeures de l'année 2014 a sans nul doute été, et à l'échelle de toute la région, la mise en place d'une fouille exécutée par l'Etat, rendue nécessaire par la destruction sous l'effet de l'érosion littorale du site majeur de la Lède du Gurg à Grayan-et-L'Hôpital, Gironde.

Fouillé anciennement et connu pour livrer des occupations allant du Néolithique (ancien ?) à l'Antiquité, recelant donc un enjeu majeur pour la compréhension des modalités d'occupations au début de l'Holocène en contexte littoral, le témoin résiduel (moins de 100 m²) encore en place à la fin des tempêtes de la fin de l'hiver devait donc être l'objet d'une opération complexe dans sa mise en place administrative, financière, puis concrètement sur le terrain (le site devenant une « île » à marée haute).

La prise en charge scientifique a bénéficié de la très grande opportunité livrée par l'existence sur le pôle bordelais d'un projet InterLabEx, LitAq, ayant favorisé la structuration de l'opération par Florence Verdin, le développement d'analyses paléoenvironnementales par les chercheurs impliqués (au premier rangs desquels Frédérique Aynaud, EPOC), à qui sont venus s'adjoindre sur proposition du SRA les chercheurs de l'ANR Procome (Claire Magnen, Vincent Ard, Gregor Marchand, pour les principaux intervenants).

Outre le fait que cette opération, dont le rapport est attendu pour le début de l'année 2017, aura permis de relire et de réinterpréter à la lumière des méthodes et problématiques contemporaines le site de la Lède, l'intérêt est aussi d'avoir fédéré des actions de recherche et mobilisé le SRA sur une problématique qui ne peut qu'être amenée à se développer les prochaines années : celle de l'archéologie littorale.

Je tiens surtout ici à remercier très sincèrement cette communauté de chercheurs, venus d'horizons divers, qui se sont mobilisés autour du SRA pour que cette opération puisse avoir lieu, et plus particulièrement encore, Florence Verdin, pour son sens profond de la responsabilité scientifique collective qui l'a conduit à accepter d'assurer pour le compte de l'Etat, la direction de cette difficile opération, notamment en phase terrain.

Pour le département des Landes, les opérations de recherches sur le lac de Sanguinet, après avoir connu une réorientation importante en 2013, sont confirmées dans l'intérêt de leur démarche de reprise des collections et des données anciennes réactualisée à la faveur de prospections sonar.

Des plongées très ponctuelles permettent de réaliser des diagnostics rapides de « constat d'état » et de faire apparaître les difficultés conservatoires de certains sites ou mobiliers *in situ* dans le lac, impliquant de futures prises en charge.

La qualité du travail accompli par l'équipe constituée, année après année, les bases sur lesquelles un projet de recherche ambitieux sur le fonctionnement du lac dans son contexte littoral pourra se mettre en œuvre.

En Lot-et-Garonne, l'opération de diagnostic réalisé au lieu-dit Tibet, sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen est sans nul doute également une des opérations phares de cette année 2014.

En effet, c'est une vision assez complète à la fois de l'état de conservation des vestiges, mais surtout de la structuration des espaces de cet oppidum gaulois qui a pu être obtenue. Le caractère exceptionnel du site et des mobiliers qu'il livre est amplement démontré et appelle la mise en œuvre de mesures de protection adaptées, à la hauteur des enjeux et de préservation.

Par ailleurs la récurrence d'opérations de diagnostics et de fouilles sur un secteur d'urbanisation à Colayrac-st-Cirq, témoigne à la fois de la présence de fortes implantations du Second Âge du Fer (notamment nécropole à incinération) mais aussi d'une occupation antique générant l'installation de bâtiment dont l'architecture importante et soignée paraît répondre à des fonctions qui allaient sans doute au-delà de celles relevant de la simple « pars rustica » d'une villa. A terme ces découvertes permettront de mieux comprendre la

structuration des occupations antiques dans ce secteur de la vallée de la Garonne.

Pour les Pyrénées Atlantiques, à côté des opérations préventives qui ont notamment apporté un éclairage inédit sur les dispositions originelles du Château de Pau avec la reconnaissance des fondations d'une tour, les premiers résultats des sondages entrepris sur le site de Château Pignon, tant par le recours important aux archives que par la confrontation éclairante aux données du terrain, contribuent à renouveler la perception de la structuration des espaces territoriaux frontaliers, au Moyen Âge et au début de l'époque moderne dans ce secteur des Pyrénées.

A Sainte-Colome, l'approfondissement des sondages dans la Grotte Tastet a mis en évidence l'existence d'une occupation datée par le radiocarbone aux environs de 19 000 cal BP, témoignage d'une reconquête rapide par les premières sociétés magdaléniennes des vallées pyrénéennes dégagées par le retrait des glaciers.

■ *Actions de valorisation*

Sur la plan de valorisation archéologique, est à souligner pour cette année 2014 le financement par l'Etat – DRAC d'une première tranche de travaux d'étude et de mise en valeur du site de la Chapelle à Jau-Dignac-et-Loirac, portée par la commune, suite à l'opération de recherche menée précédemment sur ce site antique et alto-médiéval par Isabelle Cartron et Dominique Castex.

Le parti pris choisi de maquette grandeur nature après ré-enfouissement et protection des vestiges, complétée par une « estacade » facilitant vue verticale, permet une valorisation du site simple, efficace, économiquement sobre, dont l'intérêt majeur, dans ce secteur du Médoc, réside bien dans cette information patrimoniale et scientifique transmise au cœur d'un territoire.

Par ailleurs en cette année 2014, les journées nationales de l'archéologie (JNA) ont été un beau succès en Aquitaine et ont fait l'objet d'initiatives originales et pluri-institutionnelles. On mentionnera ainsi le parcours – relais en Dordogne sur le Pôle Mixte de Recherche de Campagne, les gisements en cours de fouilles (visites, panneaux d'exposition), le Pôle International de la Préhistoire, le Musée National de Préhistoire. Même si ce secteur de la région est largement investi en terme de valorisation, les « informations directes » de la fouille aux publics ne sont pas toujours nécessairement très fréquentes, et ce furent donc de belles initiatives.

Ainsi, les quelques exemples qui précèdent pris dans une programmation vaste et riche, ne sont là que pour témoigner sur le territoire de l'Aquitaine de l'intensité des travaux archéologiques menés, de leur pluralité et de leurs résultats toujours renouvelés, en raison de la qualité des équipes en présence, tant auprès des partenaires (INRAP, collectivités, sociétés agréées, universités, CNRS, etc..), qu'au cœur même du SRA dont les agents sont particulièrement, personnellement et indéfectiblement impliqués dans leurs missions.

Fourment Nathalie
Conservatrice régionale de l'archéologie

Recueil et analyse des données appliquées à la typo-chronologie des sites ruraux gallo-romains aquitains découverts en contexte de diagnostics archéologiques et fouilles préventives

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 4

Introduction

Dans le cadre du stage de spécialité de l'Institut National du Patrimoine, un travail scientifique doit être réalisé et aboutir à la rédaction d'un rapport final. En accord avec la conservatrice régionale de l'archéologie, le choix a été fait de réaliser une étude à partir des diagnostics archéologiques et fouilles préventives ayant permis de mettre au jour des vestiges datés de l'Antiquité en contexte rural.

Les objectifs de ce travail concernent trois niveaux d'études : dresser un tableau succinct des problématiques actuelles autour du monde rural gallo-romain, constituer un corpus de sites intégrés chacun dans une notice descriptive mais également analytique puisqu'il s'agira, dans un second temps, de proposer une étude typo-chronologique des sites retenus. Il semble important, dans l'état actuel de la recherche, de faire ressortir des opérations archéologiques la diversité et la complexité des formes d'occupation du sol et du peuplement gallo-romain, et enfin, énoncer des premières propositions de préconisations scientifiques dans le cadre des missions de prescription archéologique du Service régional de l'archéologie.

La thématique générale retenue est celle de l'habitat et des systèmes d'exploitation en contexte rural. L'aire géographique choisie est celle de l'Aquitaine actuelle comprenant les cités situées au sud de la Garonne : Bituriges Vivisques, Vasates, Boiates, Nitiobroges, Tarbelles, Elusates, Lactorates, Ausques, Aturins, Béarnais, Oloronais et Bigourdans. Tel Ammien Marcelin, dans un élan ethnologique incertain, nous pourrions qualifier ce très vaste espace à l'image des bordelais qu'il définit ainsi au IV^e siècle : « c'est une race portée sur le vin, et qui raffole de multiples boissons. »¹ Les limites chronologiques sont celles de l'Antiquité gallo-romaine, entre la fin de l'âge du Fer et l'Antiquité tardive.

Les axes de recherche actuels autour du monde rural à l'époque gallo-romaine s'articulent autour de la caractérisation et hiérarchisation de l'habitat rural, des relations homme/milieu, de l'analyse des modalités de l'occupation du sol, des trames parcellaires, des structures agraires, des réseaux de voies et des anthropo-systèmes fluviaux. Ainsi, les principales études concernent la morphologie agraire, l'archéologie du paysage, les études des relations homme/milieu, la modélisation des systèmes de peuplement.

L'objectif de ce travail est amplement plus modeste que les thématiques précédemment citées. Au-delà du simple recensement-inventaire, il souhaite mettre en évidence des axes de recherche issus du croisement des données des différentes opérations retenues. Dans cette perspective, l'étude des données pourra, selon les résultats obtenus, aboutir à la rédaction d'une notice méthodologique de prescription archéologique dans le cadre de contextes comparables. Ainsi, l'analyse typo-chronologique des structures archéologiques a pour objectif d'établir des propositions d'interprétation fonctionnelle des sites archéologiques mis au jour et de replacer leur évolution dans un contexte chronologique. Par ailleurs, un type d'implantation privilégié pourra être mis en évidence en fonction des contextes topographiques, géomorphologiques et archéologiques².

Dans un second temps, l'étude des données pourra servir de socle afin d'alimenter les problématiques liées au monde rural gallo-romain, comme par exemple les questions de l'étendue des domaines ruraux, des limites et des réseaux du territoire... Il s'agira également de tenter de mieux définir les structures agraires et ainsi les pratiques agricoles au travers des vestiges mis au jour. Ainsi, trois axes d'étude peuvent être retenus : les formes de l'occupation rurale, le paysage et les productions, le système de peuplement et l'organisation du territoire³.

■ ¹ Ammien Marcelin 15, 12, 4.

■ ² Pour l'Aquitaine et le rôle de la topographie dans l'implantation des occupations antiques, voir Réchin *et al.* 2006.

■ ³ Plana Mallart 2004.

1) Présentation de l'étude dans le contexte actuel de la recherche

Les quelques lignes qui suivent tentent de restituer la présente étude dans le contexte de la recherche actuelle, nationale et régionale, puis de présenter les méthodes de l'étude qui se fonde par ailleurs largement sur des travaux récents.

A) De l'archéologie classique à l'archéographie du monde rural antique

Sans remonter à l'émergence de la New Archeology anglo-saxonne et l'archéologie du paysage pratiquée en Europe du Nord illustrée par le passage de l'étude du site à celle du territoire, nous pouvons dans ces quelques lignes situer la recherche actuelle dans un contexte de renouvellement de la documentation et des pratiques archéologiques. Ainsi, il ne s'agit plus uniquement d'aborder l'étude des campagnes gallo-romaines par le prisme de la densité de l'occupation du sol mais plus largement d'appréhender les formes de l'habitat et les relations qu'ils entretenaient entre eux et les autres composantes du territoire. La notion de système de peuplement, initiée par les géographes, apparaît comme centrale dans les études actuelles de l'habitat rural. « L'occupation humaine d'un espace peut, en effet, être perçue comme un système, composé d'éléments (les habitats) reliés entre eux (par les différents réseaux de communication) et en interaction (échange de biens, de personnes, d'informations...), agencés selon une organisation particulière (les modes d'occupation du sol) qui est susceptible d'évoluer. L'ensemble définit un système de peuplement. »⁴

Les outils permettant de mener à bien ces réflexions, sur la base d'analyse statistique des données et techniques de traitement et de modélisation, s'intègrent au sein des Systèmes d'Information Géographique⁵. Dans ce contexte, se met en place en 1981 un Programme Collectif du Ministère de la Culture afin de développer les recherches sur l'occupation des sols à l'époque romaine, d'abord sur le Languedoc puis sur la vallée du Rhône et en Provence⁶.

Le programme Archaeomedes⁷ constitue une étape nouvelle dans ce type d'approche. Il rassemble des équipes de recherche de plusieurs spécialités et de régions européennes différentes⁸. L'objectif exprimé est d'étudier « les interactions entre les dynamiques sociales d'une part et les dynamiques naturelles de l'autre »⁹. La publication des résultats a constitué un exemple d'étude sur la longue durée en même temps qu'elle a suscité un stimulant débat méthodologique notamment à propos des méthodes d'acquisition des

données principalement issues de la prospection au sol.

L'étude qui nous concerne doit également s'intégrer aux différents travaux de recherches régionaux récents et actuels dont les problématiques rejoignent celles déjà évoquées. En premier lieu, nous pouvons mentionner les travaux de P. Leveau¹⁰ qui a réalisé une synthèse sur l'habitat rural antique en Aquitaine (aire géographique actuelle). Le paysage antique aquitain fait également l'objet d'une présentation par L. Laüt¹¹, qui met également en oeuvre des données disparates de recherches récentes dans trois secteurs (Berry, Limagnes d'Auvergne, Lectourais). Cette étude est accompagnée d'un catalogue des sites, sous forme de tableau (p. 354-359). Ces bilans seront utiles pour établir la méthodologie d'étude la plus adaptée au présent travail de recherche.

Concernant la région Aquitaine, un document réalisé en 1995 par le BRGM et le SRA Aquitaine a permis de mettre en commun l'ensemble des données géologiques et archéologiques disponibles afin d'aboutir à une synthèse cartographique dans le cadre d'un Système d'Information sur le Patrimoine Archéologique et Géologique d'Aquitaine (SIPAGA)¹². L'atlas produit, issu du système d'information, comporte 25 cartes départementales à l'échelle 1/500000, ainsi que deux cartes synthétiques de l'Aquitaine, concernant la géologie et la lithologie. Le fonds de carte a été utilisé pour intégrer les opérations archéologiques du corpus de cette étude.

Parmi les programmes actuels, nous pouvons évoquer le Programme Collectif de Recherche « Saint-Emilion et sa juridiction. Genèse, architectures et formes d'un territoire »¹³ sous la direction de F. Boutouille et le programme de prospection en Aquitaine : « Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'Âge du fer à l'Antiquité tardive (Bituriges Vivisiques, Vasates et Nitiobroges) : formes de l'habitat rural et dynamique de peuplement » sous la direction de C. Petit-Aupert.

De plus, depuis 2012, un projet de recherche a vu le jour, sous la direction de C. Petit-Aupert, autour du thème « Habiter en Aquitaine dans l'Antiquité (de la Tène finale à l'Antiquité tardive) »¹⁴. L'objectif est de dresser un bilan des connaissances sur la base des découvertes anciennes et récentes pour lesquelles une réflexion collective et une mise en perspective des données existantes confrontant les mondes urbains et ruraux. La méthodologie utilisée prend appui dans un premier temps sur la détermination de critères pertinents et homogènes permettant une hiérarchisation des édifices. Malgré la variété des modes d'acquisition des données (fouille, prospection aérienne, prospection au

■ ⁴ Bertoncello 1999, p. 117.

■ ⁵ Durand-Dastès *et al.* 1998.

■ ⁶ Favory, Fiches 1994.

■ ⁷ Archaeomedes I (1992-1994) : « Understanding the Natural and Anthropogenic causes of Soil Degradation and Desertification in the Mediterranean Basin ». Archaeomedes II (1996-1998) : « Policy-relevant models of the natural and anthropogenic dynamics of degradation and desertification and their spatio-temporal manifestations ».

■ ⁸ Van der Leeuw *et al.* 1998.

■ ⁹ Van der Leeuw *et al.* 2003, p. 11.

■ ¹⁰ Leveau 2005.

■ ¹¹ Laüt *et al.* 2005.

■ ¹² Patrimoine archéologique et géologique d'Aquitaine. Documents de synthèse. Borne de consultation SIPAGA. Direction régionale de l'industrie de la recherche et de l'environnement d'Aquitaine, Ministère de la Culture, décembre 1995.

■ ¹³ Boutouille 2011.

■ ¹⁴ UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne.

sol), les chercheurs souhaitent aboutir à une définition commune de la notion de site et sur les critères permettant de les caractériser. Cet objectif passe par la mise au point d'un vocabulaire commun pour caractériser les différents types d'habitat.

Parmi les productions envisagées, celle d'une base de données est mentionnée par les acteurs de ce projet. Il s'agira de réunir les informations contenues dans la base Aquiom de l'Université de Bordeaux Montaigne avec celles issues de la base Patriarche du Ministère de la Culture et de la Communication. La nouvelle base créée centralisera toutes les découvertes aériennes d'Aquitaine méridionale.

Enfin, signalons à titre d'exemple plusieurs bilans sur les campagnes durant l'Antiquité réalisés et publiés par les Services Régionaux de l'Archéologie : pour la Provence-Alpes-Côte-D'azur¹⁵, Picardie¹⁶, Basse-Normandie¹⁷, Alsace¹⁸, Auvergne¹⁹, Languedoc-Roussillon²⁰ et de Rhône-Alpes²¹, afin notamment de permettre une meilleure orientation des choix en archéologie préventive. L'Aquitaine est absente de cette liste récente.

B) Méthodologie de l'étude : mise en place d'un descripteur de site

Le point de départ de cette étude est constitué par l'ensemble des opérations de diagnostics et fouilles archéologiques préventifs réalisés sur le territoire régional entre 2007 et 2011, soit un corpus de 68 diagnostics et 13 fouilles préventives. De cette masse d'information, seront ressortis les opérations pour lesquelles deux champs sont impérativement concernés : datation gallo-romaine (période augustéenne / Haut Empire / Bas Empire / Antiquité tardive) et contexte rural. La fourchette chronologique apparaît clairement définie. En revanche, la notion de contexte rural mérite d'être précisée. En effet, il semble utile de retenir le contexte géographique ancien et non actuel. Une opération de diagnostic dans un bourg actuel peut révéler un contexte archéologique gallo-romain rural comme une villa par exemple. Au contraire, des investigations archéologiques conduites en milieu rural peuvent aboutir à la découverte d'un fait urbain de type agglomération secondaire²².

Les données seront essentiellement issues des publications du bilan scientifique régional mais également de la base Patriarche. Les opérations issues de l'autoroute A65 feront l'objet d'un dépouillement spécifique. Dans le cadre d'une opération de diagnostic archéologique, la moindre mention de mobilier ou de structure isolée contenant du mobilier identifié comme antique sera intégrée au corpus. Un descripteur de site a été élaboré sur la base de ceux utilisés par différents

■ ¹⁵ Congès et Leveau 2005, Suméra et Trial 2008.

■ ¹⁶ Ben Redjeb *et al.* 2005.

■ ¹⁷ Carpentier et Le Gaillard 2011.

■ ¹⁸ Roth-Zehner et Thomann 2006.

■ ¹⁹ Trément 2002, Varennes 2010.

■ ²⁰ Raynaud 2012.

■ ²¹ Royet 2006.

■ ²² Problématiques sur la distinction *villalvicus* traitée par Garmy et Leveau 2002.

programmes de recherche récents²³. L'objectif étant de faciliter les rapprochements et les comparaisons avec les études réalisées dernièrement. Ainsi, chaque site, indice de site ou découverte isolée fera l'objet d'une notice sous la forme d'un descripteur de site²⁴ permettant de réunir les données selon les rubriques suivantes :

- données administratives ;
- localisation ;
- contexte historique, topographique et géomorphologique ;
- typologie des structures ;
- mobilier ;
- chronologie ;
- interprétation ;
- documentation.

Afin d'élaborer un outil réellement opérationnel permettant les comparaisons inter-sites et une synthèse des données qui puisse être exploitable, la rubrique « interprétation » sera organisée en fonction de plusieurs champs. Ainsi, il s'agira de déterminer la ou les :

- interprétation :
- superficie estimée du gisement ou site (< à 0,5 ha, entre 0,5 et 1 ha, entre 1 et 2 ha, > à 2 ha)
- matériaux de construction (tuiles/moellons, mortier de chaux/terre cuite, mosaïque/marbre, éléments architectoniques)
- typologie fonctionnelle du mobilier (amphore/dolium, vaisselle fine, petit mobilier/monnaies, sculpture/inscriptions/trésor monétaire...)
- activités identifiées (stockage domestique, instruments et outils manuels, installations spécialisées)
- durée d'occupation (en siècles)
- date d'implantation
- date d'abandon

Dans un second temps, une nomenclature, probablement sujette à discussion, servira de base pour la classification fonctionnelle des occupations identifiées :

- structures liées au paysage routier ;
- établissement agropastoral ;
- agglomération secondaire et habitat groupé ;
- occupation à vocation artisanale ;
- occupation à caractère cultuel ;
- ensemble funéraire ;
- parcellaire ;
- indices d'occupations.

Des renvois vers des plans, figures, clichés et des sources bibliographiques seront également effectués dans la rubrique « documentation ».

L'ultime étape a consisté à intégrer l'ensemble des données dans un système d'information géographique. Pour ce faire, à partir des références de numéro d'opération Patriarche indiquée dans un champ du corpus, une jointure a été opérée avec la table de la

■ ²³ Gandini 2008, Massendari Colloque AGER 2009, Poirier 2010 et Durand-Dastès *et al.* 1998.

■ ²⁴ Une analyse des données liées à la typologie des sites ruraux gallo-romains est évoquée dans Favory *et al.* 1987.

base de données. Ainsi, les opérations archéologiques ont été géo-localisées. Dans un second temps, un fond de carte d'informations sur la nature des sols a été intégré afin d'y incorporer les opérations du corpus.

C) Des maux pour le dire

La grande diversité du vocabulaire utilisé par les archéologues pour nommer, et donc quelque part définir, les sites ruraux gallo-romains (établissement, exploitation, ferme, villa, occupation, habitat, annexe agraire...) est à l'image de la diversité des termes latins sur lesquels il demeure d'ailleurs délicat de plaquer une réalité archéologique forcément locale, parfois géographiquement et chronologiquement très éloignée²⁵. Cette question a également été au centre du colloque AGER de 2007²⁶.

Le terme de villa a fait l'objet, et encore actuellement, de discussions entre archéologues. En effet, si le terme est ambigu dans la littérature ancienne c'est en raison de la grande variété dans son utilisation. Il peut donc paraître relativement logique que ce terme recouvre à son tour des réalités relativement variées concernant les vestiges archéologiques. Nous ne reviendrons pas ici sur les nombreux éléments historiographiques par ailleurs déjà réunis²⁷. A. Ferdière propose de définir la villa comme « une exploitation domaniale à caractère spéculatif, comportant une résidence relativement confortable »²⁸. Comme nous le verrons, la terminologie employée dans le cadre des rapports d'opération varie selon le responsable. Finalement, peu nombreux sont ceux qui emploient le terme de villa en raison précisément de la complexité des réalités qu'il recouvre et de la difficulté toujours présente de rattacher des vestiges archéologiques à des termes antiques.

L'utilisation de classifications récentes dotées de termes actuels comme ferme, établissement dépendant, atelier, annexe agraire... permettrait probablement une plus grande aisance dans la qualification et donc l'interprétation des vestiges. Il ne s'agit pas d'enfermer dans un cadre trop rigide des vestiges parfois très ténus mais plutôt d'offrir à l'archéologue une palette de termes dont la définition conceptuelle a été débattue²⁹ et dont les composantes typo-chronologiques ont tentées d'être établies dans le cadre de colloques récents³⁰ (superficie, durée d'occupation...).

Selon les agronomes latins, la villa constitue finalement une forme romaine d'exploitation du sol et se conçoit donc uniquement en-dehors de l'espace urbain. Elle est le centre d'une exploitation agricole de type domaniale en même temps qu'elle témoigne de l'assimilation progressive des élites à un mode d'exploitation économique des campagnes qualifié de romain. Le concept d'acculturation a d'ailleurs été développé afin de mieux définir les phénomènes qui

opèrent à partir de l'époque augustéenne, tout du moins en Aquitaine. Se pose avec force le problème de la difficile identification d'une réalité économique et sociale à partir de vestiges identifiés par prospection au sol ou aérienne.

De toutes ces composantes, celle qui permet de distinguer une villa d'une exploitation agricole plus modeste, souvent qualifiée de ferme, est donc la pars urbana en raison du soin apporté à sa construction et par l'emploi de matériaux de type mosaïque, marbre. Ces éléments serviront d'ailleurs de critères discriminants dans le cadre du descripteur de site mis en oeuvre dans le cadre de la présente étude.

Enfin, il faut évoquer l'évolution de la villa à la fin de l'Antiquité notamment en Aquitaine, région dans laquelle ces établissements ruraux deviennent de véritables résidences aristocratiques de haut rang³¹. Cette évolution se caractérise durant le haut Moyen Âge par un changement de statut. En effet, les réoccupations ou continuité d'occupations sont nombreuses durant cette période et recouvrent des réalités bien différentes de celles effectives pendant l'Antiquité. La villa altomédiévale serait devenue « l'assiette d'un revenu, d'un ensemble de rentes »³². Une telle vision est confirmée notamment par les sources écrites qui lient, dès le VI^e siècle, certaines villae avec des évêques³³. Le terme a ainsi constamment évolué depuis la haute époque antique jusqu'au sens d'entité foncière qu'il prend au haut Moyen Âge.

Depuis plusieurs années les agglomérations secondaires ont fait l'objet de nombreuses investigations archéologiques. Ces dernières ont permis de réexaminer un certain nombre d'identifications de sites de villae et à proposer d'y reconnaître des vici³⁴. Les agglomérations secondaires constituent une sorte d'intermédiaire entre les centres urbains chefs lieux de cité et les villae. Ainsi, ces agglomérations, comme finalement le terme de villa, recouvrent des réalités très différentes. Rendant les choses plus complexes, les termes vicus et villa sont bien souvent inextricables chez les auteurs anciens et constituent tous deux des formes de l'habitat à l'intérieur du domaine³⁵. Enfin, de nombreux archéologues utilisent les termes mansio que l'on peut définir comme la maison au sens édifice, et mutatio pour désigner un type d'agglomération secondaire, les « agglomérations routières ».

II) Les résultats de l'étude

Les lignes qui suivent sont l'occasion d'une synthèse quantitative et qualitative des données chiffrées extraites du descripteur de site mis en place. L'opportunité nous est offerte de réaliser une étude chiffrée en fonction des champs retenus. Par ailleurs, le dépouillement des rapports d'opération favorise une analyse critique formelle de ces derniers et permet de mettre en avant

■ ²⁵ Ferdière 2000 p. 253.

■ ²⁶ Colloque AGER VIII 2009.

■ ²⁷ Gandini 2008 p.96-98, Gros *et al.* 2000, Gros 2001 et Leveau *et al.* 1999.

■ ²⁸ Ferdière 1988 p. 158.

■ ²⁹ Colloque AGER VIII 2009.

■ ³⁰ Colloque AGER VIII 2009, Bayard et Collart 1996.

■ ³¹ Balmelle 2001.

■ ³² Durand-Dastès *et al.* 1998, p. 157.

■ ³³ Testament de l'évêque du Mans Berthechramnus daté de 615.

■ ³⁴ Garmy et Leveau 2002.

■ ³⁵ Bertonecello 2002, p. 39-58.

certaines absences et au contraire certains points forts. Le dépouillement des BSR a permis de sélectionner un corpus de 68 opérations de diagnostics auxquels il faut ajouter 12 opérations de diagnostics de l'A65. Les opérations de fouilles intégrées au corpus sont au nombre de 13 auxquelles il faut ajouter 12 opérations préventives de l'A65.

A) Les données chiffrées

A partir du corpus de 68 opérations de diagnostics et 13 fouilles archéologiques préventives, nous pouvons envisager de dresser un tableau des résultats obtenus pour chaque champ renseigné (fig. 1). Auparavant, il semble important de rappeler le contexte de cette étude. Il ne s'agit pas de réaliser une synthèse sur l'occupation antique rurale en Aquitaine. Le corpus est largement retreint et comprend uniquement les opérations d'archéologie préventive, par ailleurs sur une période chronologique restreinte : 2007-2011. Tout juste pouvons nous offrir une représentation de l'activité d'archéologie préventive durant cette période. Pour autant, certaines interrogations chiffrées laissent apparaître des résultats qui pourront être exploités dans le cadre d'une mise en œuvre de préconisations de fouilles préventives mais également dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges.

Ainsi, le BSR Aquitaine comporte, pour la période 2007/2011, 369 opérations de diagnostics et 111 opérations de fouilles préventives. Suite à un premier dépouillement de ces BSR, 88 opérations de diagnostics (23,84 %) et 25 opérations de fouilles (22,52 %) ont été retenues selon les critères décrits plus haut (Antiquité, contexte rural). Dans la période 2007/2011, environ un quart des diagnostics ont donc livré des vestiges de l'Antiquité appartenant au milieu rural. Dans une seconde étape, les rapports correspondant aux opérations sélectionnées ont été dépouillés sur la base des champs figurant dans le descripteur de site élaboré. Tous les rapports n'ont pu être consultés dans le temps imparti pour cette étude, d'autre part, certains rapports n'étant pas rendus il n'a pas été possible d'intégrer les données dans l'étude. Par conséquent, le corpus définitif comprend 68 opérations de diagnostics (18,42 %) et 13 opérations de fouilles préventives (17,71 %).

1. Identification des opérations archéologiques préventives

La rubrique d'identification des opérations recouvre plusieurs champs qui doivent permettre d'approfondir notre connaissance des opérations d'archéologie préventive selon différents critères. Nous pourrions ainsi mieux préciser la répartition géographique (fig. 2 et 3), administrative en fonction des opérateurs, les durées et superficies d'opération...

Par ailleurs, les données chiffrées présentées dans ce document recouvrent toutes des réalités de terrain qu'il est nécessaire de rappeler en raison de leur influence sur les résultats des opérations archéologiques. L'activité archéologique est fondée

sur un travail de terrain par définition soumis à des aléas techniques et humains importants. La difficulté du travail en extérieur, les contraintes techniques liées aux projets d'aménagements et/ou du contexte géographique, la complexité administrative de certains projets, la gestion d'équipe... sont autant de facteurs qui doivent être rappelés et qui constituent le quotidien du travail des archéologues. Une donnée issue du corpus illustrera en partie ce propos : 45% des opérations de diagnostics archéologiques se déroulent entre le mois de novembre et février, pour des opérations se déroulant en contexte rural et majoritairement en fond de vallée. Les conséquences concrètes de cette situation (inondation de tranchées, effondrement de bermes, accessibilité des parcelles, lecture du sédiment, conservation des vestiges...) sont dans quelques cas évoquées et illustrées dans plusieurs rapports d'opérations. Enfin, la variabilité des compétences scientifiques mise à disposition pour chaque opération est inhérente à la gestion des équipes et des calendriers d'opérations.

La répartition territoriale des opérations intégrées au corpus :

| 2007 2011 | Diagnostics BSR | Fouilles BSR | Diagnostics retenus BSR | Fouilles retenues BSR | Diagnostics Corpus | Fouilles Corpus |
|--------------|--------------------|-----------------|-------------------------------|-----------------------------|-----------------------|--------------------|
| Quantité | 369 | 111 | 88 | 25 | 68 | 13 |
| Pourcentage | | | 23,84 % | 22,52 % | 18,42 % | 17,71 % |

Tableau récapitulatif de représentativité du corpus d'opérations

Le tableau précédent met en évidence une égale répartition géographique des opérations par département, avec une variable située entre 12 et 20 %. Cependant, cette analyse doit être pondérée par la mise en œuvre des opérations archéologiques sur le tracé de l'A65 pour lesquelles le tableau de répartition souligne une plus forte représentation du département des Pyrénées-Atlantiques.

La répartition territoriale des opérations de l'A65 intégrées au corpus :

| | Dordogne | Gironde | Landes | Lot-et- Garonne | Pyrénées- Atlantiques | Total |
|------------------|----------|----------------|----------------|--------------------|--------------------------|-------|
| Diagnos- tics | - | 3 (23,07 %) | 4 (30,76 %) | - | 6 (46,15 %) | 13 |
| Fouilles | - | 1 (10 %) | 3 (30 %) | - | 6 (60 %) | 10 |
| Totaux | - | 4 (17,39 %) | 7 (30,43 %) | - | 12 (52,17 %) | 23 |

Tableau de répartition des opérations archéologiques de l'A65 par département

Ainsi, la sous-représentation numérique du Lot-et-Garonne s'explique notamment par l'absence d'opérations liées à l'A65 sur son territoire. Au contraire, des 19 opérations d'archéologie préventives retenues dans le corpus pour le département des Pyrénées-Atlantiques, 12 l'ont été au titre des chantiers liés à l'A65. Une fois les chiffres pondérés, nous obtenons donc une substantielle sous-représentation des Pyrénées-Atlantiques au sein du corpus des opérations archéologiques préventives ayant livré des vestiges antiques en contexte rural.

Les rubriques liées à l'identification du site ont mis en évidence une variété importante dans la détermination des coordonnées Lambert. Jusqu'en 2011, plusieurs types de Lambert peuvent être utilisés par les auteurs : Lambert 93, Lambert II étendu, Lambert III. Cela pose d'évidents problèmes de transpositions.

Les catégories d'aménagements des opérations archéologiques préventives :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Non renseigné | - | - | - |
| Aménagement public | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Autoroute A65 | 13 (19,11 %) | 10 (76,92 %) | 23 (28,39 %) |
| Carrière | 4 (5,88 %) | - | 4 (4,93 %) |
| Centrale photovoltaïque | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Cimetière | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Construction entreprise privée | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Habitat particulier | 10 (14,70 %) | 1 (7,69 %) | 11 (13,58 %) |
| Hangar | 2 (2,94 %) | - | 2 (2,46 %) |
| Logement social | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Lotissement | 10 (14,70 %) | 1 (7,69 %) | 11 (13,58 %) |
| Piscine | 2 (2,94 %) | - | 2 (2,46 %) |
| Projet immobilier | 2 (2,94 %) | - | 2 (2,46 %) |
| Réseau | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Voirie | 10 (14,70 %) | 1 (7,69 %) | 11 (13,58 %) |
| ZAC économique | 9 (13,23 %) | - | 9 (11,11 %) |
| TOTAUX | 68 | 13 | 81 |

Tableau récapitulatif des catégories d'aménagements des opérations archéologiques

L'analyse des catégories d'aménagements du corpus de 81 opérations souligne l'importance des chantiers archéologiques liés à l'autoroute A65 notamment pour les fouilles préventives (28,39 % au total mais 76,92 % pour les fouilles préventives). Les diagnostics sont à peu près également répartis entre l'A65 (19,11 %), les habitats particuliers (14,70 %), les lotissements (14,70 %) et la voirie (14,70 %). Comme nous le verrons plus loin, il existe un impact non négligeable entre la nature du projet d'aménagement et le type de structures rencontrées. Par exemple, les travaux de voiries seront plus propices à la mise au jour de structures de type parcellaires. Les axes autoroutiers permettront, de part leur implantation topographique, d'accéder aux plateaux.

Les altitudes des opérations archéologiques préventives :

| | Moyenne | Maximale | Minimale |
|-------------|----------|----------|----------|
| Diagnostics | 127,11 m | 274 m | 9,32 m |
| Fouilles | 129,01 | 235 m | 37 m |

Tableau récapitulatif des altitudes des opérations archéologiques

Les altitudes sont renseignées dans 85,29 % des diagnostics archéologiques, 100 % des opérations pour les fouilles préventives. Nous observons que l'altitude moyenne varie peu entre les diagnostics et les fouilles préventives. La moyenne semble relativement peu élevée ce qui dénote probablement une faible représentation des opérations d'archéologie préventive dans des contextes d'altitude.

Le déroulement des opérations archéologiques préventives :

Sur les 68 opérations de diagnostics, 66 ont été réalisées par l'INRAP et 2 par une collectivité territoriale agréée (Conseil général de la Dordogne).

| | Durée de l'opération | Superficie du projet | Pourcentage d'ouverture |
|---------|----------------------|----------------------|-------------------------|
| Moyenne | 9,75 jours | 62973,27 m2 | 5,88 % |
| Minimum | 1 jour | 32 m2 | 0,83 % |
| Maximum | 40 jours | 573000 m2 | 19 % |

Tableau récapitulatif des données chiffrées des diagnostics archéologiques

Les données de durée d'opération et de superficie de projet sont très logiquement liées. La durée moyenne des diagnostics est de 20 jours selon l'étude conduite dans le cadre du stage en administration culturelle³⁶, alors qu'il est de 9,75 jours dans notre corpus.

Les superficies sont marquées par les emprises importantes notamment dans le cadre des travaux d'aménagement de l'A65. Le taux d'ouverture moyen est de 5,88 % en accord avec les instructions de la plupart des cahiers des charges qui indiquent un taux fixé entre 5 et 10%. Le taux moyen est donc plutôt bas par rapport à la fourchette exigée par les services régionaux de l'archéologie. Nous avons peut être là une marge de manœuvre pour recueillir plus d'informations dans le cadre des diagnostics en exigeant un taux d'ouverture supérieur notamment par la réalisation de fenêtres en plus grand nombre ce qui permettrait probablement une meilleure interprétation des vestiges et de la nature de l'habitat, et ce dès le diagnostic.

| | Durée de l'opération | Superficie du projet |
|---------|----------------------|----------------------|
| Moyenne | 39,30 jours | 26100 m2 |
| Minimum | 20 jours | 1400 m2 |
| Maximum | 60 jours | 7832 m2 |

Tableau récapitulatif des données chiffrées des fouilles préventives

³⁶ Léopold Maurel, Rapport de stage en administration culturelle : Etude des délais en archéologie préventive, INP, 2014.

Les études réalisées dans le cadre du rapport final d'opération :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|--|--------------|---------|-------|
| Géomorphologie | 23 (33,82 %) | 5 | 28 |
| Carto-photo- interprétation | 10 (14,70 %) | 1 | 11 |
| Céramologie | 4 (5,58 %) | 9 | 13 |
| Etude historique | 2 (2,94 %) | - | 2 |
| Recherche documentaire | 2 (2,94 %) | 1 | 3 |
| Restauration | 2 (2,94 %) | - | 2 |
| Numismatique | 1 (1,47 %) | 1 | 2 |
| Datation | - | 4 | 4 |
| Etude du verre | - | 3 | 3 |
| Carpologie | - | 2 | 2 |
| Anthropologie | - | 2 | 2 |
| Palynologie | - | 2 | 2 |
| Etude du métal | - | 1 | 1 |
| Anthracologie | - | 1 | 1 |
| Total des opérations prises en compte | 68 | 13 | 81 |

Tableau récapitulatif des études réalisées

Le tableau précédent permet de souligner la relative forte proportion d'opérations de diagnostics pour lesquelles une étude géomorphologique a été réalisée (33,82 %). De telles études sont dans la plupart des cas utilisées pour adosser un contexte géomorphologique à l'opération archéologique. Quelques exemples de rapports d'opérations démontrent qu'une telle démarche amoindrit l'intérêt du travail d'analyse des données sédimentaires.

Lors de l'opération de Terrasson-Lavilledieu (24)³⁷, une étude géomorphologique a permis de déterminer le sol contemporain des structures en creux antiques. Sur cette opération, il a été possible de regrouper des ensembles stratigraphiques cohérents correspondant globalement au Pléistocène, à l'optimum climatique de l'Holocène enregistré dans une séquence sédimentaire stabilisée, à une occupation protohistorique à antique, avec un niveau gallo-romain, enregistrée dans une séquence peu perturbée, à une séquence médiévale beaucoup plus perturbée et enfin une phase de

³⁷ Mathilde Régéard, *Terrasson-Lavilledieu, Charpenet, La Villedieu, Les Plantes*, Rapport final d'intervention, INRAP, 2010.

stabilisation moderne, postérieure ou consécutive à l'aménagement de la ligne ferroviaire ou de la route. Les vestiges en plan ou les indices archéologiques inclus dans une couche d'occupation identifiée (couche argileuse à tessons et charbons) sont systématiquement situés sous une couche de sable claire dans une zone inondable ou sous une couche de limons bruns recelant des artefacts mélangés de l'Âge du Bronze au Moyen Âge en passant par le gallo-romain.

Les vestiges antiques, bâti en place, couche d'occupation et couche de destruction, reposent généralement sur un sol qui marque le toit des sables bruns au nord de la voie ferrée et/ou de sables gris dans la plaine alluviale de la Vézère. Lorsqu'il est présent, ce sol enfoui est manifestement tronqué. Ceci indique très probablement que bien qu'ayant servi de sol d'installation aux vestiges antiques, ce sol très évolué est significativement antérieur, peut-être d'âge Atlantique si on admet qu'il est contemporain ou immédiatement consécutif de la mise en place du prisme de haut niveau des limons argileux rouges.

Les études de carto-photo-interprétation sont relativement peu développées, 17,70 % des opérations de diagnostic. Ce constat constitue également un regret tant les exemples de confrontation des données cartographiques et photographiques permettent d'obtenir des résultats intéressants. Nous pourrions prendre comme exemple l'opération archéologique d'Asasp-Arros (64) pour laquelle la mise en évidence d'une voie antique peut être réalisée grâce à une étude des cartes et plans actuels et anciens.

2. Contexte historique et archéologique

L'analyse du contexte historique dans le cadre du rapport final d'intervention offre une opportunité d'interprétation des vestiges plus large.

Même si la période concernée, l'Antiquité, ne contient pas une masse de documents écrits suffisante pour enrichir la connaissance d'un territoire donné, les sources médiévales et donc ultérieures peuvent être mobilisées et ainsi participer à cette phase interprétative. Quelques rapports offrent de stimulantes études historiques et/ou documentaires qui favorisent l'étude des vestiges gallo-romains.

La situation des opérations archéologiques préventives dans le contexte géographique actuel :

| | Abord d'un bourg | Centre bourg | Centre ville | Hyper centre historique | Périurbain, faubourg | Quartiers résidentiels d'une ville | Zone rurale | Total |
|-------------|---------------------|-----------------|--------------|-------------------------------|-------------------------|--|--------------|-------|
| Diagnostics | 16 (23,52 %) | 5 (7,35 %) | 1 (1,47 %) | - | 18 (26,47 %) | - | 28 (41,17 %) | 68 |
| Fouilles | - | - | - | - | 3 (23,07 %) | - | 10 (76,92 %) | 13 |
| Totaux | 16 (19,75 %) | 5 (6,17 %) | 1 (1,23 %) | - | 21 (25,92 %) | - | 38 (46,91 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des situations géographiques

La situation géographique est renseignée dans 80,25 % des opérations. L'étude du tableau permet de souligner la prépondérance du contexte rural actuel pour la mise au jour de vestiges liés à une occupation antique en contexte rural ancien. Cependant, cette observation n'est pas exclusive puisqu'elle correspond à moins de la moitié des occurrences (46,91 %). Plus de la moitié des vestiges sont donc issus d'un contexte de proximité d'un bourg ou d'un centre urbain (45,67 %). Quelques cas, 7 au total, nous rappellent qu'un centre bourg ou centre ville peut révéler la présence de vestiges d'une occupation rurale antique. Nous rejoignons ainsi les problématiques de l'archéologie du village et des petites opérations préventives (réseau, aménagement de centre bourg...) qui apportent, malgré la faiblesse de leur emprise, des informations substantielles à la connaissance des occupations anciennes.

Dans plusieurs rapports d'opération, même parfois brièvement dans le cadre d'un diagnostic, les sources manuscrites et cartographiques sont mobilisées.

L'utilisation des sources manuscrites et cartographiques :

| | Non renseigné | Acte administratif | Cartulaire | Charte | Registre d'époque Moderne | Terrier | Total |
|--------------|-----------------|--------------------|---------------|----------------|---------------------------|---------------|-------|
| Diagnos-tics | 60 (88,23 %) | 1 (1,47 %) | 4 (5,88 %) | 1 (1,47 %) | 1 (1,47 %) | 1 (1,47 %) | 68 |
| Fouilles | 9 (69,23 %) | - | - | 4 (30,76 %) | - | - | 13 |
| Totaux | 69 (85,18 %) | 1 (1,23 %) | 4 (4,93 %) | 5 (6,17 %) | 1 (1,23 %) | 1 (1,23 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des sources manuscrites par types

| | Non renseigné | Cadastre Napoléonien | Carte de Belleyme | Carte de Cassini | Plan cadastral ancien | Table de Peutinger | Total |
|--------------|-----------------|----------------------|-------------------|------------------|-----------------------|--------------------|-------|
| Diagnos-tics | 55 (80,88 %) | 8 (11,76 %) | 1 (1,47 %) | 2 (2,94 %) | 1 (1,47 %) | 1 (1,47 %) | 68 |
| Fouilles | 6 (46,15 %) | 3 (23,07 %) | 1 (7,69 %) | 1 (7,69 %) | - | 1 (7,69 %) | 13 |
| Totaux | 61 (75,30 %) | 11 (13,58 %) | 2 (2,46 %) | 3 (3,70 %) | 1 (1,23 %) | 2 (2,46 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des sources cartographiques par types

Les deux champs de cette rubrique concernent les mentions manuscrites et cartographiques. Dans le cas d'une mention cartographique, le statut dans la carte peut être également renseigné (bourg, hameau, chapelle, terre agricole...). Nous constatons le très faible tût de renseignement de ces données 14,82 % pour les sources manuscrites et 24,70 % pour les sources cartographiques. Par ailleurs, dans 5 cas sur 6, lorsque une mention d'une source manuscrite est évoquée, alors une mention de source cartographique l'est également. Cependant, il n'y a pas de corrélation entre des sources manuscrites ou cartographiques citées et une occupation médiévale mise au jour dans le cadre de l'opération de diagnostic (2 cas sur 6 pour les sources manuscrites et 3 cas sur 11 pour les sources cartographiques). Ainsi, les sources historiques et cartographiques sont dans la majorité des cas mentionnées dans le cadre de découverte de vestiges datés exclusivement de l'époque antique. Nous

évoquerons plus loin quelques exemples précis de mise en œuvre d'une telle démarche et les problématiques auxquelles elle semble pouvoir répondre.

A ce titre, et de manière concomitante, les sources manuscrites et cartographiques sont mobilisées dans le cadre d'une étude documentaire ou bien historique mais également lorsqu'une analyse de carto-photo-interprétation est effectuée dans le cadre de l'opération de diagnostic. Lorsqu'elles sont utilisées, ces données historiques que sont les sources écrites constituent un apport important dans le cadre de l'interprétation des vestiges. Au-delà d'une nécessaire mise en contexte des résultats de l'opération archéologique, une telle démarche participe au développement de la recherche archéologique, quelle que soit l'importance des vestiges mis au jour.

Une mise en contexte est la plupart du temps effectuée dans les rapports et notamment l'identification, s'il y a lieu, d'une occupation antique. Le descripteur de site et les champs élaborés permettent de définir cette occupation selon plusieurs champs : la distance et le mode d'identification ; et dans le cas d'une voie : la distance et le mode d'identification également.

3. Contexte topographique

Les données géographiques réunies dans le descripteur de site concernent la topographie, la géologie et la géomorphologie. Des données sédimentaires ont également été mobilisées (épaisseur de la terre végétale, nature de l'encaissant). De plus une cartographie de la région Aquitaine a été élaborée sur la base des données pédologiques et géologiques. Les opérations présentent dans le corpus ont été géolocalisées sur ces fonds de cartes.

La localisation topographique des opérations archéologiques préventives :

| | Non renseigné | Coteau | Littoral | Plaine | Plateau | Vallée | Versant | Total |
|--------------|---------------|---------------|---------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-------|
| Diagnos-tics | 4 | 2 (2,94 %) | 2 (2,94 %) | 3 (23,07 %) | 22 (32,35 %) | 14 (20,58 %) | 21 (30,88 %) | 68 |
| Fouilles | 0 | - | - | 1 (7,69 %) | 7 (53,84 %) | 3 (23,07 %) | 2 (7,69 %) | 13 |
| Totaux | 4 | 2 (2,46 %) | 2 (2,46 %) | 4 (4,93 %) | 29 (35,80 %) | 17 (20,98 %) | 23 (28,39 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition topographique des opérations archéologiques préventives

Une représentation homogène des contextes topographiques de plaine, plateau, vallée et versant est à souligner (fig. 1). Le littoral est très faiblement représenté, il constitue pourtant un lieu privilégié pour de multiples activités artisanales. Les fouilles sont majoritairement présentes en contexte de plateau. Il est difficile, vu la faiblesse numérique du corpus, d'engager une discussion approfondie sur cet élément. Tout juste pouvons-nous évoquer le rôle des fouilles préventives de l'A65 dont le tracé se situe essentiellement en contexte de plateau, ce qui influe largement la localisation topographique des chantiers archéologiques. En totalisant les opérations issues de

versant et de coteau à celui de vallée, que nous pouvons considérer comme communs (54,4 %), nous obtenons un très fort pourcentage qui souligne l'importance des contextes de vallée pour l'installation des occupations antiques. La carte de répartition des opérations montre également une localisation quasi systématique des opérations à proximité d'un cours d'eau majeur (fig. 1). Ces derniers occupent une fonction de lieu de transport et d'échange.

4. Typo-chronologie des vestiges

L'inventaire et la cartographie des vestiges démontrent tous deux une grande variété des structures archéologiques, avec tout de même une large prépondérance pour les structures en creux. L'intérêt de la démarche réside dans le croisement des données entre les structures mises au jour, le mobilier archéologique et les datations qu'ils délivrent. A partir du croisement de ces informations, nous serons en mesure de développer des premières hypothèses quant à la hiérarchisation et l'organisation de l'habitat. Compte tenu de la faiblesse du corpus, il ne peut s'agir que de premières pistes de réflexion.

La typologie des structures archéologiques :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|-----------------------|--------------|-------------|--------------|
| Fosse | 25 (36,76 %) | 6 (46,15 %) | 31 (38,27 %) |
| Fossé | 20 (29,41 %) | 4 (30,76 %) | 24 (29,62 %) |
| Trou de poteau/piquet | 19 (27,94 %) | 7 (53,84 %) | 26 (32,09 %) |
| Structure à galet | 14 (20,58 %) | 6 (46,15 %) | 20 (24,69 %) |
| Mur | 9 (13,23 %) | 2 (15,38 %) | 11 (13,58 %) |
| Epagage de mobilier | 7 (10,29 %) | 3 (23,07 %) | 10 (12,34 %) |
| Sol | 6 (8,82 %) | 1 (7,69 %) | 7 (8,64 %) |
| Foyer | 6 (8,82 %) | 3 (23,07 %) | 9 (11,11 %) |
| Silo | 4 (5,88 %) | 1 (7,69 %) | 5 (6,17 %) |
| Four | 4 (5,88 %) | - | 4 (4,93 %) |
| Voirie | 3 (4,41 %) | - | 3 (3,70 %) |
| Hypocauste | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Paléochenal | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Sépulture | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Puits/citerne | 1 (1,47 %) | 1 (7,69 %) | 1 (1,23 %) |
| Amas de mobilier | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Pilette | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Puisard | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Canalisation | - | 1 (7,69 %) | 1 (1,23 %) |

Tableau récapitulatif des structures archéologiques

Les structures en creux constituent les trois types de structures les plus représentés dans le corpus (fosse, fossé et trou de poteau). Elles correspondent à des éléments caractéristiques et attendu des occupations rurales anciennes. Une même opération pouvant révéler plusieurs types de vestiges, le nombre total d'occurrences dépasse celui des opérations intégrées au corpus. La faible proportion de murs conforte cette image d'un domaine rural dans lequel les constructions sont majoritairement élaborées en matériaux périssables. Les aménagements en durs sont essentiellement présents dans les édifices issus de contextes d'habitats permanents de type villa mais

pas exclusivement. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le terme de villa s'entend dans un double contexte de bâtiments résidentiels et d'exploitation liés à un domaine. La présence de maçonneries, comme celle de terre cuite architecturale, ne constitue pas un élément suffisant pour une attribution typo-chronologique d'une occupation.

La prédominance des fosses dans le corpus pose également la question de la fonction de ces dernières. Dans la plupart des cas nous accédons par la fouille à la fonction secondaire de la structure : un dépotoir suite à son abandon. L'objectif, notamment par l'intermédiaire des analyses paléo-environnementales, est d'accéder à la connaissance de la fonction primaire du fait archéologique. Selon le degré de conservation des structures archéologiques, certains phénomènes d'érosion importants peuvent avoir arasé les structures mises au jour. Ainsi, certains silos avec leur morphologie très caractéristique (profil piriforme par exemple) peuvent-ils être conservés uniquement dans leur partie terminale et donc rendre difficile toute interprétation fonctionnelle.

Enfin, la plupart des opérations prises en compte dans le corpus sont issues d'opérations de diagnostics archéologiques réalisées par tranchées creusées avec un engin mécanique. Par conséquent, nombres de structures en creux, spatialement peu importantes par définition, échappent à la mise au jour par les archéologues. Toute interprétation quantitative doit donc être revêtue d'une certaine prudence.

La découverte d'éléments de voirie est fréquente notamment lors des opérations de diagnostics archéologiques. C'est le cas de l'opération préventive qui s'est déroulée à Sagnacq-et-Muret, dans le cadre de l'aire de service Muret est de l'A63³⁸. Lors de cette opération, la voie antique Bordeaux/Dax a été mise au jour sur l'emprise de l'aménagement. Des variations dans sa morphologie et son état de conservation ont été observés. En l'absence de mobilier, il est impossible de dater la voie ni même son fonctionnement. Un tel phénomène de difficulté de datation des voies est fréquent en raison des techniques de décapage mécaniques d'une part, et, d'autre part, de la nature même des vestiges pour lesquels les niveaux de fonctionnement sont souvent non conservés. Les fossés bordiers, lorsqu'ils sont conservés, permettent de mettre au jour des éléments de mobilier permettant de dater les différentes phases de construction de la voie.

Dans certaines opérations, un système d'hypocauste a été mis au jour. C'est le cas pour l'opération dans la commune de Sos (40)³⁹, dans laquelle les sous sols de l'église ont révélé la présence de structures construites, liées à la période antique, confirmant les informations anciennes évoquant au XIX^e siècle la présence d'une villa. Le système de chauffage par hypocauste

³⁸ Nadine Béague, Sagnacq-et-Muret, A63, aire de service de Muret Est, Rapport final d'opération, 2011.

³⁹ Christian Scullier, Sos, Gueyze, Rapport final d'opération, 2011.

découvert suggère des installations de confort comme peut en posséder une villa antique. Il en va de même pour les éléments décoratifs mis au jour (plaques de marbre et enduits peints).

Le mobilier archéologique :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|----------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Céramique | 65 (95,58 %) | 13 (100 %) | 78 (96,29 %) |
| Terre cuite architecturale | 33 (48,52 %) | 8 (61,53 %) | 41 (50,61 %) |
| Métal | 16 (23,52 %) | 4 (30,76 %) | 20 (24,69 %) |
| Faune | 14 (20,58 %) | 2 (15,38 %) | 16 (19,75 %) |
| Verre | 9 (13,23 %) | 3 (23,07 %) | 12 (14,81 %) |
| Scories | 12 (17,64 %) | 1 (7,69 %) | 13 (16,04 %) |
| Amphore | 12 (17,64 %) | 4 (30,76 %) | 16 (19,75 %) |
| Monnaie | 6 (8,82 %) | 3 (23,07 %) | 9 (11,11 %) |
| Meule | 2 (2,94 %) | 2 (15,38 %) | 4 (4,93 %) |
| Lithique | 2 (2,94 %) | 2 (15,38 %) | 4 (4,93 %) |
| Enduit peint | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |
| Lapidaire | 1 (1,47 %) | - | 1 (1,23 %) |

Tableau récapitulatif du mobilier archéologique

Comme attendu, le type de mobilier le plus représenté dans le corpus est la céramique. Une même opération pouvant révéler plusieurs types de vestiges mobiliers, le nombre total d'occurrences dépasse celui des opérations intégrées au corpus. Les études de mobilier effectuées notamment dans le cadre des fouilles préventives de l'A65, ont permis d'améliorer notablement la connaissance du mobilier céramique⁴⁰. Les céramiques communes ont fait l'objet de plusieurs études permettant d'aboutir à la mise en place de catégories selon des critères typo-chronologiques⁴¹.

Concernant les vestiges paléo-métallurgiques, plusieurs opérations ont livré des restes particulièrement significatifs. C'est notamment le cas du diagnostic archéologique qui s'est déroulé dans la commune d'Arancou⁴² (64), pour lequel un petit groupe de vestiges formé par 9 scories ferrugineuses et le culot de forge semblent signer une activité métallurgique. La présence d'une aire de combustion partiellement creusée et flanquée de parois peut être mis en relation avec ces vestiges. On observe également la présence de structures en creux et mobilier céramique dans d'autres sondages.

B) Interprétation des données : typologie de l'habitat et réseaux de peuplement

Le travail d'interprétation des données réunies doit relever d'une prudence permanente en raison des nombreux écueils inhérents à une telle pratique. Tout d'abord, rappelons qu'il ne s'agit pas de dresser un tableau du monde rural antique en Aquitaine, les effets de sources sont trop nombreux et le corpus

⁴⁰ David Colonge, Auriac, Duclos, Fouille préventive A65, Rapport final d'opération, 2012.

⁴¹ Réchin *et al.* 2003, Réchin et Convertini 2000.

⁴² Christophe Fourlloubey, Arancou, Quartier Lauga, Las Courrèges, Au Casteigt, Bourouilla - Phase 2, Rapport final d'opération, INRAP, 2009.

trop restreint pour cela. Nous nous attacherons à proposer des pistes de réflexion fondées sur le corpus réuni. Au-delà des limites intrinsèque de cette étude précédemment évoquées, nous pourrions multiplier les exemples de risques de surinterprétation des données qui consisterait, par exemple, à considérer la présence de céramique fine ou d'importation comme un signe du statut social privilégié des occupants du lieu. Pour dépasser les interprétations fonctionnelles des sites trop rapides au risque de devenir parfois simplistes, il est possible de mettre en place une typologie tenant compte de la combinaison des descripteurs archéologiques et paysagers, en recourant à des analyses statistiques multi-variées. Ce travail ne pourra être entrepris dans le cadre de la présente étude.

1. La chronologie des occupations

Il existe des limites auxquelles la lecture chronologique des structures archéologiques se heurte au travers des différents rapports d'opérations. Tout d'abord, l'absence de stratification et de recoupement entre les structures en creux oblitère les possibilités d'établir des rapports chrono-stratigraphiques. D'autre part, la position majoritairement secondaire des tessons implique qu'ils datent non pas le creusement des structures, ni même son utilisation, mais plutôt leur abandon. Enfin, le mobilier céramique issu de ces structures est composé quasi intégralement de productions communes, souvent locales, ne bénéficient pas de marqueurs chronologiques comme c'est le cas pour les amphores, la céramique sigillée, les monnaies. Cette carence s'explique par le statut rural du site et par le type d'activités qui y étaient pratiquées. Les conditions d'acquisitions des données chronologiques sont particulièrement délicates dans un contexte rural antique en-dehors des habitats permanents établis sur une relative longue durée.

L'analyse des données chronologiques issues du corpus peut être réalisée à partir des différents champs que sont : l'attribution chronologique, la durée d'occupation la date d'implantation et la date d'abandon. En premier lieu, on observe une surreprésentation des sites ou indices de sites du Haut-Empire.

L'attribution chronologique de chaque opération est mentionnée dans les premières pages du rapport dans la rubrique relative au thesaurus de l'opération archéologique. Toutes les opérations ont fait l'objet d'une détermination chronologique dans les rapports. Cet élément est inhérent à la sélection des opérations qui a été réalisée dans le cadre de cette étude. Les diagnostics connaissent une attribution chronologique assez large (Antiquité romaine) dans un peu moins de la moitié des opérations mentionnées. Lorsque la détermination est possible, le Haut-Empire est le plus représenté (38,23 %), ou le mieux identifié. Le Bas-Empire est quasi absent selon les datations proposées par les auteurs des rapports (1,47 %). Cette question de la surreprésentation du Haut-Empire sera abordée dans le chapitre de synthèse. Rappelons qu'il ne s'agit pas d'une vision de l'occupation durant l'époque antique

en Aquitaine, mais de la détermination chronologique des opérations archéologiques préventives mises en oeuvre entre 2007 et 2011. Dans ce contexte, toute analyse historique générale est à proscrire.

Les durées d'occupation (fig. 5) :

| | Non renseigné | Moins d'un siècle | De 1 à 2 siècle(s) | De 2 à 3 siècles | De 3 à 4 siècles | De 4 à 5 siècles | De 5 à 10 siècles | Total |
|--------------|-----------------|-------------------|--------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|-------|
| Diagnos-tics | 41 (60,29 %) | 4 (5,88 %) | 12 (17,64 %) | 5 (7,35 %) | 4 (5,88 %) | 2 (2,94 %) | - | 68 |
| Fouilles | 3 (23,07 %) | - | 7 (53,84 %) | - | 1 (7,69 %) | 2 (15,38 %) | - | 13 |
| Totaux | 44 (54,32 %) | 4 (4,93 %) | 19 (23,45 %) | 5 (6,17 %) | 5 (6,17 %) | 4 (4,93 %) | - | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques par durée d'occupation

La détermination de la durée d'occupation participe largement à la mise en évidence de la hiérarchisation des sites. En effet, un site doté de vestiges d'habitat pérenne caractérisés par la présence d'éléments bâtis en maçonnerie peut être rapproché d'une typologie fonctionnelle également en relevant le critère de durée d'occupation des structures. La longue durée d'occupation, 4 à 5 siècles, identifiée lors de la fouille de Saint-Hippolyte à Bazas (33) n'avait pas été mise en évidence lors de l'opération de diagnostic. Le site a été occupé durant le Haut Empire par un ensemble de bâtiments mais au total peu de vestiges attribuables à cette période ont été identifiés. L'occupation est continue entre le I^{er} et IV^e siècle selon le mobilier mis au jour mais l'important état d'érosion des niveaux d'occupations n'a pas permis d'identifier cette longue durée lors de l'opération de diagnostic. Il s'agit ici justement d'une des limites du diagnostic qui constitue une opération très délicate de détermination de la durée d'occupation. Des éléments datant sont la plupart du temps récupérés dans le cadre des diagnostics mais ils sont rarement suffisants pour déterminer une durée d'occupation du site.

Les dates d'implantation de l'occupation gallo-romaine (fig. 6) :

| | Non renseigné | Avant le I ^{er} s. av J.-C. | I ^{er} s. av J.-C. | I ^{er} s. | II ^e s. | III ^e s. | Total |
|--------------|-----------------|--------------------------------------|-----------------------------|--------------------|--------------------|---------------------|-------|
| Diagnos-tics | 32 (47,05 %) | 3 (4,41 %) | 9 (13,23 %) | 20 (29,41 %) | 2 (2,94 %) | 2 (2,94 %) | 68 |
| Fouilles | 2 (15,38 %) | - | - | 11 (84,61 %) | - | - | 13 |
| Totaux | 35 (43,20 %) | 3 (3,70 %) | 9 (11,11 %) | 31 (38,27 %) | 2 (2,46 %) | 2 (2,46 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques par date d'implantation

La date d'implantation de l'occupation antique est renseignée dans la majorité des cas, au contraire de la date d'abandon. Le I^{er} siècle est largement surreprésenté, notamment pour les fouilles, sans que l'on puisse en tirer des conclusions sur la datation des premières installations en Aquitaine. Faute de temps et de moyens, les études céramologiques sont rares dans le cadre des diagnostics alors qu'ils constituent dans de nombreux cas l'unique opportunité d'acquérir des

données en l'absence de fouille. Le mobilier mis au jour est certes disponible pour des études ultérieures mais dans le cadre d'éventuels programmes de recherches sur le mobilier céramique. Nous reviendrons plus loin sur les problématiques liées à la datation des structures archéologiques et plus précisément sur celles fournies par le mobilier céramique. Hormis la parure vestimentaire et les bijoux, moins fréquents en contexte rural, le mobilier métallique lié aux activités agricoles ou d'élevages ne constitue pas un élément datant significatif dans bien des cas.

Certaines opérations ont permis de mettre au jour des vestiges témoignant d'une occupation antique précoce du site. C'est notamment le cas dans la commune de Villeneuve-sur-Lot (47)⁴³ dans laquelle une opération de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence deux phases d'occupation du site : au cours du I^{er} siècle av. J.-C. mise en place des niveaux de circulation, creusement des fossés. Puis au cours du milieu du I^{er} siècle installation de bases de pilier pour poteaux de bois correspondant à une palissade d'un bâtiment antique à galerie en façade. L'opération a permis également l'identification d'un foyer, de bas-fourneaux et trous de poteau.

Par ailleurs, il est intéressant d'observer les relations entre une occupation protohistorique datée de La Tène finale et une occupation antique. Un diagnostic archéologique réalisé dans la commune de Sos (47)⁴⁴ a permis de découvrir une occupation antique qui se caractérise par un remblaiement d'un établissement artisanal de La Tène finale et l'aménagement d'une bordure de talweg au cours du Haut-Empire. Le début de l'époque augustéenne constitue la fin de l'occupation du site.

Les dates d'abandon de l'occupation gallo-romaine (fig. 7) :

| | Non renseigné | I ^{er} s. av J.-C. | I ^{er} s. ap J.-C. | II ^e s. ap J.-C. | III ^e s. ap J.-C. | IV ^e s. ap J.-C. | V ^e s. ap J.-C. | VI ^e s. ap J.-C. | Total |
|--------------|-----------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------------|-------|
| Diagnos-tics | 48 (70,58 %) | 1 (1,47 %) | 5 (7,35 %) | 8 (11,76 %) | 1 (1,47 %) | 3 (4,41 %) | 2 (2,94 %) | - | 68 |
| Fouilles | 6 (46,15 %) | - | - | 4 (30,76 %) | - | 2 (15,38 %) | - | 1 (7,69 %) | 13 |
| Totaux | 54 (66,66 %) | 1 (1,23 %) | 5 (6,17 %) | 12 (14,81 %) | 1 (1,23 %) | 5 (6,17 %) | 2 (2,46 %) | 1 (1,23 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques par date d'abandon

Les dates d'abandon sont majoritairement non renseignées dans les rapports d'opérations de diagnostics archéologiques (70,58 %). On observe tout de même une prépondérance du II^e siècle ap. J.-C. avec un étalement des abandons jusqu'au VI^e siècle. Contrairement aux dates d'implantation particulièrement resserrées autour du I^{er} siècle, nous constatons une

■ ⁴³ Michel Daynès, Villeneuve-sur-Lot, Plaisance, Chemin des Roseaux, Rapport final d'opération, INRAP, 2011.

■ ⁴⁴ Alexandra Hanry, Sos, Loustalet, Rapport final d'opération, INRAP, 2011.

distribution plus répartie au cours des siècles pour la date d'abandon. Le corpus restreint permet difficilement d'élaborer des hypothèses historiques sur ces aspects. Rappelons ici la difficulté d'établir une date d'abandon fiable considérant la moins bonne connaissance du mobilier céramique de l'Antiquité tardive et des phénomènes probablement sous-évalués de durée d'utilisation du mobilier céramique voire de monnaies.

Les occupations antérieures à l'occupation gallo-romaine (fig. 8) :

| | Non renseigné | Aucune | Antérieure au siècle précédant l'implantation du site | Siècle précédant l'implantation du site | Total |
|-------------|---------------|--------------|---|---|-------|
| Diagnostics | 2 (2,94 %) | 24 (35,29 %) | 30 (44,11 %) | 12 (17,64 %) | 68 |
| Fouilles | 1 (7,69 %) | 5 (38,46 %) | 4 (30,76 %) | 3 (23,07 %) | 13 |
| Totaux | 3 (3,70 %) | 29 (35,80 %) | 34 (41,97 %) | 15 (18,51 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques en fonction de l'occupation antérieure.

Afin de mettre en évidence d'éventuelles continuités ou rupture dans l'occupation d'un site, un champ a été intégré concernant l'occupation antérieure. Le tableau de synthèse relatif aux occupations antérieures à la période antique se fonde sur la distinction succincte entre une absence d'occupation antérieure, une occupation antérieure au siècle précédent et une occupation au siècle précédent. L'absence d'occupation antérieure est également une hypothèse. Dans 60,48 % des cas, une occupation antérieure est identifiée, mais datée du siècle précédent dans seulement 18,51 %. Ainsi, sur le corpus concerné par l'étude, peu d'opérations ont révélé de continuité d'occupation. Cette analyse est à mettre en relation avec la durée moyenne d'occupation des sites identifiés : 28,38 % ont une durée d'occupation inférieure ou égale à 2 siècles.

2. Hiérarchisation fonctionnelle (fig. 4)

Le monde rural gallo-romain doit se concevoir comme « un dispositif spatial cohérent, regroupant à une période donnée des établissements aux fonctions diverses, liés entre eux par des relations fonctionnelles et hiérarchiques, et non comme une simple juxtaposition dans l'espace de taille variée et d'égal statut »⁴⁵. Ainsi, une hiérarchisation peut être envisagée, tentée, en fonction du profil des établissements et des données recueillies. Plutôt que d'élaborer une classification spécifique, celle établie par C. Gandini sera ici utilisée.

L'ultime rubrique dite « interprétation » du descripteur de site sera ici employée. Les critères utilisés doivent permettre de qualifier chaque site dans une perspective non pas d'établir une hiérarchie de

dépendance⁴⁶ mais plutôt d'aller vers l'interprétation sociale et donc historique de chaque établissement abordé⁴⁷.

Quatre niveaux de hiérarchisation des sites ont été retenus :

- les bâtiments ruraux : ils correspondent à des constructions isolées dans la campagne, de superficie inférieure à 0,05 hectares. On observe une certaine simplicité du plan, l'absence de tout élément de décor et de confort, la nature et qualité du matériel recueilli au sol (céramique commune, amphores et meules). L'ensemble conduit à les qualifier de bâtiments à vocation agricole (granges, hangars ou remises) certainement annexés à un habitat plus important.

- les fermes en terre et bois : elles disposent d'un enclos fossoyé qui entoure les bâtiments élevés en structures légères. Elles se développent sur une surface comprise entre 0,3 et 2 ha. Il existe une faible variété de mobilier, composé de céramiques communes et absence de matériaux de construction (moellons, terre cuite architecturale...). Ces fermes en matériaux périssables se maintiennent un ou deux siècles et disparaissent généralement dans le courant du IIe siècle.

- les fermes maçonnées : elles se limitent à un bâtiment d'habitation associé à une ou deux dépendances, parfois entouré d'un enclos. L'ensemble est souvent associé à une concentration de vestiges sur une superficie comprise entre 0,1 et 1 hectare. Le mobilier est relativement abondant et plus diversifié que les fermes en matériaux périssables. Il existe parfois des équipements (hypocauste, puits). Le décor se limite à de l'enduit peint. L'occupation est relativement brève, un à deux siècles. Ce type d'occupation se retrouve tout au long de la période gallo-romaine.

- la troisième classe regroupe les villae. Le terme est emprunté aux auteurs antiques, s'applique pour une exploitation agricole structurée autour d'une pars urbana, pars agraria et construite en dur. La durée de vie est relativement longue, dans la majorité des cas plus de trois siècles.

Dans ce contexte, l'analyse du statut de chaque opération contenue dans le corpus favorise la phase d'interprétation. Elle doit se fonder sur l'ensemble des données recueillies (situation géographique, mobilier, typologie des structures...).

Les essais de hiérarchisation fonctionnelle s'appuieront non pas sur un élément isolé, comme par exemple le mobilier, mais sur la conjonction de plusieurs données qui permettent, au-delà de la simple classification typologique, de dresser un tableau des éléments constitutifs caractéristiques de ladite occupation. Ces éléments constitutifs sont la durée d'occupation, la typologie fonctionnelle du mobilier, les matériaux de construction, l'interprétation fonctionnelle

⁴⁵ Gandini 2008 p. 243.

⁴⁶ Ouzoulias 2006.

⁴⁷ Nuninger 2002.

de l'occupation telle que déterminée par le ou les auteurs du rapport.

Les matériaux de construction par type

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|------------------------------|--------------|-------------|-------|
| Terre cuite architecturale | 40 (58,82 %) | 9 (69,23 %) | 49 |
| Absence de matériaux | 20 (29,41 %) | - | 20 |
| Mosaïque/marbre | 2 (2,94 %) | - | 2 |
| Mortier de chaux/terre cuite | 1 (1,47 %) | - | 1 |
| Terre crue | 1 (1,47 %) | - | 1 |
| Éléments architectoniques | 1 (1,47 %) | - | 1 |
| Non renseigné | 4 (5,88 %) | - | 4 |
| Totaux | 68 | 13 | 81 |

Tableau récapitulatif des matériaux de construction

Les matériaux de construction ont été réunis en catégories bien distinctes qui doivent nous permettre d'établir d'éventuelles corrélations entre les différents sites. La seule classification selon les types de matériaux de construction ne possède que peu de sens mais sa confrontation aux autres données comme la durée d'occupation ou la typologie des structures peut trouver une signification dans le cadre d'essais de hiérarchisation des sites. Nous pouvons déjà évoquer l'idée selon laquelle la présence de terre cuite architecturale (60,49 % pour les diagnostics et les fouilles) n'est pas un facteur d'identification fonctionnelle ni typologique. Pendant longtemps, en prospection au sol, les sites à tuiles étaient identifiés comme des villae gallo-romaines sans autre facteur spécifique. Cette pratique et depuis largement remise en cause.

Une seule opération, un diagnostic, a permis de mettre au jour des éléments architectoniques à Serres-et-Montguyard (24), dans un contexte assez complexe avec une enceinte protohistorique utilisée durant les périodes antiques et médiévales selon l'auteur⁴⁸. Des systèmes fossoyés linéaires s'accordent avec des repères orthonormés antiques. Les restes d'une salle sur hypocauste ont été mis au jour. Pour cet exemple, on remarque une longue durée d'occupation, 3 à 4 siècles, la présence d'amphores et de vaisselle fine. La variété du mobilier archéologique, céramique, faune métal, verre... renforce l'image d'un site d'habitat dispersé probablement permanent.

Une seule opération également, dans le cadre d'un diagnostic dans la commune de Marmande, Thivars (47) en secteur péri-urbain, a livré des éléments de mosaïque⁴⁹. L'occupation antique comprend des structures de stockage, un probable bâtiment sur poteaux et des fosses. Une sépulture d'enfant confirme la vocation funéraire du nord de l'emprise à l'époque antique. Une durée d'occupation de 2 à 3 siècles a été mise en évidence notamment grâce au mobilier (céramique, faune métal, verre, monnaie). Les caractéristiques générales du mobilier mis au jour

⁴⁸ Luc Wozny, *Serres-et-Montguyard, Versailles*, Rapport final d'opération, INRAP, 2007.

⁴⁹ Nathalie Moreau, *Marmande, Thivars*, Rapport final d'opération, INRAP, 2007.

sont assez similaires à celles du diagnostic de Serres-et-Montguyard. La diversité du mobilier, plus que la quantité, pourrait être un facteur de hiérarchisation de site. Il s'agit là d'une observation qui nécessiterait un corpus plus large pour être étayée ou nuancée.

Les interprétations fonctionnelles de l'occupation (fig. 9) :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|---------------------------------------|--------------|-------------|-------|
| Indéterminée | 12 (17,64 %) | 2 (15,38 %) | |
| Villa | 7 (10,29 %) | 1 (1,47 %) | |
| Colluvionnement mobilier | 6 (8,82 %) | - | |
| Atelier métallurgique | 6 (8,82 %) | - | |
| Activité agropastorale | 5 (7,35 %) | 5 (38,46 %) | |
| Parcellaire | 5 (7,35 %) | - | |
| Exploitation agricole | 5 (7,35 %) | 2 (15,38 %) | |
| Voie | 4 (5,88 %) | 1 (1,47 %) | |
| Epannage mobilier | 3 (4,41 %) | - | |
| Habitat rural | 3 (4,41 %) | 1 (1,47 %) | |
| Atelier de poix | 2 (2,94 %) | - | |
| Vicus | 2 (2,94 %) | - | |
| Atelier indéterminé | 2 (2,94 %) | - | |
| Atelier de terre cuite architecturale | 2 (2,94 %) | - | |
| Habitat | 2 (2,94 %) | - | |
| Atelier de tissage | 1 (1,47 %) | - | |
| Puisard | 1 (1,47 %) | - | |
| Franchissement de cours d'eau | - | 1 (1,47 %) | |
| Totaux | 68 | 13 | 81 |

Tableau récapitulatif des interprétations fonctionnelles des occupations

Les interprétations fonctionnelles proposées ici sont issues des thésaurus des rapports d'opérations et sont donc directement liées à l'interprétation fournie par le responsable d'opération. On note une grande diversité dans les interprétations probablement le corolaire de la diversité des structures archéologiques mises au jour.

Dans la commune de Marmande (40)⁵⁰, la fouille a permis de mettre au jour un établissement rural occupé du I^{er} au V^e siècle, selon trois grandes phases d'occupation. Un bâtiment sur poteaux avec plan à pans coupés et deux nefs constituent le principal témoignage de la première occupation. Il s'agit probablement d'une succession de petits établissements ruraux. L'opération a permis une mise en évidence d'une pratique agricole vivrière et d'un élevage d'ovi-caprins. D'autres activités artisanales (tissage, métallurgie d'entretien) ont très probablement été effectuées à l'échelle domestique.

La typologie fonctionnelle du mobilier (fig. 4) :

| | Diagnostic | Fouille | Total |
|------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Indéterminée | 31 (45,58 %) | 6 (46,15 %) | 37 (45,67 %) |
| Amphore/dolium | 13 (19,11 %) | 4 (30,76 %) | 17 (20,98 %) |
| Aucun mobilier | 10 (14,70 %) | 1 (7,69 %) | 11 (13,58 %) |
| Vaisselle fine | 8 (11,76 %) | 1 (7,69 %) | 9 (11,11 %) |
| Petit mobilier/monnaie | 3 (4,41 %) | 1 (7,69 %) | 4 (4,93 %) |
| Autre | 3 (4,41 %) | - | 3 (3,70 %) |
| Totaux | 68 | 13 | 81 |

⁵⁰ Zénaïde Lecat, *Marmande, Picard Nord*, Rapport final d'opération, INRAP, 2010.

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques par typologie fonctionnelle du mobilier

En dépit d'un taux d'absence de renseignement élevé (45,67 %), les réponses apportées constituent une première hiérarchisation fonctionnelle du mobilier intéressante. Le mobilier de stockage arrive largement en première position dans la typologie fonctionnelle, alors que la vaisselle fine et le petit mobilier ne représentent que 16,04 % du total.

La hiérarchisation fonctionnelle de l'occupation gallo-romaine (fig. 10) :

| | Non renseigné | Habitat dispersé permanent | Habitat dépendant / temporaire | Domaine agricole | Etablissement artisanal | Annexe agraire | Habitat groupé | Total |
|--------------|-----------------|----------------------------|--------------------------------|------------------|-------------------------|----------------|----------------|-------|
| Diagnos-tics | 26 (38,23 %) | 10 (14,70 %) | 7 (10,29 %) | 12 (17,64 %) | 9 (13,23 %) | 2 (2,94 %) | 2 (2,94 %) | 68 |
| Fouilles | 4 (30,76 %) | 3 (23,07 %) | 6 (46,15 %) | - | - | - | - | 13 |
| Totaux | 30 (37,03 %) | 13 (16,04 %) | 13 (16,04 %) | 12 (14,91 %) | 9 (11,11 %) | 2 (2,46 %) | 2 (2,46 %) | 81 |

Tableau récapitulatif de répartition des opérations archéologiques par hiérarchie fonctionnelle

Les renseignements délivrés dans ce champ sont de la seule responsabilité de l'auteur de cette étude et reposent sur les données figurant dans le rapport de fouille puis intégrées au descripteur de site. Tout d'abord, il semble important de souligner la relative difficulté de proposer une interprétation fonctionnelle des résultats des opérations archéologiques (37,03 % de non renseigné). Il peut s'agir d'une difficulté inhérente aux vestiges mis au jour ou bien une difficulté à proposer une interprétation sur la base des données figurant dans le rapport d'opération, diagnostic et fouille. Peut-être en raison de la délicate distinction entre habitat permanent et temporaire, les deux typologies sont également représentées dans l'interprétation qui a été faite des opérations (16,06 % pour les diagnostics et les fouilles).

Nous pouvons ainsi tenter de décomposer les caractéristiques des différentes typologies fonctionnelles au regard des données chronologiques, du mobilier, des structures archéologiques.

Etablissement artisanal : Cette catégorie a été créée afin d'intégrer les opérations ayant mis au jour des ateliers ou des éléments probants d'activité de production artisanale. Comme nous l'avons vu dans le tableau sur les interprétations fonctionnelles de l'occupation, la métallurgie est l'activité artisanale la plus représentée. Viennent également la fabrication de la poix, de terre cuite architecturale et de tissage. Au total, 9 opérations sont concernées par cette catégorie fonctionnelle. Les différentes opérations offrent des caractéristiques communes assez nombreuses dont notamment une durée d'occupation assez brève, 2 siècles au maximum. Par ailleurs, l'ensemble des occupations débute au cours du I^{er} siècle ap. J.-C. Nous pouvons souligner la présence, dans le mobilier mis au jour, de vaisselle fine dans au moins deux opérations. Ainsi, la typologie fonctionnelle du mobilier ne semble pas être un critère discriminant exclusif pour

la hiérarchie fonctionnelle des sites. Enfin, la variété des structures archéologiques (fosse, foyer, fossé, trous de poteau...) est une caractéristique importante de cette catégorie fonctionnelle.

Domaine agricole : La catégorie correspondant au domaine agricole, 12 occurrences, regroupe des opérations pour lesquelles la durée d'occupation est assez variable (de 1 à 5 siècles), moins homogène que la catégorie précédente. On observe une forte proportion de sites ayant eu une occupation antérieure (75 %). Il faut également souligner la très faible variété fonctionnelle du mobilier mis au jour, quasi exclusivement constituée de vases de stockages. Les vestiges sont essentiellement composés de structures en creux mais également d'épandages de mobilier.

Habitat dépendant temporaire : Le corpus comprend 7 diagnostics et 6 fouilles préventives. La durée d'occupation est relativement courte, 1 à 2 siècles. On remarque l'absence de témoin d'activité artisanale et une pauvreté du mobilier archéologique. La seule catégorie fonctionnelle représentée concerne l'amphore/dolium. Dans la plupart des cas, la fonction de campement en lien avec l'agropastoralisme est l'interprétation retenue par les auteurs. Nous reviendrons plus loin dans le développement sur les enjeux liés à cette activité spécifique.

Habitat dispersé permanent : 10 diagnostics et 3 fouilles sont concernés par cette catégorie. Fort logiquement, la durée d'occupation est largement supérieure à la catégorie des habitats temporaires. La proportion de mobilier lié à la vaisselle fine et au petit mobilier est significative alors qu'elle était absente des précédentes catégories. La diversité règne également dans le domaine du mobilier archéologique et au sein de la typologie des structures. Les maçonneries sont systématiquement présentes. L'interprétation majoritaire retenue par les auteurs est celle de villa.

C) Les résultats des opérations de l'A65

Le projet de construction d'une ligne à grande vitesse Bordeaux / Toulouse et Bordeaux / Dax représente, pour la seule région Aquitaine, un linéaire cumulé d'environ 280 km en tracé neuf. A l'ouvrage ferroviaire proprement dit, s'ajouteront les zones d'emprunt de matériaux, les aires de chantier, les rétablissements de voirie...

Quelques chiffres

Les diagnostics ont porté sur un linéaire cumulé de 102 km et sur environ 80 ha d'aires d'emprunt. Il a consisté en la réalisation d'environ 7000 sondages.

Cela a donné lieu à la découverte de 44 sites, dont 29 ont donné lieu à des opérations de fouille pour une superficie cumulée d'environ 18 ha et 2 ont fait l'objet de mesures conservatoires.

Les opérations (diagnostics et fouilles) en phase terrain ont débuté en juillet 2007 pour s'achever en décembre 2009 ; elles furent suspendues durant le 1^{er} semestre 2008 en raison de l'instruction du dossier

CNP. Elles se sont donc déroulées en temps effectif sur une durée de 2 ans. Les diagnostics ont été assurés par l'INRAP, opérateur unique. Les fouilles ont été réparties entre l'INRAP (14 opérations) et 4 opérateurs privés (15 opérations). Le mobilier recueilli représente 900 caisses, soit un volume d'environ 30 m³ et un linéaire de rayonnage d'environ 150 ml.

Les résultats scientifiques

Les résultats obtenus lors des fouilles préventives de l'A65 permettent d'intégrer 10 opérations à notre corpus. La synthèse des données chronologiques s'établit comme suit :

| | Durée d'occupation | Date d'implantation | Date d'abandon |
|---------------|--------------------|---------------------|----------------|
| Indéterminée | 3 | 2 | 5 |
| 1 à 2 siècles | 5 | - | - |
| 4 à 5 siècles | 2 | - | - |
| Ier siècle | - | 8 | - |
| Ile siècle | - | - | - |
| IIIe siècle | - | - | 3 |
| IVe siècle | - | - | 1 |
| Ve siècle | - | - | - |
| VIe siècle | - | - | 1 |
| Totaux | 10 | 10 | 10 |

Tableau récapitulatif des chronologies des opérations de fouilles préventives de l'A65

Les résultats obtenus sont comparables à ceux des opérations de diagnostics confirmant ainsi la cohérence de l'échantillon retenu pour le corpus. Les implantations sont majoritaires au I^{er} siècle de notre ère alors que les abandons s'étalent un peu plus dans le temps. Nous remarquons une nouvelle fois que les dates d'abandon ne sont pas déterminées, même dans le cas d'une fouille, dans 50 % des cas.

| | Fouille |
|------------------------------------|---------|
| Indéterminée | 4 |
| Habitat dépendant et/ou temporaire | 5 |
| Habitat dispersé permanent | 1 |
| Totaux | 10 |

Tableau récapitulatif des hiérarchies fonctionnelles des opérations de fouilles préventives de l'A65

Les fouilles de l'A65 ont permis notamment d'enrichir le corpus du mobilier céramique antique comme nous l'évoquerons plus loin dans cette étude. Nous reviendrons également sur les habitats dépendants et/ou temporaires mis au jour dans le cadre d'un paragraphe consacré aux établissements agropastoraux.

Les travaux archéologiques conduits ont très notablement enrichi notre connaissance du monde rural du piémont pyrénéen et de la partie méridionale de l'Aquitaine. Par ailleurs, ce secteur est l'objet de nombreuses prospections aériennes et pédestres conduites notamment par l'Université de Pau et pays de

l'Adour. Dans ce contexte, une synthèse des résultats scientifiques des différentes opérations confrontés aux travaux universitaires, serait largement bénéfique pour notre connaissance du contexte rural antique. La mise en évidence de campements agropastoraux constitue par exemple un domaine de recherche pour lequel une telle synthèse apporterait des progrès certains.

III) Quelques axes de recherche

Le corpus des sites largement enrichi par le développement de l'archéologie préventive génère un processus d'accumulation des données. Cependant, il semble nécessaire de franchir le cap des études monographiques pour aboutir à l'élaboration d'un véritable programme de recherche d'archéologie des systèmes agraires. Se pose alors avec acuité la question de la collecte et de l'interprétation des données. Dans une telle perspective, des travaux de recherche ont associé géographes et archéologues afin d'aboutir à de nouvelles approches archéologiques des systèmes agraires et de l'habitat rural⁵¹. Les principaux résultats conduisent à concevoir un paysage agraire, entre habitat et structures agraires, complexe différent d'un territoire recouvert d'un semi de villae organisées chacune au sein d'un fundus mais des agglomérations, villages fermes et hameaux... Les études géoarchéologiques ont également profondément modifié notre connaissance du monde rural antique, partagé entre terres cultivées et terres incultes (hortus, ager, saltus, silva).

Ainsi, nous développerons ci-dessous quelques exemples de ces problématiques, issus des opérations appartenant au corpus de l'étude. Ils pourront servir de fondement pour de nouvelles préconisations qui seront intégrées aux cahiers des charges scientifiques des opérations d'archéologie préventive.

A) Détermination des établissements agro-pastoraux

Parmi les opérations archéologiques présentes dans le corpus, certaines semblent pouvoir être réunies dans une catégorie commune également développée dans les travaux de F. Réchin⁵². Il s'agit de sites antiques de superficie modeste, d'une faible durée d'occupation et interprétés comme des établissements précaires⁵³. Ces installations, notamment dans le contexte géographique du piémont pyrénéen, qualifiées de campements pastoraux, se caractérisent par l'emploi de matériaux légers et l'aspect rudimentaire de leur mise en oeuvre. On ne découvre aucune trace d'élévation en maçonnerie, peu ou pas de terre cuite architecturale et donc surmontés d'une couverture légère.

De plus, on remarque la présence récurrente de galets de quartzite calibrés, disposés à même le sol afin de maintenir hors d'eau les différents niveaux de sols. Les hypothèses fonctionnelles des structures à

■ ⁵¹ Raynaud 2003.

■ ⁵² Réchin 2000.

■ ⁵³ Yann Hanry, Billière, Lacaou-Terrain Forgues, Rapport final d'opération, HADES, 2010.

galets seront évoquées plus loin dans cette partie. De telles occupations sont associées à des structures de foyers en galets chauffés et parfois de fosses excavées pour le stockage des denrées. La plupart de ces sites sont installés en un point marquant du paysage, sur un microrelief, à proximité d'un ruisseau comme pour le diagnostic de Cazères-sur-l'Adour, La Gioule (40)⁵⁴. Enfin, leur chronologie d'occupation montre de profondes similitudes. Ils apparaissent entre la fin du second âge du Fer et la fin du I^{er} siècle de notre ère. Leur fonctionnement ne se prolonge pas au-delà du II^e siècle. Le site mis au jour dans le cadre du diagnostic sis dans la commune d'Argelos, Labarthe 3 (64) correspond à ce type d'établissement⁵⁵. L'opération a permis de mettre en évidence quelques structures en creux et des structures à galets. La découverte de mobilier céramique homogène daté du I^{er} siècle de notre ère, sans structuration lourde et pérenne des faits archéologiques, s'inscrit dans la problématique régionale des établissements ruraux et des activités agropastorales.

Comme nous l'avons précédemment signalé, les données réunies dans le cadre des travaux de l'A65 constituent un progrès notable dans notre connaissance de ce type d'occupation. Pour autant, l'absence de synthèse et de publication est largement dommageable pour la poursuite de la recherche dans ce domaine.

B) Le mobilier céramique

L'étude du mobilier céramique antique aquitain peut être évoquée brièvement depuis les premiers travaux de recherches de Santrot⁵⁶ relative aux céramiques communes d'Aquitaine, initiés dans la fin des années 70, jusqu'à la récente mise en place d'un PCR sur la céramique antique en Aquitaine.

Comme nous l'avons fait précédemment observé, le mobilier céramique gallo-romain mis au jour en contexte rural est essentiellement composé de céramique commune dont la datation ne permet pas une précision similaire à celle délivrée par la vaisselle fine comme la sigillée par exemple. Pour autant, les travaux récents tendent à préciser les délimitations chronologiques de circulation de certaines formes de céramique commune. En effet, a débuté en 2006, sous la direction de Corine Sanchez et Christophe Sireix, un projet collectif de recherche (PCR) intitulé « L'organisation des productions céramiques sur l'arc atlantique : l'exemple de l'Aquitaine romaine »⁵⁷ réunissant des spécialistes relevant des domaines de l'archéologie, géophysique, archéomagnétisme, géochimie et pétrographie. Les résultats, publiés en 2014, permettent de dresser un bilan sur les ateliers en Aquitaine, qualifier leurs productions, évaluer leurs diffusions et analyser leurs évolutions à l'époque romaine.

■ ⁵⁴ Sophie Defaye, *Cazères-sur-l'Adour, La Gioule*, Rapport final d'opération, INRAP, 2008.

■ ⁵⁵ Fabrice Marembert, Argelos, Labarthe 3, Rapport final d'opération, INRAP, 2008.

■ ⁵⁶ Santrot 1979.

■ ⁵⁷ Sanchez, Sireix 2007 et 2014.

L'aire géographique couverte par cette synthèse correspond à l'Aquitaine centrale qui comprend les territoires des Bituriges Vivisques, des Santons, des Pétrucos et des Nitiobroges (approximativement la Gironde, Charente-Maritime, Dordogne et Lot-et-Garonne). La détermination de cet espace correspond à l'identification d'une certaine uniformité dans les répertoires formels produits par des grands centres succédant aux nombreux sites de production datés du Second Âge du Fer.

Plusieurs opérations archéologiques intégrées au corpus ont été l'objet d'une étude céramologique. Elles permettent de faire ressortir un faciès commun qu'illustre une vaisselle nettement typée de productions non tournées, constituées de formes ouvertes qui composent la totalité du corpus : pots souvent destinés à la cuisson des aliments, et dans une proportion moindre, des bols. Le faciès ainsi reconstitué semble pouvoir être caractéristique d'un établissement rural antique.

Par ailleurs, les analyses de certains ensembles céramiques permettent d'aider à définir la fonction de l'établissement. Tout du moins, ces données participent à la détermination de la hiérarchie fonctionnelle. Lorsque le faciès céramique est fortement marqué par les traditions locales, cela contribue probablement à replacer certains types d'installations dans la série des sites agropastoraux (campement) identifiés notamment dans le sud de la région⁵⁸.

C) Les structures à galets

Plusieurs opérations ont livré des faits archéologiques nommés « structures à galets » et plus particulièrement lors des fouilles liées aux aménagements de l'A65. Ces structures sont parfois très nombreuses, 78 dans le cadre du diagnostic de Lanne de Bessoues / Les Areilles dans la commune d'Uzein (64), et prennent une forme plus ou moins denses et étendues. Les structures à galets sont composées essentiellement de quartzite et de quartz, auxquels peuvent être associés, dans une moindre mesure, des galets de schiste et quelques rares matériaux pyrénéens indéterminés. Les galets collectés sont de taille et de morphologie variables, et leur nombre et leur densité vont de quelques éléments dispersés jusqu'à des concentrations d'éléments formant des ensembles bien délimités. Les formes de ces structures sont multiples : la plupart ont un contour irrégulier, certaines sont linéaires (peut être en raison de phénomènes taphonomiques ultérieurs), d'autres arrondies, parfois avec une limite nette, tandis que d'autres présentent une zone de vide entre les éléments.

Plusieurs de ces structures sont composées d'éléments ayant chauffé. Certains galets semblent taillés ou utilisés (broyons, molettes, enclumes, nucléus), des fragments de meule en granite, en grès. Des ensembles ont livré des éclats de silex et des tessons de céramique.

■ ⁵⁸ Réchin 2000 et 2006, David Colonge, *Auriac, Duclos, Fouille préventive A65*, Rapport final d'opération, 2012.

Sur le plan fonctionnel, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle les galets ont pu être sélectionnés selon leur morphologie et/ou leur qualité pétrographique sur des affleurements de terrasses alluviales. Ils sont dans un second temps transportés puis agencés pour des actions mécaniques ou thermiques. Différentes tentatives de typologie ont été effectuées par les équipes de fouilles⁵⁹. Ainsi, il est envisageable de distinguer plusieurs catégories caractérisées par des concentrations de galets, parfois associées à du mobilier, plus ou moins organisées et par l'absence systématique de creusement.

Les foyers correspondent à des concentrations de galets dont le plan s'inscrit dans une forme quasiment carrée. Les galets sont jointifs et positionnés souvent sur au moins deux niveaux. Cette hypothèse a longtemps été écartée en raison de l'absence de traces de rubéfaction sur les galets et de charbons de bois dans le sédiment. Ce phénomène a été expliqué par une expérience conduite par F. Réchin sur une structure à galets, reconstituée. L'expérience démontre qu'une fois une année écoulée, toute trace d'activité a disparu suite aux lessivages successifs de la structure.

La fouille préventive qui s'est déroulée à Cazères-sur-l'Adour (40)⁶⁰ a permis de mettre en évidence des concentrations de galets plus ou moins organisées associées à un important corpus de mobilier de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle de notre ère. Les foyers rappellent les foyers néolithiques dits "polynésiens" et des dépotoirs où se concentrent l'essentiel des tessons de céramique.

Le second type est celui des calages de poteau qui correspond à des petites concentrations de galets plus ou moins circulaires. Elles correspondent aux calages des poteaux car aucune trace de creusement ou de comblement ne sont repérables. Le mobilier est rare dans ce type de structures à galets.

Les dépotoirs se caractérisent par des concentrations de mobilier parfois associées à des galets.

Par ailleurs, certains regroupements de galets peuvent évoquer des zones d'activités ou de dépôts d'outillages. Ils prennent la forme linéaire d'alignements plus ou moins continus, de dimensions variables. Il s'agit également de concentrations ovalaires qui regroupent des amas de galets plus ou moins réguliers qui pourraient correspondre à des structures démantelées.

Enfin, dans le cas du site de Miossens-Lanusse (64), l'auteur retient deux hypothèses fonctionnelles pour les structures à galets en lien avec l'environnement et notamment la proximité d'un ruisseau, Tauzia :

- structures servant pour la stabilisation du ruisseau afin de faciliter l'abreuvement des troupeaux,
- structures de franchissement du ruisseau à gué par des cheminements de galets.

■ ⁵⁹ Vanessa Elizagoyen, *Uzein, Lanne de Bessoues / Les Arreilles*, Rapport final d'opération, INRAP, 2009. Aurélien Sartou, *Aire-sur-l'Adour, Peyran*, Rapport final d'opération, INRAP, 2009.

■ ⁶⁰ Claire Pesenti, *Cazères-sur-l'Adour, La Gioule*, Rapport final d'opération, INRAP, 2010.

La datation protohistorique, et dans certains cas néolithique, de ces structures à longtemps été l'unique suggérée mais les découvertes récentes tendent à confirmer l'utilisation des structures à galets durant l'Antiquité.

IV) Des outils pour l'étude du monde rural antique

Parmi les objectifs initiaux, figurait notamment la mise en place d'éléments techniques pouvant accompagner d'une part les cahiers des charges des diagnostics mais également ceux des fouilles archéologiques préventives. Pour ce faire, quelques pistes sont ici évoquées. Elles devront bien entendu faire l'objet d'échanges avec les agents prescripteurs afin de rendre opérationnels les différents points évoqués. Dans ce contexte et suite à l'étude réalisée, quelques domaines d'actions peuvent être envisagés dans la perspective de réalisation de cahiers des charges pour opérations d'archéologie préventive.

A) L'utilisation du SIG dans l'étude de l'occupation du sol

Dans le cadre de ce travail scientifique, la base de données Patriarce a été sollicitée à double titre. Tout d'abord, une consultation de la base a été faite pour déterminer le nombre d'occurrences sur la thématique retenue pour cette étude. A l'intérieur du champ chronologique, Patriarce peut être consultée selon trois critères : Gallo-Romain, Haut-Empire et Bas-Empire. Le champ vestige concerne quatre types de recherches : occupation, villa, parcellaire, exploitation agricole et ferme. En croisant le champ chronologie et celui des vestiges nous obtenons les résultats suivants :

| | Gallo-Romain | Haut-Empire | Bas-Empire |
|-----------------------|--------------|-------------|------------|
| Occupation | 1951 | 375 | 200 |
| Villa | 395 | 75 | 77 |
| Parcellaire | 7 | 2 | 1 |
| Exploitation agricole | 24 | 10 | 3 |
| Ferme | 6 | 2 | 0 |

La quantité d'occurrences concernant l'occupation recouvre le contexte rural aussi bien qu'urbain. Un nécessaire tri des opérations pourrait amener à réduire notablement le nombre d'entités archéologiques. La très faible quantité de réponses aux interrogations « exploitation agricole » et « ferme » confirme la difficulté à interpréter un site archéologique et à l'intégrer dans un thésaurus. Le terme « villa » est souvent utilisé de manière générique pour toute occupation rurale révélant du mobilier archéologique pouvant être qualifié de « luxueux ». Comme nous l'avons vu, il s'agit là d'une surinterprétation de cette terminologie.

La carte archéologique intègre les résultats des fouilles et des prospections, pédestres ou aériennes dans un système d'information géographique (SIG) dans la base de données. Cependant, l'état actuel de la base de données Patriarche ne permet pas l'accomplissement des missions de recherche qui consisteraient à interroger les données selon de multiples champs et à les intégrer à des fonds cartographiques divers allant de la carte IGN 1/25 000^e au cadastre récent ou ancien.

1. Le SIG dans l'étude des campagnes antiques

Depuis une quinzaine d'années, la pratique de l'analyse spatiale et l'usage des systèmes d'informations géographiques se sont largement développés en archéologie. Parmi les nombreuses applications, celles mises en oeuvre à l'échelle des sites se sont largement étendues, notamment en contexte urbain, dans une double perspective de gestion patrimoniale mais également pour la reconstitution des plans de villes anciennes et de leur évolution spatiale⁶¹.

L'analyse, le croisement et la cartographie des données géographiquement référencées ont permis de questionner différemment les sources documentaires et archéologiques. Les potentialités des SIG ont été également sollicitées pour l'étude des modalités d'évolution de l'occupation du sol à partir de l'analyse comparée des plans anciens préalablement vectorisés et géo-référencés⁶².

Dans le cadre de la recherche engagée sur la métrologie agraire antique⁶³, d'autres études se sont intéressées, à partir du filtrage angulaire des plans parcellaires anciens, à la recherche d'éventuelle rémanence dans le paysage moderne d'orientations cohérentes avec celles d'infrastructures connues d'époque romaine (réseau viaire, aqueduc, ensembles monumentaux, fossés parcellaires....) ou avec celles structurant le territoire antique⁶⁴.

2. Une possible confrontation des données archéologiques et géographiques

A l'aide d'un système d'information géographique, les données archéologiques peuvent notamment être confrontées aux données pédologiques et géologiques. Selon les résultats des études récentes⁶⁵, l'environnement des exploitations antiques regroupe généralement des types de sols variés et complémentaires qui indiqueraient des pratiques agricoles combinant culture et élevage, complétant ainsi l'image que donnent les diagrammes pollinique.

Ainsi, même si les résultats ne permettent pas encore de se prononcer sur la part respective des activités agropastorales, ni sur le fonctionnement précis des domaines, les sites répertoriés dans la présente étude enrichissent le corpus de sites ruraux

■ ⁶¹ Lorho 2005.

■ ⁶² Ghazzi *et al.* 2005, Poirier 2010, Thivet *et al.* 2009.

■ ⁶³ Charrat *et al.* 1992, Jung 2003.

■ ⁶⁴ Aubry 2003.

■ ⁶⁵ Batardy *et al.* 2001, Maussion *et al.* 2003, Gandini 2006.

géomorphologiquement caractérisés et localisés avec précision. Cela devrait permettre d'affiner l'information par rapport à la typologie et à la chronologie des bâtiments ruraux, et de tenter des comparaisons à l'échelle des différents régions naturelles comme à l'échelle interrégionale.

B) Archéologie des paysages et des structures agraires

Les études concernant l'histoire des paysages intègrent des données archéologiques, paléontologiques et morpho-pédologiques (palynologie, malacologie, anthracologie, phytolithes, carpologie, micromorphologie des sols). Les analyses des bois fossiles, de charbons de bois, des macrorestes et de pollens apportent des indications sur la végétation, la taille et la forme des constituants des sédiments renseignent quant à eux sur les processus d'érosion qui les a mis en place.

L'utilisation accrue des études paléo-environnementales permet d'accéder à la connaissance des principales productions agricoles : oléiculture, viticulture, céréaliculture, élevage. Elle permet également de mieux interpréter et comprendre les grands aménagements hydrauliques. Les études géomorphologiques quant à elles, doivent être utilisées pour définir l'extension et les caractéristiques des terroirs cultivés. Les deux types de recherches réunies engendrent un élargissement de la notion de site archéologique. Nous pourrions multiplier les exemples d'utilisation de ces méthodes notamment sur les tracés linéaires d'importance qui peuvent servir pour la mise au point de méthodologie d'étude d'enfouissement des structures en creux ou de leur destruction par l'érosion.

Les nouvelles approches ici évoquées seraient susceptibles de mettre en évidence des enjeux scientifiques novateurs pour la connaissance du monde rural gallo-romain. La fugacité des vestiges ne doit pas constituer un obstacle à cette ambition car elle est précisément signe de la nature de ce type d'installation.

C) La carto-photo-interprétation

Depuis les années 80, la cartographie sur le plan cadastral antique fait l'objet d'intenses recherches archéologiques. La carto et photo-interprétation ont démontré, dans certaines régions, la pérennité de l'influence de la centuriation romaine dans la voirie et le parcellaire agraire et ont permis d'identifier des axes fossiles de la centuriation. Les opérations archéologiques suscitées par le projet TGV Méditerranée ont offert l'opportunité de retrouver les vestiges enfouis des aménagements agraires effectués dans le cadre de la centuriation, et d'étudier leur évolution avant leur abandon et leur scellement par les alluvions et les colluvions⁶⁶. Ces travaux prouvent que des efforts importants ont été déployés depuis le Haut-Empire pour drainer les sols à tendance hydromorphe

■ ⁶⁶ Favory et Fiches 1994.

et accélérer l'évacuation des eaux superficielles dans les secteurs déprimés et dans les sols à drainage moyen ou médiocre⁶⁷.

Rappelons l'importance du SIG dans le cadre d'une étude de paysage car il permet d'associer plusieurs couches de données. Dans le cadre de recherches cartographiques, il s'agit de réaliser une base de données géoréférencées des plans anciens qui doit permettre de développer les problématiques suivantes : occupation du sol à une date précise, l'état du site à une époque déterminée, évolution de l'hydrographie, étude des formes parcellaires pouvant pérenniser l'emprise des monuments antiques ou bien encore la trame viaire. A ce titre, le cadastre napoléonien semble plus fiable que les plans terriers en raison de la triangulation qui a été mise en place lors de sa réalisation.

Conclusion

Pour rappel, les objectifs de cette étude étaient triples : dresser un tableau succinct des problématiques actuelles autour du monde rural gallo-romain, développer un descripteur de site puis y intégrer un corpus d'opérations d'archéologie préventive, et enfin, énoncer des premières propositions de préconisations scientifiques dans le cadre des missions de prescription archéologique du service régional de l'archéologie.

Les différents éléments réunis au sein de ce bref travail incitent notamment à développer, grâce à l'archéologie préventive, une archéologie du paysage pour laquelle l'étude des structures en creux et du mobilier archéologique constitue une des composantes. Pour atteindre cet objectif, la réalisation des diagnostics est une première étape dans l'acquisition des données et la mise en oeuvre des problématiques générales du monde rural gallo-romain : étude géomorphologique, typologie des structures, évolution de la topographie, rapport au paysage actuel. La fouille préventive devient également un moyen de répondre aux problématiques plus spécifiques du territoire concerné par l'opération archéologique grâce notamment à la réalisation d'un cahier des charges scientifiques des Services régionaux de l'archéologie.

Comme le souligne cette étude, l'archéologie préventive permet d'engager des recherches hors site c'est-à-dire des paysages, des parcellaires, des champs... contribuant ainsi à l'amélioration de notre connaissance du monde rural gallo-romain notamment grâce à l'exploitation des SIG, dans une perspective d'analyse spatiale en facilitant l'exploration et la création de nouveaux types de données⁶⁸. Dans ce contexte, nous ne pouvons que déplorer l'obsolescence du système Patriarche largement sous-dimensionné pour répondre à de telles exigences.

On observe un décalage entre les données issues de la base Patriarche et le corpus présenté. Certes,

ce dernier repose sur une faible quantité d'opérations mais, grâce à une analyse plus fine des vestiges, il révèle une grande variété dans la nature des occupations (habitat temporaire/habitat permanent, annexe agricole, établissement artisanal) dont ne rendent pas compte les données issues de la base Patriarche. Cette distinction tient essentiellement au fait que le thésaurus de la base de données ne permet pas de distinctions fonctionnelles aussi précises.

Une telle étude offre l'opportunité de questionner autrement les vestiges archéologiques. Les recherches géoarchéologiques et paléo-écologiques conduites hors site nous permettent d'appréhender le cœur de l'ager ou la marge dans le saltus ou la silva, des terroirs cultivés. Etudier la relation homme/milieu à l'écart des zones largement anthropisées que sont les secteurs d'habitat des sites archéologiques permet également de revisiter la notion de site⁶⁹. L'acquisition des connaissances sur les productions agricoles, l'économie rurale, l'histoire et la fonction des parcellaires sont largement envisageables dans le cadre du préventif. Il faut associer ces recherches de terrain à la carto-photo-interprétation afin de conférer au diagnostic des problématiques supplémentaires autres que la reconnaissance des sites archéologiques créant ainsi un véritable moment d'étude de l'espace inter-site : traitement des limites agraires isolées, observations sur les morphogénèses, sondages profonds pour la reconnaissance de la dynamique sédimentaire.

Des liens pourraient ainsi être établis avec les résultats des vastes programmes de prospections thématiques tels que ceux mis en oeuvre dans les cités d'Auch, Eauze et de Lectoure⁷⁰.

Ainsi, malgré l'enrichissement du corpus par l'archéologie préventive tel qu'il a pu être mis en évidence dans la présente étude, le processus d'accumulation des données ne suffit plus, il reste à franchir le seuil des études systémiques pour aboutir à l'élaboration d'un programme d'archéologie agraire en utilisant les techniques récentes de la recherche archéologique (paléoenvironnements, SIG). Les cahiers des charges scientifiques peuvent être étoffés par l'intermédiaire de demandes d'études nouvelles comme la carto-photo interprétation pour les diagnostics, ou bien les études paléo-environnementales systématiques pour les structures fossoyées de types parcellaires. Les dysfonctionnements de la base Patriarche sont un frein pour la nécessaire mise en place de travaux de recherche sur les campagnes durant l'Antiquité. Le programme de recherche sur l'habitat, initié par C. Petit-Aupert, devrait trouver son parallèle dans le domaine des pratiques agraires et des systèmes d'exploitation.

Rappelons que le rapport de diagnostic n'est pas uniquement un document qui atteste de la présence ou de l'absence de vestiges, qui les caractérise et les dates le cas échéant. Il est un outil aux multiples fonctions. D'abord scientifique car il est souvent la première étape, voire la seule, à la connaissance

■ ⁶⁷ Odier (T.), *Habitats, sols et cadastres dans le Tricastin*, in Favory, Fiches 1994, p. 73-107.

■ ⁶⁸ Thivet et al. 2009.

■ ⁶⁹ Leveau 1998.

■ ⁷⁰ Colleoni 2013.

d'un secteur d'un territoire. Il peut initier ou compléter des programmes de recherches plus vastes. Ensuite, il constitue une source d'information concernant les éléments naturels : pédologie, géomorphologie, géologie et en même temps une entrée pour des études paléoenvironnementales. Enfin, au-delà du bilan scientifique régional, qui constitue une étape primordiale de la publication de l'ensemble des résultats dans une région, un travail transversal de publication devrait être développé sur la base des données issues de l'archéologie préventive.

Maurel Léopold

Bibliographie

- Ouvrages et articles généraux
- Batardy et al. 2003 : BATARDY (C.), BUCHSENSCHUTZ (O.) et GANDINI (C.) : " Le Berry antique, SIG et environnement ", in FAVORY (F.) et VIGNOT (A.) 2003, p. 339-356.
 - Bayard et Collart 1996 : BAYARD (D.) et COLLART (J.-L.) – De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule. Revue Archéologique de Picardie, N° spécial 11, Amiens.
 - Ben Redjeb et al. 2005 : BEN REDJEB (T.), DUVETTE (L.) et QUEREL (P.) – " Les campagnes antiques : bilans et perspectives ", in La recherche archéologique en Picardie : bilans et perspectives, Journées d'étude (Amiens, 21-22 mars 2005), Revue Archéologique de Picardie, 3/4 p. 177-222.
 - Bertonce llo 1999 : BERTONCELLO (F.) – Le peuplement de la basse vallée de l'Argens et de ses marges (Var), de la fin de l'Âge du Fer à la fin de l'Antiquité. Thèse de doctorat. Université Aix-Marseille I, 3 volumes.
 - Brunaux et Méné l 1997 : BRUNAUX (J.-L.) et MENIEL (P.) – La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e siècle av. J.-C., Paris, DAF 64.
 - Carpentier et Le Gaillard 2011 : CARPENTIER (V.) – " Présentation des apports scientifiques par thème. Les paléoenvironnements régionaux du I^{er} au V^e siècles ap. J.-C. : LE GAILLARD (L.) – " Les exploitations agricoles ", in Bilan de la Recherche Archéologique 1984-2004, Vol II, Antiquité. Basse-Normandie, Bilan Scientifique, DRAC/SRA Basse-Normandie, Caen, p. 40-44 et 58-75.
 - Charraut et al. 1992 : CHARRAUT (D.), FAVORY (F.), RAYNAUD (C.) et al. – " Paysages rythmés : recherche sur l'empreinte des mesures antiques dans le parcellaire agricole languedocien ", Mappemonde, 3/92, p. 28-33.
 - Chopelain 2003 : CHOPELAIN (P.) – " De la villa au village (Ve – XIII^e siècles) : le processus d'agglomération des habitats du premier Moyen Âge dans la région dijonnaise d'après les données récentes ", in Burgondes, Francs, Alamans et Romains, Besançon.
 - Collart 1996 : COLLART (J.-L.) – " La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce " in BAYARD (D.) et COLLART (J.-L.), De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule. Revue Archéologique de Picardie, N° spécial 11, Amiens, p. 121-156.
 - Collectif 2000 : " La modélisation des systèmes de peuplement : débat à propos d'un ouvrage récent : Des oppida aux métropoles. ", Les petits cahiers d'Anatole, n°6, publication en ligne du L.A.T., université de Tours.
 - Colloque AGER VIII 2009 : Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques, Toulouse, 22-24 mars 2008.
 - Congès et Leveau 2005 : CONGES (G.) et LEVEAU (P.) – " La campagne à l'époque romaine ", in : DELESTRE (X.) (dir.), 15 ans d'Archéologie en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Édusud, Aix, p. 98-109.
 - Delaplace 2005 : DELAPLACE (C.) – Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e - IX^e siècles), Paris.
 - Durand-Dastes et al. 1998 : DURAND-DASTES (F.), FAVORY (F.), FICHES (J.-L.), MATHIAN (H.), PUMAIN (D.), RAYNAUD (C.), SANDERS (L.) – Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône. Anthropos, Coll. Villes, Paris.
 - Favory et al. 1987 : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.), GIRARDOT (J.-F.)
 - Favory et Fiches 1994 : FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) – Les campagnes de la France méditerranéenne dans l'Antiquité et le Haut Moyen-Âge - Études microrégionales, DAF 42, Paris.
 - Favory et al. 1999a : FAVORY (F.), GIRARDOT (J.-J.), NUNINGER (L.), TOURNEUX (F.-P.) – " ARCHAEOEMES II : une étude de la dynamique de l'habitat rural en France méridionale, dans la longue durée (800 av. J.-C. – 1600 ap. J.-C.) ", in Bulletin de liaison AGER.
 - Favory et al. 1999b : FAVORY (F.), MATHIAN (H.), PUMAIN (D.), RAYNAUD (C.), SANDERS (L.) – " Système de peuplement et réseaux d'habitat dans l'Antiquité et le Moyen Âge en Languedoc oriental ", in L'habitat, source d'interprétation de l'organisation et de la complexité sociale en Archéologie (XIX Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes), Antibes.
 - Favory et Vignot 2003 : FAVORY (F.) et VIGNOT (A.) – Actualité de la recherche en Histoire et Archéologie agraire. Presses Universitaires de France, Besançon.
 - Ferdière 1988 : FERDIÈRE (A.) – Les campagnes en Gaule romaine, Errance, Paris, 2 vol.
 - Ferdière 2000 : FERDIÈRE (A.) – " Voyages à travers les campagnes de la Gaule Romaine - IX^e ", Revue Archéologique du Centre de la France, 39, p. 251-258.
 - Ferdière 2005 : FERDIÈRE (A.) – " L'artisanat en Gaule romaine ", SFECAG, Actes du congrès de Blois, 2005.
 - Ferdière et al. 2006 : FERDIÈRE (A.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.), MENEIL (P.), NISSEN-JAUBERT (A.) – Histoire de l'agriculture en Gaule, Paris.
 - Fernandez Ochoa et al. 2008 : FERNADEZ OCHOA (C.), GARCIA-ENTERO (V.) et SENDINO (F. G.) (dir.) – Las villas tardoromanas en el occidente del Imperio : arquitectura y foncion, Actes IV^e Coll. Internat. d'Archéologie (Gijón), Trea, Gijón.
 - Feugère et al. 1998 : FEUGÈRE (M.), PASSELAC (M.), PELLECUER (C.) et GARMY (P.) – " Signes de romanisation ", Revue Archéologique de Narbonnaise, 31, p. 299-353.
 - Fiches 1996 : FICHES (J.-L.) – Le III^e siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire, Sophia Antipolis.
 - Garmy et Leveau 2002 : GARMY (P.), LEVEAU (P.) – " Dossier Villa et Vicus en Gaule Narbonnaise ", Revue Archéologique de Narbonnaise 35, p. 1-317.
 - Ghozi et al. 2005 : GHOZI (F.), DAVTIAN (G.), TOMASSIN (P.) – " Utilisation d'un SIG pour l'étude d'un cadastre napoléonien : exemple des hameaux de Barels, commune de Guillaumes (Alpes-Maritimes) ", in BERGER (J.-F.), BERTONCELLO (F.) et al. – Temps et espaces de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie, Actes des XX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, p. 263-267.
 - Gros 2001 : GROS (P.) – L'architecture romaine du début du III^e s. av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, t.2, Maisons, palais, villas et tombeaux, Picard, Paris.
 - Jung 2003 : JUNG (C.) – " Métrologie du cadastre B d'Orange : de la caractérisation du milieu aux traitements numériques : métrologie agricole antique et médiévale ", in Actes de la table ronde d'Avignon, 1998, Besançon, p. 67-82.
 - Leveau et al. 2008 : LEVEAU (P.), BUFFAT (L.) – " Les bâtiments agricoles et l'architecture des villas de la fin de l'Antiquité ", in Fernandez Ochoa et al. 2008, p. 133-165.
 - Leveau et al. 1999 : LEVEAU (P.), GROS (P.), TREMENT (F.) – " La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa ", in ANTOINE 1999, p. 287-302.
 - Lorho 2005 : LORHO (T.) – " Méthodologie et développement d'un SIG pour la gestion des données archéologiques en milieu urbain : le module SIGUR ", in BERGER (J.-F.), BERTONCELLO (F.) et al. – Temps et espaces de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie, Actes des XX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, p. 199-208.
 - Nuninger 2002 : NUNINGER (L.) – Peuplement et territoires protohistoriques du VIII^e au I^{er} siècle av. J.-C. En Languedoc oriental (Gard-Hérault). Thèse, Université de Franche-Comté.
 - Ouzouliás 2006 : OUZOULIAS (P.) – L'économie agricole de la Gaule : aperçus historiographiques et perspectives archéologiques, Thèse de l'université de Franche-Comté.
 - Ouzalias et al. 2001 : OUZALIAS (P.), PELLECUER (C.), RAYNAUD (C.), VAN OSSEL (P.), GARMY (P.) – Les campagnes de la Gaule à la fin de l'Antiquité, Actes du colloque de Montpellier, Antibes.
 - Poirier 2010 : POIRIER (N.) – Un espace rural à la loupe. Paysage, peuplement et territoires en Berry de la préhistoire à nos jours.
 - Raynaud 2003 : RAYNAUD (C.) – " Les systèmes agraires antiques : quelle approche archéologiques ? ", in Revue Archéologique de Picardie, N° 1-2, p. 281-298.
 - Robert 2012 : ROBERT (S.) – " Une vision renouvelée de la dynamique forme-société entre archéologie et géographie ", in L'Espace géographique, Tome 41, p. 310-323.
 - Roth-Zehner et Thomann 2006 : ROTH-ZEHNER (M.) – " Les villae gallo-romaines " ; THOMANN (E.) – " L'occupation rurale antique et son fonctionnement économique : l'exemple de la vallée de la Sarre " in Périodes historiques, Bilan Scientifique, DRAC/SRA Alsace, Strasbourg, p. 43-48 et p. 49-56.
 - Suméra et Trial (2008) : SUMERA (F.) et TRIAL (F.) - " Antiquité : espace rural ", in Bilan scientifique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur 1995-2005, Bilan scientifique, DRAC/SRA Provence-Alpes-Côte d'Azur, Aix-en-Provence.
 - Thivet et al. 2009 : THIVET (M.), BOSSUET (G.), MOUGIN (P.) – " Mise en évidence de l'impact de l'occupation antique dans la morphogénèse d'un paysage de fond de vallée ", Revue archéologique de l'Est, 58, p. 417-437.

- Trément 2002 : TREMENT (F.) – " Le peuplement des campagnes d'Auvergne à l'époque romaine ", in MARTIN (D.) (dir.) – L'identité de l'Auvergne. Mythe ou réalité historique. Essai sur une histoire de l'Auvergne des origines à nos jours, Nonette, p. 83-112.
- Van der Leeuw 1998 : VAN DER LEEUW (S.) dir. – The ARCHAEMEDES Project. Understanding the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean basin. Research results. European Communities, Luxembourg.
- Van der Leeuw et al 2003: VAN DER LEEUW (S.), FAVORY (F.), FICHES (J.-L.) – Archéologie et systèmes socio-environnementaux. Etudes multiscalaire sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes. CRA – Monographies, 27, CNRS Editions, Paris.
- Varennes 2010 : VARENNES (G.) – " Antiquité. Auvergne. Formes de l'habitat, peuplement et occupation du sol ", in Journées d'études sur l'Antiquité (Clermont-Ferrand, 9 décembre 2005), Bilan Scientifique, DRAC/SRA Auvergne, Clermont-Ferrand, p. 196-202.
- Zadora-Rio 2008 : ZADORA-RIO (E.) – Des paroisses de Touraine aux communes d'Indre-et-Loire. La transformation des territoires, Tours.

Ouvrages et articles sur le monde rural gallo-romain en Aquitaine

- Balmelle et al. 2001 : BALMELLE (C.), PETIT-AUPERT (C.) et VERGAIN (P.) – " Les campagnes de la Gaule du Sud-Ouest aux IVe et Ve siècles ", in OUZOULIAS et al. 2001, p. 201-224.
- Balmelle, Barraud et al. 2001 : BALMELLE (C.), BARRAUD (D.) et al. – " La viticulture antique en Aquitaine ", Gallia n°58, Paris, p.129-164.
- Balmelle 2001 : BALEMELLE (C.) – Les demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule, Paris-Bordeaux.
- Bats et BUI THI MAI 1984 : BATS (M.), BUI THI MAI – " Une étude pollinique aux origines de Beneharnum gallo-romain (Lescar, Pyrénées-Atlantiques) ", Aquitania, II, p. 269-275.
- Berthe et Cursente 2000 : BERTE (M.) et CURSENTE (B.) – Villages Pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne, Toulouse CNRS, Université de Toulouse Le Mirail.
- Bost 2012 : BOST (J.-P.) – L'eau : usages, risques et représentations dans le Sud-Ouest de la Gaule et le Nord de la péninsule Ibérique, de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive (IIe siècle a.C. – IVe siècle p.C.), Aquitania suppl. 21, Bordeaux.
- Bost et al. 2003 : BOST (J.-P.), RODDAZ (M.) et TASSAUX (F.) - Itinéraires de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin, Ausonius Editions, Mémoires, Bordeaux.
- Bost et al. 2003 : BOST (J.-P.), TRANOY (L.) et REMY (B.) – " Chronique gallo-romaine, Province d'Aquitaine ", Revue des Études Anciennes, 105, 2, p. 600-649.
- Bouet (2015) : BOUET (A.) – La Gaule aquitaine, Bordeaux.
- Bouet et Verdin (2005) : BOUET (A.) et VERDIN (F.) – Territoires et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge. Mélanges offerts à Philippe Leveau, Ausonius Mémoires 16, Bordeaux.
- Boutouille 2011 : BOUTOUILLE (F.), BARRAUD (D.), PIAT (J.-L.) dir. – Saint-Emilion au Moyen Âge. Fabrique d'une ville médiévale, Bordeaux, Aquitania supplément n°24.
- Boyrie-Fénié 1994 : BOYRIE-FENIE (B.) – Carte archéologique de la Gaule, Les Landes, Bordeaux.
- Callegarin et al. 2005 : CALLEGARIN (L.), DARKLES (C.) et RECHIN (F.) – " La villa romaine de l'Arribéra deux Gleisars à Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) ", l'Archéologue 78, juin-juillet 2005, p. 15-18.
- Catalogue Poitiers 1989 : Romains et barbares entre Loire et Gironde IVe-Xe s., catalogue d'exposition du musée Sainte Croix 6 octobre 1989-28 février 1990, Poitiers 1989.
- Chopin 2005 : CHOPIN (J.-F.) – " Les tertres du quartier Mirassou (Lons) et le site du vallon de Mohédan (Billère) ", in Réchin et Barraud 2005, p. 73-88.
- Colin 2008 : COLIN (M.-G.) – Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées, IVe – Xe siècles, Carcassonne.
- Collectif Aquitania 1992 : Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et archéologie, Actes du 2e colloque Aquitania (Bordeaux 13-15 septembre 1990), Supplément n°6, Bordeaux.
- Collectif Aquitania 2005 : L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque Julio-Claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux. Actes colloque Aquitania (Saintes 11-13 septembre 2003), Supplément n°13 à Aquitania, Bordeaux.
- Colleoni, Petit-Aupert, Sillières avec la collaboration de Arlandes, Rigou et Sévègnes 2013 : COLLEONI (F.), PETIT-AUPERT (C.), SILLIERES (P.) – " Paysages ruraux et formes de mise en valeur des campagnes en Aquitaine méridionale (cités d'Auch, d'Eauze et de Lectoure) ", in Fiches J.-L., R. Planamalart et V. Revilla Calvo dir., Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain, Gallia et Hispania, Actes du XIe colloque AGER, Barcelone, 25-27 mars 2010 Montpellier.
- Doulan 2014 : DOULAN (C.) – Carte archéologique de la Gaule, Bordeaux, Bordeaux.
- Enjalbert 1961 : ENJALBERT (H.) – Les pays aquitains : le modelé et les sols, Bordeaux.
- Etienne 1971 : ETIENNE (R.) – " Apprentissages et épanouissements de la romanisation ", in Higounet 1971, p. 65-127.
- Fabre 2000 : FABRE (G.), PLANA (R.) et RECHIN (F.) – Organisation des espaces antiques : entre nature et histoire, Biarritz, Atlantica.
- Fagès 1995 : FAGES (B.) – Carte archéologique de la Gaule, Les Landes, Bordeaux.
- Fouet 1969 : FOUET (G.) – La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne), Gallia, XXe supplément, Paris, CNRS.
- Gaillard 1997 : GAILLARD (H.) – Carte archéologique de la Gaule, La Dordogne, Bordeaux.
- Galop 1998 : GALOP (D.) – La forêt, l'homme et le troupeau dans les Pyrénées. 6000 ans d'histoire de l'environnement entre Garonne et Pyrénées, Toulouse, P.U.M.
- Higounet 1971 : HIGOUNET (C.) – Histoire de l'Aquitaine.
- Lauffray et al. 1973 : LAUFFRAY (J.), SCHREYECK (J.), DUPRE (N.) – " Les établissements et les villas gallo-romains de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) ", Gallia, 31, p. 123-155.
- Laüt et al. 2005 : LAÜT (L.), PETIT-AUPERT (C.) et VERGAIN (Ph.) – " Paysages et structures agraires en Aquitaine au début de l'Empire, quelques exemples régionaux ", in Aquitaine... 2005, p. 329-364.
- Laüt 1992 : LAÜT (L.) – " L'habitat rural dans le Vic-Bilh. Prospections dans le canton de Garlin, Lembeye, Théze, dans les Pyrénées-Atlantiques ", Aquitania, X.
- Leveau 2005 : LEVEAU (Ph.) – " Les campagnes d'Aquitaine ", in Aquitaine... 2005, p. 307-316.
- Marian 2008 : MARIAN (J.) – " La demeure aristocratique de Loupiac (Gironde). Une évolution architecturale complexe entre la première moitié du Ier siècle p.C. et le haut Moyen Âge ", Aquitania, 24, p.155-171.
- Maurin et al. 1992 : MAURIN (L.), BOST (J.-P.), RODDAZ (J.-M.) – Les Racines de l'Aquitaine. Vingt siècles d'histoire d'une région. Vers 1000 avant J.-C. vers 1000 J.-C., Bordeaux.
- Petit et Sillières 1992 : PETIT (C.) et SILLIERES (P.) – " Lecture ", in Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule, Histoire et Archéologie : Actes du 2e colloque Aquitania, Bordeaux, 13-15 septembre 1990, Aquitania Suppl. 6, Bordeaux, 99-106.
- Petit-Aupert et Sillières 2003 : PETIT-AUPERT (C.), SILLIERES (P.), (dir.) – Lestagnac, un chai gallo-romain. La viticulture en Gascogne antique, catalogue d'exposition août-octobre 2003, Centre Patrimonial Départemental, abbaye de Flaran (Gers), Valence-sur-Baise.
- Pujol 2008 : PUJOL (G.) – " Les céramiques de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère : apport à l'histoire économique et sociale de Beneharnum ", in RECHIN F., BARRAUD D. – Lescar-Beneharnum, villa antique entre Pyrénées et Aquitaine. Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, hors série n° 3, p. 275-299.
- Réchin et al. 2006 : RECHIN (F.) sous la dir. – Nouveaux regards sur les villae d'Aquitaine : bâtiments de vie et d'exploitation, domaines et postérités médiévales, Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, Hors-série n°2.
- Réchin 2006 : RECHIN (F.) – " Réflexions sur l'approche archéologique de l'élevage transhumant dans les Pyrénées occidentales et l'Aquitaine méridionale à l'époque romaine ", in JOURDAIN-ANNEQUIN C. et DUCLOS J.-C. dir – Aux origines de la transhumance. Les Alpes et la vie pastorale d'hier à aujourd'hui, p. 255-278.
- Réchin et Barraud 2005 : RECHIN (F.), BARRAUD (D.) – " Lescar – Beneharnum Ville antique entre Pyrénées et Aquitaine, Actes du colloque tenu à Lescar les 14 et 15 janvier 2005 ", Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes, H.S. n°3.
- Réchin et al. 2004 : RECHIN (F.) et PLANA-MALLART (R.) – " L'étude d'un territoire béarnais : occupation du sol et formes de l'habitat rural à l'époque romaine (canton de Théze, Pyrénées-Atlantiques) ", Aquitania, 20, 2004, p. 221-257.
- Réchin 2000 : RECHIN (F.) – " Établissements pastoraux du piémont occidental des Pyrénées ", in Fabre 2000, p. 11-50.
- Réchin et Convertini 2000 : RECHIN (F.) et CONVERTINI (F.) – " Production et échanges en Aquitaine durant le Haut Empire : nouveaux apports de la pétrographie céramique ". Actes du congrès de Libourne 1-4 juin 2000, Marseille : SFECAG, p. 111-127.
- Réchin et al. 2004 : RECHIN (F.) et IZQUIERDO (M.-T.) – " Céramiques communes non tournées de la péninsule ibérique et de l'Aquitaine méridionale. Origine et diffusion d'un type particulier de pot culinaire ". Actes du congrès de Dijon 16-19 mai 1996. Marseille : SGECAG, p. 409-422.
- Rouche 1979 : ROUCHE (M.) – L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes 418-781 : Naissance d'une région, Paris.

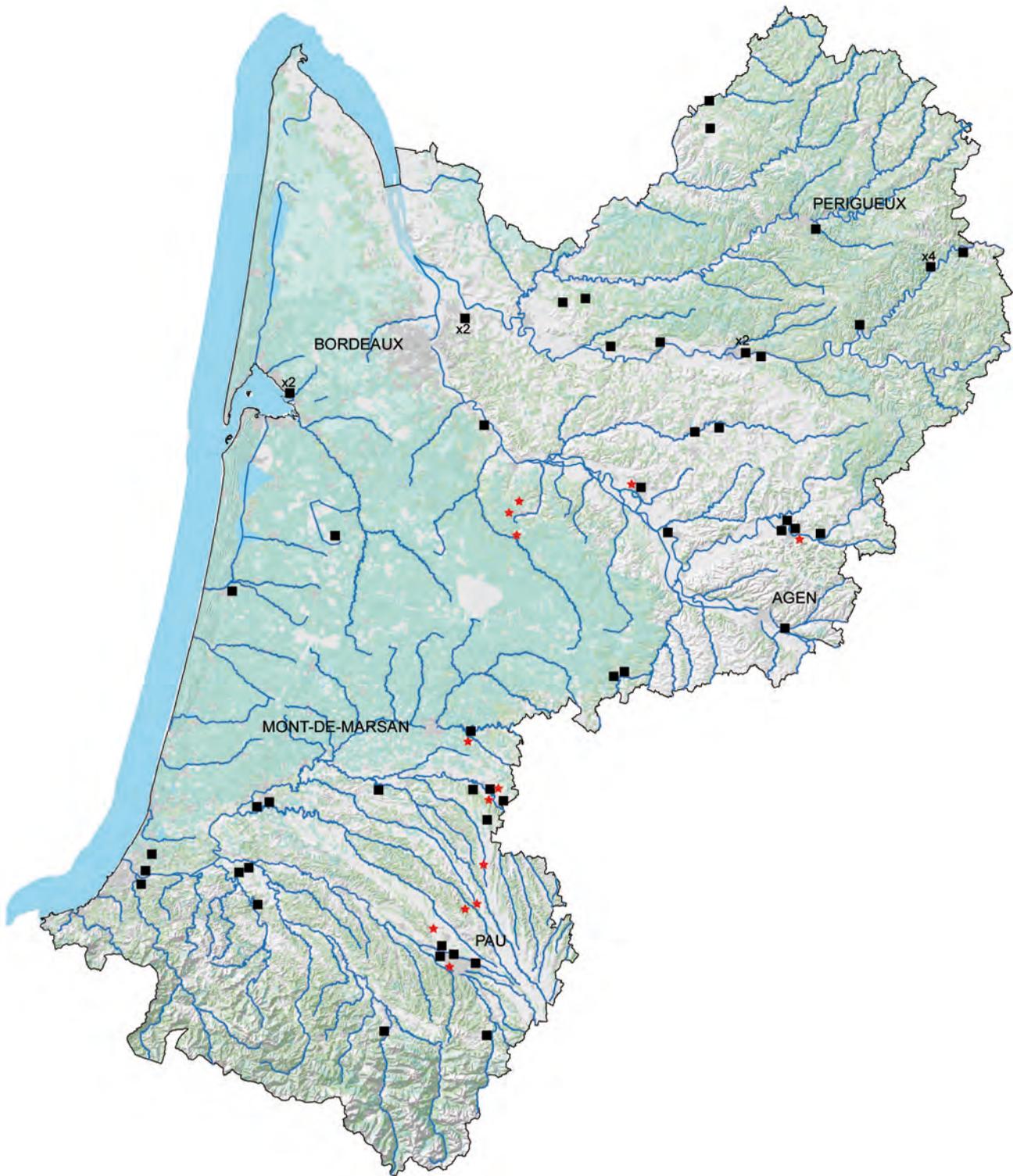
- Sion 1994 : SION (H.) – Carte archéologique de la Gaule, La Gironde, Bordeaux.
- Vergain 2000 : VERGAIN (P.) – “ Approches archéologiques des parcellaires et structure agraires en Aquitaine méridionale ”, in FABRE 2000, p. 51-72.

Rapports de prospections

- Petit-Aupert 2013 : PIERRE-AUPERT (C.) (dir.) – Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive : formes de l'habitat rural et dynamique du peuplement, Rapport de prospection 2012, Bordeaux, UMR Ausonius, mars 2013, vol.1, 257 p. ; vol. 2, 123 p. ; vol 3, 101 p.
- Petit-Aupert 2013 : PIERRE-AUPERT (C.) – “ L'occupation du sol à Saint-Emilion et dans sa juridiction ”, in : Boutouille, F. et al., Saint-Emilion et sa juridiction, Genèse, architectures et formes d'un territoire, Rapport de prospection 2012, Programme Collectif de Recherche, Bordeaux, UMR Ausonius, janvier 2013, vol. 1. 2, 194 p.
- Petit-Aupert 2012 : PIERRE-AUPERT (C.) (dir.) – Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive : formes de l'habitat rural et dynamique du peuplement, Rapport de prospection 2011, Bordeaux, UMR Ausonius, avril 2012, vol.1, 122 p. ; vol. 2.1, 49 p. ; vol 2.2, 225 p.
- Petit-Aupert 2012 : PIERRE-AUPERT (C.) – “ L'occupation du sol à Saint-Emilion et dans sa juridiction ”, in : Boutouille, F. et al., Saint-Emilion et sa juridiction, Genèse, architectures et formes d'un territoire, Rapport de prospection 2011, Programme Collectif de Recherche, Bordeaux, UMR Ausonius, janvier 2012, vol. 1. 2, 98 p.

Mémoires et Doctorats universitaires récents

- Cabes 2007 : CABES (S.) – Recherches sur les modalités d'implantation des villae gallo-romaines du département des Landes, Mémoire de Master 1, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.
- Colleoni 2007 : COLLEONI (F.) – Le territoire de la cite d'Auch dans l'Antiquité, thèse de doctorat, Université de Toulouse 2-Le Mirail, Toulouse.
- Petit-Aupert 1997 : PIERRE-AUPERT (C.) – Doctorat (Université de Bordeaux-Montaigne) : Le milieu rural dans l'Aquitaine méridionale entre Garonne et Pyrénées pendant l'Antiquité et le haut Moyen Âge : méthodes de prospection. Sous la direction de Louis Maurin
- Raimbault 1969 : RAIMBAULT (M.) – La céramique gallo-romaine dite à l'éponge dans l'ouest de la Gaule, Thèse de Doctorat, Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de Poitiers, Poitiers.
- Réchin 1994 : RECHIN (F.) – Doctorat (Université de Pau et des Pays de l'Adour) : La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contexte céramique, typologie, faciès de consommation.



| | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ★ opérations de fouilles ■ opérations de diagnostics | <i>Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique</i> Stage spécialité SRA Aquitaine | Carte hydrographique de localisation des opérations archéologiques 2007/2011 |
| N | Fonds de carte : IGN - Base Patriarche Cartographie : Olivier Bigot SRA Aquitaine - décembre 2014 DAO : Léopold Maurel INP - décembre 2014 | |

Fig. 1



Carte géologique de localisation des opérations archéologiques 2007/2011

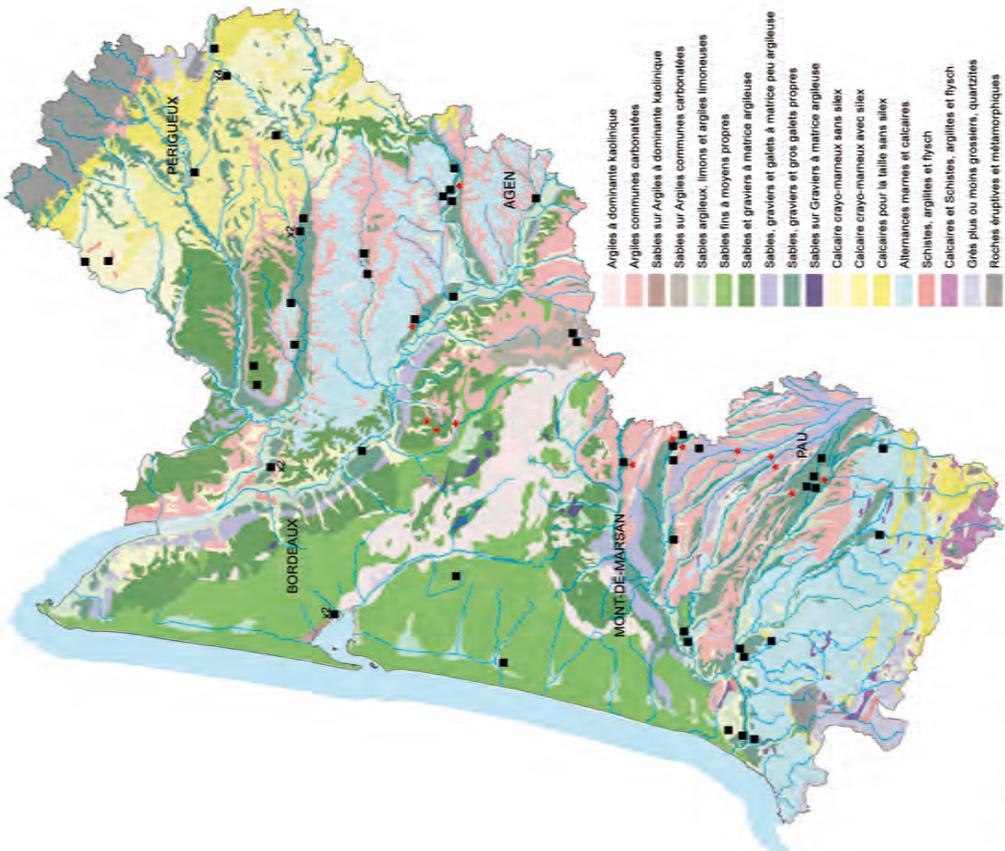
Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique
 Stage spécialisé SRA Aquitaine

Fond de carte : IGN - Base Paracarte
 Cartographie : Olivier Ripert SRA Aquitaine - décembre 2014
 DAO : Léopold Muraud INP - décembre 2014

★ opérations de fouilles
 ■ opérations de diagnostics

0 10 20 40 Kilomètres

Fig. 3



Carte pédologique de localisation des opérations archéologiques 2007/2011

Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique
 Stage spécialisé SRA Aquitaine

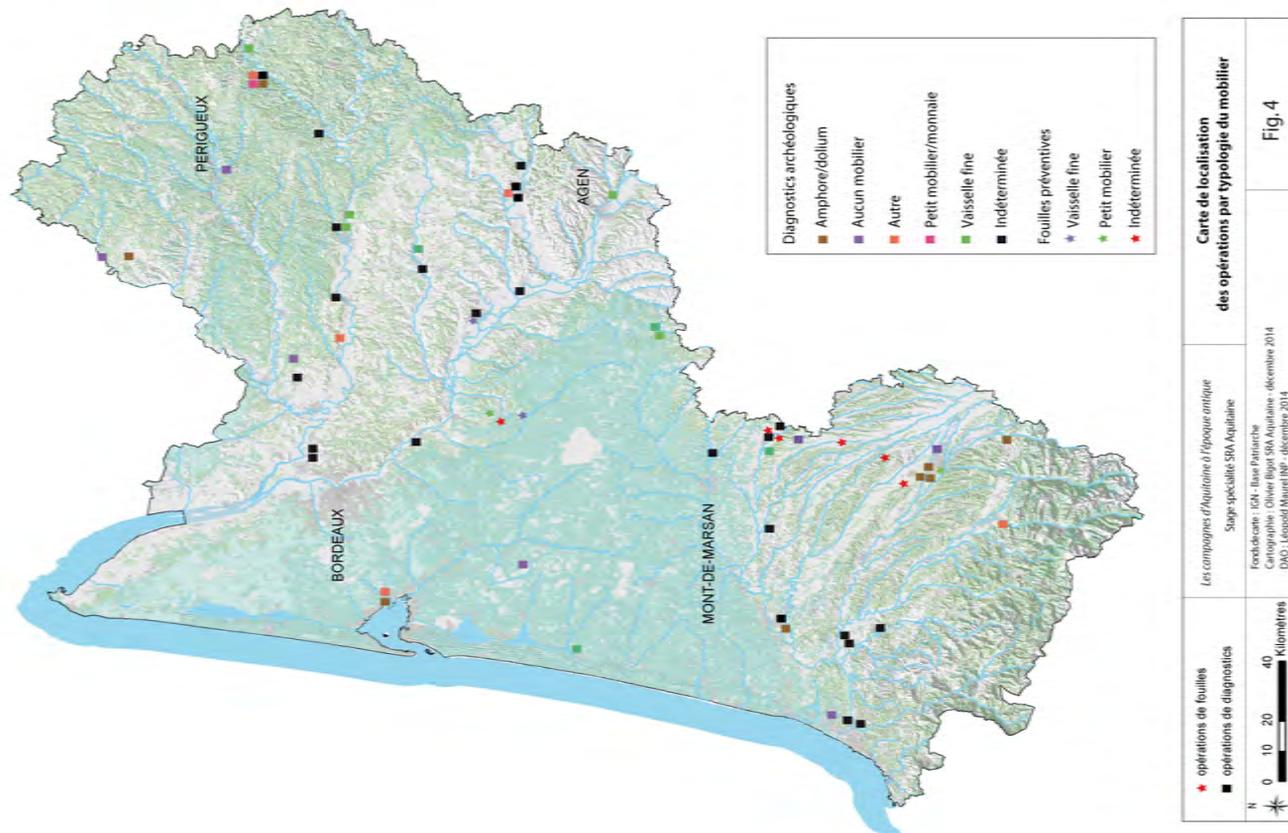
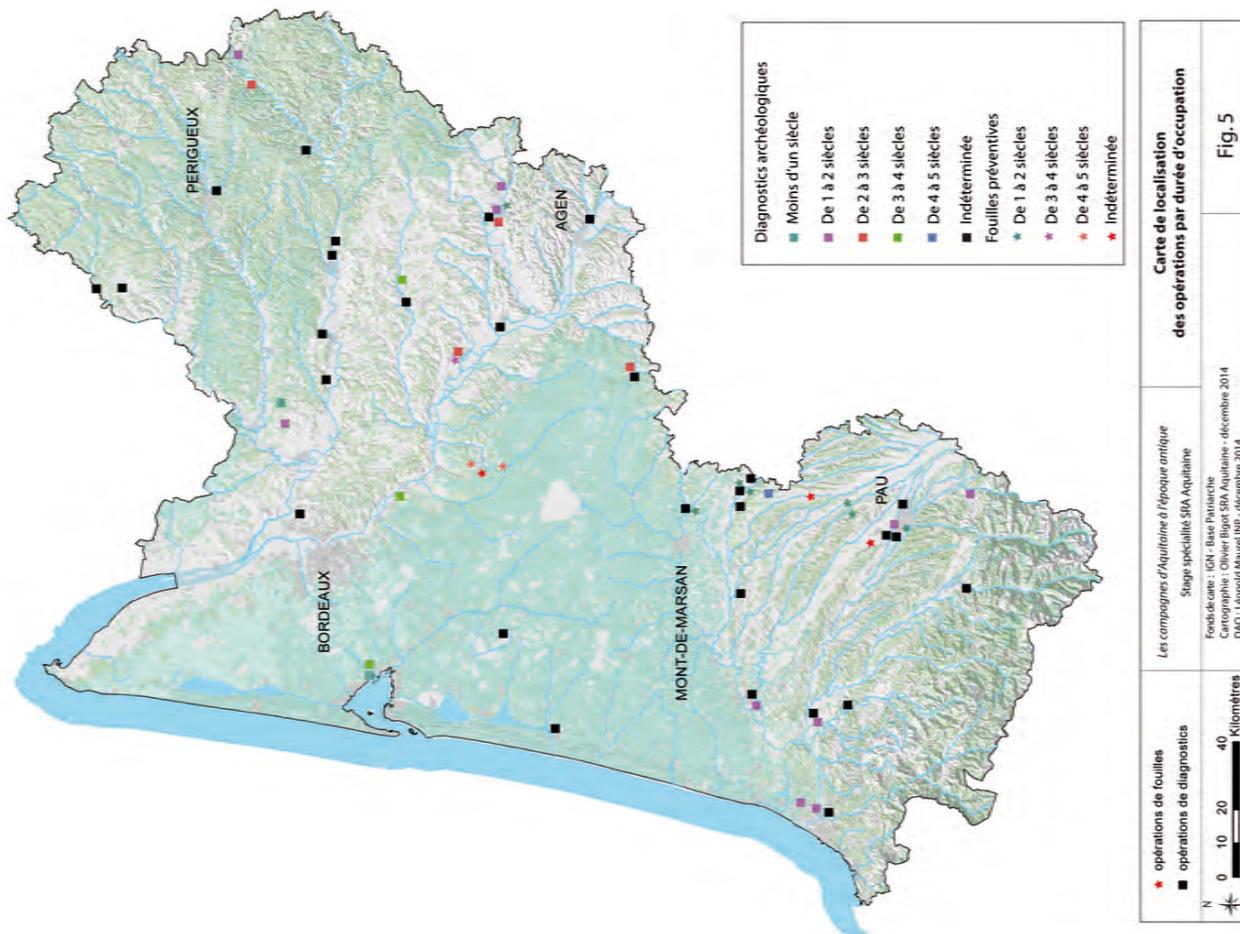
Fond de carte : IGN - Base Paracarte
 Cartographie : Olivier Ripert SRA Aquitaine - décembre 2014
 DAO : Léopold Muraud INP - décembre 2014

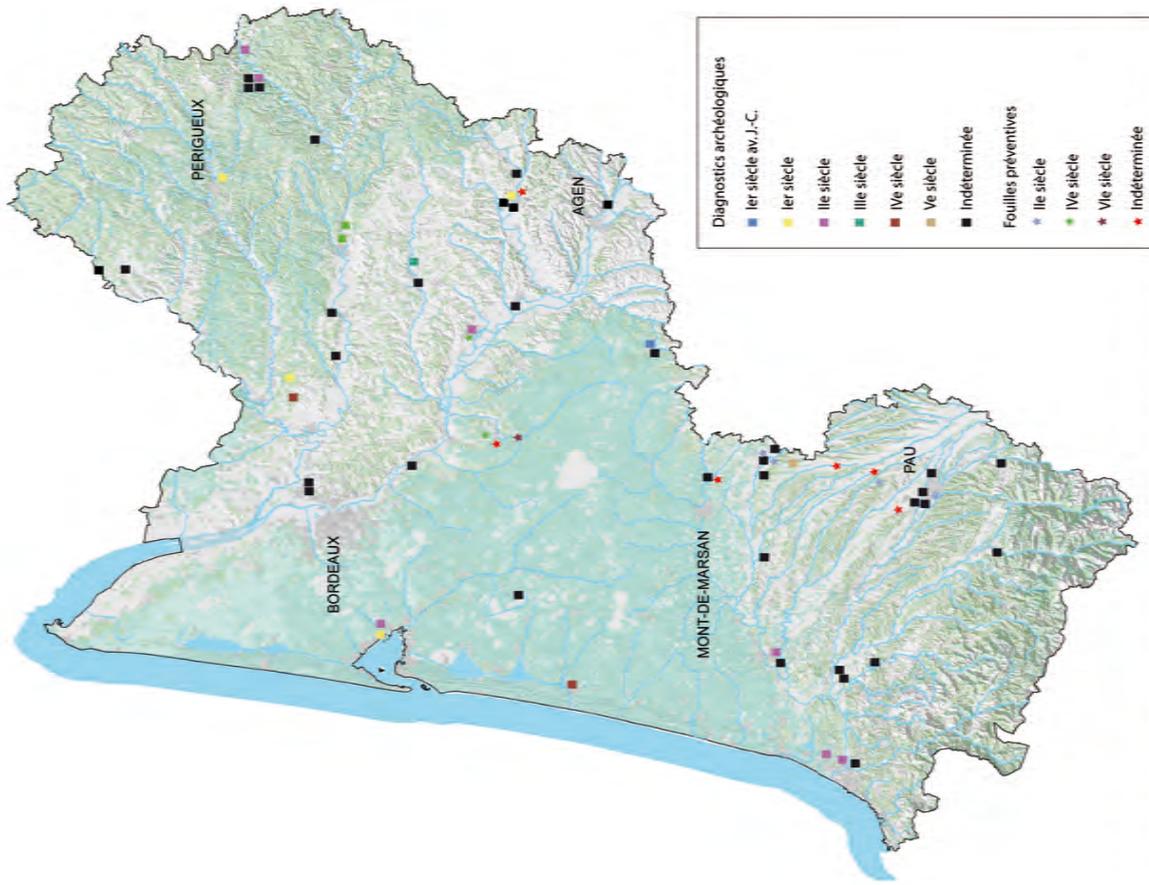
★ opérations de fouilles
 ■ opérations de diagnostics

0 10 20 40 Kilomètres

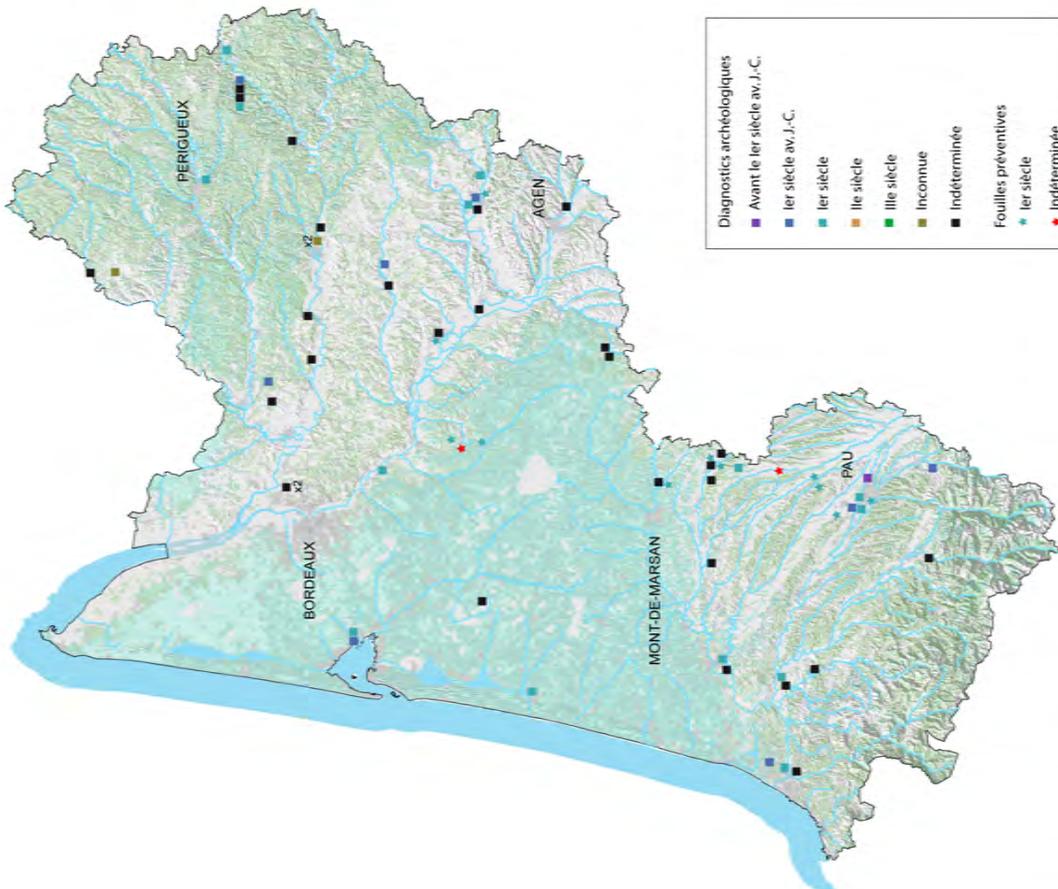
Fig. 2

- Argiles à dominante kaolinique
- Argiles communes carbonatées
- Sables sur Argiles à dominante kaolinique
- Sables sur Argiles communes carbonatées
- Sables argileux, limons et argiles limoneuses
- Sables fins à moyens propres
- Sables et graviers à matrice argileuse
- Sables, graviers et galets à matrice peu argileuse
- Sables, graviers et gros galets propres
- Sables sur Graviers à matrice argileuse
- Calcaire crayo-marneux sans silex
- Calcaire crayo-marneux avec silex
- Calcaires pour la taille sans silex
- Alternances marnes et calcaires
- Schistes, argilles et flysch
- Calcaires et Schistes, argilles et flysch
- Grès plus ou moins grossiers, quartzites
- Roches éruptives et métamorphiques
- Ophites et roches vertes





| | | | |
|---|--|---|---------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ★ opérations de fouilles ■ opérations de diagnostics | <p>Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique</p> <p>Stage spécialité SPA Aquitaine</p> <p>Fonds de carte : IGH - Base Parinarche</p> <p>Cartographie : Olivier Bigot SPA Aquitaine - décembre 2014</p> <p>DAO : Léopold Mauri INP - décembre 2014</p> | <p>Carte de localisation</p> <p>des opérations par date d'abandon</p> | <p>Fig. 7</p> |
| | <p>N 0 10 20 40 Kilomètres</p> | | |



| | | | |
|---|--|---|---------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ★ opérations de fouilles ■ opérations de diagnostics | <p>Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique</p> <p>Stage spécialité SPA Aquitaine</p> <p>Fonds de carte : IGH - Base Parinarche</p> <p>Cartographie : Olivier Bigot SPA Aquitaine - décembre 2014</p> <p>DAO : Léopold Mauri INP - décembre 2014</p> | <p>Carte de localisation</p> <p>des occupations par date d'implantation</p> | <p>Fig. 6</p> |
| | <p>N 0 10 20 40 Kilomètres</p> | | |

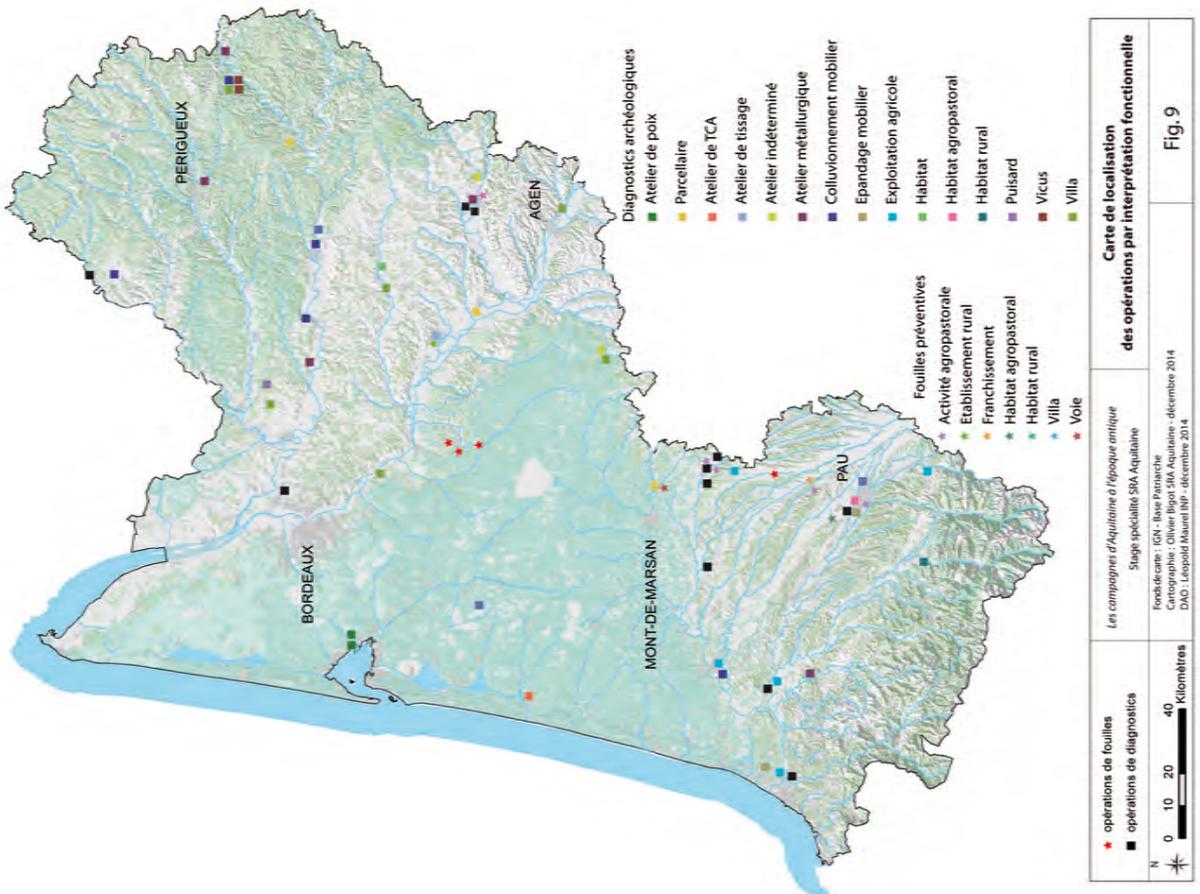


Fig. 9

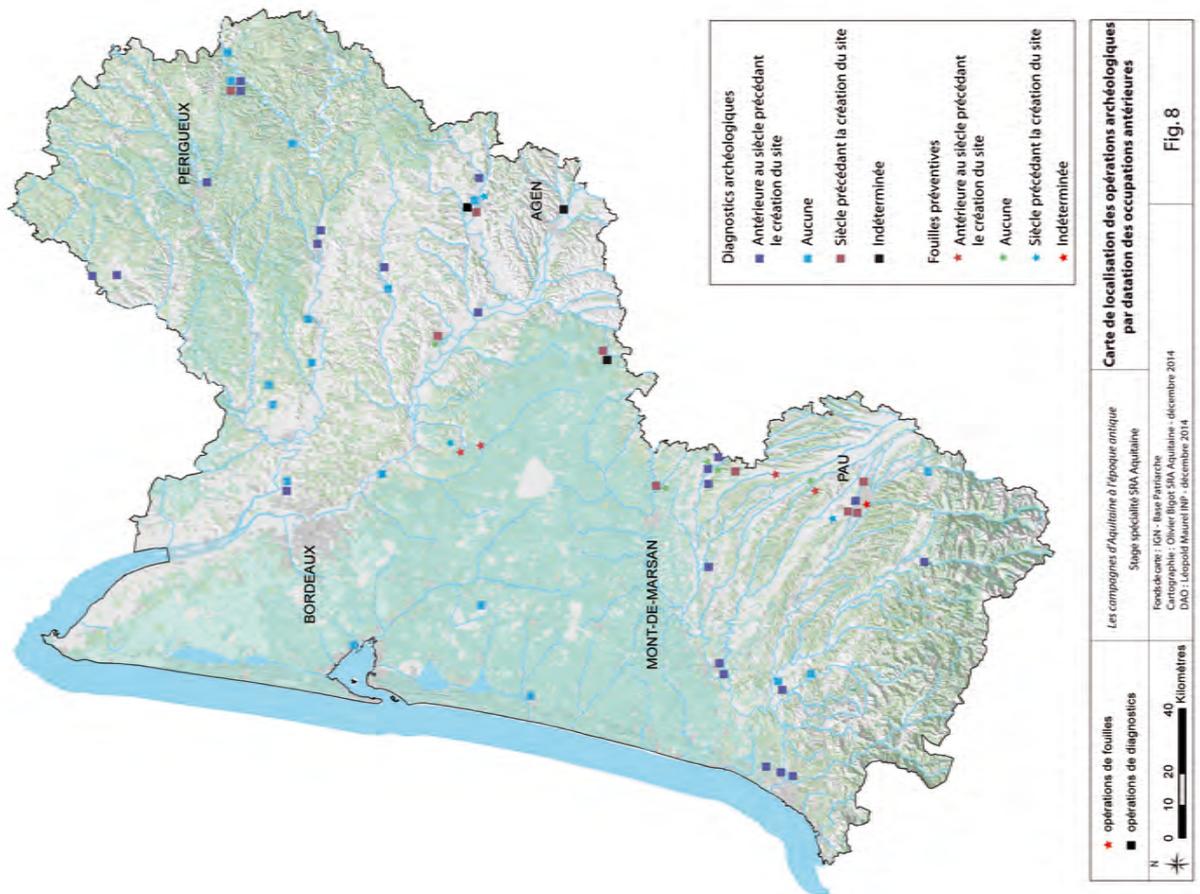
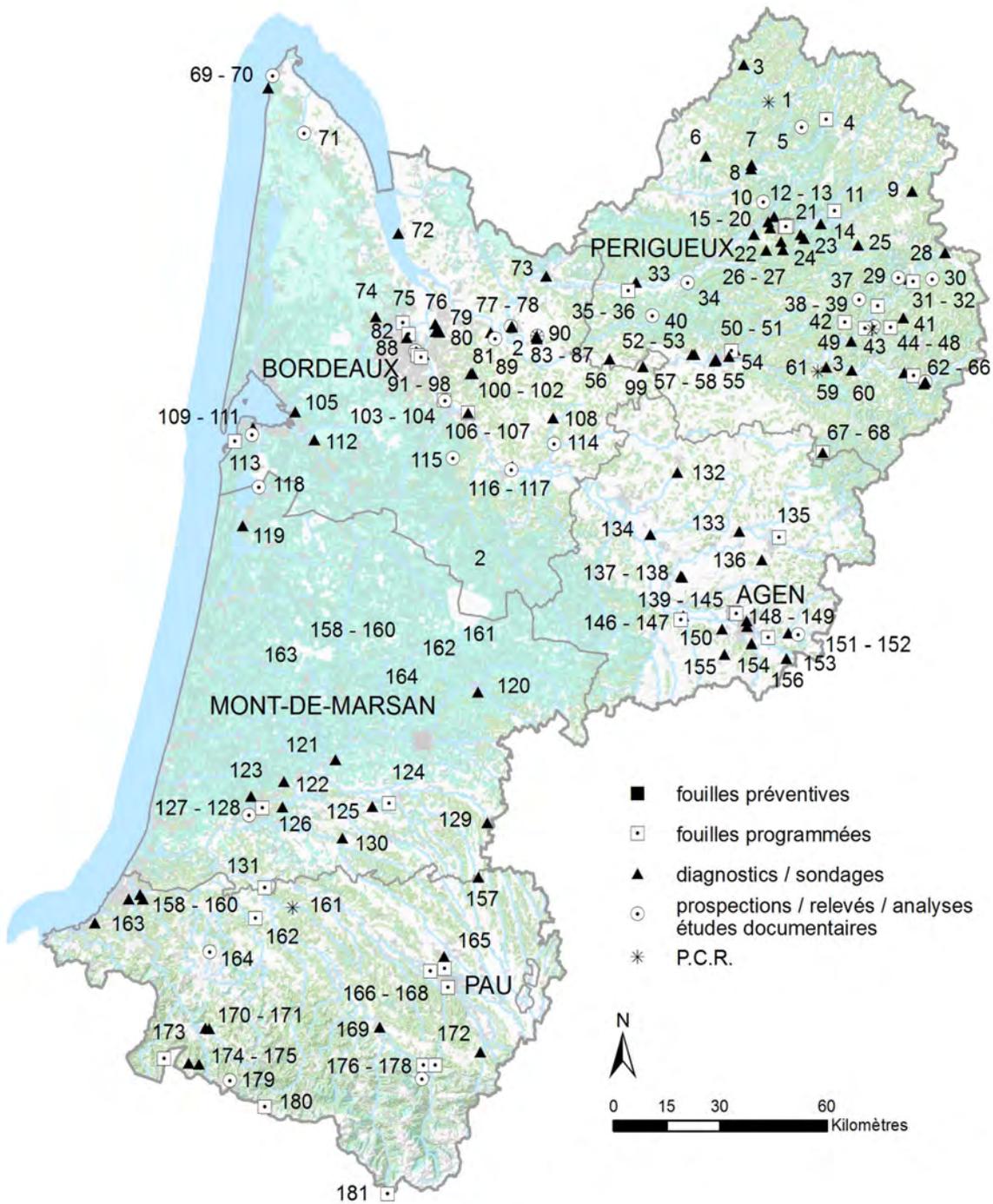


Fig. 8



| | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ★ opérations de fouilles ■ opérations de diagnostics | <p><i>Les campagnes d'Aquitaine à l'époque antique</i></p> <p>Stage spécialité SRA Aquitaine</p> | <p>Carte de localisation des opérations par hiérarchie fonctionnelle</p> |
| <p>N</p> <p>0 10 20 40 Kilomètres</p> | <p>Fonds de carte : IGN - Base Patriarche</p> <p>Cartographie : Olivier Bigot SRA Aquitaine - décembre 2014</p> <p>DAO : Léopold Maurel INP - décembre 2014</p> | <p>Fig. 10</p> |

Travaux et recherches archéologiques de terrain



Carte des opérations en Aquitaine

Tableau des opérations en Aquitaine.

Les numéros renvoient à la carte (cf. page précédente).

| | | N° | | | N° |
|-----------------------------|---|----|---|--|-----|
| DORDOGNE | | | SAINT-MARTIN-DE-FRESENSEAS | Grotte des Fraux | 4 |
| ANNESSE-ET-BEAULIEU | Véloroute - Voie verte - Vallée de l'Isle | 36 | SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE | Les Grands Bois | 11 |
| BASSILLAC | Boulogne | 14 | SAVIGNAC-DE-MIREMONT | La Ferrassie | 42 |
| BERGERAC | Ilot Bellegarde | 55 | TAMNIES | Le Bourg, Le Bourg Ouest | 41 |
| BERGERAC | Ilots des Grands-Moulins | 57 | TERRASSON-LAVILLEDIEU | Les Rouffiats | 28 |
| BERGERAC | 55 rue du Maréchal Joffre | 58 | TURSAC | Abri Cellier | 39 |
| BIRON | Château de Biron | 67 | VELINES | Au Grand Champ | 56 |
| BIRON | Le bourg | 68 | VEZAC | La Grange de Vergne | 62 |
| BOISSEUILH | Le château | 9 | Opérations intercommunales | | |
| BOULAZAC | Aménagement RN 221 | 21 | ALLES-SUR-DORDOGNE/ | | |
| BOURDEILLES | Les Bernoux | 7 | LE BUISSON-DE-CADOUIN | Petit-Bout | 59 |
| BOURDEILLES | Les Rouchoux | 8 | BEAURONNE-DOUZILLAC | Poterie dans la moyenne vallée de l'Isle | 34 |
| BOURG-DES-MAISONS | Au Fourgeraud, La Croix | 6 | BOULAZAC, COULOUNIEUX-CHAMIERES, PERIGUEUX, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE | Les aqueducs romains et réseau d'eau de Vesunna | 15 |
| CAMPAGNE | Contournement du bourg RD - 706 | 49 | | Prospection pédestre et nautique dans le bassin de la Dordogne | 2 |
| CHANCELADE | Puyferrat | 12 | VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES | | |
| CHANCELADE | Les Gabarres | 13 | Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la-Rivière-Thiviers | | 5 |
| LA CHAPELLE-GONAGUET | Prieuré de Merlande | 10 | GIRONDE | | |
| COULOUNIEUX-CHAMIERES | La Petite Borie | 24 | ARVEYRES | Barre | 89 |
| COURSAC | La Laugerie-sud | 27 | AUDENGE | Rue du Moulin | 105 |
| COUX-ET-BIGAROQUE | Le bourg nord | 60 | BASSENS | Secteur Jean Prévôt | 76 |
| CREYSSE | Les Pélistous | 50 | BASSENS | Avenue des Griffons | 79 |
| CREYSSE | Les Rivelles | 51 | BLANQUEFORT | Eglise Saint-Martin | 75 |
| CREYSSE | Les Galinoux | 54 | BLAYE | Citadelle Vauban, hôpital de siège | 72 |
| DOMME | Grotte de Saint-Front | 64 | BORDEAUX | Palais Gallien -Amphithéâtre | 91 |
| DOMME | Grotte de Saint-Front | 65 | BORDEAUX | Basilique Saint-Seurin | 92 |
| DOMME | Combe-Grenal | 66 | BORDEAUX | 7/17 rue Castéja | 93 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Grotte des Combarelles | 43 | BORDEAUX | 69 rue des Trois Conils | 94 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Grotte de Commarque | 44 | BORDEAUX | Cathédrale Saint-André | 95 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Le Château de Commarque | 45 | BORDEAUX | ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps | 96 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Château de Commarque | 46 | BORDEAUX | 64 rue P.-L. Lande/Pl. Sainte-Eulalie | 97 |
| LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Abri Pataud | 47 | BORDEAUX | Îlot Santé Navale | 98 |
| FOSSEMAGNE | Les Prades | 25 | BORDEAUX | Autour de la rue Fondaudège Tram D | 88 |
| JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE- | | | BRUGES | Eglise Saint-Pierre | 82 |
| SAINT-ROBERT | Forge-neuve | 3 | CARBON-BLANC | Parking Vialolle | 80 |
| MARSAC-SUR-L'ISLE | Beaulieu | 20 | COUTRAS | Centre ville | 73 |
| MONTIGNAC | | 29 | GRAYAN-ET-L'HOPITAL | La Lède du Gurg | 70 |
| MONTIGNAC | Rue du Barry - Parking - Lascaux IV | 31 | ISLE-SAINT-GEORGES | Dorgès | 103 |
| MONTIGNAC | Le Regourdou | 32 | LANDIRAS | Château | 115 |
| MONTPON-MENESTEROL | Vignes-Vieilles | 33 | LANGOIRAN | Le Castéra | 106 |
| NOTRE-DAME-DE-SANILHAC | La Gauderie | 26 | LANGOIRAN | Le Pied du Château | 107 |
| PERIGUEUX | Place et avenue Daumensil | 16 | LIBOURNE | 19 rue de la Vieille Grange | 77 |
| PERIGUEUX | Avenue Dausmenil | 17 | LIBOURNE | 3 bis cours des Girondins | 78 |
| PERIGUEUX | Ecole élémentaire de la Cité | 18 | MIOS | Benau sud | 112 |
| PERIGUEUX | Suivi réseau gaz | 19 | LE PIAN-SUR-GARONNE | Route des Vignes | 116 |
| PRIGONRIEUX | Route de Pont Renom | 52 | PINEUILH | Les Bouchets nord | 99 |
| PRIGONRIEUX | Route des Junies | 53 | PRIGNAC-EN-MÉDOC | Château Tour Prignac | 71 |
| RAZAC-SUR-L'ISLE | Le Brandier | 22 | SADIRAC | Tioulet - Lot B | 100 |
| LA ROQUE-GAGEAC | La Grotte Maldidier | 63 | SADIRAC | Faure - 7 Chemin du Pas del Rey | 101 |
| ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN- | | | SADIRAC | Chemin de Farizeau | 102 |
| DE-REILHAC | Grotte de Rouffignac | 37 | SAINT-AUBIN-DE-MEDOC | Mounic | 74 |
| SAINT-AMAND-DE-COLY | Enclos abbatial | 30 | SAINT-EMILION | Parvis de l'église monolithe | 83 |
| SAINT-LAURENT-DES-HOMMES | Véloroute - Voie Verte - Vallée de l'Isle | 35 | SAINT-EMILION | Porte Brunet | 84 |
| SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE | Grand Font | 23 | SAINT-EMILION | 10 rue des Ecoles | 85 |
| SAINT-LEON-SUR-VEZERE | Le Moustier | 38 | | | |

| | | | | | | | | |
|--|--|-----|------------------------------|--|-----|------------------------------|--|-----|
| SAINT-EMILION | 9 Rue Vergnaud..... | 87 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| SAINT-MACAIRE | 15 rue Amiral Courbet..... | 117 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| SAUVETERRE-DE-GUYENNE | Rue Louis de Beauvallon..... | 108 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| LA TESTE-DE-BUCH | 8 rue de la Marne..... | 109 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| LA TESTE-DE-BUCH | 5-7 rue du Général Galliéni..... | 110 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| LA TESTE-DE-BUCH | Prospection diachronique..... | 111 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| LA TESTE-DE-BUCH | Dune du Pilat..... | 113 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| VAYRES | Nioton, 8 bis avenue du Stade..... | 81 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat..... | 90 |
| Opérations intercommunales | | | | | | | | |
| AYGUEMORTE-LES-GRAVES, BAURECH, BEAUTIRAN, CADAUJAC, CAMBES, CAMBLANES-ET-MEYNAC, CASTRES-GIRONDE, HAUX, ISLE-SAINT-GEORGES, LA BREDE, LANGOIRAN, LE TOURNE, MADIRAC, MARTILLAC, PORTETS, QUINSAC, SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX, SAINT-GENES-DE-LOMBAUD, SAINT-MEDARD-D'EYRANS, SAINT-SELVE, TABANAC..... 104 | | | | | | | | |
| LITTORAL DE GRAYAN-ET-L'HOPITAL/ | | | | | | | | |
| SOULAC-SUR-MER | Projet LITAO..... | 70 | SOULAC-SUR-MER | Projet LITAO..... | 70 | SOULAC-SUR-MER | Projet LITAO..... | 70 |
| LANDES N° | | | | | | | | |
| AIRE-SUR-L'ADOUR | Rues Carnot et Labeyrie..... | 129 | AIRE-SUR-L'ADOUR | Rues Carnot et Labeyrie..... | 129 | AIRE-SUR-L'ADOUR | Rues Carnot et Labeyrie..... | 129 |
| BANOS | Marseillon..... | 124 | BANOS | Marseillon..... | 124 | BANOS | Marseillon..... | 124 |
| BISCARROSSE | 28 place Charles de Gaulle..... | 119 | BISCARROSSE | 28 place Charles de Gaulle..... | 119 | BISCARROSSE | 28 place Charles de Gaulle..... | 119 |
| CANDRESSE | Chemin de la Fontaine..... | 126 | CANDRESSE | Chemin de la Fontaine..... | 126 | CANDRESSE | Chemin de la Fontaine..... | 126 |
| DAX | 5 rue des Jardins..... | 127 | DAX | 5 rue des Jardins..... | 127 | DAX | 5 rue des Jardins..... | 127 |
| MEES | Le chaland monoxyle..... | 128 | MEES | Le chaland monoxyle..... | 128 | MEES | Le chaland monoxyle..... | 128 |
| MONTAUT | Pouyuzan..... | 125 | MONTAUT | Pouyuzan..... | 125 | MONTAUT | Pouyuzan..... | 125 |
| PONTONX-SUR-L'ADOUR | Houn dou Bern..... | 122 | PONTONX-SUR-L'ADOUR | Houn dou Bern..... | 122 | PONTONX-SUR-L'ADOUR | Houn dou Bern..... | 122 |
| SAINT-PAUL-LES-DAX | Les Pins de Gouaillard..... | 123 | SAINT-PAUL-LES-DAX | Les Pins de Gouaillard..... | 123 | SAINT-PAUL-LES-DAX | Les Pins de Gouaillard..... | 123 |
| SANGUINET | Le Lac..... | 118 | SANGUINET | Le Lac..... | 118 | SANGUINET | Le Lac..... | 118 |
| SARBAZAN | Le Bourg..... | 120 | SARBAZAN | Le Bourg..... | 120 | SARBAZAN | Le Bourg..... | 120 |
| SORDE-L'ABBAYE | Abri du Grand Pastou..... | 131 | SORDE-L'ABBAYE | Abri du Grand Pastou..... | 131 | SORDE-L'ABBAYE | Abri du Grand Pastou..... | 131 |
| TARTAS | Chemin de Calonge..... | 121 | TARTAS | Chemin de Calonge..... | 121 | TARTAS | Chemin de Calonge..... | 121 |
| LOT-ET-GARONNE N° | | | | | | | | |
| AGEN | Cours Victor Hugo..... | 149 | AGEN | Cours Victor Hugo..... | 149 | AGEN | Cours Victor Hugo..... | 149 |
| AGEN | Tibet..... | 148 | AGEN | Tibet..... | 148 | AGEN | Tibet..... | 148 |
| AIGUILLON | Métairie neuve..... | 137 | AIGUILLON | Métairie neuve..... | 137 | AIGUILLON | Métairie neuve..... | 137 |
| AIGUILLON | A Misère..... | 138 | AIGUILLON | A Misère..... | 138 | AIGUILLON | A Misère..... | 138 |
| AUBIAC | Hourtounat..... | 155 | AUBIAC | Hourtounat..... | 155 | AUBIAC | Hourtounat..... | 155 |
| BOE | Métairie de Bordeneuve, Anque..... | 154 | BOE | Métairie de Bordeneuve, Anque..... | 154 | BOE | Métairie de Bordeneuve, Anque..... | 154 |
| BRUCH | Gachot..... | 146 | BRUCH | Gachot..... | 146 | BRUCH | Gachot..... | 146 |
| BRUCH | Saint-Martin..... | 147 | BRUCH | Saint-Martin..... | 147 | BRUCH | Saint-Martin..... | 147 |
| CASTELCULIER | Villa Lamarque..... | 153 | CASTELCULIER | Villa Lamarque..... | 153 | CASTELCULIER | Villa Lamarque..... | 153 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 141 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 141 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 141 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 139 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 139 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chadois..... | 139 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Lary..... | 142 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Lary..... | 142 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Lary..... | 142 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Les Résidences de Lary..... | 143 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Les Résidences de Lary..... | 143 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Les Résidences de Lary..... | 143 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 1 Allée des Champs de Lary..... | 140 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 1 Allée des Champs de Lary..... | 140 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 1 Allée des Champs de Lary..... | 140 |
| COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 7 allée des Champs de Lary..... | 144 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 7 allée des Champs de Lary..... | 144 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 7 allée des Champs de Lary..... | 144 |
| FAUILLET | Aux Mares, Laslisses..... | 134 | FAUILLET | Aux Mares, Laslisses..... | 134 | FAUILLET | Aux Mares, Laslisses..... | 134 |
| MIRAMONT-DE-GUYENNE | Pièce du Cerisier..... | 132 | MIRAMONT-DE-GUYENNE | Pièce du Cerisier..... | 132 | MIRAMONT-DE-GUYENNE | Pièce du Cerisier..... | 132 |
| PINEL-HAUTERIVE | Usine AEP..... | 133 | PINEL-HAUTERIVE | Usine AEP..... | 133 | PINEL-HAUTERIVE | Usine AEP..... | 133 |
| PUYMIROL | Prospection diachronique..... | 152 | PUYMIROL | Prospection diachronique..... | 152 | PUYMIROL | Prospection diachronique..... | 152 |
| SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME | Coutet..... | 156 | SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME | Coutet..... | 156 | SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME | Coutet..... | 156 |
| SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE | Barlette..... | 136 | SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE | Barlette..... | 136 | SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE | Barlette..... | 136 |
| VILLENEUVE-SUR-LOT | Eysses..... | 135 | VILLENEUVE-SUR-LOT | Eysses..... | 135 | VILLENEUVE-SUR-LOT | Eysses..... | 135 |
| Opérations intercommunales | | | | | | | | |
| BAJAMONT, PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAUVAGNAS, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE | | | | | | | | |
| Projet de canalisation de transport de gaz de Bajamont à Sauvagnas..... 151 | | | | | | | | |
| SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/ | | | | | | | | |
| BRAX | Martinon, Bordeneuve, Lassort..... | 150 | BRAX | Martinon, Bordeneuve, Lassort..... | 150 | BRAX | Martinon, Bordeneuve, Lassort..... | 150 |
| PYRENEES-ATLANTIQUES N° | | | | | | | | |
| ANGLLET | Vallon d'Aritxague, Melville-Lynch..... | 159 | ANGLLET | Vallon d'Aritxague, Melville-Lynch..... | 159 | ANGLLET | Vallon d'Aritxague, Melville-Lynch..... | 159 |
| ARANCOU | Grotte de Bourouilla..... | 162 | ARANCOU | Grotte de Bourouilla..... | 162 | ARANCOU | Grotte de Bourouilla..... | 162 |
| ARUDY | Grotte de Boredela..... | 176 | ARUDY | Grotte de Boredela..... | 176 | ARUDY | Grotte de Boredela..... | 176 |
| ASSON | Rue de la Bastide..... | 172 | ASSON | Rue de la Bastide..... | 172 | ASSON | Rue de la Bastide..... | 172 |
| BANCA | Siter minier de Mehatze..... | 173 | BANCA | Siter minier de Mehatze..... | 173 | BANCA | Siter minier de Mehatze..... | 173 |
| BAYONNE | Le Prissé, chemin d'Ibos..... | 158 | BAYONNE | Le Prissé, chemin d'Ibos..... | 158 | BAYONNE | Le Prissé, chemin d'Ibos..... | 158 |
| BILHERES | Monolithe du plateau du Benou..... | 178 | BILHERES | Monolithe du plateau du Benou..... | 178 | BILHERES | Monolithe du plateau du Benou..... | 178 |
| GARLIN | ZAEI du diffuseur de A65..... | 157 | GARLIN | ZAEI du diffuseur de A65..... | 157 | GARLIN | ZAEI du diffuseur de A65..... | 157 |
| LARRAU | Sites pastoraux d'altitude..... | 180 | LARRAU | Sites pastoraux d'altitude..... | 180 | LARRAU | Sites pastoraux d'altitude..... | 180 |
| LECUMBERRY | Massif d'Occabé..... | 179 | LECUMBERRY | Massif d'Occabé..... | 179 | LECUMBERRY | Massif d'Occabé..... | 179 |
| LESCAR | 12 rue du Bialé..... | 167 | LESCAR | 12 rue du Bialé..... | 167 | LESCAR | 12 rue du Bialé..... | 167 |
| LONS | Blvd de l'Europe, Haut du Pont Long..... | 166 | LONS | Blvd de l'Europe, Haut du Pont Long..... | 166 | LONS | Blvd de l'Europe, Haut du Pont Long..... | 166 |
| OLORON-SAINTE-MARIE | Place des Cordeliers..... | 169 | OLORON-SAINTE-MARIE | Place des Cordeliers..... | 169 | OLORON-SAINTE-MARIE | Place des Cordeliers..... | 169 |
| PAU | Château Henri IV..... | 168 | PAU | Château Henri IV..... | 168 | PAU | Château Henri IV..... | 168 |
| SAINT-JEAN-DE-LUZ | Chemin départemental 855..... | 163 | SAINT-JEAN-DE-LUZ | Chemin départemental 855..... | 163 | SAINT-JEAN-DE-LUZ | Chemin départemental 855..... | 163 |
| SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Zone d'activités de la Madeleine..... | 170 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Zone d'activités de la Madeleine..... | 170 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Zone d'activités de la Madeleine..... | 170 |
| SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Le Bourg..... | 171 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Le Bourg..... | 171 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Le Bourg..... | 171 |
| SAINT-MICHEL | Château Pignon..... | 174 | SAINT-MICHEL | Château Pignon..... | 174 | SAINT-MICHEL | Château Pignon..... | 174 |
| SAINT-MICHEL | Asketa..... | 175 | SAINT-MICHEL | Asketa..... | 175 | SAINT-MICHEL | Asketa..... | 175 |
| SAINT-PIERRE-D'IRUBE | Rue de Tichené..... | 160 | SAINT-PIERRE-D'IRUBE | Rue de Tichené..... | 160 | SAINT-PIERRE-D'IRUBE | Rue de Tichené..... | 160 |
| SAINTE-COLOME | Grotte Tastet..... | 177 | SAINTE-COLOME | Grotte Tastet..... | 177 | SAINTE-COLOME | Grotte Tastet..... | 177 |
| SALIES-DE-BEARN | Histoire du sel..... | 161 | SALIES-DE-BEARN | Histoire du sel..... | 161 | SALIES-DE-BEARN | Histoire du sel..... | 161 |
| SAUVAGNON | Bruscos..... | 165 | SAUVAGNON | Bruscos..... | 165 | SAUVAGNON | Bruscos..... | 165 |
| URDOS | La mine de cuivre de Causiat..... | 181 | URDOS | La mine de cuivre de Causiat..... | 181 | URDOS | La mine de cuivre de Causiat..... | 181 |
| Opération intercommunale | | | | | | | | |
| ISTURITZ/SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE | | | | | | | | |
| Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz-Oxocelhaya..... 164 | | | | | | | | |
| Opérations interdépartementales | | | | | | | | |
| SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN, BEAUPOUYET, SAINT-SAUVEUR-LALANDE, SAINT-GERAUD-DE-CORPS, MONFAUCON, LE FLEIX, PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT(24)/PINEUILH (33) Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet - Sainte-Foy-la-Grande..... 40 | | | | | | | | |
| BASSUSSARRY, USTARITZ, VILLEFRANQUE, MOUGUERRE, BRISCOUS, URT, BARDOS (64)/MISSON, ESTIBEAUX, MOUSCARDES, TILH, POMAREZ, CASTEL-SARRAZIN, BASTENNES, GAUJACO, BRASSEPOUY, SAINT-CRICO-CHALOSSE, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HAGETMAU, HORSARRIEU (40) | | | | | | | | |
| Gazoduc Artère de l'Adour..... 130 | | | | | | | | |
| Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive (33/47)..... 114 | | | | | | | | |
| Projets collectifs de recherche | | | | | | | | |
| Archéologie des sites ornés de Dordogne : | | | | | | | | |
| cadre conceptuel, potentiels et réalité.....48 | | | | | | | | |
| LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac.....61 | | | | | | | | |
| Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord | | | | | | | | |
| du Périgord entre Dronne et Tardoire.....1 | | | | | | | | |
| Le peuplement néandertalien nord-aquitain au cours du Pléistocène supérieur : révisions paléanthropologiques, chrono-culturelles et archéostratigraphiques.....182 | | | | | | | | |
| Céramique médiévale en Aquitaine.....183 | | | | | | | | |
| SAINT-EMILION et sa juridiction. | | | | | | | | |
| Genèses, formes et architecture d'un territoire.....86 | | | | | | | | |
| SALIES-DE-BEARN, Histoire du sel à Salies-de-Béarn, | | | | | | | | |
| une utilisation des sources salées dès le Néolithique ?.....161 | | | | | | | | |

Liste des programmes
et des abréviations

2 0 1 4

Nouvelle programmation■ *Du Paléolithique au Mésolithique*

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine.
- 2 : Les premières occupations paléolithiques contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : > 300 000 ans.
- 3 : Les peuplements néandertaliens l.s (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.).
- 4 : Derniers néandertaliens et premiers Homosapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien).
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes.
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire).
- 7 : Magdalénien, Epigravettien.
- 8 : La fin du Paléolithique.
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...).
- 10 : Le Mésolithique.

■ *Le Néolithique*

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien.
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.
- 13 : Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du Bronze.

■ *La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au 1er s. av. n. è.)*

- 14 : Approches spatiales, interactions homme/milieu.
- 15 : Les formes de l'habitat.
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés.

17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques.

18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives).

■ *Périodes historiques*

- 19 : Le fait urbain.
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes.
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine.
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains.
- 23 : Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions.
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval.

■ *Histoire des techniques*

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIIIe s. et archéologie industrielle.
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes.

■ *Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale*

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau.
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime.
- 29 : Archéologie navale.

■ *Thèmes diachroniques*

- 30 : L'art postglaciaire (hors Mésolithique).
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).
- 32 : L'outre-mer.

Liste des abréviations

■ Organisme de rattachement des responsables de fouille

| | |
|---------|--|
| BEN : | Bénévole |
| COL : | Collectivité territoriale |
| CNRS : | Centre national de la recherche scientifique |
| DOC : | Doctorant ou post-doctorant |
| EP : | Entreprise privée |
| INRAP : | Institut national de recherches archéologiques préventives |
| MCC : | Ministère de la culture et de la communication (SDA - DMF) |
| SUP : | Enseignement supérieur |

■ Nature de l'opération

| | |
|-------|---|
| APP : | Aide à la préparation de publication |
| DOC : | Etude documentaire |
| FP : | Fouille préventive |
| FPr : | Fouille programmée |
| MH : | Fouille avant travaux Monuments historiques |
| OPD : | Opération préventive de diagnostic |
| PA : | Prospection aérienne |
| PAN : | Analyses |
| PCR : | Projet collectif de recherche |
| PRD : | Prospection diachronique |
| PRS : | Prospection avec matériel spécialisé |
| PRM : | Prospection au détecteur de métaux |
| PRT : | Prospection thématique |
| PS : | Prospection subaquatique |
| RA : | Relevé d'architecture |
| RAR : | Relevé d'art rupestre |
| SD : | Sondage |
| SU : | Sauvetage urgent |

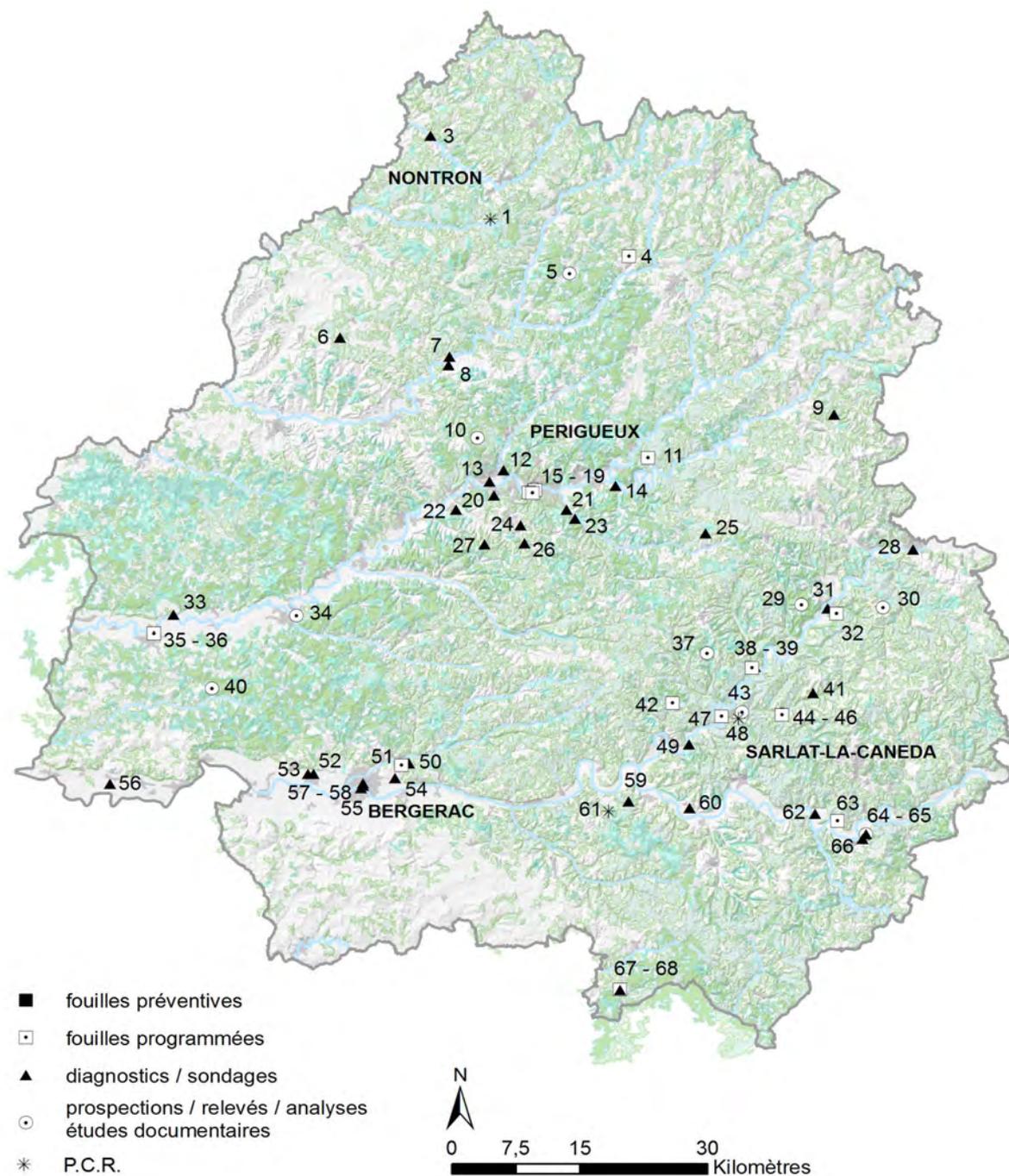
| | Dordogne | Gironde | Landes | Lot-et-Garonne | Pyrénées-Atlantiques | TOTAL |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|----------------|----------------------|------------|
| Fouilles programmées | 8 | 3 | 2 | 2 | 6 | 21 |
| Opération de fouille préventive | 8 | 4 | 1 | 4 | 3 | 20 |
| Opération préventive de diagnostic | 30 | 24 | 9 | 18 | 10 | 91 |
| Projets collectifs de recherche | 4 | 2 | | | 1 | 7 |
| Prospection au détecteur de métaux | | 1 | | | | 1 |
| Prospection avec matériel spécialisé | 2 | 2 | | | | 4 |
| Prospection diachronique | 2 | 3 | | 1 | | 7 |
| Prospection thématique | 5 | 1 | 1 | | 1 | 9 |
| Relevé d'architecture | | 3 | 1 | | | 4 |
| Relevé d'art rupestre | 2 | | | | 2 | 4 |
| Sauvetage urgent | | 1 | | | | 1 |
| Sondage | 6 | 6 | | | 2 | 14 |
| Total | 67 | 50 | 14 | 25 | 25 | 183 |

AQUITAINE DORDOGNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|



| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|---------------------------------------|--------------------------------|-------------------------|-------|-----|----|----|
| 026465 | ANNESSE-ET-BEAULIEU | Vallée de l'Isle | MAREMBERT Fabrice | INRAP | OPD | 36 | 48 |
| 026487 | BASSILLAC | Boulogne | FOLGADO-LOPEZ Milagro | INRAP | OPD | 14 | 48 |
| 026625 | BERGERAC | Ilot Bellegarde | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 55 | 48 |
| 026644 | BERGERAC | Ilots des Grands-Moulins | LABORIE Yan | COL | OPD | 57 | 49 |
| 026529 | BERGERAC | 55 rue du Maréchal Joffre | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 58 | 50 |
| 026277 | BIRON | Château de Biron | LEROUX Laure | COL | FPr | 67 | 50 |
| 026645 | BIRON | Le bourg | DEMEURE Guillaume | EP | SD | 68 | 52 |
| 026634 | BOISSEUILH | Le château | ETRICH Christine | INRAP | OPD | 9 | 52 |
| 026630 | BOULAZAC | Aménagement RN 221 | SALVE Serge | INRAP | OPD | 21 | 53 |
| 026615 | BOURDEILLES | Les Bernoux | PETROGNANI Stéphane | DOC | SD | 7 | 54 |
| 026612 | BOURDEILLES | Les Rouchoux | IHUEL Ewen | COL | OPD | 8 | 54 |
| 026626 | BOURG-DES-MAISONS | Au Fourgeraud, La Croix | BRENET Michel | INRAP | OPD | 6 | 55 |
| 026454 | CAMPAGNE | Contournement -RD - 706 | RÉGEARD Mathilde | COL | OPD | 49 | 55 |
| 026576 | CHANCELADE | Puyferrat | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 12 | 57 |
| 026468 | CHANCELADE | Les Gabarres | BRENET Michel | INRAP | OPD | 13 | 57 |
| 026470 | LA CHAPELLE-GONAGUET | Prieuré de Merlande | GAILLARD Hervé | MCC | PRD | 10 | 57 |
| 026571 | COULOUNIEIX-CHAMIERES | La Petite Borie | GRIMBERT Laurent | INRAP | OPD | 24 | 58 |
| 026613 | COURSAC | La Laugierie-sud, lot A | DUPHIL Vincent | INRAP | OPD | 27 | 59 |
| 026485 | COUX-ET-BIGAROQUE | Le bourg nord | SALVE Serge | INRAP | OPD | 60 | 59 |
| 026589 | CREYSSE | Les Pélissous | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 50 | 62 |
| 026524 | CREYSSE | Les Rivelles (Phase 3) | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 51 | 59 |
| 026590 | CREYSSE | Les Galinoux | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 54 | 61 |
| 026572 | DOMME | La grotte ornée de Saint-Front | ROBERT Eric | DOC | PRT | 64 | 65 |
| 026573 | DOMME | La grotte de Saint-Front | CRETIN Catherine | MCC | SD | 65 | 64 |
| 026550 | DOMME | Combe-Grenal | FAIVRE Jean-Philippe | CNRS | SD | 66 | 62 |
| 026511 | LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Grotte des Combarelles | MAN-ESTIER Elena | MCC | RAR | 43 | 66 |
| 026507 | LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Grotte de Commarque | FUENTES Oscar | DOC | RAR | 44 | 69 |
| 026292 | LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Le Château de Commarque | NAVATAT Mylène | EP | PRT | 45 | 68 |
| 026557 | LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Château de Commarque | MOREL David | EP | OPD | 46 | 67 |
| 026289 | LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL | Abri Pataud | NESPOULET Roland | MCC | FPr | 47 | 70 |
| 026499 | FOSSEMAGNE | Les Prades | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 25 | 71 |
| 026467 | JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT | Forge-neuve | PLOQUIN Alain | CNRS | SD | 3 | 72 |
| 026474 | MARSAC-SUR-L'ISLE | Beaulieu | BRENET Michel | INRAP | OPD | 20 | 72 |
| 026464 | MONTIGNAC | | FERULLO Olivier | MCC | PRS | 29 | 72 |
| 026483 | MONTIGNAC | Rue du Barry – Lascaux IV | BARBEYRON Arnaud | COL | OPD | 31 | 74 |
| 026294 | MONTIGNAC | Le Regourdou | MAUREILLE Bruno | CNRS | FPr | 32 | 75 |
| 026556 | MONTPON-MENESTEROL | Vignes-Vieilles | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 33 | 76 |
| 026611 | NOTRE-DAME-DE-SANILHAC | La Gauderie | MIGEON Wandel | INRAP | OPD | 26 | 76 |
| 026397 | PERIGUEUX | Place et avenue Daumensil | POULAIN Peggy | EP | OPD | 16 | 77 |
| 026486 | PERIGUEUX | Ecole élémentaire de la Cité | DUMAS-LATTAQUE Pierre | EP | OPD | 18 | 76 |
| 026566 | PERIGUEUX | Suivi réseau gaz | MIGEON Wandel | INRAP | OPD | 19 | 79 |
| 026588 | PRIGONRIEUX | Route de Pont Renom | HANRY Alexandra | INRAP | OPD | 52 | 80 |
| 026469 | PRIGONRIEUX | Route des Junies | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 53 | 79 |
| 026521 | RAZAC-SUR-L'ISLE | Le Brandier | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 22 | 80 |
| 026290 | LA ROQUE-GAGEAC | La Grotte Maldidier | BOUDADI-MALIGNE Myriam | CNRS | FPr | 63 | 80 |
| 026295 | ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC | Grotte de Rouffignac | REICHE Ina | CNRS | PRT | 37 | 81 |
| 026575 | SAINT-AMAND-DE-COLY | Enclos abbatial | BLANC Pierre-Marie | CNRS | PRS | 30 | 82 |
| 026465 | SAINT-LAURENT-DES-HOMMES | Vallée de l'Isle | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 35 | 83 |
| 26651 | SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE | Grand Font | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 23 | 83 |
| 26551 | SAINT-LEON-SUR-VEZERE | Le Moustier | GRAVINA Brad | DOC | SD | 38 | 84 |
| 26337 | SAINT-MARTIN-DE-FRESSENGEAS | Grotte des Fraux | CAROZZA Laurent | SUP | FPr | 4 | 85 |
| 26287 | SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE | Les Grands Bois | BONNENFANT Jérémy | DOC | FPr | 11 | 86 |
| 26510 | SAVIGNAC-DE-MIREMONT | La Ferrassie | TURO Alain | MCC | FPr | 42 | 87 |
| 26451 | TAMNIES | Le Bourg, Le Bourg Ouest | BRENET Michel | INRAP | OPD | 41 | 90 |
| 26592 | TERRASSON-LAVILLEDIEU | Les Rouffiats | HANRY Alexandra | INRAP | OPD | 28 | 91 |
| 26506 | TURSAC | Abri Cellier | WHITE Randall | SUP | FPr | 39 | 91 |
| 26452 | VELINES | Les Grands Champs | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 56 | 94 |
| 26614 | VEZAC | Déviation de Beynac | LAGARDE-CARDONA Céline | COL | OPD | 62 | 94 |

AQUITAINE
DORDOGNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

ANNESSE-ET-BEAULIEU
Vélo route - Voie verte - Vallée de l'Isle

Notice non parvenue

Marembert Fabrice (Inrap)

BASSILLAC
Boulogne

L'opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur une emprise de travaux correspondant à un projet de construction d'habitation individuel.

Une attribution au Néolithique et/ou à la Protohistoire *sensu lato* peut être proposée pour les quelques découvertes réalisées (2 fossés, 19 pièces lithiques et 4 tessons de céramique).

En effet, malgré la présence avérée d'indices attribuables au Néolithique (culture arténacienne) dans l'environnement proche, les éléments d'identification

présents dans le mobilier ne sont pas suffisants pour une caractérisation plus précise.

La presque totalité du matériel lithique récolté à la base des labours et les deux fossés, fortement arasés, pourrait correspondre à des vestiges et structures résiduels d'une aire de travaux agricoles de période protohistorique ou néolithique démantelée.

Folgado Mila

Epoque moderne

BERGERAC
Îlot Bellegarde

La création de deux bâtiments de trois niveaux, accueillant 24 logements avec parking en sous-sol et une surface commerciale en rez-de-chaussée a entraîné une prescription archéologique.

L'emprise du diagnostic se trouve à l'emplacement de l'îlot Bellegarde, du nom de la place au nord de la citadelle, correspondant en fait à un ancien bastion, dit Ravelin, éperon de terre gazonné occupant de sa pointe l'espace en cœur d'îlot concerné par l'emprise du projet. En retrait, défendu par le bastionnement, le fort de Bouissou fut élevé en 1591 à la fin d'une longue campagne de travaux militaires pour donner à la ville son rang de place forte calviniste.

Nous n'avons pas retrouvé de niveau circulation, le terrain étant déjà très décaissé avant notre intervention.

Seul un important décaissement qui s'apparente à un fossé, bordant le ravelin, a été mis au jour. Deux phases de comblements ont été distinguées, résultat certainement de la transformation du fort Bouissou, élevé en 1594 et qui protégeait Bergerac à l'emplacement de l'îlot Bellegarde.

Silhouette Hélène

BERGERAC

Îlot des Grands-moulins

L'opération a découlé du souhait de la communauté d'agglomération bergeracoise de voir procéder à la réalisation anticipée d'une évaluation du patrimoine archéologique présent dans l'emprise d'un bloc parcellaire de 1300 m², situé commune de Bergerac, dans le secteur sud-ouest de la vieille ville.

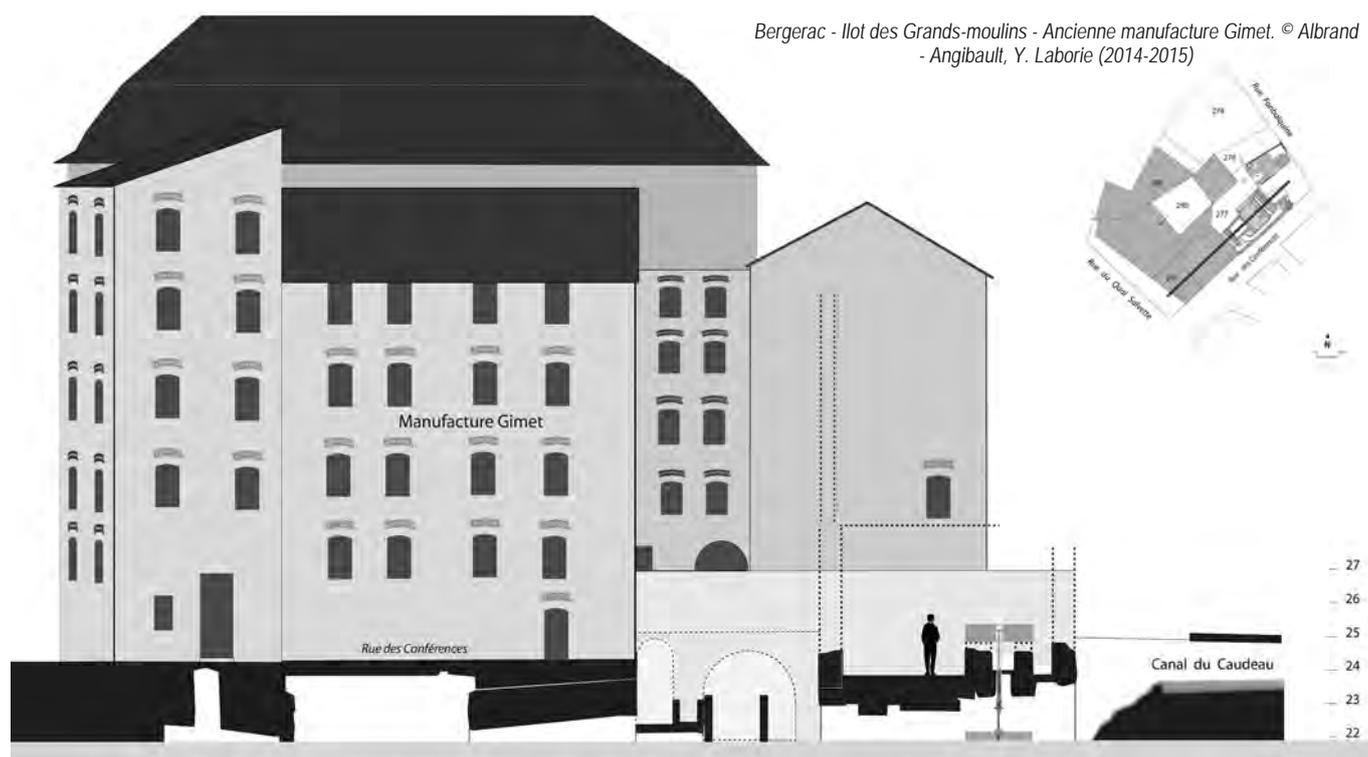
L'emprise diagnostiquée correspond à celle d'un îlot bordé sur son entier périmètre par les chaussées de rues publiques. Désignée sous l'appellation « îlot des Grands-moulins », l'assiette de ce dernier est aujourd'hui en partie libérée du bâti qui occupa sa surface en quasi totalité jusqu'au milieu du XXe siècle.

Replacée dans le contexte de la topographie médiévale, l'emprise de « l'îlot des Grands-moulins » se trouva initialement située hors de l'enceinte du bourg castral des XI-XIIe siècles, qui engendra à Bergerac le processus urbain puis, passé le milieu du XIIIe siècle, à l'intérieur du circuit de l'enceinte remparée de la ville communale. Aux XIV-XVe siècles, l'îlot s'inscrivait dans la circonscription du quartier fiscal de *Peyre-Ovelha* qui, semble-t-il, peina à se peupler. Proche du petit port de la ville, l'assiette de cet îlot se trouvait régulièrement exposée aux débordements de la rivière Dordogne. Dès l'origine, la structuration et l'identité de l'îlot furent marquées par la présence du canal du Caudeau et des moulins (de Piles et de Bellegarde) qui s'établirent sur cet ouvrage hydraulique probablement aménagé dans les dernières décennies du XIIIe siècle. Jusqu'au XIXe siècle, l'activité meunière que celui-ci

permet de développer au sein de l'enceinte urbaine domina notamment la dynamique d'occupation de l'îlot dit des « Grands-moulins », au point d'entraîner, avec la minoterie qui s'installa dans son assiette, au XVIIIe siècle, la singularisation toponymique dont il bénéficie.

Si l'enquête documentaire, conjointement menée à l'opération de sondage, débouche sur une avancée, d'une part en ayant permis de préciser la date d'édification – entre 1773 et 1782 – des bâtiments de l'ancienne minoterie Gimet qui occupent encore toute la partie sud de l'îlot, d'autre part en ayant suscité une relecture de l'histoire du canal du Caudeau, qui amène à révéler l'importance majeure qu'eut cet ouvrage dans la structuration de la ville, l'apport des sondages pratiqués dans le secteur central et occidental de l'îlot reste en revanche décevant. Ayant conduit, dans ces secteurs, à constater la destruction radicale de la stratigraphie archéologique qu'entraînèrent les terrassements de nivellement qui y suivirent le dérasement du bâti dans le courant du XXe siècle, nulle donnée nouvelle ne fut acquise sur la chronologie et les modalités de formation du tissu urbain dans la zone étudiée. Seul le secteur oriental de l'îlot, que borde le canal du Caudeau et où subsistent les substructions des moulins de Piles et de Bellegarde, conserve un potentiel archéologique significatif.

Laborie Yan



BERGERAC

55 rue du Maréchal Joffre

Le projet d'extension de l'Ehpad de la Madeleine, dans le quartier du même nom à Bergerac a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic, préalablement aux travaux.

Le bourg de la Madeleine a été rattaché à la ville de Bergerac en 1530. La présence de vestiges liés à l'occupation humaine a été reconnue mais leur densité restait toutefois assez limitée. En 2011, un diagnostic archéologique dans une parcelle contigüe avait livré dans un fossé un lot de céramique du Haut Moyen-Âge.

L'opération a permis de mettre en évidence les vestiges d'une occupation antique qui se présente sous la forme de murs, récupérés ou non et de solins de pierre, associés à quelques niveaux de sol. Quoique difficiles à dater, la découverte d'une monnaie du

IVe siècle en contexte permet de situer une partie de ces vestiges dans la période du Bas-Empire.

La période médiévale est signalée par la présence de structures fossoyées très arasées présentant les caractéristiques de silos. La chronologie pour cette période peut aller du VIe-VIIe jusqu'au XIe-XIIIe siècles.

L'époque moderne se signale sans doute par la présence d'un grand fossé qui, quoique difficile à caler chronologiquement pourrait faire partie des réseaux de fortifications entrepris à la fin du siècle. Celles-ci sont démantelées dans le premier quart du XVIIe siècle. Les matériaux remobilisés à ce moment-là expliquent sans doute en partie l'important remblai présent sur toute la surface de la parcelle principale.

Ducournau Bertrand

BIRON

Château de Biron : la cour basse, les écuries

Dans le cadre d'une thèse menée depuis trois ans sur le château de Biron et suite à de précédents sondages, il a été entrepris en septembre 2014 une campagne de fouille programmée concernant la cour basse du château, conservatoire de la longue occupation du site.

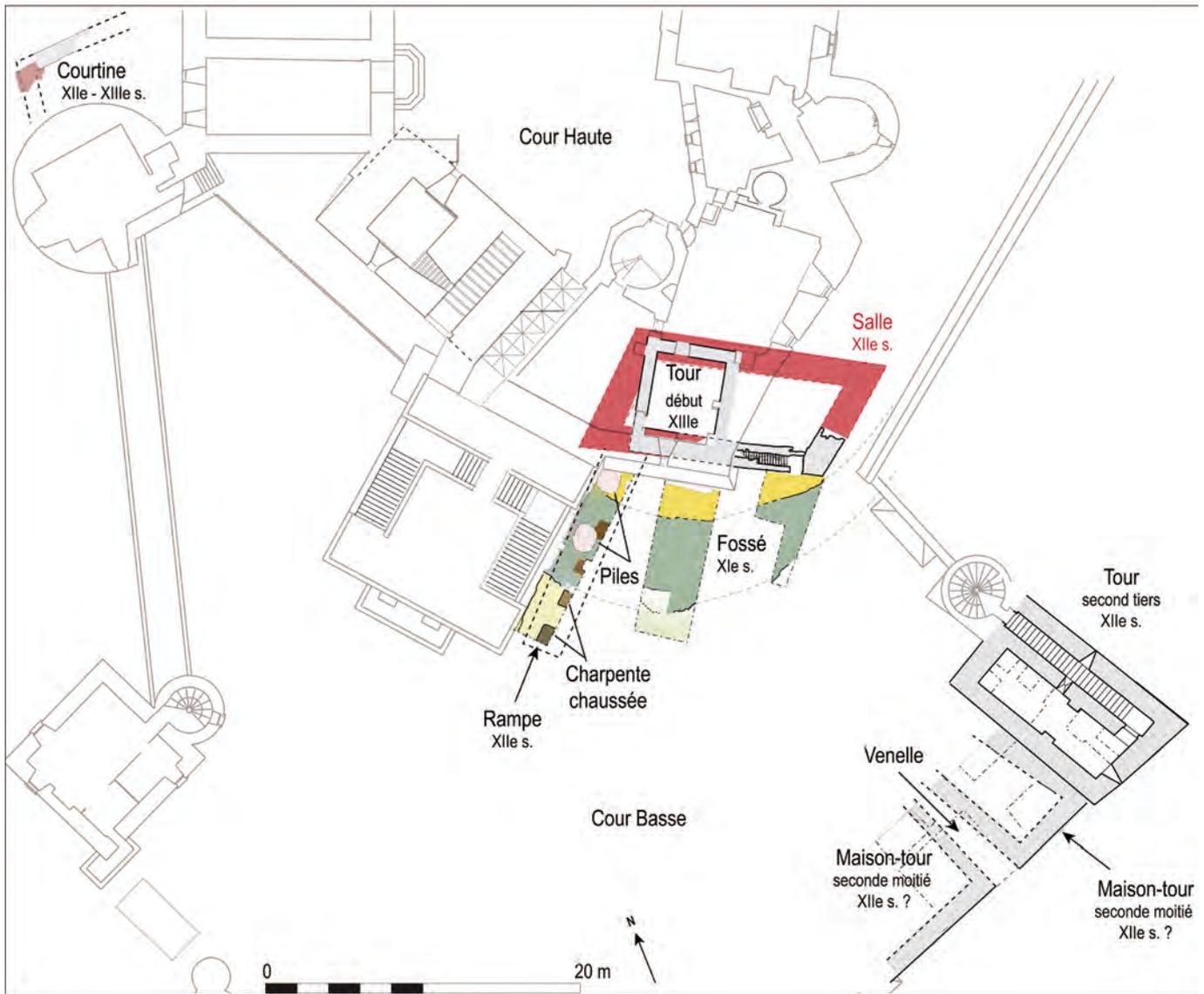
Trois sondages de grande ampleur ont été ouverts face à l'une des plus anciennes tours du château. Ils ont révélé l'existence d'un fossé probablement semi-circulaire, ceinturant le sommet de l'éminence où s'élevait un premier bâtiment en pierre. Ce fossé appartient aux premiers aménagements du château, et son fonctionnement a pu être daté par ¹⁴C entre 950 et 1050. Il est comblé entre le derniers tiers du XIe et la première moitié du XIIe siècle, sans doute afin de reconstruire l'édifice seigneurial. Est associée à ce dernier, une rampe monumentale, de plus de dix mètres de longueur, d'abord supportée par des piles circulaires maçonnées, puis par une charpente chaussée de caissons rectangulaires. Son plan est antérieur à la seconde moitié du XIIe siècle, d'après la datation ¹⁴C des piles maçonnées. L'ampleur de ces vestiges laisse supposer que l'édifice auquel cette rampe donnait accès s'apparentait à une salle à deux niveaux ou plus, dont la topographie du site a conservé l'empreinte. La rampe est démantelée suite à la

transformation de la salle en une tour carrée, estimée au début du XIIIe siècle.

Les abords occidentaux de la cour basse ont également livré une section de courtine, d'une mise en œuvre soignée mais de faible valeur défensive, constituant la clôture ouest de la cour basse. Elle n'est pas postérieure à la première moitié du XIIIe siècle au plus tard, date à laquelle elle paraît avoir subi les dommages d'un incendie.

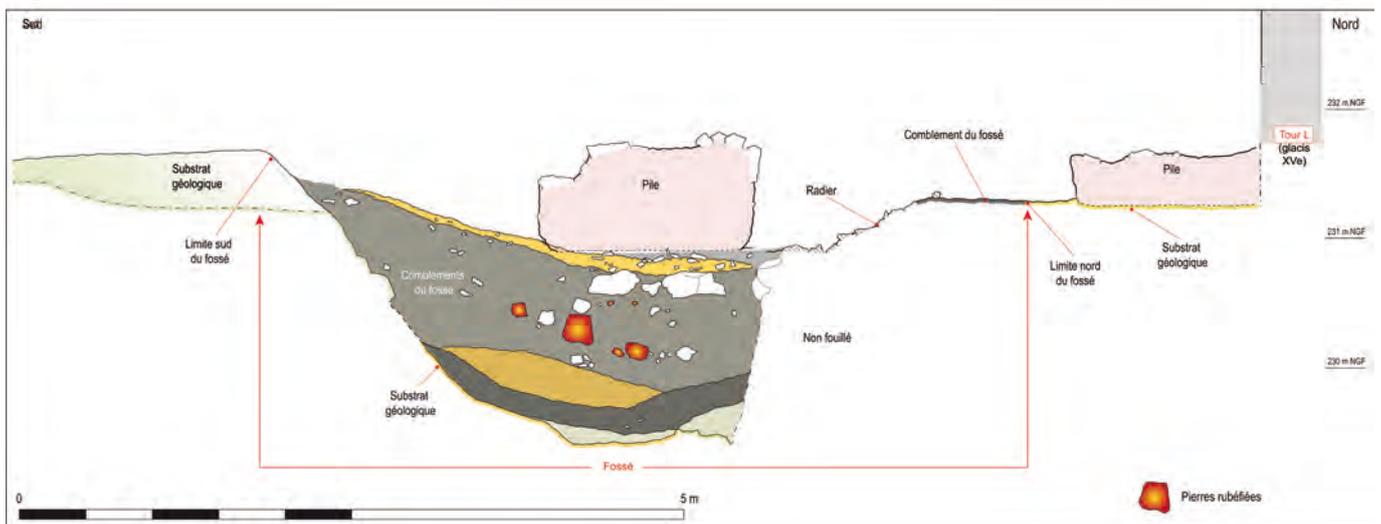
La cour basse est également ceinte dès le XIIe siècle d'un ensemble de trois bâtiments formant sa limite orientale, constituant probablement les demeures de la *militia castris* lorsque les chevaliers de Biron résident temporairement auprès de leur seigneur. La reprise des fouilles dans ce secteur n'a offert que peu de données concernant les premières occupations de ces habitats, trop profondément enfouies sous les remblaiements. En revanche, il a été confirmé la reconversion de deux de ces édifices en un édifice unique, une écurie, dont la datation a été affinée à la fin du XVe siècle. Elle figure ainsi parmi les plus anciens témoignages d'architecture équestre, dont l'essentiel des dispositions originelles ont été conservées.

Cette campagne de fouilles constitue donc un apport décisif dans la connaissance d'un des plus vastes sites castraux d'Aquitaine et, en premier lieu,



Biron - Le château.

Ci-dessus : Plan - La cour basse du château - Etat des connaissances en 2014. Crédits : Lévés topographiques : C. Martin, C. Mangier - DAO : L. Leroux.
 Ci-dessous : Les piles maçonnées de la rampe, établies sur le comblement du fossé. Crédits : Relevés L. Erhart, E. Martin, L. Leroux - DAO : L. Leroux.



concernant la genèse de son occupation, désormais située aux environs de l'an mil. Les supports de la rampe monumentale révèlent également un dispositif inédit en France, témoignage d'autant plus précieux qu'il est ancien. Cette campagne permet enfin de localiser précisément l'emprise de la cour basse et

de restituer au mieux la morphologie du site castral dans ses premiers siècles d'existence. Au vu de ces résultats, une nouvelle campagne de fouilles de la cour basse est programmée pour septembre 2015.

Leroux Laure

Moyen Âge

BIRON Le bourg

La petite opération d'archéologie préventive menée en limite sud-ouest du bourg de Biron visait principalement à s'assurer du tracé de l'enceinte villageoise du Bas Moyen âge et, éventuellement, à identifier la nature des occupations installées contre elle.

Les résultats ont dépassé de loin les attentes malgré une emprise très restreinte couvrant au total 150 m² environ. L'enceinte a été repérée dans les deux fenêtres de fouille ouvertes de part et d'autre de la rue reliant la D53 et la place du Calvaire. Dans la parcelle nord, le mur d'enceinte apparaît largement arasé et une tranchée atteste de sa récupération.

Au sud, il est beaucoup mieux conservé sous seulement une vingtaine de centimètres de remblais et de terre végétale. Le parement extérieur a pu être dégagé sur 3,20 m d'élévation. Le mur repose sur le substrat calcaire, il est large d'1,80 m en partie haute mais présente six petits ressauts de fondation qui augmentent sa largeur de presque 20 cm. Comme dans la portion nord, il est bâti en moyen appareil calcaire lié avec un mortier de sable rouge très caractéristique. Les niveaux et structures associés (remblais argileux, trous de poteau et sols lacunaires) n'ont livré que peu de mobilier datant mais l'on semble s'orienter vers un calage chronologique autour du XIII^e siècle. Le mur d'enceinte a par ailleurs été en partie réutilisé pour asseoir un bâtiment à l'époque moderne. Ce dernier apparaît encore sur le cadastre napoléonien et sur des cartes postales de la première moitié du XX^e siècle.

On retrouve trace de l'enceinte sur la parcelle voisine côté sud où un arrachement lié à une tour

étroite permet d'assurer la continuité de la lecture du tracé. D'autres portions de l'enceinte sont également visibles en divers points du bourg.

Outre cet élément de fortification, le principal résultat consiste en la découverte des fondations d'un bâtiment quadrangulaire non inscrit dans la trame esquissée par l'enceinte. Cette dernière vient par ailleurs couper l'angle sud-ouest de ce bâtiment prouvant l'antériorité de celui-ci. Ce bâtiment, pas tout à fait carré (6,5 m x 6,2 m hors œuvre), est construit en moellons, les murs sont larges d'1 m et la superficie intérieure atteint 20 m² environ. Le bâtiment est très arasé et ne subsiste que sur deux à trois assises de haut. En dépit de la faiblesse relative de l'épaisseur des murs, il est possible que nous soyons en présence d'une petite tour noble édifiée avant la restructuration du bourg liée à la construction de l'enceinte.

La présence d'une telle construction constitue la grande surprise de cette opération et montre qu'en dépit d'une emprise restreinte, une opération archéologique bien ciblée permet d'enrichir la connaissance d'un site. En effet, le positionnement de l'enceinte et surtout la mise au jour de la « tour » constituent des jalons importants pour bien saisir l'évolution du bourg de Biron.

Le phasage d'ensemble apparaît assez simple cependant les datations restent à affiner même si la pauvreté du mobilier archéologique recueilli limitera probablement l'établissement d'une chronologie.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Demeure Guillaume (Eveha).

Époque moderne

BOISSEUILH Le château

Le diagnostic archéologique se trouve sur l'emprise d'un ancien château qui était occupé jusqu'à nos jours et qui a donné son nom au lieu-dit. Cet édifice, plusieurs fois remanié au cours des siècles offre une façade

principale caractéristique de l'ère napoléonienne mais la chapelle attenante ainsi que les dépendances subsistantes relèvent de l'époque moderne, un blason portant la date de 1675. Au cours du XIX^e siècle,

le nom du lieu change : anciennement Lasalle, ce toponyme est transféré à un hameau qui appartenait, jusqu'à la vente du domaine, au même propriétaire. Cette appellation qui fait référence à un lieu de pouvoir, confère une origine médiévale à cet ensemble. Les recherches documentaires effectuées par Ch. Rémy indiquent que le lieu était déjà occupé par les Boisseuilh en 1492, date de la rédaction d'un testament rédigé au domaine des Salles. Cette famille, d'un lignage de *milites castri* est mentionnée dès le XIIIe siècle, dans le castrum de Hautefort mais possédait également une demeure sur la paroisse de Boisseuilh. L'objectif de ce sondage était donc d'établir l'origine de ce château qui va faire l'objet de rénovations importantes par les nouveaux acquéreurs. Le projet consiste en effet à installer une piscine semi couverte sise sur la partie haute du plateau et l'aménagement d'un système d'assainissement dans le vallon en contrebas.

Les quatre sondages réalisés sur l'emprise du projet ont permis de mettre au jour une phase de

remaniement du château de Boisseuilh illustrée par un remblaiement important de la partie du plateau située à l'emplacement de l'ancienne cour et des annexes qui la délimitaient. Ces travaux intervenus avant le relevé cadastral de 1811 se sont attachés, dans la partie haute, à araser un bâtiment préexistant (mur 1002) dans le but de l'agrandir vers l'est. Ce dernier état de la construction figurait encore sur les lieux jusqu'à sa destruction en 2012 et était utilisée comme grange par les anciens propriétaires. La partie basse de ce secteur nord comportait, quant à elle une petite construction (mur 2002), peu fondée qui a également été arasée et remblayée durant cette phase antérieure au début du XIXe siècle. Si la phase de destruction est connue, la date de l'édification de ces constructions reste inconnue, faute d'éléments archéologiques associés. Les sondages situés sur le tracé du futur assainissement se sont en revanche révélés stériles.

Etrich Christine

BOULAZAC

Aménagement RN 221

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de l'aménagement de la RN 221 par la DREAL Aquitaine. La prescription consistait en huit secteurs distincts, le secteur 4 n'ayant pas été sondé, faute de conditions de sécurité optimales. Les sept emprises (surface totale de 31260 m²) ont donné lieu à la réalisation de 55 tranchées. L'assiette du projet se développe dans un secteur très sensible du point de vue de l'archéologie et de nombreux diagnostics et fouilles ont permis de mettre en évidence des occurrences d'occupation diachroniques : le Paléolithique moyen dans des dolines ; le Néolithique ancien ; le Néolithique final ; l'Âge du Bronze ; l'Âge du Fer ; l'Antiquité illustrée par l'aqueduc de Périgueux.

Les indices collectés lors du diagnostic présentent concernent trois périodes chrono-culturelles : le Néolithique final, l'Antiquité et le Moyen Âge. Le Néolithique final concerne les secteurs 3 et 7. Le secteur 3 a livré un ensemble de près de 300 pièces lithiques, ainsi que 14 tessons de céramique. Le matériel lithique, dans sa grande majorité (90 %), et la céramique proviennent de la tranchée Tr120 et sont rassemblés au sein des US 2 et 3, entre 0,25 m à 0,8 m de profondeur. Aucune structure n'a été observée dans cette tranchée. Seule la tranchée Tr121, située directement au nord de celle-ci, nous a permis d'observer une structure, très arasée et apparaissant directement sous les labours,

qui contenait une vingtaine d'éléments lithiques. Le secteur 7 concerne également une probable occupation du Néolithique final qui se développe sur 5 tranchées (Tr211 à Tr213, Tr215 et Tr216), et où nous avons pu relever la présence de 33 structures fossoyées (30 trous de poteau, 1 silo et 2 fossés). Un probable bâtiment a été repéré au sein de Tr215. Ces 5 sondages ont livré un lot constitué de 201 éléments lithiques et 68 tessons de céramique. L'essentiel de ce mobilier se trouvait dans l'US4, qui scelle le niveau d'apparition des structures et se développe sur une dizaine de centimètres d'épaisseur.

L'Antiquité concerne le secteur 6 et se rapporte à l'aqueduc de Périgueux, précédemment observé par W. Migeon en 2008 (diagnostic Grand-Font, Migeon 2008). Deux tranchées nous ont permis de le repérer à nouveau. Celui-ci ne subsiste plus que dans sa partie inférieure, très arasée. En outre, nous avons procédé aux relevés topographiques de six tronçons de l'aqueduc encore conservés sur le talus de la RN 221.

Le secteur 6 nous a également permis d'observer une canalisation maçonnée, probablement médiévale, dans la tranchée Tr233, sans doute à mettre en relation avec le château de Lieu-Dieu, tout proche.

Salvé Serge

BOURDEILLES

Les Bernoux

Notice non parvenue

Petrognani Stéphane (Univ.)

BOURDEILLES

Les Rouchoux

Dans le cadre de l'aménagement du contournement routier de Bourdeilles, la première phase de diagnostic archéologique s'est déroulée du 15 au 18 septembre 2014, au lieu-dit les Rouchoux. Dix-neuf sondages ont été réalisés sur une emprise de 15923 m², représentant 5 % de la surface prescrite.

Cette phase 1 constitue le secteur central du projet, localisé sur le plateau coniacien qui domine en rive gauche la rivière de la Dronne entre 120 et 126 m NGF. Le relief est prononcé, profondément entaillé par trois petits vallons secs qui rejoignent la Dronne au nord. La sédimentation est peu développée sur l'essentiel du diagnostic où l'on rencontre directement le calcaire coniacien supérieur dur sous 5 à 30 cm de terre végétale, ou parfois, des argiles orangées contenant de rares blocs naturels de calcédoine et de calcaire de 20 à 30 cm de longueur. Dans le vallon des Rouchoux

(Tr 30 à 38), des niveaux colluviaux, à forte dominante de plaquettes calcaires, contenaient des fragments de tuiles modernes jusqu'à la base. Seules deux tranchées ont livré des résultats notables.

La tranchée 29 au point culminant de l'opération a livré un alignement de huit trous de poteaux, malheureusement fortement arasés (conservés sur 5 cm) et associés à un mobilier non diagnostic (un éclat de silex et un petit tesson). Cet ensemble reste non daté. Dans la tranchée 24, en milieu de versant, une petite concentration de mobilier (céramique et silex) est conservée à la faveur d'un léger replat dans une couche de limon sableux. Le mobilier témoigne d'une fréquentation du site durant le Néolithique et le Bronze ancien. Il n'est pas possible d'assurer la position primaire de ce dépôt.

Ihuel Ewen

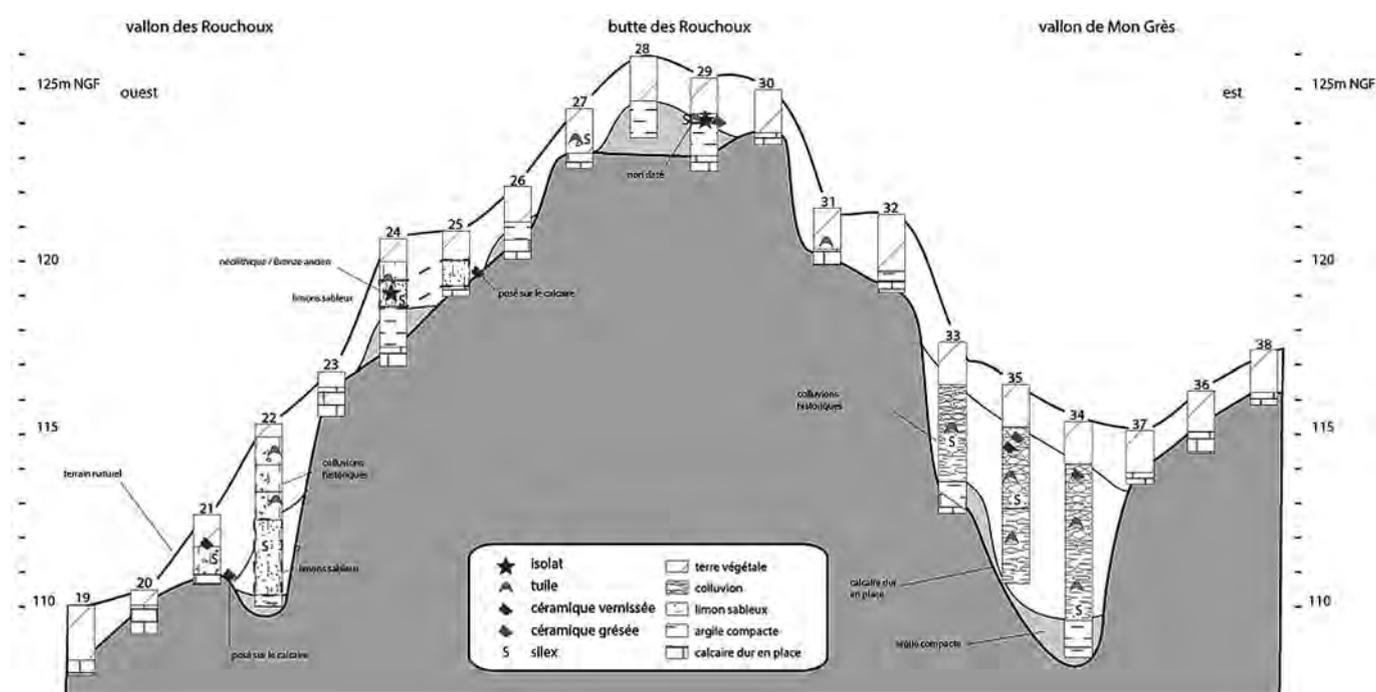


Diagramme synthétique de l'opération de Bourdeilles.

BOURG-DES-MAISONS

Au Fourgeraud, La Croix (phase 2)

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée par l'INRAP sur l'emprise de la phase 2 d'extension de la carrière Malville par la Société Lafarge Granulats. Les 121 tranchées réalisées ont couvert 5,8 % de la surface diagnostiquée et n'ont révélé aucun indice archéologique ou anthropique autre que des empièvements parcellaires récents déjà cartographiés.

Brenet Michel

*Paléolithique moyen et supérieur,
Néolithique récent et final,*

CAMPAGNE

Contournement du bourg, RD 706

*Âge du Bronze moyen et final,
Bas Moyen Âge*

Le diagnostic du contournement de Campagne, réalisé au sud-ouest du bourg sur une emprise de 22 389 m², s'inscrit sur les basses terrasses alluviales de la rive gauche de la Vézère. Les dépôts sédimentaires rencontrés correspondent d'une part aux formations fluviales de la Vézère et de deux affluents, dont les cônes de déjection encadrent l'emprise du projet au nord et au sud, et d'autre part aux dépôts de versant à l'ouest (étude géologique et géomorphologique : M. Rabanit, G. Dandurand et H. Camus). Les résultats confirment la sensibilité archéologique de l'ensemble de ces dépôts, et révèlent une forte densité d'occupations, reconnues par ailleurs sur le territoire de la commune, et notamment dans le domaine forestier protégé. Les 34 sondages réalisés ont livré des vestiges mobiliers et structurés datés du Paléolithique moyen jusqu'au Bas Moyen Âge (étude du mobilier : T. Briand, G. Saint-Sever).

Le Paléolithique moyen est présent ponctuellement dans deux sondages, avec un petit amas de débitage d'un bloc de silex sénonien, et une concentration de pièces située dans la séquence des sables micacés de la Vézère (S4), qui a livré plus loin un biface isolé.

Le Paléolithique supérieur est représenté dans sept sondages répartis régulièrement sur une surface d'environ 6 200 m², et il est vraisemblable que deux niveaux superposés soient conservés sur au moins une partie de cette emprise. Il est enregistré dans la séquence S3, tantôt au sein de sables limoneux marquée par la présence d'un paléosol à fentes de gel, conservé uniquement dans une zone en cuvette, tantôt au sein de la séquence de dépôts de versant calcaire. Une occupation du Gravettien est attestée dans un sondage, avec une pointe de la Font-Robert associée à un débitage laminaire bipolaire et à des burins dièdres. En outre, un galet de schiste présente des gravures. Un horizon solutréen est présent dans au moins cinq sondages, constitué d'amas et de concentrations de silex taillés. Il est caractérisé par un débitage surtout

Les observations d'ordre géomorphologique ont montré une érosion active sur les parties hautes de ce plateau calcaire impliquant une faible couverture holocène et quelques altérations karstiques et a *contrario* un remplissage parfois plus conséquent par des colluvions récentes en fond de vallon.

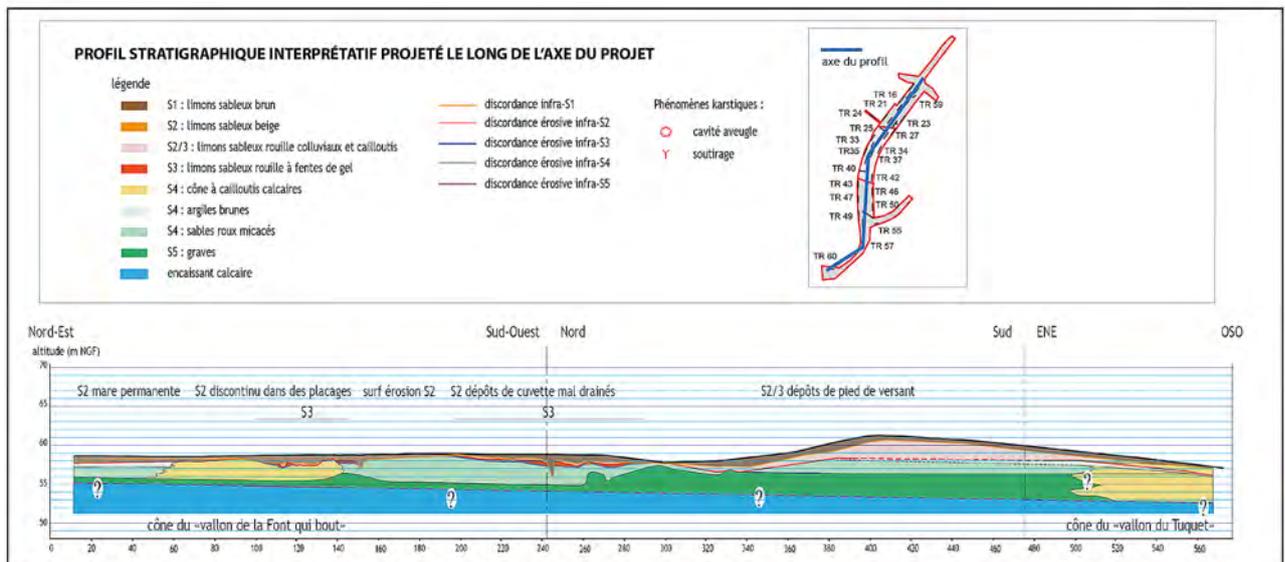
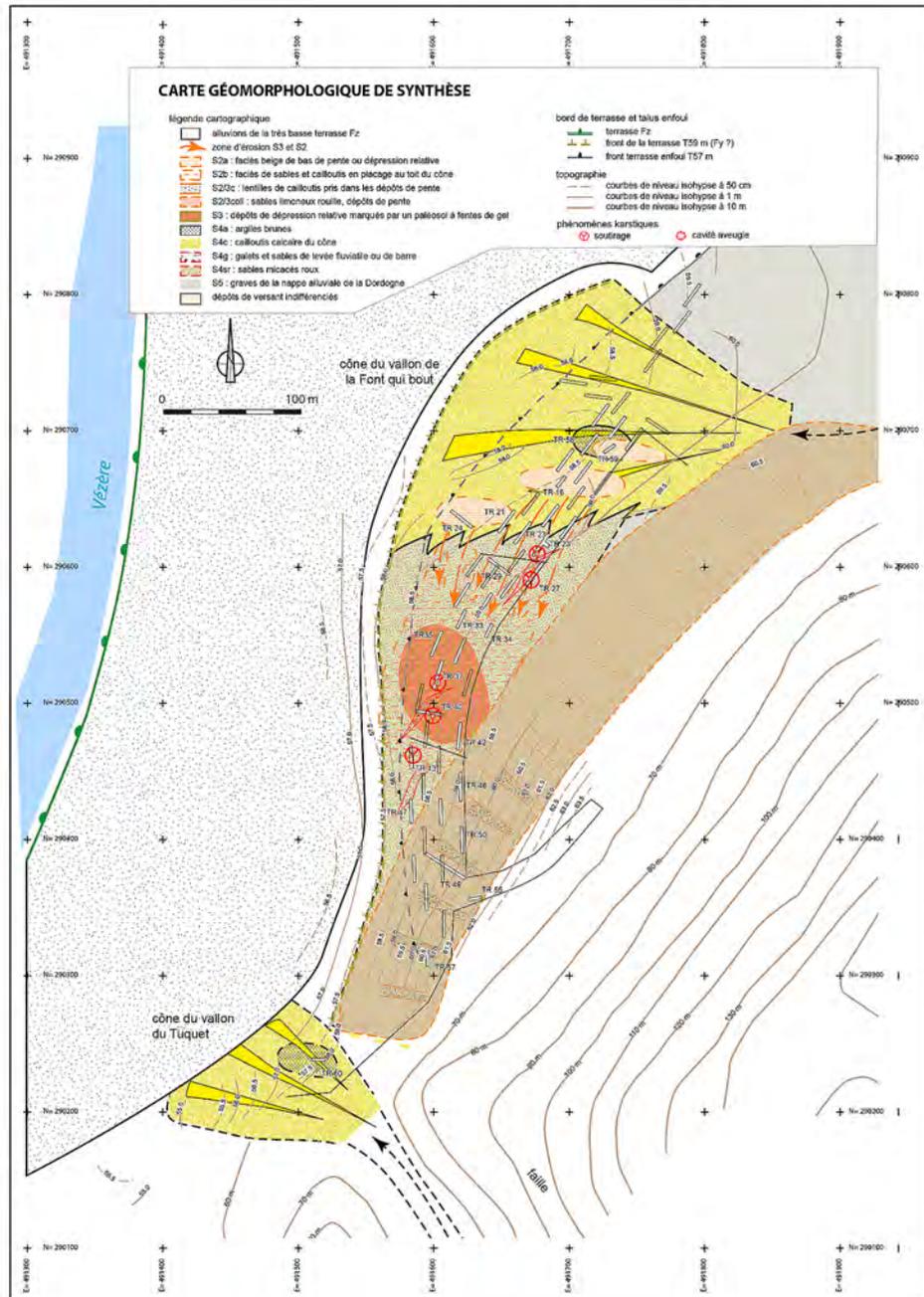
laminaire et occasionnellement lamellaire de nucléus prismatiques, par des éclats de façonnage de pièces foliacées et une pointe à face plane ; un foyer de galets chauffés pourrait également être rattaché à cette occupation.

Un locus mésolithique a été mis en évidence dans quatre sondages, dans une zone de replat où les dépôts colluviaux ont pu se conserver sur une faible épaisseur (S2), délimitant une emprise d'environ 1 500 m². Il se caractérise par une forte densité de pièces lithiques et la présence d'un amas de débitage qui a pu être testé sur 1 m² lors du diagnostic. Aucun outil n'a été identifié ; l'attribution repose sur les caractéristiques du débitage, orienté vers la production de petits supports destinés à la confection d'armatures, et sur sa position stratigraphique dans une séquence holocène. La présence de pièces brûlées signale la proximité d'un foyer.

Un site d'habitat occupé du Néolithique récent/final à l'Âge du Bronze final a été identifié dans dix sondages au sein du dépôt holocène (S1), sur une emprise totale estimée de 6 200 m². Plusieurs occupations semblent ici imbriquées, avec de nombreux épandages de mobilier, de probables niveaux de sol, vingt-quatre structures en creux (fosses, trous de poteaux régulièrement disposés évoquant plusieurs bâtiments), et deux foyers. Le mobilier se compose d'éclats, de lames, de grattoirs, d'éléments de mouture (meules et broyeurs), de fragments de torchis, de sole foyère, et nombreux restes céramiques renvoyant au Néolithique récent/final (préhensions en languette et en téton, tessons engobés rouges), Néolithique final/Campaniforme (décor de cordelette), Bronze moyen (décor à pastillage) et Bronze final (décor incisé de double trait, décor de coups d'angle, assiette à cannelures et ombilic, etc...). Enfin, quelques structures en creux (fossés, fosses, silo) signalent une installation ponctuelle datée des XIVe-XVe siècles.

Régeard Mathilde

Contournement du bourg de Campagne.
 Etude géomorphologique
 d'après M. Rabanit,
 G. Dandurand et H. Camus,
 cabinet Protée (R-2014-04).



CHANCELADE Les Gabarres

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée en raison de l'agrandissement d'un bâtiment commercial - et de ses extensions - par la Société immobilière Leroy Merlin. Aucun indice archéologique – vestige ou structure – n'a été découvert

lors du décapage des 20 sondages de l'opération qui a permis néanmoins de bien appréhender le contexte géomorphologique colluvial et alluvial local.

Brenet Michel et Bertran Pascal

CHANCELADE Puyferrat

Cette opération de diagnostic a eu lieu en juillet 2014, sur un projet de lotissement, sur la butte de Puyferrat (9594 m²).

Aucun indice n'a été identifié en raison du

démantèlement, lié à l'érosion, des niveaux archéologiques éventuels.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric.

*Moyen Âge,
Période moderne*

LA CHAPELLE-GONAGUET Prieuré de Merlande

Le sondage de l'église prieurale de Merlande, bel ensemble roman dépendant de l'abbaye augustinienne de Chancelade, a été engendré suite à une modification du projet de drain contre le flanc nord (D. Dodeman АСМН). Une forte pente à cet endroit générerait le maintien d'un talus provoquant l'accumulation des eaux pluviales contre la maçonnerie romane. Les terres amoncelées résultant de phénomènes de gravité pouvaient recouvrir par endroits une zone sépulcrale médiévale ou moderne, ainsi que le développement de bâtiments annexes dont deux arrachements de mur sont perceptibles dans le mur de la chapelle.

Aussi, pour répondre dans des délais appropriés à l'impact éventuel des travaux de restauration, le service régional de l'archéologie (H. Gaillard et J.-B. Bertrand-Desbrunais) a été amené à réaliser avec l'aide logistique de la commune une opération de sondage. Elle avait pour but d'évaluer le potentiel archéologique et de statuer sur la nécessité d'une opération complémentaire de suivi et de fouille dans un cadre préventif.

L'intervention a eu lieu le 13 février en un large sondage contre le mur nord, longeant les deux parties de l'édifice correspondant à deux phases de construction à l'époque romane.

Le sondage a été placé de façon à accrocher la poursuite des deux arrachements visibles dans l'élévation du mur nord. Il a été mené jusqu'à une profondeur maximale de 2,30 m selon l'atteinte supposée du drain du projet Dodeman.

Le constat principal de cette courte opération a été la redécouverte du drainage commandé par Y.-M. Froidevaux (АСМН) en 1945-1948, nappant d'un enduit ciment la base de l'élévation sur 2 m de profondeur, et dont le souvenir semble s'être perdu. On pourra rappeler ici l'inutilité de tels dispositifs, vite obstrués et inopérants, venant corseter de ciment l'édifice en rompant le lien entre ce dernier et les niveaux qui lui sont contemporains.

L'enduit ciment contourne même la base d'un probable contrefort et a fait disparaître la physionomie des fondations.



La Chapelle-Gonaguet - Prieuré de Merlande. Vue du mur de dépendance appuyée contre le mur goutterot nord de la chapelle, épargné le drain du XXe siècle.

Un mur perpendiculaire, respecté par les travaux d'assainissement, conserve une élévation de 2,60 m. Lié à l'argile et doté d'une puissante fondation (cuve de sarcophage réemployé), il doit appartenir à une dépendance d'époque moderne (cf. fig), inconnue jusqu'alors. Aucun mobilier n'a été rencontré sur l'horizon de sol correspondant au fonctionnement du bâtiment, fortement entaillé par le drain.

Seul élément intéressant, un niveau de chantier (lit de mortier blanc) a été reconnu à 1,25 m de profondeur, accompagnant soit la construction du chœur, soit la phase de surélévation pour sa mise en défense au

moment des Guerres de Religion. Il est couvert d'un épais niveau d'argile plastique lié à la stagnation de l'eau sur une longue durée. Son contact avec l'édifice n'a pu être établi.

À 2,30 m de profondeur, le sédiment est encore un remblai hétérogène (cassons de tuile, marne, rognons de silex). Il résulte du comblement d'une dépression peut-être en liaison avec le fonctionnement d'une carrière à l'époque médiévale dont des fronts de taille apparaissent au nord.

Gaillard Hervé

Époque indéterminée,
Toutes périodes

COULOUNIEIX-CHAMIERES

La Petite Borie

L'intervention de diagnostic de La Petite Borie est liée à l'extension du parc d'activités de Cré@vallée Nord. La zone à reconnaître se situe immédiatement au nord de l'intersection entre la D6021 (Périgueux – Bergerac) et l'autoroute A89, dans le vallon du Cerf.

Les 238 sondages ont révélé la proximité du substrat calcaire et/ou des argiles à silex, dès quarante centimètres de profondeur.

A l'exception de six fonds de fosses non datées (dont une présumée antique), de rares éléments lithiques (éclats de taille de silex) épars hors contexte et de deux probables fossés parcellaires, les sondages n'ont révélé aucune présence humaine significative.

Grimbert Laurent

COURSAC

La Laugerie-sud, lot A

Cette opération de diagnostic archéologique intervient préalablement à un projet de vente de deux lots destinés à la construction de maisons individuelles au lieu-dit La Laugerie sud, à un peu plus d'un km au sud-est du bourg de Coursac. Au regard des anciennes découvertes, la commune fait l'objet d'un important zonage archéologique (arrêté préfectoral n°AZ.04.24.2 en date du 19 octobre 2004) à la suite duquel les opérations d'archéologie préventive se sont multipliées. Elles concernent principalement le plateau s'étendant au sud jusqu'à la commune de Chalagnac, prospecté depuis la première moitié du XIXe siècle et où de nombreux *tumuli* sont signalés.

L'emprise sondée correspond au lot A (parcelles AN n°385p et 387) sur une superficie de 1493 m². Elle est située à proximité immédiate à l'ouest d'un *tumulus* dit du *Bos du Fourg* contenant une sépulture unique à incinération, fouillé en 1976 (Chevillot, 1992). L'objectif du diagnostic était de compléter les données sur les abords du tertre et de révéler potentiellement les sépultures adventices.

Les quatre tranchées réalisées représentent une surface ouverte supérieure à 10 %. Elles ont montré une couverture sédimentaire peu épaisse, reposant directement sur le sommet altéré des horizons tertiaires.

L'opération n'a pas livré de vestiges archéologiques susceptibles d'être rattachés au Premier Âge du Fer et l'environnement proche à l'ouest du tumulus paraît exempt d'aménagements en relation avec ce dernier. L'unique creusement détecté est d'origine naturelle. L'industrie lithique se réduit à 10 éléments corroborant les découvertes préhistoriques précédemment réalisées dans le secteur, mais sont insuffisants pour proposer une datation précise et qualifier la ou les industries en question. Un nucleus à petites lames pourrait hypothétiquement évoquer les périodes du Néolithique ou de la Protohistoire ancienne. Les périodes plus anciennes (Tardiglaciaire) ne sont pas pour autant à exclure.

Duphil Vincent

COUX-ET-BIGAROQUE

Le bourg nord

Cette opération de diagnostic a été prescrite dans le cadre d'un projet de lotissement de quatre lots, réalisé par la municipalité, situé dans la plaine alluviale de la Dordogne, non loin du coteau de la Brunie et couvrant une surface de 5950 m². Douze tranchées ont été réalisées et n'ont livré que quelques éléments archéologiques : un biface attribuable au Paléolithique

moyen (Tr.2) et du mobilier lithique et céramique de la période du Néolithique final, trouvé dans un niveau archéologique en partie conservé (Tr. 9). Aucune structure n'a été identifiée au cours de ce diagnostic.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Salvé Serge.

CREYSSE

Les Rivelles (phase 3)

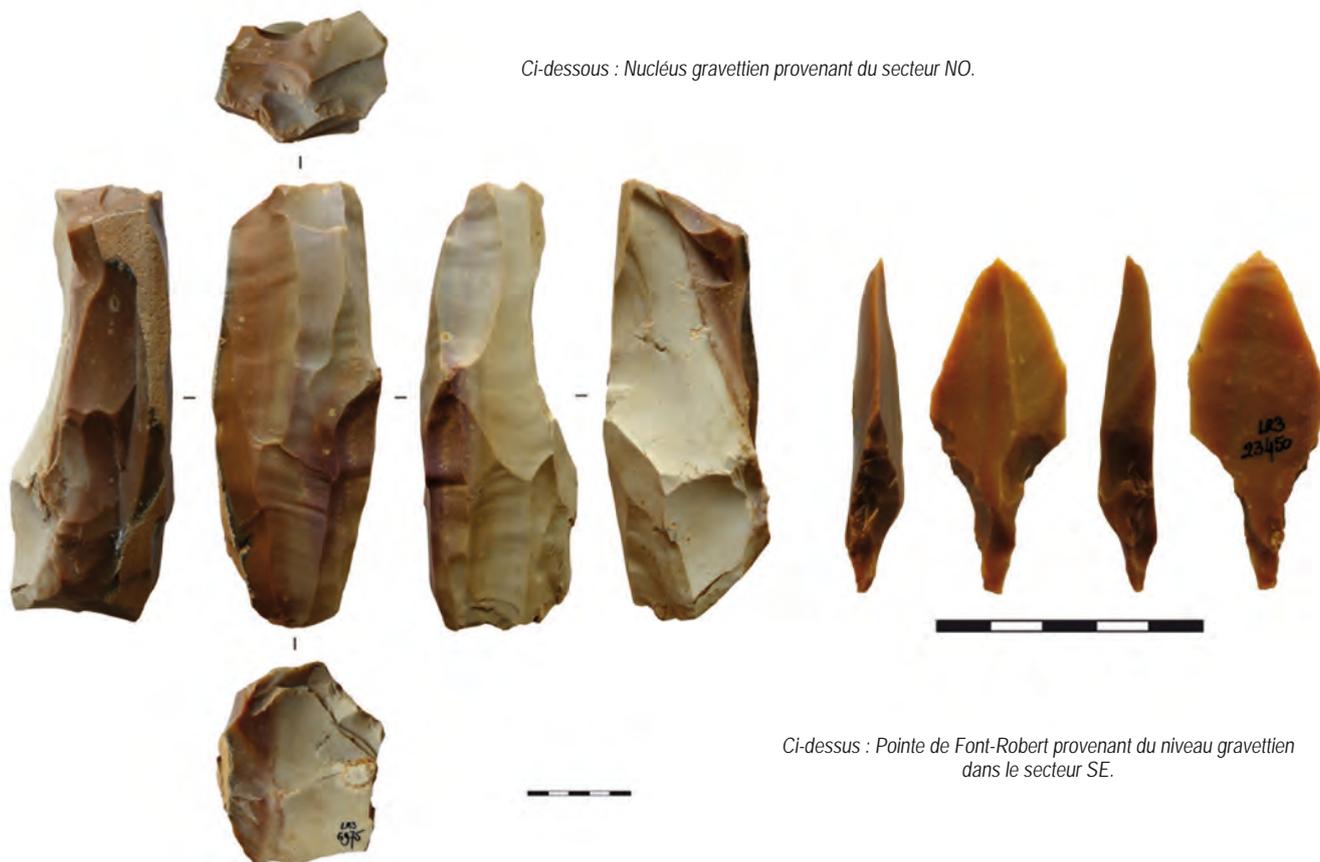
Une intervention de fouille archéologique préventive a eu lieu sur cette commune du Bergeracois, très riche en gisements de plein air du Paléolithique supérieur. Cette opération (phase 3), a été menée sur une surface de 1000 m² et correspond à la deuxième intervention des trois phases prescrites par le service régional de

l'archéologie (phase 1 effectuée en 2013 et phase 2 en attente).

Une partie des analyses et études du contexte et du matériel lithique concernant cette opération a commencé en 2015 ; l'ensemble des interventions des différents spécialistes devrait aboutir fin 2016.



Creyse - Les Rivelles - Phase 3.
Premier décapage de la concentration lithique du niveau gravettien dans le secteur NO.



Ci-dessous : Nucléus gravettien provenant du secteur NO.

Ci-dessus : Pointe de Font-Robert provenant du niveau gravettien dans le secteur SE.

Au total, 13196 pièces ou groupes de pièces lithiques (les éléments organiques n'étant pas conservés) ont été prélevés en 3D vers 1 mètre de profondeur. Ces unités de prélèvement proviennent, pour l'essentiel, d'horizons sédimentaires de la fin du Pléistocène et d'un ou de plusieurs niveaux du Paléolithique supérieur repérés lors du diagnostic de 2013. Quatre secteurs ont été différenciés au cours de la fouille en fonction de critères sédimentaires.

Dans le secteur nord-ouest de 200 m² environ, plus de 6200 pièces lithiques ont été prélevées. D'ors et déjà, en regard des spécificités techno-morphologiques des nucléus, il est possible de les attribuer, comme il avait été annoncé lors du diagnostic, à la période gravettienne. La découverte de quelques ébauches de pointe de Font-Robert permet d'appuyer cette attribution.

Dans le secteur central, une diminution de la densité des pièces lithiques de la nappe du Paléolithique supérieur a été constatée avec un total de 1558 pièces lithiques sur environ 350 m². Les caractéristiques technologiques de quelques éléments semblent les différencier de celles observées dans le secteur nord-ouest (étude lithique en cours). La possibilité de variations latérales d'ordre stratigraphique dans ce secteur de l'emprise quant à la mise en place du/des niveaux et leur évolution post-dépositionnelle n'est, en l'état de la question, pas exclue.

Dans le secteur sud-est, plus de 5100 pièces lithiques ont été situées et prélevées sur 130 m² ; selon

l'examen technologique préliminaire des nucléus, comme les pièces du secteur nord-ouest, elles ont été attribuées à la période gravettienne.

Le secteur ouest, correspond à une surface d'environ 250 m² se caractérise par une épaisseur conséquente du remplissage holocène du sommet de la séquence stratigraphique qui contient à la fois du mobilier lithique et des structures « en creux ». Une quantité significative de pièces lithiques de période néolithique ont en particulier été observées sur toute son épaisseur dans ce secteur et en moindre quantité sur le reste de la surface fouillée.

D'autre part, c'est dans ce secteur que se situent les structures en creux (dont un silo contenant des scories et un trou de poteau) les plus significatives. Quelques rares tessons de céramique, très abîmés, de période médiévale (XIII-XVe siècles) ont été également repérés dans le secteur.

Les analyses concernant la géologie, l'industrie lithique et la tracéologie se rapportant à la nappe de vestiges de la partie basse de la séquence sont engagées. La finalisation de ces études conjointes permettront, avec le résultat des datations OSL, d'affiner l'attribution de l'industrie lithique et de mieux comprendre le cadre environnemental, chronologique et techno-culturel du ou des niveaux de ce site de plein air du Paléolithique supérieur.

Folgado Mila

CREYSSE Les Galinoux

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur le terrain d'un projet de construction d'habitation individuelle, sur le plateau du Pécharmant entre les bassins du Caudeau et de La Dordogne. Le contexte archéologique est ici particulièrement riche, allant du Paléolithique inférieur aux phases plus récentes du Paléolithique supérieur, et jusqu'au Néolithique.

Signalons en particulier les découvertes du Néolithique dans une parcelle voisine à quelques centaines de mètres (Prodéo 2009) ainsi que celles

du Paléolithique supérieur du Libraire à moins d'un kilomètre au sud (Grigoletto 2010 et Poissonnier 2010).

Les principales découvertes effectuées sur ce diagnostic concernent un nombre assez réduit d'artefacts lithiques (n = 8) et sont marquées par un bruit du fond du Paléolithique moyen dans un contexte de plateau peu favorable à la conservation de niveaux d'occupation.

Folgado Mila

CREYSSE Les Pélissous

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée sur le terrain d'un projet de construction d'habitations individuelles et se situe sur le plateau du Pécharmant entre les bassins du Caudeau et de La Dordogne. Le contexte archéologique est ici particulièrement riche, allant du Paléolithique inférieur aux phases les plus récentes du Paléolithique supérieur et jusqu'au Néolithique. Signalons en particulier : les niveaux moustériens, gravettiens, solutréens et néolithiques identifiés lors de précédents diagnostics à moins d'un km vers l'ouest aux Rivelles (Prodéo 2012, Fourloubey 2012, Folgado 2012).

Les principales découvertes effectuées sur ce diagnostic concernent qu'un nombre réduit d'artefacts lithiques ($n = 41$) attribuables au Paléolithique moyen. Ces pièces se situent dans un contexte sédimentaire d'érosion et de colluvions pléistocènes peu favorables à la conservation *in situ* d'occupation et/ou de concentrations de vestiges lithiques.

Pour ce qui se réfère aux structures en creux, aucune attribution chrono-culturelle ne peut être avancée faute d'éléments mobiliers associés.

Folgado Mila

Paléolithique Moyen

DOMME Combe-Grenal

L'abri de Combe-Grenal est situé à l'est de la commune de Domme, à proximité de la vallée de la Dordogne. Ce gisement, composé de plusieurs dizaines de niveaux datant du Paléolithique moyen, fut fouillé de 1953 à 1965 par F. Bordes.

À ce jour, Combe-Grenal constitue l'une des plus importantes archéo-séquences moustériennes du Sud-Ouest de la France. Depuis plusieurs décennies, ce contexte est au cœur des débats sur la signification de la variabilité moustérienne en Europe occidentale. Paradoxalement, il est l'un des derniers gisements majeurs de la région à n'avoir pas fait l'objet d'un programme de datation, mais aussi d'une révision critique de son archéo-stratigraphie et des différents registres de données matérielles qui en sont issus.

Le sondage réalisé en 2014 (du 22 septembre au 04 octobre) s'est focalisé sur le palier supérieur de la séquence, partie où se concentrent les dépôts attribués au Paléolithique moyen récent et rare zone du gisement offrant une coupe facilement accessible (cf. fig. 1).

L'opération a consisté en une rectification limitée de la coupe (dite « coupe Nord »), puis à la collecte d'échantillons pour la réalisation de datations OSL, TL et ESR (cf. fig. 2). L'objectif était de préciser en premier lieu l'attribution des dépôts au Dernier Glaciaire (MIS 5 à 3) et ensuite d'engager le calage chronologique inédit des industries lithiques se rapportant aux trois traditions techniques se succédant (de bas en haut) dans la séquence : Levallois, Quina et enfin Discoïde.

Parallèlement, cette opération fut l'occasion d'engager un renouvellement des données matérielles,

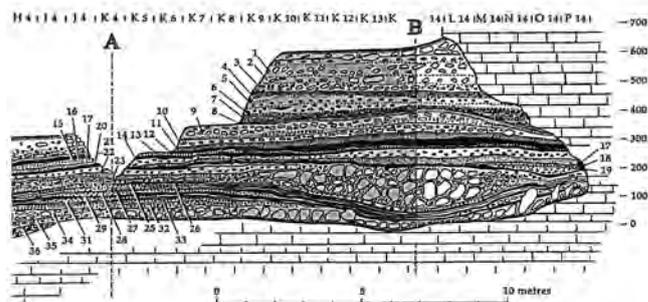
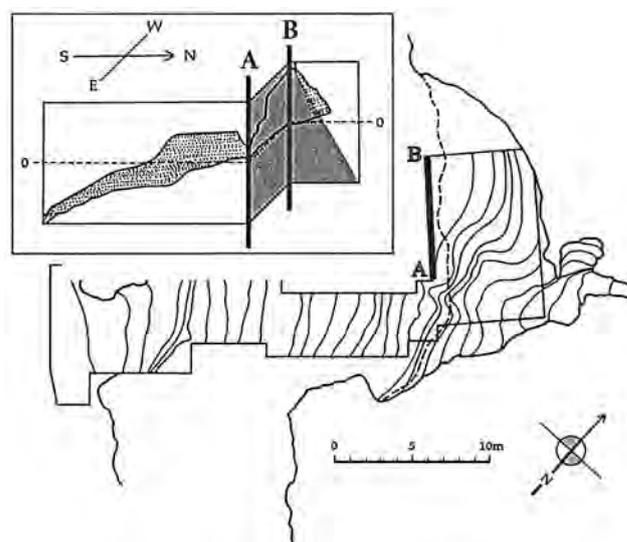


Fig. 1 : Combe-Grenal - Palier supérieur. Emplacement de la « coupe nord » (A-B) sur le plan du gisement et positionnement sur le relevé de coupe des fouilles Bordes (d'après Bordes 1972, modifié).



Fig. 2 : Combe-Grenal 2014 - Palier supérieur. Vue de la «coupe nord», partie inférieure : prélèvements pour datation. (Cliché équipe de fouille).

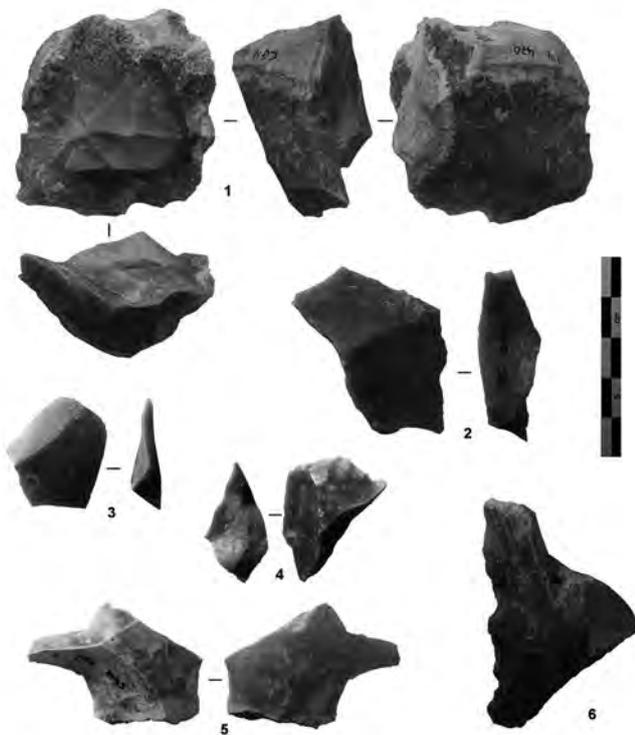


Fig. 3 : Combe-Grenal 2014 - Nucléus discoïde (1), pointes pseudo-Levallois typiques et atypiques (2-4), encoche clactonienne (5), denticulé (6). (Clichés J.-Ph. Faivre).

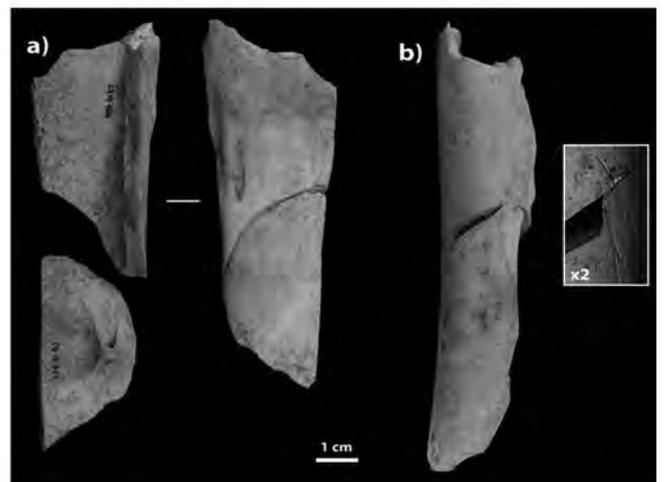


Fig. 4 : Combe-Grenal 2014. Exemples de remontages osseux sur tibias de Renne (cassures anciennes sur os frais). L'un des deux fragments du remontage a) est un éclat osseux complet (en bas) détaché lors de la fracturation. Dans le remontage b), un groupe de stries de découpe se poursuit sur la surface des deux fragments (Clichés E. Discamps).

qu'elles soient fauniques ou lithiques, permettant d'appréhender plus précisément les biais de constitution des collections issues des fouilles antérieures.

Les travaux de rectification de la « coupe Nord » ont ainsi permis de garantir la fiabilité du positionnement archéo-stratigraphique des échantillons (actuellement en cours d'analyse) prélevés pour datations. Ils ont également confirmé le cadre culturel des occupations moustériennes situées en partie supérieure de la coupe et attribuables au technocomplexe Discoïde à denticulés (cf. fig. 3). Ce technocomplexe était, jusqu'alors, corrélé à une exploitation préférentielle des Bovinés et du Cheval. Or, les données fauniques acquises en 2014 montrent que les groupes Discoïde

ont focalisé une large part de leur subsistance sur le Renne (cf. fig. 4).

Notre connaissance du gisement se voit donc d'ores et déjà renouvelée. L'issue de l'opération réalisée en 2014 aboutit à des résultats qui dépassent les attentes initiales : elle ouvre de nouvelles pistes de compréhension des comportements de subsistance néandertaliens qui, de fait, inscrivent le gisement dans une réflexion impliquant une poursuite des investigations sur le terrain.

Cette dynamique de recherche se concrétisera, dès 2015, dans le cadre d'une opération de fouille pluriannuelle.

Faivre Jean-Philippe

DOMME

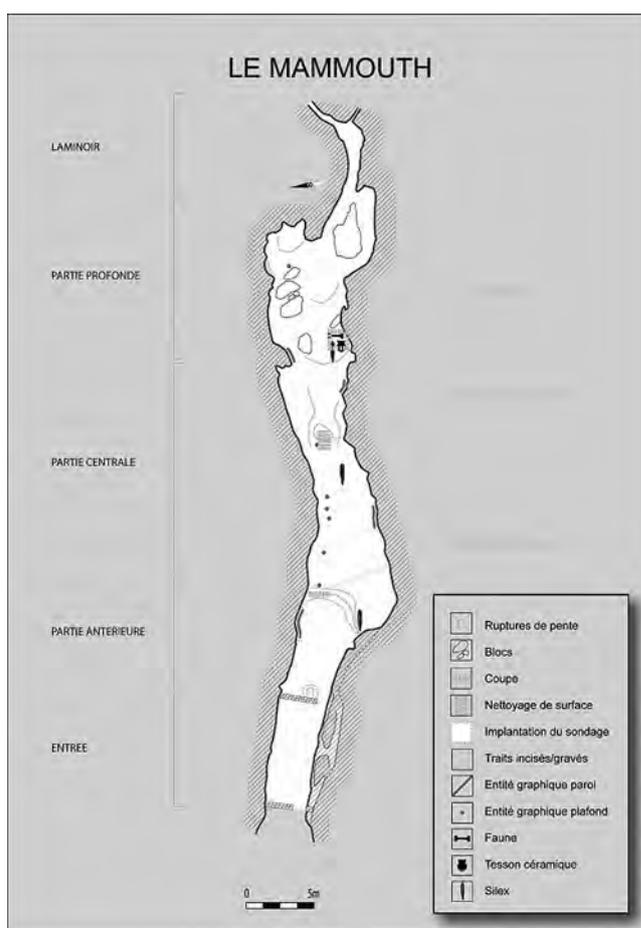
Grotte de Saint-Front dite du Mammouth

Dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « *Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité* » (voir notice), deux approches ciblées se sont concentrées sur la Grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammouth. Il s'agit d'une part d'une opération de relevé d'art rupestre, dirigée par É. Robert (voir notice) et de sondages archéologiques. Il s'agit d'une visite approfondie et pluridisciplinaire, forme d'intervention conçue dans le cadre du PCR. Une opération de sondage archéologique a alors été envisagée dans le double but de déterminer s'il subsiste des éléments archéologiques en place (multiples observations de mobilier, silex, os et céramique, en surface), un niveau archéologique préservé et afin de mieux caractériser la dynamique des dépôts. L'étude des remplissages sédimentaires, y compris celle des ultimes traces en paroi dans la zone antérieure permettait de faire le lien entre les différentes zones, déconnectées de la cavité, ainsi qu'entre le sol et les parois.

Il a donc été choisi de procéder à deux sondages, un dans la zone profonde de la cavité, l'autre dans la zone médiane et de faire une coupe presque à l'aplomb de la grande figure du Mammouth (entité n° 1). Dans cette même zone, les résidus de placages sédimentaires en paroi ont été étudiés. Enfin, l'ensemble du mobilier archéologique présent en surface a été prélevé.

Plusieurs analyses ont été effectuées par V. Le Fillâtre, des analyses granulométriques, une exoscopie des quartz, un examen des minéraux lourds et une analyse micromorphologique d'un bloc prélevé dans les sables d'altérites Alt 1 et Alt 2 du sondage 1.

Les opérations ciblées ont été en outre l'occasion d'acquérir des données brutes : topographie et photogrammétrie des sols de la grotte du Mammouth notamment.



Grotte du Mammouth. Implantation des sondages archéologiques (DAO : N. Cahoreau, d'après relevé topographique B. Galinat, 1980, in *L'art des cavernes 1984*).

L'objectif de ces travaux est de proposer un cadre chronologique général de la grotte du Mammouth, comprenant la formation des dépôts sédimentaires, les traces de présence et de fréquentation humaine, et enfin d'y placer, si possible, le ou les moment(s) de réalisation de son décor pariétal.

L'étude des dépôts de la coupe a permis de déterminer un creusement de la grotte par une rivière souterraine à fort débit au Pliocène ou au tout début du Quaternaire.

En ce qui concerne les deux sondages, nous savons maintenant que les trois formations distinguées (Alt1, Alt2, et Alt3) font partie d'un même ensemble sédimentaire dans lequel des niveaux d'occupation anthropique (Alt2) alternent avec des sédiments abandonnés par des écoulements souterrains non fluviaux provoqués par des pluies ou la fonte des neiges (Alt1 et Alt3) depuis le diverticule ou la partie amont du réseau.

Une avancée importante a donc été faite concernant la chronostratigraphie des remplissages karstiques et leur relation avec les spéléothèmes. Il reste encore des incertitudes, notamment concernant les relations stratigraphiques entre l'entrée de la grotte, le secteur médian, le fond et le diverticule (trémie). Ces aspects seront approfondis en 2016.

Grâce aux études micromorphologique et archéologique, nous avons pu reconstituer plusieurs fragments de l'histoire des fréquentations humaines. L'étude micromorphologique a démontré l'existence d'un niveau d'occupation bien conservé (Alt2 unité A) à l'intérieur de la grotte du Mammouth, dans la zone profonde. Nous ignorons si cet horizon, uniquement perceptible à l'échelle microscopique, est à mettre en parallèle avec les indices d'occupation paléolithiques trouvés dans les remblais sus-jacents.

Le mobilier archéologique paléolithique trouvé dans les remblais du niveau supérieur (couche 1) semble homogène au vu de sa composante lithique. Nous pouvons en proposer une attribution au Magdalénien (et même à la fin du Magdalénien moyen) et écarter les autres horizons du Paléolithique supérieur. La présence majoritaire de Renne va dans le même sens d'une présence humaine bien marquée dans la cavité au Pléistocène supérieur. L'étude de l'exploitation des vestiges paléolithiques de faune et de silex ainsi que la présence d'éléments brûlés (silex, ossements et galets) nous permettent d'affirmer que la présence humaine dans la cavité au cours du Magdalénien est une véritable occupation et non pas seulement une fréquentation discrète du site.

Une autre frange du mobilier archéologique trahit une présence humaine ultérieure : si l'époque néolithique semble absente, la Protohistoire semble bien documentée (notamment la fin de l'Âge du Bronze et l'Âge du Fer), ce qui, jusque là, était totalement ignoré. Enfin, d'autres témoins, numériquement plus faibles, attestent d'une fréquentation humaine aux périodes moderne et contemporaine.

Un vestige humain d'âge indéterminé et certains éléments de faune (Renne) seront soumis à une datation 14 C.

Les travaux concernant l'étude des remplissages, seront poursuivis en 2015, notamment pour ce qui regarde l'étude des lambeaux de placage à l'aplomb de la grande figure du Mammouth, ainsi que des études complémentaires sur certains de ces remplissages. Ces travaux seront poursuivis conjointement aux travaux de relevé d'art rupestre, dirigés par Éric Robert. Un relevé conjoint de paroi est même envisagé entre les équipes.

Cretin Catherine

DOMME

La grotte ornée de Saint-Front dite du Mammouth

L'étude engagée dans la grotte de Saint Front Mammouth s'inscrit dans le PCR « Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité » (Cretin et al, cf notice dans ce numéro).

A 1 km en amont de Domme, sur la rive gauche de la vallée de la Dordogne, s'ouvrent les grottes de Saint-Front, au sein de falaises de calcaire coniacien. La grotte du Mammouth suit une diaclase presque rectiligne, d'une soixantaine de mètres de développement, diminuant progressivement à son extrémité pour terminer sur un joint de stratification.

L'avant de la grotte a été aménagé et occupé jusqu'au début du XXe siècle.

Les travaux antérieurs menés dans la grotte du Mammouth, suite à la découverte des œuvres pariétales qui coïncident avec celles du Pigeonnier, avaient témoigné d'un potentiel archéologique important, tant sur les parois qu'au sol (Aujoulat *et al.* 1978, Delluc 1983, Aujoulat et Archambeau 1989, Peyroux 2012), pour lequel des questions restaient ouvertes, notamment sur la détermination de plusieurs des représentations.

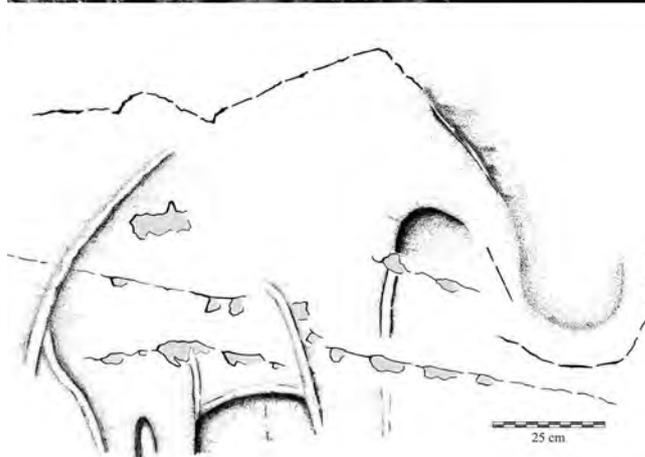
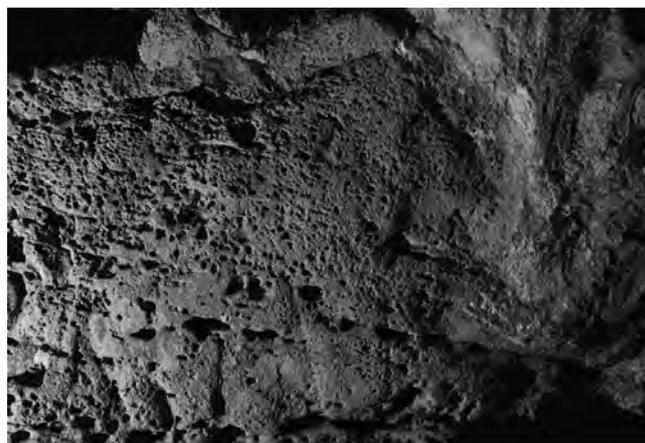
Ce potentiel a motivé la démarche d'une nouvelle évaluation de l'inventaire pariétal sur la base de ces travaux, intégrant les problématiques géomorphologiques, et en confrontation avec les données matérielles.

L'ensemble des entités graphiques préalablement signalées a ainsi pu être identifié et relocalisé dans un seul support topographique actualisé. Au total ce sont treize entités, distribuées selon trois secteurs topographiques distincts : le premier proche de l'entrée autour du grand Mammouth en bas-relief ; le second central entre gravures profondes et sculpture érodées ; le troisième dans la partie profonde de la grotte associant notamment plusieurs têtes animales.

Nombre d'entre elles ne sont que partiellement ou très partiellement caractérisées, plusieurs interrogent quant à leur délimitation. La relation image-support est un des éléments déterminants dans la compréhension des représentations, plusieurs utilisant manifestement les reliefs naturels dans leur forme ou leur contour. C'est ce qu'a permis de souligner notamment le relevé du Mammouth n°7 (cf. fig.), précieux également pour mettre en évidence certaines correspondances avec le Mammouth de l'entrée.

L'éventail des représentations pariétales, dont une part importante apparaît segmentaire, recouvre des attributs technique, thématique et stylistique partiellement incertains, qui nécessitent d'être précisés pour aller plus avant dans la compréhension de ce site, et notamment dans son attribution chronoculturelle.

Robert Eric, Petrognani Stephane, Cretin Catherine,
Le Fillâtre Virginie, Lesvignes Emilie



Mammouth en bas-relief n°7, paroi droite, grande grotte de Saint-Front - Domme.
(Photo et relevé S. Petrognani et E. Robert).

- AUJOULAT N., DELLUC B. et G., GUICHARD F., PIERRET F., 1978, Historique des découvertes d'art pariétal à Saint-Front-de-Domme par le Spéléo-Club de Périgueux, *Spéleo-Dordogne : Bulletin Spéleo-Club de Périgueux*, 67, pp. 15-16.

LES EYZIES-DE-TAYAC

Grotte des Combarelles I

La grotte des Combarelles I (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) s'ouvre en rive gauche de la Beune, au fond d'un petit vallon. Elle est située à trois kilomètres en amont du bourg des Eyzies-de-Tayac et à quelques centaines de mètres de la grotte de Font-de-Gaume avec laquelle elle partage certains thèmes figuratifs ou abstraits (signes tectiformes notamment). Le dispositif pariétal des Combarelles I est essentiellement gravé le long de l'unique galerie coudée formant la grotte.

Bien que publiés dans les monographies de L. Capitan, H. Breuil et D. Peyrony (1924), puis Cl. Barrière (1997) les quelques motifs dessinés ou peints, présents au sein du dispositif, n'ont pas vraiment été étudiés. Leur manque de lisibilité, essentiellement pour des raisons conservatoires (recouvrements de calcite notamment), y est sans doute pour beaucoup.

Mettant à profit des moyens d'analyses innovants, notamment par le biais des traitements colorimétriques de l'image (essentiellement le plugin D-Stretch © du logiciel ImageJ © Harmann, 2011), nous avons débuté une nouvelle étude du corpus peint de la cavité. L'inventaire le plus actualisé (Barrière, 1997) s'élève à 625 motifs répartis en 529 gravures et 96 dessins. Une première prospection de parois méthodique réalisée en 2014 a permis d'individualiser une trentaine de motifs supplémentaires. Le corpus des dessins s'élève désormais à 121 entités graphiques. Il s'agit en très grande majorité de représentations non déterminables et très effacées : taches, points ou encore segments de tracés discontinus. Nous avons cependant identifié 32 motifs figuratifs, dont une majorité de chevaux (cf. fig.).

La plupart des dessins identifiés sont noirs (110). Il s'agit le plus souvent de peinture ou de dessin au trait (51). Le pigment a parfois été projeté sur la paroi (24). Plusieurs marques circonscrites (45) évoquent un tamponnage. Les entités graphiques de couleur rouge sont peu nombreuses (11) et majoritairement limitées à des taches ou des ponctuations. Toutefois, plusieurs ensembles plus construits, que l'on peut qualifier de « signes », sont dessinés ou peints en rouge. C'est le cas notamment des deux plus grands motifs du dispositif pariétal, un rectangle cloisonné et un motif élaboré considéré comme un (pseudo) tectiforme, en fin de dispositif.

La chronologie de réalisation des tracés est souvent difficile à établir. Sur une dizaine de représentations qui

combinent peinture et gravure, nous avons pu réaliser quelques observations qui contredisent les hypothèses antérieures selon lesquelles les traces colorées étaient toutes antérieures aux gravures. Au contraire, il nous semble que plusieurs représentations présentent une chronologie complexe qui nous permet de proposer une vraie contemporanéité entre gravures et peintures.

Man-Estier Elena

- Barrière C., 1997 – L'art pariétal des grottes des Combarelles, Paléo hors-série n°1, 609 p.
- Capitan L., Breuil H., Peyrony D., 1924, Les Combarelles aux Eyzies (Dordogne). Masson & Cie Ed., Paris, Peintures et gravures murales des cavernes paléolithiques, 190 p., 127 fig.
- Harman J., 2011, Mode d'emploi de DStretch, disponible en ligne sur www.DStretch.com



Les Eyzies-de-Tayac - Grotte des Combarelles I. Traitement colorimétriques appliqués à des chevaux dessinés en noir, segment X, paroi gauche. Cliché P. Paillet, traitement DAO E. Man-Estier.

LES EYZIES-DE-TAYAC Château de Commarque

Le château de Commarque a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques programmées, autant en études de bâti qu'en études sédimentaires.

Le secteur concerné par les travaux de rénovation a été examiné en 2003 sur le logis par B. Pousthomis et en 2006 sur l'entremis et l'appendice nord définie également comme l'annexe résidentielle (Pousthomis et Stephant 2008).

La zone concernée par l'intervention se situe au sein de l'Ostal des Beynac, qui constitue le caput castrum de l'ensemble fortifié de Commarque, l'élément le plus insigne du pouvoir seigneurial possédé par un lignage fortement ancré en Périgord.

L'ensemble est composé d'une aula pour la représentation du pouvoir, d'un hospicium destiné au seigneur et à sa familia, d'une tour forte à la fois

marqueur symbolique du paysage et organe de défense.

Ces composantes ont évoluées depuis un état original daté du XIIe siècle (aula de plan trapézoïdal à contreforts d'angle au nord, grand logis), transformé dès le XIIIe siècle (construction d'une tour-maîtresse, réduction du logis) puis au XIVe siècle (construction de l'annexe résidentielle et de l'enceinte méridionale, reprise de l'aula et des parties hautes du logis). Les analyses conduites par B. Pousthomis et P. Stephant a permis de cerner et de caractériser les dispositions de cet ensemble castral. L'objectif de la présente étude a été de compléter ces apports en éclairant certains points restés à l'état de projections pour l'annexe résidentielle (BAT 13) et pour la partie orientale de la salle basse du logis (PCE 103). Les sondages archéologiques à l'intérieur de la salle basse du logis du castrum et de son

annexe nord ont alors permis de mettre au jour une série de négatifs d'ancrage, sous la forme de creusements de profils variés et appartenant vraisemblablement à des phases d'occupation différentes. Pour l'annexe nord, si l'hypothèse d'une armature de bois soutenant un plancher supérieur et un système d'accès aux étages semble à privilégier au moins pour le bas Moyen Âge, certains négatifs témoignant peut-être d'une occupation antérieure échappent totalement à l'interprétation faute de résultats archéologiques (fig. a). Pour la salle basse du logis, si certains ancrages peuvent témoigner des travaux de réfection entrepris à partir du XIVe siècle, d'autres peuvent attester une occupation antérieure, peut-être même au XIIIe siècle, mais dont la nature demeure énigmatique (fig. b).

Morel David



Les Eyzies-de-Tayac - Château de Commarque (fig. a).
Ancrages dans la partie orientale de la salle basse (PCE 103).



Les Eyzies-de-Tayac - Château de Commarque (fig. b).
Ancrages dans l'annexe résidentielle (BAT 13).

LES EYZIES-DE-TAYAC

Le Château de Commarque

Le château de Commarque est situé sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, au nord de la route conduisant de Sarlat aux Eyzies. Il prend place sur un rebord de falaise et domine la rive gauche de la grande Beune. Il se présente actuellement sous la forme de ruines en cours de dégagement et de consolidation.

Le *castrum* est formé d'un habitat aristocratique fortifié et d'un habitat subordonné, implanté à l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte. Depuis 1996, il fait l'objet de campagnes archéologiques de sauvetage et programmées, toutes menées par la société Hadès. L'intérieur du *castrum* ayant fait l'objet de nombreuses campagnes, jusqu'en 2006, de nouvelles problématiques ont été soulevées autour de l'habitat troglodytique et semi-troglodytique se développant dans

et aux abords de la fortification. Plusieurs composantes parmi ces différentes architectures sont à distinguer sur le site. Le premier ensemble (I) est situé sous l'enceinte castrale, le long des deux flancs de falaise et principalement en fond de talweg. Il est caractérisé par des structures présentant un fort enfouissement, actuellement lisibles par des aménagements creusés de type solin, noue, larmier de toiture ou encore trous de poutre. Le second ensemble (II) est matérialisé par des trous de poutre situés dans la falaise orientée au nord, sous le logis seigneurial. Il comprend notamment l'occupation de l'abri sous-roche dans lequel se trouve la grotte ornée. Le dernier ensemble (III) est situé dans l'enceinte, il est lié aux élévations bâties. À l'image de la structure située sous la grande salle, ces creusements

semblent être intégrés à l'organisation générale et à l'habitat noble.

La campagne de prospections archéologiques effectuée en 2013 était axée sur les problématiques liées aux fonctions, à la répartition et à la chronologie d'utilisation des structures troglodytiques. La méthodologie de prospection s'est développée autour d'un relevé intégral des ensembles creusés au moyen d'un scanner numérique afin de servir de support à l'enregistrement de tous les aménagements.

L'étude de prospections-sondages réalisée en 2014 sur les habitats troglodytiques se développant au pied du *castrum* a permis de compléter les connaissances liées au développement du site et à sa chronologie. Les premières observations réalisées au niveau de l'ensemble I laissent supposer la préexistence de certaines structures creusées et d'élévations conservées directement en relation avec ces dernières. L'observation des creusements nous a permis de mettre en valeur des constructions assez homogènes, présentant au maximum deux états d'aménagement au

niveau de l'ensemble I. Les observations menées dans l'ensemble II ont quant à elles livré une chronologie plus large, probablement du fait de l'emplacement des structures au niveau de la poterne ou « fausse porte » du *castrum*. L'analyse de la céramique a permis de placer l'occupation la plus dense au bas Moyen Âge, aux alentours du XI^e siècle. L'abandon de l'occupation semble se réaliser aux alentours du XVI^e siècle pour les structures ayant fait l'objet de sondages.

En complément des apports liés à la compréhension du site, plus largement, l'étude des bâtiments troglodytiques du château de Commarque permet d'approfondir les connaissances sur cette forme architecturale, caractéristique de l'architecture vernaculaire de la Dordogne. Les structures troglodytiques du château de Commarque s'inscrivent dans les modèles d'architecture troglodytique connus en Europe pour le Moyen Âge.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Navetat Mylène

LES EYZIES-DE-TAYAC Grotte de Commarque

Située sur la commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, la grotte de Commarque s'ouvre au pied d'une falaise de calcaire coniacien, supportant les imposantes ruines du château fort de Commarque (XII^e-XV^e siècles). Elle se trouve au fond d'un vaste abri, en rive gauche de la vallée de la Beune, au confluent du ru de Commarque et de la Grande Beune.

Le gisement se situe dans un contexte archéologique particulièrement riche. Il fait face en amont à l'abri occupé et orné au Gravettien de Laussel, et en aval à l'abri occupé et orné au Magdalénien de Cap-Blanc.

Le dispositif pariétal paléolithique est révélé dès 1915 par H. Breuil et P. Paris (Capitan *et al.*, 1915). L'abbé Breuil réalise un premier décompte des œuvres pariétales (21 motifs) en décrivant également un riche contexte archéologique.

Entre 1977 et 1979, B. et G. Delluc reprennent l'étude complète (Delluc et Delluc 1981, 1984). Ils complètent l'inventaire de H. Breuil et proposent un premier relevé à vocation exhaustive de l'ensemble des graphismes pariétaux (21 à 34 motifs). Ils réalisent aussi les premiers relevés topographiques, observations géologiques ainsi que des sondages.

La cavité mesure une soixantaine de mètres de long, creusées au fond d'un abri. L'entrée actuelle s'ouvre par un porche dans la partie la plus profonde de l'abri creusé au pied de la falaise. La cavité est ramifiée en deux galeries principales et deux petits diverticules, et adopte schématiquement la forme d'un T.

L'opération que nous avons réalisée en 2014 visait à établir un diagnostic archéologique de la cavité, portant autant sur les aspects liés au sol que sur les parois. Nous avons ainsi révélé de nombreux restes au sol (silex, matières organiques, traces de charbon) montrant un fort potentiel, mais également des éléments nouveaux concernant les traces sur parois. Nous avons constaté de nombreux vestiges graphiques (gravures, sculptés), mais également des traces de pigments et un os fiché dans une fissure. Nous avons déterminé deux registres pariétaux à relever, un registre médian (1m50/1m80 du sol actuel) et un registre supérieur (4m du sol actuel). Des analyses menées sur le matériel lithique conservé au château de Commarque ont confirmé l'attribution du matériel à un magdalénien moyen. Certaines pièces ont montré des traces d'usures et d'activités domestiques dans la cavité.

Ce diagnostic nous a permis de révéler un riche potentiel archéologique nous incitant à continuer les recherches. Les objectifs sont de mieux définir la période de l'occupation paléolithique et de réalisation des décors pariétaux (relevés analytiques, acquisition numérique 3D), l'état de la cavité au moment de son décor par les magdaléniens, ainsi que son environnement et le paysage. La proximité avec l'abri magdalénien sculpté du Cap-Blanc sera également un axe à déterminer.

Fuentes Oscar

LES EYZIES-DE-TAYAC

Abri Pataud

La fouille de la couche 2 de l'abri Pataud en 2014 correspond à la deuxième année de la triennale 2013-2015, au terme de laquelle il est prévu que l'opération archéologique programmée arrive à son terme.

Des deux secteurs de fouille, celui de la coupe sagittale ayant été entièrement fouillé en 2012, seul le secteur du fond de l'abri est concerné par la fouille depuis 2013. Dans ce secteur, d'une superficie de 7 m² environ, un peu moins de 3 m² ont été terminés en 2014, faisant apparaître les dépôts archéologiquement stériles sous-jacents à la couche 2 (U.A. K et O). La fouille de 2014 a livré 1305 pièces archéologiques, qui viennent s'ajouter aux 14 358 découvertes depuis 2005.

Bien que la fouille ne soit pas tout à fait terminée, et que nos interprétations soient provisoires, il est possible de confirmer que la couche 2 correspond bien à une succession de plusieurs occupations et qu'à la fin de son utilisation par les occupants du Gravétien final, l'abri a changé de statut : d'espace domestique il devient espace funéraire. Ce point est important au regard de l'interprétation initiale de la couche 2 par H.L. Movius et son équipe. En effet, celle-ci avait été publiée comme un seul ensemble archéologique non subdivisé et la question du statut des vestiges humains très peu abordée.

Les archives Movius ont été décisives pour faire le lien entre les anciennes et les nouvelles fouilles. Comme nous le présentons dans le bilan scientifique régional de l'année 2005, nous avons effectué une analyse critique de ces archives avant même de reprendre la fouille, puis tout au long de l'étude et des travaux de terrain. Le fonds d'archives principal est conservé à l'abri Pataud, avec les collections H.L. Movius.

Nous avons signalé lors de la campagne 2009 la découverte d'archives manquantes dans le fonds du Musée National de Préhistoire.

En 2014, nous avons organisé une mission au Peabody Museum d'Harvard, dans le Massachussets, qui nous a permis d'analyser les seules archives que nous n'avions pas encore consultées (H.L. Movius avait été conservateur au Peabody Muséum, puis Professeur à Harvard, et ses archives scientifiques ont été léguées à cette institution).

Un inventaire avait été réalisé en 1999, mais le contenu détaillé de ces documents nous restait

inconnu. Notre objectif était d'en réaliser une expertise détaillée, afin de compléter les archives du Muséum national d'Histoire naturelle.

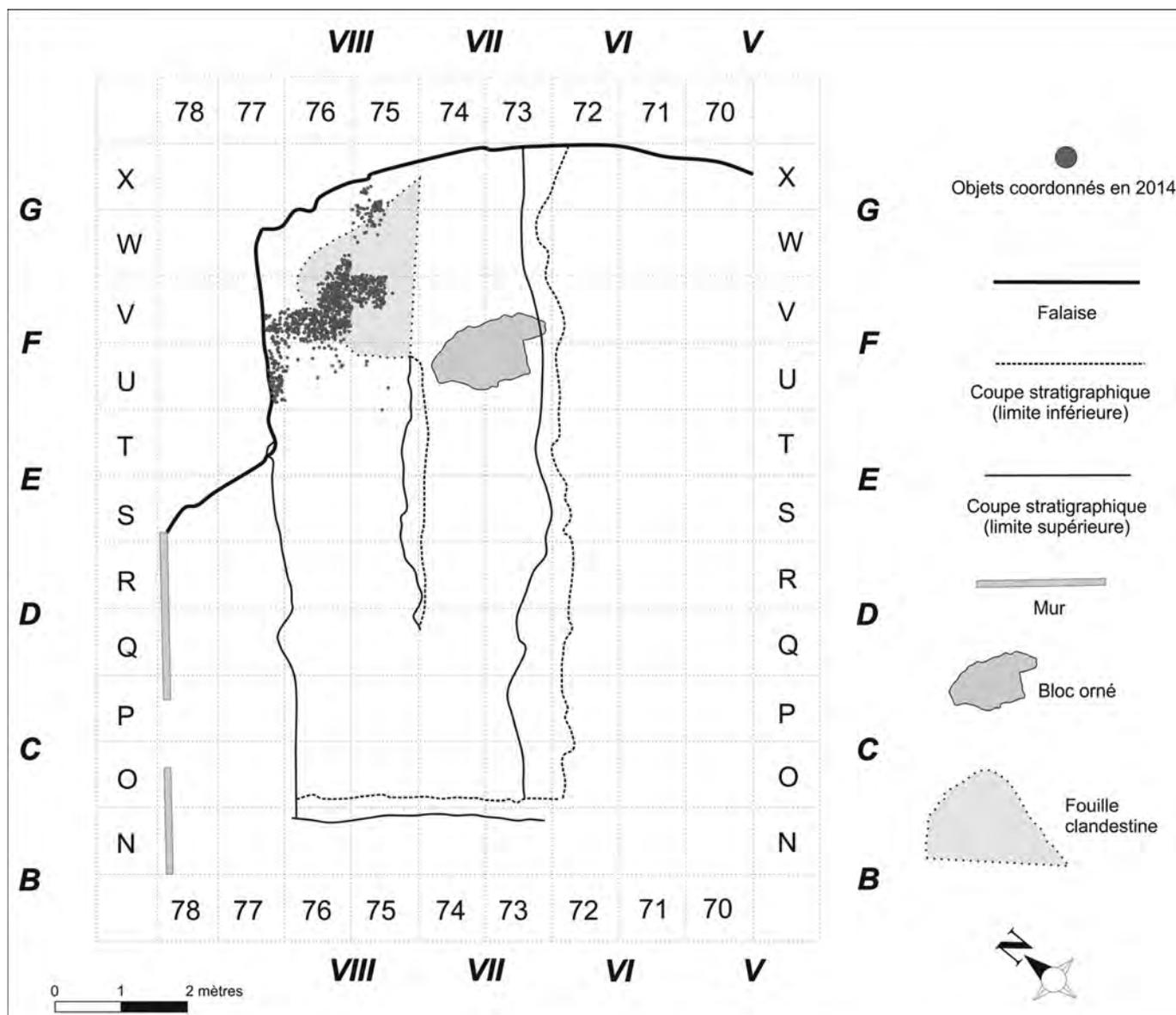
Nous avons ainsi identifié des archives jusqu'à inédites dans le fonds conservé à l'abri Pataud. Nous avons par exemple retrouvé les inventaires papiers originaux des vestiges humains de la couche 2, un tableau de correspondance des dénominations stratigraphiques de terrain entre 1958 et 1963, et de nombreuses photographies qui détaillent les premières semaines de fouille en 1958.

Cette documentation sera utile à la synthèse des résultats envisagée dans les prochaines années.

Nespoulet Roland, Chiotti Laurent



Exemple d'archive photographique documentant la campagne de fouille de 1963 dans la couche 2 de l'abri Pataud (archives Movius, MNHN).



Plan des objets coordonnés en 2014 (infographie L. Chiotti).

FOSSEMAGNE Les Prades

Cette opération de diagnostic fait suite à un projet de création d'un poste source électrique déposé par ERDF sur une emprise de 14 200 m².

Le site se positionne sur un rebord de plateau à la limite des communes de Limeyrat et de Fossemagne. Il est couvert par des sables grossiers feldspathiques (oligocène supérieur) incluant des galets emballés dans une matrice argilo-sableuse. La stratigraphie reste bien peu développée. Cela semble lié à des

phénomènes d'érosion comme le montre la couche de grain de sel (sondage 1, C.3). Toutefois, en bas de pente, une couche pléistocène semble préservée sur une épaisseur variant de 0,40 à 0,60 m. Bien que cette dernière offre un certain potentiel, nos travaux n'ont révélé aucune occupation archéologique.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric

JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE- SAINT-ROBERT Forge-Neuve

La commune de Jarverlhac et le propriétaire du site projettent de mettre en valeur ce double haut-fourneau réputé pour avoir été exploité par le Marquis de Montalembert et avoir fourni des canons à la Royale pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les recherches préliminaires ont été confiées au CPIE de Varaines, à l'association «Fer-Feu-Forges» d'Etouars et à «La Route des tonneaux et des canons».

Après une couverture géophysique (électrique), quatre sondages ont été réalisés afin d'évaluer les niveaux archéologiques. Cette exploration avait pour finalité d'entrevoir le potentiel pour une fouille ultérieure des espaces, et d'envisager l'implantation de piliers de soutien d'une passerelle destinée à la présentation muséographique. Les données historiques disponibles sont compilées.

Ces sondages ont retrouvé les trois derniers principaux états du site :

1- la fosse à couler les canons verticalement («refaite en 1778») ainsi que le canal d'aménée de la fonte du haut-fourneau nord vers la fosse,

2- la transformation du haut-fourneau sud en four à chaux (ca. 1864),

3- l'installation d'une « beurrerie » liée à la roue nord (ca. 1930).

Cependant, entre le fonctionnement en « forge à canons » et la transformation en « four à chaux », des indices forts de changement du mode de fonctionnement au moins du haut-fourneau nord ont été relevés, qui demanderont des vérifications en 2015.

Le socle calcaire a été retrouvé (purgé et retaillé) en fondation du mur ouest et dans la chapelle nord, d'où des indications pour l'implantation de la passerelle projetée.

En l'état actuel des sondages, des archives et ouvrages consultés, il apparaît que le bâtiment des hauts-fourneaux correspond à sa réfection de 1778 et non à la reconstruction de Montalembert en 1750-1755.

Ploquin Alain

MARSAC-SUR-L'ISLE Beaulieu

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée du 4 au 14 mars 2014, en raison d'un projet de lotissement. Les 92 tranchées réalisées couvrent 5 % de la surface diagnostiquée et n'ont révélé aucun indice archéologique autre que des drains modernes sur l'emprise du projet. Les observations d'ordre

géologique ont montré la présence de nombreux sous-tirages karstiques ayant affecté la topographie du paysage actuel.

Brenet Michel,
Bertran Pascal, Guillon David

MONTIGNAC

A la fin de l'année 2013, la presse d'abord régionale puis très rapidement nationale et internationale se faisait l'écho des confidences faites quelques temps auparavant par une habitante de Montignac (Mme F.) au maire de la commune. Rapportant les dires de son mari aujourd'hui décédé, elle affirmait la découverte durant les années 1960 dans la propriété de son beau-frère d'une cavité renfermant des figurations pariétales

préhistoriques. Ne souhaitant pas « d'ennuis » et craignant une expropriation, celui-ci aurait rapidement procédé à son obturation.

Après recueil de l'accord amiable des différents propriétaires (la propriété initiale ayant depuis été vendue et séparée en deux), et dans le cadre de la procédure d'exécution d'office de recherches archéologiques par l'Etat, une prospection a été

engagée sur une dizaine d'hectares afin de détecter la présence de cavités susceptibles de correspondre aux éléments de description et de localisation fournis par Mme F. Conformément à l'accord des propriétaires, l'intervention était clairement limitée à cette détection ; en cas d'indices positifs motivant une désobstruction, un nouvel accord aurait été recherché, une telle intervention devant par ailleurs s'accompagner de la mise en œuvre de mesures de protection.

L'intervention s'est décomposée en trois étapes :

- une première sur une demi-journée a consisté en une visite du terrain avec les propriétaires afin de pointer toutes les cavités ou débouchés karstiques dont eux-mêmes avaient connaissance ;

- une deuxième sur une journée a été menée avec l'expertise d'Hubert Camus et de Laurent Bruxelles (société Protée) ; il s'agissait au travers d'une lecture géomorphologique de caractériser la karstologie du massif et d'identifier les secteurs les plus favorables au développement de réseaux souterrains ;

- une troisième sur une demi-journée a été réalisée avec le concours de Carine Calastrenc (Université de Toulouse-le-Mirail) et à l'aimable prêt d'une caméra thermique afin de rechercher les anomalies pouvant témoigner d'un échange aéraulique entre endokarst et atmosphère ; cette recherche était favorisée par le contraste attendu entre la température moyenne de l'endokarst (13°C) et la température extérieure (6 à 8°C).

Les indices karstiques repérés sont de différente nature : grotte (1), avens (4), porches ou trous sous voûte désobstrués par les fousseurs, entonnoir de soutirage (1), résurgence (1). Ils se rapportent à deux modes de formation distincts : d'une part, des formes de dissolution chimique le long de fractures du bâti sous la couverture argilo-sableuse qui nappe la partie supérieure du massif ; d'autre part, un karst lié à un stade d'enfoncement du réseau hydrographique de la Vézère aux environs de la côte 150 m NGF. Du fait de leur gènèse, ces deux types de karst connaissent un comblement ancien (argiles issues de la transformation du calcaire pour le premier, apports alluviaux pour le second). Les décolmatages sont superficiels.

Les mesures thermographiques sur les cavités n'ont révélé aucune température supérieure à 8°C (soit à peine 1°C de plus que le calcaire encaissant). La valeur la plus élevée (10°C) a été mesurée en pied de versant au niveau d'une résurgence,

suggérant un mélange entre des eaux karstiques et du ruissellement de surface. Les balayages larges des versants par la caméra n'ont révélé aucune anomalie pouvant correspondre à un débouché de cavité non visible en surface. Ces investigations de terrain ont été complétées par l'expertise d'un lot de mobilier conservé par Mme F. et dont elle affirme la provenance de l'entrée de la cavité. L'ensemble du mobilier en silex relève bien d'industries lithiques préhistoriques. Trois grandes périodes sont représentées : le Paléolithique moyen avec notamment plusieurs bifaces cordiformes rapportables au Moustérien de Tradition acheuléenne, le Paléolithique supérieur avec des nucléus à lames bipolaires étroits et des lames rapportables au Gravettien, et, de façon plus marginale, la Préhistoire récente avec au moins un grattoir court. Certaines pièces portent de façon localisée des points ou des traînées de rouille, indiquant un contact avec un objet métallique. Les patines, faibles à modérées, sont homogènes ; les pièces sont légèrement lustrées mais sans émoussé ou altération particulière. Aucune ne porte de concrétion carbonatée comme on pourrait en attendre dans ou en surface du sol d'une cavité. La matière première est majoritairement un silex gris-noir dont la bonne qualité et la dimension des blocs diffèrent des nodules (plus petits et souvent saccharoïdes) de silex santoniens observés sur place au sein de la couverture sablo-argileuse.

La série évoque des ramassages réalisés en surface des labours avant les années 1960 / 1970 par une personne ayant un minimum de connaissances et d'intérêt pour la préhistoire, à l'exemple de ce que l'on peut voir chez bon nombre d'agriculteurs périgourdiens.

Deux éléments présentés comme des lampes à graisse consistent en des calottes hémisphériques, l'une de petite dimension en grès ferrugineux, l'autre plus grande en calcaire. Toutes deux sont affectées sur leur face supérieure d'une dépression de contour circulaire, relativement régulier, tandis que la cupule qui correspondrait au foyer de la lampe ne montre pas de trace de façonnage (piquetage, polissage, ...) à l'échelle macroscopique. De même, on n'observe aucun résidu ni aucun stigmatisme d'altération thermique.

En conclusion, aucun indice pouvant être rapporté à une cavité accessible durant la préhistoire et récemment comblée n'a été reconnu.

Ferullo Olivier

Situé au sud du bourg de Montignac, à 450 m de la rive gauche de la Vézère, ce diagnostic s'inscrit en amont d'un projet de parking du futur Lascaux IV (Centre International de l'Art Pariétal). L'aménagement comprend trois parcelles contigües et s'étend sur 18 200 m². Les principaux motifs de prescription portent sur des présomptions antiques et médiévales dans le secteur mais aussi sur la reconnaissance d'occupations au cours de la Préhistoire récente. Le diagnostic placé sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Dordogne s'est déroulé du 11 au 25 mars 2014 avec une équipe de deux personnes. Une maille de 23 sondages a été réalisée et quatre extensions atteignant 5,8 % de l'emprise du projet (1 059 m²).

Sur six sondages pourvus de structures anthropiques, quatre confirment deux occupations distinctes. L'une date du Néolithique final ou récent et l'autre du Bas Moyen Âge entre le milieu du XIII^e et le XV^e siècle. Mais, les structures restent isolées et le mobilier s'avère rare.

L'occupation néolithique reconnue au centre (TR 12) et au sud du projet (TR 21) se caractérise par deux grandes fosses (ST 4 et 5) et un discret niveau d'occupation repéré sur le toit des argiles, à proximité des structures. La fonction des fosses n'a pu être précisée. Le mobilier associé silex et céramique mais reste limité. En lien avec le seuil d'apparition des structures, le Néolithique a pu être clairement identifié entre 0,50 m et 0,70 m de profondeur. Le mobilier lithique se caractérise par des grattoirs sur éclat, des fragments de lame ou encore de petits nucléus dans un Néolithique final ou récent probable.

L'occupation du Bas Moyen Âge se définit par les restes de l'angle d'un bâtiment (M 1, M 2, M 3, TR 6) en fondation à proximité de la rue du Barry et d'un trou de poteau (ST 1) repéré au sud (TR 14). Les dimensions du bâti n'ont pu être appréciées malgré diverses extensions. La fondation repose sur le toit des argiles, à faible profondeur entre - 0,30 m et - 0,40 m. Le mobilier céramique a été retrouvé principalement sur l'arase des fondations. Le lot étudié correspond à des morceaux de panse, de fond et de préhension, de production locale, à usage domestique. Pour les XIII^e-XIV^e siècles, des rebords de jatte à décor incisé (TR 14) et un bord de mortier vernissé à décor anthropomorphe sont à signaler (TR 6, M 1). Déjà identifiée, lors du diagnostic de la Maison Barrière à Montignac en 2013, l'hypothèse d'une production locale inédite de jattes se trouve confortée. Aussi, la présence de glaçure plombifère sur quelques fragments confirme le Bas Moyen Âge entre le milieu du XIII^e et le XV^e siècle. Par conséquent, malgré un mobilier sporadique et

une conservation médiocre des vestiges, le diagnostic réaffirme l'exploitation du secteur dès la Préhistoire récente et confirme à la fin du Moyen Âge, la présence de bâtiments modestes aux abords du faubourg, sur l'axe routier reliant Sarlat.

Barbeyron Arnaud



Tranchée 6 - Bord de mortier vernissé à décor anthropomorphe, XIV^e siècle.



Tranchée 19 - Bord de jatte à décor incisé, XIII^e-XIV^e siècles.

La campagne 2014 s'est déroulée du 17 juillet au 16 Août avec une petite équipe de fouilleurs bénévoles. Le nettoyage et le déblaiement du site ont été poursuivis et ce sont pas moins de 120 tonnes de blocailles et sédiments bioturbés qui ont été retirés. Ils provenaient essentiellement d'un effondrement "récent" de la paroi NE de la dépression.

En plus de cette phase de préparation du gisement à de futures fouilles programmées, plusieurs résultats ont été obtenus sur l'histoire du gisement avec le début du dépouillement du fond de documents conservés par R. Constant, l'identification du niveau 0 des fouilles Bonifay et de certaines limites entre les travées. Grâce à la mise en place d'un relevé photogrammétrique

du site, nous avons aussi pu replacer le carroyage des fouilles E. Bonifay ce qui nous a aussi permis de repositionner les vestiges humains (sauvés en 1957) dans le carré G2 et à une altitude approximative de -270 cm.

Enfin, la lithostratigraphie dans un puits artificiellement creusé par R. Constant au sein du remplissage au NNE de la dépression et les études OSL préliminaires réalisées sous la direction de Ch. Lahaye, nous ont permis de proposer l'hypothèse, qui devra être confirmée, que les vestiges humains de Régourdou 1 soient plus anciens que le stade isotopique 5a.

Maureille Bruno



Vue du site à la fin de la campagne 2014.

Il est possible d'y observer la surface des sédiments dans un état qui n'est toutefois pas celui laissé en 1964 à l'issue des fouilles dirigées par E. Bonifay.

MONTPON-MÉNESTÉROL Vignes-Vieilles

Le site est implanté sur le rebord septentrional de la vallée de l'Isle, sur la commune de Montpon-Menestérol, près du hameau de Montignac (75 m NGF). Il est bordé à l'ouest par une petite vallée très incisée dont il est séparé par un talus vraisemblablement artificialisé. Une source alimente ce secteur.

D'un point de vue géologique, le site occupe le rebord de la terrasse Fv, attribuée au Pléistocène ancien. En contrebas, au sein de la petite vallée, affleurent les formations argileuses carbonatées de l'Eocène supérieur (molasses inférieures et/ou argiles à Palaeotherium, e6-7a). Elles sont largement exploitées dans ce secteur depuis la fin du XIXe siècle pour la fabrication de briques et de tuiles.

La construction d'une maison individuelle a occasionné la prescription du diagnostic et la réalisation de 6 tranchées sur une parcelle de 3000 m². Cinq d'entre elles sont positives.

Des indices paléolithiques deux nucléi et un éclat illustrent une fréquentation très ancienne de ce bord de plateau.

Au nord de l'emprise, un vase retourné dans une fosse s'insère dans une fourchette du Néolithique final au Bronze final. Cet aménagement est le seul témoin de cette période.

L'occupation la plus récente et la plus marquée correspond vraisemblablement à un atelier de tuilier du XIVe siècle. Bien qu'aucun four n'ait été découvert, des indices forts en font présager la présence dans le talus à l'ouest des parcelles expertisées : réaménagement du talus en vue de la création d'une plate-forme, traces de rubéfaction, sols, présence massive de tuiles sous forme de remblais, certaines comportant des traces de surchauffe, découverte d'une fosse de décantation d'argile. Par ailleurs l'environnement est favorable à ce type d'activité. Il comporte des affleurements d'argile exploitable - et exploitée à cette fin dans le secteur - dans le talus en bordure de site et bénéficie de la proximité d'une source immédiatement en contrebas.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Gineste Marie-Christine

NOTRE-DAME-DE-SANILHAC La Gauderie

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur la future zone d'extension de lotissements. Vingt sept sondages ont été réalisés sur l'emprise de deux parcelles correspondant au futur projet couvrant une surface de 9 485 m². Les sondages ont recoupé le comblement argileux du vallon orienté nord-sud. Aucun élément du patrimoine archéologique n'a été identifié dans l'emprise affectée par les travaux. Le substrat comporte une couverture sédimentaire superficielle constituée par des argiles verdâtres ou brunes à

débris silicifiés issue de l'altération du calcaire sous-jacent. Aucun indice archéologique n'a été identifié sur l'emprise des sondages. Aucune structure bâtie ni aucun élément appartenant à une voie de circulation antique ou médiévale n'a été identifié sur l'emprise de La Gauderie. Un fossé de drainage contemporain est conservé du sud vers le nord de l'emprise.

Migeon Wandel

PÉRIGUEUX École élémentaire de la Cité

Une fouille préventive a été effectuée dans les caves de l'École de la Cité à Périgueux. La prescription du SRA a été prise suite à la destruction de vestiges archéologiques lors des travaux de rénovation de

l'école, ces derniers ayant atteint les niveaux anciens sur environ 60 cm de profondeur. Les caves elles-mêmes avaient été creusées à la fin du XIXe siècle engendrant la mise au jour de vestiges bâtis.

- *Un bâtiment antique de l'époque augustéenne au III^e siècle ap. J.-C.*

La première phase d'occupation se caractérise par l'apport d'un épais remblai daté entre 50 av et 50 ap J.-C. notamment par un important lot d'amphores de Tarraconnaise. Il s'agit vraisemblablement d'un remblai destiné à asseoir les fondations d'un bâtiment. Ce dernier nous est parvenu de manière lacunaire en raison de perturbations médiévales et modernes. Les murs et les sols qui le composent n'ont pas livré de mobilier mais la construction de ce bâtiment est probablement contemporaine de l'apport du remblai destiné à maintenir ses fondations.

Ce bâtiment connaît au moins deux phases d'utilisation : une première, entre la deuxième moitié du I^{er} et la première moitié du II^e siècle, et une seconde, lors de la deuxième moitié du II^e siècle et le III^e siècle ap. J. -C. Les destructions en cave lors des travaux de l'école se sont arrêtées sur ces derniers niveaux ; il n'est donc pas exclu que le bâtiment continue d'être occupé par la suite.

Trois espaces ont pu être identifiés. Une salle nord, qui présente plusieurs niveaux d'occupation, est appréhendée comme un couloir sur la base de sa forme allongée, de l'absence de système de partition et de son orientation parallèle à une possible rue passant juste au nord. Une salle sud-ouest est interprétée comme un espace domestique en raison de la succession de sols et niveaux d'occupations et de la présence d'une fosse-dépotoir qui a livré un matériel abondant (céramique et faune essentiellement). Enfin, une salle sud-est est considérée comme un espace de stockage au vu de plusieurs indices parmi lesquels on peut citer un puissant radier soutenant un sol présent pendant toute la période d'utilisation du bâtiment, des bases de pilier, une construction en maçonnerie dès le début du I^{er} siècle ap. J.- C., une activité métallurgique intense...

L'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge sont représentés respectivement par une fosse et un niveau de remblai.

- *Des vestiges médiévaux et modernes*

Le faible nombre de structures identifiées pour les périodes de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge est certainement dû aux travaux anciens et récents de l'école qui ont enlevé plus de 2,50 m d'épaisseur de sédiment. Les vestiges qui nous sont parvenus pour les périodes plus récentes sont des structures en creux qui percent les vestiges antiques jusqu'au substrat.

Pour le Moyen Âge, les vestiges découverts se composent de quatre fosses et de deux caves. Les fosses, dont le comblement est daté du Xe – XII^e siècles, sont à rapprocher de celles découvertes à l'angle de la rue Romaine et de la place de la Cité en 1977 par Cl. Lacombe interprétées comme des fosses-dépotoirs. Quant aux caves, des datations 14C, effectuées sur des charbons provenant des murs, ont permis de dater leur construction du VII^e – IX^e siècles pour l'une et du Xe - XI^e siècles pour l'autre. En revanche, leur niveau d'utilisation n'a pas pu être atteint pour des questions de sécurité. Les comblements supérieurs ont livré de la céramique datant leur comblement de l'époque médiévale, voire de l'Époque moderne sans plus de précisions.

Pour la période moderne, la fouille a mis au jour un mur qui pourrait être celui de l'enceinte du jardin du presbytère sur lequel a été construit l'école en 1883. Son orientation et sa position correspondent au tracé visible sur le cadastre napoléonien.

La fouille de l'École élémentaire de la Cité, bien que limitée en surface, permet de compléter nos connaissances sur l'urbanisation de ce quartier de Périgueux pour la période du Haut Empire ainsi que pour l'époque médiévale.

Dumas-Lattaque Pierre

Moyen Âge,
Époque moderne

PÉRIGUEUX Place et avenue Daumesnil

La prescription d'un suivi de travaux fait suite à un diagnostic archéologique réalisé début 2013 par Philippe Calmette (Inrap) dans le cadre du réaménagement urbain des abords de la cathédrale Saint-Front par la Ville de Périgueux. Les travaux de terrassements qui devaient être suivis se sont déroulés en trois phases : septembre-octobre 2013, janvier puis avril 2014.

La première intervention, la plus importante, a eu lieu au niveau de la place Daumesnil, au nord du portail du bras nord du transept de la cathédrale. Elle a duré cinq semaines. Trente et une structures funéraires

ont été fouillées ce qui comprend soixante quatre individus dans leur position primaire et ce nombre minimum d'individus monte à quatre vingt treize si les ossements en position secondaire sont comptabilisés. En outre, une dizaine de structures funéraires ont été découvertes non fouillées et conservées *in situ*.

Les architectures funéraires étaient assez diversifiées puisque ont été identifiées des sépultures en contenant rigide périssable (dont 4 cercueils), en contenant souple de type linceul mais aussi des architectures en dur. En effet, des coffrages en pierre et

des sarcophages ont également été reconnus (Figure). Une réutilisation importante de ces architectures a été constatée, en témoigne le nombre d'individus dans le même contenant, les réductions et l'usage de disposer un contenant rigide en matériau périssable en leur sein. Une série de datations radiocarbone a pu être réalisée sur chacun des types d'inhumations rencontrés. Elle a fourni une fourchette chronologique allant du Xe siècle au milieu du XVe siècle. Malheureusement, les contraintes liées au suivi de travaux ont empêché d'observer une séquence complète du cimetière. Ainsi, nous ne pouvons déterminer la plus ancienne utilisation de cet espace funéraire fortement perturbé dans sa partie la plus proche de l'église.

Le seconde et la troisième intervention ont été réalisées au niveau de l'avenue Daumesnil. Cette partie du site a été fortement impactée une première fois par la construction du quartier qui fait suite à l'abandon du cimetière, puis une seconde fois lors du réaménagement au XIXe siècle de l'avenue Daumesnil qui entraîna un réaligement des façades. Ainsi, mis à

part deux sarcophages mis au jour dans la partie haute de la rue, ce sont des éléments d'époque moderne telles des maçonneries, une cave et des traces de voirie qui ont été relevées. L'ensemble des vestiges d'habitat témoignant de l'évolution du quartier correspond assez bien avec les plans anciens.

L'opération menée a permis de mesurer la part, plus importante que prévue, du cimetière de Saint-Front conservée place Daumesnil. En effet, alors que les travaux anciens de la rue Denfert-Rochereau ont détruit le cimetière, les réseaux de la place voisine ont préservés une grande partie des vestiges funéraires.

Ainsi, ces nouvelles données sur le cimetière conjuguées à celles offertes par le diagnostic place de la Clautre nous permettent de mieux appréhender le développement des espaces essentiellement funéraires, autour de l'ancienne abbatale Saint-Front avec une gestion des morts particulière liée vraisemblablement à une forte densité dans une aire réduite.

Poulain Peggy



Périgueux - Place et avenue Daumesnil. Un exemple de sarcophage et de coffrage en pierre.

PÉRIGUEUX

Rue Waldeck-Rousseau, rues du
Jardin Public, Leroy, Mangold et
cours Lakanal (phase 1) Rues Mosaïque,
des Thermes, boulevard Bertrand
de Born (phase 2)

Une première phase d'opération de fouille préventive a été effectuée sur l'emprise des travaux de renouvellement du réseau gaz dans la rue du Jardin Public, rue Waldeck- Rousseau, rue Eugène Leroy, cours Lakanal et rue Charles Mangold. L'opération a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage, Gaz Réseau Distribution France, entre le 01 et le 31 juillet 2014. L'opération est située au nord du quartier antique de la partie orientale de Vesunna. Au nord et en partie centrale de l'emprise, rue du Jardin Public, deux murs appartenant au parcellaire du XXe siècle ont été identifiés sur 1m de large espacés de 8m, parallèles au cours Fénelon. Au croisement des rues du Jardin Public et Waldeck-Rousseau, un collecteur d'égout de la fin du XIXe siècle a été identifié dans la rue du Jardin Public. Le sommet d'une ruelle antique composé de grave damée bordée de deux fossés est conservé à la base de la tranchée de la rue Charles Mangold au sud de l'emprise. La largeur de la bande roulante du dernier état mesurant 2,4m, plaide pour une petite voie ne pouvant supporter que de faibles charges et semble avoir été peu fréquentée. La présence de sédiment de type « grain de sel » en grande quantité sur le niveau de circulation atteste de la pérennité de l'axe routier dans un contexte de ruination de cette partie de la ville en dehors de l'enceinte gallo-romaine et durant le Moyen-Âge. L'axe qui se rapporte à cette voirie coïncide avec

celle qui longe le centre monumental au nord. Cette voie bordée de caniveaux latéraux fut créée à la fin du Ier siècle de notre ère, elle est distante d'une centaine de mètres du decumanus identifié sur le chantier de la piscine Bertran de Born.

La deuxième phase d'opération de fouille préventive a été effectuée sur l'emprise des travaux de renouvellement du réseau gaz dans la rue Mosaïque, la rue des Thermes et le boulevard Bertran-de-Born. L'opération réalisée entre 05 janvier et le 20 février 2015 a débuté depuis la partie orientale du rond-point Charles Durand, boulevard Bertran-de-Born en direction de la rue Mosaïque. Elle est située à 100m à l'est du sanctuaire romain du II siècle de notre ère, matérialisé par le temple circulaire périptère de Vesunna inscrit dans une enceinte rectangulaire à portiques (Tour de Verone). Dans la rue Mosaïque lors de la phase II, plusieurs relevés mentionnent la présence de blocs calcaires pluri-centimétriques contenus à la base des remblais contemporains. Dix relevés sur cinquante six sont concernés et deux éléments lapidaires nous renseignent sur l'altitude d'apparition de blocs antiques à la base des remblais contemporains de la rue Mosaïque. La troisième phase de l'opération place du 8 Mai 1945 se déroulera en 2015.

Migeon Wandel

PRIGONRIEUX

Route des Junies

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'une habitation particulière sur un terrain d'emprise d'une superficie de 900 m². Elle a été sondée à hauteur de 9 %. Elle est localisée dans un secteur où des vestiges protohistoriques et médiévaux ont été recensés suite à de nombreuses occurrences rencontrées au cours de diagnostics dans les parcelles riveraines.

Nos recherches n'ont pas livré d'indice archéologique lié à une occupation protohistorique. Elles attestent

néanmoins de la présence de fossés parcellaires et d'une activité de réduction du minerai de fer attribuables au début de l'Époque moderne.

Nos observations confirment le caractère diachronique des occupations humaines présentes dans ce secteur de la plaine alluviale de la Dordogne.

Chopin Jean-François

PRIGONRIEUX

Route de Pont Renom,
58 rue de la Castagnaire

Dans le cadre de la demande de permis de construire déposée par un particulier, une opération de diagnostic préventif a été réalisée sur 9464 m² d'emprise des terrains.

La matérialisation des futures constructions et la présence d'un tas de terre et de gravas dans l'angle sud-est de la parcelle ont conditionné l'implantation des tranchées de diagnostic de façon à contourner ces contraintes. Compte tenu de la richesse archéologique des quatorze sondages réalisés sur la partie constructible de la parcelle (moitié orientale de 4600 m²), nous n'avons pas pu sonder l'intégralité du terrain.

Les quatre périodes rencontrées (Paléolithique supérieur/Epipaléolithique, Néolithique, Protohistoire et

Antiquité) se répartissent de la façon suivante : un amas de rejet Magdalénien terminal – Azilien dans le sondage Sd. 14, une concentration de mobilier néolithique final dans la tranchée Sd. 02, des fosses du premier âge du Fer dans le sondage Sd. 12 et un bâtiment du Haut-Empire dans les tranchées implantées dans l'angle sud-est de la parcelle (Sd.01, 03, 04 et 05).

Les sondages Sd. 07, 08, 09 et 11 ne sont pas dépourvus de structures mais il est difficile de lier celles-ci à une occupation (gallo-romaine ou postérieure). Seules les tranchées Sd. 06 et 10 sont négatives.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Harry Alexandra

RAZAC-SUR-L'ISLE

Le Brandier

Cette opération de diagnostic a été réalisée en préalable à un projet de lotissement initié par la municipalité, sur une emprise de 32169 m², située sur un replat en contrehaut de la confluence du Cerf et de l'Isle.

Nos travaux ont permis de mettre au jour des structures en creux évaluées du Néolithique dans un bruit de fond du Paléolithique moyen.

En effet, bien qu'arasés en leur sommet, les structures restent conservées sur une épaisseur variant entre 15 et 50 cm. De plus leur nombre n'est pas négligeable, notamment au sein du sondage 10.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric.

LA ROQUE-GAGEAC

La grotte Maldidier

La grotte Maldidier, située dans un environnement archéologique riche, est une petite cavité qui surplombe la vallée de la Dordogne. Plusieurs campagnes de fouille y ont été menées entre 1967 et 2004 par J.-P. Rigaud, F. Delpech, G. Lucas et J.-Ch. Castel afin notamment de définir, à l'échelle régionale, les comportements de subsistance du début du Paléolithique supérieur.

Le matériel issu de ces diverses campagnes atteste d'une occupation par les Aurignaciens et les

Gravettiens. Parmi les restes de faune, le cerf (*Cervus elaphus*), le renne (*Rangifer tarandus*) et le bouquetin (*Capra ibex*) sont les trois ongulés dominants.

Par ailleurs un grand nombre de restes de carnivores et notamment de loup (*Canis lupus maximus*) sont découverts en fond de grotte. Les traces présentes sur ces derniers attestent d'un lien certain avec les groupes humains. On trouve également de nombreux restes de Renard et différents oiseaux (Gypaète et autres rapaces,

Lagopède, Grand corbeau et différents Galliformes). Les opérations de terrain entreprises depuis 2012 ont pour objectif de caractériser dans le temps et l'espace, les occupations de la cavité par les Hommes et les Carnivores. En 2014, début d'une opération triennale, les opérations de fouille se sont concentrées sur trois zones de la cavité (entrée, milieu de couloir et fond de la cavité). Le matériel recueilli est composé de nombreux restes de faune, d'industrie lithique ainsi que de nombreux fragments de coprolithes.

Cette campagne de fouille a livré les restes des principaux taxons reconnus précédemment. Deux nouveaux taxons, la panthère et le chat forestier, sont venus compléter la liste faunique et un petit lot de dents déciduales d'hyène a été reconnu dans l'US3. L'analyse des restes de faune a mis en évidence différents agents à l'origine de l'accumulation osseuse. Si les traces d'activités humaines sont largement documentées sur les différents taxons (exception faite de la microfaune), une partie du stock osseux montre des traces de dents et de digestion manifestes par les carnivores. Couplé aux nombreux coprolithes identifiés lors de la fouille et dans les refus de tamis, les différentes occupations de la grotte se dessinent peu à peu.

Une dizaine d'éléments de parure a pu être trouvé. Si la majorité de ces éléments sont des coquillages (gastéropodes et bivalves), il faut toutefois noter la présence d'une dent de bovidé percée. L'étude de l'industrie en matière dure animale a permis de réévaluer l'ensemble de la collection faunique du gisement. A ce jour ce corpus s'élève à 18 artefacts, principalement sous la forme d'objets finis avec cependant quelques déchets de fabrication. La majorité des artefacts se rapporte clairement aux productions osseuses du Gravettien.

L'analyse du matériel lithique a permis de confirmer la forte représentation de pièces gravettiennes et

d'une faible proportion de pièces diagnostiques de l'Aurignacien dont une lamelle Dufour. L'analyse typotechnologique du matériel issu des fouilles anciennes fera l'objet en 2015, d'un mémoire de master 2 à l'Université de Bordeaux-Montaigne.

L'analyse de l'ADN contenu dans les coprolithes a permis de déterminer l'agent à l'origine des fèces dans la grotte. Dix-huit échantillons ont été analysés révélant la présence d'ADN de renard, de loup et en majorité d'hyène des cavernes.

Deux fragments osseux (cerf et bouquetin) de l'US2 trouvés à proximité de fossiles directeurs du gravettien et de l'aurignacien ont été envoyés pour datation au radiocarbone. Les âges obtenus sont compatibles avec les technocomplexes associés. La campagne de datation s'est poursuivie avec un reste de Loup trouvé dans la partie sommitale de l'US2 ; cette datation permettra de l'occupation de la cavité par ce canidé. Un second échantillon provenant de l'US3 a été envoyé afin de préciser l'âge de ce dépôt.

L'analyse géoarchéologique s'est poursuivie afin de caractériser les différentes unités stratigraphiques et de définir les processus de leur mise en place.

En fin de campagne, la cavité a été équipée de différents enregistreurs thermiques et hydriques afin de caractériser le comportement thermodynamique de la cavité au fil des saisons et de préciser ainsi les conditions paléo-environnementales contemporaines de la formation des dépôts.

Boudadi-Maligne Myriam
avec la collaboration de Abanozian Koren, Castel
Jean-Christophe,
Caux Solène, Cochard David, Elalouf Jean-Marc,
Goutas Nejma, Lacrampe-Cuyaubère François,
Laroulandie Véronique, Lenoble Arnaud, Mallye Jean-
Baptiste, Palacio Pauline et Rigaud Solange.

ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

Analyses de l'art pariétal et des phénomènes taphonomiques des parois ornées de la grotte de Rouffignac

Comprendre les phénomènes taphonomiques qui touchent les parois et plafonds des grottes ornées et en évaluer l'évolution au cours du temps représentent des axes de réflexion majeurs pour la préservation des arts préhistoriques. Le travail de recherche pluridisciplinaire engagé en 2013 dans la grotte de Rouffignac s'intègre dans une démarche collaborative entre archéologue, géologue et physico-chimiste de différents laboratoires (LAMS, PACEA et CNP), et s'est poursuivi en 2014. En effet, le scénario de la mise en place de certains faciès

d'altération restait encore mal défini et une vision claire de la relation pouvant exister entre la présence d'ornementation (gravure, tracés pigmentaires) et l'évolution taphonomique des supports doit encore être apportée par une réflexion d'ensemble conciliant l'étude des pigments préhistoriques et des parois.

Quatre panneaux avaient fait l'objet d'une première caractérisation physico-chimique par fluorescence X et diffraction de rayons X (FX/DRX) : deux panneaux ornés, le panneau du Patriarce, représentatif des parois à

faciès plastiques, et lui faisant face dans la Galerie Breuil, la Frise des dix Mammouths représentative des parois à faciès calcités ; et deux panneaux non ornés associés aux précédents par leurs altérations de surface similaires.

Les premiers résultats relatifs au faciès plastique ont témoigné d'un bandeau de composition hétérogène. Pour compléter sa caractérisation, de nouvelles analyses chimiques et structurales *in situ* et non invasives ont été réalisées en 2014 par FX/DRX.

Concernant les prélèvements réalisés en 2013 hors champ orné, leur étude a été réalisée au Rathgen-Forschungslabor, Musées Nationaux de Berlin. Ils ont été dans un premier temps observés au microscope optique (MO) et au microscope électronique à balayage (MEB) pour être ensuite analysés chimiquement au MEB couplé à un spectromètre en dispersion d'énergie (MEB-EDX) et analysés structurellement par spectroscopie infrarouge à transformée de Fourier (FT-IR).

De nouvelles actions ont également été engagées en 2014, pour poursuivre l'étude physico-chimique

des tracés pariétaux du Grand Plafond de la grotte de Rouffignac. Ce travail avait été engagé en 2004 par de Sanoit *et al.*, puis poursuivi en 2009 dans le cadre du programme ANR MADAPCA par Beck *et al.*.

Le travail réalisé par le LAMS en 2014 sur ce panneau orné a été réalisé avec un spectromètre FX portable. Il a permis d'enrichir les résultats précédemment obtenus, confirmant et complétant les deux groupes qui avaient alors été distingués.

La finalité de ce travail est d'obtenir une vision physico-chimique de l'ensemble de ce plafond et apporter un nouvel éclairage sur les relations que peuvent entretenir les 64 images, nécessite l'identification des différentes matières picturales utilisées pour chacun des tracés. Et c'est cette nécessité qui nous pousse aujourd'hui à engager une étude physico-chimique systématique de l'ensemble des figures, qui permettront *in fine* de soutenir l'étude stylistique proposée par Frédéric et Jean Plassard.

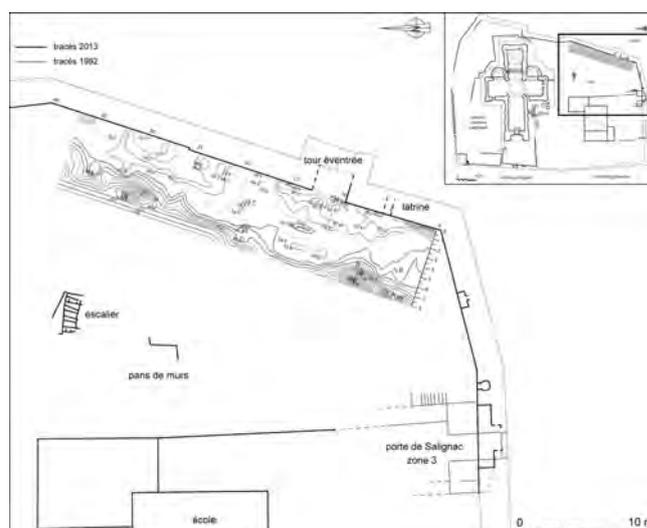
Reiche Ina

SAINT-AMAND-DE-COLY Enclos abbatial

En préliminaire à la mise en place d'une opération archéologique programmée, une prospection géophysique a été conduite à l'intérieur de l'enclos monastique de l'abbaye de Saint-Amand-de-Coly au mois d'août 2014. Dans l'angle sud-est de ce dernier, une zone herbeuse, sub-horizontale, (39 m sur 8 m) a ainsi été choisie. Sur les conseils auprès de Christophe Benech (CNRS) et Christian Camerlynck (UMR SiSyphe), la méthode retenue mesure la résistivité apparente du sol traversé par un courant d'intensité calibrée au travers de deux électrodes actives et deux masses situées à l'infini. Le protocole de mesure a permis de réaliser une investigation à trois profondeurs différentes (1, 2 et 3 m). Un sondage électrique sur l'une des lignes de mesure a montré la réponse au signal jusqu'à 10 mètres sous la surface actuelle. Les résultats présentés concernent les valeurs pour un mètre de profondeur.

La carte de répartition des valeurs transformée en courbes d'équidistance montre quelques anomalies de la résistivité apparente du sol. La présence de deux petits pics autour des mesures à 10 et 15 mètres de l'angle interne du rempart, correspond très précisément sur le terrain, à deux moignons de murs visibles dans son parement ouest. La zone de plus forte valeur semble indiquer leur extension vers l'ouest, sans doute proche de 2,20 m comme la partie saillante à l'est formant une

tour «à cheval» sur l'enceinte. La prolongation informe de cette anomalie vers le sud-ouest pourrait indiquer l'effondrement de la paroi ouest de la «tour», détruite après un violent incendie, comme en témoignent les traces rubéfiées sur le parement de l'élévation.



Prospection électrique. Relevés J. Suire et P. -M. Blanc. Mise au net P. Suire. Infographie R. Douad (CNRS UMR 7041 ArScan)

Plus au nord, une trace quadrangulaire régulière d'une emprise de 10 à 12 mètres nord-sud et de 3,5 à 4 mètres d'est en ouest, pourrait correspondre à un petit bâtiment voire à une maison canoniale adossée au mur d'enceinte.

Une dernière zone de forte valeur, située au sud-ouest, pourrait indiquer la limite d'un mur parallèle au rempart sud, peut-être lié à la construction de l'une des maisons canoniales que l'on se propose de rechercher, associée au four à pain installé tardivement dans l'épaisseur de la muraille. Il pourrait s'agir de la maison du «défunt chanoine Rousselle» que l'on sait par un inventaire de travaux daté de 1751 (cité par l'historien A.

Delmas), avoir habité une maison avec écurie installée à l'intérieur de l'enclos monastique.

Ces hypothèses devront être confrontées aux résultats du sondage archéologique programmé en 2015. Elles dressent néanmoins sans doute les grandes lignes de l'organisation interne de l'enclos monastique que l'on se propose de mettre au jour afin de caractériser son ultime état d'occupation, au milieu du XVIII^e siècle. Ensuite, nous tenterons d'appréhender jusqu'aux origines d'un monastère parmi les plus étonnants du Périgord médiéval.

Blanc Pierre-Marie

Néolithique,
Âge du Fer

SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

Véloroute Voie Verte - Vallée de l'Isle

Cette opération de fouille archéologique (prescription complémentaire à un arrêté de fouille préventive) s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'une voie cyclable entre les communes du Pizou et d'Annesse-Beaulieu. Elle est implantée sur la commune de Saint-Laurent-des-Hommes, au lieu-dit La Picardie (Les Mouthes), en rive droite de l'Isle. Elle fait suite aux sondages préalables réalisés par F. Marembert (INRAP) ayant permis le repérage de zones de rejets constituées par des vestiges mobiliers céramiques et lithiques datées des âges du Fer.

L'emprise de la fouille couvre une superficie d'environ 1500 m² correspondant à l'implantation de la future voie cyclable, d'une culée de passerelle (n° 3) ainsi que d'une plate-forme de grue de levage. La fouille s'est déroulée du 30/07/2014 au 10/09/2014 après un

démarrage d'opération particulièrement difficile sur le plan technique et logistique.

Nos recherches ont permis la mise au jour de quelques structures en creux de type fosse, trou de poteau ou structure de chauffe, associées à des vestiges mobiliers céramiques et lithiques datés du Néolithique et des âges du Fer, notamment du Premier âge du Fer. Ces occupations sont interprétées comme étant les témoins matériels d'installations légères sur berge. Par ailleurs, deux fossés et divers vestiges mobiliers attribuables aux périodes historiques ont été mis au jour. La phase étude de cette opération est toujours en cours.

Chopin Jean-François

SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE

Grand-Font

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée les 15 et 16 décembre 2014 au lieu dit Grand - Font, sur la rive gauche du Manoir et en fond de vallée.

La surface concerne un lot de 3080 m² et dans une zone d'activité économique où des indices du Paléolithique, du Néolithique et de l'Antiquité avaient été découverts lors du diagnostic préalable à l'aménagement lots riverains de cette ZAC (W. Migeon 2008).

Les trois sondages effectués ont montré que des activités intenses de remblaiement ont été effectuées ces dernières années sur une moyenne de 3 mètres de profondeur sur la totalité de cette parcelle.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé et il est impossible de déterminer si d'autres couches susceptibles de contenir des vestiges existaient avant les travaux de remblaiement constatés.

Folgado Mila

SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE

Le Moustier (abri inférieur)

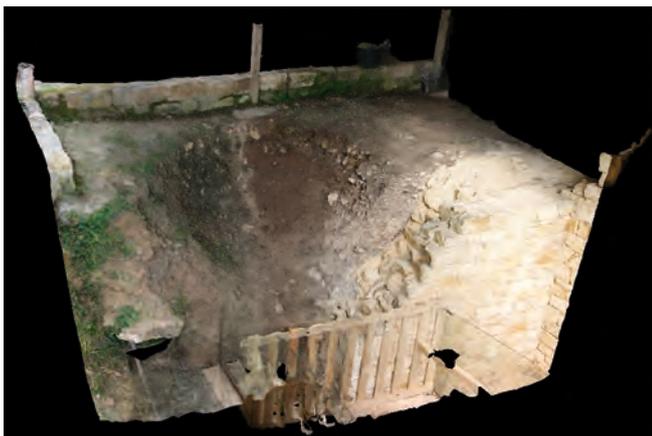
La station éponyme du Moustier a joué un rôle important dans la définition et la caractérisation du Moustérien à la fois dans le Sud-Ouest de la France et dans le monde entier. Composé de trois habitats superposés (Le Trou du Brechou, l'abri supérieur et l'abri inférieur), le site est situé à la confluence de la Vézère et de son affluent, le Vimont, sur la commune de Saint-Léon-sur-Vézère en Périgord Noir. Sans nul doute, notre connaissance de l'abri inférieur et de sa stratigraphie est pour l'essentiel due au travail de Denis Peyrony qui a exploré le site entre 1910 et 1914. La séquence documentée suite à ses travaux comprend douze ensembles sédimentaires qui correspondent à 7 niveaux archéologiques. A la suite d'une révision approfondie de matériel (lithique et faune) récolté par Peyrony puis par Genesté & Chadelle lors d'une fouille d'extension limitée en 1982 (Gravina and Discamps 2015), nous avons repris les travaux sur le terrain dans le cadre d'une opération de sondage de 6 jours.

Dans la zone A, où est préservé le sommet du témoin laissé par Peyrony (couches I-L), une partie du muret de protection a été démantelé pour accéder aux dépôts. Si la partie supérieure du témoin (couches K et L) était fortement érodée, nous avons découvert derrière cette protection une coupe quasi intacte de la couche I jusqu'à la partie inférieure de la couche K. Cette coupe a tout d'abord été rectifiée avant de procéder à des prélèvements pour datation OSL et micromorphologie

ainsi qu'à la pose de dosimètres. Dans la zone B, nous avons concentré nos travaux sur une fosse moderne semi-circulaire de 3 m de diamètre sur environ 1,20 m de profondeur qui tronque les couches G et H, et dont l'origine précise est difficile à cerner. Le nettoyage de la surface de cette structure a permis de récolter hors stratigraphie une quantité importante de pièces, quasiment toutes attribuables au Paléolithique moyen. Une fouille en paliers dans la pente de cette structure a permis de retrouver et de documenter les dépôts archéologiques en place. Le positionnement altitudinal et les caractéristiques technologiques (Discoïde quasi exclusif) des pièces retrouvées en place nous a permis de proposer des corrélations avec la base de la couche H de Peyrony.

Cette première courte campagne de sondage nous a permis de retrouver des dépôts en place et accessibles pour les couches H, I, J et K de Peyrony, ainsi que de prélever de nouveaux échantillons pour datations et de petites séries lithiques et fauniques. La poursuite des travaux au Moustier devrait de plus permettre de renouveler les données géoarchéologiques disponibles pour ce site-clé, afin de mieux cerner les processus de mise en place des dépôts archéologiques par une approche taphonomique interdisciplinaire.

Gravina Brad



Vues de la zone B avant (en haut) et après (en bas) réalisées à partir de modélisation photogrammétriques géoréférencées (analyses par E. Discamps).

L'année 2014 a marqué la dernière année du programme tri-annuel 2012-2014. L'étude de la grotte a débuté en 2007 par une campagne de reconnaissance et d'aménagement. Dès 2007, le travail de relevé des œuvres pariétales s'est engagé sous la responsabilité de Raphaëlle Bourrillon et de Stéphane Petrognani. Le programme d'étude archéologique et archéographique a réellement débuté en 2008 avec un programme triannuel 2008-2010. Cette première phase a été consacrée d'une part aux travaux de topographie et d'acquisition de la volumétrie du réseau karstique par lasergrammétrie, et, d'autre part, par le développement d'études intégrées des structures de combustion et le développement de méthodes géophysiques appliquées au milieu souterrain. Dans le même temps, à l'inverse d'autres équipes, le collectif de la grotte des Fraux s'est emparé des outils de modélisation et d'analyses, notamment l'acquisition du modèle 3D. Sans le soutien du CNRS et la création du SEEG Danube, cette tâche aurait dû être externalisée, voire sous-traitée vers des prestataires privés.

Le second programme tri-annuel (2012-2014) a été consacré à l'achèvement des travaux de numérisation 3D, à l'étude de la dynamique du réseau karstique et aux études archéologiques (études pariétales, relevé des paléosols et étude des dépôts). Dans le même temps, l'étude *in situ* des restes ostéologiques (faune et micro-faune) a été achevée. Le déroulement de ce programme a toutefois été contrarié par l'évolution des conditions environnementales dans la cavité (augmentation croissante du taux de CO₂). De fait, l'étude de certains secteurs demeure encore non achevée. A l'issue de ce programme triannuel, nous ne disposons pas d'une documentation homogène et complète, seule à même de permettre d'émettre des hypothèses et d'étayer nos propositions.

Des données essentielles sont encore manquantes, et nécessiteront la tenue d'une ultime année de travail sur le terrain. Si les rapports annuels livrent un bilan documentaire thématique (dépôts, panneaux ornés...), un important travail de recollement de l'information doit encore être réalisé, notamment le géoréférencement de certains dépôts mobiliers et de panneaux ornés. Une autre tâche doit également être engagée sur les approches paléo-environnementales. La mise en place d'une campagne de datations radiocarbone, nécessaire pour appréhender la dynamique d'occupation de la grotte des Fraux durant l'âge du Bronze est conditionnée par l'achèvement de l'étude anthracologique.

En 2014, une synthèse des données karsotologiques a été réalisée sous la coordination de Stéphane Jaillat. Les éléments de datation apportés viennent consolider l'hypothèse que le réseau de la grotte des Fraux ne devait disposer que d'une seule et unique entrée,

située non loin de l'actuel puits artificiel. La présence hypothétique d'autres ouvertures, notamment en direction des têtes de galeries semble devoir être aujourd'hui abandonnée. L'acquisition du MNT de surface par lasergrammétrie et l'association avec le modèle 3D de la cavité permet d'affiner notre perception de la morphologie de l'entrée dans le réseau et de son évolution durant les périodes postérieures à l'âge du Bronze pour expliquer le processus d'occultation. Les données archéozoologiques complètent cette perception de l'évolution du dispositif d'entrée en raison de la spécificité de certaines espèces (Vigne et collab).

Ces avancées relatives à la morphologie de la cavité impactent notre perception de l'organisation du site, et notamment sur les capacités à conduire des feux en milieu confiné. Le travail de suivi instrumenté engagé par Delphine Lacanette a pour objet de mieux appréhender la nature actuelle des échanges entre le karst et la surface. Les premières données acquises montrent que le réseau est actuellement très stable, mais qu'il est sensible aux activités anthropiques (sessions de travail de l'équipe). L'inventaire et la classification fonctionnelle des paléofeux permet aujourd'hui d'affiner notre perception de l'impact des feux sur le milieu souterrain. La taille très réduite de nombre de dispositifs, et la présence de nombreux petits foyers à plat limités, tendrait à limiter l'impact des feux sur la circulation des masses d'air dans le karst et tendrait à justifier « l'habitabilité » des lieux. En revanche, la présence de foyers de taille plus importante, voire de feux très intenses, dans les zones les plus reculées du réseau nous incite encore à nous interroger sur l'hypothèse d'une occupation multipolaire du site et à la conduite simultanée de plusieurs feux. Les modèles théoriques proposés par Delphine Lacanette tendent à privilégier l'hypothèse selon laquelle les fumées auraient pu engendrer de fortes convections entre certains diverticules ou salles. Ce modèle nécessite toutefois que les fumées et les composés chimiques associés aient circulé dans les masses d'air chaudes bloquées sous le plafond. Ces premières constatations nous encouragent à développer des modèles fondés sur les expérimentations conduites par Mme Lacanette et son équipe de manière à affiner nos hypothèses, sur la base de simulations. Un important travail de calibration des paléofeux et d'affinement du modèle 3D (question de la rugosité des parois, des données manquantes...) doit encore être opéré pour mener à bien cette opération.

Un autre des acquis des travaux réalisés en 2014 réside dans l'étude des faunes conservées au sein de la cavité. Plusieurs campagnes de terrain ont été réalisées par Jean-Denis Vigne et Juliette Knockaert. L'un des

premier acquis est de montrer la présence de restes osseux, fortement altérés, relatifs à la fréquentation de la cavité par les ours des cavernes. Cette question animait les discussions depuis l'amorce du projet, et les questions taphonomiques semblent expliquer, pour partie du moins, l'absence de restes (35 restes identifiés). L'étude des faunes montre l'importance des grands mammifères, et notamment des porcins. L'analyse en cours des assemblages montre qu'une partie des restes résulte d'activité de consommation. Dans le secteur 13, l'étude des restes mis au jour dans une zone fouillée (stage master en cours) montre que leur fragmentation et les traces de découpes relèvent d'assemblages « domestiques », alors que d'autres éléments, et notamment les restes en connexion anatomique, relèvent de pratiques de dépôts. Ces données recoupent les informations archéologiques qui décrivent des aménagements à caractère domestique avec des associations de structures de combustion, de piquets et de circulation (marches d'escalier). La présence de structures de combustion construites, telles que des soles de cuisson, accrédite cette hypothèse. A l'écart de ces zones, on observe des structures isolées, parfois associées à des dépôts ou des parois ornées, qui ne s'inscrivent pas dans une trame fonctionnelle.

L'existence, au sein de la séquence chronologique Bronze Moyen/Bronze final, d'occupations multiples et de changements du statut des occupations livre aujourd'hui la perception d'un palimpseste où s'entremêlent dans le temps et l'espace des formes d'appropriation de l'espace. L'étude des parois ornées vient enrichir et compliquer ce modèle. Le bilan des travaux conduits par Raphaëlle Bourillon et de

Stéphane Petrognani montre qu'il existe une grande diversité des techniques et motifs mises en œuvre par les occupants de l'âge du Bronze. Si quantitativement les tracés digités dominant, ils forment un registre répétitif présent dans de nombreuses portions de la cavité. A l'inverse, les autres techniques, incisions, impressions et l'usage de pigments ou de barbotine, sont quantitativement moins fréquentes. Toutefois, si l'on observe la répartition spatiale par panneau et par technique, on décèle des différences majeures entre les réseaux et les segments de cavité. De la même manière, si l'association entre zones d'occupation, dépôts d'objets et panneaux ornés semble évidente, le caractère systématique de cette trilogie n'est pas avéré. La question du temps et du synchronisme constituent encore actuellement un verrou à lever. Le caractère très abstrait des thèmes présents sur les parois, et l'indigence des comparaisons à l'échelon local ou plus largement à l'échelle européenne, nous incite à la plus grande prudence. L'originalité de cet «art» schématique, semble détaché de la culture matérielle et des standards connus pour l'âge du Bronze, tant pour les aires culturelles Atlantiques et nord-Alpine. Pour dépasser ces points de blocage, il convient maintenant d'engager un travail d'agrégation des données.

Le développement d'un SIG-3D et la constitution de bases de données est en cours de développement pour engager la fusion des données de l'analyse spatiale, dont le schéma conceptuel et la rédaction du didacticiel ont été réalisées par Albane Burens, Olivier Jest (stagiaire INSA) et Mathieu Koelh (professeur à l'INSA).

Carozza Laurent

L'un des objectifs de cette deuxième campagne de fouille fut la poursuite de l'étude entamée l'an passé du plus gros des ferriers de réduction du site. Plusieurs des sondages pratiqués en son sein ont permis de confirmer la présence de fosses d'extraction du minerai situées directement sous l'amoncellement d'une partie des déchets de réduction. Le sondage ayant livré en 2013 quelques trous de poteaux a fait l'objet d'une extension afin d'appréhender de manière plus complète le bâti s'y rattachant. L'agrandissement de la fenêtre de fouille n'a pas permis de définir un plan net du bâtiment ; il a néanmoins été possible d'observer qu'il avait fait l'objet de plusieurs phases de construction. Le caractère domestique de ses premiers états a été confirmé par le mobilier mis au jour mais aussi par les structures

qu'il abritait. Les éléments chronologiques concernant ce ferrier acquis cette année vont dans le sens de ceux déjà obtenus l'année dernière ; sa formation s'est échelonnée de la seconde moitié du XIII^e siècle jusqu'à la première moitié du XV^e siècle.

Un nouveau ferrier appartenant à la zone où sont regroupés la majorité des ferriers a pu être traité cette année par l'intermédiaire d'un sondage. Son étude a fourni suffisamment de données pour proposer une datation. Dans ce secteur le ferrier a été formé durant la seconde moitié du XIV^e siècle, ce qui le rend partiellement contemporain du plus gros des ferriers situé à quelques dizaines de mètres.

Il est également à noter qu'un nouveau ferrier, de dimension plutôt modeste, est apparu lors d'un

défrichage forestier faisant ainsi passer le nombre total de ferriers du site à onze.

Cette seconde campagne de fouille fut également l'occasion d'effectuer une série de mesures et de nouvelles observations sur les vestiges paléométallurgiques mis au jour sur le site. C'est ainsi que la masse volumique de scories présentes dans les amoncellements a pu être calculée pour les trois ferriers étudiés. Les valeurs moyennes sont comprises entre 1050 et 1375 kg/m³. Étant donné qu'aucune structure de réduction n'a été jusqu'à présent découverte, il est difficile de rendre compte de la morphologie réelle des bas fourneaux ayant produit de tels vestiges. Toutefois, en raisonnant sur des indices indirects (diamètre des scories de fond de four et courbure des parois scorifiées)

il a été possible d'obtenir des estimations du diamètre interne de la base des bas fourneaux. Ces valeurs sont comprises entre 20 et 78 cm de diamètre. Tout comme lors de la campagne précédente, aucun vestige mis au jour cette année n'a apporté la preuve que les structures de réduction bénéficiaient d'une ventilation forcée. De plus, les vestiges laissés par les étapes de la chaîne opératoire du travail du fer postérieures à l'épuration à froid de la masse brute de réduction n'ont pour le moment toujours pas été observés sur le site, ce qui sous-entendrait que le travail de mise en forme en demi-produit et/ou objet fini était effectué dans un autre lieu.

Bonnenfant Jeremy

SAVIGNAC-DE-MIREMONT

La Ferrassie

Les six semaines de la campagne de fouille de 2014 ont apporté de très nombreuses découvertes et ont considérablement enrichi notre connaissance du complexe archéologique de La Ferrassie.

Dans la partie ouest du grand abri (zone principale de fouille) la réalisation des coupes définitives a permis de compléter la description de la stratigraphie, de faire les derniers prélèvements micromorphologiques et de compléter les échantillons de matériel archéologique pour chacune des couches.

La pierre à cupules aperçue dès 2011 au sein des couches moustériennes, à l'interface des couches 5 a et 4, très altérée et fissurée a été prélevée. Bien que les cupules nous paraissent naturelle elle n'est pas sans rappeler celle trouvée par D. Peyrony associée à la sépulture 6. Une étude détaillée de cette pièce va être engagée.

La poursuite de l'exploration de la zone de liaison entre ce secteur de recherche et l'entrée de la grotte supérieure a permis de vérifier l'hypothèse d'une continuité stratigraphique entre les dépôts de celle-ci et ceux la partie ouest du grand abri.

À l'avant de la grotte des couches archéologiques en place ont été mises en évidence. Elles attestent d'occupations aurignaciennes et gravettiennes, ce qui est conforme aux observations faites au début du siècle dernier par L. Capitan et D. Peyrony. Dans cette zone, le tamisage d'une partie des déblais a permis la collecte d'une dent et de 3 phalanges humaines enrichissant ainsi le corpus des vestiges anthropologiques provenant de cette cavité.

Les sondages effectués dans la grotte n'ont pas permis de mettre en évidence de couches en place. Du remplissage initial, ne subsiste que quelques placages bréchifiés et collés aux parois.

Les travaux engagés pour essayer d'obtenir des renseignements concernant la localisation des squelettes de LF1 et LF2 ont confirmé les hypothèses d'emplacement faites tant par D. Laville et nous-même à partir de l'étude détaillée de la documentation photographique ancienne.

Pour LF1 découvert à l'est du mur de clôture du site, le décapage d'une bande de 2 m de large (en ouest-est) sur 4 m de long (le long du mur) n'a permis de retrouver que de très rares traces de plâtre dans la faible épaisseur de sédiment remanié reposant sur le rocher. Ceci est très compréhensible si l'on se réfère aux clichés pris lors de la découverte qui montrent que le squelette se situait au moins à plus de 70 cm au-dessus du sol rocheux.

Lors de la recherche de la localisation de LF2, une dépression a été mise au jour entre la tranchée sagittale de la zone principale de fouille et le mur de clôture du grand abri. Il s'agit probablement de celle plus ou moins hémisphérique visible sur les clichés de la découverte de LF1, qui fit écrire à l'abbé Breuil dans son autobiographie que c'est un très grand hasard que LF2 n'ait pas été découvert lors de la fouille de LF1. Un autre cliché montre l'installation d'une clôture à l'ouest de cette dépression. Nous avons retrouvé deux trous de poteaux remplis de sédiment remanié dans la bordure ouest de cette concavité. Sa bordure nord se situe à plus de 2 mètres du fond de l'abri soit plus loin que le lieu de découverte de LF2 (mis au jour à 1,50 m de la paroi). C'est d'ailleurs dans la zone où il a été probablement trouvé (dans les carrés J7 et J8) qu'ont été observées le plus grand nombre de taches de plâtre.

Le tamisage du sédiment remanié remplissant cette dépression a permis la découverte d'une phalange

humaine qui selon les premiers travaux pourrait être attribuée à La Ferrassie 2.

Les travaux conduits notamment par I. Crevecoeur, A. Balzeau et A. Gomez autour de LF8 n'ont pas permis de retrouver le moindre vestige humain attribuable à ce squelette. La réalisation de la coupe et la fouille d'un demi m² pour élargir le secteur d'intervention ont permis de :

- retrouver les coupes laissées par H. Delporte ;
- effectuer une nouvelle lecture stratigraphique et prélever des échantillons pour des datations OSL et des analyses micromorphologiques ;
- constater que la couche géologique (couche 6) renfermant dans le secteur ouest, une industrie châtelperronienne apparemment pure, contient ici un mélange d'objets lithiques moustériens et châtelperroniens comme l'a écrit H. Delporte ;
- mettre en évidence deux dômes liés à des phénomènes de cryoturbation qui rappellent les monticules observés et décrits à quelques mètres au sud de la zone par D. Peyrony.

Ces travaux ont également conduit à la découverte, dans un niveau stérile, d'un fragment de moelle inférieure permanente gauche attribuable à un Néandertalien adulte. Ne pouvant pas être rapportée à LF8, elle représente donc un individu supplémentaire dans les collections paléanthropologiques moustériennes de La Ferrassie.

Toujours dans l'enceinte du gisement, une ouverture a été pratiquée dans le mur intérieur ceinturant au nord le talus arboré qui limite le site. Elle a confirmé le fait que ce relief correspondait aux déblais des fouilles L. Capitan et D. Peyrony dans les années 1910.

Une tranchée a été réalisée à l'extérieur de l'emprise du site, au niveau de la remontée du substratum détectée lors des analyses géophysiques effectuées en 2012. La présence du substrat sub-affleurant formant un seuil a été confirmée, ce qui a largement contribué à la conservation des dépôts archéologiques, à l'arrière de ce relief. Vers le sud cette barre rocheuse présente une pente d'une vingtaine de degrés en direction du fond du vallon où elle est recouverte par une épaisseur variable d'altérites, de fragments calcaires et de colluvions. Ces dépôts peuvent être en partie attribués aux impacts de l'Homme sur les versants, et ce très probablement dès le Néolithique.

L'étude des fabriques comme celles des lames minces montrent depuis plusieurs années que le matériel archéologique des couches 2 et 5 (Moustérien à biface et Moustérien de type Ferrassie) sont en position secondaire, l'occupation originelle se situant sur la surface plane qui domine la route et prolonge la grotte au nord du site.

Une analyse détaillée de cette plateforme et des calcaires qui constituent son soubassement a montré une légère déclivité de l'ensemble vers le sud, c'est-à-dire vers la zone principale de fouille. Les rares

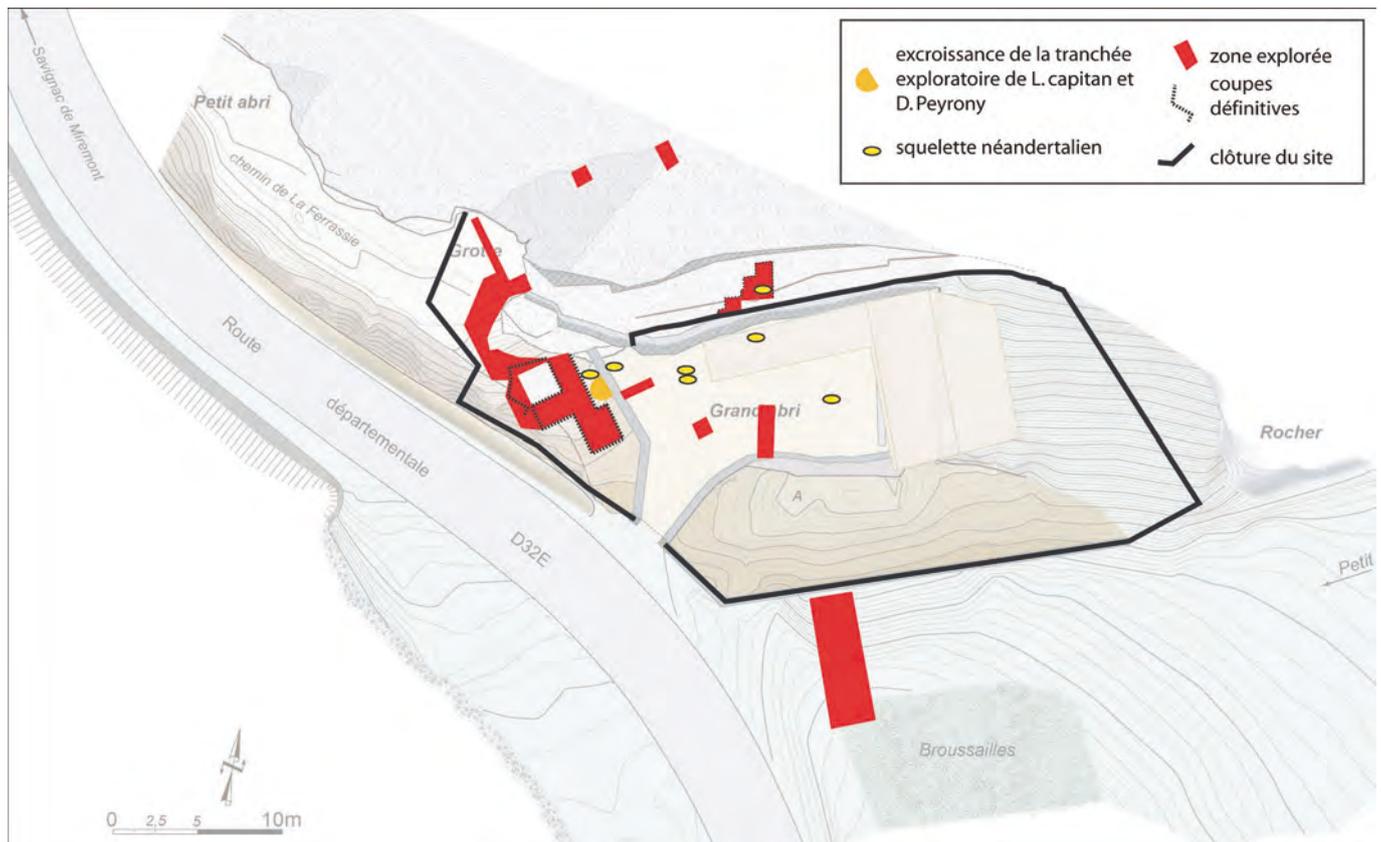
outils moustériens (racloirs) signalés par D. Peyrony (1912) dans la couche de base de la grotte et l'industrie moustérienne du petit abri, tous conservés dans des dépressions karstiques, pourraient être les ultimes vestiges conservés sur la plateforme des occupations du moustérien du type Ferrassie.

A. Balzeau en explorant les archives du Musée de l'Homme et de l'Institut de Paléontologie humaine a découvert des éléments inédits, mais surtout l'existence de sédiment issu du démontage du squelette de La Ferrassie 1. Les travaux réalisés avec I. Crevecoeur et A. Gomez sur le squelette de LF8 ont également révélé l'existence dans les collections de sédiment issu de l'environnement immédiat du squelette. Ces éléments ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur le contexte et l'âge de ces squelettes. D'ores et déjà un examen et une autorisation de prélèvement ont été obtenus. Ces travaux pourraient se faire en début 2015.

Monsieur Vincent, préhistorien amateur, membre de la Société Nantaise de Préhistoire, ancien fouilleur de H. Delporte tant à La Ferrassie qu'à La Rochette a mis à notre disposition plus de 250 diapositives qui ont pu être scannées. Parmi celles-ci se trouvent les seuls clichés de la campagne 1973, puisque les prises de vue faites par le directeur du chantier ont été perdues. Ces documents sont particulièrement précieux pour une meilleure compréhension des travaux menés et de l'état du site avant et après cette intervention. Certains réalisés avant la construction des murs de protection nous ont été particulièrement utiles lors des travaux menés dans le secteur de LF8.

J.-L. Rieu du Musée départemental de Préhistoire d'Ile-de-France a contacté S. Madelaine pour avoir des informations sur une série d'industrie lithique typique de la Dordogne : la collection Ernest Doigneau. Achetée les 15 ou 16 mai 1922 à l'Hôtel Drouot lors de la vente de la Collection Emile Rivière, elle portait comme simple information l'indication "Grotte du Roc de Courjol". Les données bibliographiques (Rivière 1906 ; Laville 2007) indiquent qu'il s'agit de la grotte de La Ferrassie. La série des fouilles E. Rivière composée de 146 pièces lithiques et de 9 restes de faune sera étudiée en 2015 par L. Chiotti et S. Madelaine.

Pour mener à bien l'ensemble de l'étude des données accumulées il a été nécessaire d'étoffer l'équipe avec : pour l'étude du matériel lithique châtelperronien, M. Roussel post-doctorant, travaillera avec L. Chiotti ; E. Tartar post doctorante a pris en charge l'étude de l'industrie osseuse du Paléolithique Supérieur ; Ch. Falguère, UMR 7194 Muséum national d'Histoire naturelle, R. Joannes-Boyau Southern Cross GeoScience Lismore (Australie) et P. Guibert IRHC CNRS et IRAMAT-CRP2A sont venus compléter l'équipe de datation ; A. Sistiaga Gutierrez Institut de biologie organique de la Laguna (Espagne) effectuera des recherches de matière organique et F. Walker



Saignac-de-Miremont - La Ferrassie. Le complexe d'habitats paléolithiques de la Ferrassie : sur le plan réalisé par D. Laville t X. Onzime ont été porté en noir la clôture, en rouge les zones d'interventions, en jaune entouré de noir les lieux de découverte des squelettes néandertaliens et en orange la dépression mise au jour en 2014 correspondant vraisemblablement à une excroissance de la tranchée faite par L. Capitan et D. Peyrony qui a permis la découverte de LF1 et LF2.

du Max Plank Institut engagera une analyse ZOOMS technique sur les éléments de faune châtelperonienne non déterminable.

En quelques années et une exploitation très limitée des dépôts conservés dans la partie ouest du grand abri, à l'avant de la grotte, à l'extérieur du site un bond en avant a ainsi pu être effectué sur nos connaissances du complexe paléolithique de La Ferrassie.

Turq Alain, Dibble Harold, Sandgathe D., McPherron Shannon, Chiotti Laurent, Goldberg P., Aldeias V., Bruxelles Laurent, Madelaine Stéphane, Steele T., Mercier N., Guérin G., Talamo S., Hublin J.-J., Maureille Bruno, Crevecoeur Isabelle, Gomer A. et. Balzeau A

- BREUIL H. Autobiographie – Master copy, Chapitre XV : Travaux hors de Fribourg (1905-1910), p. 229 (IPH).
- BUCKLEY M., COLLINS M., THOMAS-OATES J., WILSON J.-C. 2009.- Species identification by analysis of bone collagen using matrix-assisted laser, desorption/ionisation time-of-flight. *Mass Spectrom.* 2009; 23: 3843–3854.
- CAPITAN L. et PEYRONY D., 1912.- Station préhistorique de la Ferrassie (Dordogne). *Revue Archéologique*, 22, p. 29-50 et 76-99, 34 fig.
- DELPORTE Henri (dir.), 1984.- Le grand abri de la Ferrassie : fouilles 1968-1973, *Etudes Quaternaires*, mémoire n°7, Paris, éd. Laboratoire de paléontologie humaine et de préhistoire, 1984.
- DOORN Van N. L., HOLLUND H., COLLINS J., 2011.- A novel and non-destructive approach for ZooMS analysis: ammonium bicarbonate buffer extraction. *Archaeol Anthropol Sci* (2011) 3:281–289.
- LAVILLE D. 2007.-La Ferrassie : taphonomie d'un site sépulcral moustérien. Master en archéométrie, université de Liège, année académique 2006-2007. 2 Vol.
- PEYRONY D., 1934.- La Ferrassie : Moustérien-Périgordien-Aurignacien, *In Préhistoire*, 1934, p. 1-143.
- RIVIERE E. 1906.- La grotte du Couyol, in *Trente sept années de fouilles en France et en Italie*. Association Française pour l'Avancement des Sciences, Lyon 1906, p.791

TAMNIES

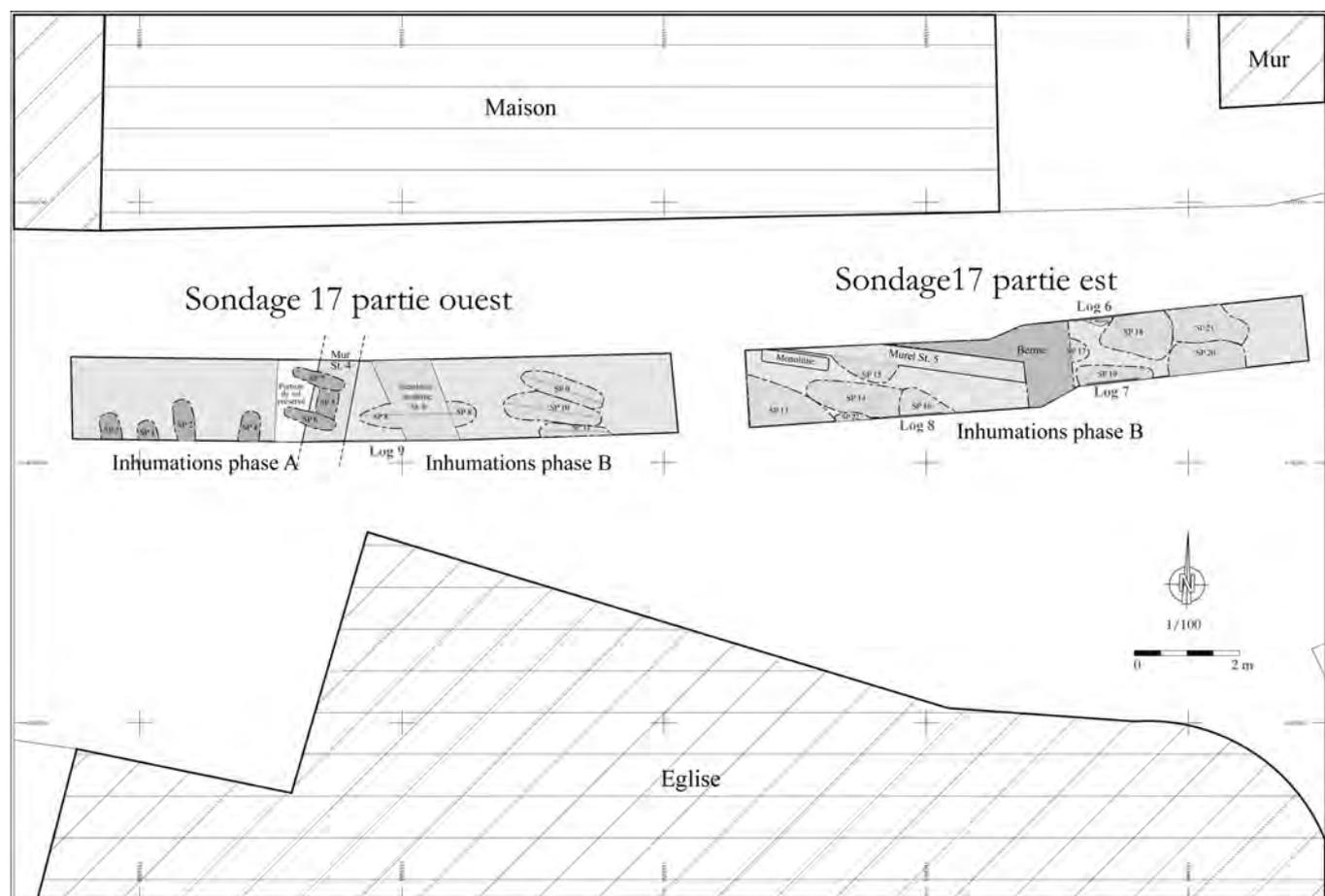
Le bourg, Le bourg ouest

Une opération de diagnostic archéologique préventif a été réalisée en prévision du futur aménagement du réseau d'assainissement des eaux usées de la commune. Le fond du vallon ouest en contrebas du village, où sera aménagée la station d'épuration, a révélé la présence de deux murs de terrasse en pierres sèches ; l'un barrant le vallon d'est en ouest, l'autre étant aménagé du Nord au Sud sur la rupture de pente du coteau. Ces deux aménagements de terrasses qui n'ont pu être datés faute de mobilier archéologique, ils pourraient avoir fonctionné comme retenue des terres agricoles depuis le bas Moyen-âge jusqu'au XIXe siècle.

La tranchée décapée dans la ruelle bordant l'église Saint Cybard (XIIe siècle) et les logis d'un prieuré dont les fondations remontent au XIVe siècle ont livré, outre les fondations d'un mur en pierre de taille et un muret en pierres sèches, de nombreux ossements humains



Les ouvertures de cinq sépultures en coffrage, datées du XIe siècle, se situaient à la même altitude -vers 1,30 m de profondeur- que la base d'un muret contre lequel était adossé un ancien couvercle de sarcophage.



Localisation générale des 22 sépultures peu ou pas remaniées et des deux murs (St. 4 et 5) identifiés dans le sondage 17 implanté dans le bourg.

provenant de sépultures détruites ou déplacées dans des remblais sur près de 1,20 m de profondeur (cf. fig.). A la base du sondage, donc au-delà de l'emprise des travaux à venir, plusieurs sépultures, encore en place, creusées en pleine terre ou aménagées à l'aide de dalles de calcaire, ont été identifiées. Quelques fragments de pots découverts au sommet de l'une d'elle peuvent être datés du XI^e siècle. Parmi le rare mobilier associé aux sépultures, on note en particulier une épingle en bronze qui a pu fonctionner comme fermeture de linceul ; celle-ci semble confirmer la

fourchette chronologique établie grâce à la céramique. Au total, la tranchée a révélé un effectif de vingt-deux structures funéraires dont sept tombes probablement en « pleine terre » et onze tombes en coffrage de dalles ; l'architecture funéraire des quatre tombes restantes est indéterminée. Les tombes en « pleine terre » pourraient dater du Bas Moyen Âge et les tombes en coffrage de dalle calcaire seraient plus anciennes et remonteraient au XI^e siècle.

Brenet Michel, Leroy Fabrice

TERRASSON-LA-VILLEDIEU

Les Rouffiats

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée dans le cadre du projet d'extension de la station d'épuration en bordure de Vézère.

De nombreuses contraintes impactant l'emprise du projet, un nombre maximum de huit tranchées a pu être effectué, couvrant une surface de 373 m² soit 8,8 %

des 4200 m² de terrain accessible. L'opération n'a pas révélé de structures archéologiques.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Henry Alexandra

Paléolithique supérieur

TURSAC

Abri Cellier

L'abri Cellier est un abri sous roche effondré d'assez grandes dimensions situé sur le promontoire qui sépare la vallée du Vimont et la combe de Vergne sur la commune de Tursac. Orienté au sud-est, l'abri est situé sur une terrasse rocheuse qui domine la rive droite de la vallée de la Vézère.

Le promontoire est séparé de celui du Moustier (à 300 m vers le nord-est) par la Combe-de-Vergne. Vers le sud-ouest, au-delà la Vallée du Plazac, se trouve le gisement de l'abri Pagès (ou Le Ruth).

Après une première intervention à l'abri Cellier par Denis Peyrony en 1905, c'est durant l'été 1927 que les fouilles se sont déroulées sous la direction de George Collie pour le Beloit College des Etats-Unis.

La fouille a été ouverte au contact de la paroi rocheuse par une tranchée nord-sud ouverte en septembre 1926 par Fernand Merlan. Cette tranchée sera le point de référence de toutes les informations spatiales de la fouille Collie, qui se développera à partir de celle-ci, allant d'est en ouest.

Une fois terminée, la fouille officielle de l'équipe du Beloit College l'histoire du gisement est rentrée

dans une phase sombre d'exploitation. Le désir de la veuve Cellier de poursuivre la fouille pour vendre les collections et subvenir à ses besoins (lettre au ministre des Beaux Arts en 1928) et le refus des autorités vont déclencher une phase de pillage du site dont on mesure l'ampleur suite à notre retour sur le terrain.

Lorsque nous avons décidé de reprendre une opération de terrain à Cellier la compilation, l'analyse des archives et les publications nous ont légitimement posé plusieurs questions qui ont orienté nos actions sur le terrain :

- tout d'abord la question du substrat rocheux, seul Peyrony le mentionne alors que l'équipe de Collie en parle à peine.

- le statut des trois niveaux archéologiques mentionnés par Peyrony dans la séquence de l'abri.

Pour répondre à l'ensemble de ces questions et dans l'optique de pouvoir réinvestir le site de manière plus durable nous l'avons entièrement nettoyé jusqu'au substrat et nous avons redressé les deux coupes sagittales bordant l'abri à l'est et à l'ouest.

■ *Le substrat de l'abri*

Nous avons dégagé le substrat rocheux sur l'ensemble de la surface de l'abri. Et effectivement même si l'équipe de Collie mentionne l'arrêt de sa fouille sur un niveau arbitraire, force est de constater qu'il s'agit bel et bien du bedrock comme le publie Peyrony en 1946. La mise à nu du socle nous a permis de faire des observations très fines de celui-ci et d'identifier au moins une structure anthropique claire (structure 1) dont le remplissage était conservé et que nous avons pu fouiller. Associés à celle ci deux autres « creusements » (naturels ? anthropiques ?) ont été identifiés, remarquables par leur forte rubéfaction.

■ *Les coupes sagittales est et ouest*

Le redressement des sagittales nous a malheureusement montré qu'il ne reste aucun potentiel archéologique exploitable à l'abri Cellier.

La sagittale ouest représentait pour nous un grand espoir pour la recherche de couches en place dans le gisement. En effet lors de la demande de financement à titre conservatoire de Peyrony en 1931, il explicite le fait qu'il veut recouvrir les couches encore en place par les déblais de la fouille du Beloit College. Lorsque nous avons dégagé ces déblais par l'ouverture de deux tranchées nous nous sommes aperçus en fait que le pillage effectué entre la fin de 1927 et 1931 avait été dantesque. Nous avons pu mettre en évidence que les pilliers ont fouillé en sape sous les énorme éboulis scellant la stratigraphie de la coupe sagittale ouest jusqu'à une profondeur de 3m !! De ce côté là du gisement aucune couche en place n'a pu être atteinte.

La sagittale est représente le reliquat de la première tranchée ouverte par Merlan en septembre 1926. Le nettoyage préalable ainsi que l'enlèvement d'un gros bloc d'effondrement dans la coupe nous ont révélé une stratigraphie en place. On y distingue un premier niveau archéologique (US 104) au contact du bedrock surmonté par un éboulis calcaire stérile (US 103). Sur ce dernier un autre niveau archéologique caractérisé par sa coloration noire (US 102) est surmonté lui aussi par un éboulis calcaire (US 101). La fin de la séquence montre un dernier niveau brun (US 100) contenant du matériel archéologique associé à de très gros blocs d'effondrement formant la morphologie du talus actuel.

Les vestiges des niveaux 104 et 102 sont incontestablement en place. Le troisième niveau 100 quant à lui est contemporain de l'effondrement final de l'abri. Sa position stratigraphique en pincement au contact de la paroi et contre des gros blocs d'effondrements plaide pour une position secondaire en colmatage de gros éboulis.

■ *Mobilier lithique*

La très grande majorité du matériel étudié provient des déblais et il constitue donc un mélange des trois niveaux que nous avons mis en évidence dans la sagittale est. Cependant il est tout de même possible de confirmer qu'il existe bien un Aurignacien ancien et

un Aurignacien récent à l'abri Cellier. D'autre part le matériel plus abondant récolté dans le niveau 104 a permis de constater que ce niveau au contact du socle rocheux est bien attribuable à l'aurignacien ancien. Enfin dans l'ensemble de la collection récoltée lors de cette opération aucune trace d'industrie gravettienne n'a pu être identifiée.

La provenance des matières siliceuses montre un prélèvement majoritaire de silex gris santorien local et la quasi absence de silex allochtone (bergeracois, infralias...) ce qui est singulier comparativement aux gisements de la même période en vallée de la Vézère comme Castanet et Blanchard. Il faut ajouter au corpus lithique-silex une impressionnante série de quartz et gneiss dont une première analyse a été effectuée. L'importance de ces matières minérales avait déjà été signalée lors de nos opérations dans le Vallon de Castel Merle.

■ *Faune*

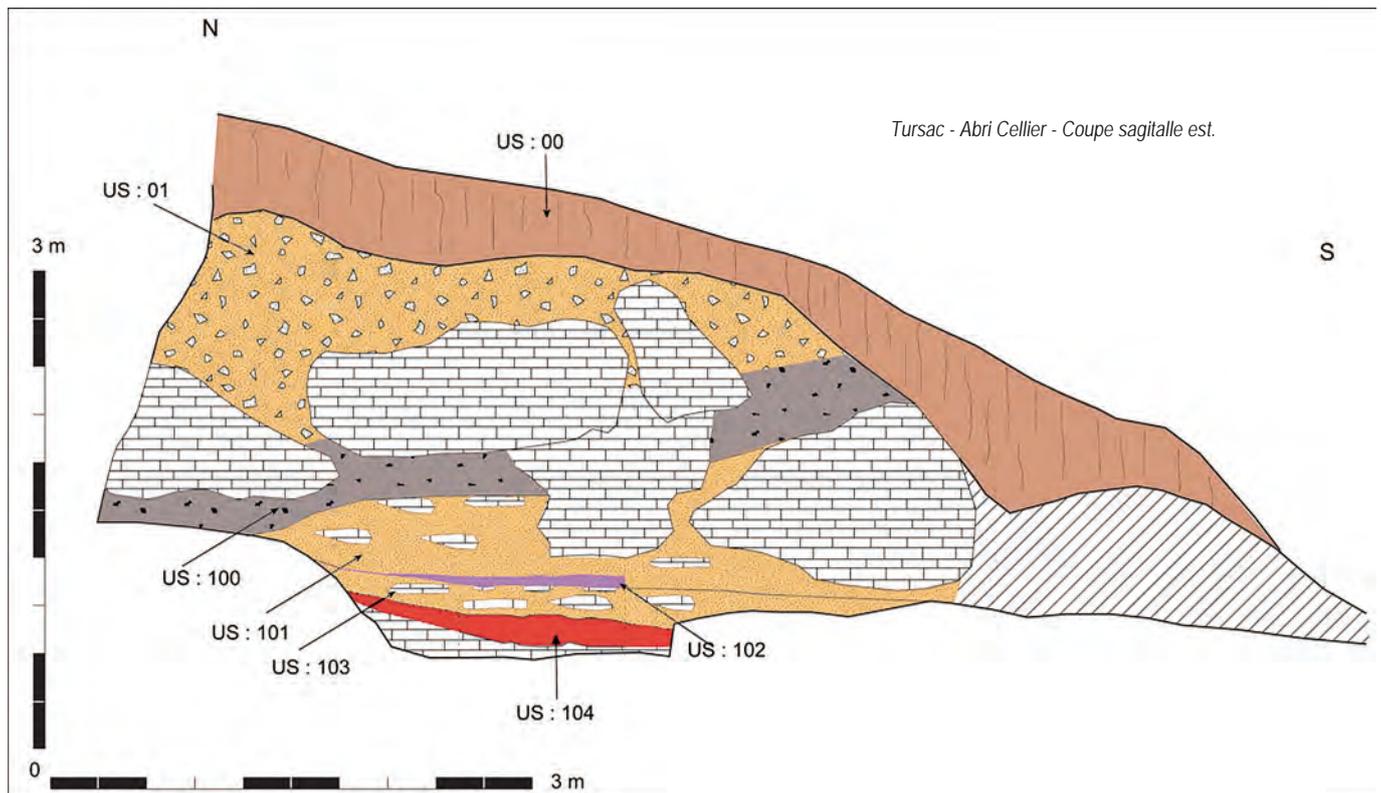
Malgré le nombre limité d'os déterminables, l'ensemble faunique de l'US 104 est dominé par le renne avec la présence de cheval, de cerf et de vautour. Les traces de boucherie sont très fréquentes, il a été possible d'identifier des activités de décharnement, de prélèvement de tendon, de retrait de peau et d'extraction de moelle osseuse. La nature des activités ainsi que la présence d'un lissoir en métatarsien de renne semblent aller en faveur de la conduite d'activités liées au traitement de la peau.

Un travail d'analyse comparative de la faune récoltée dans les déblais avec les résultats d'une thèse en archéozoologie soutenue en 2013 basée sur la collection Collie-Merlan conservée au Beloit College a été abordé. Les premières données de notre intervention montrent que le tri effectué lors des fouilles anciennes ne permet pas une analyse pertinente en ce qui concerne les activités effectuées sur le site mais également sur la définition du spectre faunique.

■ *Industrie osseuse et parure (sensu lato)*

L'industrie osseuse est extrêmement bien représentée dans les collections anciennes car il s'agit des pièces spectaculaires recherchées par les fouilleurs de l'époque. Le corpus récolté lors de cette campagne est tout à fait insignifiant, cependant l'étude de l'industrie osseuse avait déjà été réalisée par notre équipe directement sur les collections conservées aux Etats Unis et en France.

En ce qui concerne la parure, le site de l'abri Cellier n'a livré aucune perle typique de l'Aurignacien ancien dans les collections anciennes. Nous avons effectué des tests de tamisage dans les déblais afin de vérifier s'il s'agissait d'un biais méthodologique, il s'avère que nos colonnes de tamis fin n'ont livré aucune de ces perles. En ce qui concerne les autres éléments de parure, de la même manière que l'industrie osseuse, cette catégorie de mobilier était recherchée et est représentée dans les collection anciennes, déjà vues par notre équipe.



■ *Blocs ornés*

Plusieurs blocs gravés et à anneaux, laissés sur place à la fin de la fouille de 1927, ont pu être retrouvés. Ces blocs n'étaient bien sûr pas en place mais déjà isolés dans un tas à l'époque et attribués à la couche inférieure située sur le bedrock. Deux blocs qui se raccordent ont été trouvés en contexte dans la sagittale est, face gravée au contact du niveau 104.

Malgré le peu d'échantillons disponibles *in situ*, nous avons obtenu une petite série de datations ¹⁴C (ultrafiltration) soutenant l'hypothèse que l'US 104 peut être attribuée au GIS8 de la séquence paléoclimatique du Groenland. Les datations pour la 102 et la 104 (en cours de publication) sont tout à fait cohérentes entre elles et correspondent bien aux datations obtenues pour l'Aurignacien des abris Castanet, Blanchard et La Souquette dans le vallon de Castel-Merle à Sergeac, à quelques kilomètres de l'abri Cellier.

Cette initiative de reprendre les archives, les collections muséologiques et le terrain a été très fructueuse, même si on est choqué par la destruction irréversible provoquée par ceux qui nous ont précédés. Malgré les limites imposées par ces recherches anciennes, et grâce aux efforts d'une équipe



Abri Cellier, coupe sagittale est. Les US 104 et 102 séparées par un éboulis jaune.

soudée de chercheurs énergiques et compétents, notre connaissance de l'Aurignacien de la vallée de la Vézère a été avancée par le fait de cette intervention.

White Randall, Mensan Romain,
Bourrillon Raphaëlle, Clark Amy, Ranlett Sarah,
Chiotti Laurent, Soulier Marie-Cécile, Morala André

VÉLINES

Au Grand champ, Les Grands champs

Cette opération de diagnostic a été réalisée en raison d'un projet de carrières déposé par SA Carrières de Thiviers.

Son emprise d'une superficie totale de 91 963 m², est répartie en trois zones séparées par des vignes et vergers.

Cependant, la couche 2 du sondage 31 a livré de la céramique Néolithique ou Protohistorique. Il confirme la présence récurrente d'occupation de cet âge dans le secteur.

Cette opération aura permis, surtout, de mettre en évidence une aire d'ensilage médiévale.

Il semblerait que les caractéristiques du mobilier céramique, permettent d'inclure cet ensemble dans une fourchette comprise entre le Xe et XIIIe siècle.

Les seize structures dont dix silos certains, se répartissent au sein de cinq sondages.

Elles apparaissent directement sous l'horizon des labours.

L'habitat, bien souvent associé à ces structures d'ensilage n'a pas été observé.

La question est de savoir si ces structures sont arasées, si elles se positionnent dans des zones non sondées, ou si l'habitat est plus lointain.

Nous avons toutefois remarqué que les structures qui montrent un remplissage polyphasés et qui ont livré du mobilier se concentrent au sein du sondage 9. Est-ce un argument pour avancer que ces structures sont les plus proches de l'habitat ?

Le sondage 22 a livré une structure isolée charbonneuse. Celle-ci est arasée par les labours ; il n'en reste qu'une vingtaine de centimètres. La question reste l'éventuel rapprochement de cette structure et de l'aire d'ensilage dont elle est éloignée d'une quarantaine de mètres .

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric.

VÉZAC

La Grange de Vergne Déviation de Beynac (phase 2.1)

A la suite de la première phase réalisée en 2013, le diagnostic archéologique de la phase 2.1 a été mené dans le cadre du projet de la déviation du bourg de Beynac. Le terrain d'emprise occupe la rive droite de la Dordogne sur la commune de Vézac.

Sur les vingt-neuf sondages ouverts, dix sont positifs et marquent des occupations humaines datées du Second âge du Fer, de l'Antiquité et du Moyen-Age. Ils sont essentiellement concentrés au lieu-dit la Grange de Vergne, au bord de la RD703 (cf. fig. 1).

Le secteur de la Grange de Vergne constitue un indice de site important correspondant à un habitat laténien et du début de l'Antiquité.

La première période d'occupation correspond à un site installé sur une zone marécageuse. L'habitat est bordé à l'ouest et à l'est par des fossés qui ont livré un abondant mobilier céramique constitué de céramiques

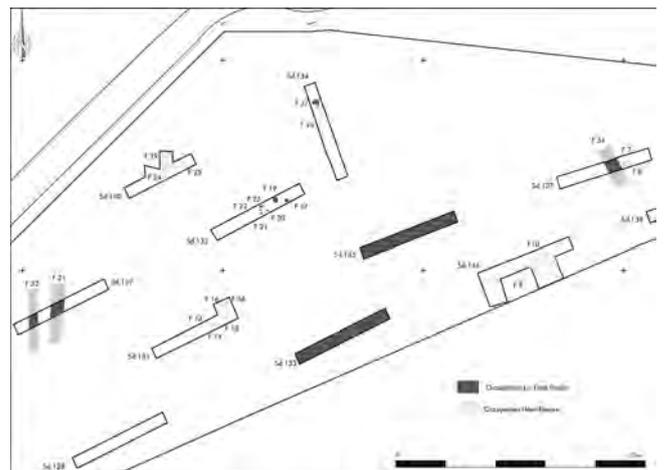


Fig. 1 – Plan du secteur de La Grange de Vergne.

communes gauloises et un lot important d'amphores italiques (cf. fig. 2 et 3).

Plusieurs fosses et trous de poteaux témoignent de la présence d'un habitat (bâtiment sur poteaux, torchis). L'occupation peut être située à La Tène C et D, soit la période qui s'étend entre 160/150 à 80/70 a.C.

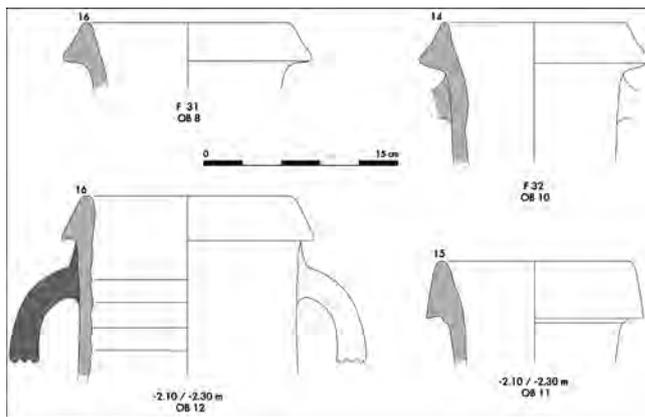
Cette première phase est directement suivie par une occupation au début de l'époque augustéenne avec la construction de plusieurs murs qui viennent recouvrir l'occupation gauloise. Des structures en creux (fosses, trous de poteaux, cave) y sont associées.

Ce site est à mettre en relation avec le secteur de la Treille découvert en 2013 (phase 1) qui adopte la même configuration et chronologie (occupation second âge du Fer puis Haut-Empire).

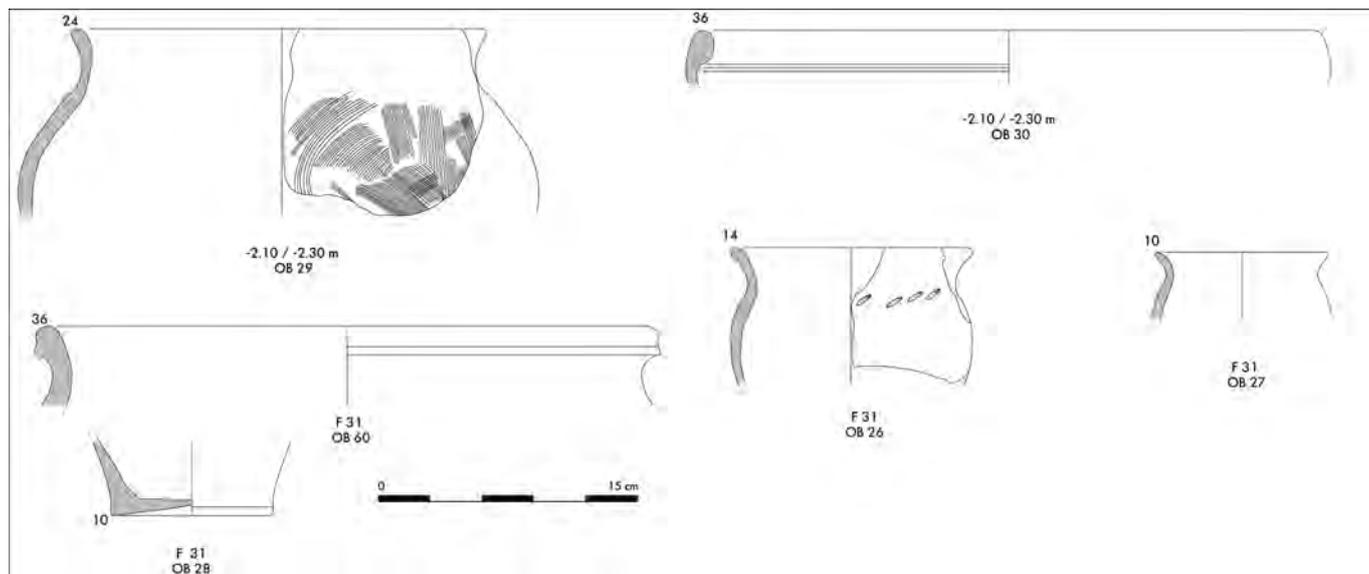
A l'est de l'emprise, des indices plus ténus illustrent l'extension de l'occupation du II^e siècle a.C (épandage de mobilier, fossé).

L'époque médiévale est attestée par la présence d'un silo et d'une fosse remplie de cendres et de coquilles d'œuf.

Lagarde-Cardona Céline



Ci-dessus : Vézac - La Grande de Vergne.
Fig. 2 - Amphores découvertes dans le sondage 129. Dessin N. Doloy.



Ci-dessous : Vézac - La Grande de Vergne -
Fig. 3 - Mobilier céramique découvert dans le sondage 129. Dessin N. Doloy.

AQUITAINE
DORDOGNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 4

| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|--|--|----------------------|------|-----|----|----|
| 026562 | ALLES-SUR-DORDOGNE/LE BUISSON-DE-CADOUIN | Petit-Bout | CHADELLE Jean-Pierre | COL | OPD | 59 | 96 |
| 026240 | BEAURONNE-DOUZILLAC | Poterie dans la moyenne vallée de l'Isle | CHASSEIGNE Ludovic | COL | PRT | 34 | 97 |
| 026284 | BOULAZAC, COULOUNIEIX-CHAMIERES, PERIGUEUX, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE | Les aqueducs romains et réseau d'eau de Vesunna | BORAU Laetitia | CNRS | PRT | 15 | 97 |
| 026538 | Prospection pédestre et nautique dans le bassin de la Dordogne | | JOINEAU Vincent | DOC | PRT | 2 | 99 |
| 026530 | VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES | Le triangle Lisle-Saint-Pardoux-la- Rivière-Thiviers- | CHEVILLOT Christian | BEN | PRD | 5 | 99 |

Paléolithique moyen

ALLES-SUR-DORDOGNE/
LE BUISSON-DE-CADOUIN
Petit-Bout

Le diagnostic archéologique prescrit sur les communes d'Alles-sur-Dordogne et du Buisson-de-Cadouin, préalablement à l'aménagement du carrefour des routes départementales 2 et 29, a été réalisé par le service d'archéologie du département de la Dordogne.

Cinq tranchées d'une largeur de 1,70 m ont été ouvertes dans le talus de la route, leur longueur variant de 4,25 m à 7,60 m et leur profondeur de 2,15 m à 5,60 m, en fonction de l'importance des déblais projetés.

Les terrains rencontrés sont des altérites tertiaires recoupées sur près d'un mètre par des colluvions supportant un sol forestier de 0,40 m à 0,80 m d'épaisseur. La base de ces colluvions est marquée par un cailloutis, épais de 10 à 15 cm, constitué presque exclusivement de fragments géolifracés de silex gris à

blonds, translucides, issus de la formation oligocène qui domine le versant. Ces cailloutis ont également livré deux nucléus et quatre éclats taillés dans ce silex oligocène, dont trois de longueur inférieure à 10 mm retrouvés au tamisage. Ils présentent des différences de patine qui peuvent être attribuées à la réunion d'objets d'âges différents ou bien ayant connu, au cours de leur transport, des conditions d'enfouissement diverses. Par leur technique de débitage, les artefacts évoquent le Paléolithique moyen. Par ailleurs, certains niveaux tertiaires se sont révélés très riches en nodules d'oxyde de fer, d'une couleur jaune très vive ; d'autres ont livré des nodules de manganèse et des blocs de chaille et d'argilite.

Chadelle Jean-Pierre

BEAURONNE - DOUZILLAC La poterie dans la moyenne vallée de l'Isle

Cette deuxième année de recherche thématique a permis de recueillir de nouvelles données sur les productions d'époques moderne et contemporaine du cœur du centre potier de la moyenne vallée de l'Isle à Beauronne et Douzillac.

La prospection systématique des sous-bois à l'est du hameau des Thoumelies et de Petit Boissonnie à Douzillac a mis en évidence près de 90 anomalies topographiques sur 25 ha qui peuvent être interprétées comme des carrières et puits à argile.

Leur type varie du puits à argile effondré de 2 m de diamètre, à la carrière de plusieurs dizaines de mètres de largeur avec terril en passant par les enlèvements polylobés. Il est délicat d'établir, dès à présent, une typologie de ces sources d'approvisionnement de matière première sans qu'il soit toutefois possible de les dater, faute d'exploration archéologique.

La découverte fortuite d'un des fours notés sur le cadastre napoléonien au moulin de Beauronne à Douzillac a nécessité la réalisation d'un sondage pour évaluer son état de conservation.

Ce four (DOU 19) d'époque moderne, remanié au moins une fois, a servi de dépotoir, notamment pour une partie des outils et du matériel d'enfournement de l'atelier du potier.

Les travaux de raccordement à l'assainissement collectif d'un logement du hameau de Grand Boissonnie ont mis au jour une partie du tessonnier d'un autre four (BEA 5) d'époque moderne porté sur le cadastre napoléonien.

Un habitant de Boissonnie a ramassé, sur une parcelle labourée à la Finette, un moule d'applique en céramique isolé. Il semble représenter un dauphin



Beauronne - La Finette.
Moule d'applique en céramique 2014-66.1.1.11 L. Chasseigne.

stylisé d'armoirie en surimpression d'un motif végétal entrelacé bordé de trèfles à la manière des ornements de livres du XVIe-XVIIe siècles.

Chasseigne Ludovic

PÉRIGUEUX, BOULAZAC, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE, COULOUNIEIX-CHAMIERS Les aqueducs romains et le réseau d'eau de *Vesunna*

Le projet de prospection thématique réalisé en 2014 avait pour objectif de compléter l'étude du réseau d'eau de la capitale de cité des Petrucores à l'époque antique, Périgueux-Vesunna, en s'intéressant aux aqueducs et aux équipements de distribution et de stockage de l'eau dans la ville.

Le réseau d'alimentation en eau potable et d'évacuation a été en partie étudié par H. W. de Taillefer qui décrit plusieurs aqueducs dont celui provenant de Saint-Laurent-sur-Manoire alors appelé aqueduc du Petit-Change. Au début du XXe siècle, Ch. Durand consacre une étude très détaillée de ce

dernier, appelé alors aqueduc de Grand-Font (Saint-Laurent-sur-Manoire), qui présente des tronçons de canal en béton coffré et des ouvrages d'art (files d'arches) sur différentes parties de son parcours long de 7 km. En outre, il décrit plusieurs découvertes fortuites de canalisations, de bassins et de fontaines dans la ville. Dans les années 1960, M. Sarradet découvre les vestiges de piles d'aqueducs longeant le rempart du Bas-Empire, près de l'amphithéâtre. En 2008, un diagnostic archéologique préventif (W. Migeon, INRAP) a mis en évidence un captage de source à Grand-Font, ayant fait l'objet de plusieurs phases d'aménagements et situé non loin d'un relais routier antique. En 2015, un autre diagnostic archéologique (S. Salvé, INRAP) a mis au jour le conduit au Lieu-Dieu le long de la RN221.

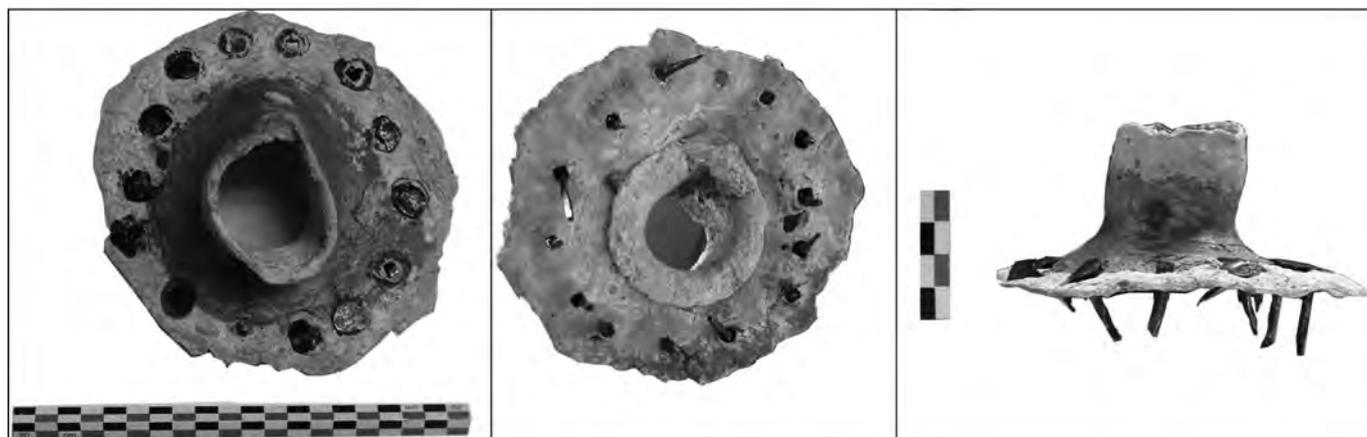
Les prospections pédestres de 2013 remettaient en question le lien entre le captage découvert en 2008 et l'aqueduc de Grand-Font. La campagne de 2014 avait donc pour premier objectif de localiser précisément les tronçons visibles de l'aqueduc et d'effectuer le nivellement du canal avec un théodolite : le profil en long du conduit a pu être établi entre la source et le tronçon visible le long de la RN221, travail réalisé avec la collaboration du Service archéologique départemental de la Dordogne et un cabinet de géomètres. Cela a permis de réviser le tracé de l'aqueduc, les problèmes de pente, mais également la question de l'insertion du conduit dans la topographie et de son aboutissement en ville.

En complément, une étude spécifique a été menée par H. Gaillard (SRA Aquitaine) : il propose de nouveaux arguments pour localiser le tracé de l'aqueduc du Toulon, ainsi qu'une relecture de l'aqueduc tardif dont les arches avaient été découvertes près du rempart du Bas-Empire.

Ce projet de recherche a également porté sur l'analyse des réseaux d'eau en ville, en reprenant la documentation ancienne et récente, produite durant trois siècles et par une étude du mobilier hydraulique, conservé au musée de Vesunna et dans les réserves archéologiques. Ce travail inédit démontre la richesse de ce mobilier hydraulique urbain public et privé. L'analyse spatiale, réalisée à partir d'un travail cartographique, a permis de restituer l'ensemble du réseau d'alimentation, de stockage et d'évacuation d'eau de la ville. Il conduit notamment à mettre en relation l'aqueduc (ou les aqueducs) et les zones desservies par un dispositif de distribution d'eau courante. Un travail comparatif a également été mené et permet d'inscrire les découvertes de Périgueux dans un panorama plus large, reflet des goûts de la société romaine.

A l'issue de ces deux campagnes, il est possible de proposer une nouvelle image de l'organisation du réseau hydraulique de Vesunna.

Borau Laetitia



Périgueux, Boulazac, Saint-Laurent-sur-Manoire, Coulounieix-Chamiers - Les aqueducs romains et le réseau d'eau de Vesunna. Tuyau au plomb assurant l'évacuation du bassin de la domus des Bouquets.

PROSPECTION PEDESTRE ET NAUTIQUE DANS LE BASSIN DE LA DORDOGNE

Une campagne de prospection nautique et pédestre des aménagements hydrauliques fut menée sur trois secteurs de la rivière Dordogne et de l'Isle (Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil à Mouleydier et de Branne à Coutras via Libourne) afin d'enrichir la base Patriarche de nouvelles structures archéologiques aujourd'hui méconnues et d'affiner les modes de prospection archéologique. Outre leur recensement, la description des ouvrages supposait de les caractériser : nous avons à cet effet repris le thesaurus hiérarchisé élaboré dans le cadre du programme de recherche « La rivière aménagée » (Labex LascarBx).

La prospection nautique de la façade fluviale de Saint-Sulpice-de-Faleyrens n'a pu être menée pour des raisons techniques. Pour autant, la campagne sur les deux fenêtres d'étude a permis de mettre au jour 96 aménagements hydrauliques. Les principales structures sont les ports équipés de quais (22). Pour autant, les découvertes les plus remarquables ont porté sur des cales (29) : rares sont celles encore en place, mais plus fréquentes, celles qui, sapées par les effets de l'extraction de matériaux et le battement de la marée ou par absence d'entretien, finissent par s'effondrer (9). Datant essentiellement du XIXe siècle, ces cales, souvent privées, furent aménagées par les riverains désireux alors de profiter de l'essor viticole. Elles prennent la forme de gabions aménagés à l'aide d'une charpente de bois à l'intérieur de laquelle étaient assemblés des blocs de pierre calcaire.

La technique du gabion fut aussi utilisée pour planter des épis perpendiculaires aux berges dans le secteur de la Dordogne maritime. Une quinzaine d'épis a été localisée et caractérisée entre Branne et Coutras. Les cales n'ont jamais fait l'objet de recensement des services en charge de la gestion des eaux de la Dordogne, ceux-ci réservant le terme « cale » aux appontements contemporains formés d'une passerelle et d'un flotteur métallique type bidon.

Les structures de maintien des berges, grâce à des pieux et/ou palplanches, ont aussi été localisées, plus particulièrement sur l'Isle, à la faveur de la marée basse.

Enfin, de façon plus sporadique, des structures moins liées à la navigation ont été inventoriées : barrages (2), ponts (7) et vannes de vidange des fossés de drainage des terres basses (2).

La prospection consistait par ailleurs à inventorier les aménagements hydrauliques des Beunes, en amont de Les Eyzies-de-Tayac-Sireuil : 13 moulins à eau dont l'état de conservation est tel que peu d'entre eux ont conservé des éléments visibles de datation.

Les fiches d'inventaires ont été intégrées dans la base de données géoréférencées du programme « La rivière aménagée ». Une fois finalisée, celle-ci sera accessible au Service régional de l'archéologie.

Joineau Vincent

VALLÉES DE LA DRONNE ET AUTRES SITES

Le triangle Lisle - Saint-Pardoux-la- Rivière - Thiviers

Nous avons poursuivi en 2014 notre prospection-inventaire dans la haute vallée de la Dronne et plus particulièrement dans le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers. Comme en 2013, cette année a été marquée par des conditions météorologiques pas toujours favorables pour les recherches au sol. Nous avons poursuivi les recherches sur les déboisements sur la commune de Siorac-de-Ribérac, non loin des fours gallo-romains de Chaurieux. La prospection est terminée car la végétation a pris le dessus et rend difficile toute observation au sol.

Cette année a été marquée par plusieurs découvertes importantes, lesquelles ont fait l'objet d'un

rapport spécifique. C'est le cas pour les recherches menées sur le site d'Ecornebœuf qui ont permis de faire de précieuses observations quant à l'occupation du site ou encore par la découverte d'un site gallo-romain recoupé par un drain à Saint-Martin-l'Astier.

Mais la découverte majeure de 2014 reste celle d'une ville gauloise ouverte, inconnue jusqu'à présent sur la commune de Saint-Félix-de-Villadeix, qui fait également l'objet d'un rapport spécifique.

Nos recherches en haute vallée de la Dronne, sur les ateliers de fabrication des anneaux-disques du Néolithique ancien ont abouti, grâce à une collaboration étroite avec Pierre Pétrequin et Frédéric

Prodéo, à l'identification des gîtes de matière première dans la région de Thiviers, à Sarrazac. Des analyses sont en cours, dans le cadre du projet « Jade » pour l'identification de cette matière particulière. D'autres découvertes, notamment d'un bloc brut pour façonner un anneau-disque à Puymorin (Bourdeilles) viennent compléter cette recherche.

Cette prospection a été suivie par d'autres découvertes dans la vallée de l'Isle et le nord-ouest (région de Mareuil), mais aussi en vallée de la Vézère et de la Dordogne.

VALLÉE DE LA DRONNE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

La densité d'occupation de la vallée de la Dronne et de ses affluents au cours du Paléolithique moyen est toujours aussi importante notamment sur les plateaux et les terrasses hautes, et bien moindre au Paléolithique supérieur : Sites de Valgizou, Migaine et l'Épalourdie (Bussac), de La Monerie/Les Champs, des Joncs, du Châtenet et du Grand-Clos (Lisle). Sur la commune de Bourdeilles, à Puymaurin, et au Fourneau-du-Diable, éclats et outils du Paléolithique supérieur. De même non loin du site du Fourneau-du-Diable, au Moulin de Gadeaux, présence d'un burin et de lames et lamelles du Paléo sup. Présence d'industrie du MTA à Brantôme (Grassaval), à Tocane-Saint-Âpre (Champs de Baunac), à Valeuil (Le Vivier), à Festalemps (Sarraute).

■ Néolithique/Chalcolithique

Les sites sont toujours aussi nombreux, que ce soit sur les terrasses des vallées, mais aussi les pentes et les petits plateaux : haches polies en roches dures ou en silex avec industrie abondante, en grande majorité sur silex noir : grattoirs, armatures de flèches, etc. à l'Épalourdie, Valgizou (Bussac), La Monerie/Les Champs, le Grand-Clos (Lisle), le Poirier-Blanc, Chez Toiras et au Moulin de Gadeaux (Bourdeilles), au Chambon (Valeuil), Aux Maynes et Cazaque (Montagrier), Beauséjour/Barrière Pérez, Moulin du Pont et les Champs de Baunac (Tocane), Puymaurin (Bourdeilles), La Fontaine-d'Amour et Grassaval (Brantôme), Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), Les Terres Rouges (Champagnac-de-Bélaire), Sarraute (Festalemps).

Yvon Duteil, à Puymaurin (Bourdeilles), a récolté un bloc de sarrazacite destiné au façonnage d'un grand anneau-disque, preuve supplémentaire de l'implantation d'ateliers spécialisés dans la fabrication de ces anneaux entre 5000 et 4500 av. J.-C.

Ces anneaux, particulièrement abondants dans cette moyenne vallée de la Dronne sous forme d'ébauches, font l'objet d'une étude pluridisciplinaire sous la direction de P. Pétrequin. Ils témoignent d'ateliers datant du Néolithique Ancien dont les productions ont été diffusées vers la Bretagne et le Bassin Parisien.

Plusieurs fragments de poignards en silex pressignien ont encore été récoltés ainsi que de nouvelles haches ou fragments en jadéite et écoligite (Mont Viso en Italie).

■ Âge du Bronze

Le site de Prés Cheysas, à Champagnac-de-Bélaire, a encore livré sur deux petites zones très charbonneuses (fosses probables) de nouveaux tessons de céramiques du Bronze Final IIIb.

■ Période gallo-romaine

Sur la commune de Tocane-Saint-Âpre, près de Beauséjour/Barrière Pérez, l'important site gallo-romain a livré du mobilier allant du I^{er} au IV^e siècles. À « Prés Cheysas » (Champagnac-de-Bélaire) tessons de céramiques communes. À Mensignac, à la Basse-Vaure tesson de Dr.II/4 et céramiques communes. À Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), tessons de sigillées lisses, du verre, du marbre, un fragment de fût de colonne en calcaire coquillier de Paussac et de la céramique commune. Sur le site de La Rigale (Villetoueix), nous avons récolté de la sigillée des I^{er} et II^e siècles, des tessons de parois fines, du verre, des tessons d'amphores et de la céramique commune en abondance et un peson.

VALLÉE DE L'ISLE ET SES AFFLUENTS

■ Paléolithique

Plusieurs sites du Paléolithique moyen ont été inventoriés : à Agonac aux lieux-dits Les Gannes/La Porcherie, à Grassaval sur la commune de Saint-Front-d'Alemps, au Grand Claud à Beaupouyet (bifaces et industrie sur éclats Levallois).

■ Néolithique/Chalcolithique

Commune de Coulounieix-Chamiers (Ecorneboeuf), commune de Notre-Dame-de-Sanilhac (à Vignéras), Château-l'Évêque, à « Bas-Chamarat », quelques silex taillés. Commune d'Agonac, sur le site de « La Porcherie/Les Gannes », abondant mobilier néo-chalcolithique. Au Civadaud (Saint-Médard-de-Mussidan), le site néo/chalcolithique découvert par J.-C. Héseault livre toujours un riche mobilier : haches polies, haches taillées, armatures de flèches foliacées, grattoirs à retouches en écharpe, série de superbes couteaux à moissonner sur des silex très variés, outils divers et meules.

Au Grand Claud à Beaupouyet, M. G. Eybrard a découvert un site néolithique important. Parmi les trouvailles notables, une grande hache taillée en silex du Bergeracois plantée verticalement (site de consécration) et une hache en silex zoné dont le tranchant a été aménagé au Bronze Ancien pour servir de marteau ou d'enclume.

Au lieu-dit La Lande (Le Pizou), Pierre Girard a mis au jour fortuitement (1954 ou 1955) à l'occasion

de travaux agricoles, un dépôt de 8 haches taillées en silex du Bergeracois associées à une polissoir qui n'a pas été conservé.

Notons la présence à Villeneuve (Cherval), à l'emplacement de la villa gallo-romaine, d'une industrie sur silex de petite taille et fortement cachalonné.

VALLÉE DE LA DRONNE, DE L'ISLE ET DE LA VÈZÈRE

■ Néolithique

Dans les environs de Terrasson il a été trouvé anciennement un « casse-tête » ou « sphéroïde » en roche dure vert foncé, dont la perforation est incomplète.

■ Âges du Bronze

À l'Épalourdie (Bussac), Y. Duteil a récolté deux anneaux en métal cuivreux dont la datation est délicate. À Mauriac, commune de Douzillac, M. Desmoulin a recueilli dans son jardin une applique circulaire du type en calotte sphérique datée du BF IIIa/Ha B1.

■ Âges du Fer

À la Rigale (Villeteureix), abondants tessons d'amphores vinaires italiques Drla et Ib, et de céramiques communes de LTC et D. Sur le site de Las Groulières (Coursac) mobilier de LTD2 (amphores Dr IB et céramiques communes). Commune de Saint-Pardoux-de-Mareuil, J. Vives a recueilli un beau fer de lance daté du Ha D (vers 500/450 av. J.-C.) (cf. fig.).

■ Gallo-romain

En vallée de la Dronne mobilier abondant à Tocane-Saint-Âpre (Barrière Pérez), à la Vaure (Mensignac), aux Habrands (Brantôme), à Saint-Laurent-de-Gogabaud (Condat-sur-Trincou), au Vivier (Valeuil) où il a été trouvé un poids de filet de pêche en plomb, à La Rigale (Villeteureix),

Dans le Mareuillais, sur le vaste site de « Villeneuve » à Cherval occupé du Haut au Bas-Empire, les prospections régulières ont permis de récolter en abondance du mobilier essentiellement sur les zones sud-est et nord. Les fragments de marbres de diverses origines (blancs et colorés), si abondants dans la zone nord, sont ici très rares : deux fragments et quelques morceaux de plaquetets de dallage en calcaire. Par contre le mobilier céramique est ici nettement plus abondant : céramiques communes (formes basses et hautes : cruches, pichets, tripodes, couvercles, pots ovoïdes, jattes, écuelles, mortiers, etc...), sigillées lisses, du verre, des tessons d'amphores Pascual I et Dr. II/4. Enfin nous avons trouvé plusieurs fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin et en basalte.

À Saint-Martin-l'Astier, des travaux de drainage ont entraîné le creusement d'une tranchée de 200 m de



Fer de lance de Saint-Pardoux-de-Mareuil du Ha D
(récoltes J. Vives - cliché Ch. Chevillot).

long et 3 m de large sur environ 2,50 m de profondeur. Cette tranchée a pris en écharpe une partie d'une occupation gallo-romaine repérée par J.-C. Héseault, D. Massoulié et J.-C. Soyel. Il a été observé la présence de murs et récolté des vestiges abondants : gros pesons de métiers à tisser, céramiques communes, fragments de meules en conglomérat de Saint-Crépin, etc. Présence de mobilier gallo-romain à La Daudière Basse (Saint-Aquilin), d'une monnaie de Domitien (seterces) à Mauriac (Douzillac).

■ *Périodes médiévale et moderne*

À Lisle, au lieu-dit « La Coufénérie » Y. Duteil a trouvé un luminaire en tôle de fer emboutie des XVIIIe-XIXe siècles. Sur la commune de Bussac non loin de l'Epalourdie, Y. Duteil a observé de curieux amas de pierres sèches organisées en bâtière. Commune de Mensignac à Fontenille s'est ouvert un cluzeau qui n'a pas été topographié. Des environs de Ribérac, sans plus de précision, il nous a été montré une bouche à feu du XVe siècle en fonte, sorte de crapouillot médiéval. Au pied du village de Léguilhac-del'Auche, R. Rocheteau a trouvé plusieurs monnaies dont un denier mérovingien, monnaie anglo-saxonne connue sous le nom de « porc épique ».

Commune de Vanxains au lieu-dit Grézes, Y. Duteil a trouvé un fragment de carreau de sol estampé. A Chantérac, au Boutard, M. Villechauvin a découvert des tessons de céramiques des XIVe-XVe siècles et des fragments de soles de four à céramiques. A Mauriac (Douzillac), M. Desmoulin a recueilli un Blanc d'Henri d'Albret frappé à Morlaas. Au lieu-dit Fraîche-Rode (Saint-Martin-l'Astier) vestiges d'une motte castrale très défigurée. Enfin, P. Gay nous a conduit sur l'emplacement de bas-fourneaux d'époque indéterminée à La Tyssanterie (Liorac-sur-Louyre).

FORÊT DE LA DOUBLE

■ *Défrichages à Siorac-de-Ribérac*

La poursuite des prospections du site des « Feytauds » (Siorac-de-Ribérac), a permis de mieux cerner le ferrier gaulois (Feytauds 3) et le site du MTA proche (Feytauds 4). Des fouilles du ferrier gaulois sont programmées pour 2015.

VALLÉE DE L'ISLE

■ *Écorneboeuf, Commune de Coulounieix-Chamiers*

Ce rapport fait suite aux diverses opérations de prospections et de fouille de sauvetage que je mène sur la colline d'Ecorneboeuf depuis 2012.

En 2014, Jean-Bernard Proust, propriétaire du site, a remis en état des chemins préexistants sur la pente ouest qui domine le vallon de Vieille-Cité.

Ces travaux visant à l'élargissement des chemins ont retaillé le talus, mettant au jour des structures appartenant aux séquences de l'Âge du Bronze Final

IIIb (Point 1 notamment) et de La Tène D2, avec du mobilier en tous points identique à celui découvert dans la fouille de sauvetage de septembre 2012 sur la pente Est, donc daté des années 50 à 10 av. J.-C.

■ *LE «POINT 1» DE LA PENTE OUEST*

Le Point 1 de la pente ouest se situe en face de la fouille de sauvetage de 2012, de l'autre côté du chemin qui conduit à la maison d'habitation sur le sommet.

Le tracé du chemin qui descend en direction du nord-ouest de la pente a retaillé le talus, mettant au jour une épaisse couche noire farcie de charbons de bois, qui enrobe notamment des tessons de céramiques du BF IIIb, mais aussi des silex taillés attribuables au Néo-Chalcolithique. Une très probable fosse, livrant surtout de la poterie du BF IIIb a été recoupée sur le flanc droit.

1. La séquence Néo-Chalcolithique :

Les premières occupations attestées sur la colline d'Ecorneboeuf remontent au Néolithique Récent/Final (entre 3500 et 2700 av. J.-C.). Toutefois, dans tout le mobilier lithique que nous avons pu examiner, provenant de nos prospections ou des recherches anciennes, c'est surtout la période arténacienne qui domine : deux armatures foliacées en silex noir abandonnées en cours de façonnage, une armature à pédoncule (cassé) sans ailerons du type à barbelures et de nombreux éclats et des nucléi.

2. La phase du Bronze Final IIIb : Au niveau du Point 1, dans la coupe du chemin, on distingue une large fosse qui livre du mobilier céramique du BF IIIb (Ha B2-B3), essentiellement représenté par d'innombrables tessons.

2.1. La céramique : On retrouve ici les éléments caractéristiques de cette période :

— les écuelles tronconiques, rarement décorées, avec des lèvres majoritairement équarries et parfois biseautées, ou à marli à facettes au modèle stéréotypé. Elles sont très caractéristiques de cette phase de l'Âge du Bronze et sont abondantes sur tous les sites du BF IIIb de la Dordogne.

— les bols, récipients de taille assez modeste aux parois concaves, à lèvre équarrie et à fond étroit plat. Un bol est muni d'une longue et large anse cornue qui est collée bien en-dessous de la lèvre externe. Ce n'est pas une véritable anse, mais plutôt une sorte de grand téton de préhension à une seule attache, qui se termine par un appendice en forme de cornes de bovidé stylisées. Nous ne connaissons pas d'équivalent en Périgord ni dans le Centre-Ouest. Des comparaisons existent en Italie du Nord, en Lombardie dans les Terramare.

— les jattes carénées, toujours de belle qualité de finition. C'est encore une forme typique de la vaisselle du BF IIIb. C'est un des principaux supports des décors incisés à base de filets bifides. Les filets bifides horizontaux groupés par deux ou plus, mais aussi les séries de trois filets et les motifs de méandres incisés ornent fréquemment la partie haute de la carène.

— les gobelets : Récipients de petite dimension aux parois fines et soigneusement polies, fréquemment ornés de motifs de filets bifides incisés).

— les gobelets de type « bulbe d'oignon » : Ce sont des vases de petite dimension caractérisés par une forme nettement globulaire aplatie. La plupart d'entre eux sont décorés de filets bifides incisés, souvent groupés par paires ou de paires de cannelures.

— les vases de stockage et à provisions : c'est la série de récipients qui est très nettement la plus abondante à Ecorneboeuf. Des centaines de tessons appartiennent en effet à des panses de pots ou de grandes jarres de stockage. La grande majorité de ces vases présente une panse ventrue, plus ou moins ovoïde, à fond plat, qui se termine par une lèvre courte ou plus haute, subverticale ou déjetée. Ce sont dans l'ensemble des vases grossiers, souvent agrémentés d'un cordon digité qui est collé à la séparation du col et de la panse. Enfin, il faut mentionner des lèvres festonnées, soit avec le doigt, soit avec un objet dur.

■ LE «POINT 2» DE LA PENTE OUEST

Le Point 2 de la pente ouest se situe environ à mi-pente précisément au-dessous du sondage n° 20 réalisé en décembre 2013. À cet endroit, la pente présente une large terrasse qui doit correspondre à des aménagements d'un habitat par les Pétrocères entre -50 et -10.

Le tracé du chemin qui descend en direction du vallon de Vieille-Cité et de Campniac a retaillé le talus, mettant au jour une stratigraphie complexe qui montre un niveau d'habitat de La Tène D2b, avec trous de poteaux, zones de foyers, couche jaune de torchis en place, etc.

Sur plus de 30 m de long, se remarque une épaisse couche noire farcie de charbons de bois, dans laquelle se trouvent mêlés en position secondaire des silex taillés et des tessons de céramiques du BF IIIb. La grande majorité du mobilier recueilli dans les déblais du chemin appartient bien à la même phase tardive que celle observée lors du sauvetage de septembre 2012, à savoir La Tène D2b (-50/-10).

1. La séquence Néo-Chalcolithique :

Comme au niveau du Point 1, nous avons récolté du mobilier lithique et de la céramique du BF IIIb, mélangés dans la couche de La Tène D2. Il s'agit de mobilier en position secondaire, remanié lors des aménagements réalisés par les Pétrocères et qui ont dû bouleverser les niveaux en place de leurs prédécesseurs : armatures foliacées à base convexe, cordiformes ou amygdaloïdes sont fréquentes, caractéristiques du IIIe millénaire et de la civilisation d'Artenac. Des grattoirs à la forme morphologique variable, des outils tranchants (couteaux et couteaux foliacés à retouches bifaciales appelés parfois «couteaux à moissonner», très caractéristiques de l'Artenac. Plusieurs perçoirs façonnés sur des supports épais. Il existe aussi des

denticulés et des encoches sur des supports variés, mais souvent laminaire. À noter encore quelques lames et des éclats retouchés.

2. La séquence du BF IIIb / Ha B2-B3 : Les nombreux tessons de céramique de la phase du BF IIIb/Ha B2-B3 se trouvent mêlés à ceux de la période de La Tène D2b. Comme déjà évoqué, il s'agit très probablement de mobilier en position secondaire. Le corpus de cette céramique est très caractéristique et homogène de l'ensemble des gisements de cette phase en Dordogne et identique à celui du Point 1 :

— écuelles tronconiques, assiettes à marli à facettes dont le fond intérieur est quelquefois orné de cannelures concentriques plus ou moins nombreuses. Elles sont parfois richement ornées intérieurement. Les décors internes sont à base de motifs géométriques incisés avec une pointe mousse fine : motifs de méandres ou motifs plus complexes en losanges imbriqués. Des bols, des jattes carénées ornées de cannelures groupées par 3 ou plus au niveau de la carène, de chevrons ou encore de filets obliques parallèles, des gobelets et des gobelets de type « bulbe d'oignon », des vases de stockage et à provisions. Outre le décor classique fait d'un cordon digité, nos tessons sont décorés sur le haut de la panse par une série de larges cannelures horizontales, de lignes d'impressions digitées ou réalisées avec un objet dur ou tranchant.

— un fragment de bracelet en terre cuite a été découvert sur le point 2 de la pente ouest par B. Proust.

■ L'OCCUPATION DE LA TÈNE D2b DU POINT 2

La pente ouest d'Ecorneboeuf présente les vestiges d'une occupation dense au cours de La Tène D2b, mais qui semble très localisée. Nous avons déjà pressenti cette occupation lors des sondages réalisés juste au-dessus du Point 2 en décembre 2013 avec J.-B. Desbrunais. Le haut du site jusqu'à la terrasse du Point 2 est totalement lessivé, ne présentant plus aucune trace d'occupation antique.

La coupe en bordure du chemin au niveau du Point 2, montre par endroits une stratification nette, par exemple la présence d'une couche horizontale jaune clair, correspondant probablement à du torchis destiné aux cloisons de bâtiments, prise entre deux niveaux de couleur noire. Plus au nord, j'ai noté l'existence d'au moins 3, voire 4, trous de poteaux d'un diamètre de 40 cm. On note également une zone plane rougie, avec des pierres calcaires brûlées entre 2 de ces trous de poteaux. Les travaux de remise en état du chemin n'ont fait qu'effleurer ces niveaux, lesquels montrent des structures de bâtiments en place. Il restera à vérifier ces observations par un rafraîchissement et des relevés de cette coupe.

Depuis le 11 juillet, date des travaux de remise en fonction de ce chemin, j'ai suivi de façon quasi-quotidienne les déblais déversés du côté ouest du

chemin au Point 2. La terre y est très noire, grasse, chargée d'éléments organiques et de charbons de bois, voire de cendres.

Cela m'a permis de récolter un abondant mobilier, essentiellement céramique, mais aussi métallique.

2. Le mobilier métallique : Le bronze : B. Proust a ramassé au Point 2 une tige courbe en bronze qui se termine par une tête stylisée de canard. Il pourrait s'agir d'un fragment d'anse ajourée qui comporte un motif en X au centre de quatre anneaux. Il semble que la pièce soit à l'origine adaptée à un objet métallique et courbe (Forme AAJ-3001 sur Artefact). La fonction et même l'usage de cet objet demeurent inconnus. D'après M. Feugère il est possible qu'il appartienne au domaine du harnais. Leur répartition concerne principalement la Suisse occidentale, l'Est de la Gaule et leurs marges. La datation proposée pour ce type d'objet est les années -75/-25, ce qui correspond bien à nos niveaux de La Tène D2b :

— un fragment de rebord de grand bassin en bronze.

— un anneau de joug en bronze dont il manque la partie supérieure, brisée anciennement. Il est signalé un type d'anneau identique, surmonté d'un buste casqué (AJG-4015 sur Artefact). C'est donc une pièce qui fait partie du harnachement. Sa datation proposée va de 1 à 400 ap. J.-C.

— deux anneaux en bronze dont un probablement utilisé pour une ceinture. Nous avons trouvé une dizaine de ces anneaux dans la fouille de 2012. Le deuxième, plus petit, à jonc plat et nervuré pourrait être une bague.

2.2. Le plomb : Un poids (?) en plomb orné sur une face d'une croix bouletée.

2.3 Mobilier en fer : Nous n'avons trouvé que quelques clous forgés, à tige carrée et tête plate, de diverses dimensions, utilisés pour l'assemblage de pièces de bois.

3. Les monnaies : Le tamisage des terres rejetées de l'autre côté du chemin nous a permis de trouver 6 petites monnaies gauloises : Une petite monnaie en argent est une frappe typique des Pétrôcores, souvent qualifiée du «type à l'animal fantastique» ou du «monstre hybride» avec à l'avant la tête tournée à droite. Au revers, un sanglier tourné à droite, l'avant-train et la tête ne sont pas visibles, à cause de l'usure. L'arrière-train comme souvent sur ce type, présente deux pattes arrières de forme humaine, terminées par un pied humain, surmontant le dos de l'animal à l'envers. Cet exemplaire est assez usé, rendant sa lecture difficile. Une deuxième monnaie en argent appartient au type dit «à la Croix». Une troisième monnaie, elle aussi du type «à la Croix» aux bords retailés semble plutôt être un type attribuable aux Volques Tectosages. Trois monnaies en bronze, difficilement lisibles dont une à « la grue » des Lémovices.

4. Le mobilier céramique : La céramique commune est bien représentée souvent sous forme de gros tessons aux cassures fraîches. Ce sont les

pots ovoïdes culinaires, les grands pots de stockage et les écuelles à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires.

4.1 La céramique d'importation : Les tessons de céramique à vernis noir, dite «campanienne» sont peu nombreux. Deux d'entre-eux appartiennent à des formes basses ouvertes. Il s'agit d'assiettes à bord droit qui ont une lèvre oblique et qui reposent sur un pied annulaire étroit (Lamb. 146-147, qui a une équivalence en Morel F2252, 2254, 2255, 2257 et 2258 ou encore Camp. B5 de Lattara, datée des années -150 à -25). Le second exemplaire daté dans la même fourchette chronologique, est une assiette à vasque plate et carénée proche de Lamb. 147-148, Morel F2283, 2284 et 2286 ou Camp. B7 de Lattara . Les autres petits tessons peuvent appartenir à des coupes ou des assiettes, en Campanienne B.

4.2. Productions de Bram : Un tesson en pâte rosée, rayable à l'ongle, à une couverture brun-rouge qui s'écaille.

4.3. La Terra Nigra : Comme dans la fouille de sauvetage de 2012, elle est bien représentée dans cet ensemble : Coupes tronconiques à bord rentrant, coupes hémisphériques, dont deux sont ornées de baguettes en relief délimitant un décor géométrique (chevrons et losange) fait avec un brunissoir, pots globulaires sont 1 lisse et tous les autres sont ornés de deux baguettes en relief placées au premier tiers supérieur de la panse, vases balustres dans une pure tradition celtique, dont trois exemplaires sont ornés de motifs géométriques combinés avec des gorges, réalisés au brunissoir.

4.4. Céramiques communes : Les coupes tronconiques à bourrelet rentrant très abondantes à Ecorneboeuf. Quelques exemplaires sont ornés extérieurement de bandes polies au brunissoir ou d'une gorge sous la lèvre externe. Une coupe grossière, tournée, mais dont le col a été modelé présente une lèvre épaisse et un fond étroit perforé verticalement pour son utilisation comme passoire. Les couvercles, peu nombreux, sont de deux types : un modèle à lèvre dans le prolongement de la paroi et un autre dont la lèvre est munie d'une gorge pour son encastrement sur une coupe. Les coupes à flancs concaves, peu fréquentes, avec une carène très surbaissée, un col concave et une lèvre à bourrelet externe. Les gobelets avec un seul exemplaire, archéologiquement complet, récipient caractéristique du répertoire gaulois régional, est réservé à la consommation des boissons et plus particulièrement à celle du vin.

— Pots culinaires qui regroupent les vases de cuisine, de préparation des aliments et les grands pots de stockage. Ce type de céramique offre un répertoire typologique assez restreint, caractéristique des productions de La Tène Finale que nous avons pu observer en territoire Pétrôcore. Certains exemplaires conservent encore des plaques de suie collées sur le haut de la panse. Le décor particulier d'incisions, associé à un peignage horizontal au tour est identique

à celui d'un vase trouvé dans la fouille de 2012. Manifestement, l'occupation de ces deux points du site sont contemporaines et les vases issus des mêmes ateliers Pétrocores, lesquels restent à découvrir.

— Les grands vases de stockage : Les cols, fragments de panses et fonds des vases de stockage sont abondants. On note que leur lèvre présente un fort bourrelet externe, que leur panse est ovoïde et leur fond plat, épais. Aucun décor n'a été observé sur ce type de récipient, contrairement à ceux produits par les ateliers de Vayres ou provenant du site du Chapeau-Rouge à Bordeaux.

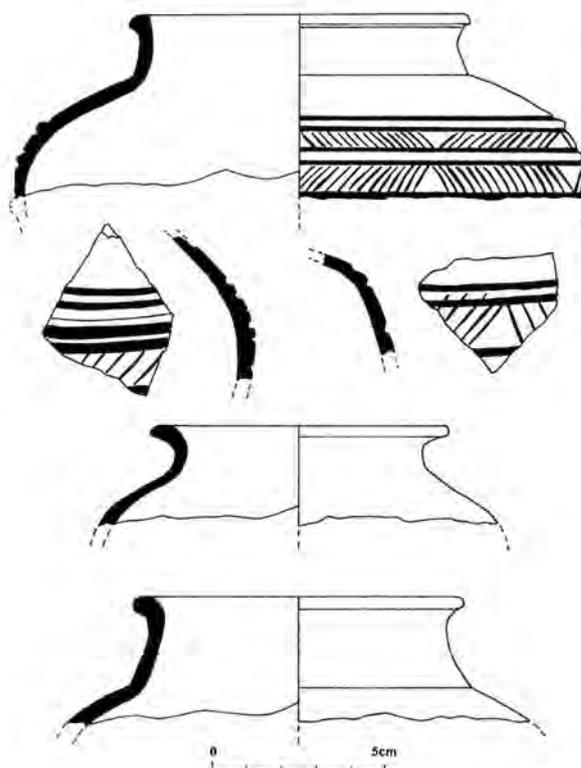
5. Les amphores vinaires italiques : Les tessons d'amphores de couleur beige à orangé sont abondants au Point 2, tous appartenant au type Dr Ib, daté des années -60/-30/1. Ce sont des récipients à usage unique parfaitement adaptés au commerce du vin à longue distance. Leur production en masse sur les côtes de la Mer Thyrénienne rend leur coût nettement moins élevé que celui des tonneaux ou des outres en cuir, qui doivent être retournés à l'expéditeur. Une fois le vin consommé, les containers devenus un emballage perdu, sont fréquemment réutilisés à des fins diverses dans la vie quotidienne. Les autres, détruits, génèrent une masse de débris considérable, chaque amphore pesant entre 15 et 25 kg. Ces emballages perdus servaient à transporter un seul produit : le vin, importé depuis les côtes de l'Etrurie, du Latium et de la Campanie jusque sur les côtes de Provence. Elles parvenaient à Ecorneboeuf soit par la voie terrestre qui passait par le site de La Peyrouse, via l'axe de la Garonne et l'oppidum de l'Ermitage à Agen, puis Eysse., soit par la vallée de l'Isle. On peut estimer le nombre d'amphores qui sont parvenues jusqu'à Ecorneboeuf à plusieurs centaines, mais ce chiffre doit être plus élevé. La Dr Ib, modèle tardif et plus lourd que le Ia, est actuellement le seul représenté à Ecorneboeuf, que ce soit au Point 2, dans la fouille de 2012 mais aussi sur l'ensemble du site, y compris pour les découvertes anciennes. Ce qui implique un commerce important au cours de la deuxième moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

6. Les meules et broyeurs : Plusieurs fragments de meules qui attestent de la transformation des céréales ont été trouvés lors des prospections du Point 2. Il s'agit de fragments de meules rotatives qui remplacent, au I^{er} siècle av. J.-C. les meules dormantes des périodes précédentes. Plusieurs éléments, parfois de grande taille, appartiennent à des meta et des catilli. Ces meules rotatives sont en majorité en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont dont les carrières se trouvent en territoire Pétrocore, au nord de Brantôme, mais certaines sont en granite.

Des broyeurs et molettes ont également été récoltés : en quartz et en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont.



*Ecorneboeuf - Point 2 de la pente ouest.
Ci-dessus : Monnaies gauloises (Cliché Ch. Chevillot).
Au milieu : Terra Nigra (dessin : Ch. Chevillot).
En bas : Fibule de type « Zangenfibel » (Cliché Ch. Chevillot).*



■ L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE :

La colline d'Ecornebœuf continue à être occupée après la période de l'Indépendance gauloise. Toutefois, les vestiges identifiés au cours des prospections mettent en évidence une occupation difficile à cerner. En effet aucune structure bâtie en dur n'y a été reconnue pour le moment, sauf dans un coin sud-ouest de la fouille de sauvetage menée sur la pente Est en 2012. Même les témoignages des «antiquaires» du XIXe siècle ou du début du XXe siècle ne mentionnent aucune découverte de bâtiment ou de structure bâtie en dur. Par contre ils font état de trouvailles fréquentes d'objets gallo-romains, essentiellement des fibules, des monnaies et quelques tessons d'amphores ce qui est assez curieux. Et il faut noter la rareté de la céramique gallo-romaine (sigillée et commune) proportionnellement à celle de la phase gauloise de La Tène D2b, voire de la séquence du BF IIIb/Ha B2-B3.

Mais si l'on se place dans l'hypothèse de l'existence d'un sanctuaire Pétrécure à Ecornebœuf, ces découvertes prennent alors une tout autre dimension. En effet, dans ce cas là les offrandes de fibules et de monnaies expliqueraient que ce sanctuaire soit encore en fonction au moins au Haut Empire. Les recherches futures devraient permettre, je l'espère, de vérifier si l'hypothèse de ce sanctuaire est à prendre en compte ou non et qu'elle serait sa durée.

1. Le mobilier métallique : La période gallo-romaine n'est donc représentée au Point 2, ainsi qu'au point 1 que par de rares éléments métalliques ou céramique

1.1 Les fibules : Nous devons à Bernard Proust la découverte d'une «petite pince» en bronze identifié au départ comme pince de joaillerie. Mais, après avoir contacté Michel Feugère à son sujet, celui-ci nous a reconnu cet objet comme étant une fibule d'un type particulièrement rare, une «Zangenfibel». Il s'agit d'une fibule habituellement en fer, en forme de pince : l'arc et l'ardillon se prolongent au-delà de la charnière pour reproduire les mors de cet outil de forgeron. L'arc peut être filiforme ou foliacé, et le pied peut se terminer en crosse repliée vers l'extérieur. L'exemplaire découvert au Point 2 correspond à la partie articulation d'une fibule en pince, du type «Zangenfibel» (FIB-4254, type 32 de M. Feugère, voir Artefacts). En Gaule, ces fibules semblent être en circulation principalement au sud de Lyon, du Ile jusqu'au milieu du IVe siècle ap. J.-C. La datation proposée pour ce type d'objet se situe entre 100 et 350 ap. J.-C.

Une deuxième fibule en bronze a été découverte par le fils de Bernard Proust à l'occasion de l'installation d'un bac à eau destiné à abreuver les chevaux, juste au-dessous du Point 1. Au même endroit gisait la partie supérieure d'une amphore vinaires espagnole de type Pascual I en pâte jaune. C'est un modèle à charnière du type «queue de Paon» à couvre-ressort cylindrique et plaque circulaire distincte du pied. Elle est ornée du classique décor de cannelures sur l'arc et le pied et de fines incisions sur le couvre-ressort.

La collerette rapportée en tôle ajourée, fixée entre l'arc, le disque et le pied de l'assemblage de ces trois parties par rivetage a disparu (FIB-4074 sur Artefacts). Ce type de fibule est daté des années 5 à 60 ap. J.-C. ce qui correspond chronologiquement aux fragments d'amphores Pascual I découverts à proximité.

2. Les amphores Pascual I : Lors de la fondation réalisée pour installer l'abreuvoir situé au sud-est du Point 1, B. Proust et son fils ont mis au jour plusieurs fragments d'amphores vinaires espagnoles de type Pascual 1, ainsi que la fibule décrite plus haut. La première dont il subsiste un tiers du haut col en bandeau et les deux anses est un modèle massif en pâte jaune clair. La seconde n'est représentée que par une partie du col à haut bandeau et le départ d'une anse. Celle-ci est d'un modèle légèrement plus petit en pâte rosée. Elle porte une coup transversal sur le bandeau, réalisé avant la cuisson. C'est à partir de 40 avant J.-C. qu'apparaissent ces nouvelles amphores à vins catalanes d'origine espagnole. Elles vont remplacer peu à peu les amphores italiennes quand les Romains vont laisser le marché libre en raison des conflits à la frontière germanique. Les Espagnols vont en profiter pour s'emparer du marché pour approvisionner les Gaulois sur le marché du vin de masse. Malgré tout jusque dans les années 20 av. J.-C. le vin originaire des côtes italiennes arrive en plus petite quantité, comme on l'a constaté ici à Ecornebœuf avec des types produits jusqu'au changement d'ère. Puis, en 40 de notre ère on constate une nouvelle baisse des amphores espagnoles Pascual 1 qui sont remplacées par d'autres amphores espagnoles d'un autre type : les Dr 2/4.

■ L'OCCUPATION MÉDIÉVALE

De menus objets métalliques découverts lors des prospections et du tamisage des terres au niveau du Point 2, témoignent d'occupations humaines plus tardives. Objets probablement en position secondaire ayant roulé dans la forte pente (jusqu'à 22 % par endroits).

1. Mobilier métallique :

— Un objet tubulaire en tôle de cuivre qui pourrait être une anse ou un bec verseur de vase? C'est une tôle en cuivre(?) façonnée en forme de tube conique par un dinandier et qui était fixée sur un récipient en métal cuivreux par cinq rivets. Sa période de production précise est difficile à déterminer, mais tardive sinon médiévale, d'après M. Feugère.

— Un bouton ou clou décoratif doré de forme carrée. Il pourrait être médiéval (?).

2. La colonnette en serpentine : Sur le chemin parallèle à la route qui conduit au logis d'Ecornebœuf, au sud-est du Point 1, une employée du Centre équestre m'a signalé le 12 septembre 2014 la présence de «fragments d'une grosse canalisation» visibles dans l'empierrement du chemin. Je me suis aperçu qu'il s'agissait de 2 fragments d'une colonnette de couleur verte, façonnée dans de la serpentine

probablement originaire du Limousin proche. Ces deux fragments parfaitement jointifs, se trouvaient à plusieurs mètres de distance, et seule une partie ronde du fût était visible en surface. Une fois les deux morceaux de la colonnette recollés, elle a une longueur de 0,64 m pour un diamètre de 0,18 m à la base, de 0,16 m au sommet et de 0,17,5 au milieu. Sa forme, sa taille et surtout sa matière, de la serpentine originaire du Limousin (carrières de Vayres ou de La Roche-l'Abeille) en font un élément probablement datable du Mérovingien ou du Haut Moyen Âge. Cette matière est en effet fréquemment utilisée en Limousin pour les sarcophages d'époque mérovingienne. Cette découverte pose plusieurs interrogations : à quel monument appartenait cette colonne ? Est-elle issue d'un monument religieux édifié sur la colline ou un simple réemploi comme empièchement du chemin ? Quel pouvait être ce monument ? Autant de questions auxquelles il nous est impossible de répondre.

Cette découverte ouvre l'hypothèse, séduisante mais à confirmer, d'un sanctuaire gaulois qui aurait pu perdurer jusqu'à la période mérovingienne !

Ces nouvelles observations sur la colline d'Ecornebœuf, confirment celles que nous avons émises depuis quelques années :

— quelques rares outils en silex, bifaces notamment, témoignent d'une fréquentation du site par les Néandertaliens au cours du Paléolithique moyen,

— la première occupation importante du site à lieu à partir du IV^e millénaire av. J.-C., et surtout au III^e millénaire comme en témoignent les nombreux outils artéfactuels et tessons de céramiques,

— la deuxième occupation massive se place au cours de l'Âge du Bronze Final IIIb/Ha B2-B3 (IX^e-VIII^e s. av. J.-C.),

— au cours du I^{er} Âge du Fer/début de La Tène A, le site est occupé ponctuellement au cours des VI^e et Ve s. av. J.-C.,

— la troisième occupation marquante se situe à La Tène D2b, entre 50 et 20/10 av. J.-C., occupation confirmée par la fouille de septembre 2012 (en cours d'étude), les sondages de décembre 2013 et les découvertes de 2014 au Point 2 de la pente ouest de la colline. C'est très probablement à cette période que les Pétrôcores installent leur sanctuaire à Ecornebœuf, sanctuaire qui semble encore en usage au cours des deux siècles suivants,

— le site continue à être occupé au Haut Empire, au moins jusqu'au IV^e s. ap. J.-C., comme en témoignent les découvertes d'amphores vinaires espagnoles et de fibules,

— le site est encore fréquenté à la période mérovingienne (céramiques conservées au MAAP) et colonnette en serpentine découverte cette année,

— enfin, quelques objets appartiennent à la période médiévale et moderne.

Les recherches récentes sur Ecornebœuf sont essentielles pour comprendre la mise en place par les Pétrôcores de leur future cité romaine, édifiée au pied

même de cette colline dans l'axe du vallon de Vieille-Cité et de Campniac. En 2015, nous allons poursuivre nos prospections et recherches afin de mieux connaître les limites de l'habitat gaulois et mieux cerner son évolution chronologique. Une série de sondages serait bien sûr déterminante pour cela. En particulier au niveau du Point 2 de la pente ouest.

■ LA PEYROUSE - UNE NOUVELLE VILLE-MARCHÉ PÉTRÔCORE

Sur la voie antique Vesunna-Aginum, Commune de Saint-Félix-de-Villadeix

Fin juin 2014, j'ai été contacté par M. Jean-Michel Roumy du Spéléo-club de Périgueux, suite à la découverte par un de ses amis agriculteur de Saint-Michel-de-Villadeix, d'anses en poterie sur sa propriété de La Peyrouse. Après avoir pris rendez-vous avec celui-ci, je me suis rendu sur le site pour identifier la découverte le mardi 1^{er} juillet dans l'après-midi. Les anses en question étaient celles d'amphores vinaires italiques gréco-italiques ou Dr Ia, en pâte rouge. Le propriétaire nous a alors conduit sur le terrain, en cours de labours pour y planter une truffière à l'automne prochain et là j'ai pu constater l'importance du site, les tessons d'amphores et de céramique commune gauloise jonchant le sol après le labour. Le site se trouve sur un vaste plateau calcaire à l'interfluve des ruisseaux du Caudeau (au nord) et de la Louyre (au sud), aux lieux-dits «La Peyrouse». La prospection du 1^{er} juillet dans une parcelle en cours de labour, a permis de confirmer les découvertes déjà réalisées, à savoir l'existence d'un site gaulois important (La Tène C2 à D2) et aussi gallo-romain, mais de faible importance. Sur plusieurs hectares, j'ai constaté la présence de très abondants tessons d'amphores vinaires italiques, dont la grande majorité appartient à des petits containers du type Gréco-italique et Dr Ia, datables du II^e siècle av. notre ère. Il y a aussi des Dr Ib, moins nombreuses et de la Pascual I (3 tessons). Il faut noter aussi les nombreux ossements animaux remontés par la charrue, en excellent état de conservation (porc, bœuf, mouton, cheval, chien, etc.) en trois zones bien précises. Deux autres parcelles en blé et une plantée de chênes truffiers sont également aussi riches en vestiges archéologiques, ce qui en fait un site d'un minimum d'une dizaine d'hectares.

■ LE SITE DE LA PEYROUSE

Le site de «La Peyrouse» occupe un vaste plateau calcaire d'orientation N-O/S-O, situé entre les ruisseaux du Caudeau et de la Louyre. Le plateau calcaire (Turonien) présente plusieurs terrasses de faible hauteur. Nous n'avons observé aucune trace de remparts ou de fortifications visibles.

■ LES OCCUPATIONS HUMAINES DE LA PEYROUSE

Les prospections menées régulièrement depuis le début juillet avec les membres de l'équipe de l'ADRAHP, uniquement sur la seule parcelle labourée, ont permis

de faire un premier relevé des vestiges archéologiques et tirer un premier bilan. La plus importante occupation du site est due aux Pétrocôres, probablement dès la fin du III^e siècle av. J.-C. et jusqu'à la Tène D2. L'occupation se poursuit, mais de manière plus réduite, au cours de la période gallo-romaine (Haut-Empire).

■ LES OCCUPATIONS ANTÉRIEURES AUX PÉTROCÔRES

1. Le Paléolithique :

Un biface, quelques éclats de type Levallois et une grosse lame épaisse sont attribuables à la phase du Moustérien de Tradition Acheuléenne, séquence fréquente sur ce type de plateau. Il est possible que certains éclats appartiennent au Paléolithique supérieur. Ces rares artefacts témoignent d'une simple fréquentation de ce vaste plateau au cours du Paléolithique Moyen.

2. Le Néolithique :

Cette séquence, au sens large, le mobilier étant trop peu représentatif, est un peu mieux représentée par des grattoirs circulaires sur éclats épais, un fragment de lame de hache polie en silex du Bergeracois et quelques éclats. Là encore la pauvreté du mobilier récolté témoigne d'une faible fréquentation du plateau, plutôt au cours des phases du Néolithique Final/Artenac.

■ LA VILLE-MARCHÉ PÉTROCÔRE

Le plateau de La Peyrouse est un site de hauteur, mais qui ne présente actuellement aucune trace de fortifications. Il ne présente pas l'aspect d'une citadelle inexpugnable, mais plutôt celui d'un site ouvert placé le long d'une voie terrestre importante, celle reliant l'oppidum de l'Ermitage à Agen à celui du Camp de César/La Curade à Coulounieix-Chamiers. Les milliers de tessons d'amphores vinaires italiques qui en jonchent le sol témoignent d'une grande activité commerciale avec le monde méditerranéen qui s'est déroulée aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. De chaque côté du plateau, existent des pentes aux fortes déclivités, surtout du côté sud-ouest, où de petites falaises en matérialisent le contour.

1. Le site de la Peyrouse : La vaste étendue du plateau de La Peyrouse correspond tout-fait à une fonction de ville-marché gauloise, placée à un carrefour stratégique entre la Dordogne et l'Isle. D'ores et déjà, après quelques mois de prospections, la vaste surface habitée du plateau et la densité des vestiges archéologiques témoignent d'une occupation gauloise dense et continue sur les deux siècles av. notre ère. Autre intérêt de ce site qui reste à explorer pour en connaître les limites, son côté vierge de recherches anciennes, qui devrait permettre de mieux en connaître l'organisation et la vie quotidienne. À l'heure actuelle seule la moitié sud-ouest de la parcelle en labour a fait l'objet de prospections régulières car c'est la seule qui était labourée.

2. Le mobilier métallique : Le bronze : Dimitri Gourssolle a trouvé une fibule entière en bronze de type «pseudo-La Tène II», avec son arc filiforme, son ressort à 4 spires et corde interne, dont le pied retourné vers la tête est fixé à l'arc par une bague lisse. Un fragment d'une autre fibule de ce type a également été trouvé (DG) dans le même secteur. Les fibules du type pseudo La Tène II sont plus tardives et attribuables à la période gallo-romaine précoce, également représentée sur le site. J'ai récolté également un élément de chaînette en bronze et un petit fragment de jonc de bracelet creux. Enfin, un fragment de résidu de fonte de bronze de taille importante a été récolté par le propriétaire, élément qui met en évidence le travail de la fonte du bronze sur le site. Monnaie Pétrocôre en argent : Une petite monnaie en argent a été ramassée par Yvon Duteil le 5 août 2014, non loin d'une zone où apparaît nettement un mur en pierres. Il s'agit d'une frappe typique des Pétrocôres, souvent qualifiée du «type à l'animal fantastique» ou du «monstre hybride» avec à l'avant la tête tournée à droite. Cet exemplaire est assez usé, rendant sa lecture difficile. Mais c'est une monnaie qui est bien représentée à Ecornebœuf (Coulounieix-Chamiers) et aussi à Lacoste (Mouliets-et-Villemartin), dans un contexte de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. et qui est bien caractéristique du numéraire Pétrocôre.

2.3 Mobilier en fer : Les objets et outils en fer découverts en surface sont abondants, et, bien sûr ce sont les clous qui sont les plus nombreux, utilisés pour les diverses constructions. Parmi ces outils, citons : une feuille de boucher à soie, à lame large et courte ; un fragment d'un petit couteau à soie plate ; un fragment d'une grande lame de couteau ou d'arme ; une lime à soie ; des ciseaux à bois de tailles variées ; un crochet et un gond de porte ; une goupille de roue de charrette avec anneau, deux anneaux en fer ; une tige carrée en



La Peyrouse - Mobilier métallique (Cliché Ch. Chevillot).



La Peyrouse - Mobilier en fer (Cliché Ch. Chevillot).

fer surmontée d'un bouton plat circulaire en bronze ; une vingtaine de clous forgés, à tige carrée et tête plate, de diverses dimensions, utilisés pour l'assemblage de pièces de bois ; une grosse plaque quadrangulaire en fer, aux angles arrondis et perforée en son centre.

2.4 Minerai de fer et résidus de réduction : La présence dans les environs du site de minerai de fer de bonne qualité en abondance et les scories de réduction retrouvés épars sur le site, témoignent d'une activité métallurgique importante.

2.5 Autres éléments métalliques : Nous avons également récolté d'autres objets, notamment une petite feuille, très fine, en métal cuivreux, perforée en son centre et deux objets en plomb. Le premier est une lourde feuille pliée qui a pu être utilisée comme charnière. Le second est une sorte de pastille en plomb, d'usage indéterminé. La métallurgie du fer, du bronze et du plomb, semble donc occuper une place

importante sur ce site, comme cela a été observé à Lacoste mais aussi sur d'autres sites comparables comme Corent.

3. Les parures : Plusieurs éléments de parure ont été trouvés sur le site, façonnés dans des matières variées.

3.1 Le verre : Nous avons récolté plusieurs fragments de bracelets et de perles en verre. Le verre est utilisé par les Gaulois dès le début du III^e siècle pour produire des bracelets et des perles. Il est importé du monde méditerranéen sous la forme de blocs de matière translucide qui seront refondus dans les ateliers gaulois. Plusieurs coulures et déchets de fonte de verre, ont été trouvés à La Peyrouse, laissant supposer la présence sur ce site de tels ateliers. Le verre translucide, après avoir été refondu dans des creusets, est mélangé à des oxydes métalliques (oxydes de cobalt, de fer, de manganèse, etc.) pour obtenir les différentes teintes

tels que le bleu, le vert, le violet, le jaune, le brun ou encore le blanc. Six fragments appartiennent à des bracelets. Quatre sont de couleur bleu cobalt, dont un rehaussé d'un filet blanc et un autre orné de godrons en relief. Ces quatre bracelets ont un jonc plat et large, avec un épais filet en bordure. Un autre fragment, dont la section du jonc est arrondie et à base aplatie est en verre translucide, de couleur légèrement verte. Enfin un dernier exemplaire, de section triangulaire est en verre de couleur violette très foncée, obtenue avec du manganèse. Deux fragments de perles, de petite taille, proviennent aussi de la parcelle. La première est une perle massive en verre bleu cobalt qui est ornée d'un décor de chevrons et filets de couleur jaune. La deuxième est une perle plus fine, en verre brun, lui aussi orné de motifs de couleur jaune.

3.2 L'os : Un fragment de perle a été façonné dans de l'os issu de la découpe animale dont les vestiges sont particulièrement abondants en surface.

3.3 Fossiles perforés : Nous avons trouvé deux petits oursins fossiles à perforation polaire pour les transformer en perle.

3.4 Galet en quartz : Yvon Duteil a trouvé un curieux galet plat en quartz, qui présente des gorges provoquées par un frottement intense sur les faces et les côtés. Nous n'avons aucune idée de son utilisation, mais la profondeur des gorges et zones polies indique une longue durée de travail de cet objet.

4. Le mobilier céramique : La céramique commune gauloise est extrêmement abondante sur la parcelle explorée. Mais il faut souligner qu'il s'agit essentiellement de tessons de petite taille, rendant

difficile la connaissance des formes de la vaisselle utilisée par les Pétrocores sur ce site. Ce sont les pots ovoïdes culinaires, les grands pots de stockage et les écuelles à bourrelet rentrant qui sont nettement majoritaires. Et leur couleur noire pour 98 % d'entre elles indique une nette préférence pour les cuissons réductrices, comme c'est le cas au Camp de César/La Curade, à Ecorneboeuf ou sur le site de Saint-Georges à Périgueux.

Les pots culinaires et les pots de stockage sont les mieux représentés sur ce site. L'état de fragmentation des vases et le mélange chronologique de surface correspondant à au moins deux siècles d'occupation Pétrocore ne permet pas actuellement de faire une typo-chronologie valable de cet ensemble. Ce type de céramique offre un répertoire typologique assez restreint, caractéristique des productions de La Tène Finale que nous avons pu observer en territoire Pétrocore, que ce soit à Saint-Georges à Périgueux, au Camp de César/La Curade ou à Ecorneboeuf. Ce sont des vases de forme ovoïde, présentant souvent un peignage au niveau de la partie supérieure de la panse avec des décors rares et d'un répertoire assez pauvre (lignes continues ou espacées d'impressions ondulées ou réalisées avec un outil dur qui dominant, plus rares décors d'incisions obliques faites avec un objet tranchant ou un décor d'ondes hautes et serrées sous le col, faites à l'aide d'un brunissoir. Les coupes tronconiques à bourrelet rentrant sont très abondantes à La Peyrouse. Jusqu'à présent, nous n'avons trouvé aucun tesson de terra nigra sur le site, alors qu'à Ecorneboeuf elle est majoritaire. Les pots globulaires



La Peyrouse - Parure en verre (Cliché Ch. Chevillot).



La Peyrouse - Pots culinaires décorés (Cliché Ch. Chevillot).

sont peu fréquents à La Peyrouse. Les jattes sont peu fréquentes, avec un vaisseau globulaire aplati dont deux sont décorées de motifs ondés au brunissoir. Les gobelets sont relativement fréquents à La Peyrouse, mais aucun vase en terra nigra n'a été trouvé à l'heure actuelle. Ce type de récipient, caractéristique du répertoire gaulois régional, est réservé à la consommation des boissons et plus particulièrement à celle du vin. Son apparition se confond en effet avec l'arrivée du vin italique dans notre région. De nombreux jetons en céramique, retaillés dans des tessons de panse de vases brisés, ont été récoltés sur la parcelle. Certains sont perforés et d'autres non. Si ce type d'objet est fréquent dans les sanctuaires, il l'est également sur les places de marché gauloises, servant à peser ou à comptabiliser des marchandises et denrées dans le

cadre d'échanges commerciaux, comme c'est le cas par exemple à Corent (Puy-de-Dôme). Ces objets, qui n'ont aucune valeur intrinsèque, n'importe qui disposant d'un couteau pouvant en produire, servaient probablement de jetons de comptabilité, ceux perforés pouvant être utilisés suivant le principe du boulier. À la manière des coquillages africains, ces jetons devaient permettre à une population peu instruite, d'effectuer rapidement leurs opérations de compte.

4.1 La céramique d'importation : Actuellement seuls trois tessons de céramique à vernis noir, dite «campanienne» ont été récoltés sur la parcelle. Deux, de très petite taille et en mauvais état de conservation sont difficilement identifiables. Le tesson n° 3 paraît appartenir à une forme basse de type A 5/7. Par contre un autre tesson appartient à

un large col de type probable Morel 5236a, type peu fréquent dans la région, modèle qui a été imité par les ateliers de Fréjus.

5. Les amphores vinaires italiques : La parcelle, labourée dans sa partie sud-ouest, regorge littéralement de tessons d'amphores vinaires italiques. Les débris d'amphores de couleur beige à orangé s'y ramassent à plein seaux en quelques minutes de prospection, signalant ainsi l'extension de l'habitat. À partir du II^e siècle av. J.-C., la quasi totalité de ce vin était acheminée par mer dans des nouveaux types d'amphores : les «gréco-italiques», puis les Dressel I, jusque sur les côtes de Provence. Elles parvenaient à La Peyrouse par voie fluviale et terrestre via l'axe de la Garonne et l'oppidum de l'Ermitage à Agen puis Eysse (Villeneuve-sur-Lot). Il est trop tôt pour faire un comptage du nombre d'amphores qui sont parvenues jusqu'à La Peyrouse, mais cela correspond à plusieurs centaines, voire milliers d'amphores. Parmi les centaines de fragments représentatifs que nous avons récolté : lèvres, cols, anses et pieds, il apparaît que ce sont les amphores de type gréco-italique et Dr Ia qui sont largement majoritaires. La Dr Ib, modèle plus tardif et plus lourd, est très largement minoritaire. Ce qui implique, d'après les données actuelles un commerce plutôt important au cours de la deuxième moitié du II^e siècle / début du I^{er} siècle av. J.-C. Notons également la présence de 3 fonds d'amphores gauloises en pâte jaune et d'une anse d'amphore espagnole en pâte rouge, de type Pascual I à mettre en relation avec l'occupation gallo-romaine du site.

6. Les meules et broyeurs : De nombreux objets qui attestent de la transformation des céréales ont été trouvés lors des prospections du site. Plusieurs fragments, parfois de grande taille, appartiennent à des meta et des catilli. Point intéressant dans cette zone calcaire, dépourvue de matériaux abrasifs, la nature variée des matériaux utilisés pour ces meules rotatives, et donc la preuve d'un approvisionnement multiple, parfois à longue distance. La majorité des meules rotatives ou dormantes de La Peyrouse est en conglomérat de Saint-Crépin-de-Richemont dont les carrières se trouvent en territoire Pétrucore, au nord de Brantôme. D'autres, plus rares, sont en granite à grain fin originaire du territoire Lemovice et un seul en basalte en provenance du pays des Arvernes.

7. Galets de la Dordogne : De nombreux galets de la Dordogne, de taille et de forme variées, sont concentrés dans l'extrémité sud-est du site, non loin de la route moderne. Leurs matières sont variées : basalte, gneiss, quartz, quartzite, etc. et sont exogènes au site qui se trouve établi sur un sous-sol calcaire. Il est donc vraisemblable qu'ils soient originaires du lit de la Dordogne éloigné de seulement quelques km de La Peyrouse, comme le fait penser la présence de basaltes. Des petits galets identiques ont aussi été trouvés lors de la fouille de sauvetage de septembre 2012 sur le site d'Ecorneboeuf et pourraient appartenir à des sol en pisé. Sur le site de Lacoste, C. Sireix a

noté la présence de ces galets, mais qualifiés, pour constituer un radier isolant sous le plancher des habitations.

■ L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE

Le plateau de La Peyrouse n'a pas connu d'abandon après la période de l'Indépendance gauloise. Toutefois, les vestiges identifiés au cours des prospections met en évidence une zone nettement plus restreinte, concentrée vers le centre de la parcelle. À cet endroit, vers le centre, la couche de terre paraît beaucoup plus épaisse et les labours récents ont mis en évidence la présence d'un mur en pierres sur plusieurs mètres de longueur, orienté sud-ouest/nord-est. Comme observé sur d'autres grands sites gaulois du territoire Pétrucore, l'occupation gallo-romaine qui fait suite à celle des Gaulois, est nettement réduite en surface. C'est le cas par exemple pour le site de La Rigale à Villeteureix ou pour celui du Chambon à Montignac où ce phénomène a été mis en évidence récemment. Le mobilier gallo-romain est d'ailleurs peu abondant proportionnellement à celui de la phase gauloise. De plus, une partie de celui-ci, est probablement à placer entre 50 et 10 av. J.-C. (LTD2b), et donc à une période de transition. Les recherches futures devraient permettre de mieux comprendre la chronologie des occupations du site.

1. Le verre : D'abondants fragments de verres, souvent de taille minuscule, proviennent de la zone centrale du site. Vu leur état de fragmentation, la plupart des récipients ne sont pas identifiables. On note cependant la présence de coupes côtelées, de cols ou de fonds de flacons, d'anses, vases qui appartiennent au I^{er} siècle ap. J.-C. À noter la présence de fragments très fins en verre bleu cobalt et, plus rare, en verre brun avec un filet blanc.

2. La céramique sigillée : Elle est rare, souvent de petite taille et dans un très mauvais état de conservation. Tous les tessons appartiennent à des sigillées lisses provenant des ateliers du Sud de la Gaule : assiettes Dr 15/17, petite coupelle évasée, proche de Ritt. 8, avec une gorge sous la lèvre externe, coupelle Ritt. 8, coupelles Drag. 35 à bordure lisse dont la datation s'étale jusque vers 60-80 ap. J.-C. sauf peut-être un fragment d'assiette 15/17 qui est probablement plus précoce.

3. La céramique commune : Elle aussi est peu abondante par rapport aux tessons d'époque gauloise et couvre la même séquence chronologique que la sigillée ou le verre, c'est-à-dire jusque vers les années 60/80 ap. J.-C. : Les tripodes dont la lèvre arrondie avec une baguette externe indique des productions du I^{er} siècle ap. J.-C. Des tessons appartiennent à des coupes hémisphériques à lèvre en feuille de gui, munies d'une large collerette de préhension qui est placée au tiers supérieur de la panse. C'est une forme qui est très fréquente en territoire Pétrucore dans les années 40-80 voire jusqu'au début du II^e siècle. Les pots culinaires sont curieusement peu représentés. Par contre on note les lèvres de 2 grands pots de stockage

dont les formes sont fréquentes dans la deuxième moitié du I^{er} s. et au cours du II^e siècle ap. J.-C. en Périgord. Les pichets et les cruches sont attestés par de nombreuses anses ruban, plus ou moins larges nervurées ou non qui prennent naissance sur la lèvre. Nous avons trouvé un fragment de lèvre rabattue de grand mortier en pâte jaune pâle lui aussi produit aux I^{er}-II^e siècles de notre ère.

L'identification de ce site d'habitat Pétrrocure sur une voie de communication essentielle, entre le monde méditerranéen et l'ouest de la Gaule, est une découverte majeure pour la connaissance de ce peuple gaulois. Ce site semble en effet avoir joué un rôle de plaque tournante entre Aginnum/Excisum et Vesunna, par lequel transitait dès le II^e siècle av. J.-C. des grandes quantités d'amphores vinaires italiennes destinées aux Pétrrocures et probablement à alimenter un commerce plus lointain vers le nord-ouest. Comme à Lacoste, les traces d'activités métallurgiques (fer et bronze) mais aussi d'autres artisanats (verre ?) y sont documentées, témoignant durant au moins deux siècles d'un rôle important dans le pagus des Pétrrocures.

1. Le site : Les prospections menées seulement depuis début juillet 2014 n'ont affectées qu'une faible zone du plateau de La Peyrouse : la moitié ouest de la parcelle. Ces prospections mettent en évidence une grande richesse sur un site vierge de toute recherche ancienne, d'où son grand intérêt. Par ailleurs, elles montrent une occupation de la parcelle en arc de cercle, avec une nette concentration des divers vestiges autour d'une sorte de cuvette située au centre de l'habitat, s'appuyant sur une cassure du plateau sur laquelle repose la route moderne. Mais peut-être que cette cuvette est naturelle, correspondant à une zone plus profonde, les colluvionnements ayant petit à petit recouvert celle-ci. Dans ce cas, on aurait là une partie du site intacte car non affectée par les labours.

Au sud-est, une autre parcelle va être mise en culture prochainement, dans laquelle le propriétaire a repéré au cours des labours des zones avec du mobilier identique : tessons d'amphores et de céramiques noires. Toujours d'après lui, il a aussi vu des tessons sur les parcelles alentour. De même il faudra mener des prospections dans toute la partie nord-est pour connaître les éventuels contours et l'extension du site. Aucune trace de remparts ou de fortifications n'a été observée, en faisant un site ouvert comme celui de Lacoste. Alors La Peyrouse, un nouveau site de type ville-marché? Espérons que les recherches futures nous éclaireront sur ce nouveau grand site Pétrrocure.

2. Chronologie de l'habitat : Une première étude du mobilier récolté en surface met en évidence une forte implantation gauloise au cours des II^e et I^{er} siècles av. J.-C., avec une dominante d'amphores anciennes de petit et moyen gabarit : les gréco-italiques et les Dr Ia. Comme à Prigonrieux, les amphores de type Dr Ib y sont nettement moins nombreuses,

sans que nous puissions actuellement expliquer ce phénomène (changement de route commerciale au cours de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C.?). Le site continue à être occupé au Haut Empire, au moins jusqu'au II^e siècle ap. J.-C., comme en témoignent les découvertes faites au centre de la parcelle principale : tegulae, imbrice, moellons calcaires, mur (?), verrerie, fibules de type pseudo La Tène 2, céramique commune et 1 anse d'amphore espagnole Pascual I en pâte rouge. Mais comme déjà souligné, cette occupation est nettement moins étendue que celle de la période gauloise (La Tène C et D), comme à La Rigale (Villeteureix) ou au Chambon (Montignac).

La faune : Une première étude menée par Denis Loirat sur l'abondante faune récoltée en surface met en évidence que l'animal le mieux représenté est le porc (42 %) avec un statut domestique exclusif. Mais si on regroupe le bœuf et le grand ruminant (24% + 17%) qui, dans sa grande majorité doit correspondre au bœuf, le taux se rapproche de celui du porc et en «Poids de Restes», le bœuf est l'animal qui représente l'essentiel de l'apport carné de ce site. Enfin, on trouve quelques ovicapridés, environ 15 %, probablement des moutons pour l'essentiel. Le spectre révèle aussi la présence du cheval et chien qui est représenté par deux os qui portent des stigmates de la découpe bouchère et de consommation visibles sur la longueur de la diaphyse. Deux restes de chat probablement domestique sont à signaler. Cette présence du chat correspond plus probablement à l'occupation gallo-romaine ou en tous cas plus tardive que celle de La Tène D. De nombreuses traces de découpe ont pu être observées et témoignent aussi d'un bon état général de conservation des os. Cette constatation atteste probablement d'un enfouissement rapide des restes osseux. La zone 2 a révélé de nombreux restes dentaires ce qui évoque la possibilité d'une aire d'abattage à cet endroit. Les parties du squelette semblent toutes bien représentées pour les espèces les plus communes bien qu'on notera toutefois une petite carence en extrémités des pattes et vertèbres. La plupart de ces ossements semblent indiquer des restes de repas et certains en portent les stigmates visibles mais discrets, relatifs à l'emploi de couteau ou en tous cas, d'une lame très mince.

La découverte de ce nouvel habitat est essentielle pour comprendre le maillage du territoire mis en place par les Pétrrocures à partir du II^e siècle av. J.-C. Il peut également nous éclairer sur son organisation sociale et peut-être sur l'origine de la constitution de ce modeste peuple gaulois, probablement au cours du III^e siècle av. J.-C. En 2015, nous allons poursuivre les prospections afin de mieux connaître ses limites territoriales et mieux cerner son évolution chronologique.

Chevillot Christian

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|



| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|-----------------------|---|---------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026553 | ARVEYRES | Barre | HUGUET Jean-Claude | BEN | PRS | 89 | 116 |
| 026533 | AUDENGE | Rue du Moulin | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 105 | 116 |
| 026536 | BASSENS | Secteur Jean Prévôt | BÉHAGUE Bertrand | COL | OPD | 76 | 117 |
| 026591 | BASSENS | Avenue des Griffons | MICHEL Céline | COL | OPD | 79 | 117 |
| 026637 | BLANQUEFORT | Eglise Saint-Martin | MASSON Juliette | COL | OPD | 75 | 118 |
| 026560 | BLAYE | Citadelle Vauban, hôpital de siège | MOREAU Nathalie | INRAP | OPD | 72 | 121 |
| 026540 | BORDEAUX | Palais Gallien -Amphithéâtre | HOURCADE David | COL | SD | 91 | 123 |
| 026534 | BORDEAUX | Basilique Saint-Seurin | MICHEL Anne | SUP | RA | 92 | 128 |
| 026543 | BORDEAUX | 7/17 rue Castéja | CALMETTES Philippe | INRAP | OPD | 93 | 121 |
| 026600 | BORDEAUX | 69 rue des Trois Conils | BÉAGUE Bertrand | COL | SU | 94 | 122 |
| 026472 | BORDEAUX | Cathédrale Saint-André | SAUVAITRE Natacha | EP | SD | 95 | 124 |
| 026563 | BORDEAUX | ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps | BEHAGUE Bertrand | COL | OPD | 96 | 123 |
| 026710 | BORDEAUX | Face 64 rue Paul Louis Lande/Place Sainte-Eulalie | MICHEL Céline | COL | OPD | 97 | 127 |
| 026558 | BORDEAUX | Îlot Santé Navale | LEGAZ Amaïa | EP | OPD | 98 | 129 |
| 026623 | BORDEAUX | Autour de la rue Fondaudège Tram D | HOURCADE David | COL | OPD | 88 | 122 |
| 026522 | BRUGES | Eglise Saint-Pierre | MASSON Juliette | COL | OPD | 82 | 129 |
| 026619 | CARBON-BLANC | Parking Vialolle | HOURCADE David | COL | OPD | 80 | 131 |
| 026541 | COUTRAS | Centre ville | CALMETTES Philippe | INRAP | OPD | 73 | 132 |
| 026489 | GRAYAN-ET-L'HOPITAL | La Lède du Gulp | VERDIN Florence | CNRS | SD | 70 | 134 |
| 026080 | ISLE-SAINT-GEORGES | Dorgès | COLIN Anne | SUP | FPr | 103 | 134 |
| 026568 | LANDIRAS | Château | MATHÉ Vivien | SUP | PRS | 115 | 135 |
| 026570 | LANGOIRAN | Le Castéra | FARAVEL Sylvie | SUP | FPr | 106 | 137 |
| 026570 | LANGOIRAN | Le Pied du Château, Prieuré Saint-Germain | FARAVEL Sylvie | SUP | SD | 107 | 138 |
| 026561 | LIBOURNE | 19 rue de la Vieille Grange | DUCOURNAU Bertrand | | OPD | 77 | 139 |
| 026584 | LIBOURNE | 3 bis cours des Girondins | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 78 | 138 |
| 026547 | MIOS | Benau sud | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 112 | 139 |
| 026639 | LE PIAN-SUR-GARONNE | Route des Vignes | MOREAU Nathalie | INRAP | OPD | 116 | 139 |
| 026652 | PINEUILH | Les Bouchets nord | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 99 | 140 |
| 026458 | PRIGNAC-EN-MÉDOC | Château Tour Prignac | LOURENCO Jean-Marie | BEN | PRM | 71 | 140 |
| 026618 | SADIRAC | Tioulet - Lot B | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 100 | 141 |
| 026585 | SADIRAC | Faure - 7 Chemin du Pas del Rey | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 101 | 141 |
| 026586 | SADIRAC | Chemin de Farizeau | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 102 | 141 |
| 026552 | SAINT-AUBIN-DE-MEDOC | Mounic | HOURCADE David | COL | OPD | 74 | 141 |
| 026532 | SAINT-EMILION | Parvis de l'église monolithe | SAUVAITRE Natacha | EP | SD | 83 | 143 |
| 026459 | SAINT-EMILION | Porte Brunet | SAUVAITRE Natacha | EP | RA | 84 | 142 |
| 026628 | SAINT-EMILION | 10 rue des Ecoles | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 85 | 143 |
| 026473 | SAINT-EMILION | 9 Rue Vergnaud | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 87 | 145 |
| 026471 | SAINT-EMILION | Moulin du Palat | CHARPENTIER Xavier | MCC | SD | 90 | 145 |
| 026478 | SAINT-MACAIRE | 15 rue Amiral Courbet | PEDINI Cécilia | EP | RA | 117 | 146 |
| 026599 | SAUVETERRE-DE-GUYENNE | Rue Louis de Beauvallon | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 108 | 147 |
| 026523 | LA TESTE-DE-BUCH | 8 rue de la Marne | JACQUES Philippe | BEN | OPD | 109 | 152 |
| 026650 | LA TESTE-DE-BUCH | 5-7 rue du Général Galliéni | JACQUES Philippe | INRAP | OPD | 110 | 150 |
| 026455 | LA TESTE-DE-BUCH | Prospection diachronique | JACQUES Philippe | BEN | PRD | 111 | 148 |
| 027033 | LA TESTE-DE-BUCH | Dune du Pilat | JACQUES Philippe | BEN | FPr | 113 | 152 |
| 026577 | VAYRES | Nioton, 8 bis avenue du Stade | DUPHIL Vincent | INRAP | OPD | 81 | 156 |

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

Antiquité,
Haut Moyen ÂgeARVEYRES
Barre

Ce site, situé à la limite des communes d'Arveyres et de Vayres, avait été révélé, il y a une quarantaine d'années de cela, par un défonçage qui avait remonté à la surface des *tegulae* et des ossements humains. Au printemps 2014, un nouveau défonçage a eu lieu et a montré à nouveau les mêmes traces.

Notre intervention s'est bornée à un ramassage des vestiges remontés par les labours en plusieurs passages successifs sur le terrain. Nous avons également fait faire un plan de localisation des vestiges sur la parcelle par l'architecte Christian Martin et des photos aériennes par François Didierjean et par Jean-Claude Leblanc et Catherine Ferrier.

Ces diverses sources montrent les restes d'un bâtiment plus ou moins quadrangulaire avec des tombes sur son pourtour. Le mobilier est composé de céramiques, de tuiles et carreaux divers, d'objets en métal (serpe à douille, clous, clé, une applique en bronze avec une tête d'homme et un sesterce d'Antonin le Pieux) et de nombreux ossements humains.

L'étude de la céramique a été réalisée par Valérie Marache du Centre d'Archéologie préventive de Bordeaux métropole. Elle montre une occupation du

site entre le I^{er} siècle et la première moitié du II^e puis une présence entre le IV^e et le IX^e. C'est probablement lors de cette dernière période que le site a dû servir de nécropole. Cette céramique est essentiellement de la vaisselle commune. L'examen des ossements montre la présence d'individus de tous âges. La présence de *tegulae* près de ces ossements nous fait supposer l'existence de tombes sous *tegulae*. Enfin, de manière très ponctuelle, le site a livré de la céramique médiévale de la fin du XIV^e siècle.

Le site aurait mérité une étude plus approfondie par des sondages, en particulier au niveau des tombes et du bâtiment, avant la plantation de la vigne. Cela aurait permis de vérifier son état de conservation en profondeur et d'établir une datation plus précise des inhumations et la façon dont elles ont été réalisées. Il n'en reste pas moins qu'il apporte des éléments nouveaux sur ce secteur du Libournais marqué par une présence humaine importante durant toute l'Antiquité et le début du Moyen Âge.

Huguet Jean-Claude

Protohistoire,
Haut-EmpireAUDENGE
Rue du Moulin

Ce diagnostic concerne une parcelle de 1800 m² située rue du Moulin, dans la partie nord-est de la ville d'Audenge en bordure orientale du bassin d'Arcachon.

L'emprise diagnostiquée est entièrement boisée et bordée de maisons individuelles.

Dans ce secteur de la ville, dès le XIX^e siècle, ont été attestées plusieurs occupations allant de l'Âge du Fer à la Période médiévale mais c'est plutôt l'Antiquité qui domine. Rappelons qu'à 1 km au nord de cette zone, cinq diagnostics ont déjà eu lieu (2007, 2008,

2011, 2012, 2013) ainsi que deux opérations de fouille (2009 et 2012).

Le diagnostic de 2008 avait révélé l'existence d'un site d'artisanat lié au traitement des résineux, assez étendu en surface et installé dans un substrat majoritairement constitué d'aliôs.

Quant aux investigations menées en 2007, 2012 et 2013, à l'est et au nord-est de ce site, elles concluaient à la quasi absence de vestige.

Seules six structures ont été découvertes entre 0,40 et 0,60 m de la surface actuelle, concentrées sur le tiers méridional de la parcelle.

Si le nombre limité de vestiges dégagés ne permet pas d'envisager la nature exacte du site, le mobilier récolté confirme bien la présence d'une occupation majoritairement protohistorique (Premier Âge du Fer), puis d'une fréquentation antique (Haut-Empire) dans ce secteur. L'ensemble de cette modeste série trouve un intérêt certain en s'intégrant sans ambiguïté dans un contexte aquitain (Gironde, Landes et façade maritime des Pyrénées-Atlantiques) tel qu'il se définit progressivement par les découvertes les plus récentes.

Cavalin Florence

Époque contemporaine

BASSENS Avenue des Griffons

Dans le cadre de l'élargissement de l'avenue des Griffons sur la commune de Bassens (Gironde), une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. Son objectif était de vérifier la présence de vestiges archéologiques dans une zone située en périphérie d'un four de tuilier médiéval et de sépultures découverts à la fin du XIXe siècle.

L'opération, a dû s'adapter à l'environnement assez contraignant du site. En effet, compte tenu de l'étroitesse du terrain, de la densité de souches et racines et de la présence de réseaux enfouis, seules six tranchées de longueurs inégales ont pu être réalisées, pour une superficie de 256 m², soit 13 % de la surface prescrite.

Le diagnostic s'est révélé négatif d'un point de vue archéologique. Quelques fossés creusés dans le substrat ont bien été identifiés, mais aucun mobilier n'a permis de les dater. Mis à part un probable remblai du XIIIe siècle scellant quelques structures en creux visibles dans la partie nord de la zone, tous les niveaux et structures observés sont postérieurs au XIXe siècle.

L'opération n'a donc pas permis d'identifier d'occupation anthropique particulière, qu'elle soit antérieure, contemporaine ou postérieure aux vestiges découverts au XIXe siècle.

Michel-Gazeau Céline

*Néolithique à Antiquité tardive,
Époque contemporaine*

BASSENS Secteur Jean Prévôt

Dans le cadre d'une étude d'impact sur le projet d'aménagement urbain du secteur Jean Prévôt, la direction de l'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux a déposé une demande volontaire de diagnostic archéologique.

Le projet porte sur une surface totale de 68631 m². Celle-ci comporte 5522 m² de surface bâtie occupée par le château Grillon, ses annexes et un bois conservé en tant que gîte d'une espèce protégée (le Grand Capricorne).

D'autres surfaces boisées maintenues dans le projet d'aménagement, le passage de deux lignes à haute tension et la présence d'un collecteur d'eaux pluviales ont encore réduit la zone à sonder. La surface

réellement exploitable dans le cadre du diagnostic ne couvrirait donc que 51649 m².

Quarante sept tranchées (cf. fig.) ont été réalisées, couvrant une surface totale de 3228 m² environ, soit une ouverture de 6,2 % des terrains accessibles.

Les vestiges rencontrés concernent plusieurs périodes :

- un intéressant lot de mobilier du Néolithique final/ Bronze ancien a été mis au jour dans une couche de colluvions et dans un chablis, au niveau de la tranchée 3,
- un empiérement du Premier Âge du Fer dans la tranchée 26,
- des fossés parcellaires antiques,

- deux empièvements de l'Antiquité tardive (Ve-VIe siècles ap. J.-C.),

- quelques traces liées à la présence d'un camp américain de la première guerre mondiale.

Seuls les empièvements protohistoriques et tardo-antiques ont fait l'objet d'une tentative de caractérisation plus poussée. Une fenêtre de 341 m² a été réalisée autour de ces vestiges afin de procéder au test de ces structures.

■ Structure et mobilier du premier âge du Fer

L'empièchement (cf. fig.) se situe, dans le comblement d'une fosse quadrangulaire de 2,80 m par 3 m environ et orienté, nord-est/sud-ouest.

L'espace délimité est bien conservé sur 3 côtés (au sud, à l'est et au nord) mais il semble démantelé à l'angle nord-ouest. Les blocs se retrouvent alors de manière plus éparse et s'étalent sur 3 mètres environ. 250 blocs de pierre ont été positionnés et évacués, sans atteindre le fond de la structure.

Bien au contraire, un second niveau empièré, plus dense, est apparu environ 40 cm en dessous des premiers blocs repérés.

Le mobilier céramique retrouvé dans ce blocage et dans le reste de la tranchée (NR : 872) est très

caractéristique du premier âge du Fer régional : vases de stockage à profil sinueux, cordon et bord digité ; gobelet globulaire à lèvre amincie ; hauts pieds creux...

■ Structures et mobilier de l'Antiquité tardive

Deux empièvements rectilignes ont été dégagés, à l'est des structures protohistoriques, au sein d'un horizon stratigraphique supérieur.

Le mieux conservé est composé de gros blocs calcaires disposés à plat, de manière à former un muret de 0,80 m de large et conservé sur 6 m de long.

Au sud de cet aménagement, un niveau effondré, composé de blocs calcaires, de terres cuites architecturales (tegulae, quart-de-rond) et contenant de la céramique et de la faune se développait sur au moins 3 m de long et reposait sur un petit niveau de graviers que l'on retrouve de l'autre côté du muret. Parmi la faune se trouvait deux bucranes. La céramique comprenait des fragments de plusieurs vases de type DSP dérivée de sigillée paléochrétienne, datés entre le Ve et le VIe siècles ap. J.-C.

Béhague Bertrand

Moyen Âge classique,
Bas Moyen Âge,

BLANQUEFORT Église Saint-Martin

Epoque moderne

Dans le cadre d'un projet de réaménagement de la place de l'église Saint-Martin, un diagnostic (V. Elizagoyen, INRAP) a été réalisé en 2012. Les résultats ont confirmé la conservation de plusieurs niveaux d'occupation liés au cimetière médiéval et moderne.

Le projet d'aménagement a été réduit à une fontaine qui nécessite une cuve et deux chambres techniques, amenant un décaissement de 2 mètres. Suite aux résultats du diagnostic où le toit des niveaux archéologiques a été observé à 1 m de profondeur sous le sol de la place, une fouille préventive a été prescrite. L'emprise de la fouille a ainsi été établie en rapport avec la superficie des aménagements prévus, soit un carré de 3 m sur 3 m.

Au total, 19 sépultures d'individus en position primaire ont été observées, illustrant les phases médiévale et moderne de l'occupation funéraire autour de l'église, avec une représentation équivalente d'adultes et d'immaturs (étude anthropologique par M. Rouzic).

Des coffrages en pierre (calcaire) ont été mis au jour, mais le couvercle n'était pas conservé dans la

majorité des cas, et des sépultures postérieures ont été observées directement au-dessus. Une seule sépulture en coffrage de pierre était couverte par une dalle calcaire scellée à l'argile, aménageant un espace vide et clos. Un autre coffrage en pierre, pour un sujet immature, était recouvert de mortier où des négatifs d'éléments en bois (planches) étaient visibles.

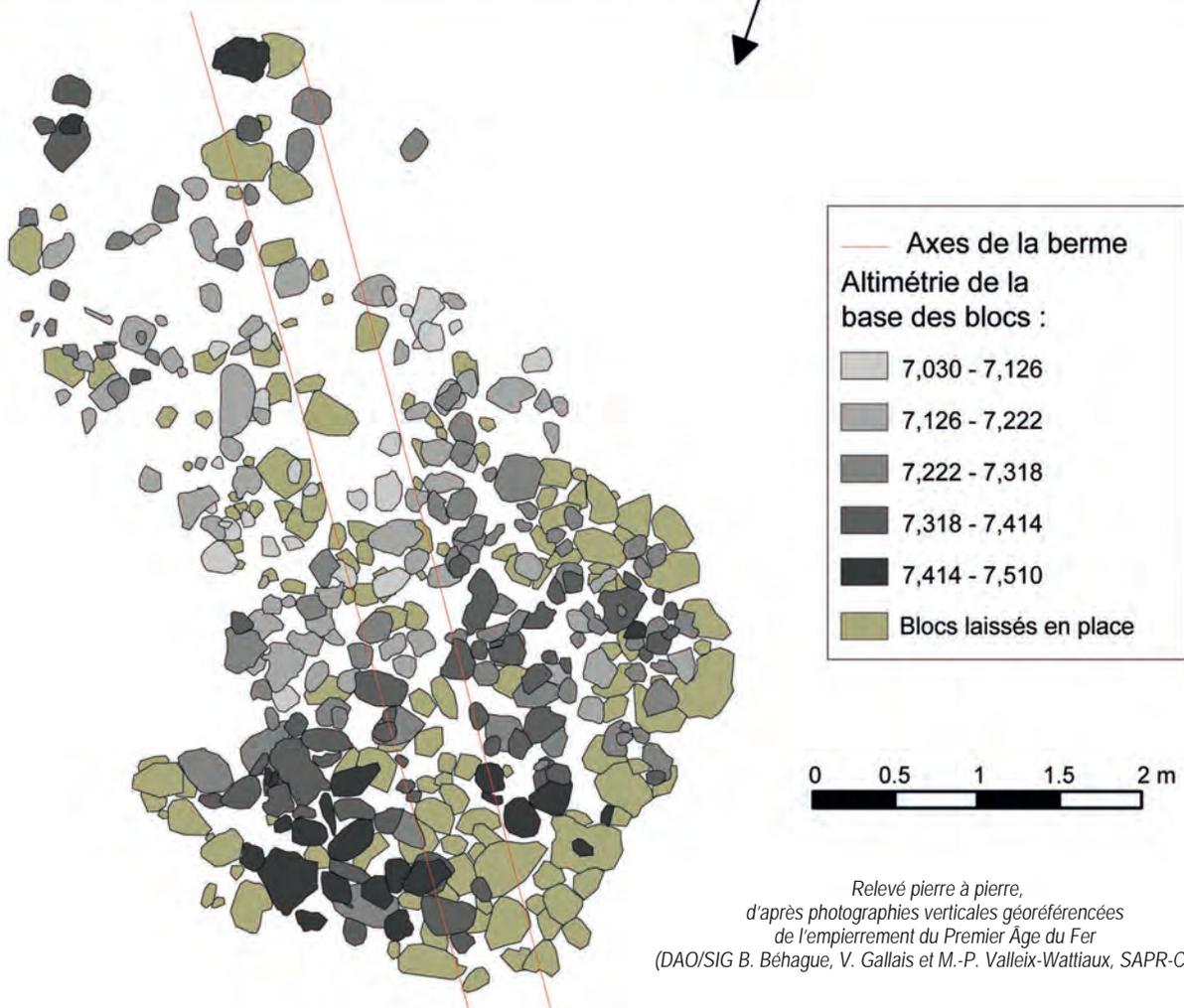
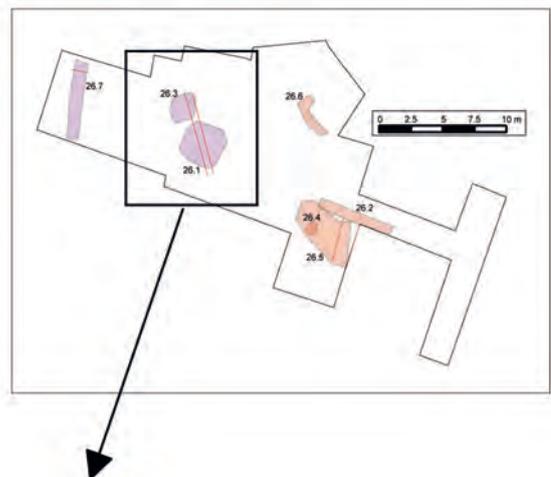
Une cuve monolithe en calcaire, avec logette céphalique trapézoïdale, abritait trois sujets : un premier occupait la cuve, cette sépulture a ensuite été ouverte pour y aménager un coffrage en pierre partant de la logette céphalique et réduisant l'espace intérieur de moitié, pour y installer un immature. Dans le couvercle abritant ces deux défunts fut creusée ensuite une fosse pour un troisième immature.

Il a été observé l'usage fréquent de mortier de chaux dans l'aménagement des sépultures, en fond de fosse et dans certains cas aussi pour former des bords, voire une couverture, probablement en association avec des éléments en bois, non observés à la fouille.

Enfin, des contenants en bois (cercueils cloués) ont été observés dans les niveaux attribués à l'occupation moderne, dont un pour lequel des traverses en bois



Bassens - Secteur Jean Prévôt.
Plan général des tranchées et des structures mises au jour
(DAO/SIG B. Béhague et M.-P. Valleix-Wattiaux, SAPR-CUB)



Relevé pierre à pierre,
d'après photographies verticales géoréférencées
de l'empierrement du Premier Âge du Fer
(DAO/SIG B. Béhague, V. Gallais et M.-P. Valleix-Wattiaux, SAPR-CUB)

ont été repérées en négatif, qui dépassant d'un côté du cercueil et venant probablement au contact du couvercle.

L'étude post-fouille est en cours et des rapprochements seront à faire avec les résultats des fouilles menées récemment, dans les cimetières

médiévaux et modernes d'autres communes de la banlieue bordelaise, en particulier Villenave d'Ornon (resp. H. Réveillas) et Bruges (resp. J. Masson).

Masson Juliette



Photographie zénithale du sarcophage mis au jour à Blanquefort. Un sujet adulte a été installé dans la cuve qui a été réduite ensuite par l'ajout d'un coffrage en pierres pour installer un sujet plus jeune (Cliché M. Rouzic).



Blanquefort - Eglise Saint-Martin.

Photographie zénithale d'un coffrage mis au jour. La logette céphalique est monolithe et du mortier a été déposé dans le fond de la fosse avant le dépôt du défunt (Cliché M. Hautin).

BLAYE

Citadelle Vauban, hôpital de siège

Cette opération de diagnostic a eu lieu préalablement à la restauration de l'hôpital de siège et au projet de remettre en service un éventuel réseau de drainage aujourd'hui disparu.

Comme supposé en raison de la localisation des futurs travaux, les différents sondages font état de nombreux vestiges sous-jacents au sol actuellement visible.

Les vestiges sont des murs, qui se limitent parfois à leur fondation, une portion de zone pavée et des remblais en grande quantité. Deux sondages ont également permis de relever des couches résultant de dépôts fluvio-marins liés à la proximité de l'estuaire de la Gironde. Les murs ne sont pas associés à des niveaux de sols ce qui ne facilite pas leur interprétation. De plus, la rareté du mobilier céramique ne permet pas de dater avec précision les différentes phases d'occupation mais donne seulement un *terminus ante quem*.

Chronologiquement, l'occupation des lieux s'est effectuée sur au moins quatre grandes phases.

La plus récente correspond à la superposition de plusieurs niveaux peu épais de castine et de piétinements qui ont nivelé et maintenus propres les lieux.

Elle masque un remblaiement antérieur, massif parfois, des deux « nefs » et du « diverticule » que de rares éléments permettent de dater de l'époque moderne. Certaines zones ont vraisemblablement été comblées en plusieurs phases.

Dans le « diverticule », faute d'accessibilité, seul le sommet des remblais a pu être observé. Il se situe entre les ressauts de fondation de murs en élévation, dont une imposante maçonnerie, peut-être celle de l'enceinte urbaine. Elle est surmontée d'un mur qui est probablement à mettre en lien avec la condamnation de la porte de l'enceinte urbaine médiévale et l'édification de la barbacane.

Dans les deux « nefs » les remblais occultent des vestiges dont le niveau d'apparition est parfois sub-affleurant. Ce sont les vestiges d'une construction excavée au mur enduit (M 606), d'une pile ou culée de pont et d'une zone pavée, reste d'une voie ou d'un atterrissement (?). Au sud de la nef nord, ils masquent également le fossé qui existait au pied des tours. Le profil en cuvette de la couche de bri suggère qu'elle faisait l'objet de curages, tout du moins partiellement.

Moreau Nathalie

BORDEAUX

7/17 rue Castéja

La construction d'un internat et la restructuration des locaux administratifs du Groupe scolaire Notre Dame, sont à l'origine de ce dispositif archéologique. L'emprise concernée porte sur une contenance totale de 4801 m², mais l'intervention a été réalisée dans la partie accessible du site, représentant une surface de 1240 m² environ. Elle correspond à une cour et à d'anciens bâtiments démolis situés à l'arrière de la façade donnant sur la rue Castéja. Cette zone est située dès l'Antiquité en dehors de l'enceinte du Bas-Empire puis à l'époque médiévale entre l'enclos canonial de Saint-Seurin et l'enceinte urbaine du XIV^e siècle. Plusieurs opérations archéologiques réalisées

récemment ont livré des vestiges en lien avec la nécropole paléochrétienne (basse antiquité et haut Moyen Âge) de Saint-Seurin à l'ouest ainsi qu'avec l'occupation antique de ce secteur périurbain au sud et au sud-est de l'emprise.

Sur les deux tranchées réalisées, une seule s'est avérée positive en mettant au jour sous les remblais modernes une occupation antique stratifiée du Haut-Empire, avec des murs arasés et un sol d'argile mis en place au sommet de la terrasse alluviale.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe.

BORDEAUX

69 rue des Trois Conils

Une intervention de type « sauvetage urgent » a été sollicitée par le service régional de l'archéologie, suite au signalement de vestiges lors de travaux. Le creusement d'une cage d'ascenseur dans le cabinet dentaire du Pavillon de la Mutualité avait, en effet, révélé la présence d'une maçonnerie en fond de fouille. De la faune avait été recueillie lors du creusement. Le service d'archéologie préventive de la Communauté urbaine de Bordeaux est donc intervenu, sur une journée, afin de procéder à quelques observations.

L'intervention a simplement consisté en un nettoyage de deux coupes stratigraphiques, au relevé de la plus significative d'entre elles, à l'observation de la maçonnerie et au relevé de son orientation et de son altimétrie.

Le relevé de la coupe a mis en évidence trois niveaux de sols successifs, placés au dessus d'un remblai antique apparemment épais (plus de 0,60 m). Le mobilier recueilli dans les niveaux d'occupation entre les sols permet de dater cette occupation du Ve siècle ap. J.-C.

Le mur observé est orienté est-ouest, avec un léger décalage de 2 à 2,5° par rapport à l'axe cardinal. Il apparaît à la cote de 5,18 m NGF pour sa partie arasée, mais est conservé jusqu'à 5,50 m NGF au niveau d'une coupe. Il est construit en petit appareil quadrangulaire de calcaire sur une fondation peu débordante de 0,46 m de large. L'élévation mesure 0,40 m de large et sa hauteur, au niveau de la coupe sud-nord du sondage, est conservée sur quatre assises, soit 0,40 m environ. Les blocs, réguliers, mesurent 0,10 m de haut, pour 0,12 à 0,15 m de long. Ils sont mis en œuvre dans un liant au mortier de chaux de couleur blanche.

Grâce au civisme et à l'intelligence de l'entreprise en charge des travaux qui a signalé sa découverte, de nouvelles informations concernant la bonne conservation des vestiges antiques de Bordeaux ont pu être récoltées dans ce secteur, plus de 10 ans après les travaux de diagnostic de la ligne B du tramway et 30 ou 40 ans après les fouilles de l'îlot Saint-Christoly.

Béhague Bertrand

BORDEAUX

Autour de la rue Fondaudège Tram D - Réseaux

Le diagnostic archéologique prescrit dans le cadre des travaux préparatoires à la création de la ligne D du tramway, sur les communes de Bordeaux, Bruges, Le Bouscat, Eysines et Le Haillan, devait se dérouler en trois phases.

La phase 1, correspondant à des sondages réalisés rue Fondaudège à Bordeaux et au lieu-dit Cantinolle à Eysines/Le Haillan, a eu lieu en 2013 (BSR 2013, pp. 113-115).

Les phases 2 et 3, correspondant au suivi de travaux sur les réseaux – respectivement, repérage préalable des existants puis dévoiement/détournement des nouveaux –, devaient se dérouler sur deux ans, en 2014 et 2015, et concerner l'ensemble du tracé.

Or, les décisions du tribunal administratif de Bordeaux rendues en octobre 2014 ont conduit à l'arrêt prématuré des travaux. Seules les recherches sur les réseaux des tronçons 3 à 5, compris entre le Jardin-Public et la Barrière du Médoc à Bordeaux, ont été menées.

Dix-sept tranchées, ponctuelles ou linéaires, ont été suivies sur une superficie d'environ 2000 m².

Réalisés sur la voirie actuelle, les sondages n'ont livré aucun vestige archéologique significatif. Les niveaux rencontrés témoignent de l'occupation de la zone et de l'aménagement de la voirie à l'époque moderne.

Hourcade David

BORDEAUX

Palais-Gallien – Amphithéâtre

Mis en place par la ville de Bordeaux, le SRAAquitaine et l'institut Ausonius, le programme de recherche sur le Palais-Gallien de Bordeaux est un projet triennal (2010-2012) qui a été prorogé en 2013 et 2014. Trois anciens sondages ont été réouverts, pour prélever quelques échantillons du substrat géologique du site. Le but était de réaliser des essais oedométriques sur les argiles graveleuses du sous-sol, c'est-à-dire de déterminer les caractéristiques géotechniques des sols de fondation du Palais-Gallien et voir leur comportement sous des charges variables. Ces tests devaient permettre de vérifier la validité de l'hypothèse selon laquelle les choix originaux observés dans la technique de construction de l'amphithéâtre antique (maçonnerie de petit appareil et usage massif du bois), qui lui confèrent légèreté et élasticité, pouvaient être une réponse aux caractéristiques et aux contraintes du terrain.

Les creusements ont été effectués à la mini pelle à l'intérieur de sondages ouverts lors des campagnes de fouilles précédentes. Dans chaque sondage, deux échantillons ont été prélevés (un par motte intacte, un par carottage) à une profondeur d'enfouissement moyenne de 1 m, soit une cote comprise entre 6 et 7,60 m NgF.

Les prélèvements et les tests oedométriques ont été réalisés par A. Marache et R. Fabre (Université de Bordeaux, UMR 5295 I2M, département GCE). Seuls les trois échantillonnages des mottes intactes ont pour le moment été étudiés. Les résultats indiquent qu'il s'agit d'argiles peu expansives et moyennement compressibles, à priori capables de supporter des charges lourdes. Ces sols montrent également un état surconsolidé, peut-être explicable par le remblaiement qu'a connu le site jusqu'à une période récente.

Par ailleurs, l'étude pétro-archéologique du bâti s'est enrichie de l'analyse géochimique des moellons des murs de l'amphithéâtre. Entre 2010 et 2012, 45 échantillons de pierre avaient été prélevés dans les fondations, les soubassements et l'élévation des murs. Leur étude macroscopique confirme tout d'abord, sans surprise, l'usage exclusif de calcaire à astéries pour la construction. Cette pierre affleure en de nombreux points aux alentours de Bordeaux, essentiellement en rive droite de la Garonne.

Afin de tenter d'appréhender leur lieu d'extraction précis ou du moins chercher à voir si plusieurs sources d'approvisionnement étaient attestées, deux types d'analyses géochimiques ont été tentés : des analyses élémentaires par scanner XRF et des analyses élémentaires par spectrométrie d'émission optique (ICP AES). Ces recherches ont été menées respectivement par L. Londeix, assisté de I. Billy et P.-Y. Gourves, (Université de Bordeaux, UMR 5805 EPOC) et par A. Marache.

Les résultats préliminaires indiquent que les blocs présentent plusieurs groupes de signatures géochimiques élémentaires, témoins de différentes sources d'approvisionnement. Des similitudes avec des échantillons prélevés dans le sous-sol du site et dans d'anciennes carrières des environs de Bordeaux pourraient indiquer une extraction essentiellement de proximité (Bruges et Le Taillan, rive gauche, ou Camblanes et Floirac, rive droite) voire ponctuelle sur le site ; plus rarement une extraction éloignée (Marcamps).

Hourcade David

BORDEAUX

ZAC Garonne-Eiffel, secteur Deschamps

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel, l'établissement public d'aménagement (EPA) Bordeaux Euratlantique a déposé une demande de prescription immédiate de diagnostic d'archéologie préventive. Celle-ci couvre la totalité du secteur, soit un peu moins de 40 hectares. Il a été convenu, avec l'établissement, que la mise en œuvre de cette prescription suivrait l'avancée des projets d'aménagement et serait donc réalisée par phases.

■ Phase 1a

La phase 1a correspond à la mise en œuvre d'un parc paysager le long du quai Deschamps, dans la continuité du Parc aux Angéliques, déjà réalisé en aval du pont de Pierre.

10 tranchées ont été réalisées parallèlement et perpendiculairement à l'axe du fleuve. Elles ont couvert 852 m², soit 10 % de l'emprise accessible et 4 % de la surface totale du futur aménagement.

Aucun vestige significatif n'a été mis au jour. Seuls des remblais contemporains ont été observés, sur 4 à 5 m d'épaisseur. Il s'agit d'apports volontaires mis en place lors de la construction du quai, dans le courant du XIXe siècle. Les seules traces de constructions conservées sont les fondations de quelques bâtiments portuaires et industriels dont la démolition inachevée a été recouverte entre les années 2000 et aujourd'hui.

■ Phase 1b

La phase 1b du projet d'aménagement du secteur Deschamps, sur la rive de droite de la Garonne, correspond à la vente d'un lot de parcelles (7751 m²) situées entre la rue Letellier et la rue René Buthaut.

10 tranchées ont été ouvertes dans cette emprise, couvrant ainsi 14 % de la surface destinée à la vente. Toutes ont livré des vestiges de constructions maçonnées, dont la datation s'échelonne entre le début du XIXe et le milieu du XXe siècle. Celles-ci reposent, pour la moitié nord-est, sur des alluvions de Garonne et pour la moitié sud-ouest sur des remblais rejetés dans le fleuve.

Le premier apport de ce diagnostic a été l'observation directe de la rive avant la construction du quai Deschamps, vers le milieu du XIXe siècle. Elle se

situe à environ 65 m de la digue actuelle. Un cailloutis de petits galets de 5,20 m de large marque l'axe de circulation en haut des berges, peut-être l'ancienne « Ruelle de la Souys » (Donis 1920, p. 146).

La présence, à environ 2 m de profondeur sous le sol actuel, de fragments de tegulae, de sigillées et de sédiment rubéfié atteste de la fréquentation de ces berges durant le Haut-Empire. Aucun élément n'a permis de documenter l'important hiatus entre l'Antiquité et le début de l'époque contemporaine.

Toutes les structures observées (murs, sols, remblais) semblent correspondre à l'urbanisation de ce secteur, suite à la construction du pont de pierre entre 1810 et 1822. Les remblais rejetés dans le fleuve sur une forte épaisseur (4 à 5 m minimum) ont permis de recueillir un intéressant lot de mobilier céramique de la première moitié du XIXe siècle, associé à des rejets de cordonnerie conservés par le milieu humide.

Behague Bertrand

- *Donis 1920 : DONIS A., La Bastide à travers les siècles : son origine, ses transformations, son développement, sa situation actuelle, son avenir, Bordeaux : impr. J. Bière.*

Moyen Âge classique
à Époque moderne

BORDEAUX

Cathédrale Saint-André

Réouverture du portail Royal

La cathédrale Saint-André de Bordeaux fait l'objet, depuis de nombreuses années, d'importantes campagnes de restauration sous la maîtrise d'œuvre de Michel Goutal, architecte en chef des Monuments Historiques. La nouvelle tranche de travaux de restauration prévoit la réouverture du portail Royal qui entraîne à l'extérieur la mise en place d'un emmarchement en pas d'âne et la création d'un nouveau parvis et à l'intérieur le déplacement de la chaire à prêcher, l'ouverture et l'emmarchement du portail. Compte tenu de la richesse du contexte historique et archéologique, cette opération ne peut être réalisée qu'accompagnée par un suivi archéologique avec, au préalable, la réalisation de plusieurs sondages. Huit fenêtres d'exploration ont ainsi été ouvertes dont quatre à l'intérieur (cf. fig.). Les résultats obtenus apportent des informations inédites sur l'histoire de la cathédrale.

Aucun vestige de la cathédrale du XIe siècle n'a été retrouvé lors de ces investigations.

Le sondage mené au droit de la pile délimitant la cinquième et sixième travée a permis le dégagement du soubassement et des bases de la pile romane. Il ne

reste de la pile que le premier tambour des colonnes engagées et les bases de forme attique, ornées, au niveau de la plinthe, de griffes d'angle (cf. fig.). Ces dernières ont été bûchées et sont dans un très mauvais état de conservation. La pile repose sur un soubassement droit monté sur deux assises. Ce soubassement présente un retour le long du mur nord de la nef, arasé sur 18 cm. Cette reprise, provoquée par la création de la porte royale, a entraîné, par ailleurs, le bûchage de la base de la première colonne engagée dans le prolongement de l'ébrasement.

La maçonnerie dégagée le long du gouttereau nord correspond aux vestiges du mur de nef du XIIe siècle. Son épaisseur initiale atteint 3 m avant qu'il soit affiné lors de la réfection gothique. Une ouverture ébrasée de 5,70 m de largeur avec un passage restitué de 3 m, a été retrouvée dans cette portion du mur ; totalement insoupçonnée, elle s'ouvre exactement au centre de la seconde travée de la nef romane.

Les niveaux de circulation romans, à base de mortier de chaux, se situent 0,16 m au-dessus du sol identifié à l'extérieur, ce qui suppose une petite marche pour pénétrer à l'intérieur.



La pile romane des travées 5 et 6.



Pile gothique des travées 4 et 5.

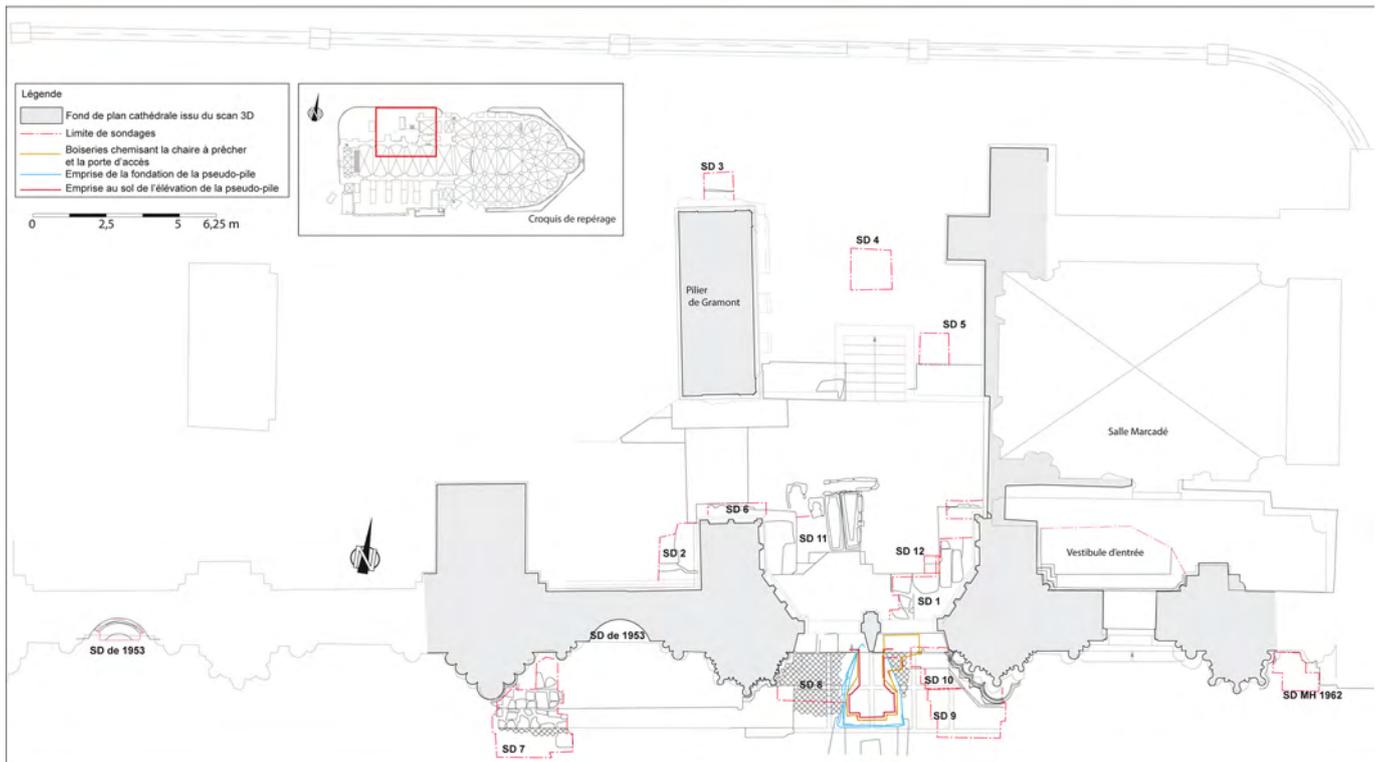


Ci-contre : Vue générale du sol carrelé (SOL 32) face à l'entrée ouest du portail.

Clichés N. Sauvaitre, Hadès.

Bordeaux - Cathédrale Saint-André -
Réouverture du portail Royal.

Ci-dessous :
Localisation des sondages archéologiques (échelle 1/125^e). Fond de plan issu du scan 3D réalisé par GEX 4D et DAO de S. Malpelat, Hadès.



Le sondage mené au pied de la pile délimitant les quatrième et cinquième travées a permis de dégager la base de la pile gothique (cf. fig.). Les parties saillantes sont usées et comportent plusieurs cassures. Les faisceaux des colonnettes sont fortement dégradés. La base de la dixième colonne a été cassée et rabotée en grande partie pour l'installation d'un aménagement indéterminé. Les fûts des colonnes et des colonnettes ont été entaillés pour permettre la pose du nouveau sol et des fausses bases lors des restaurations entreprises par l'architecte Combes au début du XIXe siècle.

Devant le portail Royal, lors du nettoyage de surface mené à l'extérieur, ont été reconnues sept sépultures (cinq sarcophages et deux tombes en pleine terre), postérieures à la porte romane. La typologie des contenants ainsi que leur cote d'apparition sont semblables à celles dégagées autour de la tour-porche en 2009, datées des XIIIe-XIVe siècles. Une inhumation se distingue par le remploi d'un sarcophage monolithique trapézoïdal et d'un couvercle en bâtière, répondant aux typologies mérovingiennes, taillés dans un calcaire coquiller jaunâtre grossier. Un orcel été déposé avec le défunt.

A l'intérieur, une partie des vestiges de l'ancienne galerie du chapitre, construite en 1580 contre le mur nord de la nef, fortement arasée, a été partiellement dégagée lors de l'ouverture des sondages 7 et 8. Elle se compose de blocs taillés sur la face parementée, liés par un mortier sableux orangé. L'extrémité orientale de la tribune s'appuie contre la pile gothique et s'arrête au niveau de sa colonne d'axe. Bâtie en pierres de taille, l'élévation est conservée ici sur deux assises. Son piédroit est biseauté sur trois faces.

Les sondages effectués à l'intérieur de la cathédrale ont permis pour la première fois de reconnaître un niveau de circulation bâti de carreaux vernissés verts au droit de la tribune nord et devant les deux vantaux de la porte (figure 4). Son état de conservation n'est pas homogène. Il est bien conservé devant la baie occidentale de la porte Royale, mais est fortement altéré devant la baie orientale, sa restitution restant possible grâce aux négatifs nettement visibles sur le radier de préparation. Dans la partie centrale, la fondation de la pseudo-pile servant de support à la chaire l'a particulièrement meurtri. Ce sol est postérieur à l'installation de la tribune. Les datations par thermoluminescence sur des échantillons de carreaux en terre cuite et par radiocarbone sur les charbons piégés dans le mortier de préparation indiquent une production entre 1647 et 1717. Les textes révèlent par ailleurs qu'en 1644 le dallage de la galerie du chapitre est refait.

Le constat archéologique, combiné à l'étude des sources écrites, permet d'attester que le bouchage des parties basses des deux vantaux du portail Royal s'effectue au cours de la période moderne et n'est donc pas le fait de l'architecte Combes. Ce dernier a essentiellement rehaussé le sol de la première travée

de la nef sous la tribune afin de le mettre au même niveau que le sol extérieur situé 1,30 m plus haut que le sol de l'église. Un premier muret est bâti afin de contenir les couches de remblais et va de pair avec le rehaussement des niveaux de circulation à l'extérieur. Le remblaiement de la nef ne peut se faire qu'après cette première étape. Le peu de mobilier retrouvé dans ces différentes strates atteste un important brassage. La stratigraphie montre plusieurs cônes de déversement depuis le sud et depuis l'est. Un nouveau seuil est par la suite aménagé à cheval sur le muret du vantail oriental et sur les remblais permettant ainsi un accès vers l'extérieur. Après la destruction de l'archevêché en 1772, le portail Royal continue d'être utilisé puisqu'en 1777 les ducs de Chartres, Provence et Artois le franchissent lors d'une cérémonie solennelle. Le bouchage définitif est l'œuvre de Combes au début du XIXe siècle.

Les couches accumulées pour rehausser le niveau de sol ont été transpercées lors de l'installation de deux tombes. Elles sont antérieures à la tranchée de fondation de la pseudo-pile destinée à recevoir la nouvelle chaire. En effet, il manque une partie des membres inférieurs pour l'une et le crâne pour l'autre. Une datation radiocarbone a été effectuée sur l'une d'entre elles et permet de rattacher ces inhumations à la première moitié du XVIIIe siècle.

La condamnation de la porte Royale est de date inconnue mais est liée au percement de la porte dans le mur ouest, donc calée entre 1803 et 1804. La surveillance du démontage de la pseudo pile édiflée par l'architecte Combes afin de recevoir la chaire en acajou provenant de l'église Saint-Rémi a permis de constater l'utilisation de pierres sculptées provenant de la destruction de la chaire en pierre et des anciens tombeaux, aussi bien dans la fondation que dans l'élévation. L'élévation de la pile est contemporaine du reste du bouchage puisque des pierres sont communes aux deux entités.

Le sondage 3 mené contre le flanc nord du pilier de Gramont, a permis de dégager une partie de son soubassement. La localisation de ce sondage devait, par ailleurs, apporter des éléments de discussion sur la clôture du palais de l'archevêché. Aucun vestige bâti n'a pu être identifié clairement en dehors de la large fondation débordante du pilier.

Les sondages 5 et 6, complétés par le nettoyage de surface, ont permis de dégager les fondations de l'ancienne sacristie des messes. La fondation du mur ouest atteint les 2,15 m de largeur. Une petite porte aménagée dans le bouchage du vantail oriental permet un accès direct à la chaire à prêcher située sur le revers du portail.

La restauration extérieure du portail Royal achevée en 2013 et maintenant sa réouverture constituent l'aboutissement du programme et permet de réhabiliter cette entrée monumentale. La surveillance archéologique entreprise dans le cadre de ce projet

apporte de nombreux éléments inédits sur l'histoire de la cathédrale. Ces découvertes archéologiques combinées à celles réalisées en 2009 permettent de

renouveler et d'étoffer l'étude minutieuse menée par Jacques Gardelles en 1963.

Sauvaitre Natacha

Moyen Âge classique à
Époque contemporaine

BORDEAUX Place Sainte-Eulalie Face n°64 rue Paul-Louis Lande

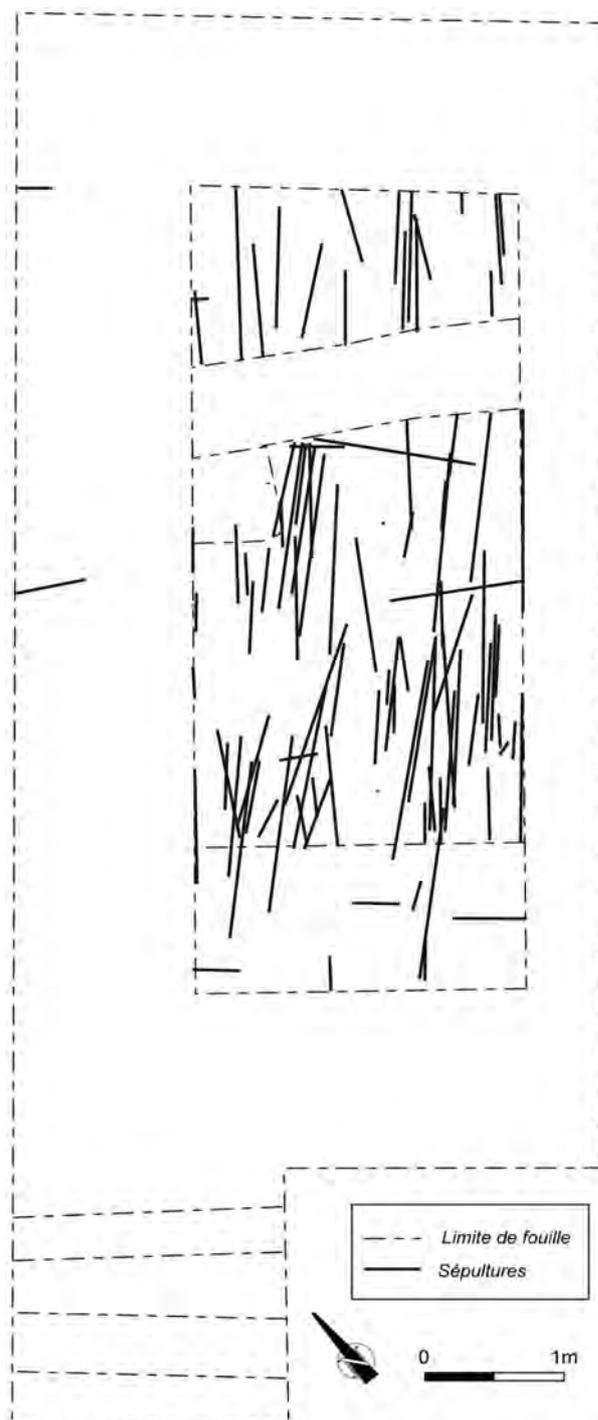
La mise en place de conteneurs enterrés pour la collecte du verre a provoqué la prescription d'une opération de fouille préventive directe, sans diagnostic préalable. En effet, la pose de ces cuves nécessitait la réalisation d'une fosse de 18 m², pour une profondeur de 2,40 m à l'intérieur même du cimetière médiéval de l'église Sainte-Eulalie, dans un quartier où l'occupation antique est attestée.

Une première phase de fouille a concerné une superficie totale de 37 m² qui a été fouillée jusqu'à une profondeur de 1,30 m. Puis, une seconde phase des niveaux compris entre 1,30 et 2,40 m de profondeur, dans un rectangle central de 18 m² environ.

Les informations recueillies ont permis de percevoir une occupation ancienne avec un sol associé à une structure bâtie, dont la datation remonte au moins au XII^e siècle. Ces vestiges se situent à 12,50 m NGF. L'essentiel de la fouille s'est ensuite concentré sur les sépultures du cimetière médiéval et moderne, installées dans une épaisse couche de sédiment limoneux noir et hétérogène. Deux phases d'utilisation ont pu être discernées d'après l'étude du mobilier céramique récolté dans les remblais et celle des monnaies associées aux sépultures, chronologie confirmée par l'étude anthropologique.

Les plus anciennes tombes mises au jour dans ce secteur du cimetière, que l'on peut qualifier de périphérique, peuvent être attribuées aux XIV^e et XV^e siècles. L'occupation est assez dense et les tombes se répartissent un peu partout, avec quelques espaces vides.

Une seconde phase d'utilisation de cet espace peut être rattachée à la période moderne. C'est une période bien documentée dans les archives, notamment pour le XVIII^e siècle, qui est le dernier siècle d'utilisation du cimetière. Ces sources nous apprennent ainsi qu'il faisait partie des plus grands cimetières bordelais, avec, à partir de 1763, la prise en charge des défunts de la paroisse limitrophe de Saint-Projet. Cette arrivée « massive » de corps semble d'ailleurs apparaître archéologiquement avec le nombre plus élevé de sépultures datées de cette période. Les sujets sont moins touchés par l'arthrose et présentent moins



Répartition des sépultures (C. Michel, H. Réveillas).

d'enthésopathies que les individus potentiellement médiévaux. Ce qui tend à montrer que leur activité diffère selon la période ou du moins qu'elle devient moins soutenue à la période moderne.

Le cimetière de Sainte-Eulalie, comme de nombreux autres dans l'agglomération bordelaise, est fermé après la Révolution, au profit de celui de la Chartreuse. Le cadastre ancien montre que moins de trente ans plus tard, des habitations sont construites le long de la rue Sainte-Eulalie, le reste de l'espace funéraire devenant une place publique. Les vestiges mis en évidence dans les niveaux supérieurs viennent confirmer ces données, avec la présence de fondations de murs et de sols en carreaux de terre cuite bien conservés. Néanmoins, la durée d'existence de ces maisons semble relativement courte car elles sont sacrifiées au profit d'un vaste programme urbain de mise en valeur des églises bordelaises vers le milieu du XIXe siècle.

Au-delà du fait d'établir une chronologie de cet espace depuis le Moyen Âge, la fouille de la place Sainte-Eulalie a permis de mieux appréhender, malgré une emprise plus que restreinte, le cimetière de la paroisse du même nom. Des informations capitales sur son fonctionnement ont été obtenues et les données recueillies ont permis de proposer une première analyse de son occupation, car les seules découvertes liées à ce cimetière étaient, jusqu'à présent, anciennes et très sporadiques. À une échelle plus vaste, l'opération archéologique participe au renouvellement de nos connaissances sur les pratiques funéraires et le fonctionnement des cimetières médiévaux et modernes de l'agglomération bordelaise.

Michel-Gazeau Céline

Antiquité à
contemporain

BORDEAUX Basilique Saint-Seurin

La basilique Saint-Seurin de Bordeaux, trois fois classée (Monument Historique depuis 1840, patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, en 1998 et du Centre Historique de Bordeaux en 2007), tire son origine d'une nécropole du IVe siècle partiellement fouillée au sud de l'église actuelle, en 1909 et en 1965. La crypte conservée sous la nef de l'église s'est développée à partir d'un mausolée de la fin du IVe siècle appartenant à cette nécropole. Les vestiges du mausolée, identifiés par l'abbé Cirot de la Ville dès 1840, ont été étudiés par R. Duru en 1966. Les tranchées des fouilles alors pratiquées dans le sol de la crypte n'ont jamais été rebouchées. Elles ont fait l'objet d'un aménagement provisoire en 1995, mais la crypte est restée inaccessible au public. La Ville de Bordeaux, propriétaire de l'édifice, prévoit sa réouverture au public à l'occasion des journées du Patrimoine 2015. Cela nécessite des travaux de viabilisation du sol qui impliquent le rebouchage des tranchées de fouille.

Dans ce contexte, l'institut Ausonius (UMR 5607 CNRS / Université Bordeaux Montaigne) a procédé en mai 2014 à une opération de relevés stratigraphiques à l'échelle 1 : 10^e. Il s'agissait d'enregistrer à une échelle suffisante les traces des niveaux de sols aujourd'hui disparus, mais encore visibles dans les profils des tranchées de fouille, en les liant aux structures bâties conservées. La réalisation de coupes longitudinales et transversales, étendues à l'ensemble de la crypte et reliant les différentes tranchées de fouille, a permis de restituer une continuité des niveaux stratigraphiques qui

n'était plus perceptible à l'œil nu. L'analyse minutieuse des relations stratigraphiques de ces niveaux entre eux et avec les structures bâties a permis de restituer neuf états successifs entre le IVe et le XIXe siècle.

On a ainsi mis en évidence une utilisation funéraire du site à partir de la fin du IVe siècle. Celui-ci fut remanié par l'insertion concertée de sarcophages qui témoignent du glissement vers une commémoration organisée. Plus tard, des modifications importantes sont intervenues, avec l'aménagement d'un édifice dont au moins deux niveaux de sols successifs – vraisemblablement attribuables au Haut Moyen Âge – sont venus couvrir les sarcophages. Ultérieurement fut aménagé un espace à trois nefs, qui est à l'origine de la crypte actuellement conservée, mais dont l'organisation originelle a été oblitérée dans la partie orientale par des remaniements à l'époque moderne.

L'étude a permis de mettre en évidence un niveau de sol – voire deux – attribuables au Moyen Âge, ainsi que le négatif d'un autre qui peut renvoyer à l'époque moderne. L'analyse radiocarbone et par OSL des charbons de bois et mortiers prélevés par l'IRAMAT-CRP2A (UMR 5060-CNRS/ Université Bordeaux Montaigne) devrait permettre de préciser les datations de plusieurs des niveaux de sol identifiés.

Un complément d'étude est prévu en 2015 avec un sondage et des relevés complémentaires, ainsi que des prospections géophysiques.

Michel Anne

Le projet de restructuration de l'îlot Santé Navale, cours de la Marne, a donné la possibilité d'explorer un quartier de Bordeaux peu connu pour les périodes anciennes.

Une étude documentaire visant à rassembler les informations disponibles en archives, à superposer les plans et à documenter les aménagements successifs entre le milieu du XVI^e siècle et nos jours a été réalisée. Les données acquises ont été confrontées avec le bâti existant afin d'obtenir, avant démolition, une chronologie des différentes structures et de leurs fonctions.

En 1586, suite à plusieurs épisodes de peste, la ville achète des biens, dont le « bourdieu d'Arnaud Guiraud », pour y installer un Hôpital de la Contagion. Des travaux et des agrandissements ont lieu au cours du XVII^e siècle.

Entre 1758 et 1768, l'architecte de la ville Richard-François Bonfin dresse plusieurs plans des lieux dans le but d'y établir provisoirement une maison de force et un dépôt de mendicité. Durant la première moitié du XVIII^e siècle, seuls quelques travaux de maintenance furent réalisés, ces plans présentent donc probablement les dispositions des constructions du XVII^e siècle.

En 1769, la maison de force devient définitive. Un nouveau bâtiment est alors édifié dans l'enclos d'Arnaud Guiraud. Un travail de nivellement des pentes est entrepris. Le chantier débute par la démolition des vieilles structures sur lesquelles sont édifiés les trois corps de logis principaux. Parallèlement, la partie sud-ouest de l'enclos d'Arnaud Guiraud et une partie des bâtiments de l'hospice des pauvres sont cédées à l'intendant de Guyenne pour y établir un dépôt royal de mendicité.

A la Révolution, la maison de force et le dépôt de mendicité sont supprimés. Après plusieurs occupations provisoires, la ville décide d'y installer un « Hôpital spécial pour les aliénés », en 1802. Une importante transformation eut lieu et l'administration des hospices étendit progressivement ce nouvel établissement en

englobant successivement la maison de force, le dépôt royal de mendicité, les cours et les jardins de tous les anciens établissements.

Au début des années 1880, la ville récupère la propriété des terrains et des constructions. En 1890, un accord est signé entre le ministre de la Marine et la municipalité de Bordeaux afin d'établir « l'école principale du service de santé de la marine ». Le choix se porte alors provisoirement sur les anciens bâtiments désaffectés de l'asile d'aliénés. Pendant trois ans, les bâtiments ne sont que superficiellement rénovés avant que l'école de santé de la marine s'installe de manière plus pérenne dans des constructions nouvelles.

Le fonctionnement de l'hôpital des pestiférés est assez bien décrit par la documentation historique. La superposition des plans successifs permet de comprendre l'évolution des bâtiments durant plus de deux siècles. De plus, les documents révèlent l'importance et la valeur architecturale et symbolique des bâtiments.

Cette étude a aussi permis d'anticiper les découvertes et d'établir une stratégie de fouille plus pertinente, par la réalisation d'un premier terrassement pour atteindre les niveaux d'occupation et les structures d'époque moderne qui ont fait l'objet d'un enregistrement par structure, ainsi que d'une fouille fine pour certaines, comme trois sépultures dans l'ancienne chapelle.

A l'issue, un second terrassement jusqu'au substrat profond a été réalisé sur des zones déterminées. Il a confirmé la présence révélée par les sondages de diagnostic, d'une occupation antique, du I^{er} siècle de notre ère, diffuse et peu ou pas structurée. Une analyse géomorphologique a été menée sur les séquences stratigraphiques les plus importantes, ainsi que des prélèvements paléo-environnementaux. Ces analyses, ainsi que les études sur le mobilier récolté, sont en cours et seront intégrées au rapport à venir.

Legaz Amaïa

Suite au diagnostic réalisé en octobre 2013 attestant de niveaux archéologiques conservés sur la place de l'église de Bruges, des fouilles ont été prescrites sur la zone du cimetière autour de l'édifice.

L'emprise de la fouille était de 1200 m², avec des modalités et des profondeurs adaptées aux aménagements futurs. Une grande bande au sud était à sonder seulement sur une profondeur de 0,20 m ;



où aucun vestige n'y a été observé. Sur le reste de l'emprise, une profondeur de 0,45 m a été atteinte, avec des sondages profonds ponctuels correspondant à de futures fosses d'arbres, de 1,50 m sur 2 m et de 1,50 m de profondeur.

La fouille a livré un total de 168 sépultures d'individus en position primaire, ainsi qu'un grand nombre d'ossements en position secondaire, illustrant les

phases d'occupation médiévale et moderne de l'espace funéraire. Toutes les classes d'âge et les deux sexes sont représentés et les pathologies restent banales quelle que soit la période (étude anthropologique par H. Réveillas).

Pour la période médiévale, les sujets sont inhumés en contenant en pierres (coffrages ou sarcophages), en bois ou mixtes. A l'époque moderne, les matériaux

non périssables ne sont plus utilisés pour laisser la place aux cercueils cloués ou autre types de contenants en bois.

Quant à la répartition des sépultures, il est apparu un alignement pour celles attribuées à la période médiévale, axé nord-ouest/sud-est, le long de l'église au sud, et un regroupement plus dense à l'ouest.

Plusieurs sépultures ont été recoupées par la construction au XIV^e siècle d'un clocher, à l'ouest de l'église, et de collatéraux, ce fait a limité la densité des sépultures au contact même de l'édifice. Les sépultures présentaient en majorité la tête à l'ouest ; d'autres, axées nord-sud ou encore autrement, semblent être davantage soumises à des contraintes de place et à des zones de circulation.

L'étude post-fouille est en cours et des rapprochements seront à faire avec les résultats des fouilles menées dans les cimetières médiévaux et modernes d'autres communes de la banlieue bordelaise.

Masson Juliette

Bruges - Église Saint-Pierre.

Ci-contre, en haut :

Sépultures installées dans un coffrage en pierre ou dans une cuve, coupées par les fondations du clocher construit à l'ouest de l'église au XVI^e siècle.

Ci-contre, à gauche :

Alignement de sépultures mises au jour le long de l'église au sud. Les défunts ont été installés dans des coffrages en pierres ou dans des cuves monolithes dont certaines renferment plusieurs sujets.

Ci-contre, à droite :

Deux sarcophage couverts d'un couvercle monolithe en bâtière ont été mis au jour dont un orné d'un décor de stries verticales.



Gallo-romain,
Moyen Âge

CARBON-BLANC Place Vialolle

Le diagnostic archéologique prescrit sur la place Vialolle, suite au dépôt d'un projet d'aménagement du parking de la salle des fêtes municipale, devait permettre d'évaluer le potentiel archéologique de ce terrain de 3 360 m². Située à l'entrée sud de la ville et classée en ZPPA, la place était supposée avoir été aménagée sur les vestiges de la « Villa des Flandres », édifice antique découvert et ré-enfoui dans le premier tiers du XX^e siècle. Le but du diagnostic était donc d'essayer de localiser ces structures peu connues et mal datées et d'en savoir plus sur leur état de conservation et leur nature.

Sept tranchées d'une superficie totale de 240 m², soit 7 % de celle du projet ont été implantées sur l'ensemble du site en tenant compte des contraintes dues à la présence d'un réseau d'assainissement et d'arbres, mais aussi de la nécessité de maintenir l'accès des riverains à une partie du parking.

Quatre tranchées ont mis au jour, à une profondeur d'enfouissement comprise entre 1 et 1,50 m en moyenne, des structures d'époque antique et médiévale. Par ailleurs, le mobilier recueilli atteste la fréquentation du site ou de ses environs dès l'Âge du Fer.

Les découvertes les plus significatives ont été faites dans la partie orientale du parking. Le long de l'avenue de Bordeaux, une partie du bassin du caldarium reconnu en 1900 a ainsi été mise au jour avec ses parements de plaques calcaires et ses tubuli encore en place. Dans deux autres tranchées, les murs de petit appareil de la façade sud et de l'avent nord qui ont été repérés. Ces découvertes permettent non seulement de localiser définitivement avec précision l'emplacement de la « Villa des Flandres », mais aussi de confirmer le très bon état de conservation de ses vestiges ainsi que

l'exactitude relative du plan ancien et les dimensions du bâtiment thermal (environ 200 m²). Bien qu'il reste encore mal daté, on sait désormais qu'il s'agissait d'un petit édifice balnéaire isolé du reste de l'habitat.

Enfin, plusieurs structures fossoyées, datées du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, ont été mises au jour à l'ouest du parking. Elles attestent d'une occupation inédite du site après l'époque romaine.

Hourcade David

COUTRAS Centre ville

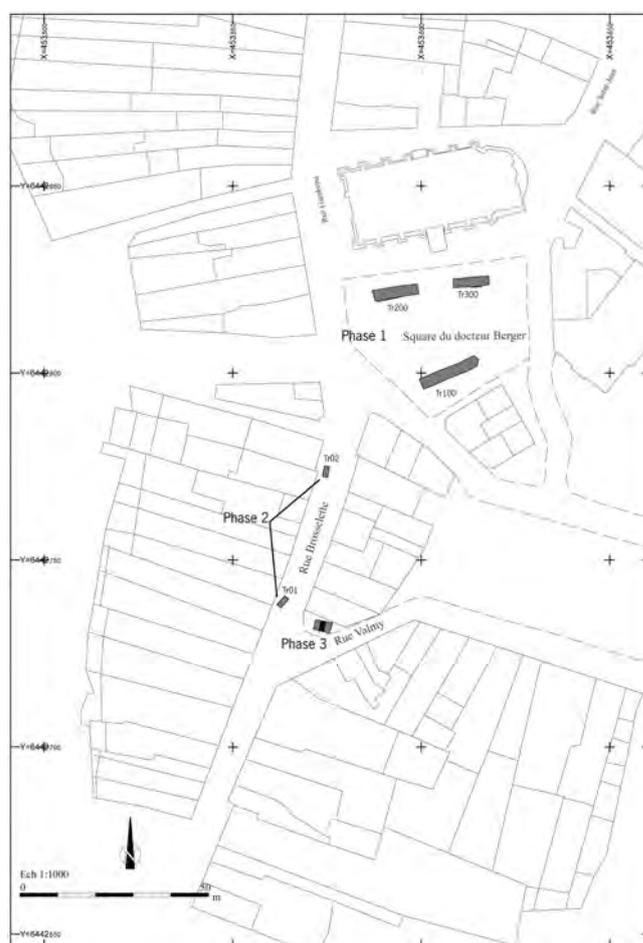
Ce diagnostic d'archéologie préventive provoqué par le réaménagement paysager du centre-ville de Coutras, a été mené selon trois phases successives.

La première, square du docteur Berger, a mis en évidence un épais remblai issu du démantèlement polyphasé du cimetière médiéval et moderne. Aucune tombe non perturbée n'a été identifiée sur l'emprise. Une partie du cimetière médiéval et moderne est toutefois conservée dans la tranchée nord, la plus proche de l'église. Il n'y a pas d'occupation antique hormis deux morceaux de tegulae isolés.

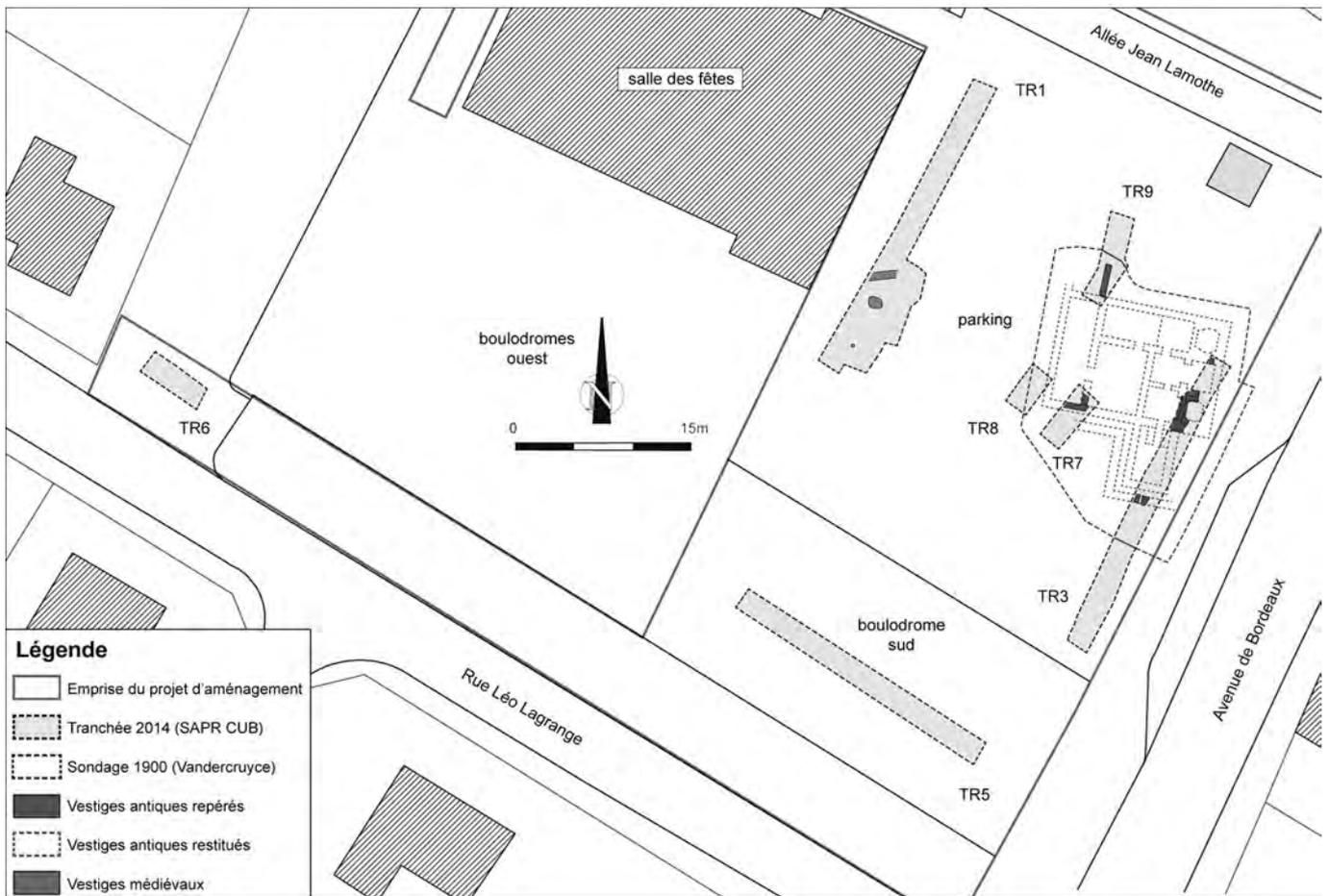
Au cours de la seconde phase, la surveillance des fosses de plantation d'arbres de la rue Pierre Brossolette n'a pas permis d'apporter des informations autres que celles liées au réaménagement des niveaux de voirie.

La phase 3, à l'angle de la rue Pierre Brossolette et de la rue Valmy, a mis en évidence, dans un contexte perturbé par les remblaiements contemporains, deux structures maçonnées peu enfouies. Aucun niveau archéologique n'a été observé, ni mobilier recueilli. Néanmoins, ces deux structures arasées sont directement scellées par l'enrobé et les remblais préparatoires contemporains. Bien que leurs natures soit difficiles à déterminer (murs de cave ?, collecteur ?, autre ?) ces murs paraissent forcément antérieurs au début du XIXe siècle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Calmettes Philippe et Ducournau Bertrand, Migeon Wandel (Inrap).



Localisation des tranchées de diagnostic des 3 phases sur le cadastre actuel.
© IGN 2011.



Carbon-Blanc - Place Vialolle.
 Ci-dessus : Plan général des tranchées et des vestiges découverts ou restitués.
 Ci-dessous : Vestiges du bassin du caldarium (Cliché D. Hourcade).



Depuis 2014, le site de la Lède du Gulp fait l'objet de nouvelles investigations de terrain, dans le cadre d'un projet de recherche interdisciplinaire, le projet LITAQ, qui vise à étudier les interactions Homme-milieu sur le littoral aquitain. Le site, fouillé de 1972 à 1993 par G. Frugier puis J. Roussot-Larroque, présente une stratigraphie s'étendant du Mésolithique à la fin de l'Âge du Fer/début de l'Antiquité. Abandonné depuis une vingtaine d'années, il a été détruit en grande partie par l'érosion littorale. A la suite des violentes tempêtes de l'hiver 2013-2014, une partie du site s'est détachée du trait de côte pour former une butte résiduelle isolée sur l'estran (L. env. 15 m, l. env. 10 m, h. env. 3 m). Composée de formations argileuses très compactes, correspondant au fond d'une dépression marécageuse, elle constituait un point dur offrant une dernière résistance aux assauts des marées.

En mars 2014, les coupes est et sud de cette butte ont été redressées, nettoyées, relevées et une colonne de prélèvement a été réalisée. En complément, une carotte a été effectuée en front de dunes de façon à corrélérer la stratigraphie du fond du marais et celle de la falaise dunaire qui présentent des formations sédimentaires différentes. La séquence stratigraphique de la butte a été datée : l'horizon tourbeux supérieur contenait de nombreux tessons du Bronze moyen et l'horizon argilo-tourbeux inférieur, des troncs datés par AMS entre 9000 et 8300 BP. Par ailleurs, les coupes renferment une grande quantité de mobilier datant du Néolithique et de l'Âge du Bronze (céramique, lithique, faune), ainsi que des macro-restes très bien conservés (troncs, branches, éléments végétaux divers).

Devant la destruction inéluctable à brève échéance de ce site majeur et s'appuyant sur l'équipe du projet LITAQ, le service régional de l'archéologie a financé à titre exceptionnel une fouille d'urgence destinée à diagnostiquer l'intégralité de la stratigraphie de ce secteur du site. L'opération s'est déroulée du 1er au 31 octobre 2014, en collaboration avec Cl. Manen, V. Ard (TRACES, Toulouse) et G. Marchand (CReAAH, Rennes). Sur le terrain, l'équipe a également bénéficié du concours de E. Rousseau (Ausonius), M. Bosq (PACEA), I. Carrère (TRACES), J.-B. Bertrand-Desbrunais (SRA Aquitaine), E. Ihuel (Conseil départemental de la Dordogne), Ch. Lima (DRASSM), F. Bernard et V. Pasquet (INRAP) et une dizaine de bénévoles.

Compte tenu du temps imparti, seuls les horizons tourbeux supérieurs ont été fouillés en extension. Les horizons inférieurs ont fait l'objet d'un diagnostic par décapages mécaniques successifs, la fouille manuelle étant réservée à certains secteurs particuliers. Des prélèvements ont été faits dans tous les niveaux pour analyses sédimentaires, dendro et xylogiques, palynologiques, anthracologiques, malacologiques, parasitologiques et paléontologiques. Un enregistrement topographique exhaustif a été réalisé, mais en raison de la disparition des points de calage des fouilles antérieures, la butte n'a pas pu être précisément recalée par rapport aux relevés des années 90.

La séquence stratigraphique se décompose en trois parties. Les horizons supérieurs sont constitués de couches de tourbe contenant une grande quantité de tessons du Bronze moyen, de bois et de macro-restes végétaux divers. L'horizon médian présente plusieurs strates d'argiles grises plastiques alternant avec des passées plus sableuses de couleur plus brune. Dans sa partie supérieure, un alignement de piquets (structure de pêche ?) a été dégagé et, plus bas, une fosse. Le mobilier s'étage du Bronze moyen au Néolithique récent. La séquence inférieure, dans laquelle il est difficile de distinguer des couches, est plus tourbeuse, de couleur brun foncé à noir car très riche en matériaux organiques. Son horizon supérieur était creusé d'une fosse. Le mobilier se raréfie. Le point le plus bas atteint par la pelle mécanique se situe à environ 5,50 m de profondeur par rapport au sommet de la butte. Il a livré des troncs imposants effondrés dans la tourbière qui semblent dater du Mésolithique, comme ceux échantillonnés sur le pourtour de la butte. Le fond de la séquence, bien plus profond que le niveau de plage actuel, n'a pas pu être atteint, ce qui nous prive d'informations sur la nature de la formation à l'origine de l'accumulation sédimentaire (doline, lac, bras mort...?).

Les parties qui n'ont pas pu être fouillées ont fait -et font toujours- l'objet d'une surveillance et plusieurs interventions complémentaires ont été menées en 2015. Les études post-fouilles et analyses sont en cours.

Verdin Florence



Grayan-et-L'Hopital - La Lède du Gulp. La butte résiduelle en fin de fouille (Cliché Fl. Verdin).

Bas Moyen Âge

LANDIRAS Château

Dans le cadre de sa mise en valeur, l'actuel propriétaire du domaine viticole du Château de Landiras a décidé d'entreprendre un ensemble d'opérations destinées à documenter le château seigneurial.

L'objectif de cette étude est donc de rechercher les structures enfouies, maçonnées et/ou fossoyées, situées à l'intérieur et à proximité immédiate des vestiges de cet édifice reconstruit au XIV^e et occupé au XVII^e siècle par Jeanne de Lestonac.

Dans cette optique, et avant d'entreprendre d'éventuelles fouilles archéologiques, un état des lieux est nécessaire, notamment afin de savoir s'il existe des salles sous le niveau actuel de sol de la plate-forme du château, ce que la configuration des lieux pourrait suggérer. D'autres zones posent également question, comme la butte située face à l'entrée principale du château et la basse-cour ceinturée d'un fossé en eau.

Pour cela, une prospection géophysique, impliquant la mise en œuvre de quatre méthodes différentes, a été réalisée :

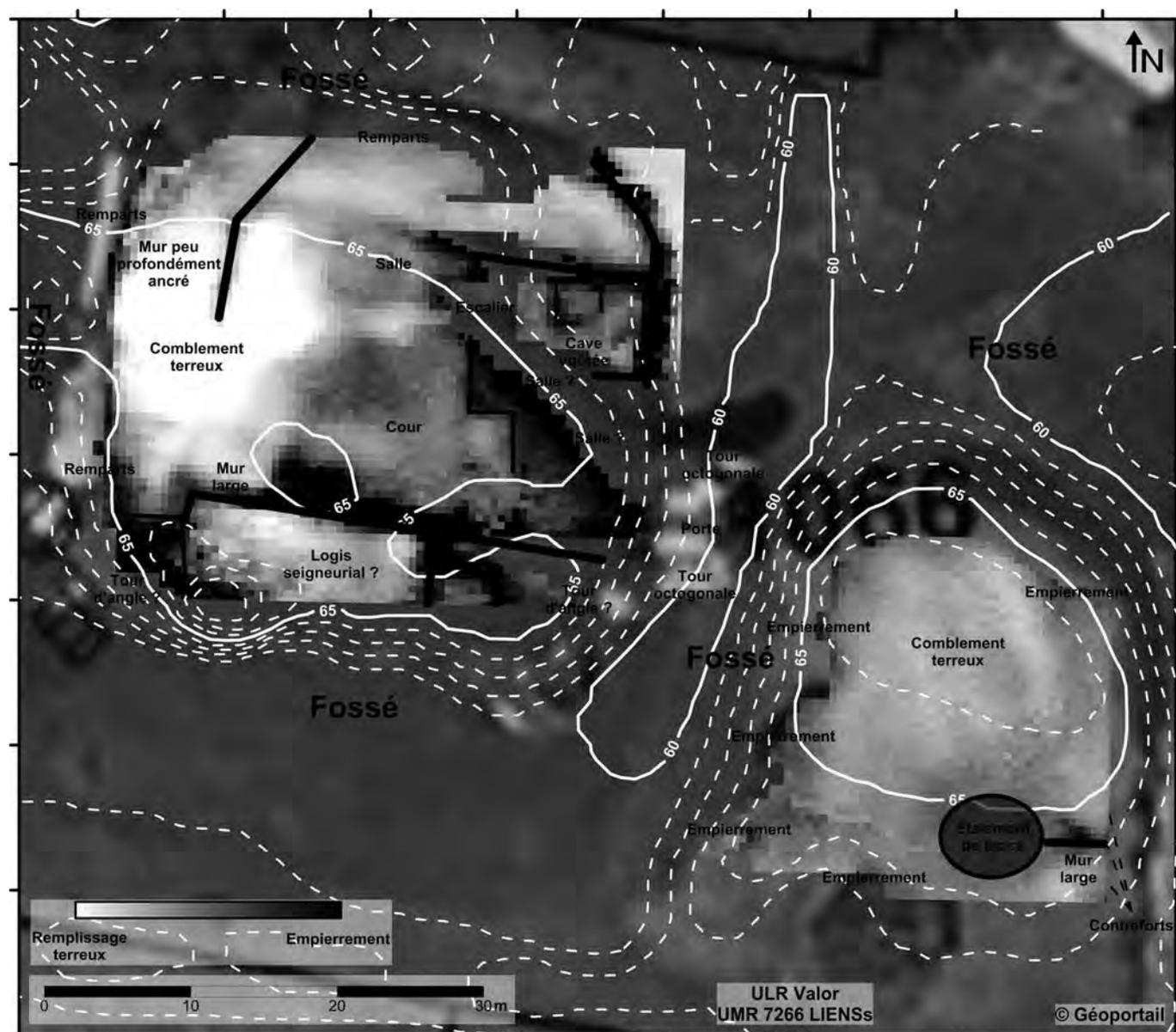
- une prospection électromagnétique sur l'intégralité du site (1.2 ha) pour déterminer les propriétés électriques des matériaux sur les deux premiers mètres ;
- une prospection magnétique (3750 m²) afin de déterminer si une éventuelle occupation a laissé des traces dans la zone plate au sud des plates-formes ;
- des cartographies électriques à différentes profondeurs (0.5 m, 1 m et 2 m) sur les deux plates-formes pour déterminer la présence de structures empierrées sous la surface actuelle du sol ;
- plusieurs pseudosections électriques sur ces mêmes plates-formes dans le but de déterminer la présence ou non de salles souterraines.

Pour les zones basses, de nombreuses preuves de remaniements jusqu'à des périodes relativement récentes rendent difficiles l'identification de potentiels aménagements du secteur bien que très peu de vestiges semblent subsister ; En revanche, les prospections électriques réalisées sur les plates-formes, couplées à l'observation d'éléments encore en élévation, permettent d'obtenir une vision schématique de la configuration du château (cf. fig.). La plate-forme orientale ne présente pas de trace de bâtiments ; seuls les empièvements au niveau des bordures semblent indiquer que celle-ci était ceinturée de structures maçonnées. La plate-forme occidentale, caractérisée

par la présence d'éléments en élévation, dont la porte flanquée de deux tours octogonales, montre une forte densité d'empièvements.

On peut ainsi identifier l'organisation interne de l'édifice, avec la présence de différentes pièces le long des faces est et sud, cette dernière étant vraisemblablement occupée par le logis seigneurial. Les différentes profondeurs d'investigation n'ont pas permis de mettre en évidence de niveau en sous-sol, à l'exception de l'angle nord-est de cette plate-forme, où une cave voûtée est actuellement visible.

Mathé Vivien



Landiras - Château.

Interprétation de la cartographie électrique réalisée sur le site du château. Cartes de la résistivité électrique apparente p_a (en $\Omega.m$) pour un écartement inter-électrodes de 0,5 m. Fond orthophotographique et cadastral (source : IGN) issu du site Géoportail. En blanc : topographie issue des relevés GPS.

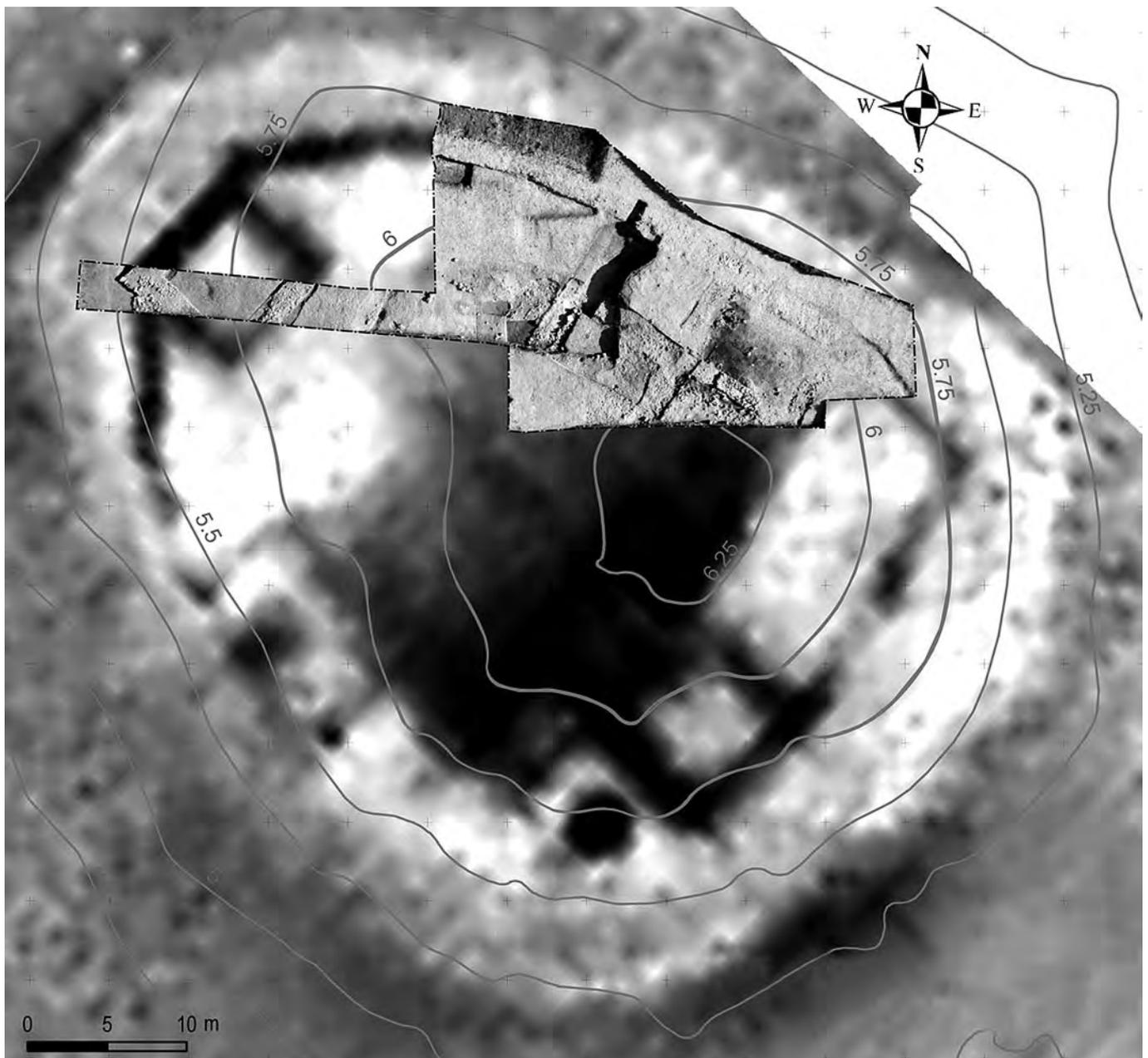
LANGOIRAN

Le Castéra

La sixième campagne de fouilles programmées sur le site du *castrum* du Castéra de Langoiran a été consacrée à la poursuite de l'étude des secteurs ouverts en 2012 et 2013 qui avaient permis d'obtenir un transect complet du site *intra muros* (cf figure). L'objectif de la campagne 2014 s'inscrivait dans le prolongement de celui fixé en 2013. Il s'agissait de lever les dernières incertitudes stratigraphiques et de justifier la pertinence d'une poursuite à long terme d'un chantier long et complexe, au demeurant très formateur

puisqu'il fait office de chantier école pour les étudiants d'archéologie de l'Université Bordeaux Montaigne.

2014 aura été une campagne charnière dans le sens où les priorités définies en 2013 ont été suivies : fin de la fouille de certains secteurs, avancée des secteurs 4 et 7 afin de préparer la fouille des niveaux d'occupation en 2015. La campagne 2014 a en outre permis de continuer le travail de phasage du site et surtout de mieux comprendre les différents ensembles qui le composent. La fouille de la partie ouest du site,



Etat de la fouille en 2014 : Superposition de la vue générale de l'espace en cours de fouille (cliché réalisé à l'aide d'un drone par D. Vignaud) et de l'image géophysique du site (M. Martinaud). (Réalisation Cl. Coutelier et G. Audebert, Institut Ausonius).

occupée par une cour, est quasiment terminée révélant deux phases de fonctionnement et un départ de structure non repérée jusque-là. Dans la partie orientale, occupée par des espaces construits désormais bien identifiés, une campagne de fouille, au moins, sera encore nécessaire pour finir de fouiller leurs niveaux d'occupation et les rattacher de manière fiable à l'une des deux phases marquant l'histoire de l'occupation du site. Les premières datations radiocarbone croisées avec les données fournies par les premières synthèses autour du mobilier céramique et métallique permettent

désormais de caler l'existence du site aux XIIe et XIIIe siècles.

Enfin, la synthèse sur le mobilier céramique réalisée par Valérie Marache dans le cadre d'un master 2, qui constitue le premier travail abouti réalisé à partir du mobilier collecté depuis 2007, montre tout l'apport qu'on peut en tirer pour une meilleure compréhension du site dans une approche méthodologique, chronologique, typologique et sociale.

Faravel Sylvie

Moyen Âge

LANGOIRAN

Le Pied du Château

Prieuré Saint-Germain

L'emplacement de l'ancien prieuré Saint-Germain de Langoiran, implanté à mi-distance entre le site du Castéra et l'actuel château de Langoiran, dans le hameau du « Pied du Château » a été repéré grâce à un mémoire de master soutenu par Damien Piot en 2007. Il a fait l'objet lors de la première campagne de fouilles du Castéra en 2007 d'une étude d'archéologie du bâti conduite par Jean-Luc Piat publiée dans la Revue de la Société Archéologique de Bordeaux en 2010. Les vestiges du prieuré semi-troglodytique sont intégrés dans une maison très remaniée au XIXe siècle, en cours de réhabilitation. Avant que le sol de la moitié est de la maison, actuellement formé d'un mélange de terre battue et d'affleurement calcaire, ne soit recouvert par une dalle de béton, une autorisation de sondage a été demandée afin de connaître le potentiel archéologique de ce qui correspond au sol de l'ancienne chapelle prieurale.

Ce sondage effectué, en parallèle au chantier du Castéra par une équipe d'étudiants a permis de constater que le sol de la chapelle avait été légèrement remblayé par des dépôts liés à l'ouverture au XIXe siècle d'une carrière dans le front calcaire constituant le

mur nord de l'ancienne chapelle, était essentiellement constitué par l'affleurement du calcaire simplement retaillé. Seul le tiers sud de l'espace présentait des traces de creusements liés à un usage funéraire des lieux. Le sondage s'est donc concentré sur cette zone.

Un important dépôt funéraire secondaire couvrait le sud du sondage. Ce dépôt, organisé et comprenant plusieurs individus, date vraisemblablement de la destruction de l'ancien cimetière du prieuré, après sa désacralisation à la Révolution, lors de l'ouverture de l'actuelle rue Bernard d'Escoussans. Ce dépôt couvrait une sépulture rupestre anthropomorphe dont le couvercle avait été retiré. Elle contenait deux individus. Le premier, un homme adulte allongé sur le dos, a été inhumé dans un linceul attesté par la présence de deux épingles. Ses membres inférieurs étaient perturbés par la sépulture d'un immature également inhumé dans une enveloppe souple. À l'extrême sud du sondage, contre le mur de la maison actuelle, se trouvait un fond de cuve de sarcophage trapézoïdal sans doute retaillé pour en faire un couvercle de tombe rupestre.

Faravel Sylvie

LIBOURNE

3 bis cours des Girondins

Le projet de construction d'un petit immeuble sur une parcelle contiguë au rempart médiéval de la bastide de Libourne, dans un secteur proche du pont franchissant la Dordogne, a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. L'objectif était de vérifier la présence de vestiges contemporains de l'ouvrage défensif, et les traces d'une occupation antérieure ou postérieure.

Deux tranchées ont été conduites dont l'une a mis en évidence les traces d'une construction moderne sous la forme d'un mur. Les niveaux de limons et de graves présentant des signes d'anthropisation de l'époque moderne ont été atteints à une cote d'environ 1,60 m à partir de laquelle les remontées d'eau et l'instabilité des terrains ont empêché de poursuivre les recherches.

Ducournau Bertrand

LIBOURNE 19 rue de la Vieille Grange

Le projet d'agrandissement du collège Saint-Joseph a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

L'emprise du projet se situe dans la partie nord-ouest de la bastide, fondée en 1269. Les précédentes opérations de diagnostic menées en 2004 dans des parcelles avoisinantes avaient mis en évidence une plate-forme matérialisée par un niveau de tuiles fragmentées sur les niveaux de débordement de la rivière. Cet aménagement, observé de nouveau lors de notre opération et daté de la fin du XIV^e, précède une phase de remblaiement, antérieure à l'édification

au XVI^e siècle d'un bâtiment reconnu sous la forme d'un mur. Cette construction laisse place au XVII^e siècle à une forme de bâti plus légère, construite vraisemblablement sur une structure de dés de pierre (grange ou appentis). Ces observations semblent corroborer l'image d'une zone de la ville aux activités tournées vers le stockage et l'artisanat plutôt que vers des fonctions résidentielles.

Ducournau Bertrand

MIOS Benau Sud

L'emprise concernée est bordée au sud par le ruisseau d'Andron. Les alentours proches de ce cours d'eau sont des espaces boisés classés.

A l'image de la vallée de l'Eyre, le secteur de Mios a livré des vestiges datant de la Protohistoire, de l'Antiquité et de la période médiévale.

La proximité de la zone d'investigations avec le ruisseau d'Andron et le diagnostic de 2013, qui avait révélé une occupation antique diffuse, pourraient laisser envisager une installation humaine et offrir un contexte favorable au travail de la résine, tel qu'il a été découvert dans la commune d'Audenge.

Ce diagnostic montre un ensemble de limites parcellaires qui coïncident avec celles du cadastre

napoléonien. Les alignements de trous de poteau qui paraissent les plus anciens suivent l'orientation générale de ce cadastre. Ils sont certes avares en mobilier mais celui-ci concorde chronologiquement avec le matériel un peu plus conséquent des fosses voisines qui sont datées du Bas Moyen Âge.

Il pourrait s'agir d'un habitat ou d'une zone de stockage mais il est impossible de savoir si l'activité est liée au travail de la résine : les fragments de pots retrouvés n'en portent pas la trace.

Cavalin Florence

LE PIAN-SUR-GARONNE Route des Vignes

Trois sondages ont été réalisés dans les espaces non occupés de la parcelle, les travaux de construction de la maison étant en cours.

Ils n'ont pas livré de structure mais du mobilier, de la céramique essentiellement, qui appartient à l'Antiquité et à l'époque médiévale au sens large. D'assez bonne

qualité, la céramique se situe dans des colluvions agricoles qui, dans une première phase, ont pu résulter d'activités d'extraction de matériaux argilo-sableux dans un rayon proche.

Moreau Nathalie

PINEUILH Les Bouchets nord

La zone étudiée est localisée en rive gauche de la Dordogne, sur un replat situé à 6 ou 7 m au-dessus du cours actuel de la rivière, vers 20 m NGF. En raison de la présence de la nappe phréatique sub-affleurante, de nombreux fossés de drainage ont été aménagés sur l'ensemble de la surface.

La commune de Pineuilh a fait l'objet de plusieurs diagnostics dont le plus important, réalisé en 2002 sur le tracé de la RD 936, a donné lieu à l'opération de fouille du site protoféodal de La Mothe.

En ce qui concerne les alentours proches plusieurs indices de sites avaient alors été détectés : des épandages et concentrations de mobilier céramique et lithique, dont certains attribués au Néolithique final-récent et d'autres au Second âge du Fer. Dans ce contexte, la découverte de vestiges dans l'emprise considérée est assez probable.

Ce diagnostic met en avant un décalage au niveau de la répartition du mobilier entre le tiers oriental, beaucoup plus riche, et le reste de l'emprise. Cette

distinction se retrouve dans les deux grandes périodes mises au jour : le Néolithique et La Tène finale. Ces secteurs plus riches sont, d'une part, au plus près des vestiges néolithiques et laténiens mis au jour en 2002 sous la rocade et, d'autre part, ils sont à proximité ou correspondent aux structures détectées dans le diagnostic.

La présence au sein des mêmes strates de matériel de l'âge du Fer et du Néolithique pose question. On peut envisager plusieurs raisons des mélanges occasionnés par les colluvionnements bien attestés dans le diagnostic, même si les paléochinaux envisagés étaient trop profonds pour être atteints ; ou encore des brassages provoqués par les activités de l'âge de fer ; ou tout simplement des coïncidences de relief aujourd'hui disparus.

Enfin, ce diagnostic montre également un ensemble de limites parcellaires qui coïncident avec celles du cadastre napoléonien.

Cavalin Florence

PRIGNAC-EN-MÉDOC Château Tour Prignac

Dans le cadre d'une prospection au sol conduite à Prignac-en-Médoc, dans les parcelles de vignes du château Tour Prignac, une importante densité d'artefacts a été mise au jour. Il s'agit essentiellement d'éléments de céramiques grises avec ou sans décor à la molette (DSP), de sigillée, céramiques à paroi fine, terres cuites architecturales mais également des fragments de calcaire travaillés. Les restes de faune et malacofaune sont également relativement nombreux. Par ailleurs, des pesons en terre cuite, carreaux de sols calcaires et marbres variés, fragments d'enduits peints et des briques d'hypocauste complètent les découvertes. Enfin, un fragment de figurine en terre cuite blanche, kaolinique, représentant un personnage

féminin tenant un enfant contre sa poitrine a également été découvert.

L'ensemble de ces éléments est à mettre en relation avec la villa gallo-romaine de Prignac, localisée entre le château actuel et la départementale 3. Le mobilier mis au jour peut être comparé à celui de Terrefort situé sur la commune de Gaillan-Médoc à quelques kilomètres plus à l'ouest. Le faciès du mobilier conduit, à identifier un ensemble résidentiel antique probablement en lien avec un établissement rural.

Notice rédigée par Maurel Léopold (SRA) à partir du rapport de prospection fourni par le responsable d'opération Lourenço Jean-Marie

Époque moderne

SADIRAC Chemin de Farizeau

Sadirac est connu pour être un centre potier important depuis le XIV^e siècle. Comme il s'en est trouvé plusieurs autres, ce diagnostic a essentiellement révélé des doses d'extraction d'argile dont le comblement contenait de la céramique attribuable à l'époque moderne, avec une surreprésentation du XVII^e siècle. La présence de quelques ratés de cuisson, des cas de

surchauffe plus fréquents et le nombre assez restreint de glaçures sur les céramiques, associés à des fragments de tuiles et, plus fréquemment, de briques surchauffées évoquent des décharges de four. On peut ainsi émettre l'hypothèse de la proximité d'officines potières, par ailleurs attestées en archive.

Cavalin Florence

Bas Moyen Âge

SADIRAC Faures - 7 chemin du Pas de Rey

Ce diagnostic n'apporte que du matériel céramique médiéval et moderne trouvé en contexte de fosses ou de fossés.

Une partie des structures mises au jour peut être attribuée à un parcellaire daté par le mobilier du XV^e siècle.

Béague Nadine

Époque moderne

SADIRAC Tioulet - Lot B

Comparée à ces opérations, celle de «l'Impasse Tioulet» n'apporte rien de nouveau. Le diagnostic a recueilli du matériel céramique moderne datant des

XVI et XVII^e siècles dans une structure évoquant un parcellaire ancien.

Béague Nadine

Gallo-romain,
Moyen Âge

SAINT-AUBIN-DU-MÉDOC Mounic

Ce diagnostic prescrit à l'emplacement d'un projet immobilier, devait permettre d'évaluer le potentiel de ce terrain de 28 281 m² situé sur une commune rurale très mal documentée archéologiquement. Trente-trois tranchées ont été ouvertes sur l'ensemble du site.

Elles couvrent une superficie de 1544 m², soit 5,45 % de celle du projet. La position des tranchées a dû tenir compte de plusieurs contraintes : déboisement partiel des parcelles, présence de souches, bande d'espace boisé à conserver le long du ruisseau de la Pudote, au sud. Le diagnostic s'est révélé globalement négatif puisque aucun aménagement anthropique

antérieur au XIX^e siècle n'a été découvert. Néanmoins, le rare mobilier céramique mis au jour permet d'attester une occupation inédite du site ou de ses environs à l'époque antique et au XII^e siècle, ainsi qu'une activité métallurgique non datée et d'importance inconnue.

L'évolution récente du paysage et du parcellaire a également pu être documentée puisque les tranchées ont permis de retrouver la trace de plusieurs anciens cours d'eau, de probables lagunes asséchées et de fossés comblés.

Hourcade David

SAINT-ÉMILION Porte Brunet

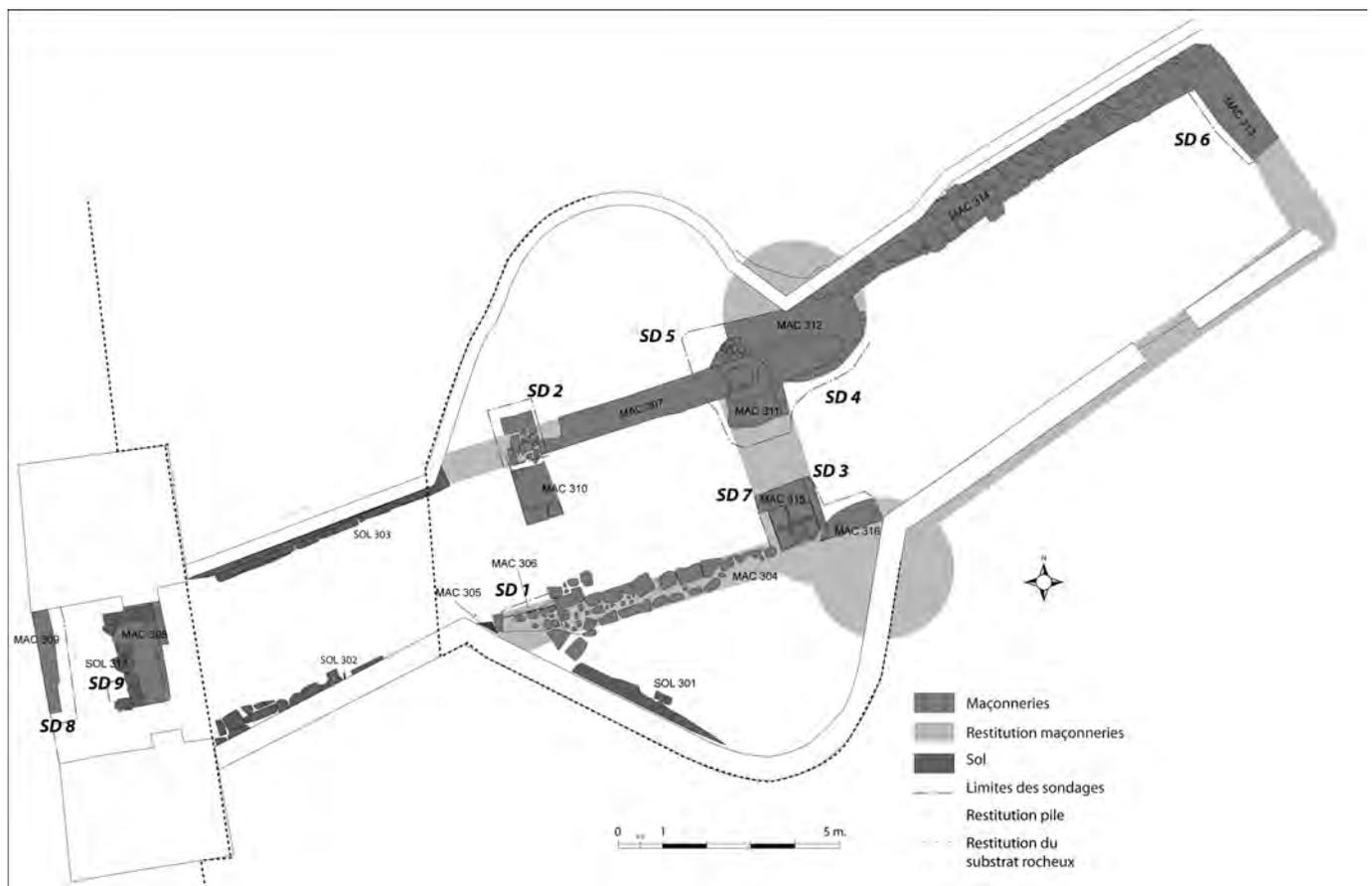
La restauration du pavage de la porte Brunet a impliqué une expertise archéologique complétée par un suivi des travaux de terrassements. Le principal objectif était de repérer les vestiges des maçonneries anciennes arasées et le soubassement rocheux observable depuis la contrescarpe du fossé jusque sous le passage de la porte. Cette étude a été couplée avec une recherche dans les différents fonds d'archives de photographies, cartes postales et dessins.

Dans un second temps, l'autorisation de travaux a été accordée sous réserve que des sondages archéologiques soient réalisés auprès des maçonneries affleurantes et sous la porte. Les sondages préliminaires, complétés par le suivi des travaux, ont mis au jour un organe de défense, de type châtelet à deux tours, en avant de la porte Brunet, insoupçonné (cf. fig.). Les murs latéraux délimitent un espace rectangulaire de

8 m de long pour 3,45 m de largeur interne. L'entraxe des tours est identique à celui du passage sous la porte Brunet, soit 3 m. Le module des pierres et le mortier orangé riche en graviers permet d'envisager une contemporanéité entre la construction de la porte et cet ouvrage dont les sources écrites attestent l'existence dès le premier quart du XIII^e siècle.

Cette découverte relativise la faiblesse supposée de l'enceinte : elle est formée par les façades des maisons, scandée de contreforts plats et dépourvue de tours de flanquement. Ce châtelet marque la présence royale dans une fortification essentiellement ostentatoire, faisant étalage de la puissance politique et économique de la bourgeoisie communale.

Sauvaitre Natacha



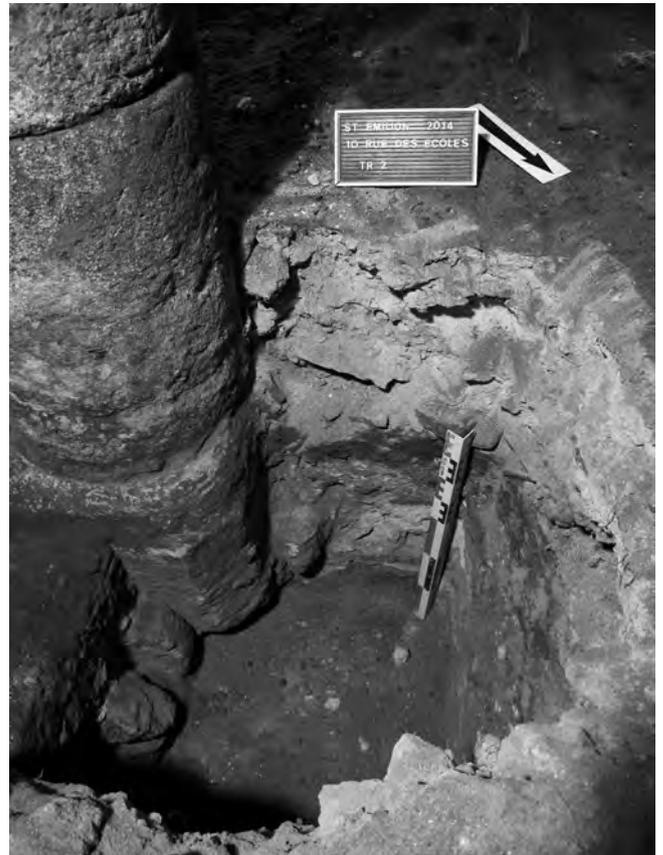
Plan général des vestiges (échelle 1/100^e). DAO S. Malpelat, Hadès.

SAINT-ÉMILION 10 rue des écoles

Le projet de réhabilitation d'une maison a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. Celui-ci devait s'attacher à reconnaître, dans la partie du bâtiment située en rez-de-jardin, la présence de niveaux d'occupation en relation avec les éléments les plus anciens de l'édifice. Au moins trois des murs sont construits dans le grand appareil typique du XIIe siècle à Saint-Émilion. Une colonne centrale supporte la charpente mais son sommet est plus haut que les corbeaux inclus dans les murs. La question se posait donc de l'authenticité de son positionnement.

Quatre sondages disposés selon les recommandations du cahier des charges ont été conduits à la main dans le sol de la cave. Parmi ceux-ci, seul l'un d'entre eux a pu être mené jusqu'à la côte de base, en l'occurrence le rocher calcaire, à une profondeur de 1.80 m. Les niveaux de remblais qui constituent l'essentiel de la stratigraphie sont datés de la fin de l'époque moderne. La colonne centrale, bien que de facture médiévale, repose sur un dé de pierre installé dans des niveaux modernes. Son emploi apparaît donc assez clairement en relation avec un rehaussement général du bâtiment à une époque relativement récente. Les murs les plus anciens sont construits directement sur le niveau de rocher et ne gardent pas de traces de sols associés de l'époque médiévale. Dans le diverticule qui n'était pas soumis à l'étude a été repérée une gravure isolée sur la paroi de calcaire. Celle-ci représente un bateau dont certaines caractéristiques pourraient être celles d'une nef médiévale.

Ducournau Bertrand



Tr 2 - Colonne médiévale en réemploi sur un dé de pierre installé dans les niveaux modernes. © Inrap, B. Ducournau.

SAINT-ÉMILION Parvis de l'église monolithe

Dans le cadre de la mise en valeur du parvis de l'église souterraine de Saint-Émilion, l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Michel Goutal, propose la création d'un auvent ou balet. Ce projet se fonde sur des témoignages historiques, mais la réalité de cet ancien aménagement est méconnue et demande à être étayée par des preuves matérielles. En conséquence, et suite aux relevés de décisions de la commission d'examen des projets sur les Monuments Historiques, la Conservation des Monuments Historiques a demandé une campagne de reconnaissance archéologique. Le bureau d'étude Hadès, mandaté par la mairie de Saint-Émilion, a réalisé une campagne de sondages sur

l'emprise du parvis depuis le portail jusqu'à l'escalier d'accès à la terrasse. Les terrassements ont été menés sur les cinquante premiers centimètres sur une surface avoisinant 56 m².

Les sources écrites attestent la présence d'un balet devant l'entrée de l'église souterraine. La plus ancienne mention date de 1579. L'absence de vestiges au sol sur l'emprise sondée, ainsi que sur la façade, rend très difficile toute restitution. Le portail dans son état de conservation actuel ne dispose d'aucune trace d'encoche. Aucun indice n'est perceptible à la lecture des anciennes photographies. Il faut se rendre à l'évidence que les différents travaux entrepris au

XIXe siècle sur l'église souterraine en auraient fait disparaître les traces. En l'état actuel il nous est donc impossible de restituer l'élévation d'un auvent ou d'un balet devant l'entrée sud de l'église souterraine de manière assurée.

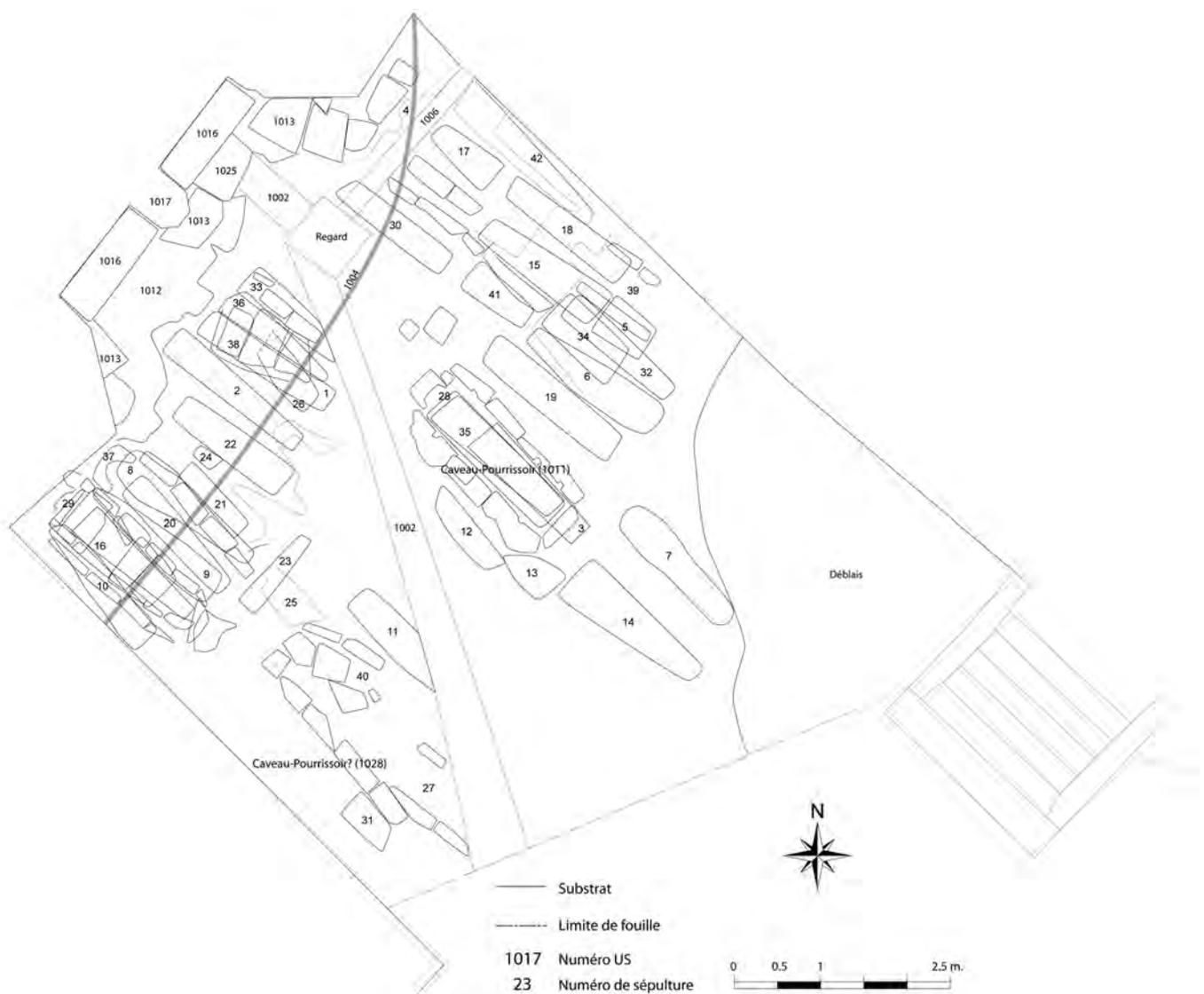
A défaut d'avoir mis en évidence des preuves archéologiques d'une structure protégeant le portail. Cette intervention a permis de révéler une partie du cimetière avec la mise au jour de 42 sépultures.

Trois niveaux d'inhumations ont pu être distingués. Les plus anciennes tombes sont creusées dans le rocher calcaire et présentent des formes anthropomorphes. Elles peuvent être datées entre le XIe et le XIIIe siècles. Ces sépultures semblent toutes avoir été vidées de leur contenu. Le second niveau se caractérise par des inhumations réalisées en coffre bâti. Ces contenants

ont fait l'objet de réutilisation, à l'époque moderne. Le dernier niveau d'inhumation se caractérise par l'emploi généralisé de cercueils de bois cloués. Les individus inhumés au cours de cette phase ont pour la plupart été déposés avec des pièces de monnaie (doubles tournois des XVIe-XVIIe siècles).

L'apport de l'étude biologique est assez limité. Sur les 32 individus analysés 8 femmes, 11 hommes et 12 sujets indéterminés ont été identifiés. Un seul sujet immature a été reconnu. Il se distingue par ailleurs par son orientation différente des autres. Toutes les classes d'âge sont représentées. La population inhumée dans ce cimetière correspond à paroissial classique.

Sauvatre Natacha



Saint-Émilion - Parvis de l'église monolithe. Plan général des vestiges (échelle 1/50^e). Infographie S. Malpelat, Hadès.

SAINT ÉMILION

Moulin du Palat

En prévision d'une éventuelle mise en valeur et présentation au public de la « villa du Palat » il a été réalisé une série de sondages afin de contrôler l'état sanitaire des vestiges.

Découvert en 1969, le site a été fouillé en 1970-71 puis entre 1981 et 1987. L'essentiel des protections a été mis en place en 1993. L'opération de contrôle a consisté en l'ouverture manuelle de 5 sondages sans porter atteinte aux structures.

Un premier sondage a été réalisé dans la partie sud du bassin. Le fond de la structure et les murs avaient été recouverts par un géotextile puis un sédiment argilo-sableux. Si le tissu laissé à l'air libre se trouve actuellement à l'état de lambeau, sous les remblais il est parfaitement conservé et les carreaux de terre cuite tapissant le fond du bassin sont demeurés intacts.

Un second a été ouvert à l'ouest du terrain, en contrebas de la route, contre une haie de thuyas. Les racines prolifèrent sur un sol de béton de tuileau et dans l'espace d'une canalisation. Certaines des racines s'insinuent dans des lacunes du sol et au

contact de celui-ci avec le piédroit sud du conduit. Les dégradations sont néanmoins très minimales.

Les autres sondages portent sur trois des salles mosaïquées du corps résidentiel de la villa. La protection consiste en un apport de sable, la plupart du temps recouvert d'une bâche en plastique. Ici encore les dégradations sont mineures. Quoique devenues fragiles, les bâches signalent efficacement la présence des mosaïques que le sable a bien protégé. Seules quelques radicelles apparaissent entre les bordures des tapis et les murs, plus rarement entre les tesselles dont un petit nombre s'est désolidarisé. Les solins destinés à consolider les bordures des lacunes ont parfaitement tenu.

Les sondages ont été rebouchés avec du sable sur lequel a été installée une bâche neuve, elle-même recouverte de terre. Afin de signaler les secteurs où des tesselles se détachent, il a été placée, au contact avec la mosaïque, une grille plastique à maille fine.

Charpentier Xavier

SAINT-ÉMILION

9 rue Vergnaud

Une demande de permis de construire pour un chai à barriques dans la ville basse a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique.

Trois tranchées d'exploration ont permis de mettre en évidence les traces d'une occupation caractérisée par un ensemble de murs datables des XIIe-XIIIe siècles par leur appareil typique, reconnu par exemple dans la « salle romane » (cf. BSR 2013, P104-106). Les contraintes techniques liées à la proximité du petit ruisseau de la Fontaine qui traverse la parcelle et aux remontées importantes d'eau qu'elle engendre n'ont pas permis d'observer les niveaux d'occupation correspondant à ces constructions. Les derniers états bâtis sont caractérisés par de gros blocs de calcaires posés à plat, dont la vocation semble être de surélever les niveaux de travail et/ou de circulation et de les mettre hors d'eau, ce jusqu'à la fin du XVIIe siècle. La réutilisation des constructions médiévales primitives semble avoir, au bas Moyen-Âge, une vocation plus artisanale ou agricole. Une couche de remblai organique a livré en particulier un dépôt de pépins de raisins datés vraisemblablement de la fin du XVIe siècle. L'abandon et le remblaiement de la parcelle sont

marqués par la récupération des blocs de maçonnerie des murs médiévaux. L'espace retrouve aux alentours du XVIIIe siècle une physionomie de jardin, libre de construction jusqu'au XXe siècle et à l'édification d'un bâtiment en fond de parcelle.

Ducournau Bertrand



Tr 1, mur XIIIe (à gauche) et réaménagement moderne de gros blocs de calcaire
© Inrap, B. Ducournau.

La maison Messidan est un édifice civil classé au titre des Monuments Historiques depuis 1889, qui se trouve dans un faubourg vraisemblablement créé au moment de l'expansion urbaine de Saint-Macaire au XIII^e siècle.

Comme elle faisait l'objet d'un projet de restauration par son propriétaire actuel, la Conservation des Monuments Historiques d'Aquitaine a souhaité qu'une étude archéologique préalable aux travaux de restauration soit réalisée afin d'orienter les choix et partis-pris architecturaux.

La maison Messidan est composée d'un corps de bâti principal et de plusieurs murs en ruine conservés dans la cour (cf.fig.).

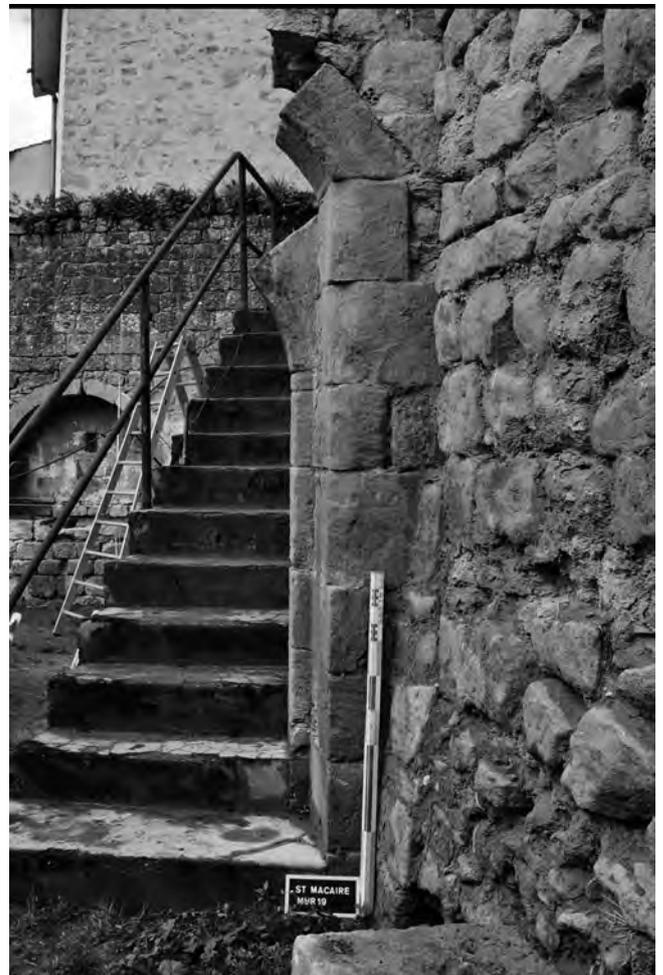
L'étude archéologique du bâti s'est attachée à tous les niveaux de l'élévation depuis la cave jusqu'à la toiture et a mis en évidence dix-sept phases de construction. Elle a été complétée par des sondages réalisés dans la cave dont le but était de mettre au jour les sols initiaux. Le substrat y est apparu immédiatement.

Il est très rapidement apparu que la maison Messidan correspondait à une extension du bâtiment qui se trouve au n°13 de la rue. Ce dernier est vraisemblablement édifié vers la fin du XIII^e siècle. Dans le courant du XIV^e, une deuxième maison prend place dans la moitié est de la cour. Elle s'appuie contre un mur doté de grandes arcades aveugles, appartenant vraisemblablement à la façade d'une troisième maison située dans le jardin du n°11 de la rue. Elle devait comporter un étage auquel on accédait depuis la cour, comme en témoignent deux portes arrachées contre la façade de la maison Messidan (cf. fig.). Celle-ci est construite au cours du XIV^e siècle et dotée d'une cave à deux nefs, voûtée d'ogives. Il s'agit d'une extension de la maison du n°13 avec laquelle elle communique par des portes. Au même moment, dans la moitié ouest de l'actuelle cour, un mur est construit le long de la rue de Corne, peut-être pour la clôturer. Sur ce mur, vraisemblablement autour du XV^e ou XVI^e siècle, on appuie une maison caractérisée par une fenêtre à traverse et l'empreinte d'un solin sur la façade sud de la maison Messidan. Ruinée, elle est rebâtie en 1650, puis détruite par un incendie en 1690. Au XVII^e siècle, la maison Messidan est surélevée et scindée en deux par un mur doté de portes à chacun des trois niveaux et fonctionnant avec un escalier à vis qui dessert la moitié sud de la maison ; cela correspond à une indivision attestée en 1653. Les

fenêtres et portes à la française ne sont insérées dans le bâtiment qu'au XIX^e siècle.

La maison Messidan semble participer à la mise en place du nouveau rempart dans la seconde moitié du XIV^e siècle. L'installation des poternes de la rue de Corne, adossées à la maison, semble aller dans ce sens. En dépit de son aspect de « tour » presque dépourvue d'ouvertures et de sa cave évoquant une vocation religieuse, l'hypothèse d'une maison forte reste difficile à étayer en raison des murs peu épais et de l'absence d'éléments clairement défensifs.

Pedini Cécilia



Vestiges résiduels de la porte P14. Cliché C. Pedini, Hadès.



Saint-Macaire - La maison Messidan, vue depuis le sud. Cliché C. Marguerite, Hadès.

Moyen Âge

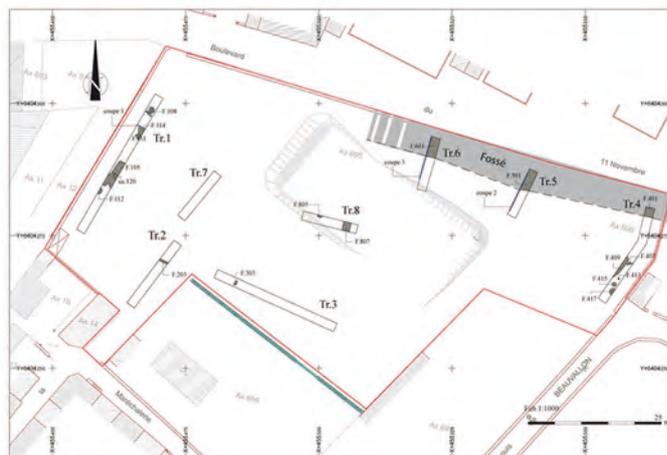
SAUVETERRE-DE-GUYENNE Rue Louis de Beauvallon

Le projet de construction d'un ensemble immobilier sur une parcelle non bâtie à l'intérieur de la bastide médiévale a motivé un diagnostic archéologique. Huit sondages ont été ouverts afin de répondre au cahier des charges. Trois d'entre eux, situés le long de la limite

de parcelle correspondant au tracé du rempart, ont mis en évidence un large fossé parallèle au boulevard. Il représente un des éléments de fortification ainsi que de limite de la bastide en relation avec le rempart dont nous n'avons pas retrouvé de traces. La présence dans tous



Tr 1, niveau d'apparition du four F 108 © Inrap, B. Ducournau.



Plan général de la parcelle et des tranchées de diagnostic © Inrap, B. Ducournau.

les sondages, dans des niveaux d'épandages où dans les structures repérées, de fragments de céramique aux caractéristiques très particulières est l'autre élément notable de cette opération. Cette céramique, généralement de couleur grise présente des formes globulaires, modelées et dotées d'un bord éversé et marqué d'une large gorge concave. Elle est associée à des tessons de céramique de consommation du XIVe ou du XVe siècle. Cette production avait déjà été repérée à Sauveterre en 1992. Deux fours assez mal conservés ainsi que divers témoins (éléments de

construction, possibles fosses d'extraction d'argile) permettent d'envisager la présence, dans le périmètre concerné ou à proximité, d'un atelier de production de céramique au Moyen Âge.

Ces découvertes inédites permettent d'envisager des pistes de recherche intéressantes sur la fabrique de la ville médiévale de Sauveterre de Guyenne et le développement d'activités artisanales autour du XIVe siècle.

Ducournau Bertrand

Préhistoire,
Protohistoire,

LA-TESTE-DE-BUCH Prospection diachronique sur le territoire communal

Époque Moderne

Cette prospection a surtout été portée sur la surveillance de l'érosion du trait de côte entre le secteur de la dune du Pilat et la plage de la Lagune, 10 km plus au sud.

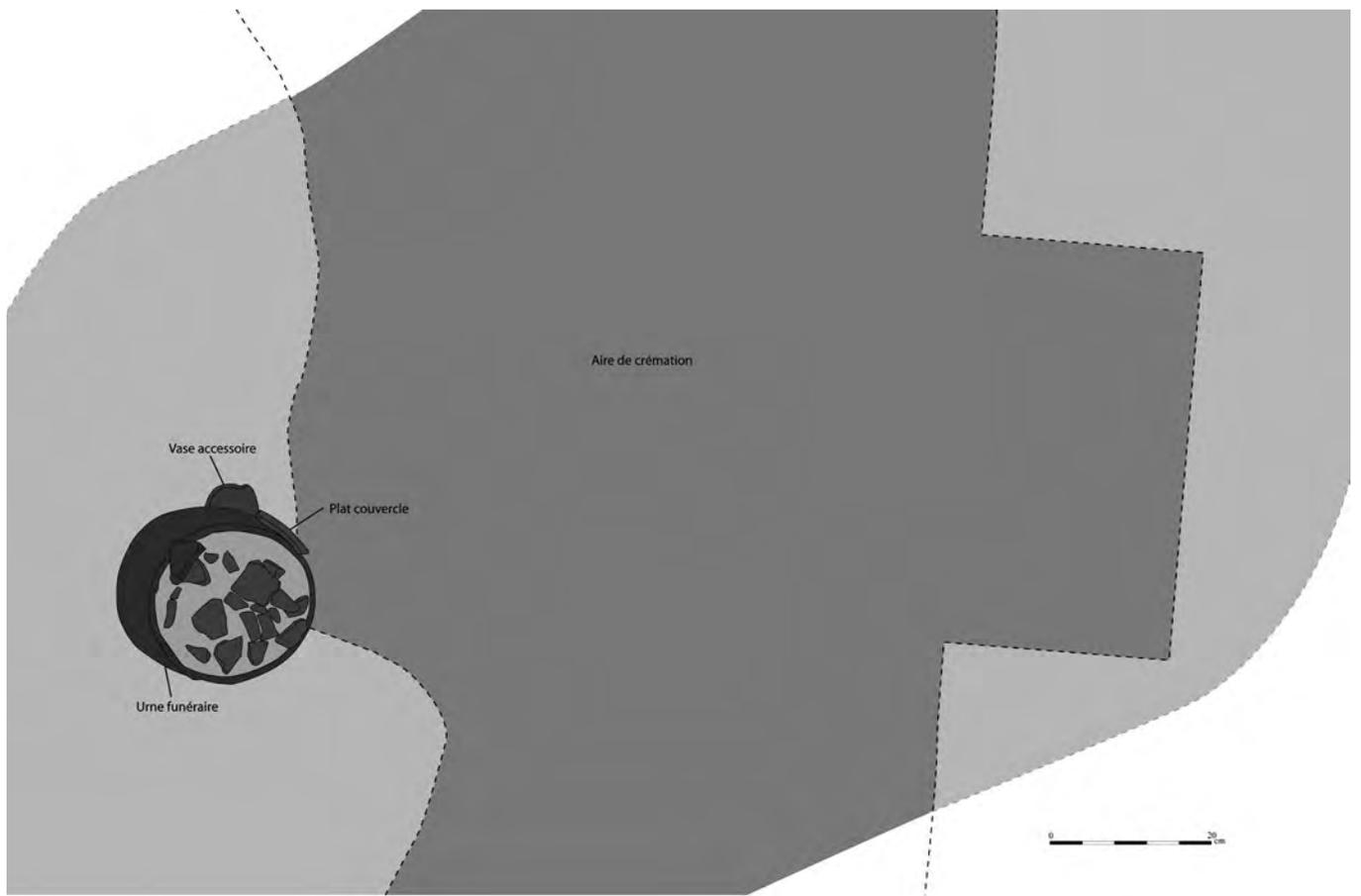
Lors de la période hivernale 2013/2014, le recul du trait de côte a été spectaculaire en plusieurs points. Dans le secteur de la plage du Petit-Nice il est estimé entre 15 et 20 m et dans la partie nord de la Dune du Pilat, il est de 5 à 10 m. Depuis les premières prospections en 1979, c'est le recul le plus spectaculaire qui a pu être observé. Il est au moins le double des années précédentes. Ce phénomène, amplifié par la succession rapide des tempêtes hivernales, a entraîné un nombre important de prospections archéologiques, jusqu'à deux par semaine, afin de suivre le plus précisément possible l'érosion des sites pour pointer et fouiller toutes les structures qui apparaissaient. Malgré cette surveillance plus importante que les années précédentes, la falaise dunaire étant attaquée deux fois par jour par la marée (seulement pour les coefficients supérieurs à 80), une grande partie des données archéologiques n'a pu être recueillie.

Si les sites situés à flanc de dune ont été soumis à une érosion intense, en revanche ceux positionnés sur l'estran, notamment PN2 sur la plage du Petit-Nice, ont subi un double phénomène : lessivage à la marée montante, mais également lors de la phase descendante ré-ensevelissement par les importantes masses de sable arrachées au pied de dune. Ceci a eu pour conséquence, malgré les destructions évidentes, d'avoir des fenêtres d'observation très étroites qui n'ont autorisé que des interventions restreintes. Ce site PN2 correspond à une zone d'occupation de l'Âge du Bronze Ancien. Elle est située dans une dépression du paléosol qui ondule sur la partie haute de l'estran entre les plages du Petit-Nice et de La Lagune. Aucune

structure n'a été retrouvée, en revanche la couche archéologique a révélé des fragments de céramiques, des éclats de silex et un broyeur aménagé dans un galet. Cinq cent mètres au nord, la partie sommitale de ce paléosol a révélé une céramique écrasée en place. Il s'agit d'une grande coupe tronconique à fond plat décorée de pastillages qui est attribuable au Bronze Moyen.

Ce sont les sites du secteur de la Dune du Pilat, qui lors de cette phase hivernale, ont le plus souffert de l'érosion. Dans la partie sud de la dune, une nouvelle zone d'occupation du début de l'Âge du Fer a été découverte. Ce nouveau site (Pr11) est situé sur le paléosol II, il livre sur une vingtaine de mètres des fragments de céramiques à pâte rouge. Il a été daté par ¹⁴C entre 750 et 405 av. J.-C. (Lyon, centre de datation par le radiocarbone).

Dans la partie nord de la dune (secteur de La Corniche), cinq sites protohistoriques ont livré des vestiges. Le plus au nord (Pr7), est un habitat difficilement exploitable car il se trouve sur une pente très abrupte. Il a livré une fosse en partie effondrée qui contenait de nombreux fragments de la partie inférieure d'un vase à pâte grise. Il est stratifié en trois phases principales, la couche intermédiaire a été datée par ¹⁴C entre 1122 et 919 av. J.-C. (Lyon, centre de datation par le radiocarbone) soit de la fin de l'Âge du Bronze. Un peu plus au sud, la partie nord du site Pr9 est caractérisée par une série de quatre fosses dont une a livré un plat couvercle complet en deux morceaux. Cette partie du site Pr9 a été également datée par ¹⁴C de la fin de l'Âge du Bronze. Le reste du site Pr9 occupe la berge nord de ce qui semble être un ancien étang. La couche archéologique, assez compacte, livre un mobilier très fragmenté composé principalement de restes d'augets. La partie basse du site a révélé des niveaux de tourbe renfermant des parois d'augets, ce qui a permis de



*La Teste-de-Buch - Prospection diachronique.
 Ci-dessus : Sépulture à incinération. Ci-dessous : Sépulture 01a.*



restituer le profil d'un de ces récipients. Pr9 correspond à un atelier de production de sel, il a été daté par 14C entre 754 et 411 av. J.-C. (Lyon, centre de datation par le radiocarbone).

Un des éléments clés de cette année est la découverte par un touriste, M. Pascal Bussière, d'une sépulture à incinération du Premier Âge du Fer (datation 14C). Malgré un dégagement de la périphérie du vase par l'inventeur, le dépôt a pu être observé en place. L'urne principale contenait les restes du défunt incinérés (étude ostéologique réalisée par Sarry Florine). Le couvercle, d'un diamètre équivalent à celui de l'ouverture de l'urne, est tombé à l'intérieur de cette dernière sous la pression du sable. Un petit vase accessoire apode était déposé au pied du vase sépulcral. Le dépôt funéraire a été implanté dans une fosse creusée au sein de la zone de crémation. Cette dernière se présentait sous la forme d'une couche de sable rubéfiée dont la partie supérieure comportait des restes de charbons de bois mélangés avec des esquilles osseuses brûlées. La partie supérieure de la sépulture ayant subi l'érosion éolienne, il est difficile de savoir si elle était recouverte d'un tumulus.

Le paléosol III, qui ondule à 30/40 m au-dessus de la plage, livre régulièrement des traces d'occupation de l'époque Moderne. Deux sites de cette période sont actuellement en phase d'érosion active, il s'agit de S12 situé sur la partie nord et S18 au sud. Ce dernier a révélé une fosse contenant des charbons de bois ainsi que du mobilier datable de la première moitié du XVIIe siècle. S12 livre de grandes quantités de coquillages ainsi qu'un mobilier abondant et diversifié (céramiques communes, céramiques du groupe Cox/Lomagne, faïences, pipes, etc.) datable de la seconde

moitié du XVIIe siècle. Il s'agit d'un habitat permanent qui livre des vestiges depuis 2005 avec des artefacts plutôt liés au travail de l'extraction de la résine.

Au-dessus du paléosol IV sur une assez vaste surface, plus de trois cents silex ont été retrouvés, dont pratiquement un tiers de pièces retouchées. Cette série, inédite pour le sud Bassin, se trouve en position secondaire : la forme et la légèreté de la grande majorité de ces artefacts permettent d'envisager le mécanisme d'ascension grâce à une combinaison de la pente douce de la face ouest de la dune et d'une phase éolienne exceptionnelle. Certains de ces silex pourraient remonter à la période azilienne. Ils ont été arrachés à un site, sans doute très important, qui devait se situer sur le paléosol I et qui n'a jamais été observé, peut-être détruit lors d'une érosion importante après le milieu du XXe siècle et avant les prospections de années 1970/1980. L'étude de cette phase est assurée par Noël Gruet.

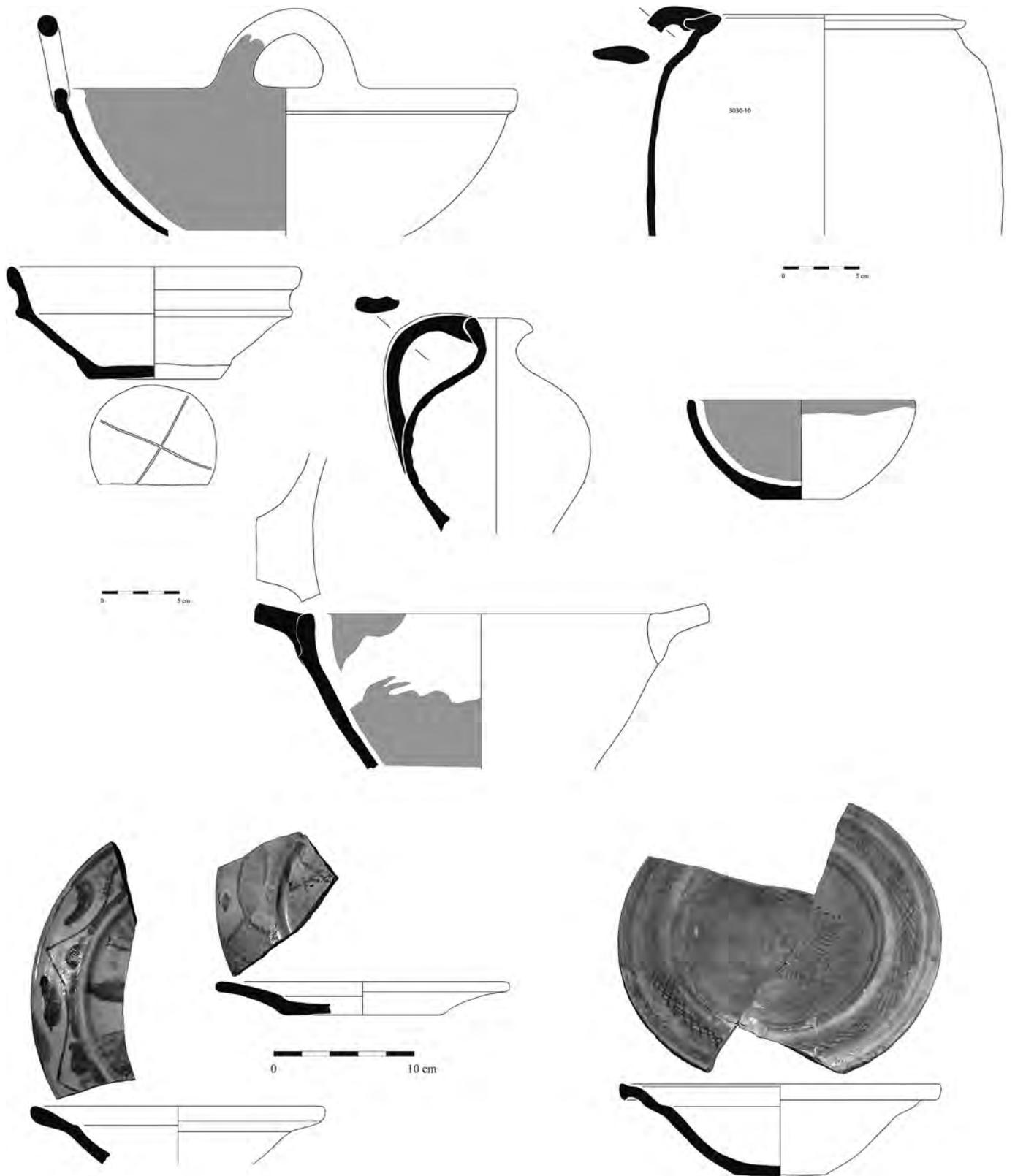
Cette année de prospection a été un temps fort dans les découvertes. Les datations par ¹⁴C permettent maintenant de voir que l'occupation protohistorique ne concerne pas qu'une seule période chronologique mais qu'au contraire les sites se succèdent entre l'Âge du Bronze Final et le Premier Âge du Fer. L'élément marquant de cette phase de prospection reste la mise au jour de la première sépulture à incinération du Premier Âge du Fer en dehors des nécropoles de la vallée de La Leyre. Cette découverte, sans être totalement déterminante, vient renforcer l'hypothèse de la présence d'un habitat protohistorique permanent dans ce secteur côtier.

Jacques Philippe

Ce diagnostic s'est déroulé sur un terrain de 1258 m² situé sur la partie sud-ouest du zonage archéologique. Trois tranchées de sondage ont pu être réalisées après la démolition des bâtiments qui occupaient les deux parcelles.

Les éléments les plus anciens appartiennent à la phase gallo-romaine avec la mise au jour de deux cols de cruches du Ier siècle mais malheureusement hors contexte. En revanche les premières structures sont attribuables au Haut Moyen Âge avec la présence d'au moins un bâtiment sur poteaux porteurs qui avait peut-être une fonction artisanale (forge ?) comme en témoignent les nombreuses scories retrouvées dans le comblement des différentes structures fossoyées.

C'est ensuite la phase moderne qui a marqué profondément le site avec le creusement de nombreuses fosses et d'un fossé de direction est-ouest (drainage et/ou limite de parcellaire). Ce dernier a servi de dépotoir entre la seconde moitié du XVIIe siècle et la première moitié du XVIIIe. Il a livré un mobilier abondant et inédit à La Teste qui témoigne du niveau social élevé de ces anciens propriétaires. Il s'agit en grande majorité de vaisselles caractérisant le service et la consommation des aliments (assiettes, bols, écuelles, jattes, gardales, plats, réchauds, cruchons, verres à vin...). Parmi ce vaisselier, il y a de nombreuses importations en grande majorité de Sadirac, mais également des céramiques peintes du groupe Cox-Lomagne ainsi



La Teste-de-Buch - 5-7 rue Gallieni.
 En haut à gauche et au milieu : céramiques modernes.
 En haut à droite : Pot à beurre normand.
 En bas à gauche et droite : Assiettes du groupe Cox/Lamagne.

qu'une écuelle peinte de Saintonge et un pot à beurre de Normandie (grès du Ger). Ce dernier élément témoigne du commerce maritime par cabotage des produits résineux entre le port de La Teste et le Nord de la France (Granville ou peut-être Redon).

Plusieurs structures bâties appartiennent à la phase contemporaine. Deux d'entre elles (St3 fosse maçonnée et St4 base de mur) s'intègrent parfaitement dans l'organisation d'un bâtiment présent sur les cadastres de 1809 et de 1848.

Ce diagnostic permet de confirmer l'extension du bâti médiéval dans ce secteur de la ville. Mais les

résultats les plus significatifs concernent la phase moderne, notamment grâce à l'étude du mobilier extrait du comblement du fossé central. C'est en effet la première fois qu'un dépotoir de cette période est attribuable à une classe sociale élevée, sans doute la famille de Caupos Verthamon, armateur et propriétaire de l'hôtel particulier (ancienne mairie) situé à 90 m de la zone fouillée. Cette vaisselle de table montre tout le raffinement qui existait à La Teste aux XVIIe et XVIIIe siècles.

Jacques Philippe

Moyen Âge

LA TESTE-DE-BUCH 8 rue de la Marne

Ce diagnostic, le vingtième réalisé dans le centre urbain de La Teste depuis 2007, s'est déroulé sur la partie nord du zonage archéologique, sur une parcelle d'une superficie de 1309 m².

Trois tranchées de sondages ont pu être réalisées après démolition de la maison particulière qui occupait la partie nord du terrain. Très peu de structures ont été rencontrées sur les 140 m² ouverts. Le sondage 1, situé sur la partie ouest, a révélé l'empreinte d'une sablière basse ainsi qu'une fosse, l'ensemble datant du Moyen Âge.

Le sondage 3, positionné sur la partie est du terrain, a livré une grande fosse rectangulaire (7 m x 0,80 m) de section trapézoïdale. Creusée à travers le banc naturel d'aliôs, son fond est située à 0,40 m de profondeur au contact de la nappe phréatique. Cette fosse a pu servir

à puiser de l'eau ou d'abreuvoir pour les animaux. Un peu de céramique médiévale a été retrouvée dans son comblement.

La strate archéologique présente sur l'ensemble des sondages a révélé quelques tessons médiévaux très érodés. Ce secteur correspond peut-être à des jardins ou à des champs.

Ce diagnostic permet de confirmer les observations faites lors de deux précédentes opérations dans ce même secteur et ainsi positionner la limite nord de la flaque urbaine médiévale au droit de cette parcelle. Il nous montre également que la périphérie de l'agglomération devait être réservée à des activités agricoles (culture et élevage).

Jacques Philippe

Protohistoire,
Époque Moderne

LA TESTE-DE-BUCH Dune du Pilat

Suite aux importantes découvertes réalisées lors de la période hivernale 2013/2014, une opération de fouille programmée a été montée afin d'essayer d'anticiper les futures phases d'érosion.

Cette opération s'est déroulée dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre sur le secteur le plus sensible de la dune du Pilat, c'est-à-dire là où l'érosion est la plus forte et où les vestiges sont les plus concentrés. Cette parcelle dite de La Corniche est la propriété du Conservatoire du Littoral.

Cette fouille avait plusieurs objectifs : il s'agissait notamment de dégager une grande surface autour de l'emplacement de l'urne découverte au début de l'année 2014 (site Pr12) afin de savoir si elle pouvait appartenir à une nécropole ; il fallait aussi compléter l'environnement du site de production de sel Pr9 ; enfin on voulait préciser de quel type de structure provenaient les nombreux coquillages découverts sur le site S12 du paléosol III. De manière plus large, il était important de valider les process d'intervention en

La Teste-de-Buch - Dune du Pilat : nettoyage de la coupe.



milieu dunaire, notamment avec le recours permanent à une pelle mécanique mise à disposition par la mairie de La Teste-de-Buch.

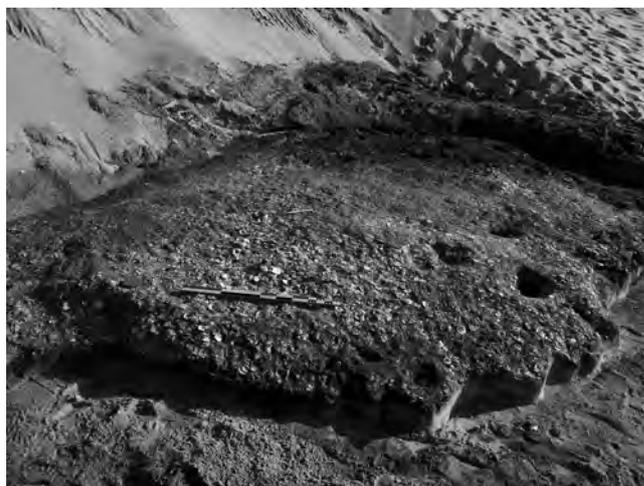
Sur le site Pr12, une bande de 6 m de large a été décapée sur 30 m de long suivant l'axe nord/sud. Aucune autre sépulture n'a été retrouvée sur cette emprise, en revanche dans le périmètre immédiat de l'incinération découverte début 2014, deux trous de piquets sont peut-être le témoignage d'un entourage de l'aire funéraire.

Une coupe stratigraphique a été réalisée perpendiculairement à l'axe de la dune, elle a permis de visualiser la forme du paléosol II sur l'axe est-ouest. Celui-ci présente un vallonnement (2 m de haut) qui correspond à une proto-dune. Ce système est matérialisé par plusieurs strates noires (sols forestiers) intercalées avec des épandages éoliens (sable jaune).

Dans le secteur de Pr9, une grande coupe nord-sud a été réalisée sur un linéaire de plus de 70 m. Elle a permis de visualiser une vaste dépression du paléosol II (40 m d'emprise et plus de 2 m de profondeur) : un étang d'eau douce s'est vraisemblablement formé dans le courant de l'Âge du Bronze Moyen. L'atelier de saunier Pr9, daté du Premier Âge du Fer, occupe la berge nord de cette étendue d'eau. Il présente un linéaire de plus de 15 m avec une couche archéologique qui suit le pendage de la berge en s'épaississant à cause du rejet des augets fragmentés. Aucune structure n'a été retrouvée dans cet horizon.

Cet atelier vient recouvrir une première phase d'occupation, pauvre en mobilier, mais caractérisée par deux trous de poteau qui indiquent la présence d'au moins un bâtiment, sans doute de la fin de l'Âge du Bronze.

Sur le paléosol III le site S12 a été décapé sur 100 m². Ceci a permis de reconnaître un amas coquillier de 5 m de large sur plus de 6 m de long et 0,25 m d'épaisseur. Il représente un dépôt de plusieurs milliers de coquillages qui ne peuvent pas représenter une consommation domestique. Il s'agit ici des traces d'un commerce de mollusques sans coquille dans des sacs ou des barils, sans doute dans de la saumure. Au nord de cette structure un niveau de tuiles a été dégagé avec, en partie sous jacente, un alignement de quatre poteaux qui matérialisent un petit bâtiment à structure légère (hangar ?). Au milieu de cette structure, quatre plombs de filet ont été découverts alignés en

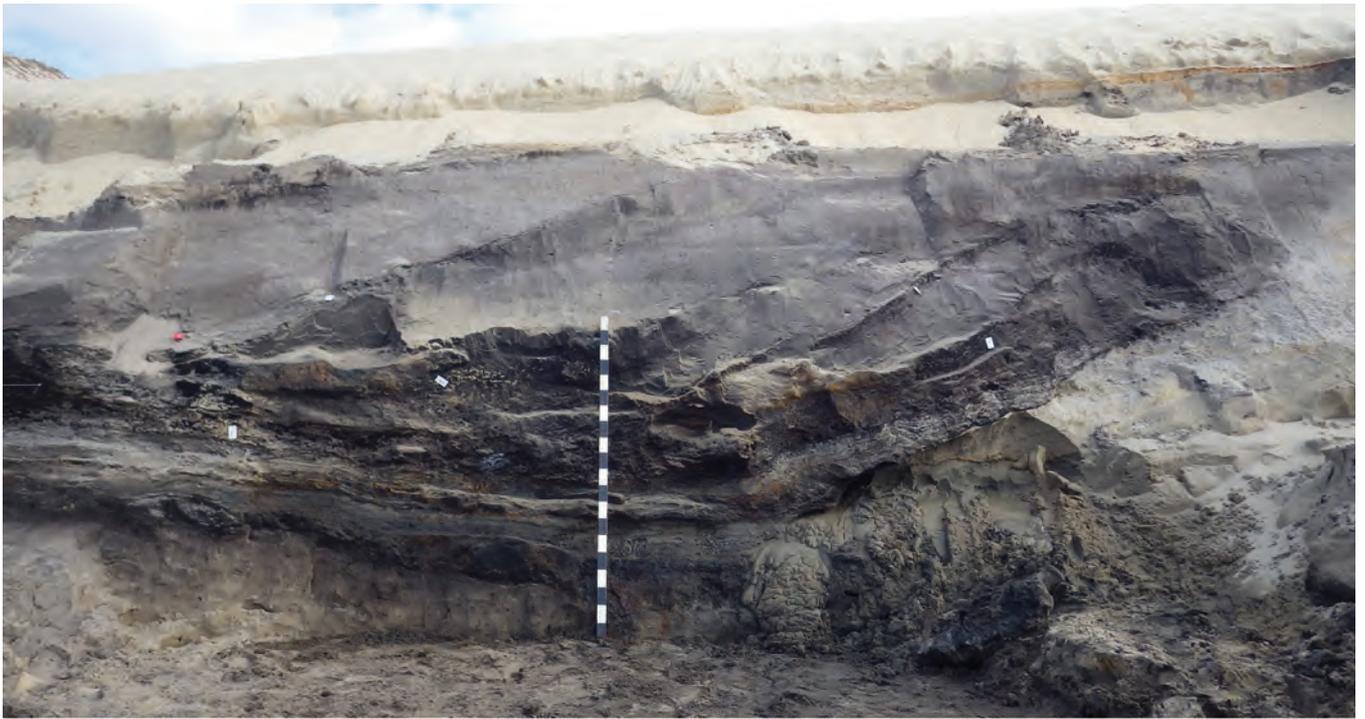


La Teste-de-Buch - Dune du Pilat. Site S12 - Amas coquillier.

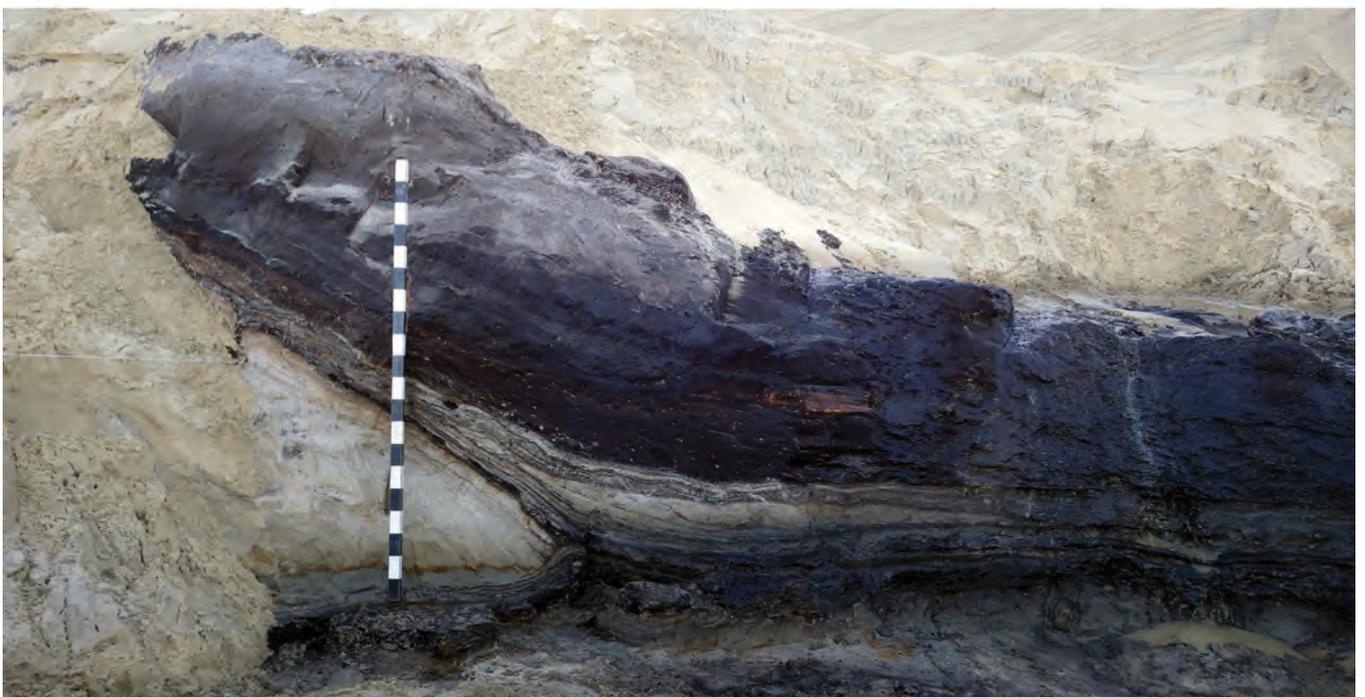
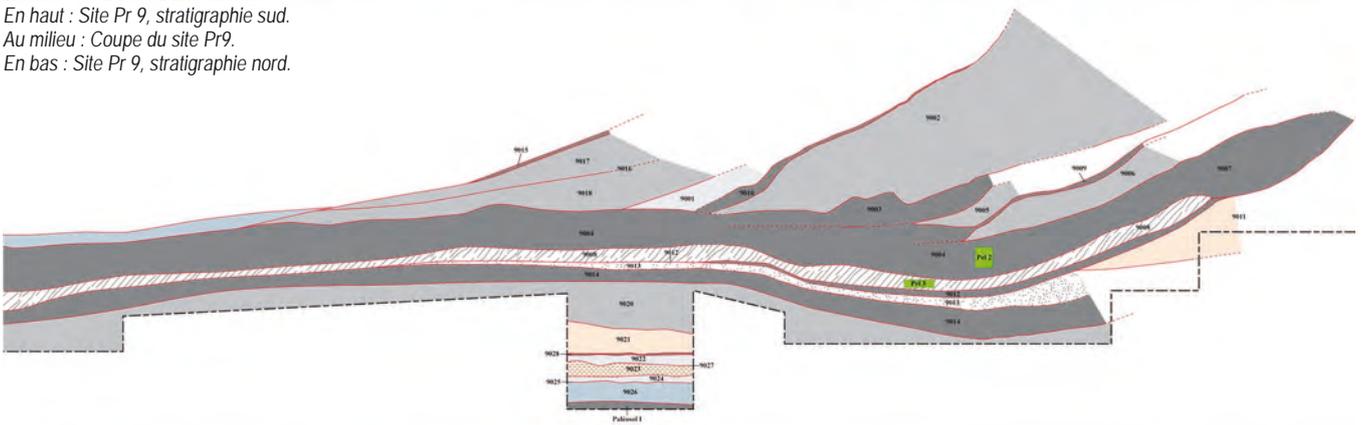
association avec deux bagues à coudre, ces artefacts indiquent sans doute une fonction de stockage/séchage et la réparation des filets. Le mobilier retrouvé est très diversifié : monnaies, boucle, céramiques communes, faïences, importations du groupe Cox/Lomagne, verrerie, pipes, silex de chien de fusil, balles de mousquet... Il s'échelonne du milieu à la fin du XVII^e siècle. Bien que cet habitat se trouve en milieu forestier, ses habitants avaient des activités mixtes aussi bien en liaison avec la forêt qu'avec la mer. Les activités de pêche et de cueillette des coquillages ne se faisaient pas à l'intérieur du bassin d'Arcachon qui était assez éloigné mais plutôt dans le bassin du Pilat tout proche, vaste lagune côtière de plusieurs kilomètres carrés qui s'est comblée à la fin du XVIII^e siècle.

Cette opération a permis d'obtenir des résultats impossibles à atteindre par de simples prospections. Elle a montré que, même dans un milieu hostile où les couches archéologiques sont difficiles à atteindre, le déploiement de moyens mécaniques importants permet de pallier les difficultés du milieu. Dans un site comme la dune du Pilat soumis à l'érosion et fréquenté par presque deux millions de personnes, le suivi des sites archéologiques est compliqué. La multiplication de d'opérations ce type est peut-être la réponse pour mieux gérer la problématique scientifique de ce grand site national.

Jacques Philippe



La Teste-de-Buch - Dune du Pilat.
 En haut : Site Pr 9, stratigraphie sud.
 Au milieu : Coupe du site Pr9.
 En bas : Site Pr 9, stratigraphie nord.



VAYRES

Nioton, 8 bis avenue du Stade

L'ensemble paysager, comprenant parc et jardins, de la propriété Pionneau fait l'objet de scissions depuis le début du XXI^e siècle, à des fins de lotissements. L'emprise concernée par le présent diagnostic reste sans doute la dernière non bâtie de ce secteur de l'antique *Varatedo*, une *mansio* sur la voie romaine de *Burdigala* (Bordeaux) à *Vesuna* (Périgueux), mentionnée sur la Table de Peutinger.

D'une superficie totale de 4589 m², les parcelles sondées se situent à 550 m à l'ouest du centre urbain historique de Vayres et de son château, ainsi qu'à 1,5 km au sud de l'ancienne voie romaine et de son hypothétique gué à Saint-Pardon.

Les cinq tranchées réalisées représentent 6,13 % de l'emprise. Elles n'ont livré aucun vestige archéologique rattachable au Moyen Âge, à l'Antiquité ou à des périodes plus anciennes. Le seul creusement anthropique présent est un fossé d'époque moderne, voir contemporaine, recelant des tessons de céramique avec traces de glaçure verte et brune ainsi qu'un fragment de carreau de faïence. Bien qu'il s'apparente à un vestige de parcellaire ancien, ce fossé ne figure pas sur le cadastre napoléonien de 1832. Sans en être sûr, il peut aussi constituer la trace d'un ancien aménagement paysager.

Duphil Vincent

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 4

| N°Nat. | | | | | N° | P. | |
|--------|---|--------------|-----------------|------|-----|-----|-----|
| 026482 | AYGUEMORTE-LES-GRAVES, BAURECH, BEAUTIRAN, CADAUJAC, CAMBES, CAMBLANES-ET-MEYNAC, CASTRES-GIRONDE, HAUX, ISLE-SAINT-GEORGES, LA BREDE, LANGOIRAN, LE TOURNE, MADIRAC, MARTILLAC, PORTETS, QUINSAC, SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX, SAINT-GENES-DE-LOMBAUD, SAINT-MEDARD-D'EYRANS, SAINT-SELVE, TABANAC | DIAZ Lucie | SUP | PRD | 104 | 157 | |
| 026461 | LITTORAL DE GRAYAN-ET-L'HOPITAL/SOULAC-SUR-MER | Projet LITAO | VERDIN Florence | CNRS | PRD | 69 | 158 |

AYGUEMORTE-LES-GRAVES, BAURECH, BEAUTIRAN,
LA BRÈDE, CADAUJAC, CAMBES, CAMBLANES-ET-
MEYNAC, CASTRE-GIRONDE, HAUX, ISLE-SAINT-
GEORGES, LANGOIRAN, MADIRAC, MARTILLAC,
PORTETS, QUINSAC, SAINT-CAPRAIS-DE-
BORDEAUX, SAINT-GENÈS-DE-LOMBAUD,
SAINT-MÉDARD-D'ÉYRANS, SAINT-SELVE,
TABANAC, LE TOURNE

Dans le cadre d'un mémoire de Master II Recherche portant sur l'occupation du sol aux abords de la Garonne dans le secteur de l'Isle-Saint-Georges (VIII^e siècle a.C. – Ve siècle p.C.), une campagne de prospection pédestre inventaire a été réalisée au cours de l'année 2014. L'opération archéologique s'est focalisée sur vingt-et-une communes girondines comprises dans une zone géographique circulaire de 10 km de rayon centrée sur le site archéologique de l'Isle-Saint-Georges.

Les travaux de terrain ont permis de recenser un indice de site inédit au Château Chauvin (Langoiran). Sur deux parcelles du domaine de Chauvin, les

propriétaires ont récolté suite à un labour profond de nombreux fragments de mobilier datant de l'époque antique. Aujourd'hui conservés au château, ces vestiges sont principalement constitués de sigillées, d'amphores et de *tegulae*. Cette découverte datée de 1993 n'avait jamais été recensée.

De plus, la documentation archéologique a été complétée pour huit sites et indices de sites. Ainsi, la superficie, la datation et le statut des sites de « la villa de Faubernet » (Langoiran) et de « Palandre Sud » (Martillac) ont pu être définis. Le premier site correspond à une petite villa du Haut-Empire se développant sur une superficie d'au moins 5 500 m².

Il semblerait, d'après les fragments de Dressel 1 prélevés, que l'établissement antique ait succédé à une occupation de la fin de l'Âge du Fer. Par la présence de vestiges archéologiques antiques (*tegulae*, sigillée, mortier de tuileau) sur une superficie de 1 500 m², le second site s'apparente à une ferme du Haut-Empire. L'indice de site du « Bourbon » (Camblanes-et-Meynac), dont la nature était inconnue à ce jour, a été classé dans la catégorie des sites à tuiles. Effectivement, ce dernier a uniquement livré des fragments de *tegulae* sur une superficie de 200 m². Sur la « villa de « Patarouch » » (Haux), la découverte de Dressel 1 témoigne d'une probable occupation de la fin de l'âge du Fer. En ce qui concerne les sites funéraires de « Perbos » (La Brède) et de « La Sauque » (Ayguemorte-les-Graves), des relevés de terrain ont permis de préciser leur localisation et de compléter la description des structures funéraires. Enfin, sur les

sites de « l'Isle-Saint-Georges » (Isle-Saint-Georges) et de « la Sablière/Bernicon » (Ayguemorte-les-Graves) l'analyse du mobilier collecté a confirmé les résultats obtenus au cours des recherches archéologiques antérieures.

Le dernier acquis de la campagne de vérification de sites fut la rectification de l'interprétation des deux sites suivants : « Guillon » (Beutiran) et « Sable d'Experts » (Saint-Médard-d'Eyrans). Le premier ayant auparavant été daté de l'époque antique s'est avéré être un site moderne et le deuxième, signalé comme une levée gauloise, a été réinterprété comme le vestige d'une gravière elle aussi moderne.

Cette opération de prospection pédestre inventaire a été complétée par un relevé GPS du « Chemin Gallien » traversant les communes de La Brède et de Saint-Selve.

Diaz Lucie

Néolithique
à Gallo-Romain

LITTORAL DE GRAYAN-ET-L'HOPITAL SOULAC-SUR-MER Projet LITAQ

Le littoral de Grayan-et-L'Hôpital et de Soulac-sur-Mer a fait l'objet de prospections et de sondages dans le cadre d'un programme de recherche commencé en 2014 : le projet LITAQ « Du Pléistocène à l'Anthropocène : connaître les mécanismes passés d'évolution des populations (végétales, animales, humaines) et des milieux pour prédire les réponses futures. L'exemple du littoral aquitain ». Il s'agit d'un projet Inter-Labex associant les LabEx LaScArBx et Cote, porté par F. Verdin (Ausonius) et F. Eynaud (EPOC) et financé par l'IDEX de Bordeaux. L'objectif est de mieux comprendre les interactions Homme-Milieu sur le temps long (de -15 000 à nos jours), en choisissant un objet d'étude commun : la côte sableuse aquitaine. L'équipe interdisciplinaire associe des archéologues et des spécialistes des géosciences et des paléoenvironnements. L'un des enjeux du programme LITAQ est de localiser et dater les sites actuellement visibles, de mettre à jour la carte archéologique, d'évaluer l'état de conservation des vestiges et leurs chances de survie à plus ou moins brève échéance face à l'érosion littorale, de les replacer dans une séquence stratigraphique bien définie afin de préciser l'environnement auquel ils se rattachent.

L'année 2014 a été consacrée à la réalisation de bilans documentaires et à l'acquisition de nouvelles données, notamment à travers plusieurs missions de terrain au moment des grandes marées. Les travaux se sont concentrés sur deux tronçons de plage : la plage

de l'Amélie-Nord (entre Soulac et l'Amélie) et la pointe de la Négade, autour du site de la Lède du Gulp.

La prospection a permis de mettre en évidence divers types d'indices archéologiques qui ont été relevés au DGPS (Clément Coutelier, Benoît Daret-Ausonius) et ont fait l'objet de ramassages de surface, de petits sondages ou de fouilles d'ampleur réduite quand l'action des marées en menaçait directement la conservation (F. Verdin, A. Colin et étudiants de Bordeaux-Montaigne). Les travaux archéologiques ont été associés à l'observation géomorphologique des formations sédimentaires -tant sur l'estran que sur le front de dune- (G. Arnaud-Fassetta, F. Bertrand - PRODIG ; M. Bosq - PACEA), des carottages et prélèvements sédimentaires sur plaquettes (F. Eynaud, L. Massé, S. Bujan, P. Lebleu, H. Deriennic - EPOC), un échantillonnage des bois pour analyses, datation et recherches sur l'ADN des arbres (S. Wagner, A. Kremer - BIODECO), un levé Lidar terrestre des plages étudiées (P. Stéphan, S. Suanez - LETG Brest) et un test de géoradar à la Lède du Gulp (B. Tessier, S. Costa - LETG Caen).

Sur la plage de l'Amélie-Nord (dite aussi la Glaneuse), de nombreux vestiges ont été observés. Les plus anciens appartiennent au Néolithique. Il s'agit d'une fosse dont les parois sont étayées par des piquets de bois jointifs enfoncés dans un niveau de sable argileux gris foncé à noirâtre ne contenant aucun mobilier. Une datation AMS sur un fragment de bois donne une



Littoral de Grayan-et-L'Hopital - Soulac-sur-Mer - Projet Litaq. Fosse néolithique.

fourchette de 2853/2286 BC. Dans un autre secteur, plus au sud, quelques éléments lithiques et céramiques se rapportent au Bronze moyen, voire au Néolithique. A l'âge du Fer, une partie de la plage actuelle est dévolue à la production du sel. Certaines plaques argileuses livrent des concentrations importantes de briquetage, tessons, ossements, fragments lithiques, charbons. Au-dessus, un horizon tourbeux est marqué d'empreintes d'animaux et d'ornières. Durant l'Antiquité, le secteur est toujours occupé comme en témoignent de nombreux

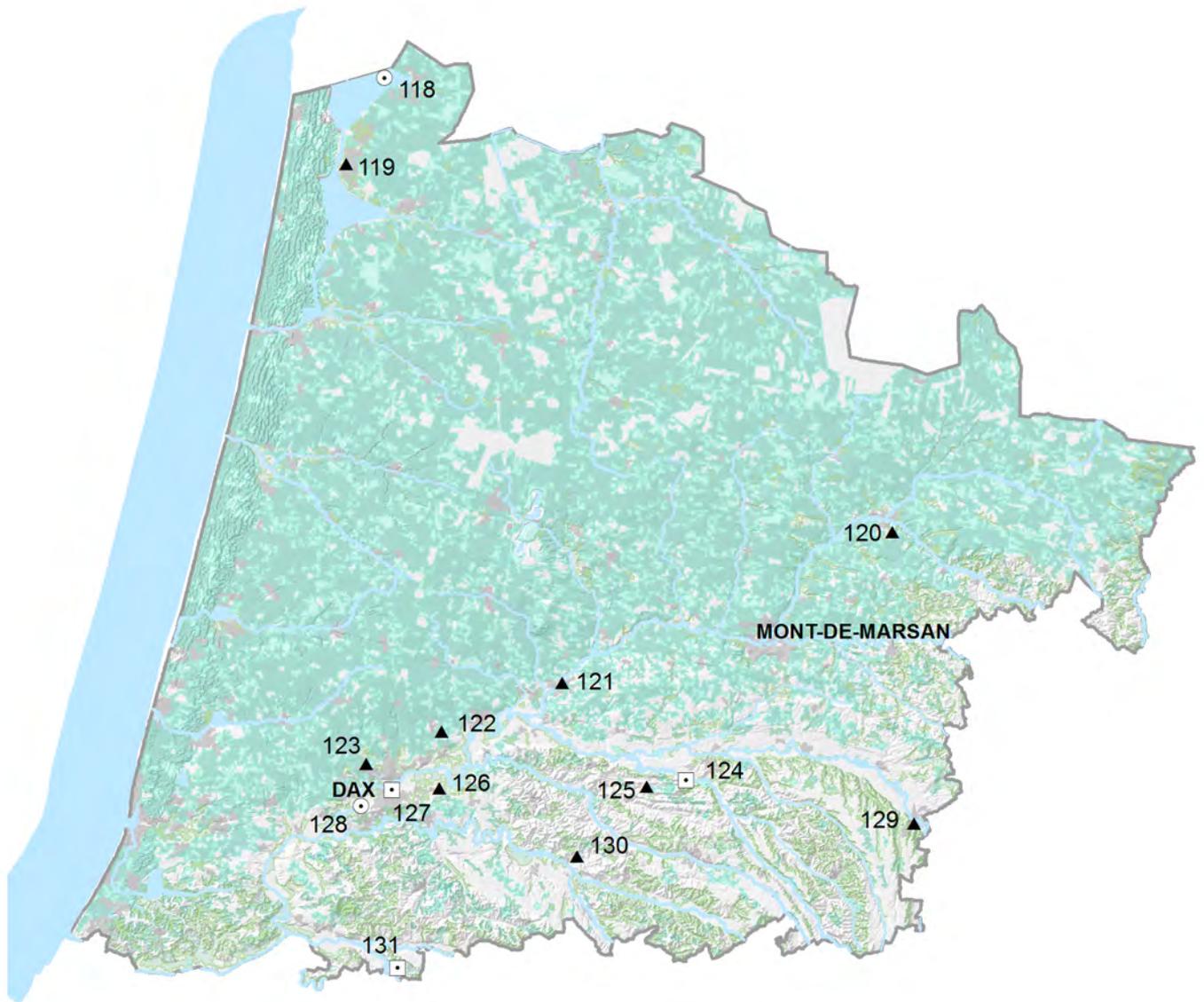
tessons au voisinage de bancs d'huîtres. Dans une couche contenant de nombreux coquillages, a été découvert un petit pot complet de l'Antiquité tardive. De nombreux poteaux isolés ou groupés apparaissent également en divers endroits de la plage.

Les travaux se poursuivront en 2015, deuxième et dernière année du projet LITAQ, afin de compléter la carte archéologique.

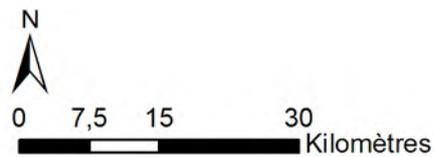
Verdin Florence

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|---------------------|----------------------------|----------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026466 | AIRE-SUR-L'ADOUR | Rues Carnot et Labeyrie | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 129 | 162 |
| 026491 | BANOS | Marseillon | RENARD Caroline | CNRS | FPr | 124 | 162 |
| 026512 | BISCARROSSE | 28 place Charles de Gaulle | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 119 | 163 |
| 026476 | CANDRESSE | Chemin de la Fontaine | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 126 | 163 |
| 026565 | DAX | 5 rue des Jardins | PERROT Xavier | EP | OPD | 127 | 164 |
| 026616 | MEES | Le chaland polyxyle | KERLORC'H Gilles | BEN | RA | 128 | 165 |
| 026640 | MONTAUT | Pouyuzan | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 125 | 166 |
| 026477 | PONTONX-SUR-L'ADOUR | Houn dou Bern | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 122 | 166 |
| 026546 | SAINT-PAUL-LES-DAX | Les Pins de Gouaillard | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 123 | 166 |
| 026514 | SANGUINET | Le Lac | PARPAITE Guillaume | BEN | PRT | 118 | 168 |
| 026475 | SARBAZAN | Le Bourg | CAVALIN Florence | INRAP | OPD | 120 | 170 |
| 026490 | SORDE-L'ABBAYE | Abri du Grand Pastou | MERLET Jean-Claude | BEN | FPr | 131 | 170 |
| 026447 | TARTAS | Chemin de Calonge | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 121 | 171 |

AQUITAINE
LANDES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

*Gallo-Romain, Bas-Empire,
Époque contemporaine*

AIRE-SUR-L'ADOUR Rues Carnot et Labeyrie

La construction d'une agence bancaire, à l'angle des rues Carnot et Labeyrie, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic de la part du service régional de l'archéologie.

L'emprise du projet se situe à l'extérieur de la ville enclose au Bas-Empire et à l'intérieur de la ville médiévale d'Aire-sur-l'Adour, qui aurait été protégée par une enceinte à partir du XI^e siècle. La parcelle concernée jouxte, côté est, un bâtiment construit au XIV^e ou au XV^e siècles.

La rue Carnot se trouve à l'extérieur de la ville enclose au Bas Empire. Bien que l'urbanisme d'Aire à cette époque soit mal connu, les récents diagnostics archéologiques menés par l'INRAP ont mis au jour de nouvelles données précisant un peu plus la morphologie de la cité. Un diagnostic rue Maubec, effectué en 2008 par Luc Wozny, a été l'occasion de mettre en évidence la présence d'une muraille datée du Bas-Empire à l'intérieur d'une cave, ainsi qu'un bâti antique et des niveaux anciens et modernes qui peuvent être mis en parallèle avec ceux ici présentés. En 2012, plusieurs campagnes de diagnostic, l'une sur le parvis de la cathédrale et dans l'ancien cloître, l'autre à l'emplacement de l'actuelle médiathèque, ont confirmé la présence d'une importante occupation bâtie antique.

Malgré la très petite superficie de la parcelle sondée, 126 m², le diagnostic du futur emplacement du Crédit Mutuel d'Aire-sur-l'Adour a fourni de nouvelles données sur l'extension de la ville antique.

Des niveaux d'occupations datés du Bas Empire sont apparus à moins de 1,50 m de profondeur.

Trois murs forment un édifice non identifié. Ils sont arasés à 79,80 m NGF (cf. fig.). Postérieurement, et sur l'arase des murs, une sépulture en amphore a été mise au jour à 79,98 m NGF. Ce mode d'inhumation des enfants en enchythrisme est courant durant l'Antiquité en Gaule romaine, que ce soit dans des contextes domestiques ou artisanaux. L'amphore utilisée ici est une d'une keay 25 ou 26, produite au I^{er} siècle après J.-C.

Nous n'avons pas retrouvé de niveaux de l'époque médiévale. Au contact des niveaux antiques, se succèdent des sols d'argile jaune, parfois rubéfiés, sur lequel un niveau très riche en charbon est l'indice d'une activité artisanale intense ou d'un incendie. Ces niveaux modernes sont identiques à ceux observés en 2008 par Luc Wozny rue Maubec.

Silhouette Hélène

BANOS Marseillon

Notice non parvenue.

Renard Caroline



Aire-sur-L'Adour - Rues Carnot et Labeyrie. Sépulture d'enfant en amphore reposant sur l'arase d'un mur du Bas-Empire.

BISCARROSSE

28 place Charles de Gaulle

Un projet immobilier sur une parcelle située dans le centre du bourg de Biscarrosse a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic d'archéologie préventive. L'emprise concernée est située entre l'église Saint Martin à l'est bâtie autour du XVe siècle et le château de Montbron à l'ouest, dont la fondation remonte au XIIIe siècle.

Les sept tranchées ouvertes sur l'ensemble de la surface n'ont révélé aucune trace d'occupation archéologique excepté deux petites structures en creux vraisemblablement modernes ou contemporaines.

Ducournau Bertrand

CANDRESSE

Chemin de la Fontaine

La zone d'investigation se situe près du cimetière et de l'église du village de Candresse, qui se trouve à l'est de Dax. Le secteur doit être loti sur 13908 m².

Nous sommes sur un léger promontoire qui culmine à 12,96 m NGF directement au nord-ouest de l'ancienne grange qui occupe le bas de la pente.

Le secteur en pâture est entouré de zones plus ou moins humides.

Sa configuration paraît favorable à des occupations protohistoriques et/ou préhistoriques : céramiques à pastillage de l'Âge du Bronze et tumulus à Narrosse (2 km à l'ouest de Candresse), site d'habitat du Bronze

ancien-moyen (1800-1200 av. J.-C.) sur le plateau dominant Candresse.

Les indices d'occupation antique sont également assez prégnants aux alentours (dépotier du Haut-Empire en face du diagnostic actuel, moellons antiques en réemploi dans l'église voisine).

Huit tranchées sur onze sont positives et regroupent quarante structures. Seules vingt et une d'entre elles ont pu être testées. La majorité s'apparente à des fosses et trous de poteau. Néanmoins, nous comptons également six fossés, dont deux sont médiévaux, et quatre petites structures bâties.

Les vestiges sont assez profondément enfouis (minimum : 0,80 m) et se confondent avec les premiers niveaux : il faut souvent attendre 1,10 m, pour les discerner clairement.

Cette opération démontre que le secteur est occupé depuis l'Antiquité voir la Protohistoire. Cette dernière est cependant extrêmement résiduelle. En revanche, il semble que la période du Haut-Empire, représentée ici par deux fosses et un trou de poteau, ait été plus marquée. Même si les structures sont peu nombreuses, les éléments mobiliers antiques se retrouvent en épandage, souvent en un seul exemplaire mais de

manière quasi constante. Ces indices concordent chronologiquement avec ceux découverts auparavant aux alentours de cette zone.

Le site médiéval a probablement nivelé ou phagocyté les vestiges antiques. D'ailleurs, il semble que cette occupation ait pu s'établir dès le Haut Moyen Âge.

Pour le reste, l'essentiel des vestiges contenant du matériel est de période médiévale, plus particulièrement de la fin du Moyen Âge et il est probable que le secteur ait continué à être fréquenté à la période moderne comme en témoignent certaines structures et le mobilier en épandage.

Le site se trouve sur un lieu-dit noté « Castet » dont le toponyme fait référence au château en Béarnais. Or, la concentration la plus importante de vestiges se situe au sommet de la parcelle et nous sommes aussi au voisinage de l'église. L'hypothèse d'une motte castrale ou, du moins, d'un ouvrage de type défensif dans le secteur est à envisager. Néanmoins, nous ne disposons pas ici des éléments nécessaires tels que les traces d'une tour ou d'un donjon pour l'affirmer. Basse cour, habitat rural ? Nous ne trancherons pas.

Cavalin Florence

DAX 5 rue des Jardins

Le projet de construction d'une piscine a suscité une prescription de suivi archéologique en raison de la découverte à diverses reprises de vestiges antiques affleurant sur des parcelles alentours.

Ce terrain se trouve effectivement encore dans l'aire urbaine de la cité du Haut-Empire, dont les limites et la densité sont méconnues sur ce secteur de la ville. Par ailleurs, la rue des Jardins constitue le prolongement vers l'est d'un *decumanus* de l'agglomération antique.

Les terrassements portaient sur une surface réduite mesurant 4 m de large pour une longueur de 6,80 m, soit une superficie de 27,2 m² et sur une profondeur

d'environ 1,50 m. Les résultats de cette opération se sont avérés négatifs sur cette emprise. On peut tout de même noter la présence de tessons antiques dans le remblai apparaissant en fond de fouille.

Cette absence de vestige est difficilement explicable au vu de la relative richesse des fouilles voisines effectuées précédemment. Il pourrait s'agir soit d'un effet d'arasement plus prononcé dans ce secteur, soit d'un effet dû à la topographie naturelle.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Perrot Xavier

Les crues de l'hiver 2013-2014 ont fortement impacté par érosion les rives et le lit de l'Adour et plus particulièrement la plage de « l'Irle », sur la commune de Méès. Cette plage sédimentaire avait déjà révélé, en 2011, un premier chaland monoxyle daté ultérieurement par le radiocarbone de 1321 à 1433 ap. J.-C.

L'embarcation, dont une planche affleure, est accessible uniquement en période d'étiage à marée basse. Son orientation est perpendiculaire à la berge.

Quatre fragments ont été prélevés dans le cadre d'un relevé d'architecture qui ont permis une tentative de restitution sur sable sec, mettant en évidence la symétrie entre les deux flancs grâce à leurs encoches respectives réservées dans la masse du bois des bordés. Ces encoches pourraient avoir été façonnées afin d'intégrer dans le chaland polyxyle des bancs de nage.

Un fragment se révèle être sans conteste une portion de la sole (fond) de l'embarcation, de 87,5 centimètres pour 42 centimètres de large. Sur un côté, nous pouvons remarquer une remontée à angle droit, amorce du flanc disparu. Mais le plus parlant, qui identifie le mode de construction de l'embarcation, demeure la série de trous carrés accueillant des clous de fer forgés et permettant la jonction avec une autre planche formant la sole. Lors de l'excavation des éléments de coque, de nombreux clous de fer forgés de section carré à tête arrondie furent sortis du sol, correspondant parfaitement à ces trous carrés. On remarque également une encoche qui traverse la planche perpendiculairement. Cette dernière a très certainement servi à accueillir une membrure rajoutée et clouée.

Ce chaland est similaire au chaland monoxyle découvert sur le même lieu en 2011. Une forme de flancs droits et symétriques, avec absence de proue et de poupe qui ont été dégradées par le temps. Il n'a pas été trouvé de trous de jauge sur les quatre fragments de coque.

Il nous paraît difficile avec les éléments présents de définir une forme et une dimension globale de l'embarcation de chêne. Cependant, l'architecture de cette embarcation présente la même typologie de coque rectiligne à bouchains vifs (flancs droits) et à

fond plat que celle du premier chaland monoxyle du site.

Les indices de pièces rapportées induisent une construction polyxyle : emplacement d'une membrure rajoutée, pièces de jonction clouées.

Comme tout chaland de l'Adour, ce dernier a dû servir au transport de personnes et de charges légères de faible volume, comme à la pêche à la senne.

Ce chaland serait à rapprocher de celui découvert entre 2004 et 2006 à Sainte-Marie-de-Gosse, lui aussi de conception monoxyle assemblé, daté de la première moitié du XIXe siècle.

Peut-être serait-il intéressant, pour compléter le corpus des chalands monoxyles/polyxyles de l'Adour, d'effectuer une datation absolue de cette embarcation.

Kerloc'h Gilles



Méès - Le chaland polyxyle.

MONTAUT Pouyuzan

Cette opération de diagnostic a pour vocation de répondre à l'arrêté de l'État SD.14.063 résultant d'un projet de retenue d'eau initié par la mairie de Montaut.

L'emprise du projet se situe au lieu-dit Pouyuzan et représente une superficie de 22 500 m².

Trois sondages ont révélé quelques éléments lithiques qui pourraient se placer dans les périodes du Paléolithique moyen et supérieur.

Ce mobilier, sept éléments au total, s'avère en position secondaire et ne permet pas d'identifier une quelconque occupation conservée.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Grigoletto Frédéric.

*Paléolithique, Protohistoire,
Époque moderne*

PONTONX-SUR-L'ADOUR Houn dou Bern

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet d'extension de la carrière Lafage. L'emprise disponible de ce diagnostic couvre une superficie de 88370 m². Elle a été sondée à hauteur de 6,3 %. Ce projet est implanté dans un secteur qui était occupé par des landes à la fin de l'Époque moderne et au début du XIXe siècle (*cf.* Carte de Cassini et Cadastre napoléonien). Les missions aériennes de l'IGN prises au milieu du XXe siècle révèlent la mise en place d'une exploitation sylvicole remontant probablement à la seconde moitié du XIXe siècle. Cette exploitation a perduré jusque dans le dernier quart du XXe siècle, date de l'expansion de la carrière actuelle.

Nos recherches ont permis la découverte d'une structure à galets chauffés et de deux fosses attribuables à la Protohistoire au sens large. Des objets lithiques représentés par quelques éclats en silex et des percuteurs en quartzite ont été prélevés notamment lors de la fouille de la structure à galets chauffés. Un alignement de trous de piquet correspondant vraisemblablement à une limite parcellaire relativement récente a été mis au jour ainsi que des fragments de pots à résine liés aux activités sylvicoles locales. Quelques vestiges mobiliers lithiques sont attribuables à des occupations paléolithiques indéterminées.

Chopin Jean-François

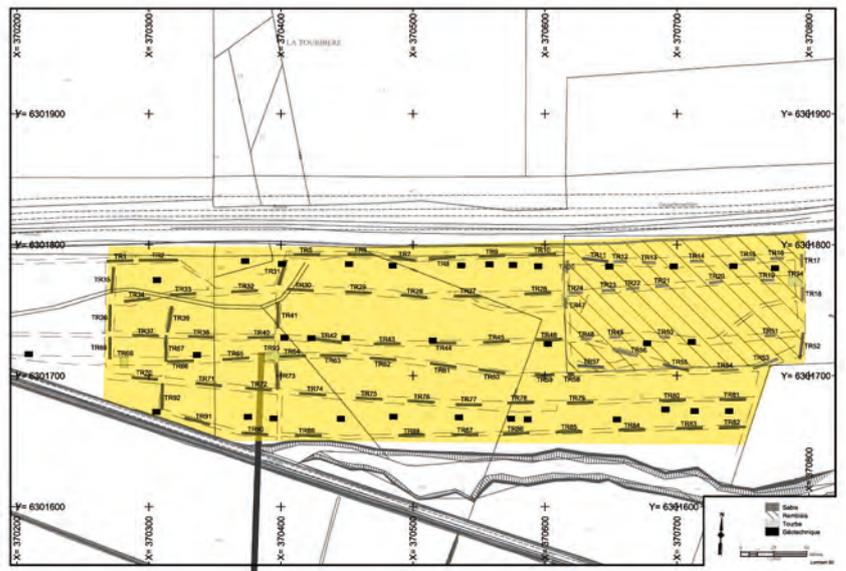
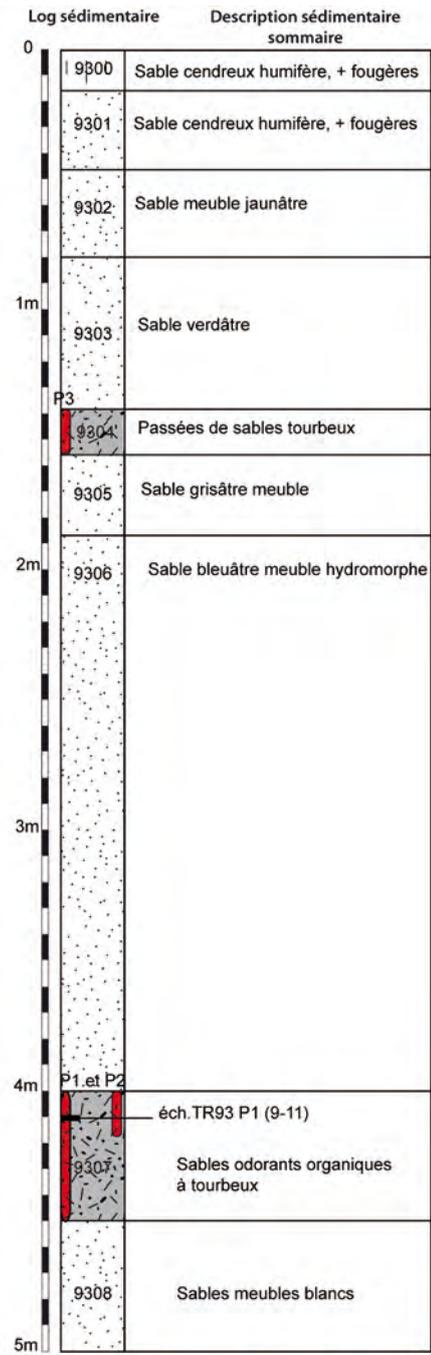
SAINT-PAUL-LÈS-DAX Les Pins de Gouillard - Plaine sportive

Le projet d'aménagement de la plaine des sports, en bordure de la RD 824, au nord-ouest de la ville de Saint-Paul-lès-Dax, se situe sur une hauteur dominant le ruisseau de Poustagnac. Un affluent de l'Adour pouvait laisser présager de la découverte de vestiges liés à une activité artisanale d'exploitation du minerai de fer.

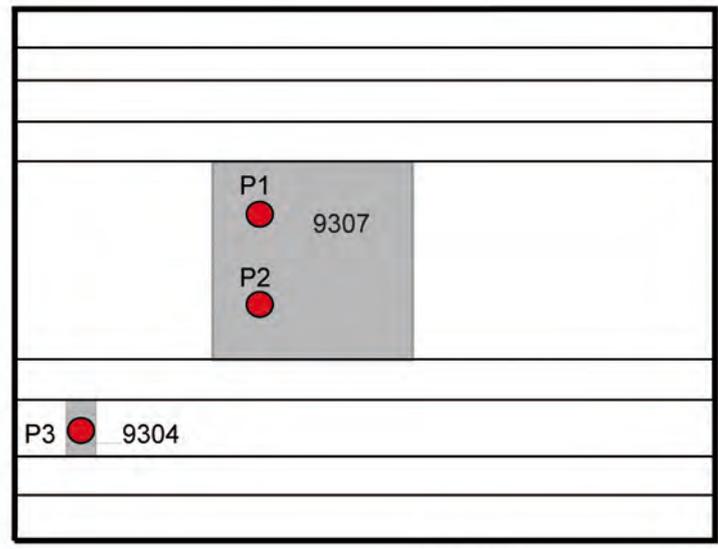
Des prospections pédestres réalisées en 1993 et 1994 dans le secteur des forges d'Abbesse et un diagnostic archéologique au lieu-dit Estotye, à moins d'1 km au nord-ouest de l'emprise ont en effet mis en évidence des traces d'occupation de la Préhistoire

récente et des vestiges témoignant d'activités métallurgiques de l'Antiquité et du Moyen Âge (restes de bas-fourneaux antiques et médiévaux).

Notre recherche a donc à la fois porté sur les traces d'extraction ou de réduction de minerai et sur les traces d'une industrie lithique. Malgré la présence d'aliots reconnue partout sur le site, aucune trace d'extraction de minerai n'a pu être mise en évidence sur l'emprise. Quant au mobilier lithique pré ou protohistorique, il faut présumer qu'il est absent en sub-surface et qu'il se trouve profondément enfoui sous les sables éoliens, d'une épaisseur de plus de 3 m sur le projet. Quatre



TR93



Echelle 1:100
0 5m



Saint-Paul-lès-Dax - Les Pins de Gouillard - Plaine sportive. Protocole de prélèvement pour le sondage 93 © S. Boulogne et N. Béague, Inrap.

sondages profonds ont été réalisés à l'emplacement futur de la tribune, à l'ouest du projet et du bassin de rétention, à l'extrémité est du projet, car y sont prévus des décaissements de 4 m pour les fondations des vestiaires et de 2 m pour le bassin de rétention. Ils n'ont pas permis de mettre au jour les éléments d'une industrie lithique mais ils nous ont donné l'opportunité d'effectuer les prélèvements d'échantillons de tourbe qui ont fait l'objet d'une analyse palynologique. L'étude préliminaire des pollens met en évidence leur bonne conservation et leur abondance, ce qui témoigne d'une biodiversité non encore démontrée pour le pléniglaciaire.

Le diagnostic archéologique en sondages profonds à la pelle mécanique a permis d'identifier au moins deux formations de sables tourbeux (ou pseudo-tourbes)

situés à différentes profondeurs (le premier entre 1,6 m et 2 m de profondeur dans les sondages 91 et 93, le deuxième identifié dans le sondage 93 entre 4 m et 4,5 m, beaucoup plus épais dans le sondage 94 où on le trouve entre 2,80 m et 4,5 m de profondeur). La seconde formation tourbeuse (la plus profonde, très riche en pollens variés) a été retenue pour faire l'objet d'une datation radiocarbone, qui attribue le dépôt organique au stade initial du dernier pléniglaciaire. (Cal BC 30535 to 29580 – Cal BP 32485 to 31530-).

Il est extrêmement rare en Aquitaine de rencontrer des formations tourbeuses aussi âgées, qui peuvent permettre de dater de surcroît les différents dépôts éoliens sus- et sous-jacents.

Beague Nadine

Protohistoire, Âge du Bronze,
Âge du Fer

SANGUINET Le lac

En début d'année 2014, il nous est redevenu possible, après la carence de la campagne 2013, de réaliser à nouveau des opérations de terrain impliquant l'intervention de plongeurs, avec l'obtention en début d'année du certificat d'aptitude à l'hyperbarie (CAH) pour chacun de nos plongeurs.

Au cours de cette campagne, la série de plongée réalisée visait à évaluer l'évolution de deux sites importants parmi les différents ensembles archéologiques du lac de Sanguinet. Les secteurs examinés sont situés dans l'espace archéologique de Put Blanc (couvrant l'ensemble du Premier Âge du Fer) ; il s'agissait de l'habitat de Put Blanc III et du « Parc à pirogues », zone de stockage de monoxyles constituée au cours des décennies précédentes de façon à favoriser un meilleur accès à ces embarcations pour leurs études.

Les observations effectuées au cours de ces travaux soulignent la nécessité de parvenir à terme à mettre en place des mesures suffisamment efficaces de protection des sites (démarches initiées il y a déjà quelques années, en concertation avec les différents propriétaires et usagers du lac, qui restent en partie à finaliser).

■ *L'habitat de Put Blanc III*

Nous avons pu constater au cours de nos plongées que les structures du carroyage métallique mis en place au début des années 1990 lors de l'étude du site étaient pour la plupart très largement corrodées. Après concertation avec le SRA Aquitaine, il a été décidé de les démonter et de les extraire, en laissant seulement le noyau central un grand carré de trois mètres de

côté. En effet, cet élément assure désormais un rôle de soutien mécanique en limitant les déplacements des bois des niveaux supérieurs du plancher.

Les plongées ont permis de constater l'état globalement satisfaisant de conservation de ce site, notamment de par sa puissance stratigraphique, qui représente par endroit plus d'un mètre de couches archéologiques et de bois assemblés. Quelques dégradations ont néanmoins pu être observées. Parmi les bois du niveau supérieur du plancher, certains, dans le secteur sud-est du plancher, portaient lors de leur découverte une perforation borgne, marquant vraisemblablement la trace d'une cloison. Sur les huit reconnus lors de l'exploration du site, seuls trois ont conservés aujourd'hui une telle perforation, les autres portant des traces de bris à ce niveau. L'impact d'une ancre est probable.

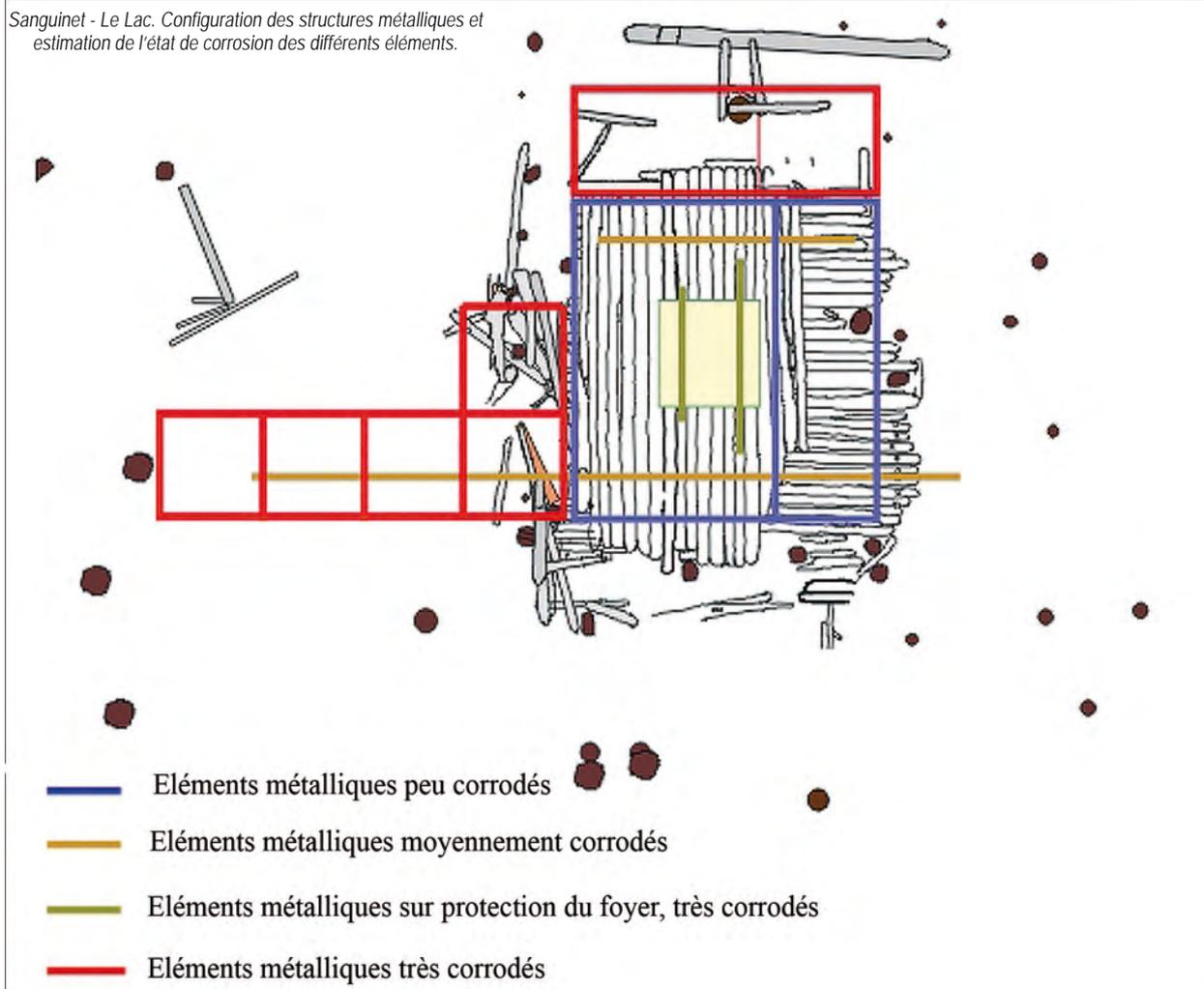
■ *Le Parc à pirogues*

Un total de neuf pirogues (les pirogues n^{os} 6, 12, 13, 16, 19, 20, 22, 24 et 25) avaient été entreposées au cours des années 90 au niveau de ce parc artificiel. La pirogue n^o20 en avait été extraite en 2005 afin de pouvoir être traitée dans le laboratoire Arc-Nucléart de façon à intégrer la muséographie du musée archéologique de Sanguinet. Les huit autres embarcations étaient restées à leur emplacement de dépôt.

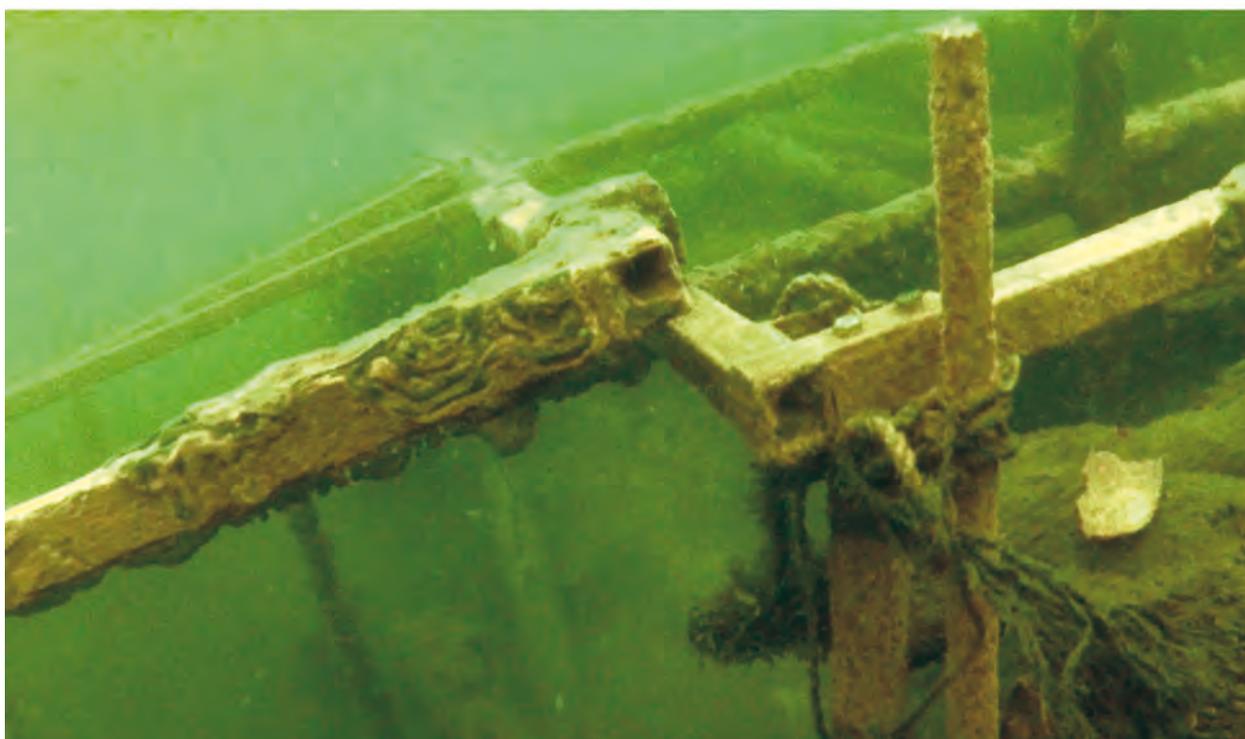
Lors de nos plongées sur cette zone, les prospections visuelles ont permis de retrouver seulement quatre de ces embarcations.

Les pirogues n^{os} 12, 22 et 25 sont présentes à proximité de leur emplacement de dépôt, bien qu'elles soient désormais enchevêtrées. Seule la pirogue n^o22

Sanguinet - Le Lac. Configuration des structures métalliques et estimation de l'état de corrosion des différents éléments.



Ci-dessous : Jonction entre la petite structure secondaire ouest et la structure principale du carroyage. Les supports de la structure ouest, très corrodés, ont partiellement cassé, entraînant le décrochage avec l'angle sud-ouest de la structure principale et un important gîte.



semble avoir subi d'importants dommages, plusieurs fragments de cette embarcation ayant été identifiés sous les pirogues n°s 12 et 25.

La pirogue n°24 a été retrouvée à près d'une centaine de mètres à l'ouest de son emplacement de dépôt, et s'est stabilisée, sans dommage apparents, à une dizaine de mètres au sud du site de Put Blanc III. Les autres embarcations stockées dans ce parc ont,

soit disparu de leur emplacement de dépôt, soit été déplacées.

Là encore, il est probable que ces déplacements et dommages soient liés à l'impact et la traction d'une ou de plusieurs ancres lâchées fortuitement sur le parc à pirogues.

Parpaitte Guillaume

SARBAZAN Le Bourg

Un lotissement de maisons individuelles doit occuper les parcelles qui sont directement au sud de l'emplacement de la future maison de l'enfance dans le village de Sarbazan sur une parcelle de 6671 m². C'est une commune située à proximité immédiate du chef-lieu de canton de Roquefort.

Au nord de l'église Saint-Pierre, au lieu dit « Mouneyres », se trouve une villa gallo romaine découverte vers 1880 et datée du Ve siècle. Les fouilles réalisées par le baron R. de Bougelon en 1890-1891, puis par A. Dané de 1954 à 1956 et reprises partiellement en 1961-1964 ont permis d'en établir le plan de la résidence (Coupry 1955, 1965 ; Boyrie-Fénié, 1994).

En 1981, des travaux effectués près de l'église ont mis au jour une nécropole dont les sarcophages les plus anciens dateraient de l'Époque romaine.

Une nécropole de l'Âge du Fer (650 – 600 av J.C) a été découverte au lieu dit « Treize Pouys » et en partie fouillée par J. Lamothe et A. Dane en 1955 (Coupry 1955; Boyrie-Fénié 1994)

Enfin au lieu dit « Picard », s'élevait autrefois une motte féodale (Xe-XIIe siècle) dont le tracé est encore visible.

Contrairement à la précédente campagne de diagnostic, les vestiges sont disséminés sur l'emprise. Ils se répartissent chronologiquement en deux périodes : l'Époque Moderne et la Protohistoire.

Nous ne détectons aucun élément qui soit directement et indubitablement associable à la villa gallo-romaine de Mouneyres dont la *pars urbana* n'est, en théorie, qu'à une centaine de mètres à l'est.

En revanche la présence de céramique en épandage dans les niveaux montre que le secteur a été fréquenté dès la Protohistoire.

Une fois encore, nous percevons que nous sommes proches d'un habitat mais il demeure à l'heure actuelle hors de notre portée.

Cavalin Florence

Magdalénien

SORDE-L'ABBAYE Abri du Grand Pastou

L'abri du Grand Pastou est l'un des quatre abris sous roche connus au pied de la falaise du Pastou. Il est situé entre les abris Duruthy et Dufaure qui ont bénéficié de fouilles étendues et modernes dans les années 1970 à 1985. Découvert et fouillé en 1872 sans que le moindre compte rendu nous soit parvenu, il a fait seulement l'objet de travaux ponctuels en 1968-69 et 1984.

La falaise, orientée au sud, domine la plaine du Gave d'Oloron. L'abri, peu profond, s'ouvre sur une plate-forme de 12 m² surplombant un talus de 20 m en forte pente terminé par une terrasse étroite et un nouveau petit talus abrupt.

L'intervention vise à établir un diagnostic de l'état de conservation du site et de son potentiel informatif et à replacer le gisement dans le contexte des occupations magdaléniennes de l'ensemble de la falaise du Pastou. Les travaux ont concerné deux secteurs distincts : l'abri et le devant de l'abri d'une part, le talus situé en bas de pente d'autre part. Dans l'abri, une tranchée axiale a confirmé que les fouilles du XIXe siècle ont vidé la cavité de son remplissage. Cependant, le tamisage des déblais a fourni des vestiges lithiques, fauniques et d'industrie osseuse en grand nombre et de qualité. La quasi-totalité se rapporte à des occupations magdaléniennes.

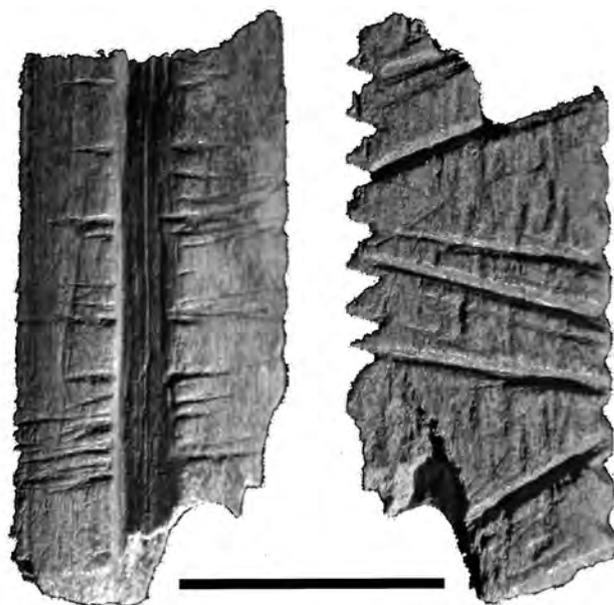
Au-devant de l'abri, a été ouvert un sondage de 2 m² où, après décapage des sédiments superficiels, un niveau calcaire a été rencontré à 30 cm de profondeur. Ce niveau, riche en vestiges anthropiques, notamment en produits de débitage lithique et restes de faune, n'a pas été touché par les fouilles antérieures. Il représente un témoin de quelques mètres carrés conservé sur la petite plate-forme dominant la pente abrupte qui s'étale vers le sud.

En bas de la pente, se trouve une accumulation de limons et de blocs calcaires produite par les éboulis et les colluvionnements successifs, renfermant des vestiges magdaléniens. Le petit talus qui termine la pente a été décapé et un sondage a été entrepris afin d'évaluer l'épaisseur des dépôts à cet endroit. Malgré la richesse de ces derniers, le caractère gravitaire de leur mise en place (C. Ferrier) en restreint l'intérêt.

Le principal résultat de la campagne 2014 est donc la mise en évidence d'un niveau magdalénien intact au-devant de l'abri.

L'industrie lithique est abondante (15 000 pièces), son étude est en cours (M. Dachary). Outre le silex, majoritairement d'origine locale, d'autres matériaux ont été utilisés : quartzite, cristal de roche. L'industrie osseuse compte plus de cinquante objets sur bois de cervidés et os. Elle renseigne sur les différentes phases du travail des matières dures d'origine animale, dont elle documente certains aspects peu connus comme l'extraction d'aiguilles sur métapode de cheval (Fr-X. Chauvière). Quelques pièces de parure et d'art mobilier complètent le corpus de la falaise du Pastou et autorisent déjà des comparaisons micro-régionales (F. Plassard).

La faune (plusieurs milliers de restes, dont 500 identifiables) est bien conservée et représentée par une douzaine de taxons. Cheval et Renne dominent



Sorde-l'Abbaye - Abri du Grand Pastou. Hemi-côte façonnée ornée de motifs géométriques. Cliché Georges Bredel.

à égalité, devant les bovinés, les capridés et les carnivores (Cl. Birouste). L'ichtyofaune et l'avifaune, tout comme la microfaune, sont représentées.

Au plan chronoculturel, plusieurs témoins matériels diagnostiques attestent une fréquentation de l'abri au Magdalénien moyen et au Magdalénien supérieur. Ces résultats justifient la poursuite des travaux en concentrant l'attention sur les niveaux préservés au-devant de l'abri.

La recherche trouve sa place dans une optique micro-régionale, faisant intervenir des concepts relatifs aux territoires parcourus, aux espaces de subsistance et culturel.

Merlet Jean-Claude

Gallo-Romain,
Haut Moyen Âge

TARTAS Chemin de Calonge

Un projet de lotissement au lieu-dit « Calonge » a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. L'implantation du projet se situe sur un plateau qui surplombe la Midouze en amont de la zone urbaine.

Celui-ci a fait l'objet dans sa partie nord-est d'une exploitation des anciennes terrasses de grave. C'est dans ce contexte qu'a été découverte, dans les années 70, une urne funéraire datée de la fin de l'Âge du Bronze. Afin de vérifier ou de confirmer la présence de structures de cette période, 18 sondages ont été ouverts sur l'ensemble de la parcelle.

Pour la période protohistorique, aucun vestige n'a été mis en évidence. Néanmoins, des traces d'une occupation antique et médiévale ont été mises au jour. Elles apparaissent sous la forme de fosses et de trous de poteau creusés dans le substratum sableux et concentrés pour l'essentiel dans la partie sud-est de l'emprise du futur lotissement. Les éléments céramiques récoltés permettent de situer les vestiges dans une fourchette chronologique comprise entre le I^{er} siècle après J.-C. et vraisemblablement le début du Moyen Âge.

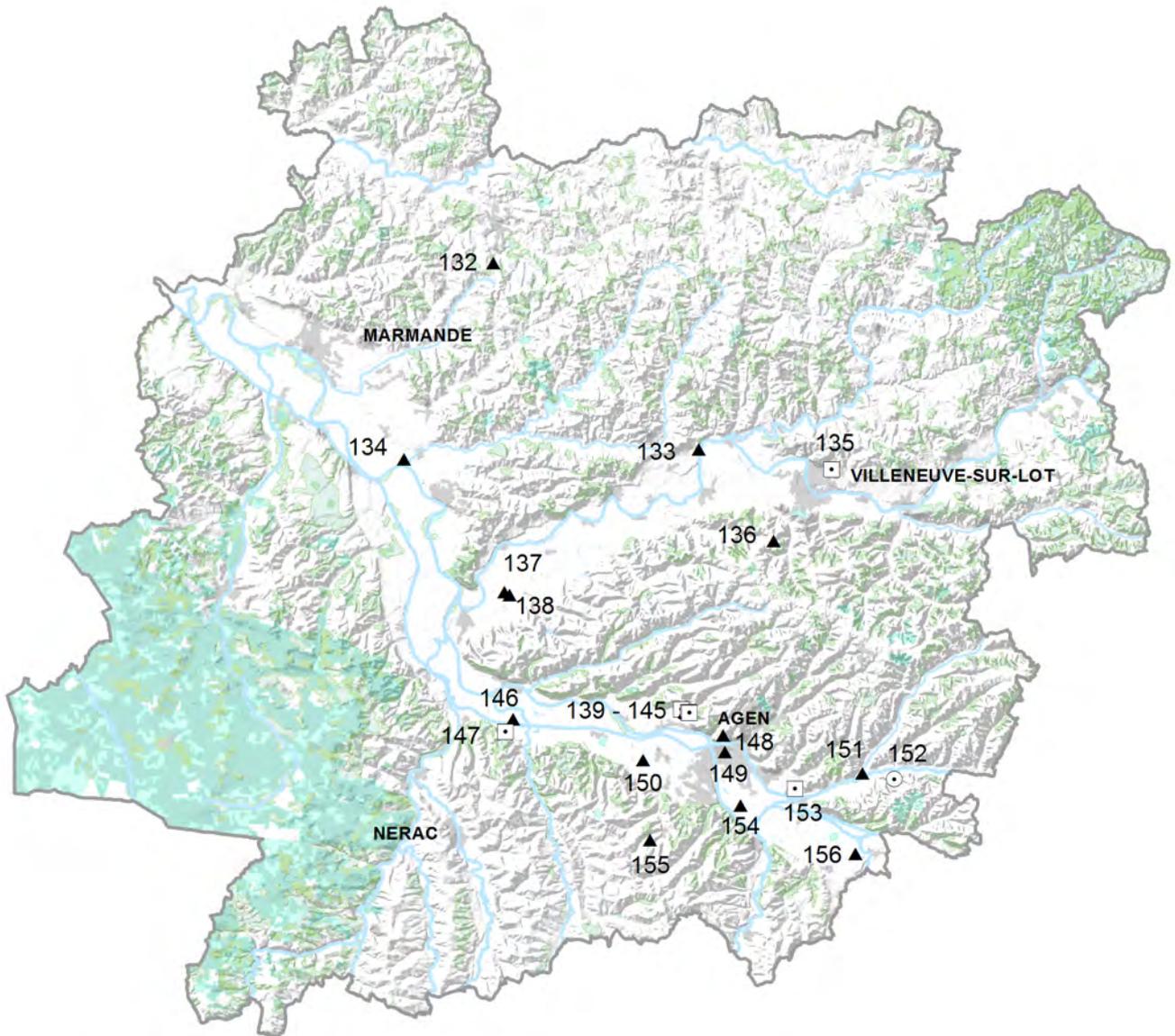
Ducournau Bertrand

AQUITAINE LOT-ET-GARONNE

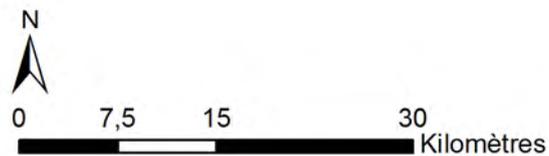
BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|



- fouilles préventives
- ◻ fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- ⊙ prospections / relevés / analyses
études documentaires
- * P.C.R.



| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|------------------------------|---|-------------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026450 | AGEN | Cours Victor Hugo et rue des rondes Saint-Martial | SCUILLER Christian | INRAP | OPD | 149 | 174 |
| 026429 | AGEN | Tibet | PRODEO Frédéric | INRAP | OPD | 148 | 176 |
| 026596 | AIGUILLON | Métairie neuve | SALVE Serge | INRAP | OPD | 137 | 177 |
| 026428 | AIGUILLON | A Misère | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 138 | 178 |
| 026516 | AUBIAC | Hourtounat | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 155 | 178 |
| 026638 | BOE | Métairie de Bordeneuve, Anque | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 154 | 178 |
| 026582 | BRUCH | Gachot | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 146 | 179 |
| 025834 | BRUCH | Saint-Martin | CARTRON Isabelle | SUP | FPr | 147 | 181 |
| 026377 | CASTELCULIER | Villa Lamarque | PERROT Xavier | EP | OPD | 153 | 181 |
| 026496 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chabois | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 141 | 182 |
| 026632 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 2 allée des Hauts de Chabois | HANRY Alexandra | INRAP | OPD | 139 | 182 |
| 026495 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Lary | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 142 | 183 |
| 026631 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | Les Résidences de Lary | HANRY Alexandra | INRAP | OPD | 143 | 185 |
| 026627 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 1 Allée des Champs de Lary | DUPHIL Vincent | INRAP | OPD | 140 | 186 |
| 026559 | COLAYRAC-SAINT-CIROQ | 7 allée des Champs de Lary | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 144 | 187 |
| 026647 | FAUILLET | Aux Mares, Laslisses | MIGEON Wandel | INRAP | OPD | 134 | 189 |
| 026462 | MIRAMONT-DE-GUYENNE | Pièce du Cerisier | DUPHIL Vincent | INRAP | OPD | 132 | 189 |
| 026535 | PINEL-HAUTERIVE | Usine AEP | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 133 | 190 |
| 026479 | PUYMIROL | Prospection diachronique | CARRATIER Alexandre | SUP | PRD | 152 | 190 |
| 026453 | SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME | Coutet | FOLGADO-LOPEZ Milagros | INRAP | OPD | 156 | 190 |
| 026581 | SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE | Barlette | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 136 | 190 |
| 026513 | VILLENEUVE-SUR-LOT | Eysses | BOUET Alain | SUP | FPr | 135 | 191 |

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 4

Moyen Âge,
Gallo-romain

AGEN
Cours Victor Hugo
Rue des rondes Saint-Martial

Le projet de la société Ciliopée Habitat était de construire de nouveaux logements à l'emplacement d'immeubles vétustes entre le cours Victor Hugo, les rues Joseph Bara et des Rondes Saint-Martial à Agen. Les parcelles objets des travaux sont situées sur l'emplacement de l'enceinte de la ville médiévale et des vestiges encore visibles de la « tour du Bourreau » ou « tour de Marmande » qui lui sont associés. Le but du diagnostic était donc de vérifier la présence effective de ces vestiges, ainsi que tous aménagements antérieurs ou contemporains, et de les documenter.

Pour mémoire, la cité gallo-romaine d'*Aginum* aurait couvert une surface d'environ 80 ha, avec son cœur situé probablement dans la zone de la cathédrale Saint-Etienne (marché couvert). Le tracé d'un *decumanus* serait susceptible de passer très près des parcelles à diagnostiquer. C'est à dire au sud dans l'axe du cours Washington, suggérant ainsi l'extension de la ville antique dans le secteur qui nous intéresse (Clemens, 1985).

En ce qui concerne l'enceinte médiévale passant sur le site, celle-ci correspond à la 3^e enceinte construite probablement autour de 1355 (Lauzun, 1894). Cette enceinte est peu documentée sur le plan constitutif, la courtine n'ayant jamais été décrite, mais son tracé est relativement bien connu, grâce notamment au plan de l'ingénieur Lomet édité à la veille de la révolution (plan de Lomet, 1789). La tour liée à cette enceinte, partiellement en élévation, est en revanche mieux connue. Le nom de « tour du Bourreau » est assez tardif (courant XVIII^e) et dû au fait que la ville l'utilisait pour loger les bourreaux. Il s'agirait en fait de la seconde tour servant à cet office, puisqu'une autre tour, détruite dans le courant du XVII^e siècle, lors du percement de la porte St-Louis (rue Louis Vivent), est précédemment appelée tour du bourreau. L'appellation

originelle de notre tour étant « tour de Marmande » ou de « Marmandet », du nom du Sénéchal de l'Agenais Pierre de Marmande qui l'aurait fait édifier, au même titre que cette partie de l'enceinte, dans le courant du XIV^e siècle. Cette tour est mentionnée à divers reprises dans des documents d'archives qui soulignent d'y faire « bonne garde » en 1589 durant des guerres de religions, ou d'y « porter réparations et travaux » comme en 1584, 1612 ou encore 1652 lors de visites d'inspections (Lauzun, op. cité). La courtine enserrant la ville commence à être abattue dans le courant du XVIII^e siècle, plus particulièrement sous l'influence de l'intendant Tourny, mais c'est surtout à la révolution qu'il est prescrit, par arrêté du conseil général de la ville, de la « démolir en même temps que seront comblés les fossés ». Elle ne sera maintenue que dans « les endroits où elle sert de soutien aux constructions ».

Sur le plan de sa constitution, la tour, tournée vers le sud, est attachée à l'enceinte dont elle fait saillie sur 6,70 m de longueur. Son plan est semi-circulaire avec des murs d'1,20 m d'épaisseur pour 12 m de haut lors de sa description par Ph. Lauzun. A l'heure actuelle, il ne reste en élévation partielle que le mur du côté ouest et l'arase circulaire des autres parties. En revanche le mur s'enfonce dans le sol sur 2,10 m de hauteur environ. A sa base un ressaut périphérique régulier débordant de 0,40 m, faisant fonction de semelle de fondation, est construit sur un rang de parpaings seulement. Son parement est en moyen appareil régulier du haut jusqu'en bas (fondations comprises) avec des réfections de brique par endroits. Créneaux et aménagements défensifs ne sont plus visibles. (cf. fig.)

Le mur de courtine a quant à lui été observé sur plusieurs sections, d'une largeur de 1 m et une hauteur totale de 2 m, liées aux emplacements des sondages 1



Agen - Cours Victor Hugo, rue des rondes Saint-Martial.

A gauche : « tour de Marmande » ou « tour du bourreau », face ouest (photo IMG 1313 - Ch. Scuillel - Inrap).

A droite, en haut : vue d'ensemble du mur de courtine face sud, et de la base d'élévation de la « tour de Marmande » (photo IMG 1357 - Ch. Scuillel - Inrap).

A droite, en bas : sondage 3, changement d'orientation du mur M1 (photo IMG 1363 - Ch. Scuillel - Inrap).

à 4. Seuls, l'arase supérieure et le parement méridional ont été dégagés lors des interventions. Le mur est conservé sur six assises constituées de parpaings calcaires réguliers (0,25 x 0,40 m et 0,25 x 0,35 m) bien agencés. La construction paraît soignée. On remarque cependant, que les blocs constituant la seconde assise (en partant du haut) présentent des traces de rubéfaction tout comme le mortier les enserrant. A la base du mur, une semelle de fondation débordante a été observée. Cette semelle est constituée de blocs de calcaire brut pris dans un mortier blanc/beige contenant des gravas, des graviers et des petits fragments de tuiles et de briques. Les couches sédimentaires en relations avec ces différentes sections du mur se retrouvent assez uniformément d'un sondage à l'autre comme des remblais hétérogènes disposés successivement. Seules les us les plus profondes, au contact de la semelle de fondation paraissent plus homogènes (cf. fig.). Dans deux sondages, l'arase du rempart a été entaillée, laissant apparaître partiellement sa constitution interne. Celle-ci montre que les pierres utilisées sont taillées en coins et se trouvent disposés en alternant grande faces et petites faces une assise sur deux. Cette disposition se remarque aussi dans le cœur de la construction où

le remplissage est cependant plus grossier. Ce procédé visait vraisemblablement à donner plus de cohésion et de solidité à l'ouvrage, lequel, pour un mur défensif, n'est pas très large (1,08 m), mais en revanche pouvait monter haut.

Enfin, dans le sondage 3, le mur M1 est apparu plus bas que dans les autres tranchées (- 1,50 m), peut-être à la suite d'un arasement contemporain. Cette tranchée révèle surtout un changement de direction de la courtine : d'axe est-ouest dans les sondages 1 et 2, le mur s'oriente alors sud-ouest/nord-est. Il en va de même du tracé de la rue qui lui est parallèle mais qui se réalise 2 m plus tôt vers l'ouest (rue des Rondes Saint-Martial, laquelle devant bien correspondre à la rue qui à l'origine bordait et desservait la courtine) (cf. fig.).

Les résultats du diagnostic archéologique ce sont donc avérés positifs en ce qui concerne la mise au jour de la section de la courtine du bas Moyen-Âge qui passe effectivement bien en limite nord de la parcelle, sa constitution ayant pu être observée. En outre, cette structure s'avère bien être en relation avec les bases de la tour dite « du bourreau ». Mais aucune structure contemporaine ou postérieure n'est apparue en dépendre dans l'espace sondé. Nous supposons que

les fossés, aient pu se développer plus loin du rempart, probablement à l'emplacement de l'actuel cours Victor Hugo.

Pour les niveaux et structures de la période gallo-romaine, appréhendés en fond de tranchées sous d'importants niveaux de remblais modernes et contemporains, il s'agirait d'un angle de mur, d'un sol de béton de chaux d'une part (sondage 7), et de niveaux graveleux, compacts, interprétés comme des surfaces et/ou recharges de chaussées d'autre part (sondages 5 et 6). Sur le plan de leur constitution, ces derniers niveaux relevés viennent compléter les informations obtenues précédemment sur les sites agenais où des exemples de voiries ont été observés : Place Ar. Fallières, A. Lespinasse ou de la résidence « première » (CAG 47, B. Fages, 1995). A l'analyse de celles-ci, il nous paraît possible que nous puissions être sur l'emplacement supposé de la chaussée antique mentionnée précédemment. Voie qui pourrait

se situer alors légèrement plus au nord que sur le tracé proposé dans l'axe du cours Washington. Ainsi, si le passage d'une voie sur le site s'avérait alors exacte, cela permettrait de confirmer le schéma ponctuellement proposé pour la trame viaire d'Agen.

Scuiller Christian

- Lauzun 1894 : LAUZUN (Ph.). « Les enceintes successives de la ville d'Agen ». In revue de l'Agenais et des anciennes provinces du Sud-Ouest, année 1894, t. XXI, pp 134-135. ill.
- Clemens 1985 : CLEMENS (J.). « Agen, Lot et Garonne » ; in Atlas Historique des Villes de France. Ch. Higounet, JB. Marquette, Ph. Wolf dir. ; Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol et le Peuplement de l'Université de Bordeaux III. CNRS éditions. 1985, 4p., plans, ill.
- Fages, 1995 : FAGES (Br.). Carte Archéologique de la Gaule 47. Le Lot et Garonne, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1995, notice 001, p113.

Paléolithique moyen,
Second Âge du Fer

AGEN
Tibet

Sur près de 5,6 ha, 37 tranchées de sondage totalisent 2300 m² observés, soit 4,1% de la surface du projet d'aménagement. Il s'étend au nord-est du plateau de l'Ermitage, reconnu de longue date comme l'oppidum des gaulois Nitiobroges, où une levée de terre encore nettement visible dans la topographie superficielle barre le seul accès facilité au plateau par l'isthme de Tibet au nord. Dans les années 1990, cette capitale gauloise a été l'objet de nombreuses investigations de la part de R. Boudet, qui y a notamment reconnu des « puits à offrandes » livrant un abondant mobilier, dont quelques éléments « précieux », comme un casque, une oenochoe en bronze, des éléments de seaux en bois et bronze, etc. Il s'est également attaché à une reconnaissance du rempart dans sa partie externe, dont les présents sondages devaient prolonger l'examen vers l'intérieur de l'enceinte. Ces données ont été reprises récemment dans le cadre d'un PCR dirigé par F. Verdin.

L'enregistrement de logs stratigraphiques et l'observation de coupes représentatives permettent de retracer l'évolution des formations sédimentaires et des indices archéologiques, qui se répartissent sur 4 entités géomorphologiques : sommet, versant, talweg et levée de terre du rempart sur le rebord de falaise au nord.

Des indices d'occupation du Paléolithique moyen se retrouvent en position primaire dans une argile orangée, où les conditions taphonomiques apparaissent favorables à une bonne conservation des

occupations de cette période. Quelques rares indices néolithiques attestent aussi d'une fréquentation des lieux à cette période, mais aucun habitat structuré n'y a été identifié.

Les plus anciennes traces d'une occupation assidue se manifestent par la présence d'une couche hydromorphe en pied de versant, attestant de la construction d'une forme de digue en rebord de falaise pour la formation d'une rétention pérenne des eaux de ruissellement. Elle n'a pas été formellement reconnue et sa fonction et sa datation demeurent en suspens.

Le sommet de cette couche est aménagé d'un radier de blocs calcaires, précédant immédiatement la mise en place du massif d'argile formant le rempart, qui ne contient pas de structure interne de type « murus gallicus ». Les matériaux nécessaires à son édification ont vraisemblablement été prélevés sur le sommet du plateau, ce qui a conduit à la mise en forme de plusieurs terrasses étagées, qui rythment encore sa topographie. L'habitat dense se développe sur les hauteurs, tandis que les versants livrent des fossés de parcellaire indiquant des zones agricoles.

Sur le pied interne du rempart et parallèlement à celui-ci, une voirie-esplanade de plus de 30 m de large a été suivie sur une longueur de 300 m du sud-ouest au nord-est. Elle est soigneusement construite par la mise en place de graviers et de moellons calcaires sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. Dans sa partie orientale, un infléchissement de sa limite méridionale vers le nord, en direction de la route actuelle, ainsi

que l'arrêt brutal de la levée de terre contre celle-ci traduisent vraisemblablement la présence d'une porte de l'oppidum. Cette voirie, associée à des bâtiments d'habitation et peut-être aussi à vocation artisanale et commerciale devait former, à proximité de l'entrée, une vitrine emblématique de la richesse et des savoir-faire de cet oppidum.

Sur toute la surface sondée, le mobilier est abondant et illustre une occupation qui débute vers la fin du II^e siècle av. J. -C. et se poursuit pendant le I^{er} siècle avant un abandon peu après la Conquête, au profit du développement de l'agglomération d'Agen dans le fond de vallée, en rive droite de la Garonne.

Le matériel métallique est abondant, avec la découverte de quelques objets précieux, notamment une applique de seau zoomorphe et l'extrémité de la soie d'un poignard anthropoïde. Les monnaies traduisent le dynamisme économique de cet oppidum

et son rayonnement géographique, qui s'étend jusqu'au nord de la Gaule, avec notamment la découverte d'une monnaie des Ambiani.

Depuis le Bas Empire, le nord-est du plateau est remis en culture et des colluvions agricoles se développent dans le bassin formé par la voirie. Quelques objets médiévaux peuvent aussi traduire l'érosion de quelques sépultures dans les parages, avec en particulier la découverte d'une plaque-boucle mérovingienne.

Cette fonction agricole ne cessera plus jusqu'au début du XX^e siècle, qui voit l'implantation de nouvelles maisons sur le sommet du plateau, à l'emplacement des riches constructions qui se développaient là vingt siècles auparavant.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Prodéo Frédéric.

AIGUILLON Métairie Neuve

L'exploitation d'une gravière en plusieurs phases successives par la société Roussille au nord-est de la commune d'Aiguillon (47), dans un secteur archéologiquement sensible, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique pour chacune des extensions projetées. La phase 1, réalisée au lieu-dit « Darre Lou Bos » en 2012 (Cavalin 2012), avait livré des épandages de céramiques et deux fossés correspondants au second âge du Fer. Le diagnostic de la deuxième phase, réalisé en 2013/2014 (Folgado 2014) au lieu-dit « A Misère », a livré des indices correspondants à trois périodes chrono-culturelles : des éléments de céramique attribuables au Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) et à l'âge du Fer, ainsi que quelques indices très discrets pour la période néolithique.

Ce diagnostic, réalisé au lieu-dit « Métairie Neuve » dans le cadre de la phase 3 de l'extension de la carrière, concerne une surface initiale de 75 300 m² (ramenée à 50 346 m² par la présence de levées de terre mises en place par la société Roussille le long des deux parcelles concernées) et a donné lieu à la réalisation de soixante-quatorze sondages.

Les indices collectés lors de cette troisième phase concernent deux périodes chrono-culturelles : le Moyen Âge et l'âge du Fer. Les vestiges attribuables à la période médiévale et consistant en deux formes de céramique (dont une archéologiquement complète) ont été localisés au sud de l'emprise à proximité d'un paléo-chenal et semblent concerner la période XIII^e - XV^e siècle. Quelques tessons ont également été trouvés dans le comblement supérieur du paléo-chenal. Les vestiges de l'âge du Fer ont été retrouvés dans huit sondages et sont essentiellement composés de tessons de céramique.

Une seule structure a pu être repérée et semble être un fossé parcellaire.

L'ensemble des indices recueillis lors de ce diagnostic s'ajoutent et complètent ceux découverts lors des deux premières phases.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Salvé Serge.

AIGUILLON A Misère

L'exploitation d'une gravière en plusieurs étapes successives par l'entreprise « Rousille » au nord-est d'Aiguillon, dans un secteur archéologiquement sensible, a donné lieu à la prescription d'un diagnostic archéologique pour chacune des phases projetées. La phase 1, réalisée au lieu dit « Darre Lou Bos » entre le 23 au 27 juillet 2012 (Cavalin, 2012), avait livré des épandages et deux fossés correspondant à la 2ème Age du Fer.

La 2ème phase du projet correspond à deux interventions sur le terrain. La première a été réalisée entre le 21 et le 23 octobre 2013 sur la future piste d'accès. La deuxième a été effectuée entre le 6 et le 16 janvier 2014 au lieu dit « A Misère » et ont livré des indices correspondant à trois périodes chrono-culturelles.

Les vestiges attribuables Moyen-Age ont été mis à jour au sud-est de l'emprise. Il s'agit de quelques tessons de céramique isolés parmi lesquels quelques fragments de « pot de pegau » (XIIIe-XVe siècle). En l'absence de structures ou d'autre élément caractéristique de la

période, aucune hypothèse expliquant la présence de ces tessons dans le secteur ne peut être émise.

Les vestiges de l'Age du Fer se situent principalement au sud-ouest de l'emprise et correspondent à des tessons de céramique isolés ou relativement groupés, plus rarement inclus dans une structure. Seul un imposant fossé dans l'angle sud-ouest de l'emprise – enceinte ou paléo-chenal ? - semble être associé à cette période.

La période néolithique est représentée, dans l'extrémité sud, par des indices très discrets (3 artefacts en silex, dont un fragment de hache polie et 4 tessons de céramique).

L'ensemble des indices (très discrets) s'ajoutent et complètent, à ceux découverts dans la phase-1 (Cavalin 2012) la présence d'un site relevant des taches agricoles ou artisanales, voir d'un habitat, plus ou moins proches reste encore à découvrir.

Folgado Mila

AUBIAC Hourtounat

La prescription de diagnostic archéologique a été déclenchée par un projet d'aménagement touristique sur la zone de protection archéologique au lieu-dit Hourtounat. Ce toponyme, mentionné dans divers documents anciens, est inventorié dans la base de données archéologique nationale Patriarche comme l'emplacement probable d'un village médiéval disparu.

Vingt trois tranchées ont été creusées sur la base d'un maillage à 5%. Elles ont conduit à la découverte de 3 drains modernes ou contemporains et de 3 fossés ;

l'un d'entre eux, non conforme aux états parcellaires connus depuis le XIXe siècle, a livré du mobilier antique. Les deux autres sont compatibles avec le parcellaire XIXe.

Le diagnostic n'a en revanche pas rencontré de vestiges médiévaux, qu'ils soient structurés ou non.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par la responsable Gineste Marie-Christine

BOÉ Métairie de Bordeneuve, Anque

Notice non parvenue.

Grigoletto Frédéric (Inrap).

Le projet d'ouverture d'une carrière d'exploitation de graves a donné l'opportunité de vérifier le potentiel archéologique de cette région de confluence de la Garonne, du Lot et de la Baïse, qui présageait d'être particulièrement dense, même si un seul site est pour l'instant attesté sur la commune de Bruch au lieu-dit Saint-Martin (occupation gallo-romaine et nécropole du Haut Moyen-Age).

Le présent diagnostic réalisé sur 5 ha s'ajoute ainsi à ceux déjà réalisés depuis la demande d'exploitation de carrière.

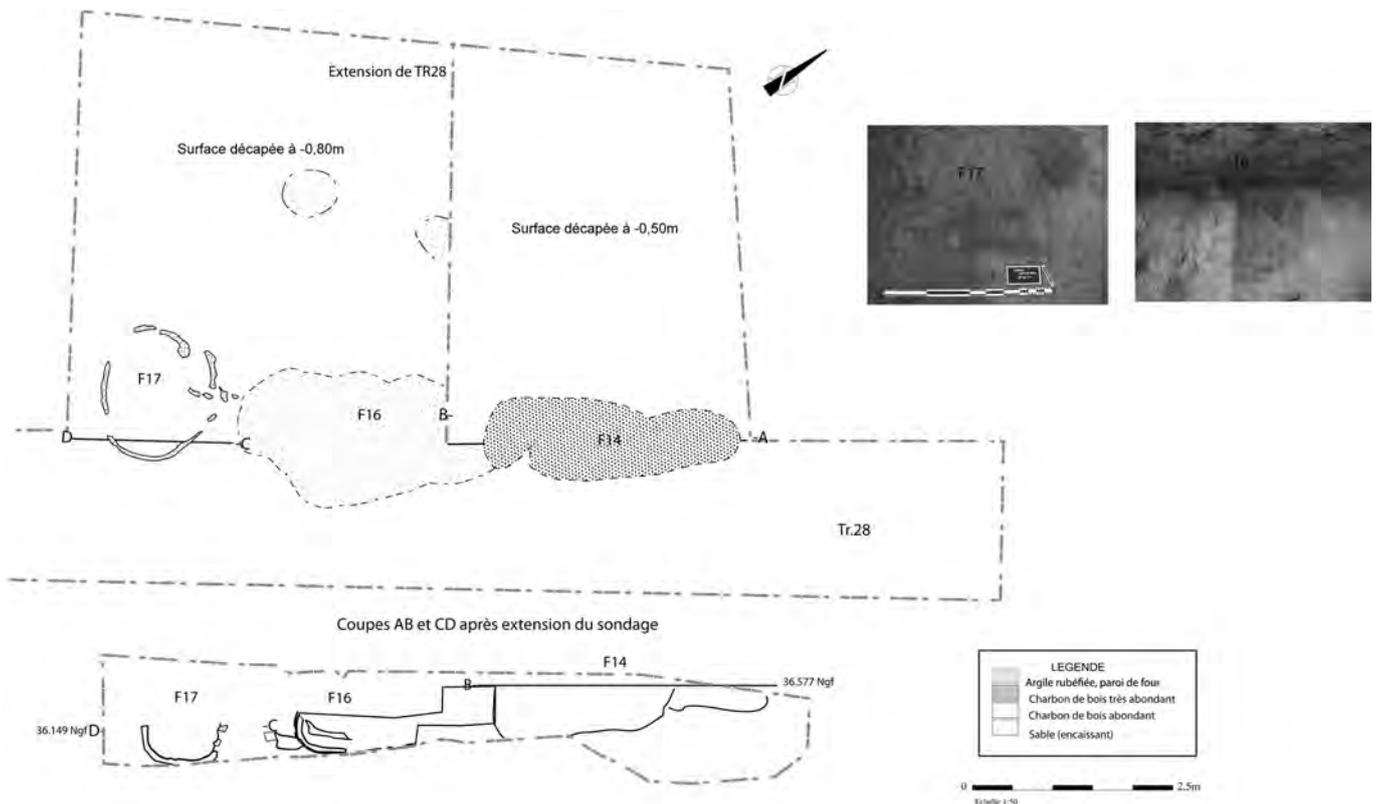
Les parcelles faisant l'objet de ce diagnostic archéologique se situent sur la basse terrasse de la rive gauche de la Garonne, dont la topographie générale se caractérise par une faible ondulation de la surface du sol actuel. Les activités culturelles ont aplani une surface sujette à un ravinement important avant l'intervention anthropique. Les nuances topographiques visibles en surface sont pourtant le reflet de dépressions profondes, dont la majorité est de type paléo-chenal. Les dépôts, attestant de longues périodes d'engorgement en eau, illustrent des phases d'inondation durant lesquelles la vallée se trouvait submergée par les flux hydriques combinant les eaux du plateau et ceux de la vallée de

la Garonne. Au sommet, en revanche, les sédiments agrégés et brunifiés par l'incorporation des particules organiques montrent une stabilisation temporaire de la surface du sol et une présence de couvert végétal. Cet unique faciès présentant une évolution pédologique, représente le potentiel d'accueil des occupations humaines.

C'est probablement la bande de la berge au pied du talus de la moyenne terrasse qui était potentiellement favorable à l'occupation humaine car en dehors de la vallée régulièrement inondable. L'occupation du site va se caractériser par une fréquentation discontinue, de la protohistoire au Moyen Âge, conditionnée par la juxtaposition de paléochenaux.

La profondeur des sondages portée parfois jusqu'à 5 m, autorise une lecture complète de la stratigraphie en entaillant régulièrement le substrat géologique constitué de graves. Les principales occupations se situent donc essentiellement sur les bords des paléochenaux, à savoir un tout petit locus au sud-ouest de l'emprise (sur le seul sondage 46), et un locus un peu plus important au nord-est de l'emprise.

L'occupation du site est surtout caractérisée au nord-est par une occupation, apparemment continue,



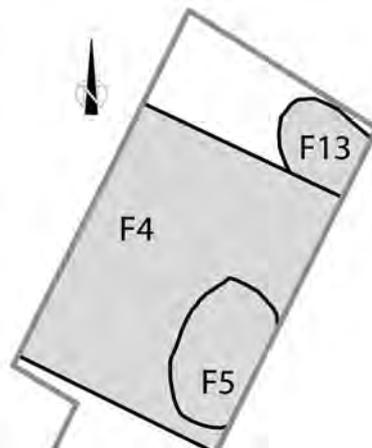
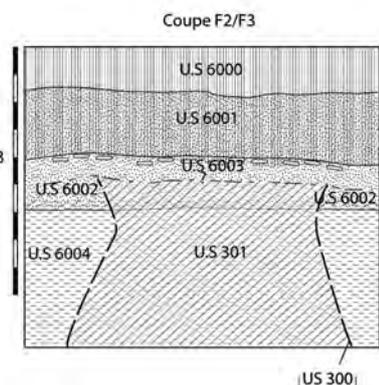
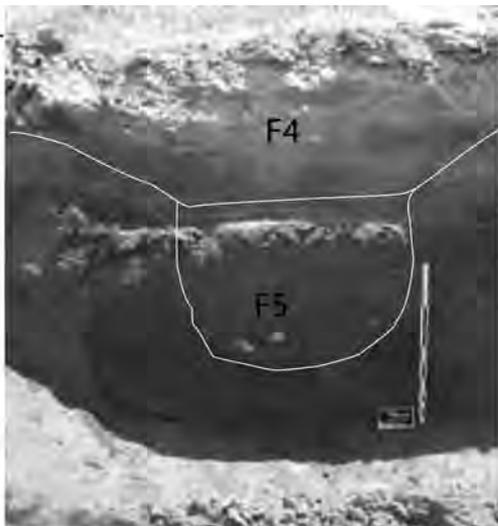
Four du sondage 28 © Inrap. N. Béague.

du Plein Moyen Age au début de l'époque moderne. Il s'agit essentiellement d'une activité d'ensilage s'accompagnant de phases de cuisson (des céréales éventuellement, pour la fabrication du pain ?).

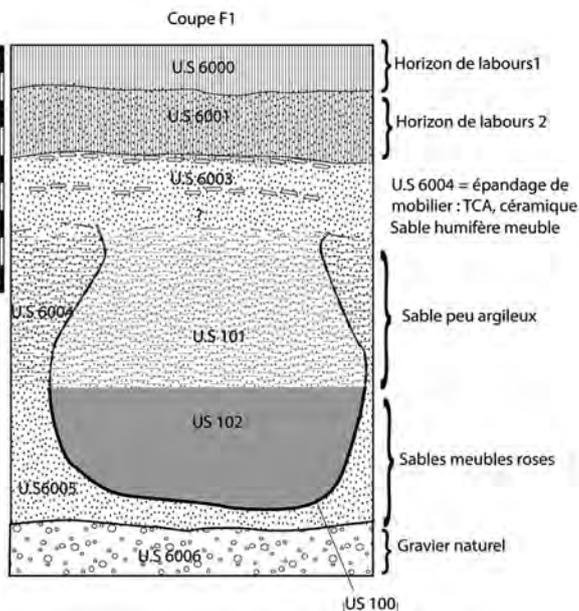
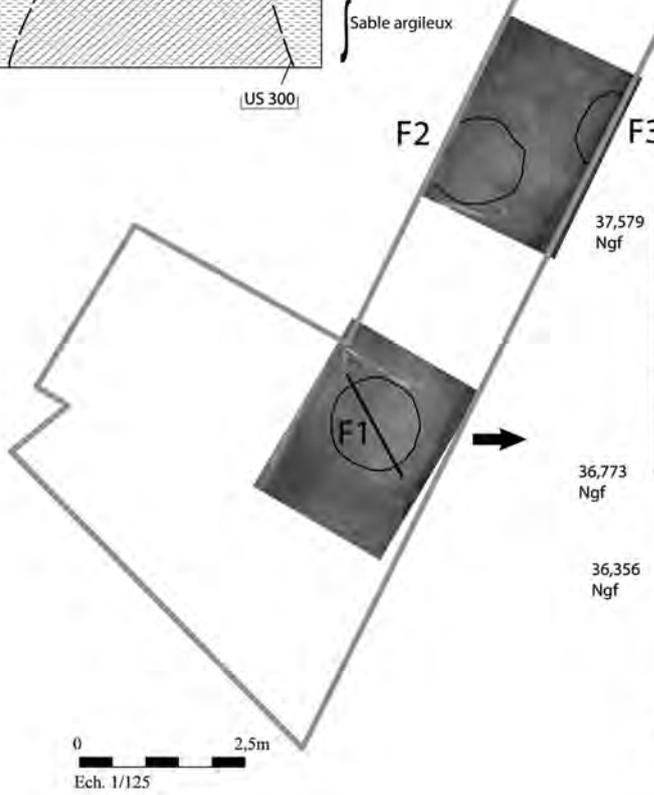
L'étude du mobilier céramique tend à nous orienter soit vers la contemporanéité de toutes ces structures médiévales, soit vers une durée d'utilisation du site de l'ordre d'un siècle ou deux, tout au plus.

Beague Nadine

37,862 Ngf -



Bruch - Gachot.
Silos de la tranchée de sondage 6 © Inrap. N. Béague.



BRUCH Saint-Martin

Une nouvelle campagne de fouille a eu lieu sur le site de Saint-Martin de Bruch en juillet 2014. La fouille des 250 m² commencée les années précédentes s'est poursuivie dans le cadre d'un chantier école des universités de Bordeaux et de Bordeaux-Montaigne. La surface a été doublée par un décapage à la pelle mécanique au nord et à l'ouest mettant au jour de nouvelles structures qui renouvellent la compréhension de l'histoire du site sur laquelle nous insistons ici. Rappelons que le site est d'abord occupé par des bâtiments gallo-romains (une *villa* ?) réutilisés au cours du haut Moyen Age pour installer une nécropole. Une église paroissiale médiévale est signalée dans les textes au XIIIe siècle sans savoir si elle correspond à l'édifice moderne conservé au sud-est du site.

Au nord-ouest des bâtiments antiques, de nouveaux murs ont été mis au jour et suivent une orientation très différente (résolument nord-sud). Le dégagement de surface n'a pas encore permis de les attribuer à une phase chronologique précise mais plusieurs sarcophages suivent le même alignement. La nécropole du haut Moyen Age s'étendait donc plus largement vers l'ouest ; la limite d'extension n'ayant pas été reconnue.

Les découvertes les plus importantes concernent l'occupation médiévale du site. Au sud-ouest de la parcelle, un bâtiment conservé en élévation avait attiré l'attention depuis 2011 mais un premier sondage réalisé

à l'est des murs s'était alors avéré négatif. La reprise de ce secteur, difficile d'accès, a montré qu'une partie des murs appartenait à une église dont une partie du chevet à abside a été mis au jour (XIe-XIIe siècle ?). Il s'agit probablement de l'église médiévale Saint-Martin, micro-toponyme associé à cette parcelle sur le cadastre napoléonien. Pour le moment aucune sépulture médiévale n'a été retrouvée aux abords immédiats des murs de l'église. En revanche, la zone décapée plus à l'est a permis d'identifier une occupation funéraire assez dense, venant se superposer aux sarcophages du haut Moyen Age. Une dizaine de sépulture a été fouillée dont une tombe qui contenait une coquille Saint-Jacques percée, un insigne de pèlerinage, confirmant une datation du Moyen Age central. Par ailleurs, dans le secteur F, plus à l'est, plusieurs fosses (anciens silos ?), ont été mis au jour et contenaient de la céramique médiévale.

Cette campagne a donc permis de mesurer la complexité du site de Saint-Martin, occupé de l'époque gallo-romaine au Moyen Age central. A terme, et sous réserve d'un rachat du terrain par les pouvoirs publics pour une exploitation maximale, son étude devrait permettre de comprendre la genèse d'une église paroissiale médiévale et de son cimetière.

Cartron Isabelle

CASTELCULIER Villa Lamarque

Connu depuis le XIXe siècle, le site de la *villa* de Lamarque est aujourd'hui recouvert dans sa grande majorité par un lotissement construit à partir du milieu des années 1980. Trois parcelles (AD-440, 449 et 450), acquises par la municipalité de Castelculier, ont été préservées, permettant la réalisation de plusieurs campagnes de fouilles.

Ces dernières se sont concentrées sur la partie thermale de la *villa*. Elles ont révélé l'existence d'un édifice remarquable par son architecture riche, complexe et évolutive.

Le site fait depuis quelques années l'objet de travaux de mise en valeur en parallèle de l'ouverture de la structure muséographique «Villasopia». L'intervention archéologique initiée en 2013 consistait en une surveillance des derniers aménagements paysagers sur

la parcelle AD-440, l'ensemble des restaurations ayant déjà été effectuées. Dans ce cadre, des terrassements ponctuels ont été pratiqués en différents points du site. Bien que de faibles envergures, ces décaissements fournissaient des possibilités d'observations nouvelles sur les vestiges de la *villa*.

Plusieurs maçonneries appartenant à différents états de la *villa* ont ainsi été révélées. Essentiellement concentrées sur la partie nord des thermes, ces découvertes sont venues confirmer ou compléter les plans établis lors des précédentes fouilles. L'examen des quelques liaisons stratigraphiques visibles est par ailleurs venu renseigner la chronologie relative de la construction de certaines structures.

Le caractère extrêmement limité et isolé de ces découvertes a rendu impossible une lecture générale,

et donc une réinterprétation d'envergure, des vestiges. Cependant, tant d'un point de vue architectural que chronologique, cette opération a apporté quelques données nouvelles quant à la connaissance de cet habitat. Elle est amenée à se poursuivre avec les

travaux d'aménagement prévus sur les parcelles adjacentes.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable Perrot Xavier.

Haut-Empire

COLAYRAC-SAINT-CIRO 2 allée des Hauts de Chabois

Le diagnostic a été prescrit dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. Cette parcelle fait partie d'un lotissement déjà bien bâti au moment de notre intervention. La parcelle sondée était mitoyenne avec d'autres parcelles faisant l'objet d'un arrêté préfectoral. Aussi, deux opérations de diagnostic ont été effectuées la même semaine sur cet ensemble. Le projet de construction se trouve sur le site du « Lary » où un gisement gallo-romain est signalé dès la fin du XIXe siècle sans plus de précision quant à la localisation des vestiges.

Une prospection archéologique préalable à la réalisation de la déviation de la RN21 a confirmé la proximité immédiate d'un habitat antique.

Récemment, la construction à 150 m à l'est d'une maison d'habitation appartenant au même lotissement a montré la présence de structures bâties, ainsi qu'un abondant mobilier archéologique dont les éléments céramiques sont caractéristiques du IIe siècle ap. J.-C.

Les diagnostics ont mis en évidence plusieurs périodes d'occupation sur ce site.

De la céramique de l'âge du fer témoigne d'une occupation antérieure à la conquête romaine aux abords du site, sans que nous ayons pu localiser celle-ci. Cette céramique n'est pas associée à des structures et peut avoir suivi des colluvions provenant de haut du terrain en pente. Quelques fragments de Dressel 1, appartenant au 1er siècle avant J.C témoignent d'une occupation du Second Âge du Fer.

Une première occupation du Haut-Empire a été identifiée dans la partie nord de la parcelle. Un niveau a fourni un peu de céramique datée des années 20-60 après J.C. Quelques trous de poteaux peuvent être contemporains de ce niveau, mais nous n'avons pas retrouvé de matériel directement associé.

Le retour d'un important mur de soutènement a été mis au jour dans une des tranchées. Il a été dégagé ponctuellement au cours du diagnostic des parcelles voisines sur 77 m de long. Il apparaît alors associé à des contreforts internes semi-circulaires et témoigne d'un aménagement monumental qui se développe au nord du site diagnostiqué.

Silhouette Hélène

Haut et Bas-Empire

COLAYRAC-SAINT-CIRO 2 allée des Hauts de Chabois

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sur une parcelle du lotissement de Lary, une opération de fouille préventive a été réalisée par l'INRAP. Le rapport de cette opération étant en cours de rédaction, nous présentons les premiers résultats de cette fouille sans proposer une analyse fine des contextes et des structures découvertes. Le rapport devrait être rendu dans le courant de l'année 2016.

Le cahier des charges émis par le Service régional de l'archéologie stipule que la fouille doit permettre de caractériser cet « ensemble de structures bâties »

notamment sa fonction, son contexte et son mode de mise œuvre. Sur une surface de 300 m² environ, l'opération a, ainsi, révélé la présence de substructions d'époque antique associées à des structures en creux. L'occupation la plus ancienne de cette parcelle correspond à un niveau daté entre 40 et 70. Les constructions qui sont ensuite mis en œuvre, sont bâties entre l'époque flavienne et de la première moitié du IIe siècle sur cette terrasse dominant la Garonne. L'abandon du site intervient vers 200/250. Les structures bâties mise en évidence sur cette parcelle



Colayrac-Saint-Cirq - 2 allée des Hauts de Chabois. Vue zénithale de la plateforme monumentale du Haut-Empire.

correspondent à l'extrémité sud-ouest d'une plateforme monumentale rectangulaire de 100 m de long par 20 m de large. Les murs occidentaux et méridionaux limitant ce terre-plein sont consolidés par des contreforts semi-circulaires internes.

La vocation de cette plateforme reste à définir mais ne trouve de comparaisons que dans des contextes

publics ou religieux (terre-plein de la butte Saint-Antoine à Fréjus, plateforme de la basilique de Dax ou fondation du péribole d'un des temples du sanctuaire d'Amboise, etc).

Henry Alexandra

Haut-Empire

COLAYRAC-SAINT-CIRO

Lary

Le diagnostic a été prescrit dans le cadre de la construction de plusieurs maisons individuelles. Les parcelles font partie d'un lotissement déjà bien bâti au moment de notre intervention. Elles sont mitoyennes avec une autre parcelle faisant l'objet d'un arrêté préfectoral. Aussi, deux opérations de diagnostic ont été effectuées la même semaine sur cet ensemble.

Le projet de construction se trouve sur le site du « Lary » où un gisement gallo-romain est signalé dès la fin du XIXe siècle sans plus de précision quant à la localisation des vestiges.

Une prospection archéologique préalable à la réalisation de la déviation de la RN21 a confirmé la proximité immédiate d'un habitat antique.

Récemment, la construction à 150 m à l'est d'une maison d'habitation appartenant au même lotissement a montré la présence de structures bâties, ainsi qu'un abondant mobilier archéologique dont les éléments céramiques sont caractéristiques du IIe siècle ap. J.-C.

Les diagnostics ont mis en évidence plusieurs périodes d'occupation sur ce site.

De la céramique de l'âge du fer témoigne d'une occupation antérieure à la conquête romaine aux

abords du site, sans que nous ayons pu localiser celle-ci. Cette céramique n'est pas associée à des structures et peut avoir suivi des colluvions provenant de haut du terrain en pente. Quelques fragments de Dressel 1, appartenant au 1^{er} siècle avant J. C., témoignant d'une occupation du second âge du fer, ont été trouvés dans la parcelle voisine.

Une première occupation du Haut-Empire a été identifiée dans la partie nord de la parcelle. Un niveau a fourni un peu de céramique datée des années 20-60 après J.C. Quelques trous de poteau peuvent être contemporains de ce niveau, mais nous n'avons pas retrouvé de matériel directement associé.

Un important mur de soutènement a été mis au jour au nord des parcelles diagnostiquées. Il a été dégagé ponctuellement sur 77 m de long. Un retour de ce mur a été dégagé dans un sondage de la parcelle voisine. Ce mur apparaît alors associé à des contreforts internes semi-circulaires témoignant d'un aménagement monumental qui se développe au nord du site diagnostiqué.

Silhouette Hélène



ontrefort semi-circulaire 20



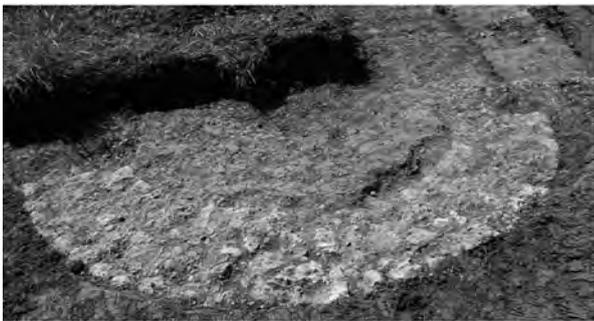
contrefort semi-circulaire 50



ontrefort semi-circulaire 30



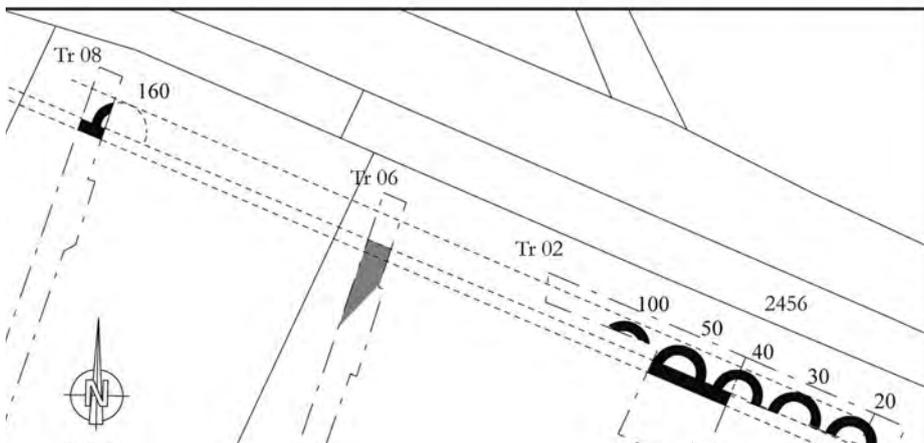
contrefort semi-circulaire 100



ontrefort semi-circulaire 40



contrefort semi-circulaire 160



Colayrac-Saint-Cirq - Lary.
Détails des contreforts semi-circulaires.

COLAYRAC-SAINT-CIRO

Les résidences de Lary

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison individuelle sur une parcelle du lotissement de Lary, une opération de fouille préventive a été réalisée par l'INRAP, dans le même temps que la fouille de la parcelle mitoyenne à l'ouest. Le rapport de cette opération étant en cours de rédaction et devant être rendu dans le courant de l'année 2016, nous présentons les premiers résultats de cette fouille sans proposer une analyse fine des contextes et des structures découvertes.

La prescription de fouille se concentre sur cet « ensemble de structures bâties », la fouille devant permettre de caractériser sa fonction, son contexte et son mode de mise œuvre. Sur une surface de 350 m² environ, l'opération a, en outre, révélé la suite de la plateforme monumentale (de 100 m de long par 20 m de large) découverte sur la parcelle 2558 et installée entre l'époque flavienne et de la première moitié du II^e siècle. La première phase d'occupation du site (40/70) est

Ci-contre : La plus grande des deux statuettes de Mercure découverte sur la parcelle à Lary.



Ci-dessous : Vue de la fouille du bâtiment sur solin découvert au sud de la plateforme monumentale.



également attestée sous les remblais de comblement du terre-plein. Un bâtiment sur solin est, de plus accolé à la façade méridionale de la plateforme dans le courant du II^e siècle. L'abandon du site intervient vers 200/250. Deux statuettes en bronze à l'effigie du dieu Mercure proviennent de la zone aménagée à l'avant du terre-plein tandis que de nombreuses fibules ployées ont été découvertes dans les niveaux d'abandon.

Ces objets pourraient orienter l'identification de la vocation du site, le plan des structures bâties ne trouvant de parallèle que dans des contextes publics ou religieux (basilique de Dax, sanctuaire d'Amboise, etc).

Harry Alexandra

Premier et Second Âge du Fer,
Haut-Empire

COLAYRAC-SAINT-CIRQ 1 allée des Champs de Lary

Le diagnostic présent constitue la quatrième opération d'archéologie préventive menée sur le lotissement « Résidence de Lary », à 2,4 km au nord-est du centre-ville de Colayrac-Saint-Cirq. Mitoyenne des précédentes interventions, l'emprise concerne la parcelle D2 2557 et possède une superficie de 1064 m².

Un « gisement » gallo-romain est signalé dans les environs dès la fin du XIX^e siècle. En 1999 un diagnostic archéologique préalable à la réalisation de la déviation de la RN21 (environ 450 m à l'est du site) a confirmé la proximité d'une occupation antique. Récemment, des travaux de terrassement préalables à la construction d'une maison ont révélé la présence de maçonneries et de mobilier archéologique, dont des éléments céramiques caractéristiques du II^e siècle après J.C. Les trois diagnostics suivants ont révélé un ensemble bâti aux dimensions considérables (plus de 70 m de long), daté du Haut-Empire. Il s'agit d'un important mur de soutènement associé à des contreforts semi-circulaires, témoignant d'un aménagement monumental en partie nord des emprises diagnostiquées. Quelques indices mobiliers relatifs à la présence d'une occupation protohistorique sont apparus, sans que celle-ci ait pu être localisée.

L'objectif du diagnostic était donc de compléter les données sur les abords du bâtiment, de révéler potentiellement des extensions de ce dernier à l'ouest et, si possible, de préciser la nature d'éventuelles occupations antérieures.

Les 2 tranchées réalisées couvrent une surface ouverte d'un peu plus de 10 %.

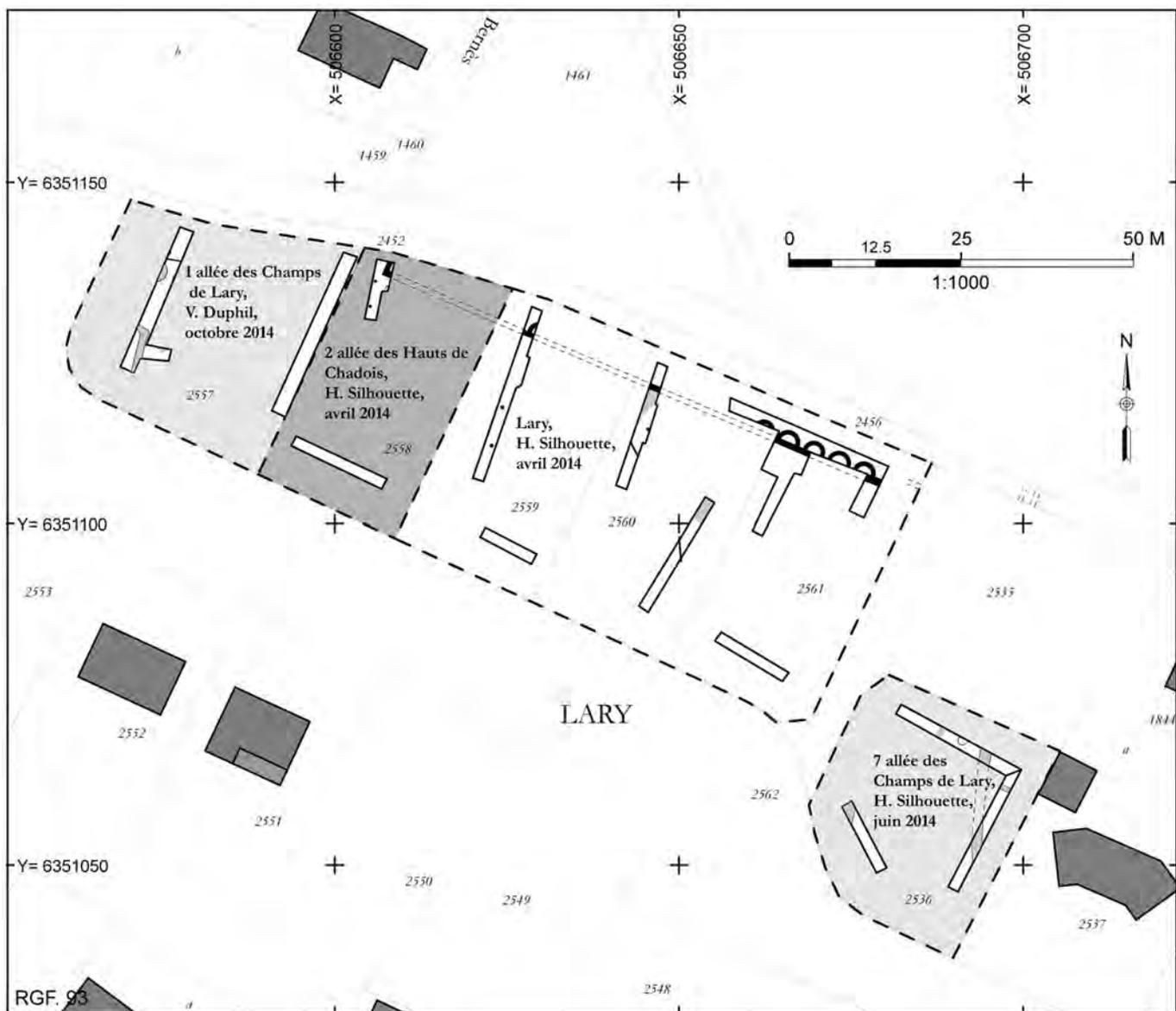
Le sondage situé en partie Est, au plus près des vestiges antiques, a révélé la présence d'une séquence de remblais contenant des matériaux de construction et des fragments de terres cuites architecturales,

consécutives à la construction ou la démolition de l'édifice adjacent. A la base se développe un niveau de sol ou de circulation. En deçà, des dépôts de colluvions caractéristiques de la nature en pente du terrain, ont livré de rares fragments de céramique de l'âge du Fer.

Le sondage réalisé en partie ouest est plus riche en vestiges. Dans sa moitié nord, des structures maçonnées du type solin et trous de poteau avec calage ont été mises au jour. En l'absence de matériel associé, leur datation reste imprécise. Des trous de poteau similaires avaient été dégagés sur les parcelles mitoyennes. Une fosse, vraisemblablement antique, est également présente. En partie sud, un angle de fossé, dont la phase de comblement terminale est datée de La Tène finale, pourrait hypothétiquement constituer le témoignage d'un enclos du second âge du Fer qui se développe au sud-ouest de l'emprise. Une extension pratiquée à l'est de la tranchée a révélé la présence d'une sépulture à incinération (ou crémation) composée de 4 vases attribués au début du premier âge du Fer. La question de la présence éventuelle d'une nécropole peut être mise en avant. D'après les exemples régionaux les plus proches, il pourrait tout aussi bien s'agir d'un petit ensemble de structures funéraires dont l'étude permettrait d'approcher au mieux certaines caractéristiques de l'occupation humaine de ce secteur à l'époque gauloise, à travers ses pratiques funéraires.

De ce fait, nous avons la confirmation que l'ensemble monumental présent sur les parcelles attenantes ne se prolonge pas vers l'ouest. Toutefois, l'occupation protohistorique du secteur, supposée jusque là par des ramassages de mobilier céramique, est bel et bien confirmée.

Duphil Vincent



Colayrac-Saint-Cirq - 1 allée des Champs de Lary. Localisation des opérations de diagnostic archéologique. Auteurs : Vincent Duphil et H. Silhouette, Inrap.

Gallo-romain

COLAYRAC-SAINT-CIRO 7 allée des Champs de Lary

La construction de bureaux sur la parcelle a été l'occasion d'un troisième diagnostic sur ce lotissement déjà bien bâti.

Au mois d'avril 2014, en effet, deux diagnostics ont été effectués sur les parcelles voisines. Les résultats obtenus étaient assez significatifs. Un mur de soutènement et six contreforts intérieurs semi-circulaires témoignent d'une construction monumentale antique au nord du lotissement. Une occupation antique antérieure à cette construction est attestée. Quelques

tessons et amphore datant de l'âge du Fer ont aussi été récoltés sans que nous puissions les associer à des structures.

Au cours de ce dernier diagnostic, tout comme dans les parcelles voisines diagnostiquées en avril 2014, nous avons retrouvé la même séquence stratigraphique des niveaux traversés. Une couche antique, composée de tegulae, et de matériaux de construction se trouve au contact d'un niveau assez riche en céramique de la période protohistorique, certainement de l'âge du Fer,

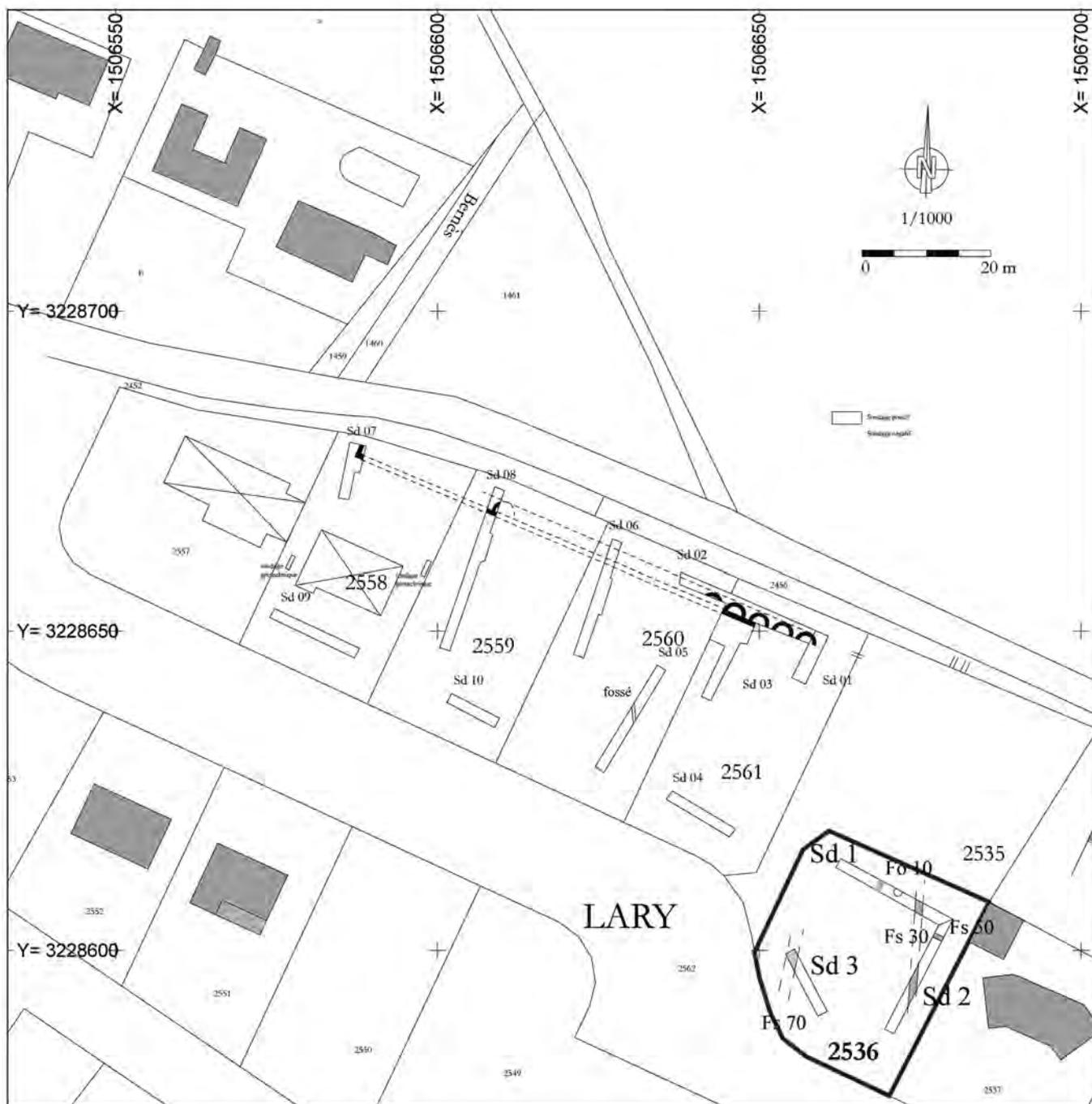
mais qui n'est pas associé à des structures. Associé à ce niveau antique, deux fossés ayant fourni de la céramique antique, orienté nord-sud, sont apparus sous la terre végétale. Ils peuvent être mis en relation avec un fossé de même nature, mis au jour dans le sondage 5 du diagnostic de mois d'avril.

Une fosse a été dégagée à la même profondeur, son comblement est de même nature. Un fossé plus ancien, dans lequel toutefois nous avons récolté de la

céramique antique, est apparu entre le niveau antique et le niveau protohistorique.

Bien que n'ayant pas fourni de structure bâtie comme dans les parcelles D2 2558-2561, nous retrouvons les vestiges d'une occupation antique, déjà bien documentée au nord et à l'ouest.

Silhouette Hélène



Colayrac-Saint-Cirq - 7 allée des Champs de Lary.

FAUILLET

Aux Mares, Laslisses

Une opération de diagnostic archéologique a été effectuée sur les emprises de six parcelles de la future zone d'extension de la carrière de grave aux lieux-dits « Aux Mares, Laslisses ». L'opération a été réalisée à l'initiative du Service Régional de l'Archéologie de Bordeaux et de la SAS Sablières de Guyenne. Cinquante deux sondages ont été réalisés sur l'emprise des parcelles correspondant au futur projet de carrières couvrant une surface de 68 948 m². Les sondages ont recoupé le comblement argileux de paléo-chenaux et de zones anciennement marécageuses au centre, au sud et à l'est de l'emprise. En partie centrale, une dépression est bordée à l'ouest par un bourrelet alluvial orienté nord-sud, mis en place au cours de l'Holocène. Le réseau paléo-hydrographique contourne le centre de l'emprise au sud et au nord. Une séquence sableuse limitée en surface est apparue similaire à celle du bourrelet alluvial à l'ouest. Deux niveaux assimilés à des incendies sont matérialisés par des concentrations

de charbons de bois écrasés in situ. Des branches et des souches d'arbres calcinés associées à des troncs jetés à terre ne sont préservées que par leur écorce carbonisée en place. Seize tessons de céramique non tournée (protohistoriques ?) sont associés à un premier niveau d'incendie conservé autour de deux mètres de profondeur dans huit sondages des cinquante deux réalisés. Un second niveau d'incendie plus récent est identifié autour de un mètre de profondeur a été observé dans vingt six sondages. L'ensemble caractérise une zone alluviale de basse plaine ayant fait l'objet d'une mise en valeurs agricole au cours de ces derniers siècles. Malgré la présence d'une aire d'ensilage médiévale identifiée lors d'une première phase de diagnostic au sud de notre emprise, le secteur diagnostiqué lors de notre intervention est apparu vierge de toute structure archéologique.

Migeon Wandel

Moyen Âge

MIRAMONT-DE-GUYENNE

Pièce du Cerisier

Répondant à un projet de lotissement, le diagnostic archéologique des parcelles intitulées Pièce du Cerisier est situé à 3,3 km au sud du centre urbain historique de Miramont-de-Guyenne et à 250 m au nord-ouest du hameau de Beffery, une ancienne paroisse dont l'église est attestée dès le XIIIe siècle.

Les données fournies par les documents anciens confirment la place des terrains diagnostiqués sur des parcelles plutôt à vocation agricole, à 130 mètres au nord, pour plus proches, d'une butte artificielle identifiée comme un tumulus depuis la fin du XIXe siècle. Citons également l'éventuelle présence d'un site antique en partie méridionale du site.

La surface sondée correspond à 3,51% de l'emprise totale du projet (6,3 ha). Les observations réalisées dans les 42 tranchées révèlent l'existence de vestiges archéologiques peu nombreux et épars. Au total, 20 structures en creux ont été mises au jour. 11 d'entre-elles ont été partiellement ou totalement fouillées. 5 ont fait l'objet de sondages manuels ou mécaniques. Outre des traces d'aménagements agricoles contemporaines, on reconnaît distinctement quelques fosses de plantation et des fossés parcellaires correspondant à

des aménagements paysagers ou fonciers, au moins d'époque moderne, sinon plus anciens. L'intérêt majeur de cette opération réside toutefois dans la présence de vestiges d'époque médiévale, datés entre le Xe et le XIIIe siècles, majoritairement concentrés en partie sud des terrains. Ces fosses circulaires ont livré un lot homogène de mobilier céramique et s'apparentent à des restes de silos arasés, excepté pour l'une d'elles, présentant les caractéristiques d'un trou de poteau. Elles correspondent éventuellement à une zone de stockage puis de déchet située en périphérie nord de la butte artificielle.

Ces indices d'occupation proposent un complément d'information intéressant pour l'archéologie locale et confortent de ce fait l'hypothèse d'une motte castrale à l'origine du bourg de Beffery, plutôt qu'un tumulus protohistorique. La présence anecdotique d'indices mobiliers plus anciens (lithique en position secondaire, fragment de *tegula* hors-structure) attestent d'un « bruit de fond » concernant des occupations antérieures dans le secteur.

Duphil Vincent

PINEL HAUTERIVE Usine AEP

L'installation à l'usine AEP d'une bâche de stockage de 240 m² sur une profondeur de près de 3 m a entraîné une prescription de diagnostic archéologique. Le

site se trouve sur les berges alluvionnaires récentes dominant la rive droite du Lot aux pieds des falaises. Depuis une vingtaine d'années, différents vestiges antiques ont été fouillés aux abords de la zone prescrite.

Malgré un potentiel évident de vestiges antiques aux abords de la zone prescrite, nous n'avons pu que constater que les cuves appartenant à l'ancienne usine de 1957 avaient déjà détruit tout vestige ancien.

Silhouette Hélène

PUYMIROL Prospection diachronique

Notice non parvenue

Carratier Alexandre (Univ.)

SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME Coutet

Ce diagnostic archéologique préventif correspond à la 2^{ème} phase du projet d'exploitation d'une gravière à Saint-Nicolas-de-la-Balermé à moins de 2 Km au Sud du cours actuel de la Garonne. Lors de la première phase (Poissonnier 2013), les vestiges découverts à la base des labours avaient été attribués au contexte chrono-culturel de La Tène finale. Pour cette deuxième phase, les indices archéologiques ont été extrêmement discrets et trouvés également à la base des labours

et au sommet d'un horizon colluvio-alluvial. Les « principales » découvertes (fragments de TCA, quelques rares galets chauffés, un tesson de céramique érodé et les deux éclats en silex) participent d'un bruit de fond protohistorique *lato sensu*. Enfin, la Préhistoire et l'Antiquité sont représentées par deux « isolats » : un nucléus en silex et une lèvre de sigillée.

Folgado Mila

SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE Barlette

Un diagnostic archéologique a été prescrit en préalable à la construction d'une maison individuelle, à moins de 160 m au nord d'un site romain mis au jour en janvier 2013. Quatre tranchées ont été creusées.

Malgré la probable possibilité de découvrir des vestiges antiques liés au site découvert en janvier 2013, aucune structure ancienne n'a été clairement identifiée au cours de ce diagnostic.

Une dépression, dont nous n'avons pas pu déterminer si elle est seulement géologique, ou les restes d'une carrière d'extraction se trouve au nord de la parcelle sondée et pourrait être associée au site antique mis au jour en 2013.

Silhouette Hélène

La campagne 2014 s'est déroulée de la mi-juin à la mi-juillet et venait clore le programme triennal. Elle a permis la fin de l'étude de l'extrémité orientale du sanctuaire. Les trois grands états antiques ont été confirmés :

- état 1 : mise en place d'un péribole dont il ne reste plus que les extrémités des portiques nord et sud, ainsi que le mur oriental les réunissant. Deux entrées monumentales donnent accès à la cour. Celle-ci est occupée par de petits monuments aménagés de façon symétrique par rapport au temple. A l'est, est édifié, en même temps que le grand sanctuaire, un *fanum* entouré d'une galerie en U qui était jusque là totalement inconnu. La divinité honorée demeure inconnue. S'agit-il d'un petit sanctuaire mis en place le temps que la construction du grand sanctuaire soit achevée ou s'agit-il d'un sanctuaire totalement indépendant ? Rien ne permet de trancher.

Les quelques couches immédiatement antérieures à l'édification des parois sont à mettre en relation avec les travaux préalables à la construction plutôt qu'à une occupation pérenne.

- état 2 : mise en place de deux pavillons d'angle reliés par un mur délimitant une basilique en façade du sanctuaire. Cette première extension vient englober le *fanum* qui est méticuleusement démonté. Une voie éphémère vient le recouvrir. Sa durée de fréquentation est liée aux travaux de construction. Elle est détruite par les murs du pavillon d'angle sud.

- état 3a : création d'une large cour à exèdre bordée au nord et au sud par un portique et traversée du

nord au sud par un puissant égout évacuant les eaux provenant des quartiers septentrionaux.

- état 3b : mise en place d'un second grand égout venant se greffer sur le premier. Il évacue les eaux d'une nouvelle construction située au nord-ouest de la fouille. Sur cette conduite, sont vraisemblablement aménagées des latrines.

Après l'abandon du sanctuaire dans le courant du IV^e siècle, le monument, qui devait encore présenter fière allure, est réoccupé par des activités diverses (fours, silos) témoignage de l'implantation d'une communauté humaine. Elle se prolonge durant le haut Moyen Âge.

Il faut attendre les XI^e et XII^e siècles pour que le bâtiment subisse des destructions importantes concomitamment à l'édification de l'abbaye voisine. Les murs de la partie nord sont alors profondément épierrés et deux larges fossés est/ouest sont creusés.

Au XVII^e siècle, une voie nord-sud est aménagée en limite de fouille. Elle se dirige vers l'abbaye, longe une grande fosse à chaux. Ces vestiges sont à mettre en relation avec les travaux qui se déroulent alors dans le bâtiment religieux.

La dernière récupération des structures antiques est très récente puisqu'une fosse a livré des fragments de tissu en nylon et de chambre à air...

La campagne 2015 portera sur la zone située immédiatement au pied de la « tour d'Eysses » qui est en très grande partie inconnue.

Bouet Alain, Ephrem Brice, Bernier Marielle

AQUITAINE
LOT-ET-GARONNE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 4

| N Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|--|--|-----------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026445 | BAJAMONT, PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAUVAGNAS, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE | Projet de canalisation de transport de gaz de Bajamont à Sauvagnas | SILHOUETTE Hélène | INRAP | OPD | 151 | 192 |
| 026597 | SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/BRAX | Martinon, Bordeneuve, Lassort | FOURLOUBEY Christophe | INRAP | OPD | 150 | 193 |

Gallo-romain,
Période récente

BAJAMONT, PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAUVAGNAS, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE
Zone urbanisée d'Agen-Gazoduc

Un projet de construction de gazoduc contournant la zone urbanisée d'Agen (CZA - 47) par TIGF a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique.

Six communes étaient concernées, Bajamont, Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm, Saint-Pierre-de-Clairac, Sauvagnas et Saint-Romain-le-Noble, réparties en quatre secteurs. Le secteur 1, commune de Saint-Romain-Le-Noble, le secteur 2, commune de Puymirol, Saint-Caprais-de-Lerm et Saint-Pierre-de-Clairac, le secteur 3, commune de Sauvagnas et le secteur 4, commune de Bajamont.

L'emprise totalise 4313 m avec une largeur de servitude de 6 m, soit 25 878 m².

Dans les secteurs 1, 2 et 4, concernant uniquement le sommet de plateaux constitués de calcaires lacustres et d'argiles carbonatées (transition Oligocène/Miocène) appartenant pour l'essentiel aux molasses de l'Agenais et à l'Aquitainien, était attendue une occupation du paléolithique Moyen ou bien des vestiges d'habitat ou de fortifications s'étendant du Néolithique au Moyen Âge sont ainsi à rechercher.

Dans le secteur 2, la confluence de la Petite et de la Grande Séoune représentait le principal enjeu

scientifique du diagnostic archéologique. Le contexte géomorphologique concerne les alluvions récentes des deux rivières ainsi que les dépôts de pente issues des formations tertiaires des plateaux.

Une villa gallo-romaine avec un sanctuaire chrétien débutant dès le Haut Moyen Âge sont répertoriés (gisement de Mercadet) à proximité immédiate du tracé.

Le diagnostic n'a pas fourni d'indices d'une occupation ancienne, si ce n'est un niveau d'incendie observé sur un peu moins d'un kilomètre de long.

Les sondages ont été effectués sur des terrains cultivés, parfois déjà labourés, et même ensemencés.

Huit fossés, mises au jour sur les sections 1, 2 et 4, semblent se calquer sur le parcellaire récent. Deux soubassements en pierres sèches ont été mis au jour sur les sections 4. Trois fosses ont été dégagées sur les sections 1, 2 et 4, elles semblent modernes ou contemporaines.

Enfin, un petit ru a été identifié sur la section 2, entre les deux cours d'eau, la Séoune et la Petite Séoune.

Silhouette Hélène

Un diagnostic archéologique a été mené sur les communes de Sainte-Colombe-en-Bruilhois et de Brax. Le motif est préventif, dans le cadre du projet intitulé Technopôle Agen Garonne visant à installer une zone d'activités économiques autour de la future gare LGV d'Agen.

Le plan d'intervention prévoit plusieurs phases. La première d'entre elles s'est tenue du 1er septembre au 15 décembre 2014, consistant en 625 sondages à la pelle mécanique couvrant une surface de 62 ha. Aux lieux-dits A Monplaisir, Berdole, Bordeneuve, Carrère de Brax, Champs du Midi Est, Champs du Midi Ouest, Combis, Coumarque, Dessous Le Bois de Jayant, Gaillac, Lassort, Martinon et Tarroc sur la commune de Sainte-Colombe-en-Bruilhois ; Mataly et Vinsaine sur la commune de Brax.

La zone I (13 ha) couvre une bonne partie des lieux-dits Martinon et Bordeneuve, immédiatement au nord de l'A62. Elle porte les stigmates de la culture de la vigne, sous la forme de structures fossoyées linéaires étroites alternant ou se superposant avec des alignements de trous de plantation de vignes. Ces témoins de culture, dans un maillage très dense sur le secteur de Martinon-Ouest, sont particulièrement présents dans les tranchées TR87, TR92, TR93, TR98, TR99, TR110, TR111, TR118, TR143, TR164 et TR165. Lorsqu'ils existent, les marqueurs archéologiques sont les débris d'une céramique moderne à contemporaine.

Le petit secteur dit de Martinon-Sud a livré deux petites fosses proches sur les tranchées TR52 et TR53, datées du bas Moyen Âge (XI-XIVe siècle) par les tessons de céramique inclus. Les vestiges médiévaux sont plus rares au-delà, mais indiquent toujours la même période : XIe-XIIIe en TR108 (Martinon-Ouest) et sans doute en TR4 (Martinon-Est). Ce sont uniquement des structures en creux, partout tronquées par les sols modernes et contemporains.

La zone II (5,7 ha) correspond à la rive gauche du ruisseau de Bagneauque (Bagnagues en 1808), entre Martinon et Bordeneuve. Les tranchées ont révélé une anomalie large en creux, comblée par des alluvions et des colluvions agricoles locales issues notamment de la zone I. Des vestiges archéologiques s'insèrent parfois dans cette oblitération séquentielle du paysage, généralement piégés dans le réseau hydrographique (assainissement et/ou parcellaire et/ou divagation naturelle).

Sur le secteur de Martinon-Nord, la séquence fine pléistocène (unité II-3) représente un mètre de puissance (TR41, TR89), intercalée entre le corps grossier de la terrasse (unité II-4) et une épaisse couverture holocène (unité II-2, jusqu'à 1,70 m).

Des tessons de céramique néolithique, dispersés dans l'unité sédimentaire II-2e, sont les plus anciens

témoins anthropiques. Au-dessus, un paléosol antique daté par une amphore vinaire Auguste-Tibère (TR80) a conservé la base très délabrée de 2 fours (TR69). Ce paléosol est scellé par l'unité II-2d d'âge moderne (TR36, TR77), une arase qui équivaut à un hiatus de plus d'un millénaire.

Les seuls restes médiévaux, du même type que sur la zone I, sont donc largement remaniés (TR36) dans les unités récentes. Le dernier paléosol identifié est moderne à contemporain (TR32, TR41). Il est scellé par les puissances unités limono-sableuses II-2b et II-2a (0,60 à 0,75 m cumulés), des alluvions et colluvions agricoles d'âge contemporain qui ont en partie effacé la trame fossoyée moderne (TR68, probablement TR70 et TR97). L'ensemble superficiel est l'horizon cultural actuel (unité II-1), sur 0,30 à 0,40 m d'épaisseur.

Le petit secteur de Bordeneuve prolonge Martinon-Nord vers l'ouest. Il en partage l'essentiel des caractères stratigraphiques, mais avec deux particularités : un petit indice d'occupation préhistorique, et un hyper-développement de la séquence moderne à contemporaine (jusqu'à 1,75 m de puissance).

La séquence fine pléistocène (unité II-3) est un peu plus épaisse (1,70 m en TR132). Un foyer tronqué y a été découvert à son sommet, sans indice permettant de le dater, mais dans un environnement sédimentaire plutôt tardiglaciaire.

Il n'existe aucun enregistrement en stratigraphie sédimentaire entre ce vestige préhistorique et l'unité II-2d moderne. Mais le réseau fossoyé incorpore dans ses remplissages (TR133, TR135) de nombreux fragments d'amphore italique Dressel 1A (La Tène D1) et de la céramique antique (0-200 ap. J.-C.), situant une occupation au tout début de la conquête romaine. L'ablation médiévale est en revanche totale.

Deux tranchées (TR131, TR135) révèlent l'existence d'un décrochement altimétrique qui tronque II-2d et II-2e en rive gauche du Bagneauque. Cette paléo-berge, qui indique a priori soit une barthe soit une zone de divagation du ruisseau, est comblée dans un premier temps par une unité qui n'existe nulle part ailleurs, II-2c. Le sédiment y est lité, blanchâtre, témoin d'un alluvionnement et d'une décantation qui signent un terrain engorgé et sans doute impraticable ; il contient quelques débris de tuile canal indéterminée (imbrex ?), et surtout de la céramique moderne à contemporaine qui date probablement cet épisode de colmatage.

L'unité II-2c est couverte par l'unité II-2b<, laquelle témoigne d'un assèchement et d'un épisode de conquête culturelle, entre Époque moderne et Époque contemporaine si l'on en croit les marqueurs mobiliers. Cet horizon de 0,20 à 0,25 m d'épaisseur se signale en effet par des traces de brûlis avec charbons de bois et nodules de sédiment cuit (TR96, TR115), une fosse

foyère (TR113), une borne (TR135), une souche brûlée (TR131), mais surtout de façon générale par une fragmentation mécanique de ses lentilles limoneuses. Cet épisode agricole est toutefois de courte durée. Une nouvelle séquence humide apparaît, avec des marques importantes d'engorgement et de ruissellement (TR135) enregistrées dans l'unité contemporaine II-2b>, épaisse de 0,25 m environ. Enfin une puissante unité limoneuse II-2a (0,60 m en moyenne) scelle le tout, constituée par une accumulation de colluvions agricoles d'âge contemporain.

Il faut noter que la mutation de ce paysage est sans doute actée par le remembrement qui apparaît entre les cadastres napoléoniens de 1808 et de 1842. Le parcellaire suit la berge sur le relevé de 1808, une rupture qui a été presque entièrement lissée par le dépôt de II-2c. Il n'est pas impossible que le cadastre de 1842 ait enregistré le bref épisode agricole de II-2b<.

La zone III (7,8 ha) est l'immédiate rive droite du Bagneauque, lieu-dit A Monplaisir. L'assise sédimentaire, est celle qui est décrite sur l'autre rive, à deux exceptions près. D'abord parce que la séquence holocène est bien moins développée qu'à Bordeneuve, la séquence contemporaine étant ici très contractée. Ensuite parce que le sommet de l'unité III-3 pléistocène est souvent difficile à distinguer de l'unité III-2 holocène sus-jacente : comme souvent sur toutes les zones en rive, droite la pédogénèse a considérablement estompé les transitions. Pire, les structures en creux sont parfois indétectables parce que l'encaissant transmet sa pigmentation et ses tavelures au comblement ; les creusements sont détectés soit grâce aux matériaux grossiers (granules ferriques ou mobilier archéologique), soit grâce à des différences de texture à l'occasion de nettoyages de coupe.

La séquence pléistocène (unité III-3) mesure environ 1,60 m d'épaisseur (TR179), intercalée entre le corps grossier de la terrasse (unité III-4) et une couverture holocène plus ou moins épaisse selon les endroits (unité III-2, entre 0,20 et 0,70 m). Fait unique sur l'emprise diagnostiquée, elle renferme un petit spot de mobilier constitué de blocs divers et 2 silex taillés (TR253), sans doute d'âge paléolithique supérieur ou épipaléolithique. Une fosse indéterminée (TR267) pourrait être associée à cette occupation.

Juste au-dessus en stratigraphie, l'unité III-2e (0,15 à 0,40 m d'épaisseur) recouvre une petite structure à galets (TR267), probablement néolithique ou protohistorique. Cette unité est localement coiffée par un paléosol, identifié à la base des 0,30 m de l'unité III-2c, notamment grâce à une fondation de mur aménagée à l'aide de petits galets de rivière (TR273 cf. fig.). Les mobiliers associés à ce sol sont les mêmes que ceux qui sont soit pris dans un complexe fossoyé (TR269, TR248) parfois mal identifié, soit redistribués en couche (TR181, TR206) : des centaines de tessons presque exclusivement d'amphores, lesquelles sont datées de La Tène D1. Bien que déconnecté stratigraphiquement,

une structure à galets (TR183) contenant un moellon évoquant un petit appareil antique est peut-être à rattacher à cet horizon résidualisé.

L'unité III-2c est parfois entaillée par un système indépendant des fossés. Une unité III-2b au sédiment peu structuré comble des dépressions apparemment naturelles, irrégulières, larges et peu profondes, qui évoquent une chenalisation de plaine humide. Elle colmate aussi plusieurs fossés. Si l'on se fie au vase médiéval ou moderne (TR195) qui accompagne les nombreux mobiliers remaniés de III-2c, cet ennoisement partiel de la plaine aurait pris fin très longtemps après la dernière occupation connue et n'aurait que très peu sédimenté (parce qu'en position distale ?).

L'ensemble est surmonté par une unité III-2a, probablement contemporaine, qui n'existe pas partout et qui ne contient que quelques rares vestiges modernes (TR196, TR202). L'horizon culturel actuel (III-1a) occupe 0,30 à 0,35 m d'épaisseur, mais les charrues de type Chisel ont creusé des sillons profonds de 0,60 à 0,70 m.

La zone IV (6,6 ha), lieu-dit Champs du Midi Ouest, est quasiment vierge en vestiges. Elle ne diffère pas de la zone III dans la stratigraphie, avec toutefois une contraction de l'ensemble holocène.

La zone V (9 ha), à Coumarque et à l'ouest de Gaillac, ne contient aucun signe archéologique notable. La séquence holocène, aussi courte que sur la zone IV, est marquée par des fossés et trous de plantation équivalents à ceux de la zone I (Martinon-Ouest), vestiges de la culture moderne et/ou contemporaine de la vigne. La seule structure qui sort un peu de l'ordinaire est une dépression légère et irrégulière (TR536, TR540), sans doute contemporaine des chenalizations évoquées sur la zone III.

La zone VI (4,6 ha) correspond à la pente douce qui à Lassort mène au ruisseau de Seynes, au profil en V fortement encaissé. Près du sondage TR444, l'accès parfaitement nettoyé a permis d'observer que le lit du ruisseau entaille la partie grossière de la terrasse alluviale, 2 à 2,30 m plus bas que ses berges.

Le fait archéologique le plus ancien (TR461) n'est pas clairement défini. Il s'agit d'une anomalie de dépigmentation de l'horizon limono-argileux VI-2e/VI-3a, toit de la séquence pléistocène vers la cote -1,30 m. La propension des sédiments à « digérer » cette interface ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit véritablement d'une surface anthropique, mais la stratigraphie est bien celle d'un comblement de fosse. Entre -0,80 et -1,05 m, l'unité sédimentaire de remplissage à hauteur de VI-2d contient des tessons d'amphore datés de La Tène D1. L'unité sus-jacente, à hauteur de VI-2c, ajoute à ces amphores quelques tuiles antiques. L'ensemble est scellé par l'unité moderne et/ou contemporaine VI-2a, comprise entre -0,40 et -0,60 m environ, puis par le labour actuel.

Un fossé (TR452) et une petite fosse (TR453) ont piégés ces mêmes mobiliers laténiens et antiques. Un autre fossé (TR450), simple inflexion de l'unité VI-2d, a



*Sainte-Colombe-en-Bruilhois - Brax. Martinon, Bordeneuve, Lassort.
Ci-dessus : Martinon, TR630 Structure contenant du mobilier céramique.
Ci-dessous : Martinon, TR273 Fondation de mur aménagée à l'aide de petits galets de rivière.*



charrié plusieurs tessons d'une céramique grossière à dégraissant végétal, attribuée au Néolithique final.

La zone VII (5,1 ha) est confinée à Gaillac. Elle révèle deux stratotypes holocènes différents : à l'ouest un stratotype à dominante limoneuse avec des couches bien différenciées et des nodules d'oxydation métallique plus ou moins dégradés, à l'est un stratotype argilo-limoneux relativement compact et de teinte unie.

Gaillac-Est se situe sur le rebord du vallon de Métalé. Deux ou trois silos y ont été repérés (TR618, TR627), tronqués à la cote -0,75 m environ ; le seul exemplaire testé, qui mesurait 1,50 m de diamètre l'ouverture et qui se développait sur 0,90 m de puissance, contenait de la céramique médiévale antérieure au XIV^e siècle.

Gaillac-Ouest présente un stratotype plus conforme à ce qui a été décrit jusqu'à lors. Avec notamment une unité brassée (VII-2b) qui surmonte une unité plus structurée (VII-2c, horizon éluvial), et une unité VII-2/3 limono-argileuse qui marque le toit de la séquence pléistocène (horizon textural d'accumulation).

La structure la plus notable est une vaste dépression mesurant plus de 10 m d'envergure (TR593, TR604). Elle évoque énormément l'anomalie de Lassort (TR461) : un caractère dépigmenté, un fond atteint au niveau des premières argiles pléistocènes, des niveaux de comblement subhorizontaux incluant de la tegula et un mobilier céramique attribuable aux I^{er}-II^e s. ap. J.-C. (mais quelques formes un peu plus précoces, Auguste-Tibère, coexistent). L'hypothèse d'une large fosse dévolue à la ponction de matériaux argileux pour un usage artisanal paraît plausible. D'autant que la découverte de déchets de four maçonnés moins de 100 m au nord (TR215, TR621) pourrait indiquer la présence d'un four sur ses abords immédiats.

Les unités VII-2b (base vers -0,75 m environ) et VII-2a (base vers -0,45 m en moyenne) sont très perturbées par le sous-solage profond issu de l'unité culturelle actuelle VII-1 : elles semblent encore plus brassées et aérées que sur la zone V. Elles comblent 3 fossés, sont modernes et/ou contemporaines, contiennent des débris de terre cuite ou des charbons mais aucun vestige mobilier de ces périodes.

La zone VIII (13 ha) est marquée d'une forte empreinte archéologique entre fin de l'Age du fer et premiers temps de l'Antiquité. Au sud, la large parcelle ZE54 de Combis livre des vestiges du début de l'Antiquité et des foyers indéterminés ; au nord, la parcelle ZE93 de Herrin contient des vestiges de la fin de l'Age du Fer, et une petite fosse foyère médiévale (TR223).

Entre l'assise pléistocène et la couverture moderne à contemporaine, cette zone semble entériner l'existence de deux stratotypes holocènes différents : un naturel, un anthropisé.

La séquence pléistocène (unité VIII-3) se développe sur 2,30 m d'épaisseur. Elle s'intercale entre le corps grossier de la terrasse (unité VIII-4) et une couverture principalement holocène (unité VIII-2) épaisse de 0,40 à 0,70 m. Comme souvent dans cette plaine, la

transition entre VIII-3 et VIII-2 est parfois discordante, parfois continue (avec un VIII-2/3 intermédiaire). Au-dessus, l'unité VIII-2e représente une épaisseur de 0,30 m lorsqu'elle a été identifiée (TR353). Les unités VIII-2e et VIII-3, au sédiment très structuré et vierges de tout indice archéologique, représentent quasiment le substrat des occupations laténiennes et antiques.

L'ablation du VIII-2/3 silteux (sommets de l'horizon pédologique BT) et du VIII-2e limoneux clair (horizon pédologique E) est évidente dans la vaste structure excavée de TR382 et dans la grande fosse de TR349 ; mais le constat est le même dans des tranchées archéologiquement vierges et à la stratigraphie horizontale. A tel point que le stratotype dominant semble être ce stratotype de substitution. Sans qu'il soit possible de démontrer que l'Homme en est la cause directe.

Le fond de cette séquence de substitution est représenté par l'unité VIII-2d. Elle remplace altimétriquement l'unité silteuse VIII-2/3, contient quelques mobiliers antiques et offre un caractère compact et dépigmenté évoquant un paléosol. Un horizon compris entre -0,85 et -1,10 m à Combis sud (TR353), entre -0,75 et -0,95 m à Combis nord (TR382), entre -0,80 et -1,00 m à Herrin sud (TR632). Au dessus, l'unité VIII-2c, qui vient combler les dépressions du paysage sur 0,25 à 0,35 m d'épaisseur, est riche en tuiles antiques et localement en petits galets rappelant la fondation mise au jour sur le secteur III (TR273).

La séquence superficielle débute avec l'unité VIII-2b, qui recouvre à la fois le substrat et la séquence de substitution. Elle n'est pas présente partout (elle n'existe apparemment pas à Herrin), et remanie parfois les mobiliers céramique présents en VIII-2c et VIII-2d. Elle est aussi possiblement associée à une demi-douzaine de fosses foyères sans mobilier, et sans doute à autant de fossés (dont aucun de cadre avec le cadastre napoléonien).

Enfin, l'unité III-2a, probablement moderne à contemporaine, n'existe pas partout et ne contient aucun vestige. Elle tronque directement les 2 fossés et la fosse contenant du mobilier La Tène D1 découverts à Herrin (TR222 cf., TR223, TR630 cf. fig.). Sur ce secteur, comme sur les secteurs III et VII, les creusements sont souvent indécélables, estompés par la pédogénèse.

L'indice centré sur TR382 est attribué à une période couvrant les I^{er} et II^e s. de notre ère. Si la céramique sigillée est plutôt bien représentée avec des individus issus des ateliers de La Graufesenque ou de Montans, la présence de bouilloires à bec tréflé à pâte kaolinique des ateliers de Soubran - Petit-Niort est plus intéressante et modifie quelque peu la vision agrorurale que l'on doit avoir de l'occupation antique de ce secteur. A ces objets domestiques s'ajoutent 3 pesons quadrangulaires et une probable cale d'enfournement, signant peut-être un contexte artisanal. L'intense présence de la tegula et de l'imbrex, la disparition du substrat silteux et l'existence dans l'environnement proche (TR215 et TR621, zone VII) de fragments de

maçonnerie fondue pourrait indiquer l'existence d'un four (ou d'une batterie de fours) de tuilier.

La zone IX (9,8 ha), à Carrère de Brax, ne porte probablement que des vestiges modernes à contemporains, au nombre desquels 4 fossés mentionnés comme limite parcellaire au cadastre napoléonien (TR341, TR307, TR311, TR198, TR335).

Les figures archéologiques les plus nettes sont un foyer (TR302) et un système fossoyé (TR372, TR374, TR375) sans doute témoin de la culture de la vigne. Le reste est plus diffus ou perturbé, mais plusieurs anomalies en creux laissent à penser que le milieu était au moins partiellement forestier au cours des derniers siècles.

La zone X (1,4 ha), qui ne représente qu'un petit tronçon de voirie à l'entrée du Technopole côté Brax, n'a donné aucun résultat archéologique.

Le site du Technopôle a été largement remodelé par les travaux agricoles modernes et contemporains. Le travail de la vigne est sans doute celui qui a laissé le plus de marques : fossés et trous de plantation, mais aussi une évolution sédimentaire complexe alternant amendements calcaires et sous-solages profonds. Mais l'expression la plus spectaculaire est confinée à la rive gauche du Bagneauque en arrière de la ferme de Bordeneuve : un ennoisement, puis un assainissement et une conquête agricole, puis à nouveau un ennoisement sans doute délibéré, puis une reconquête culturelle aujourd'hui visible dans le paysage.

Cette vocation récente de la plaine à l'agriculture est peut-être la cause de l'absence d'un sol médiéval. Les indices mobiliers existent timidement, mais ils sont pris dans des structures en creux tronquées à l'Epoque moderne et/ou contemporaine.

En rive droite du Bagneauque, la séquence historique est fortement tronquée. Les signaux archéologiques indiquent une occupation importante de la plaine sur quelques siècles, entre la fin de l'Age du Fer et le début de l'Antiquité. Aux lieux-dits A Monplaisir (zone III) et Herrin (zone VIII), les céramiques sont typiques de La Tène D1, certaines productions (une amphore gréco-italique à pâte sableuse) resserrant la fourchette

chronologique à une période comprise entre -150 et -100 avant notre ère. Mais il apparaît que la plupart des faits archéologiques ne peuvent être articulés entre eux avec certitude, étant largement perturbés :

- sur la plupart des zones, ils sont tronqués par le labour actuel, lequel se révèle parfois être un palimpseste couvrant Epoque contemporaine voire Epoque Moderne ; seuls quelques rares lambeaux de paléosol pourraient avoir été préservés ;

- l'horizon limoneux supérieur, soit une pellicule d'une quinzaine de centimètres directement sous le labour actuel, est systématiquement homogénéisé par la pédogénèse mais aussi parfois par le labour moderne ; si bien qu'en l'absence de charge grossière dans leur comblement, les structures en creux sont indétectables entre le niveau d'arase par le labour (vers -0,30 m) et la base de cet horizon pédologique (vers -0,45 m).

Autrement dit, l'existence de fermes indigènes du second âge du Fer peut effectivement se déduire des mobiliers céramiques (principalement des amphores italiques dans le cas présent), mais les phénomènes taphonomiques compliquent sérieusement le repérage et/ou la lecture de celles-ci.

A Gaillac et à Combis, ces vestiges laténiens s'insinuent dans une occupation antique, qui associe peut-être une extraction de matériau silteux pour alimenter un artisanat de tuilier. Les mobiliers antiques sont tous des I^{er} et II^e siècles, mais certains d'entre eux sont suffisamment originaux (un col de cruche à lèvres en amande Santrot 433, un bord Dr. 37 de La Graufesenque, une coupe sigillée Dr. 37 de Montans très érodée, une bouilloire kaolinitique de Soubran-Petit-Niort) pour qu'il soit permis de privilégier l'hypothèse de la seconde moitié du I^{er} siècle.

Les prochaines phases de diagnostic de cet immense projet d'aménagement permettront de mesurer l'ampleur de cette occupation antique, qui dans l'état actuel apparaît plus contractée que l'occupation protohistorique.

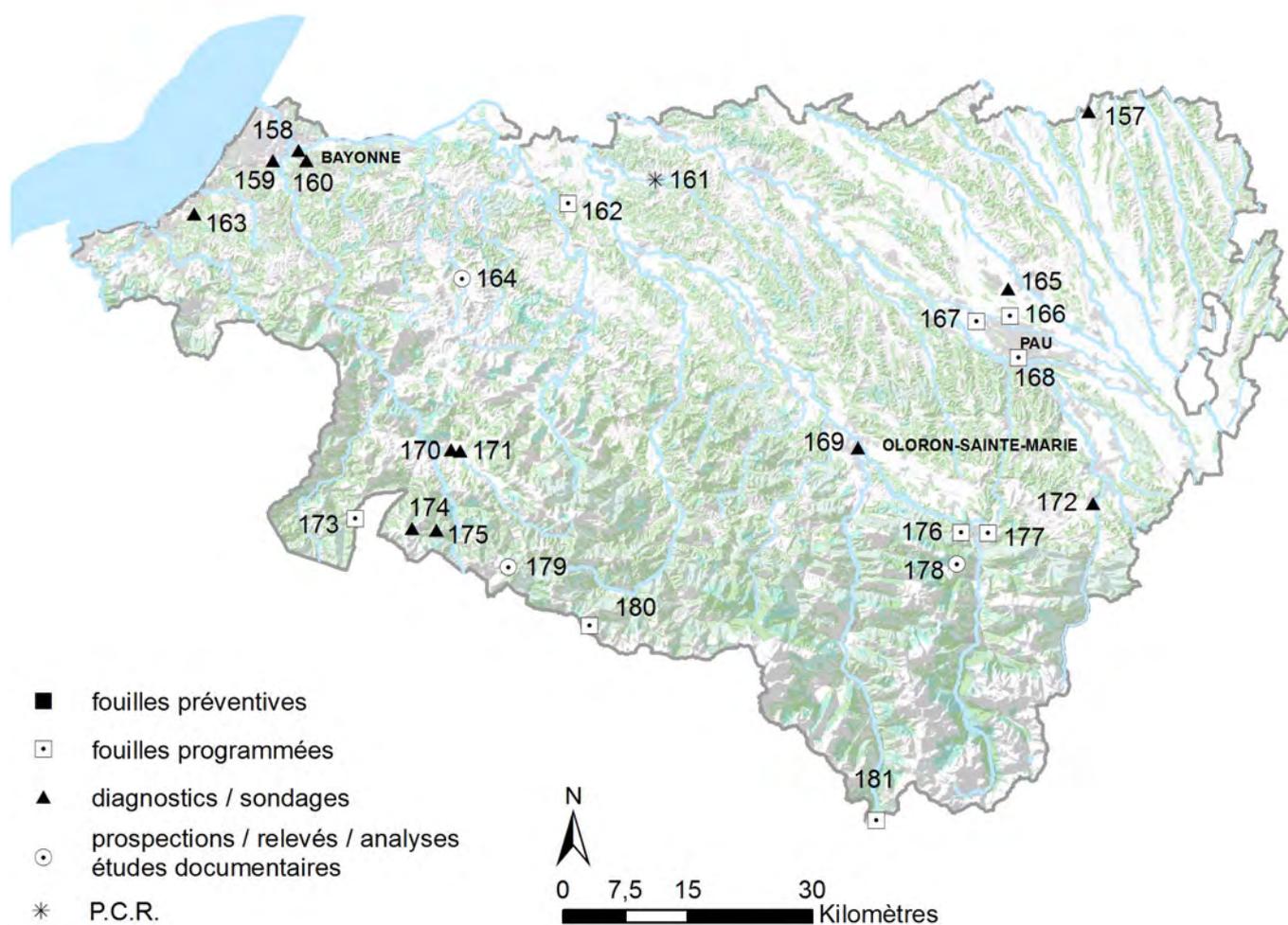
Fourloubey Christophe

AQUITAINE PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|



| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|----------------------|---|-----------------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026580 | ANGLET | Vallon d'Aritxague, Giratoire Melville-Lynch | FOURLOUBEY Christophe | INRAP | OPD | 159 | 200 |
| 026366 | ARANCOU | Grotte de Bourouilla | DACHARY Morgane | SUP | FPr | 162 | 200 |
| 026241 | ARUDY | Grotte de Boredela | DUMONTIER Patrice | BEN | FPr | 176 | 202 |
| 026436 | ASSON | Rue de la Bastide | DUCOURNAU Bertrand | INRAP | OPD | 172 | 203 |
| 026494 | BANCA | Siter minier de Mehatze | PARENT Gilles | BEN | FPr | 173 | 204 |
| 026549 | BAYONNE | Le Prissé, chemin d'Ibos | COLONGE David | INRAP | OPD | 158 | 206 |
| 026598 | BILHERES | Monolithe du plateau du Benou | BLANC Claude | BEN | RAR | 178 | 206 |
| 026610 | GARLIN | ZAEI du diffuseur de A65 | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 157 | 207 |
| 026492 | LARRAU | Sites pastoraux d'altitude | LE COUÉDIC Mélanie | SUP | FPr | 180 | 207 |
| 026503 | LECUMBERRY | Massif d'Occabé | NONAT Laure | DOC | PRT | 179 | 210 |
| 026344 | LESCAR | 12 rue du Bialé | LARRE Fanny | EP | OPD | 167 | 211 |
| 026481 | LONS | Boulevard de l'Europe, Haut du Pont Long | SEGUIN Guillaume | EP | OPD | 166 | 212 |
| 026456 | OLORON-SAINTE-MARIE | Ecole Marie Elisabeth - Place des Cordeliers | GINESTE Marie-Christine | INRAP | OPD | 169 | 214 |
| 026480 | PAU | Château Henri IV - Cour d'Honneur | MARTIN Franck | EP | OPD | 168 | 214 |
| 026434 | SAINT-JEAN-DE-LUZ | Chemin départemental 855 | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 163 | 216 |
| 026648 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Zone d'activités de la Madeleine | BAKKAL-LAGARDE Marie-Claude | INRAP | OPD | 170 | 217 |
| 026629 | SAINT-JEAN-LE-VIEUX | Le Bourg | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 171 | 217 |
| 026501 | SAINT-MICHEL | Château Pignon | NORMAND Christian | BEN | SD | 174 | 221 |
| 026564 | SAINT-MICHEL | Asketa | DUPRE Eric | BEN | SD | 175 | 219 |
| 026620 | SAINT-PIERRE-D'IRUBE | Rue de Tichené, Avenue de la Basse Navarre, Avenue des Pyrénées | GRIGOLETTO Frédéric | INRAP | OPD | 160 | 222 |
| 026024 | SAINTE-COLOME | Grotte Tastet | PETILLON Jean-Marc | CNRS | FPr | 177 | 223 |
| 026239 | SALIES-DE-BEARN | Histoire du sel : une utilisation des sources salées dès le Néolithique ? | MARTICORENA Pablo | CNRS | PCR | 161 | 224 |
| 026435 | SAUVAGNON | Bruscos | CHOPIN Jean-François | INRAP | OPD | 165 | 225 |
| 026505 | URDOS | La mine de cuivre de Causiat | BEYRIE Argitxu | EP | FPr | 181 | 225 |

Travaux et recherches archéologiques de terrain

| | | | |
|---|---|---|---|
| 2 | 0 | 1 | 4 |
|---|---|---|---|

Opération négative

ANGLET
Vallon de l'Aritxague,
giratoire Melville-Lynch

En préalable à la construction de la ZAC Melville-Lynch en pied du versant occidental du vallon de l'Aritxague, un diagnostic archéologique a consisté en l'ouverture de treize puits creusés à l'aide d'une pelle mécanique à chenilles de 35 tonnes.

Bien que les conditions de sédimentation soient globalement favorables à la conservation des témoins d'occupation, l'installation humaine durable semble compliquée dans cette zone où alternent des conditions humides et une ambiance marécageuse depuis le Pléistocène supérieur final. Plus probablement, l'anthropisation pourrait se limiter à quelques activités spécifiques comme la pêche ou l'exploitation d'espèces végétales endémiques. Dans ce milieu très instable, aucune observation n'a été réalisée in situ ; les unités stratigraphiques ont été relevées depuis la surface, les sédiments et vestiges observés dans le godet et/ou au sol.

Les sables gris lités atteints à 5 m de profondeur témoignent d'un milieu marécageux. Ils sont surmontés par une nappe sablo-graveleuse ondulée par un système

de chenaux complexe, probablement en tresses, qui aura sensiblement drainé le milieu. Puis ces chenaux ont été envasés et scellés en deux temps, installant à nouveau durablement une ambiance marécageuse.

Le faciès plastique gris verdâtre, le plus profond des deux niveaux de vase, a livré vers -3,40 m un fragment de tomette remontant à l'Époque moderne (mais sans exclure l'hypothèse contemporaine).

Le niveau vaseux supérieur, moins asphyxiant, contient çà et là quelques débris de céramique et de terre cuite contemporaines, autant d'indices qui attestent d'un comblement très tardif du vallon. Le remblaiement effectué au cours des années 1990, avec comme objectif d'assécher définitivement la zone, n'est donc guère discordant dans la séquence sédimentaire du vallon de l'Aritxague.

Fourloubey Christophe

Paléolithique supérieur final

ARANCOU
Grotte de Bourrouilla

La campagne de fouille 2014, troisième de l'autorisation triennale, a permis de mener à bien trois objectifs complémentaires : l'achèvement de la fouille d'une banquette témoin dans le vestibule, la poursuite du décapage de l'US 2007 à l'intérieur de la grotte et l'approfondissement d'un sondage en marge de

la fouille clandestine pour accéder aux niveaux sous jacents à l'US 2007.

Dans le vestibule, la coexistence de poches de sédiments bioturbés et de secteurs mieux conservés limite les analyses. On retiendra néanmoins que la fouille de l'US 1024, déjà explorée dans les carrés

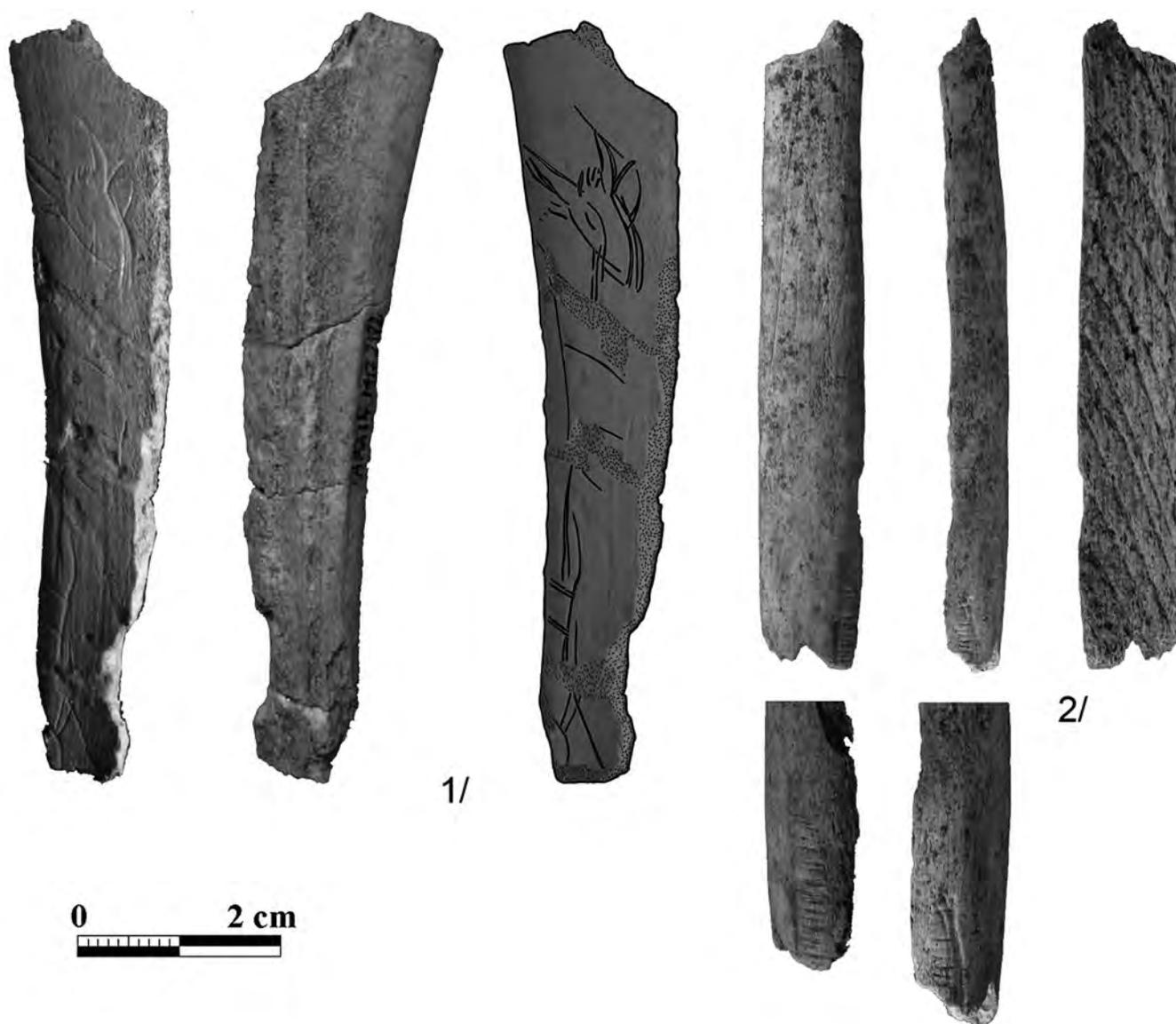
voisins et correspondant à l'Ensemble A (Magdalénien terminal), a permis d'augmenter le corpus des données sans modifier profondément notre connaissance de cet ensemble : la faune est dominée par le cerf suivi du chevreuil et du cheval, tandis que l'outillage lithique témoigne pour l'essentiel d'une production lamellaire. L'outillage fait la part belle aux pointes à dos associées à quelques outils du fond commun.

Dans la grotte, la poursuite des fouilles de l'US 2007 (Magdalénien supérieur) a amené la découverte de plusieurs foyers de petites dimensions dont la fouille sera poursuivie en 2015. Certaines de ces structures sont probablement liées à la nappe de colorant découverte en 2013. Leur sont associés, outre de très nombreux vestiges de poissons, une remarquable densité de pièces ornées dont une représentation de

bison en vue frontale (cf. fig.). La poursuite des fouilles, des analyses spécifiques sur les foyers et l'étude de la répartition spatiale des vestiges permettront sans doute de mieux comprendre les aspects fonctionnels de cet ensemble.

L'approfondissement d'un sondage dans la partie la plus profonde de l'US 2007 a permis d'atteindre l'US 2010 au sein de laquelle a été découverte une baguette demi-ronde ornée. Première pièce de ce type découverte en stratigraphie à Bourrouilla, elle constitue un élément factuel pour discuter l'attribution archéologique de l'US 2010 et plus largement pour approcher la question de la transition entre Magdalénien moyen et supérieur à l'échelle du site.

Dachary Morgane



Arancou - Grotte de Bourrouilla.
 1/ARA14 R2014-303. Ulna de cerf gravé d'un bison vue de face. 2/ARA14 N1691. Baguette demi-ronde ornée (photos F. Plassard. Relevé Lise Aurière).

ARUDY

Les grottes de Bortedela et les cavités sépulcrales du bassin d'Arudy

Ce projet, lancé en 2013, comporte deux volets complémentaires :

- la fouille d'une petite cavité sépulcrale dans le massif de Bortedela qui a été étendue en 2014 à une seconde entrée dite Bortedela 2 ;
- la reprise de la documentation des fouilles anciennes de Georges Laplace et de Claude Blanc dans les cavités sépulcrales d'Arudy. Ces données, associées aux dépôts funéraires étudiés dans la grotte de Laa 3 (Dumontier et al., 2006/2010), feront l'objet d'une publication de synthèse.

La problématique anthropologique générale concerne l'étude des pratiques funéraires et du recrutement de ces ensembles, c'est-à-dire la structure par âge et par sexe, mais aussi l'analyse biologique des sujets inhumés afin d'aborder les aspects morphologiques et ceux relatifs à l'état sanitaire.

■ *Opérations de terrain*

Le site initial, Bortedela 1 est localisé sur le versant ouest de la colline de Bortedela (509 m d'altitude). La fouille en a été présentée dans le bilan scientifique 2013. La surface de dépôt des corps, très réduite (moins de 3m²), a livré des vestiges humains disloqués qui représentent partiellement les vestiges de deux sujets adultes. Les proximités anatomiques, peu nombreuses, suggèrent un dépôt primaire d'au moins un sujet, plutôt gracile, avec la tête à l'ouest, vers le fond de la cavité. L'examen des restes osseux confirme la présence d'un sujet particulièrement robuste. Les restes d'une structure de fermeture de la cavité (muret de pierres et blocs empilés) ont pu être mis en évidence sous les coulées de calcite qui les recouvraient.

L'entrée de la seconde cavité, Bortedela 2, qui appartient au même réseau karstique, se trouve à une dizaine de mètres au nord. Cette petite cavité est constituée d'un conduit de section ovale, orienté à l'ouest, de 4 m de longueur pour 0,40 à 0,50 m de largeur, avec une hauteur 0,80 m à 1,10 m. Ce conduit se termine sur une galerie transversale orientée au nord, de 2,30 m de longueur pour 0,70 m de largeur qui se poursuit au-delà d'un passage étroit, impénétrable (0,30 m de largeur environ). A la jonction se trouve l'ouverture d'un puits de 0,80 m sur 0,35 m que nous avons sondé sur 3 m de profondeur.

Les vestiges osseux découverts à Bortedela 2 appartiennent à l'homme et à plusieurs espèces animales. La présence de restes humains dans une cavité aussi étroite est très étonnante car l'exiguïté de l'espace se prête difficilement au dépôt d'un cadavre. S'agit-il alors d'un lieu de dépôt secondaire ?

Les éléments prélevés sont de taille très modeste : des dents, des os du carpe et des phalanges qui sont en général absents ou bien sous-représentés dans les dépôts secondaires. Ils sont, au contraire, caractéristiques des ensembles primaires qui ont secondairement fait l'objet de reprises de vestiges. Quatre sujets au minimum sont représentés mais de façon très incomplète, deux adultes (il y a deux métatarsiens I gauches) et deux enfants sur la base des arcs neuraux non soudés pour un individu jeune et un autre plus âgé. L'étude anthropologique à venir tentera de préciser une éventuelle relation entre les deux cavités par la recherche des relations ostéologiques de deuxième ordre, principalement les symétries.

Les témoins de la culture matérielle sont indigents : 9 tessons de poterie appartenant probablement à un seul vase et un tronçon de bois de cerf travaillé à Bortedela 1 ; un seul tesson de poterie (âge du Fer), qui n'était pas associé aux vestiges osseux, à Bortedela 2.

Les restes de faune recueillis à Bortedela 1, indiquent la présence des genres *Ursus*, *Capreolus* et *Cervus*.

Dans l'attente des résultats des analyses radiométriques, nous indiquons en 2013 que les rares tessons de céramique mis au jour à Bortedela 1 étaient proches d'exemplaires présents à proximité dans la grotte de Laa3 et dans la grotte Laplace, pour des niveaux datés du Néolithique final. Les datations qui nous sont parvenues confirment ce rapprochement, avec deux dates situées entre 3339 et 3026 cal. BC pour l'un des sujets et 2866 et 2503 cal. BC pour l'autre. Pour Bortedela 2, l'occupation est plus large dans le temps, avec un défunt du Néolithique final, entre 2858 et 2491 cal. BC et l'autre du Bronze moyen, entre 1665 et 1510 cal. BC. Nous sommes en attente d'un 3^e résultat pour Bortedela 2.

■ *Types de cavités et espace funéraire*

Sur les 8 cavités (Bortedela 1 et 2 comprises) nous n'avons pas pu étudier la grotte de Larrun 2 que nous n'avons pas retrouvée et le peu d'indications fournies par G. Laplace n'autorise aucun classement.

Pour les autres, nous remarquons une grande ressemblance dans le choix des cavités destinées à recevoir les défunts. Pour 5 d'entre elles il s'agit de conduits étroits qui s'ouvrent en hauteur sur une paroi. Cela peut être au-dessus d'une banquette comme à Bortedela 1, mais dans les autres cas l'ouverture se découpe directement dans la falaise, à 1 m du sol ou plus, comme à la Houn de Laa où l'ouverture se trouve

à près de 3 m de hauteur. Seules les grottes de Garli et de Laa 3 s'ouvrent au niveau du sol environnant mais pour cette dernière nous ne sommes pas certains d'avoir affaire à une sépulture, c'est-à-dire un corps déposé intentionnellement. Nous pourrions être devant les restes d'un unique individu décédé dans la cavité, restes démantelés par la suite lors de nouvelles occupations domestiques du Néolithique final.

Des structures de fermeture ont été observées à Boredela 1, à Garli et à la Houn de Laa, mais pour cette dernière nous n'avons aucune description et nous ne savons pas si cette éventuelle fermeture était associée aux sépultures ou aux occupations postérieures du 2^e âge du Fer.

■ Population inhumée - Premières approches

Boredela 1 et 2 ont respectivement livré les restes partiels de 2 et 4 individus. La grotte Laplace a livré des vestiges de 5 individus (3 adultes et 2 enfants dont 1 d'environ 4 ans) ; cependant ceux-ci ont été recueillis dans le cadre d'un sondage et il est peu probable que l'échantillon en notre possession représente la totalité de la population inhumée.

Pour les vestiges osseux des cavités fouillées par G. Laplace, l'étude s'est principalement focalisée sur l'inventaire des vestiges conservés au Musée National de Préhistoire en vue de déterminer le NMI de chaque site, ce qui a permis de revoir ces scores à la hausse. Larrun II n'aurait servi de sépulture qu'à un seul sujet, mais il n'y a pas eu de fouille et les rares vestiges proviennent d'un ramassage de surface. Larrun I ne contient que les os de 2 enfants tandis que 4 sujets (1 adulte, 1 adolescent, 1 enfant, 1 sujet périnatal) sont

présents à Garli. Houn de Laa est mieux documentée avec les vestiges squelettiques de 15 défunts de différentes classes d'âge (10 adultes, 4 enfants, 1 sujet périnatal).

Dans tous les cas - à l'exception de Laa 3 où nous n'avons pas été en mesure d'associer les restes très dispersés du défunt avec les foyers domestiques des trois états reconnus - les dépôts sont situés en dehors des espaces domestiques.

■ Chronologie et attribution culturelle

Nous sommes dans l'attente de 3 résultats d'analyses AMS réalisées sur os provenant de Boredela 2 (1 échantillon) et de la grotte Laplace (2 échantillons). D'ores et déjà, les premiers résultats obtenus (Garli, Larrun 1, Houn de Laa, Boredela 1 et 2) traduisent des phases d'occupation qui s'étalent de la fin du Néolithique moyen au Néolithique final et au Bronze moyen.

Il est bien évident que pour les sites qui ont livré un nombre assez important de défunts, 3 datations sur 5 individus à la grotte Laplace et 2 sur 15 à la Houn de Laa sont insuffisantes pour conclure que l'ensemble appartient bien à la même phase chronologique. Ces sépultures viennent compenser en partie la faiblesse des informations que nous avons au niveau des structures d'habitat dans le bassin d'Arudy, en montrant une occupation sur la longue durée. La pauvreté du mobilier associé à ces sépultures ne permet par ailleurs pas d'argumenter la question de l'appartenance culturelle des groupes humains qui ont déposé ces défunts.

Dumontier Patrice, Courtaud Patrice

Epoque moderne

ASSON Rue de la Bastide

Un projet de réaménagement urbain autour d'un ensemble de bâtiments situés dans l'enceinte du castelnau d'Asson fondé en 1282 a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique.

Les résultats de cette opération tiennent dans la découverte de structures de drainage modernes, la présence d'un espace aménagé de type voirie et de quelques trous de poteaux difficiles à dater. Une fosse contenant des déchets liés à la réduction du minerai de fer a par ailleurs été reconnue. Ces scories sont à mettre en relation avec l'artisanat de la métallurgie médiévale que des opérations d'archéologie préventive ont par

ailleurs étudié sur les parcelles avoisinantes (Beyrie *et al.*, 2013). L'absence notable de témoins archéologiques liés à du bâti pour la période médiévale permet de s'interroger sur la présence d'espaces construits à cette période dans cette partie du castelnau.

Ducournau Bertrand

- Beyrie A., Berdoy A. La fouille de la ZAC d'Asson (Pyrénées-Atlantiques) : lecture croisée pour une histoire de l'occupation du sol (X^e-XIII^e s.) et d'un quartier artisanal sidérurgique (X^e s.) dans le piémont béarnais, Aquitania, 2013, tome 29, p. 191-238.

Les recherches se sont poursuivies en 2014 dans le site minier de Mehatze, situé à 1150 m d'altitude, en limite des territoires des communes de Banca (Pyrénées-Atlantiques) et de Luzaide/Valcarlos (Navarre, Espagne). Au cours des années précédentes, une exploitation durant le I^{er} siècle de notre ère avait été reconnue, essentiellement grâce à la découverte de céramiques lors de la fouille de la zone d'entrée d'une galerie ouverte en 2012 et lors de l'exploration du réseau auquel elle donne accès.

Le site est marqué par trois types de vestiges :

- les travaux sur l'affleurement du filon et leurs déblais, qui remontent le long d'une culmination de la crête ;
- les orifices colmatés des ouvrages d'assistance ou *travers-bancs*, destinés à rejoindre le filon en profondeur, à partir du flanc de la culmination, et dont les cônes de déblais, ou *haldes*, troublent la régularité du versant ;
- une série de terrasses horizontales, dont la plus grande s'étend sur environ 400 m², en contrebas des principaux travaux sur le filon.

La minéralisation est polymétallique et si les oxydes de fer dominant comme souvent, la présence marquée de chalcopirite évoque cependant une exploitation antique du cuivre.

L'opération de 2014 a atteint plusieurs objectifs :

- la réalisation d'une prospection magnétique sur les terrasses ainsi que le col qui domine les travaux miniers ;
- la poursuite de la fouille de la zone d'entrée de la galerie ;
- la poursuite de l'exploration des chantiers souterrains et leur lever topographique ;
- le lever d'un plan topographique détaillé, en courbes de niveau, de l'ensemble du site.

■ *La prospection magnétique*

Les anomalies les plus nombreuses concernent la grande terrasse. Quatre d'entre elles paraissent disposées en quadrilatère à peu près régulier. Elles se trouvent précisément entre les deux sondages ouverts en 2013, dont l'un d'eux avait révélé, à 15 cm de profondeur, une structure de combustion ainsi que des fragments de céramiques du I^{er} siècle de notre ère. Les autres terrasses, plus petites, n'ont rien révélé, excepté plusieurs échos qui pourraient être interprétés comme des constructions sur l'une d'elles.

Au col, la clôture frontière ainsi qu'une sorte de tourbière, où se trouvent des vestiges de cabane de chasse à demi enterrés, empêchent la couverture totale

de la zone. Cependant, une anomalie isolée devra être vérifiée. Un tracé linéaire apparaît aussi parallèlement et à quelques mètres de la clôture. Ce tracé est aussi visible dans la topographie par le talus qu'il forme et pourrait correspondre à un aménagement lié à une voie de passage ou de desserte de la mine.

■ *L'exploration des chantiers souterrains*

La galerie dégagée atteint, au terme d'un parcours quasi rectiligne de 85 m, une colonne minéralisée du filon, correspondant à une concentration de travaux en surface. La galerie débouche dans un chantier descendant, obstrué dans sa partie inférieure par des amoncellements de stériles. À son sommet débouche un puits rectangulaire de 5 m de haut, incliné dans le filon. Il relie un chantier supérieur dont une branche revient vers la galerie. L'escalade de ce chantier permet d'atteindre un nouveau niveau d'exploitation, lui-même desservi par un puits débouchant à son sommet (cf. fig.). Ce puits est encombré de gros blocs et n'a pas été remonté.

Au total, les chantiers d'exploitations ont été reconnus sur près de 25 m de hauteur et environ une cinquantaine de mètres cumulés de distance plane. Ces chantiers, notamment les travaux supérieurs, sont particulièrement ébouleux et l'amas de blocs et stériles qui domine le puits de jonction est assez menaçant.

Seule une topographie a été réalisée, outre des observations mettant en évidence la minéralisation cuivreuse ; la présence de deux objets en fer, très déformés par les efflorescences de rouille, positionnés dans des encoches de lampe, a toutefois été reconnue

■ *La fouille de l'entrée de la galerie (cf. fig.)*

Un sondage ouvert immédiatement devant l'entrée de la galerie nous a confirmé la position du sol d'origine un mètre plus bas que les niveaux de circulations supérieurs trouvés lors de la fouille. La plupart de ces niveaux plongent vers la galerie, le dernier quant à lui, situé à une vingtaine de centimètres seulement au-dessus de la roche, est horizontal. Des bois ont été trouvés, plus fréquemment à proximité de l'entrée, découvertes à mettre semble-t-il en relation avec la présence d'un boisage. Une concentration de blocs, qui pourrait correspondre à un muret très fruste édifié en travers à deux mètres de l'entrée, sans doute pour empêcher le bétail de pénétrer, et dont il ne reste que la base, s'inscrit visiblement entre deux périodes d'exploitation.



Mehatze entrée vue générale 3 : fouille de la zone d'entrée de la galerie.



Mehatze chantier 8/05/2014 : remontée du puits de jonction entre le chantier inférieur et le chantier supérieur.

La fouille a confirmé la présence de multiples sols ou niveaux de circulation, qui ne déterminent pas toujours l'interface d'unités stratigraphiques de natures différentes. *A priori*, ces niveaux ne semblent pas correspondre à des phases très distinctes de l'exploitation, ou en tous les cas ne paraissent pas relever de phases éloignées dans le temps. La question se pose en revanche pour les couches supérieures, lardées d'un magnifique niveau noir dépassant les 10 cm dans sa plus forte épaisseur, à l'aspect quasiment tourbeux, mais qui malheureusement manque de continuité. Ce niveau correspondrait bien à un abandon (des lentilles de ce même matériau très sombre ont été retrouvées à des niveaux différents, ce qui semble confirmer un type de sédimentation qui s'est produit à plusieurs reprises), mais au-delà de sa disparition vers le sud en s'éloignant de l'entrée, les couches qu'il séparait se rejoignent sans que ne semble exister un niveau d'abandon entre elles.

Pourtant, les résultats d'une datation ^{14}C de fragments de charbons de bois recueillis au-dessus de ce niveau tourbeux, dans la partie sud de la fouille, désignent le XIII^e siècle après J.-C. Cette datation, obtenue sur des échantillons très proches de la surface, viendrait étayer une autre de la même époque obtenue en 2012 dans un contexte manquant aussi de fiabilité. Ces résultats doivent impérativement être confirmés ou infirmés par de nouvelles analyses, tandis que des efforts seront portés dans la mine afin de dater les pièces de bois qui s'y trouvent.

La fouille doit être poursuivie en 2015 jusqu'à restituer l'ouverture originelle de la galerie tandis que des sondages seront tentés sur des anomalies magnétiques de la grande terrasse.

Parent Gilles

BAYONNE

Le Prissé, chemin d'Ibos

L'opération de diagnostic archéologique menée sur l'emprise d'un projet immobilier à l'extrémité du chemin d'Ibos (n° 9), dans le quartier du Prissé, a permis la reconnaissance à hauteur de 3 % de la superficie de la parcelle, en réalité 9% de ce qui en était à peu près accessible (le terrain étant encore occupé par une grande maison d'habitation avec annexes, entourée d'un jardin arboré et d'un verger).

Cette parcelle se trouve dans l'immédiate continuité de deux autres diagnostiquées et fouillées entre 2008 et 2013 par l'Inrap (Colonge 2010 et 2013). Elle est délimitée par un ravin à l'ouest et par le talus bordier de l'Adour au nord.

Les stratigraphies mises au jour sont, comme dans tout le secteur, sujettes à des variations rapides mais reprennent les grands ensembles connus. Sur une partie de la parcelle, comme le laissait espérer son altimétrie la plus élevée du secteur, elles sont même bien développées, en particulier avec les derniers cycles limoneux (fin OIS 3 – OIS 2) bien conservés. En cumulant ces stratigraphies avec celles observées lors des opérations précédentes, nous pouvons établir un transect continu sur 150 m environ des limons de couverture du rebord septentrional du plateau de Saint-Pierre-d'Irube (travaux en cours).

La séquence archéologique reprend les grands ensembles identifiés alentours (Colonge *et al.* 2015) :

quelques traces isolées d'un Paléolithique supérieur plutôt ancien assez frais, des lots de pièces du Paléolithique moyen 1 de faciès Vasconien peu patinées, un Paléolithique moyen 2 attribuable à un MTA local à patine blanche et quelques vestiges de facture acheuléenne cacholonnés dispersés dans diverses couches. Cependant, quelques échantillons semblent confirmer ce qui a été aperçu lors de la fouille de la parcelle voisine : la présence très probable d'une industrie Paléolithique moyen plus récente que le PM1, plutôt fraîche, dans le dernier cycle de dépôts limoneux.

Ces données, bien que peu étoffées, continuent d'alimenter notre connaissance du peuplement paléolithique du plateau de St-Pierre-d'Irube.

Colonge David

- Colonge D. Bayonne, Avenue du Prissé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2010, p.172-174
- Colonge D. Bayonne, Le Prissé-CHU. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2013, p.166-167
- Colonge D., Claud É., Deschamps M., Fourloubey C., Hernandez M., Sellami F. avec la collaboration de Anderson L., Busseuil N., Debenham N., Garon H., O'Farrell M., 2015 : Preliminary results from new Palaeolithic open-air sites near Bayonne (south-western France), in Cearreta A., De la Rúa C., García-Díez M. eds., Quaternary of the Western Pyrenean region, Bilbao, oct. 2013, *Quaternary International*, vol. 364, p. 109-125

BILHÈRES

Monolithe du plateau du Benou

Ce monolithe de petite taille (70 cm au-dessus du sol) comporte des stries ou gravures sur l'une de ses faces. Elles sont présumées d'origine anthropique. En 1981, il a été procédé à un premier relevé par calque, ainsi qu'à un sondage au pied du monolithe. Une lame mince avait été réalisée à cette époque, à partir de laquelle les géologues avaient conclu que ce bloc de pierre est constitué de monzonite potassique altérée. Ce résultat avait surpris car les monzonites sont très rares, voire inexistantes, dans les Pyrénées.

L'opération de 2014 a consisté à faire un nouveau relevé des gravures par photogrammétrie avec amplification stéréoscopique qui permet une meilleure lecture que le relevé sur calque. Le long d'une ligne horizontale, des photographies sont réalisées tous les 7 cm. Deux d'entre elles sont ensuite combinées pour donner une vue en relief observée à l'aide de 2 filtres de couleurs différentes (anaglyphes) disposées

devant les yeux de l'observateur. Le travail réalisé en 1981 avait permis de déchiffrer 23 gravures. Celui de 2014 porte à 32 le nombre réel de stries dont plusieurs ont des longueurs plus importantes que celles perçues précédemment.

Un nouveau sondage a également été réalisé de façon à réétudier la base du monolithe. Il n'a amené aucun élément nouveau sur le plan archéologique. En revanche l'examen de la forme de la base du monolithe a permis de conclure que celui-ci n'a pas été façonné par l'homme, mais résulte d'un déplacement et du frottement du bloc de pierre sur la roche sous-glaciaire. Un échantillon a été prélevé afin de faire procéder à une nouvelle analyse géologique (Université de Toulouse) et d'en confronter les résultats à ceux anciennement acquis.

Blanc Claude

GARLIN

ZAEI du diffuseur A65

Cette opération de diagnostic archéologique est motivée par l'aménagement d'une zone d'activité économique intercommunautaire (ZAEI) implantée en marge du diffuseur autoroutier A65 Pau-Langon, sur la commune de Garlin. L'emprise du projet couvre une superficie de 255595 m². Elle a été sondée à hauteur de 5,25%. Elle est localisée dans un secteur où diverses occupations humaines sont inventoriées, notamment plusieurs tumulus protohistoriques dont l'un fut fouillé à l'occasion des recherches préventives menées dans le cadre de l'aménagement de l'A65 (Chopin 2009). Le diagnostic a permis principalement la mise au jour de niveaux d'occupation attribuables au Paléolithique et à la Protohistoire.

Les occurrences paléolithiques sont présentes de façon discontinue, essentiellement dans les parties nord et est de l'emprise ; toutefois les profondeurs d'investigation limitées par la nature des futurs aménagements n'ont pas permis d'explorer dans toute l'emprise la totalité de la séquence archéologique. Par rapport aux observations faites sur tout le plateau entre Adour et Gabas dans le cadre de l'A65, l'emprise de la ZAEI de Garlin se distingue par la reconnaissance de zones à forte concentration de mobilier, avec des effectifs proches voire dépassant la cinquantaine de pièces dans au moins trois sondages.

L'industrie lithique est très majoritairement réalisée à partir de galets de quartzite (cf. fig. p. 208). Rares sont les éléments en silex ou autres matières ; on soulignera toutefois la mise au jour d'un biface en silex de type Chalosse dont la réalisation a été soignée (cf. fig. p. 208). Quelques remontages ont été obtenus en phase étude (cf. fig. p. 208). La méthode de débitage est globalement Discoïde selon une modalité bifaciale partielle. Les façonnages diversifiés et les chaînes opératoires imbriquées sur matrices de conceptions parfois mixtes caractérisent ce corpus qui, sur ces bases, est attribuable au Paléolithique ancien / moyen, en l'occurrence à l'Acheuléen pyrénéo-garonnais.

Par ailleurs, plusieurs structures à galets chauffés attribuables au Néolithique final ont été fouillées. Elles sont interprétées comme étant les probables témoins matériels d'installations légères et temporaires, de type campement, inhérentes à des populations néolithiques itinérantes pratiquant l'élevage, la chasse et la cueillette. Enfin, divers fossés parcellaires d'époque moderne ou contemporaine ont été mis au jour.

Chopin Jean François

- Chopin J.-F. Miramont-Sensacq / Garlin, Cazaou de Luc / La Lande. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2009, p. 208

LARRAU

Estives de Larrau - Sites pastoraux

Ces recherches visent à explorer la vallée de la Soule, en particulier l'occupation dans la longue durée des estives de la commune de Larrau. Elles associent l'université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA) et l'Université de Georgie à Athens (UGA). A la suite de deux campagnes de prospection effectuées en 2012 et en 2013 sur une petite partie de la commune de Larrau, l'équipe française, constituée de membres du laboratoire ITEM EA 3002, a entamé à l'été 2014 des sondages sur des structures pastorales ainsi qu'une étude documentaire. L'équipe américaine, dirigée par T. Gragson, s'est chargée d'une série de prospections du sous-sol au radar et de carottages à la tarière. Deux sites communs ont été choisis pour une approche combinant fouille, radar et carottage ; ils représentent quatre structures et se situent à Ibarrondua/Belhaudi (structures 123-125) et à Mulhédoy/Antchulogia

(structures 47, 126), L'objectif était de croiser nos approches sur ces zones tests.

Onze sites ont fait l'objet d'une approche radar (par Bryan S. Haley) afin d'appréhender leur réalité archéologique, en tenant compte de leur profondeur. Ils sont situés sur l'ensemble des estives de la commune et recouvrent une grande variété de types identifiés (tumuli, cromlechs, cabanes et enclos). Certaines anomalies repérées, qui pourraient être des pierres recouvrant les tombes, valideraient ainsi l'identification de cromlechs (site 9, Ibarrondua). Les prospections ont aussi permis de faire apparaître des anomalies totalement invisibles en surface (site 31, Chardeka). Toutefois, seules les investigations de terrain permettront de réellement confirmer la fiabilité de la méthode en croisant sur un même site fouille et prospection radar. Effectivement, l'image radar ne permet pas de différencier les pierres



Garlin - ZAEI du diffuseur A65.

En haut : Biface lancéolé de symétrie axiale et bifaciale aux bords diminuant régulièrement vers la partie apicale, la partie basilaire étant semi-réservée.

Au milieu : Hachereau sur éclat cortical en quartzite avec retouches alternantes en partie distale.

En bas : Remontage d'éclats sur un nucléus discoïde bifacial partiel en méta-quartzite. © Folgado M. Inrap.

naturellement présentes dans les sols des éléments anthropiques.

Cette approche a été complétée par des carottages à la tarière pour étudier la stratigraphie des secteurs choisis, permettant de distinguer niveaux anthropiques et naturels et d'identifier la nature des sols, mais aussi de dater ces niveaux par radiocarbone sur les charbons de bois (Mickael Coughlan). Les huit sites testés, situés entre 980 et 1400 m d'altitude, ont permis de repérer 39 unités stratigraphiques différentes. Certaines carottes mesurent plus de 1,5 m, signe de l'importance du colluvionnement dans certains secteurs. Tous les sites ont fourni des charbons, permettant une première phase de datation. Les dix premières datations provenant de trois sites (structures 124, 125, Ibarrondua ; structures 47 et 126, Antchulogia ; site n° 5, Ughurritze/Ardacotchia) témoignent d'une chronologie s'étendant sur les XI-XIIIe siècles, puis sur les XV-XVIIe siècles, de manière plus intense. Les tertres, particuliers à la Soule et étudiés par J. Blot, ont aussi été testés. La prospection radar montre de très nombreuses anomalies, qui ne sont pas du tout superposées aux tertres (site de Sakia Gagnekoa). Un des tertres du site d'Ughurritze (ardacotchia) est daté de la fin du XIVe siècle au XVe siècle.

Ces carottages ont été complétés par une campagne de sondages archéologiques, réalisés sous forme de carrés de 2 m². Les données de prospection accumulées depuis maintenant deux années n'avaient pas permis d'apporter d'informations d'ordre chronologique,

puisque ces sites ne fournissent quasiment aucun mobilier de surface. Seule la fouille peut livrer des éléments de datation, tessons, restes de faune, éléments métalliques et charbons de bois surtout. A cette fin, la quasi-totalité des sédiments ont été tamisés à l'eau. De plus, contrairement aux carottages, ces sondages incluent murs et intérieurs des structures, et permettent d'avoir un aperçu de l'architecture des constructions et des relations stratigraphiques. Cinq structures ont été sondées sur deux sites : Ibarrondua ; structures 123, 124 et 125 et Antchulogia 47 et 126. Ces sondages ont révélés trois structures d'habitat et deux structures de parages.

Les structures 124 et 125, deux cabanes accolées, ont livré des niveaux charbonneux, probables épandages de foyers situés à proximité. Tandis que la cabane 125 est très récente, un charbon issu de la couche d'occupation de la structure 124 a été daté des XVe-XVIIe siècles. A quelques centaines de mètres, un enclos pourtant très arasé s'est révélé d'époque contemporaine. A Antchulogia, la structure d'habitat 47, qui était interprétée comme une structure funéraire d'après la vision de surface, a livré un mur à double parement (cf. fig.), conservé sur une assise unique, associé à un mobilier contemporain. Sous ce mur, les US ont fourni de très nombreux charbons ; l'un d'eux date du XVe siècle. A quelques mètres de là, le sondage de la structure 126 n'a pas permis de mettre au jour l'architecture d'une construction, mais une stratigraphie simple avec des éléments de faune



Larrau - Structure pastorale d'Antchulogia (St. 47) - Vue du sondage en cours.

en assez grand nombre. La datation d'une dent et d'un charbon d'une couche présumée d'occupation livrent des dates médiévales (XIe-XIIIe et XIVe-XVe siècles).

Enfin, ces recherches de terrain ont été complétées par une étude documentaire. Elle repose principalement sur des archives de famille issues de la commune ou de la vallée, numérisées et intégrées à une base de données (1327 entrées, 5072 images), ainsi que sur des documents conservés aux archives départementales. La majorité des documents de familles proviennent de Larrau (1888 entrées, représentant 2506 images) et datent des années 1700-1900. Les documents liés à des procès (pièces de procédures) sont largement majoritaires, mais les documents à vocation comptable sont aussi bien présents (quittances, etc.). Cette année le premier travail a consisté en une recherche dans ces documents des mentions de cabanes ou cayolars.

Il est principalement mention de cayolars (ou *cubilaires*), que l'on pourrait associer à des constructions en dur, mais jamais de *magalia*, terme latin, présent dans

un accord de 1487, et qui pourrait, lui, faire référence à des constructions temporaires en matériaux périssables. Cette distinction n'est pas anodine puisqu'elle pourrait faire écho aux différentes formes d'installation sur les terres communes au cours du temps. Le cadastre napoléonien de 1830 nous rapporte l'existence de 70 de ces structures. Les autres archives antérieures à 1830 permettent de repérer 17 cayolars dont quinze sont localisables. Les premières mentions remontent à la fin du XVe siècle, pour les possessions de l'abbaye espagnole de Leyre, mais c'est surtout à partir du XVIIe siècle qu'elles se multiplient. Cependant, ce total est très largement inférieur aux 70 cayolars du début du XIXe siècle.

Cette première campagne prometteuse qui laisse largement percevoir l'intensité de l'occupation médiévale devrait être poursuivie en 2016.

Le Couédic Mélanie, Champagne Alain

LECUMBERRY

Massif d'Occabé : analyse spatiale des structures pré et protohistoriques

Cette prospection pédestre prend place au sein du projet « Pyrénées Occidentales Echanges et Mobilités » (POEM) initié par le laboratoire ITEM de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Dirigé par F. Réchin, POEM aborde selon une démarche interdisciplinaire et diachronique la construction des territoires et l'identité(s) pyrénéenne(s). L'une des problématiques principales s'attache à la dynamique d'implantation des monuments pré- et protohistoriques au sein d'une aire funéraire. Existe-t-il une gestion rationnelle du terrain en fonction des qualités architecturales des monuments ?

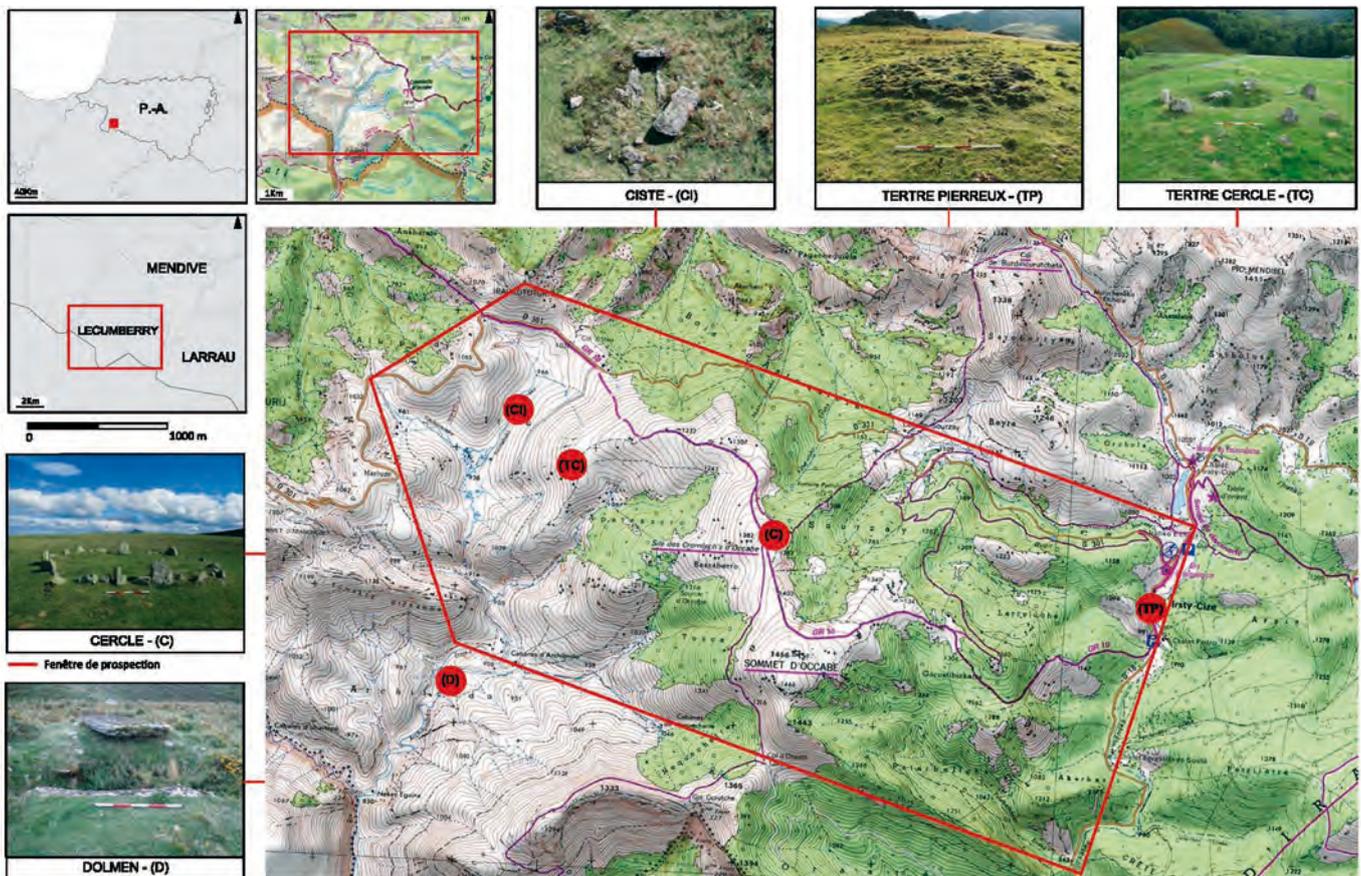
Le massif d'Occabé qui s'étend principalement sur la commune de Lecumberry en Basse-Navarre (cf. fig.) permet de multiplier les critères d'analyses puisqu'il présente à la fois un relief contrasté par de nombreuses unités physiographiques (vallée, dorsale, sommet, pente, palier, col, etc.) mais également des structures aux formes architecturales multiples. L'analyse se fonde sur trois notions fondamentales, interconnectées : la nature des monuments (l'ensemble de leurs caractéristiques), leur distribution spatiale et leur visibilité.

D'un point de vue quantitatif, la prospection intensive de la zone a permis l'enregistrement de 90 anomalies versées à un Système d'Information Géographique avec d'une part la mise à jour des vestiges répertoriés par J. Blot et d'autre part l'intégration à ce corpus de structures encore inédites. Ces enregistrements sont

classés selon une échelle composée de 3 degrés de fiabilité différents, de l'anomalie la plus évidente à celle la plus suspecte. Au sein de ces 90 enregistrements, 70 correspondent au plus haut degré de fiabilité. Parmi ces derniers, 58 coïncident avec les structures anciennement localisées par J. Blot. Les 12 autres correspondent à des sites inédits. Ces 70 entités se répartissent en 26 % de tertres, 26 % de tertres pierreux, 25 % de cercles, 4% de tertres-cercles et 2 % de tumulus-dolméniques.

Qualitativement, les analyses spatiales de type simple, à deux variables, permettent de dégager une série de constats intimement liés au choix d'implantation de telle ou telle structure dans le paysage. En termes de visibilité, par exemple, les cercles privilégient un champ visuel circulaire, sans obstacle topographique naturel ou anthropique. Ce champ intègre généralement un élément topographique dominant du paysage avec une voire plusieurs nécropoles des environs. Aux tertres correspond majoritairement une visibilité sectorielle, limitée par les propres qualités topographiques du terrain. Ils semblent rechercher davantage un lien avec les unités physiographiques clefs du paysage plutôt qu'une relation directe avec les nécropoles situées à proximité. Des analyses spatiales complexes (plus de deux variables) ainsi que des travaux de photogrammétrie sont en cours de réalisation.

Nonat Laure, Rodrigues Vanessa



Lecumberry - Analyse spatiale des structures pré et protohistoriques sur le massif d'Occabé. Exemple de structures implantées sur le massif.

Gallo-romain

LESCAR 12 rue du Bialé

Le projet d'extension des pavillons d'hébergement de l'ADAPEI de Lescar situés dans le quartier du Bialé (parcelles AL 553, 558 et 561) concerne des terrains ayant livré des vestiges de l'ancienne cité gallo-romaine de *Beneharnum*.

La fouille réalisée en 2008 sur l'emprise de ce projet (extensions 1, 2 et 3 des pavillons existants) a confirmé la poursuite des niveaux d'occupation antiques qui avaient été identifiés à l'occasion d'opérations plus anciennes, notamment celles conduites par M. Bats dans les années 1980 (Roudier 2008).

À l'emplacement de l'extension 2, un tronçon de voie côtoie un bâtiment, dont le plan se distribue également en un ensemble de pièces rectangulaires, qui semble dépourvu de galerie. Une seconde voie, d'orientation perpendiculaire à la première, a été reconnue et matérialise le découpage en îlots de la trame urbaine.

Enfin, à l'emplacement de l'extension 3, une partie d'un bâtiment thermal comprenant le *caldarium* et l'accès du *praefurnium* a été dégagée. Ses dimensions permettent de proposer l'hypothèse d'un bâtiment public qui serait le premier reconnu à *Lescar-Beneharnum*. L'ensemble des bâtiments a fait l'objet d'un arasement qui est intervenu entre la fin du II^e et le début du III^e siècle.

La présente opération a consisté en la fouille de deux bassins de rétention d'eau, absents du projet initial (cf. fig.). Au nord de l'extension 3, sur une surface de 25 m², elle a permis de dégager plusieurs maçonneries, dont certaines, relativement imposantes, confortent le bâtiment thermal.

D'autre part, l'étude de la stratigraphie contribue à mieux cerner la chronologie de l'occupation dans le secteur. Au sud et à l'angle des extensions 2 et 3,

sur une surface d'environ 66 m², le second bassin est implanté sur la voie orientée nord-est/sud-ouest. Les niveaux de voirie ont été dégagés en plan, de même que l'égoût central, et la réalisation d'un sondage transversal a permis de détailler leur chronologie et leur mode de construction.

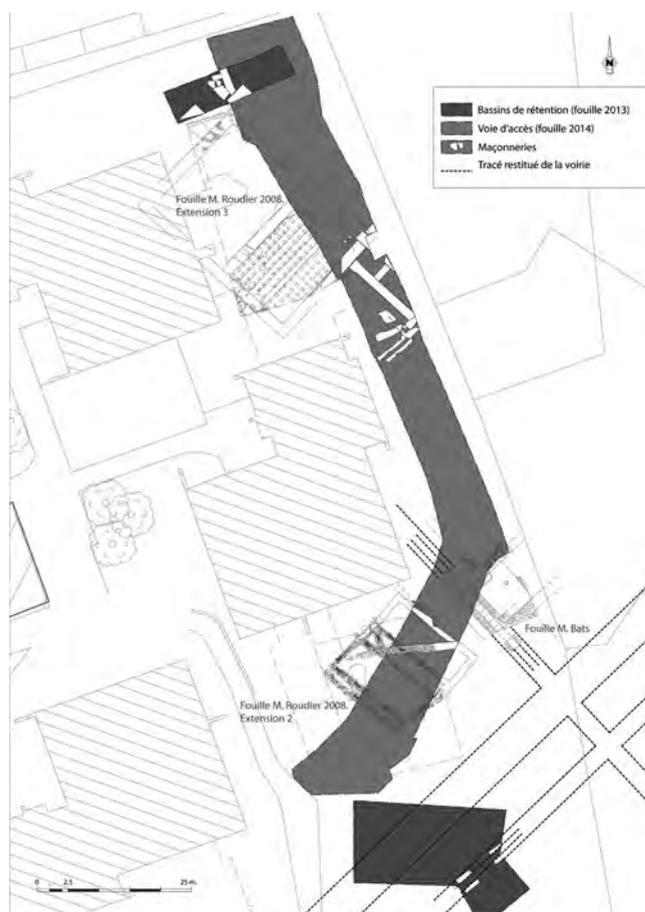
Lors d'une deuxième phase de l'opération, consistant en la surveillance des travaux de terrassements en vue de l'installation d'une voie d'accès chantier, plusieurs maçonneries ont été mises au jour.

Ces données complètent le plan du bâtiment thermal dont l'emprise s'étend désormais largement vers le sud.

Larre Fanny

- Roudier M. Lescar, Foyer du Bialé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2008, p.140-143

*Ci-contre : Lescar - 12 rue du Bialé.
Plan simplifié des structures et localisation des opérations réalisées en 2013 et 2014. DAO de F. Larre et S. Malpelat, Hadès, 2015*



Néolithique final

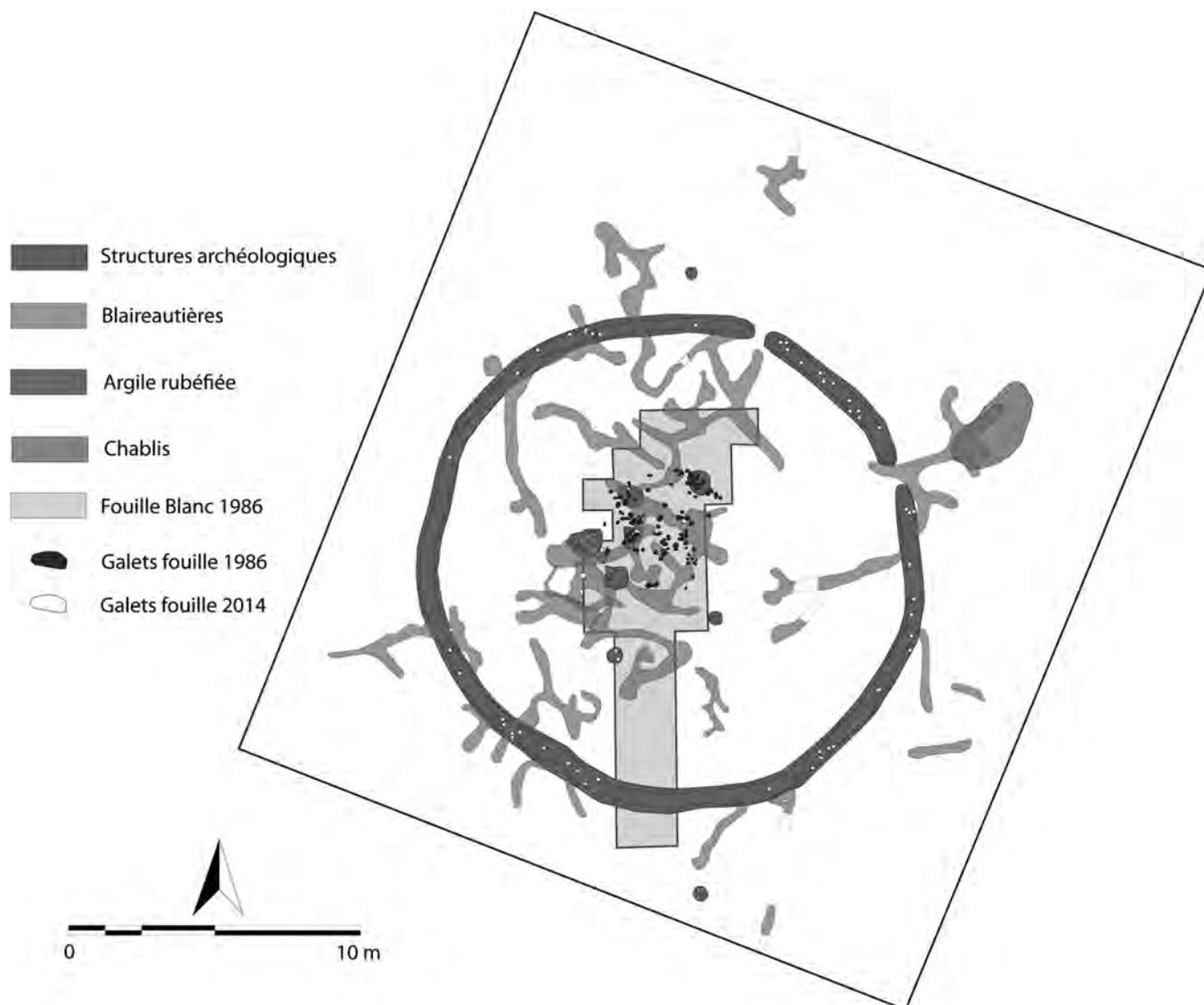
LONS Boulevard de l'Europe Haut du Pont-Long

La construction d'un lotissement d'habitations sur la commune de Lons a donné lieu, suite au diagnostic positif (Chopin 2012), à une fouille archéologique préventive. La lande du Pont-Long est réputée pour abriter de nombreux tertres protohistoriques, dont la plupart ont fait l'objet de fouilles anciennes.

L'opération a concerné une surface de 750 m² centrée sur un enclos fossoyé. Ce dernier ceinturait un tumulus qui avait fait l'objet de ramassages de mobilier en surface des labours par Jacques Seigne au début des années 1970 puis d'une première fouille partielle dans sa partie centrale et sommitale sous la direction de Claude Blanc en 1986. Depuis cette date, le site a subi un important arasement du fait des labours et seules les structures les plus profondément fossoyées ont été épargnées.

L'enclos prend la forme d'un cercle très régulier de 17,30 m de diamètre (cf. fig.). Le fossé présente un fond plat, des parois ouvertes, une largeur d'environ 70 cm pour une profondeur conservée variant entre 19 et 38 cm. Au nord-est, deux interruptions de son tracé correspondent à des accès à l'aire interne. Il semble qu'il soit resté ouvert puis se soit comblé naturellement sous l'action du ruissellement.

Aucun indice n'évoque l'existence d'une palissade. Son comblement a livré une cinquantaine de galets dont certains ont été aménagés (chopper ou chopping tool) tandis que d'autres ont été utilisés tels quels comme percuteurs, broyeurs ou enclumes. L'industrie lithique a été exclusivement élaborée à partir de galets glanés à proximité immédiate du site. Seuls deux tessons céramiques à pâte grossière ont été exhumés.



Lons - Boulevard de l'Europe - Haut du Pont-Long. Plan de synthèse du tumulus T3 de Lons.

Une datation radiocarbone réalisée sur un charbon de bois a attribué le comblement du fossé aux années 2460-2205 av. J.C. Une demi-douzaine de petites fosses, vraisemblablement assimilables à des trous de poteaux, a été mise en évidence au centre de l'enclos. Elles semblent circonscrire une plateforme constituée de gros galets et d'argile rubéfiée (fouillée en 1980). L'ensemble pourrait correspondre à un petit bâtiment édifié au sommet du tertre.

Une datation radiocarbone réalisée sur un charbon attribue ces structures aux années 2285-2060 av. J.C. Ces dernières sont par conséquent contemporaines du fossé et peuvent être attribuées à la fin du Néolithique ou au Chalcolithique. Par la suite, le tertre a été profondément remanié par l'action d'animaux fouisseurs

(blaireaux), laissant peu de structures intactes. Si le tertre a fait l'objet d'une occupation funéraire, cela semble uniquement être le fait d'une réappropriation par les populations de l'Âge du Fer.

Nous n'avons mis au jour aucun élément susceptible de supporter l'hypothèse d'une fonction funéraire durant le Chalcolithique. Dans cette mesure, l'hypothèse d'une aire domestique, occupée de manière épisodique dans le cadre des transhumances, nous paraît tout aussi probable.

Seguin Guillaume

■ Chopin J.F. Lons, Lotissement Haut du Perlic. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2012, p.186-187

OLORON-SAINTE-MARIE Ecole Marie Elisabeth Place des Cordeliers

Sur la commune d'Oloron-Sainte-Marie, le quartier de Sainte Croix occupe un éperon à la confluence des gaves d'Ossau et d'Aspe. Dominé par une architecture médiévale, il est ceinturé par une enceinte d'origine tardo-antique. Dans le cadre d'un programme de recherches autour de cet ouvrage, des sondages réalisés entre 2002 et 2006 ont fait apparaître des niveaux de la fin du second âge du Fer et mis en exergue l'absence de vestiges antiques structurés pour une raison indéterminée : population installée dans la ville basse ou destruction des vestiges antiques à l'époque médiévale (Fourdrin et Piat 2013).

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de construction d'une annexe au collège des Cordeliers, à l'emplacement de l'ancienne école Marie-Elisabeth. Celle-ci a fait l'objet d'une étude du bâti qui a mis en évidence les vestiges en élévation de trois corps de bâtiments adjacents édifiés à partir du XIIIe ou du XIVe siècle (Lasnier 2013). Le présent diagnostic a pour sa part concerné la cour arrière de l'établissement d'une superficie d'environ 250 m² ; il visait à rechercher tant l'existence de sols extérieurs associés à ces bâtiments médiévaux que celle de vestiges d'occupations antérieures, notamment antiques.

Bien que distantes de moins de 10 m, les deux tranchées que nous avons ouvertes ont révélé des séquences allant d'un peu plus de 1 mètre à près de 3 mètres de puissance, conséquence du fort pendage du substratum vers le nord. Une première phase d'occupation se signale par la présence de fosses de grande dimension creusées dans le substrat argileux

et pourrait remonter à la fin de l'âge du Fer ou peu après.

Ensuite, au moins deux bâtiments se succèdent ; la position stratigraphique du plus ancien, au contact du substrat et marqué par un appareillage avec des moellons cubiques, permet d'envisager une origine antique. Le second ensemble bâti situé altimétriquement plus haut est repéré notamment par la liaison de deux murs conservés en élévation jusqu'à 4 niveaux d'assise et auxquels un vestige de sol dallé est associé dans leur angle interne. L'ensemble est scellé par un niveau de démolition vraisemblablement consécutif à un incendie et par des remblais mis en place durant l'Epoque moderne au plus tôt.

Malgré des difficultés pour dater précisément ces vestiges - en raison du manque de marqueurs chronologiques mais aussi de leur découverte majoritairement en position secondaire dans des remblais - ce diagnostic est venu renforcer l'hypothèse d'une occupation antique du quartier Sainte Croix antérieure à l'édification du rempart, dont les témoins auraient été largement gommés par l'occupation médiévale voire moderne.

Gineste Marie-Christine

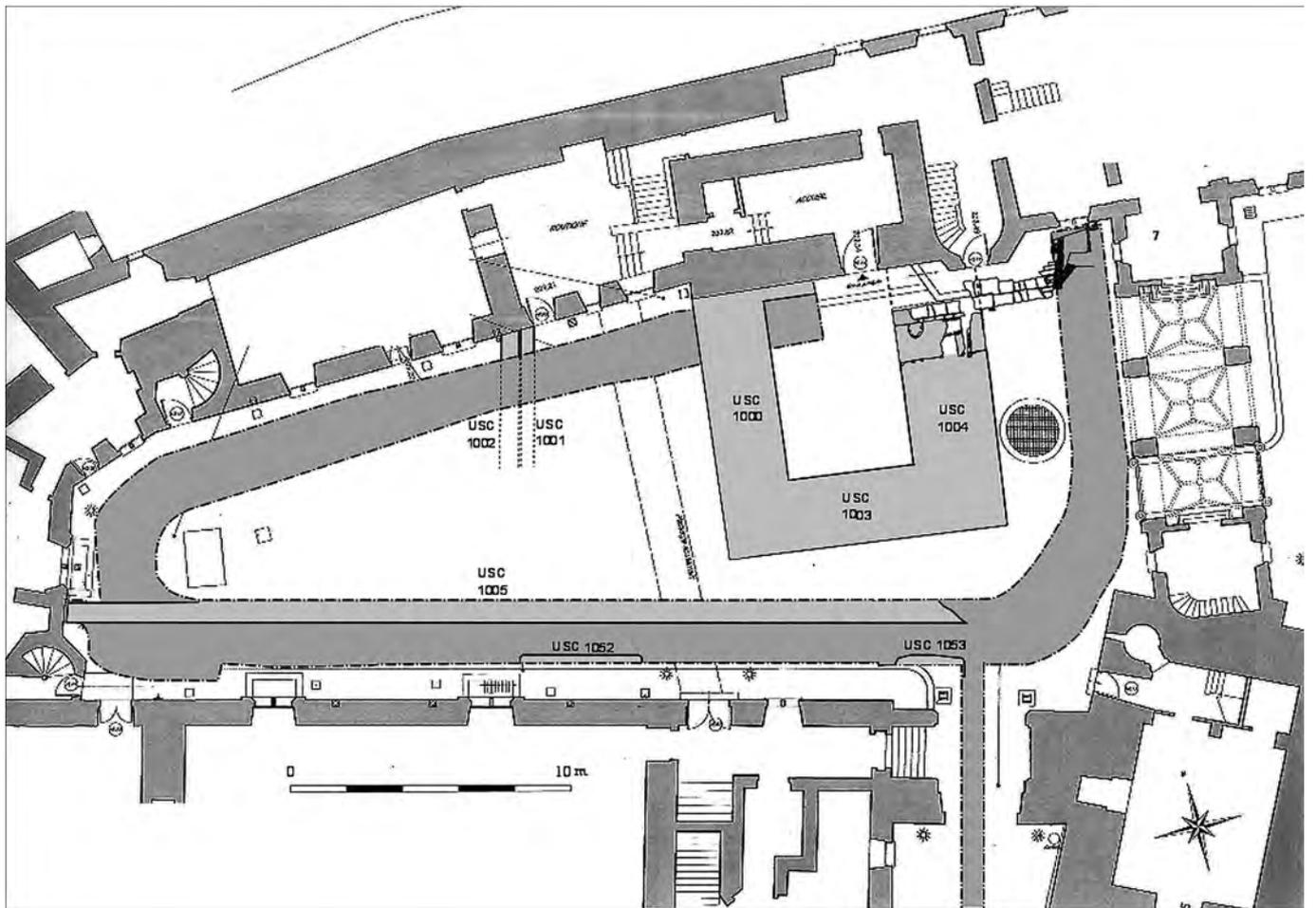
- Fourdrin J.P., Piat J.L. L'enceinte antique d'Oloron et ses développements médiévaux. In Barraud D., Réchin F. dir., *D'Illuro à Oloron-Sainte-Marie. Un millénaire d'histoire*. 2013, Supplément à Aquitania, n°29, p.269-326
- Lasnier Th. Oloron-Sainte-Marie, Ancienne école Marie-Elisabeth. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2013, p.176-178

PAU Château Henri IV, cour d'honneur

Le château de la ville de Pau communément dénommé « Château Henri IV » pourrait trouver son origine dans le courant du XIIe siècle, possible place forte édifiée par les vicomtes de Béarn. Au fil du temps et jusqu'au XXe siècle, les lieux firent l'objet de maints travaux d'agrandissement, de reprises ou de profondes refontes de la trame bâtie. Protégé au titre des Monuments Historiques dès 1840 avant d'être classé en 2004, le site castral ne reçoit plus, à présent, que des travaux d'entretien ou de conservation. De fait, l'aménagement d'un caniveau technique au sein de la cour d'honneur imposait une surveillance

archéologique pour laquelle le bureau d'études Éveha a été mandaté.

Divers travaux ponctuels menés plus ou moins récemment dans cet espace central laissent en effet supposer la présence, sous le niveau de circulation de la cour, de vestiges remontant au Moyen Âge. L'ouverture d'une longue tranchée (près de 110 m linéaires) au pourtour de cet espace distributif, ainsi qu'un sondage au niveau du porche sud, donnaient l'opportunité d'appréhender tout ou partie de la séquence d'occupation du site, celle-ci s'étalant donc, en théorie, sur plusieurs siècles. La surveillance archéologique



Pau - Château Henri IV, cour d'honneur.

En haut : Plan général - Localisation des structures maçonnées. P. Peinier (géomètre) et R. Voinchet (ACMH 2011) Mise au net M. Dartus et F. Martin © Eveha, 2014.
 En bas : Vue des fondations de la tour dans la Cour d'Honneur (vue depuis le sud-est). Cliché F. Martin © Eveha, 2014.

s'est déroulée en plusieurs phases au gré de l'avancée des travaux de terrassement. Il s'est principalement agi de relever des logs à intervalles réguliers sur les bermes de la tranchée, de documenter tout vestige en place (maçonneries, sols...) et de sauvegarder tout élément mobilier caractéristique ou datant. Les résultats de cette opération sont significatifs, bien que les niveaux et structures archéologiques soient, pour leur part, en nombre réduit et documentés dans le cadre contraignant du chantier de terrassement. Les sols du Moyen Âge ont tous disparu, oblitérés par les réaménagements successifs de la cour et il n'a perduré des niveaux modernes que des lambeaux d'une calade de galets.

Plus marquante et déterminante pour la compréhension du site est la découverte des fondations massives d'un bâtiment sur le retour septentrional duquel s'appuie la tour Montausier (cf. fig.). L'observation du chaînage avec le mur oriental montre qu'une partie de l'élévation de ce bâtiment primitif est conservée dans la façade sud de la tour Montausier dont la partie basse du parement fut démaigrée lors des

campagnes de travaux du XIXe siècle, expliquant ainsi le retrait de quelques décimètres que nous avons pu observer sur les fondations. Le plan quadrangulaire, de 10 m par 11 m hors œuvre et l'épaisseur des murs de 2,50 m en moyenne (cf. fig.) confèrent à ce bâtiment une probable fonction défensive (donjon, réduit ou tour-salle selon le qualificatif qu'on lui accorde). Il est permis de poser l'hypothèse que, avec la tour Mazère située au sud-ouest, il ait participé du dispositif originel de fortification de la place. La relation stratigraphique de ses maçonneries avec la tour Montausier d'une part et avec un niveau d'argile noirâtre livrant du mobilier céramique daté du XIe – XIIIe siècle d'autre part conduit à proposer une datation de la construction à la fin du XIIe siècle ou au début du siècle suivant, peut-être à l'initiative de Gaston VI, la vicomté de Béarn ayant connu sous sa gouvernance de multiples heurts, dont le conflit entre les Maisons d'Aragon et de Toulouse, ainsi que la Croisade Albigeoise.

Martin Franck

Opération négative

SAINT-JEAN-DE-LUZ Chemin départemental 855

Un projet de construction de bureaux sur un terrain d'une superficie de 11 180 m² situé le long du Chemin départemental 855 a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive. En effet, la ligne de crête qui sépare les vallons des ruisseaux d'Isaka Handia et d'Anterreneko Erreka, dont les abords du point topographique 77 où est implanté le projet, a livré des vestiges d'industrie lithique rapportables à la Préhistoire récente (pointes de flèches, grattoirs sur éclats, ...) mais également au Paléolithique supérieur, notamment des grattoirs carénés (Arambourou 1988). Toutefois, les conditions de leur découverte au sein des labours ne permettent pas d'apprécier les conditions d'enfouissement et les degrés de conservation des niveaux archéologiques dont ils sont issus.

A l'échelle régionale, les couvertures sédimentaires qui recouvrent les points topographiques hauts connaissent d'importantes et rapides variations de puissance, depuis des dépôts plurimétriques dans le secteur de Bidart / Arcangues jusqu'à des séquences réduites peu ou prou à la terre végétale (secteur de

Saint Pée sur Nivelle). Ces variations s'expliquent tant par la nature du substrat géologique que par l'ancienneté et la nature des activités agricoles. Les objectifs du diagnostic étaient donc dans un premier temps de définir la puissance et les conditions de mise en place de la séquence sédimentaire (apports éoliens, colluvionnements, ...), puis, le cas échéant, de positionner à l'intérieur de celle-ci les éléments relevant d'occupations de la Préhistoire ancienne ou récente.

L'ensemble des sondages pratiqués n'ont montré qu'une séquence sédimentaire peu développée. En effet, les argiles issues de la dégradation du substratum affleurent directement sous quelques centimètres de sol récent, le maximum observé étant de 0,50 m. Aucun indice archéologique (structure ou élément mobilier) n'a été mis au jour.

Grigoletto Frédéric

- Arambourou R. Outillages préhistoriques à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), 1988, *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, tome 8, p. 14-20.

SAINT-JEAN-LE-VIEUX Le Bourg

L'assiette du projet de construction de la nouvelle mairie se situe dans le périmètre immédiat de l'église Saint-Pierre-es-Liens, dont la titulature évoque une origine ancienne. À l'époque romaine, Saint-Jean-le-Vieux était l'*Imus Pyrenaeus*, cité par l'itinéraire d'Antonin, interprété sur cette base comme un camp et / ou un vicus routier situé au sud-ouest du bourg actuel. Les différentes hypothèses relatives à la nature de l'occupation antique, à savoir simple villa, station routière ou vicus, impliquent un périmètre d'étendue très variable. La reconnaissance de structures (sections de murs) et de mobilier antique dans le talus de la route à l'est de l'église suggère ainsi une extension jusque dans le centre du bourg actuel de Saint-Jean-Le-Vieux.

Le diagnostic a apporté des arguments en faveur de cette hypothèse avec la mise au jour de mobilier antique, principalement en contexte remanié, et de quelques négatifs de creusement dont quatre trous de poteau. La présence de céramique hispanique et d'amphore tarraconnaise indique clairement que Saint-Jean-Le-Vieux était, au I^{er} siècle de notre ère, situé sur une zone de passage et d'échanges. Mais il est très difficile de caractériser la nature de l'occupation

illustrée par ces quelques structures (habitat léger ? artisanat ?), d'autant que les niveaux antiques qui auraient pu subsister ont été largement remaniés aux époques ultérieures, sans doute à l'occasion d'un arasement de la parcelle pour l'édification de l'église et de son cimetière ou lors de la construction des bâtiments modernes.

L'opération a d'autre part permis de dénombrer au moins neuf sépultures au milieu de la tranchée de sondage 4, à une distance de 25 mètres par rapport au porche de l'église, en direction du nord-ouest. Les sépultures sont orientées tête à l'Ouest, les défunts regardant vers l'Est, exceptée l'une d'elle qui est orientée nord-sud (cf. fig.). Au moins trois d'entre elles se recoupent tout en gardant la même orientation, ce qui suggère une période d'utilisation durant laquelle les emplacements précis des sépultures ont été oubliés (> 3 générations). L'absence de mobilier dans la sépulture que nous avons plus complètement fouillée ne nous renseigne guère sur la chronologie (Moyen Âge au sens large). Une datation ¹⁴C est envisageable à partir d'une clavicule que nous avons prélevée.

Beague Nadine

SAINT-JEAN-LE-VIEUX Zone d'activités de la Madeleine

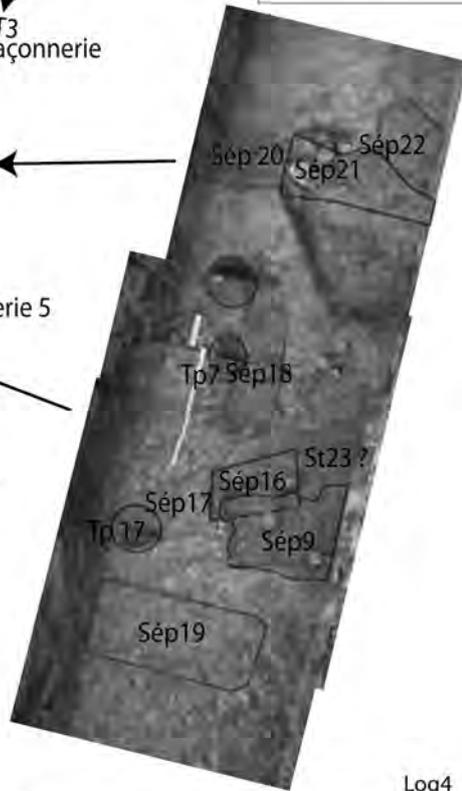
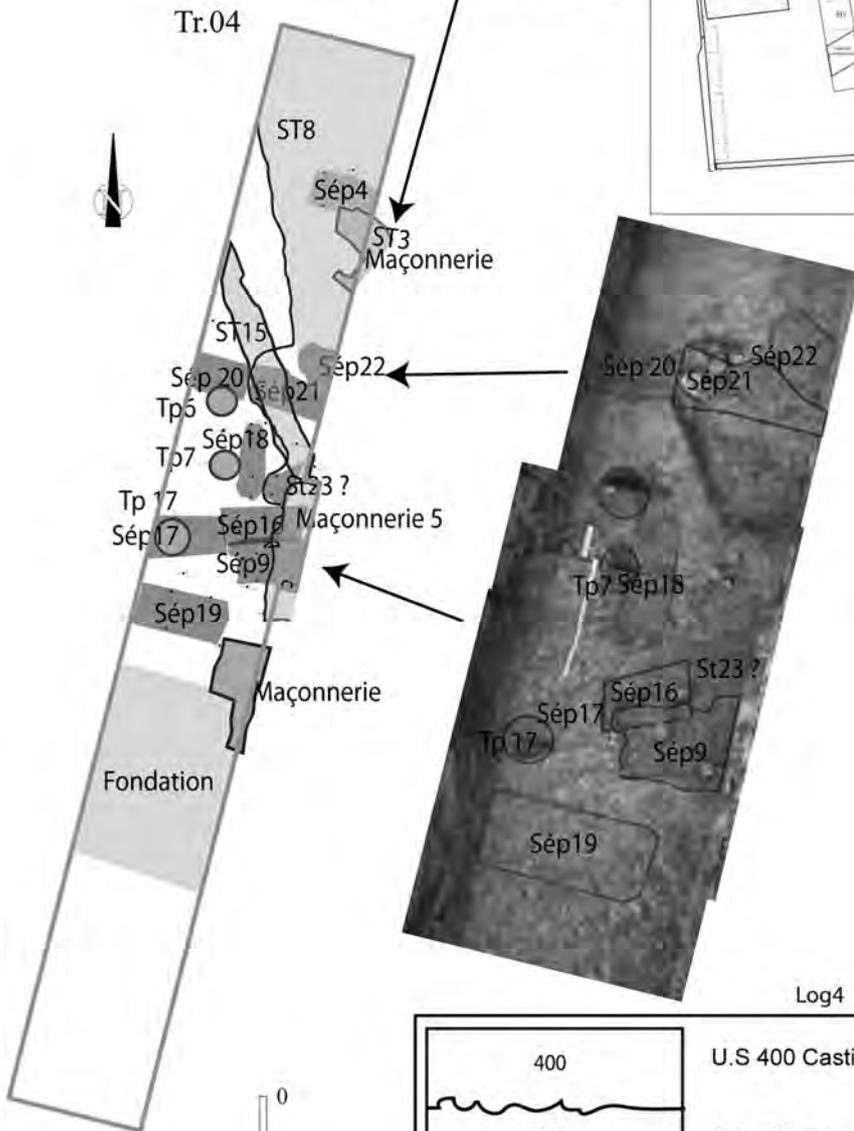
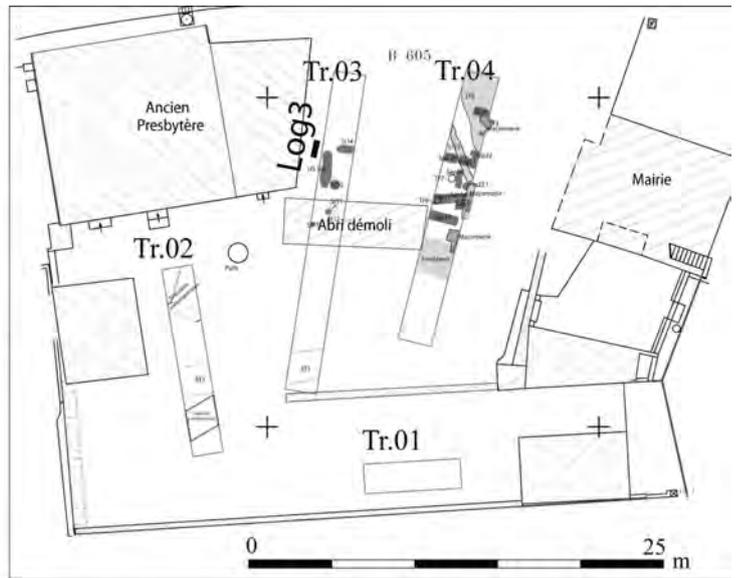
Ce diagnostic archéologique concerne l'emprise d'un projet de réalisation d'une ZAC économique sur une superficie d'environ trois hectares. L'objectif premier était d'appréhender l'éventuelle présence d'une voirie ancienne dans les terrains situés sur une ancienne terrasse de la rivière Laurhibar qui s'écoule aujourd'hui sept mètres plus bas. En effet, les recherches récentes sur le tracé de la voie romaine qui franchissait le col de Cize indiquent un franchissement de la Nive au gué d'Ugangue (de Buffières 2003). La liaison avec le camp romain de Burgocharre, assimilée à la station routière d'Imus Pyreneus, reste en revanche soumise à conjectures. L'une des hypothèses étant celle d'un tracé au droit ou immédiatement parallèle à l'actuelle RD 933, les terrains d'assiette du projet apparaissent donc susceptibles de renfermer des vestiges de cette voie. Un second objectif était la recherche de structures agricoles ou artisanales ou d'éléments parcellaires antiques dans ce secteur, qui contribueraient à établir

la réalité d'une occupation antérieure à la romanisation et / ou à délimiter le finage exploité autour du site de Burgocharre et à discuter son statut (villa, vicus, station routière).

L'ouverture pratiquée avoisine 8 % et les tranchées implantées en périphérie des espaces constructibles ont toutes atteint le toit de la formation graveleuse de la terrasse fluviatile. Les indices anthropiques mis au jour sont peu pertinents : il s'agit d'une fosse avec quelques galets rubéfiés, sans élément de datation, d'un alignement de galets et de deux tessons protohistoriques isolés, découverts dans la matrice argileuse du colluvionnement.

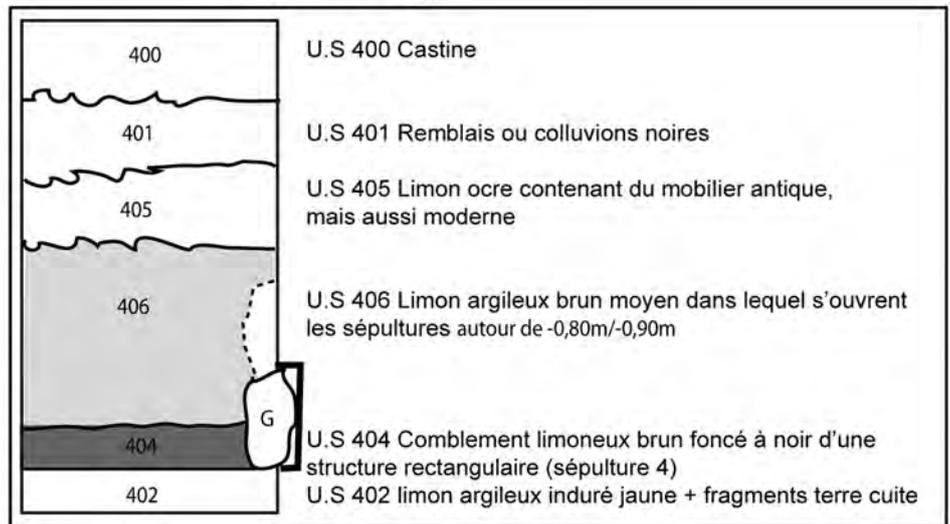
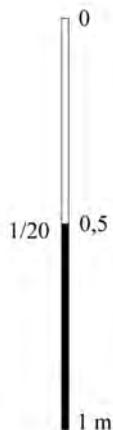
Bakkal-Lagarde Marie-Claude

- de Buffières L. " L'itinéraire d'Antonin : étude sur la localisation des stations de Summus Pyrenaeus, Imus Pyrenaeus et Carasa ", 2003, Bulletin du Musée Basque, n°162



Saint-Jean-Le-Vieux - Le Bourg.
Sépultures de la tranchée de sondage 4.
© Inrap, N. Béague.

Log4



Azketa (qui est également le nom d'une cabane de berger située à ses pieds) est un sommet de 903 m d'altitude, armé et couronné de blocs de quartzites apparemment non appareillés, avec une plate-forme conjointe et son déblai. Cette anthropisation de la topographie du site laissait subodorer un point défensif ou un poste de garde antique ou plus tardif, au bord d'une voie, facile à défendre avec en visuel une large étendue géographique : les ports de Cize, la crête de Château-Pignon, la crête d'Artheketa et Campaita, la vallée du Mendiola, le pic d'Iramendi, le village de Saint-Jean-le-Vieux, les montagnes d'Errozate, la forêt d'Orion et la pseudo-cuesta d'Urkulu. Le site d'Azketa constitue une interface entre la vallée de Saint-Jean-Pied-de-Port et le passage transpyrénéen d'Arnostéguy à l'instar du site antique d'Arteketa-Campaita. Une prospection visuelle n'avait pas permis de découvrir dans les taupinières d'items archéologiques, par exemple des tessons de céramiques qui auraient pu donner une indication chronologique. En léger contre-bas du site, sont situés des cercles de pierres de Sohandi (cf. fig.) dont la fouille par Jacques Blot à la fin des années 1970 et au début des années 1980 (Blot 1984, 1987) avait révélé du matériel archéologique médiéval (faux métallique, carreaux d'arbalète, fer à cheval, tessons de céramique).

Un premier travail a consisté en un lever de la topographie des lieux en y intégrant les cercles de pierres fouillés par Jacques Blot et en l'étendant à la proéminence voisine de Harrieta. Trois sondages ont ensuite été effectués par décapage à la truelle et pinceau de strates artificielles fixés arbitrairement à 10 cm d'épaisseur. Les terres extraites ont été tamisées à l'eau (maille 5 mm). Le relevé tridimensionnel des différents niveaux et des items rencontrés a été réalisé à l'aide d'un mètre-ruban métallique et d'un fil à plomb calés sur une grille de relèvement de 1 m² carroyée par carreaux de 10 cm de côté.

Le sondage S1 a révélé à la profondeur moyenne de 25 cm un niveau archéologique (A 1) avéré d'occupation médiévale de par la typologie de l'armement (carreaux d'arbalète) (cf. fig.) et les caractéristiques d'une chape de boucle, quasi identique à celle découverte à Aussurucq par le professeur Laplace-Jauretche dans les années 1950 (Ebrard 2013). Un débris d'ossement identifié comme une partie de fémur humain par le médecin-légiste Francisco Etxeberria a été exhumé dans ce même niveau. Dans le sondage S2, du matériel lithique (éclats de silex retouchés) et du matériel métallique (clou à ferrer, fer à cheval, lime à section carrée) a été recueilli dans l'horizon B° mais sans qu'un niveau archéologique évident n'ait pu être identifié ; il s'agit sans doute d'une terre de déblai où

tout a été mélangé (matériel métallique médiéval ou post-médiéval et outillage lithique préhistorique ou protohistorique). Le sondage S3 n'a pas parlé sur le plan proprement archéologique mais a permis d'établir un différentiel de structure entre le substrat du sol sur la proéminence d'Azketa et les abords de la plate-forme principale.

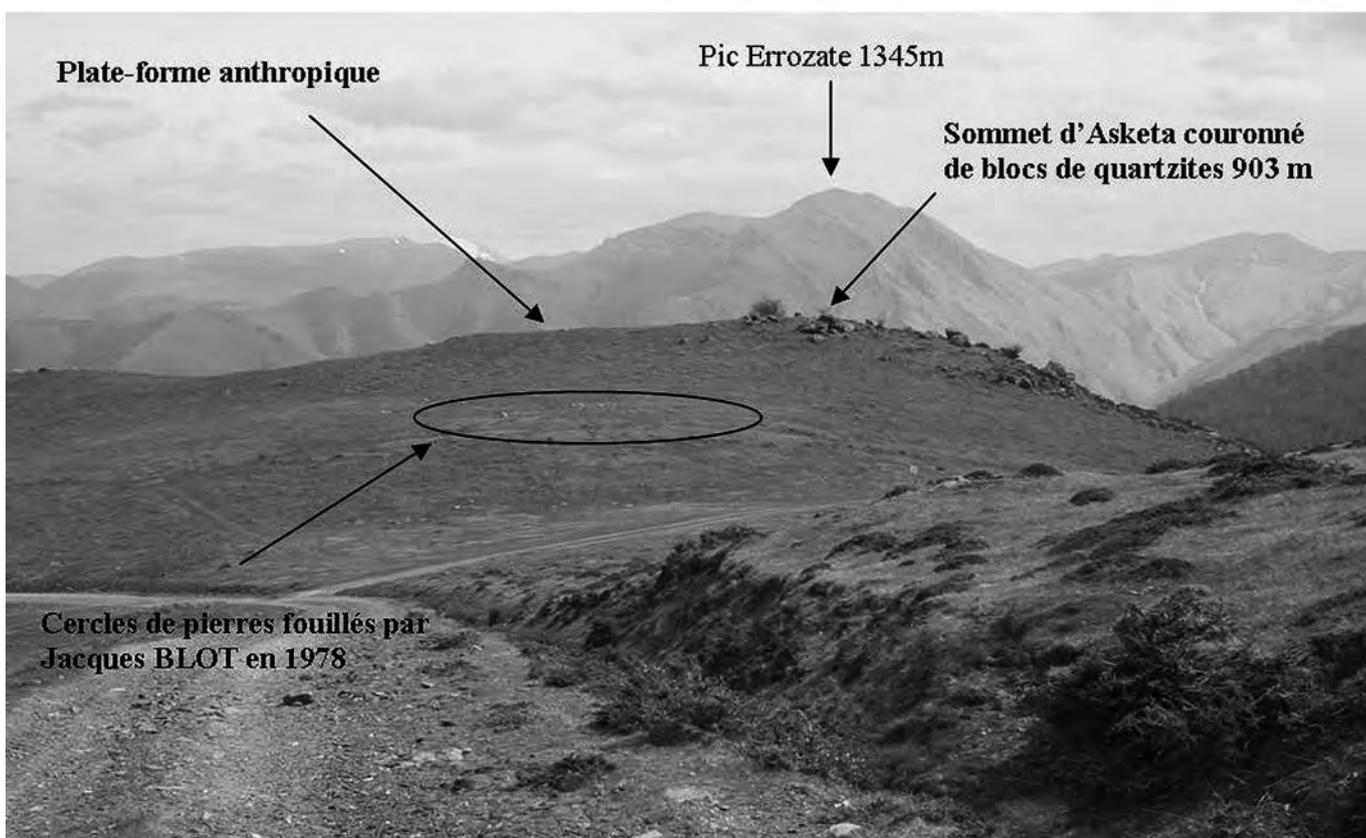
Le sondage S1 a donc apporté des éléments de réflexion sur l'existence d'un lien quelconque entre la plate-forme anthropique d'Azketa et les cercles de pierres de Sohandi, grâce à la mise au jour d'une stratigraphie contenant un niveau archéologique qui semble pouvoir être daté, à partir de la typo-chronologie de la chape de boucle, entre la fin du XII^{ème} et le début du XIII^{ème} siècle ; cette chape de boucle paraît être un bon fossile-directeur qui nous place dans une fourchette d'une soixantaine d'années à cheval sur l'an 1200 de notre ère. Il semble exister une certaine cohérence, et donc une relation chronologique, entre les armatures d'armes de jet exhumées lors de nos sondages sur la plate-forme principale d'Azketa et celles découvertes par Jacques Blot dans les cercles de Sohandi. L'ensemble indiquerait la présence en ces lieux d'une soldatesque ou d'hommes armés pour le combat ou la chasse, qui s'y sont peut-être battus et y ont peut-être été tués. La topographie du site, l'existence d'une plateforme arasée assez conséquente, la présence de matériel destiné probablement à ferrer les chevaux et des galets d'ophite à destination sans doute culinaire indiquent un aménagement du lieu, sans doute un établissement saisonnier de bergers, peut-être même un camp de péagers tels ceux qui rançonnaient les voyageurs et pèlerins comme cela est documenté dans le « *Guide du pèlerin* » par le récit d'Aymeri Picaut à propos du passage des cols de Cize.

D'autre part, une analyse palynologique a révélé la présence de pollen de seigle dans la strate A1 du sondage S1 représentant environ 66 % des pollens fossiles contenus dans cette couche. Du pollen de seigle a été également retrouvé dans un carottage effectué dans une prairie située en contre-bas des cercles de pierres de Sohandi. Ceci laisse supposer l'existence, au moins à la fin du XII^{ème} et début du XIII^{ème} siècles, d'une culture vivrière de cette céréale dans cette zone de moyenne montagne.

Ces différentes observations permettent d'envisager que le site d'Azketa a pu être, au moins pendant cette période médiévale entre environ 1150 et 1250, un lieu où des hommes ont gardé la voie de communication, élevé du bétail, fabriqué du fromage et cultivé le seigle ; la découverte d'un ossement humain accompagnant une chape de boucle de ceinture richement décorée laisse subodorer qu'un événement violent suivi d'une



Saint-Michel - Azketa. Ci-dessus : Galets d'ophite craquelé par le feu, sondage 1. Photo E. Dupré.



Saint-Michel - Azketa. Cercles de pierres de Sohandi. Photo E. Dupré.

inhumation s'est déroulé sur ce site. A ce sujet, plusieurs hypothèses de travail ont été envisagées ; la plus sérieuse évoque l'épisode de la chevauchée du Comte du Poitou, Richard le Poitevin, avant qu'il ne soit roi d'Angleterre sous le nom de Richard Ier (dit Coeur de Lion) qui, en 1178, a défait le seigneur local, Bernard-Sanche de Cize, et ses hommes de main qu'il avait poursuivis jusqu'au port de Cize, seigneur qu'il fit pendre sur le lieu de ses forfaits.

Des sondages complémentaires seraient nécessaires pour éclairer davantage sur l'occupation humaine de cette plate-forme d'Azketa et des alentours,

notamment pour permettre de reconnaître les artefacts existants sur la proéminence voisine d'Harrieta, établir une stratigraphie et éventuellement une chronologie.

Dupré Eric

- Blot J. « *Les cercles de pierres de Sohandi (compte-rendu de fouilles)* », 1984, *Munibe (Antropologia y Arqueologia)* n° 36, p.83-90
- Blot J. « *Le cercle de pierres de Sohandi II (compte-rendu de fouilles 1984)* », 1987, *Munibe (Antropologia y Arqueologia)*, n° 39, p.121-128
- Ebrard D. « *50 ans d'archéologie en Soule, hommage à Pierre Boucher (1909-1997)* », 2013, *Ikertzeak* n° 7, p. 259

Bas Moyen Âge à
Époque contemporaine

SAINT-MICHEL Château Pignon

En 1512, sur ordre de Ferdinand II d'Aragon, les troupes du duc d'Albe conquièrent la totalité du royaume de Navarre. L'année suivante, afin d'empêcher toute tentative d'invasion venue de France, le roi d'Aragon ordonne la construction de la *Fortaleza del Puerto*

e *Peñón*. Celle-ci comprenait deux entités édifiées chacune sur un piton calcaire, la plus importante - aujourd'hui connue sous le nom de « Château Pignon » - dominant la principale voie de franchissement des Pyrénées navarraises. Ayant montré ses limites et



Saint-Michel - Château Pignon. Vue partielle du sommet.

ne correspondant plus aux nouvelles conceptions de défense du territoire, l'ensemble fortifié est abandonné au plus tard en 1527 mais le site est à nouveau utilisé lors des Guerres de la Convention puis lors de la retraite d'Espagne des armées napoléoniennes.

Au vu de son fort potentiel - guère exploité auparavant - nous avons décidé d'y mettre en place une opération archéologique en 2014 avec trois lignes directrices :

- l'exploitation des documents d'archives. Celle-ci s'est surtout axée sur la riche documentation conservée aux Archives de Navarre à Pampelune. Y figurent de très nombreux renseignements concernant l'histoire de cet ouvrage fortifié et la vie de ses occupants (travaux, inventaires, ravitaillement...) mais aussi sa fonction de marqueur territorial ;

- le relevé et l'étude des vestiges visibles. Malgré un arasement très important, nous avons pu restituer le plan d'un ouvrage comportant un corps de logis trapézoïdal flanqué par une tour d'angle circulaire accessible par une courette. L'étude des rares élévations observables montre une grande homogénéité et paraît exclure une construction antérieure. Les quelques sondages et nettoyages de surface que nous avons pu réaliser, dont l'implantation et la superficie d'ouverture étaient soumises à de fortes contraintes environnementales

(zone Natura 2000), n'ont rencontré que des accumulations de blocs liés aux destructions subies par le site ;

- la prospection pédestre des alentours intégrant l'utilisation d'un détecteur de métaux. Celle-ci nous a permis d'identifier plusieurs aménagements liés à la construction de la forteresse, en particulier des carrières ouvertes dans les affleurements calcaires et de probables fours à chaux. Nous avons également repéré deux voies, toutefois non directement associées à la forteresse en ce qui concerne leur histoire. Le matériel découvert atteste en effet qu'elles ont fonctionné simultanément depuis au moins les XIe-XIIe siècles jusqu'au XXe siècle.

Au final, cette opération a confirmé l'indéniable intérêt historique et archéologique du site de Château Pignon. Entre autres résultats, nous savons désormais que sa construction marque une étape importante dans la structuration de ce territoire frontalier. Surtout, il offre un remarquable exemple de l'architecture militaire du tout début du XVIe siècle et des solutions qui étaient adoptées alors pour faire face aux progrès de l'artillerie. Pour autant bien des points restent à éclaircir et c'est pourquoi nous envisageons de poursuivre les recherches en 2015.

Normand Christian

Paléolithique

SAINT-PIERRE-D'IRUBE

Rue de Tichené,
avenue de la Basse Navarre,
avenue des Pyrénées

Un projet immobilier regroupant l'aménagement d'un lotissement et la construction de plusieurs résidences a donné lieu à la réalisation préalable d'un diagnostic. Le terrain d'assiette est en effet situé sur le haut du versant qui forme le rebord oriental du plateau du Basté, armé par la terrasse alluviale des 45 m de la Nive, où plusieurs opérations récentes d'archéologie préventive ont révélé la présence de gisements paléolithiques stratifiés au sein d'une couverture limoneuse plurimétrique (Colonge 2010, 2012, 2013). L'attractivité pour les populations préhistoriques était renforcée par la proximité de la colline d'Ibarbide, située en vis-à-vis du vallon du Portou, aux flancs de laquelle affleurent les flyschs qui livrent en abondance du silex de qualité.

En partie sommitale de l'emprise diagnostiquée, les cinq tranchées qui ont pu être ouvertes n'ont livré aucune trace d'anthropisation, la séquence sédimentaire pléistocène étant presque entièrement érodée ; elles ont en revanche révélé la présence

de matière première en place au sein des argiles tertiaires.

Sur le versant oriental, les horizons rencontrés sont essentiellement des colluvions dérivées de ces argiles à silex ; à la faveur d'un replat intermédiaire, une séquence limoneuse partiellement préservée a toutefois été mise en évidence. Quelques vestiges d'industrie lithique y ont été recueillis mais leur effectif très réduit et l'absence de caractères technotypologiques diagnostiques ne permettent pas d'en proposer une attribution chrono-culturelle.

Grigoletto Frédéric

- Colonge D. Bayonne, Avenue du Prissé. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2010, p.172-174
- Colonge D. Bayonne, Chemin de Jupiter. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2012, p.177-179
- Colonge D. Bayonne, Le Prissé CHU. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2013, p.166-167

Située sur la marge est du bassin d'Arudy, en basse vallée d'Ossau, la grotte Tastet fait partie d'une concentration d'au moins 8 grottes et abris situés dans un rayon de quelques kilomètres et tous occupés à la fin du Paléolithique supérieur. Les campagnes 2012-2013 avaient permis la révision de l'art pariétal et son attribution au Magdalénien moyen (dir. D. Garate) ainsi que l'ouverture de plusieurs sondages ; les deux principaux (S2 sur le talus devant la grotte, S3 à l'intérieur de celle-ci) avaient mis en évidence une séquence archéologique attribuée au Magdalénien. En 2014, l'élargissement et l'approfondissement de ces deux sondages ont permis de mieux évaluer le degré de conservation des ensembles archéologiques et de discuter de leur attribution chronoculturelle.

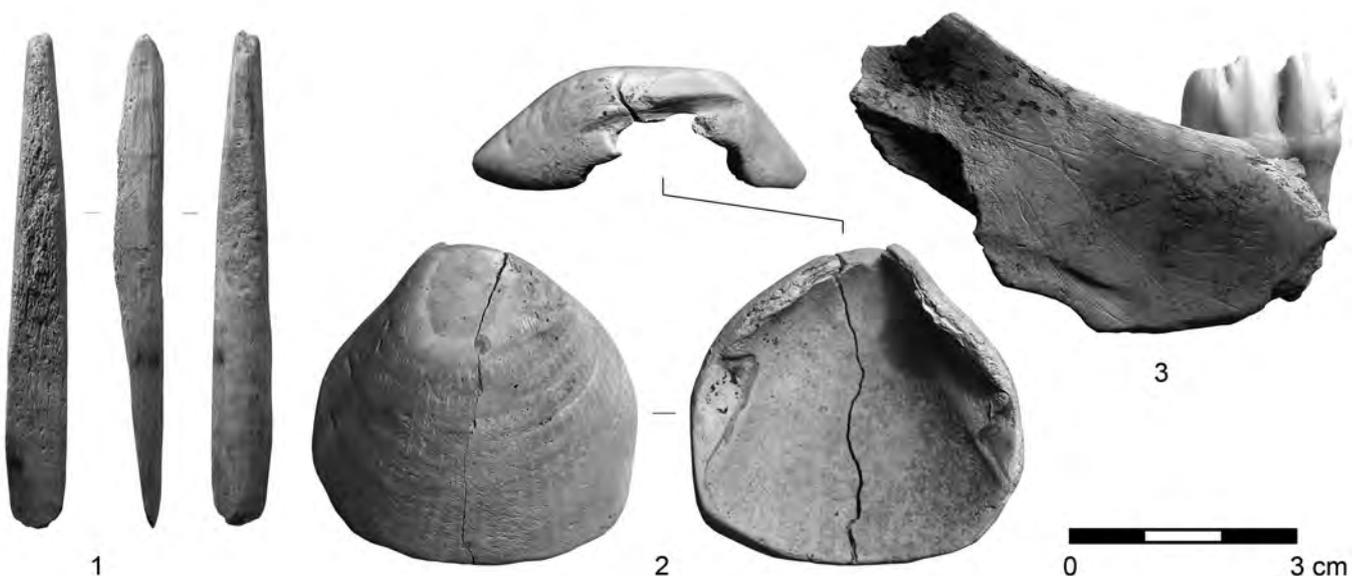
Devant la grotte, des remaniements détectés en 2012-2013 (destruction d'une paroi rocheuse, enlèvement de blocs calcaires, perturbation de l'ensemble supérieur US 205-206), et que nous avons attribués à une ancienne carrière, ont pu être rapportés de façon plus probable à une fouille (fin XIXe siècle ?) qui semble avoir détruit la séquence archéologique sur une partie du talus. Seul l'ensemble inférieur (US 207) paraît bien conservé, sous la forme d'un niveau peu épais suivi sur un peu plus d'1 m² ; ce niveau constitue actuellement la base de l'archéostratigraphie, le remplissage sous-jacent étant quasi stérile sur les 50 cm d'épaisseur fouillés. Dans la grotte, sous un ensemble perturbé par les racines et les terriers (US 301-305), un second ensemble (US 306-3011) présente manifestement,

sur plus de 50 cm d'épaisseur (base non atteinte), un potentiel archéologique important : industrie lithique abondante, microfraction comprise ; faune et industrie osseuse très bien conservées (cf. fig.).

Ce matériel plus riche et de nouvelles dates ¹⁴C ont permis de préciser l'attribution chronoculturelle des séries. Les US 205-206 et 306-311 ont ainsi livré des éléments de diagnose du Magdalénien moyen (pointes osseuses à biseau simple, grandes lames en silex lointain) et 4 dates ¹⁴C cohérentes avec ce diagnostic, vers 18 000 - 17 000 cal BP. Certains caractères des armatures lithiques, considérés en 2012-2013 comme des indices de Magdalénien supérieur, pourraient donc plutôt se rattacher à une phase spécifique du Magdalénien moyen, jusqu'ici peu documentée dans les Pyrénées et que la poursuite de la fouille permettra de caractériser avec précision. Enfin, bien que le matériel qu'elle a livré soit pour l'instant peu abondant, l'US 207 a fourni deux dates concordantes autour de 19 000 cal BP, soit un des plus anciens indices d'occupation humaine dans le bassin d'Arudy, à une période par ailleurs mal connue dans le sud-ouest français.

Après 3 campagnes annuelles de sondages programmés, ces résultats permettent d'envisager une fouille pérenne pour laquelle une demande sera déposée à partir de 2016, l'année 2015 étant consacrée à l'achèvement du traitement des données déjà acquises.

Pétilon Jean-Marc et l'équipe scientifique



Sainte-Colome, grotte Tastet : échantillon d'industrie en matières dures animales (1 : pointe à biseau simple en bois de cervidé, US 309 ; 2 : Glycymeridé percé, US 305) et de faune (3 : fragment de mandibule gauche de renne avec stries de prélèvement de la langue, US 307).

SALIES-DE-BÉARN

Histoire du Sel : une utilisation des sources salées dès le Néolithique ?

A mi parcours de ce PCR l'année 2014 aura permis des avancées importantes grâce à l'élargissement de l'équipe avec les participations respectives de J.-M. Carozza, L. Aubry et C. David et à la mise en place de nouveaux axes et moyens d'étude notamment autour de l'approche géomorphologique et de la prospection géophysique. Un premier scénario retraçant l'occupation humaine du secteur Salies-de-Béarn a pu être proposé et replacé dans son contexte régional.

Il ne semble plus faire de doute que les premières exploitations des ressources salées du secteur de Salies-de-Béarn puissent être datées du Néolithique final. Cette période marque une rupture sur de nombreux plans (économiques, sociaux, environnementaux, ...). Plusieurs occupations majeures se mettent alors en place sur le secteur. Nous retrouvons bien entendu de l'habitat de plein air, notamment sur le Padu, mais aussi du funéraire avec le site de Duruthy (cf. fig.). En outre, les éléments découverts en prospection montrent qu'à cette période l'ensemble du territoire et des terroirs sont utilisés, que ce soient les hauteurs, les petits vallons, les pentes des collines, etc. C'est au Néolithique final 1 (3300 / 2600 av. J.-C.) que nous attribuons les premières traces d'une utilisation des ressources salées. La richesse des sites et l'importation de produits de prestige reflètent la complexification des sociétés humaines du secteur, les compétitions internes ainsi que l'expansion démographique que nous retrouvons dans la plus grande pression environnementale.

Le Néolithique final 2 (2600 / 2200 av. J.-C.) ainsi que le Bronze ancien (2200 / 1800 av. J.-C.) semblent marqués si ce n'est par un arrêt total du moins par un très fort ralentissement des activités liées au sel et même plus généralement de l'investissement des communautés humaines dans le secteur de Salies. Par la suite, si le Bronze moyen n'apparaît pas comme la période la plus dynamique, il est bien présent. C'est au Bronze final (1300 / 700 av. J.-C.) et au début de l'Âge du Fer (700 / 600 av. J.-C.) que la production de sel semble reprendre un fort développement.

Pour les périodes allant du Hallstatt D à la fin de la Tène (600 / 20 av. J.-C.), nos connaissances sont pour le moment plus limitées avec peu de sites connus.

Le nombre de sites croit fortement en revanche avec le début de l'Antiquité (20 av. J.-C. / 100 ap. J.-C.) Du point de vue de l'occupation humaine le fait le plus remarquable est sans doute l'investissement de la cuvette salisienne par les populations. La forte sédimentation constatée depuis la fin du Néolithique et le fait que les cours d'eau soient à présent bien incisés ont dû rendre ce secteur de confluence entre Beigmau et Saleys bien plus vivable.

Marticorena Pablo



Poignard en silex de Forcalquier, néolithique final, site de Duruthy
(Photo C. Nicolas, DAO P. Marticorena).

SAUVAGNON Bruscos

Cette opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'une Zone d'Activité Concertée sur la commune de Sauvagnon. L'emprise du projet couvre une superficie de 15 ha implantée en bordure méridionale du ruisseau du Bruscos, à proximité d'une zone où plusieurs tumulus protohistoriques sont recensés. Elle a été sondée à hauteur de 4,3 %.

Nos recherches ont abouti à la découverte, principalement dans la moitié orientale de l'emprise, d'une vingtaine de structures à galets chauffés ainsi que de structures en creux interprétées comme étant des fosses ; leur comblement est le plus souvent dépourvu de tout mobilier ce qui ne permet pas d'en proposer une chronologie de façon assurée même si une attribution aux périodes du Néolithique et de la Protohistoire apparaît la plus probable.

A l'appui de cette proposition, outre les nombreux exemples reconnus au cours des dernières années grâce à l'archéologie préventive (par exemple Chopin 2006 ; Elizagoyen 2009), divers vestiges lithiques

(macro-outils de type percuteur-broyon, haches polies sur galets de quartzite et en schiste, éclats en silex, etc.) et des tessons céramiques (très fragmentés et altérés) ont été découverts de façon dispersée en périphérie des structures.

Ce diagnostic n'a en revanche pas mis au jour de structure funéraire, qu'il s'agisse de tumulus ou bien de fossé circulaire suggérant la présence d'un enclos funéraire. Enfin, il faut signaler le ramassage au sein d'un horizon correspondant à un paléosol pléistocène de quelques objets lithiques façonnés à partir de galets de quartzite qui témoignent d'occupations paléolithiques.

Chopin Jean François

- Chopin J.F. Lons, La déviation nord-sud de Pau – RN 117. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2006, p.162-163
- Elizagoyen V. Uzein, Las Areilles. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2009, p.219

URDOS La mine de cuivre de Causiat

La mine de cuivre de Causiat a été découverte en 2007 lors d'une campagne de prospection-inventaire des vestiges d'exploitation des ressources naturelles menée dans le cadre du Programme Collectif de Recherche « *Dynamiques Sociales, Spatiales et Environnementales dans les Pyrénées centrales* » coordonné par C. Rendu et D. Galop (Kammentaler et Beyrie 2007). Les datations réalisées ont révélé une phase d'activité ancienne comprise entre 2580 et 2340 avant notre ère, permettant de situer la mine de Causiat à la naissance de l'activité minière en Europe occidentale. Les vestiges découverts constituent, dans l'état des connaissances actuelles, les premiers témoins d'une activité minière dans la chaîne des Pyrénées.

En 2014, le site a fait l'objet d'une fouille exhaustive.

■ Contexte géologique

La mine de cuivre se situe à l'extrémité méridionale de la vallée d'Aspe, sur le flanc oriental de la montagne de Causiat. A 400 m au nord de la frontière internationale, les vestiges se trouvent dans la zone centrale du Parc

Naturel de Pyrénées, à 1600 m d'altitude. Le gisement de cuivre a donné lieu à de petites exploitations sur des filons de chalcopryrite contenant un peu de bornite, à placage de malachite et azurite, pris dans une gangue de calcite au sein d'un calcaire noir très dur du Carbonifère. Le gîte minéralisé se répartit en plusieurs formations indépendantes, des deux côtés de la frontière, dont l'exploitation a donné naissance à la mine de Causiat sur le versant béarnais et à celle de Sainte Christine sur le versant aragonais.

■ Historique de l'exploitation

Le gîte cuprifère de Causiat fut exploité à deux périodes différentes, très espacées dans le temps. Le filon connaît une première phase d'exploitation au cours du Néolithique final. Ces premiers travaux extractifs ont été démarrés à l'affleurement du filon et ouverts par le feu.

Le gîte connaît une seconde phase d'exploitation, à l'Époque Moderne cette fois, soit plus de quarante siècles plus tard. A partir de 1722 en effet, en vertu d'une concession générale, Jean Galabin fut autorisé

à ouvrir des mines dans le Royaume de France, ce qu'il fit notamment en vallée d'Aspe, à la montagne de Causiat. A la fin du XVIII^e siècle, vingt-cinq ouvriers travaillent sur le site. Cette phase d'exploitation moderne a recoupé et approfondi les travaux miniers préexistants.

■ *La mine néolithique*

Un seul secteur d'exploitation ancien a été reconnu sur le site de Causiat. Les vestiges identifiés se situent sur la branche sud du filon (au toit). Ils s'ouvrent actuellement dans le front de taille d'un chantier d'exploitation à ciel ouvert moderne ouvert à l'explosif. L'accès actuel au réseau souterrain ancien ne correspond pas à l'entrée originelle de la mine, la reprise d'exploitation au XVIII^e siècle sur les dix premiers mètres de l'affleurement ayant amputé une partie de la mine néolithique.

L'ouvrage souterrain ancien se présente sous la forme d'un boyau étroit et descendant qui se développe sur 10 m de longueur. Réalisé dans un calcaire très dur, le chantier est bas (hauteur comprise entre 0,70 m à 1,40 m) et étroit. Il suit au plus près la géométrie du filon de cuivre, se limitant à l'extraction de la zone minéralisée. Le filon est d'ailleurs visible au sol du chantier et au front de taille. Les parois de la mine, lisses et arrondies, portent les formes en coupole caractéristiques de la taille par le feu.

La mine, presque totalement comblée par des niveaux d'abandon et des remblais d'abattage, a fait l'objet d'une étude stratigraphique (cf. fig). A la base de la séquence étudiée, une couche de matériaux liés à l'exploitation minière couvrait le sol de l'ouvrage. Il s'agit d'un niveau composé de plaquettes de roche calcaire, de petits blocs minéralisés et de fragments de charbon de bois, autant de débris caractéristiques d'une exploitation par le feu.

Du mobilier archéologique a également été mis au jour dans les niveaux anciens : trois baguettes de bois (noisetier) appointées à une extrémité et un galet de grès gisaient sur le sol de la mine. Les nombreux



UrdoS - La mine de cuivre de Causiat. Entrée de la mine de cuivre néolithique.

impacts qui marquent la surface du galet indiquent qu'il s'agit d'un outil percuteur, vraisemblablement utilisé pour l'abattage de la roche.

Beyrie Argitxu

- Kammentaler E., Beyrie A. Louvie-Soubiron / UrdoS, Les origines de l'activité minière et métallurgique dans le Haut-Béarn. Bilan scientifique régional, SRA Aquitaine, 2007, p.202-203

AQUITAINE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Opérations communales et intercommunales

2 0 1 4

| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|----------------------------------|---|--------------|-----|-----|-----|-----|
| 026504 | ISTURITZ/SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE | Les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz-Oxocelhaya | GARATE Diego | SUP | RAR | 164 | 227 |

Paléolithique supérieur

ISTURITZ – SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE
Les grottes ornées de la colline
de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya

Le projet développé dans les grottes ornées d'Isturitz et d'Oxocelhaya depuis 2011 a comme but l'étude de l'art pariétal mais également, de manière indirecte, de son lien avec d'autres types d'activités pariétales (dépôts d'objets) ainsi qu'avec les phases d'occupation du site archéologique et la formation et l'évolution du karst de la colline. Par conséquent, il est entrepris comme un projet pluridisciplinaire qui comprend des spécialistes des divers champs d'étude.

Après une première campagne de prise de contact en 2011, les travaux de documentation de l'art pariétal et des dépôts des parois du niveau d'Isturitz avaient été effectués en 2012. En 2013 les recherches s'étaient centrées principalement dans la grotte d'Oxocelhaya avec la prospection et la documentation des 22 entités graphiques - dont 9 animales - de la galerie Laplace et les travaux de lever topographique. Dans la grotte d'Isturitz nous avons traité les données du Pilier Gravé à partir du relevé tridimensionnel acquis durant la campagne antérieure, nous permettant de décrire 17 entités graphiques dont 13 animales. Quant à l'étude karstologique, les recherches avaient notamment abordé les formes de corrosion des grands spéléothèmes ainsi que les modalités de fermeture des entrées. L'établissement d'une coupe topographique de la colline avec les deux niveaux de cavités aide à valider les différentes hypothèses.

Au cours de la campagne 2014, les recherches se sont centrées de nouveau dans la grotte d'Oxocelhaya

tandis qu'à Isturitz nous avons seulement procédé à des interventions ponctuelles.

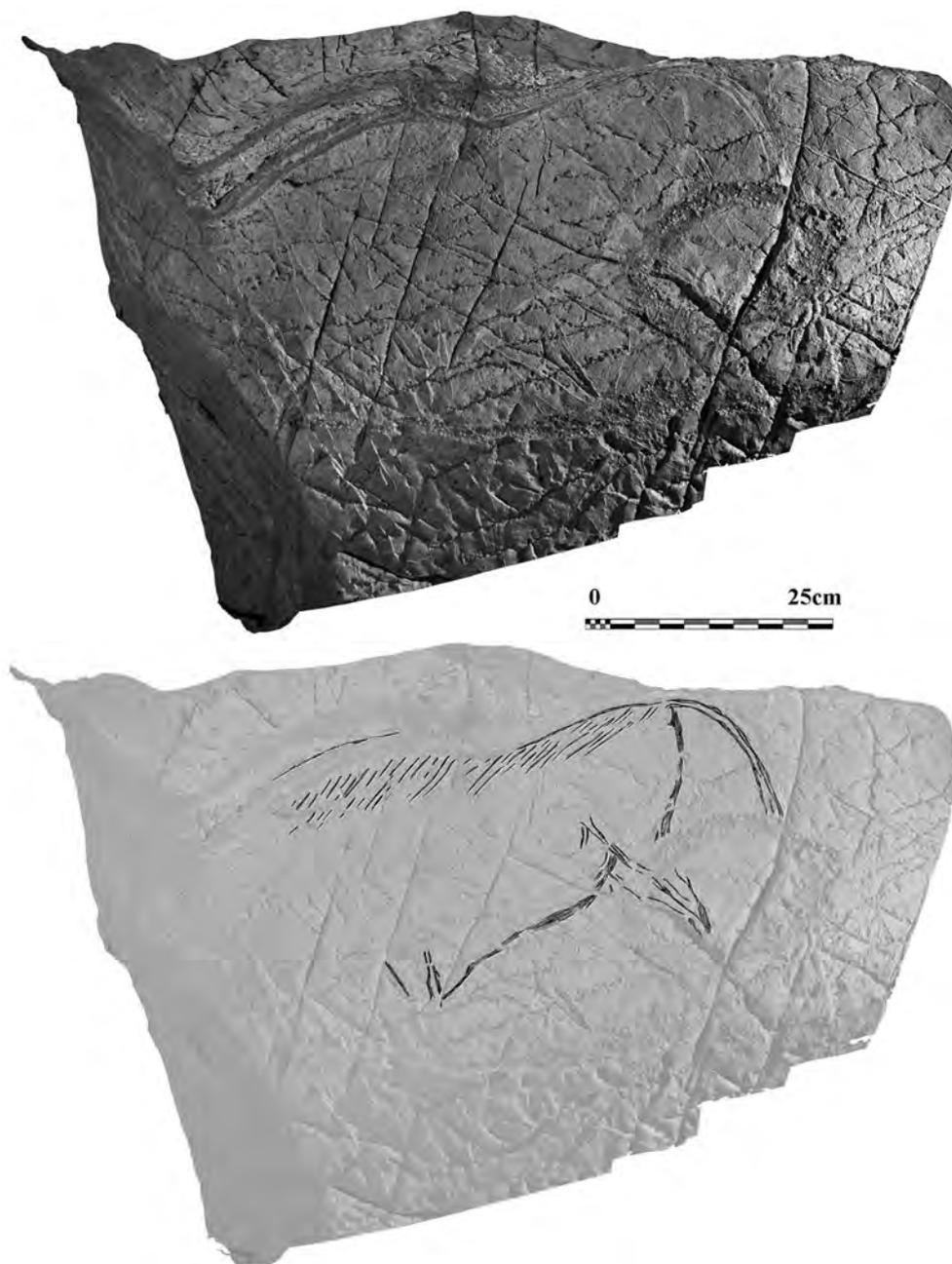
La prospection et la documentation des secteurs ornés déjà publiés avant notre projet ont été achevées. Dans la petite alcôve située en haut du chaos de blocs de la salle du Père Noël, nous avons répertorié 8 entités graphiques dont 5 taches et lignes rouges, un bison (fig.), une vulve et une série de macaroni ; nous avons en revanche écarté quelques tracés linéaires précédemment publiés car il s'agit de griffades d'ours. Les entités graphiques étudiées dans le diverticule Larribau sont 49 au total, distribuées en 4 panneaux différents. Pour la plupart, il s'agit de taches et de lignes rouges très vestigielles situées dans des endroits très étroits. Il faut seulement ajouter deux représentations animales, celles d'un cheval et d'un bison, partiellement effacées par des couches épaisses de calcite. Là également, nous avons écarté quelques représentations figuratives signalées dans les publications antérieures mais dont l'identification nous apparaît très douteuse. Dans la galerie Larribau, nous avons répertorié un total de 14 entités graphiques distribuées en 5 panneaux différents, dont 7 chevaux, le reste étant constitué de taches rouges. La topographie d'Oxocelhaya, déjà finalisée, a été enrichie avec le nuage de points de la 3D et avec la prospection spéléologique de toutes les chatières et endroits accessibles de la grotte. Ces données sont indispensables pour avancer dans la connaissance de la géomorphologie du réseau.

En ce qui concerne la grotte d'Isturitz, faisant suite à l'échec rencontré en raison d'un manque de collagène sur les prélèvements d'os fichés dans les parois précédemment effectués, nous avons procédé à des prélèvements de restes osseux dans les coupes stratigraphiques de la Salle des Phosphates à fin de datation C¹⁴ par ultrafiltration. Nous avons surtout mené à bien la révision de l'art mobilier antémagdalénien sur support lithique des collections E. Passemard et R. et S. de Saint-Périer actuellement conservées au Musée d'Archéologie Nationale. Notre étude qui a porté sur 23 pièces provenant des couches III et IV des fouilles des Saint-Périer a permis d'identifier 57 représentations animales dont plusieurs étaient inédites. Ces résultats très surprenants inscrivent Isturitz au sein d'un réseau artistique gravettien dont le territoire étendu au sud de la France apparaît beaucoup plus ample que celui envisagé jusqu'à présent ; les relations avec le

domaine cantabrique suggérées par certains éléments des industries lithiques et osseuses sont en revanche beaucoup moins claires dans le domaine artistique (Rivero et Garate 2014). L'étude plastique des gravures du Pilier de la Grand Salle a également été complétée. Dans le cadre des études géomorphologiques, nous avons échantillonné les sédiments de différentes coupes de la grotte dont l'analyse devrait améliorer notre connaissance des processus de formation du karst et de mise en place des remplissages.

Garate Diego, Rivero Olivia, Labarge Aude,
Normand Christian, Vanara Nathalie,
Bramoullé Yves, Darricau Joëlle

- Rivero O., Garate D. L'art mobilier gravettien sur support lithique de la grotte d'Isturitz (Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques, France) : une collection redécouverte, 2014, *Paléo*, tome 25, p.247-276



Isturitz - Saint-Martin-d'Arberoue.
En gravé dans l'Alcôve de la salle du Père Noël
route d'Oxcocelhaya (Saint-Martin-d'Arberoue).

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations interdépartementales
Projets collectifs de recherche

2 0 1 4

Opérations interdépartementales

| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|---|--|------------------------|-------|-----|-----|-----|
| 026527 | SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN, BEAUPOUYET, SAINT-SAUVEUR-LALANDE, SAINT-GERAUD-DE-CORPS, MONFAUCON, LE FLEIX, PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT(24)/PINEUILH (33) | Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet - Sainte-Foy-la-Grande | DUPHIL Vincent | INRAP | PRD | 40 | 230 |
| 026430 | BASSUSSARRY, USTARITZ, VILLEFRANQUE, MOUGUERRE, BRISCOUS, URT, BARDOS (64)MISSON, ESTIBEAUX, MOUSCARDES, TILH, POMAREZ, CASTEL-SARRAZIN, BASTENNES, GAUJACO, BRASSEMPOUY, SAINT-CRICO-CHALOSSE, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HAGETMAU, HORSARRIEU (40) | Gazoduc Artère de l'Adour | BEAGUE Nadine | INRAP | OPD | 130 | 232 |
| 026463 | Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive (33/47) | | PETIT-AUPERT Catherine | SUP | PA | 114 | 234 |

Projets collectifs de recherche

| N°Nat. | | | | | | N° | P. |
|--------|---|--|----------------------|------|-----|-----|-----|
| 026286 | Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité | | CRETIN Catherine | MCC | PCR | 48 | 236 |
| 026362 | LE BUISSON-DE-CADOUIN, Grotte de Cussac | | JAUBERT Jacques | SUP | PCR | 61 | 238 |
| 026338 | Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord entre Dronne et Tardoire | | PAILLET Patrick | SUP | PCR | 1 | 243 |
| 026508 | Le peuplement néandertalien nord-aquitain au cours du Pléistocène SUPérieur : révisions paléolithologiques, chrono-culturelles et archéo-stratigraphiques | | FAIVRE Jean-Philippe | CNRS | PCR | 182 | 245 |
| 026569 | La céramique médiévale en Aquitaine | | FARAVEL Sylvie | SUP | PCR | 183 | 246 |
| 026239 | SALIES-DE-BEARN, Histoire du sel à Salies-de-Béarn, une utilisation des sources salées dès le Néolithique ? | | MARTICORENA Pablo | CNRS | PCR | 161 | 224 |
| 026537 | SAINT-EMILION ET SA JURIDICTION. Genèse, architectures et formes d'un territoire | | BOUTOULLE Frédéric | SUP | PCR | 86 | 247 |

Opérations interdépartementales

2 0 1 4

*Paléolithique, Néolithique,
Moyen Âge, Époque moderne*

SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN,
BEAUPOUYET, SAINT-SAUVEUR-
LALANDE, SAINT-GÉRAUD-DE-CORPS,
MONFAUCON, LE FLEIX, PORT-SAINTE-
FOY-ET-PONCHAPT (24)/PINEUILH (33)
Prospection sur le tracé de la ligne
électrique Mayet – Sainte-Foy

Protohistoire ancienne,

Dans le cadre du projet de renforcement de l'alimentation électrique du pays foyen et de l'ouest du Bergeracois, passant par l'enfouissement d'une ligne à haute tension, Réseau de Transport d'Électricité a souhaité faire procéder à une étude d'impact archéologique. Réalisée dans le cadre de l'archéologie préventive, cette reconnaissance a consisté en une prospection pédestre, sur une distance d'environ 30 km, le long du fuseau envisagé. Elle a permis une première évaluation du potentiel de sites archéologiques situés dans l'emprise des futurs travaux.

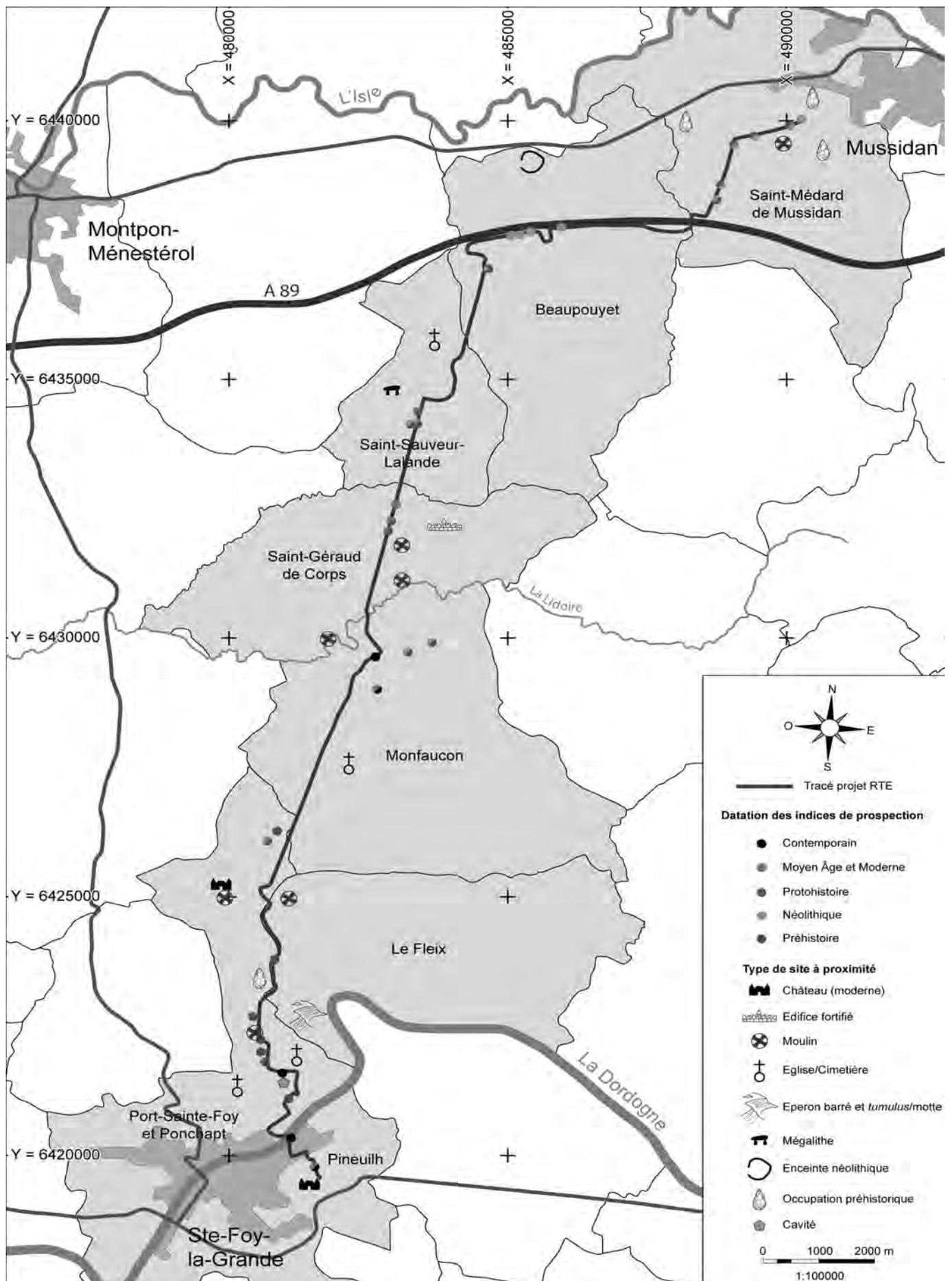
Situé entre Saint-Médard-de-Mussidan (24) et Pineuilh (33), le projet d'aménagement traverse, selon un axe nord-sud la région du naturelle du Landais, plateau vallonné et boisé du sud-ouest de la Dordogne. Au total, 8 communes sont concernées par le projet. Du point de vue géomorphologique, ce tracé s'inscrit dans trois grandes zones, au nord, la vallée de l'Isle et ses formations alluviales quaternaires, au centre, un vaste plateau constitué de roches détritiques et carbonatées tertiaires, enfin au sud, la vallée de la Dordogne où affleurent à nouveau des terrains alluviaux récents.

Cette étude est basée sur une approche documentaire historique et cartographique préalable. Elle intègre des données géomorphologiques, topographiques, toponymiques, photographiques ainsi que les éléments émergeant du sol (bâtiments ou ruines en élévation) et le mobilier archéologique recueilli sur

le terrain. Il s'agissait également de vérifier la présence dans l'aire d'étude d'entités archéologiques connues et répertoriées sur la base de données Patriarche du Service régional de l'archéologie.

Pour l'ensemble du tracé, 54 indices de sites archéologiques ont ainsi été recensés, dont 39 mis au jour en prospection. La répartition chronologique de ces derniers montre que les périodes préhistoriques (paléolithique et néolithique) et la protohistoire ancienne sont majoritairement représentées. 26 indices sont des collectes de mobilier lithique, parfois associées à du mobilier céramique caractéristique de périodes historiques plus récentes. Viennent ensuite le Moyen Âge et l'époque Moderne (moulins, ruines...), et pour finir la période Contemporaine. On observe de ce fait un hiatus chronologique en ce qui concerne la Protohistoire récente, l'Antiquité et le Haut Moyen Âge.

L'objectif premier de cette reconnaissance préalable est de mieux apprécier les enjeux archéologiques induits par le projet RTE, à l'exclusion de toute fouille ou sondage. La prospection a permis d'établir une réflexion globale à l'échelle d'un territoire donné et d'appréhender certaines caractéristiques de l'occupation humaine (implantation, activités...) en fonction des éléments constitutifs du paysage (relief, cours d'eau, couvert végétal), avec plus de facilité pour les périodes les plus récentes. Appliquer une hiérarchisation des indices relevés en prospection ne peut en aucun cas définir



Prospection RTE Mayet - Sainte-Foy. Indices de sites archéologiques. Auteur : V. Duphil, Inrap.

le véritable potentiel ou l'intérêt scientifique du site éventuellement présent à cet endroit (étendue, état de conservation des vestiges). Néanmoins, en fonction de la densité des indices, de leur attribution chronologique et des découvertes déjà réalisées aux alentours, il a

été possible d'établir des « zones » selon le degré de sensibilité archéologique. Cela permettra d'orienter les éventuelles futures prescriptions en rapport avec le projet.

Duphil Vincent

GAZODUC - ARTERE DE L'ADOUR
Bassussarry, Ustaritz, Villefranque,
Mouguerre, Briscous, Urt, Bardos,
Misson, Estibeaux, Mouscardes,
Tilh, Pomarez, Castel-Sarrazin,
Bastennes, Gaujacq, Brassempouy,
Saint-Cricq-Chalosse, Serreslous-et-
Arribans, Hagetmau, Horsarrieu

Le projet « Artère de l'Adour » prévoit la construction d'une canalisation enterrée de transport de gaz naturel entre Arcangues (Pyrénées-Atlantiques) et Coudures (Landes) : la canalisation d'un diamètre de 600 mm s'étendra sur 95 km environ à une profondeur d'enfouissement de 1,20 m minimum. L'opération de diagnostic est découpée en quatorze tronçons, distants les uns des autres et de longueurs variables, dont la somme représente 23 % du tracé. Elle s'est déroulée du 6 janvier au 6 mars 2014 suivant différents objectifs en fonction des tronçons abordés. Des sites sont signalés près du tracé : port de Portucoborda à Arcangues, castrum de Monein à Misson, tumuli entre Estibeaux et Pomarez, villa gallo-romaine de Las Mouliès à Gaujacq, château de Leyre (toponyme Lasalle) à Serreslous-et-Arribans.

Les résultats sont très contrastés : la partie basque n'a rien livré, les seuls indices étant des objets acheuléens isolés, dont deux bifaces remaniés dans des labours, et les séquences stratigraphiques se sont avérées très condensées, voire inexistantes sur les tronçons sondés ; à l'inverse, la découverte d'occupations paléolithiques côté Chalosse, une région riche en affleurements de silex et avec une forte couverture limoneuse, n'est pas une surprise. L'Acheuléen et le Paléolithique moyen sont les périodes les mieux représentées ; le Paléolithique supérieur est plutôt rare, alors qu'il est bien présent localement, en grotte (Brassempouy) ou en plein air (Montaut, Marseillon).

Le diagnostic mené sur les **tronçons 1 à 10** incluant le Pays Basque et les abords de Pomarez est largement négatif. De façon générale, les dépôts pléistocènes sont sub-affleurants mais arasés là où le Paléolithique est attendu, et partout les dépôts holocènes sont perturbés par de profonds sous-solages.

Sur la commune de Misson (tronçon 10, Landes), le tracé du gazoduc effleure la bordure nord-est du castrum de Monein. Quatre fossés et une fosse témoignent de trois périodes d'occupation différentes entre la Protohistoire et l'Époque contemporaine. La documentation publiée atteste une occupation médiévale et soupçonne une occupation antique : des débris mobiliers de ces deux périodes ont bien été mis au jour dans les horizons superficiels remaniés.

Sur la commune de Mouscardès (tronçon 11, Landes), près du ruisseau de Gaillardet, le diagnostic croise deux fossés à angle droit, dans un niveau contenant 30 mètres plus loin un tesson de céramique probablement antique.

Sur la commune de Pomarez (tronçon 12, Landes), à Arrigan, au moins trois occupations sont reconnues : un fossé contemporain et deux petites fosses recourent un horizon sédimentaire très remanié avec des vestiges de différentes époques. Cet horizon contient une structure à galets dispersée qui, d'après les débris de céramiques associés, pourrait trouver son origine dans la Protohistoire ancienne ou l'Antiquité. Le fossé recoupe aussi l'ensemble pléistocène, au sein duquel a été découvert un éclat de silex taillé du Paléolithique moyen à supérieur.

Sites paléolithiques des tronçons 13 et 14 : au contraire de la partie basque, côté Chalosse l'Acheuléen et le Paléolithique moyen sont bien présents en stratigraphie. L'Acheuléen s'exprime par son faciès pyrénéo-garonnais, sur deux indices exclusifs. Le Paléolithique moyen est pour sa part représenté par deux faciès différents : un Moustérien classique et un Moustérien récent (OIS3). Le Paléolithique supérieur est largement sous-représenté, n'apparaissant que sous une forme intrusive, mêlé à des vestiges du Moustérien récent.

- **Horsarrieu 1** : l'indice consiste en 233 vestiges lithiques du Paléolithique moyen et supérieur, en silex du Maestrichtien de Chalosse à plus de 90 %, aux tranchants peu émoussés, avec patine assez discrète. Les deux amas qui constituent l'essentiel de l'indice sont superposés, et non associés. Le plus surprenant est que l'amas C contient des mobiliers diachroniques, dont beaucoup sont plus récents que ceux de l'amas B sus-jacent. En amont de ces deux amas, vers l'Ouest, il devient difficile de distinguer un horizon supérieur et un horizon inférieur : les mobiliers sont trop épars. Le niveau supérieur compte 85 vestiges, dont beaucoup de petit module (83 constituant l'amas B, ainsi que deux objets en bordure de l'amas C). Le débitage est discoïde stricto sensu, avec des enlèvements nettement sécants et des produits débordants (dont des pointes pseudo-Levallois) qui aboutissent des nucléus très épuisés. L'apparente cohérence de la série semble orienter l'hypothèse chrono-culturelle vers le Paléolithique moyen récent. Le niveau inférieur compte possiblement 117 vestiges, dont les 102 objets de l'amas C. La série mêle des éléments tout à fait comparables à ceux du niveau supérieur (moustérien) avec des lames et outils d'un fond commun Paléolithique supérieur. Dans un lot qui à 77% est attribué à un Paléolithique indifférencié, le Paléolithique moyen est représenté par 15 objets (soit 12,9%), dont 1 éclat à base amincie, 1 racloir et 3 nucléus. La diagnose du Paléolithique supérieur, qui ne va pas jusqu'au stade culturel, repose quant à elle sur 12 objets (soit 10,3% de l'échantillon), dont 2 lames entières, 1 front de grattoir et 2 nucléus laminaires. Ceci est le seul indice du Paléolithique supérieur sur l'ensemble du diagnostic : ce résultat est inattendu dans une région qui compte des sites très importants (Brassempouy, Montaut, Marseillon).

- **Horsarrieu 2** : l'indice consiste en 94 vestiges lithiques, majoritairement des silex taillés à la profonde patine. Une dizaine d'entre eux, dont un biface subcordiforme, surmonte un niveau principal acheuléen. Aucune concentration n'est apparue, l'ensemble apparaissant comme un épandage lâche composé de 51 silex chalossiens au sens large et de 33 quartzites. Les débitages discoïde et surtout polyédrique coexistent, produisant beaucoup d'éclats quadrangulaires au tranchant périphérique et au talon lisse épais. L'outillage léger consiste en 4 denticulés, 2 racloirs et 1 bec ; le macro-outillage est représenté par 4 polyèdres en quartzite, 2 bifaces et un chopper distal. En dépit de l'absence du hachereau, cet échantillon acheuléen est probablement de faciès pyrénéo-garonnais, avec une forte imprégnation ibérique.

- **Bastennes 1** : l'indice consiste en 116 vestiges lithiques, très majoritairement des silex taillés. Une douzaine d'objets sont situés à l'écart de la nappe principale, assez haut en stratigraphie : 1 grattoir y coexiste avec de nombreux éclats débordants (dont une pointe pseudo-Levallois), résultats d'une gestion discoïde stricto sensu. Le niveau principal compte 104 objets, dont une petite série cacholonnée (fraction grossière

héritée ?) de 13 éléments. Le reste est légèrement patiné, marqué par l'action éolienne. Le diagnostic taphonomique n'est pas pour autant défavorable, puisque les petits éléments sont relativement bien représentés : 6 objets dont le calibre varie entre 10 et 20 mm, 9 entre 20 et 30 mm. Les matières premières ouvragées sont quasi exclusivement des silex de type Chalosse, les roches grenues n'étant qu'au nombre de 6, vouées au rôle de percuteur. La seule méthode identifiée est Discoïde, dans une modalité sensu stricto orientée sur la recherche de produits débordants, plus particulièrement des pointes pseudo-Levallois. Les outils sont 3 racloirs et 2 denticulés. Les indications qui se dégagent de cet échantillon incitent à le rapprocher d'un Paléolithique moyen récent.

- **Bastennes 2** : l'indice est matérialisé par 30 objets lithiques, majoritairement des silex taillés, probablement tous chalossiens, qui ont des états de surface médiocres, marqués par un lustré éolien à l'aspect gras accompagné d'une patine translucide opaque variable. La production d'éclat est quasi exclusive dans cet échantillon, mais selon plusieurs méthodes de débitage : débitage Levallois (récurrente centripète), Discoïde (dans son acception plutôt stricte) et peut-être trifacial pour le silex, débitage sur enclume pour le quartzite. L'outillage léger consiste en 4 racloirs (majoritairement simplex convexes), 2 denticulé et une possible pointe de Tayac. Le macro-outillage est représenté par une unique pièce bifaciale, atypique et dans un état d'extrême exhaustion. Ces éléments s'inscrivent pleinement dans le Moustérien typique régional (à affinités charentiennes).

- **Serreslous-et-Arribans 1** : les 22 vestiges qui constituent l'indice sont 20 silex de type Chalosse et 2 quartzites silex de type Chalosse. Ils témoignent d'un débitage d'éclats, qui s'inscrit intégralement et assez nettement dans une tendance Discoïde. Il n'y a aucun outil dans cet échantillon, ni retouché ni façonné ; mais la patine légère et la tendance totalement discoïde du débitage le rapprochent des indices mieux exprimés relevant d'un Paléolithique moyen récent. Signalons l'intrusion dans cet ensemble d'un petit lot de 2 objets peu patinés, dont les caractères laminaires évoquent le Paléolithique supérieur.

- **Serreslous-et-Arribans 2** : les 6 vestiges constituant l'indice sont relativement diagnostiques en regard de la faiblesse de l'effectif. Le lot compte notamment un nucléus à grands enlèvements, une ébauche de biface en pic triédrique et un biface façonné au percuteur dur. Ces traits, ajoutés au fait que la patine est forte voire extrême, permettent de rapporter ces objets à l'Acheuléen (pyrénéo-garonnais ?). L'indice est certes ténu, mais mérite une attention particulière : il témoigne d'une occupation périphérique en rive gauche du ruisseau de la Rêzenon, petit cours d'eau en amont duquel se trouve le site acheuléen d'Horsarrieu 2 (à 2 km environ).

Indices de sites historiques des tronçons 13 et 14 : pour les périodes historiques, la confrontation

du cadastre actuel et de son équivalent napoléonien permet la plupart du temps de dater comme relativement récents les principaux fossés parcellaires rencontrés lors du diagnostic. Un fossé médiéval parallèle au réseau cadastral actuel et une fosse d'extraction, recoupés par l'axe de la canalisation au lieu-dit Garet (Serreslous-et-Arribans), ne peuvent être rattachés à aucun habitat connu. Le château de Leyre, démolí et disséminé dans les constructions avoisinantes, n'a pas été touché par le diagnostic, car les structures excavées mises au jour ne permettent pas de faire remonter cette occupation à l'époque médiévale, ni de la rattacher à un modèle de type castral. Les autres résultats positifs, par exemple Judious à Brassempouy, restent diffus et non datables.

Une découverte inédite sur la commune de Saint-Cricq-Chalosse, où aucun vestige gallo-romain n'était répertorié jusqu'à présent, vient tempérer la faible représentation de sites historiques sur le tracé du gazoduc : quelques structures en creux peuvent se rattacher à un habitat rural, dont le mobilier est datable de la fin du I^{er}-début II^e siècle.

Les indices autour de la villa de Las Mouliès / des Craoustes d'Herm (Gaujacq et Bastennes) s'avèrent difficiles à cerner, car assez diffus, mais néanmoins perceptibles sur une grande superficie. La période gallo-romaine est en majorité illustrée par du mobilier réparti en surface, plus que par de véritables structures. Les fragments d'amphore italique Dressel 1 ou Dressel 2-4 (période Auguste-Tibère) et Pascual I, vases de céramique indigène ou Haut-Empire et céramique en pâte vacuolaire typique des productions indigènes des Landes (Groupe B3, type 703 de F. Réchin) datent l'occupation de la fin du I^{er}-début II^e siècle. Ces

vestiges, proches du ruisseau du Larrissaou, sont de toute évidence à rattacher à la pars rustica d'une villa, au parcellaire ou au transport de l'eau.

Pour la période préhistorique, outre les forts indices paléolithiques retenus, de nombreux indices isolés ont été enregistrés côté Chalosse de l'Artère de l'Adour. Nombre d'entre eux sont totalement ubiquistes, mais certains peuvent être rattachés à de grandes phases et illustrent l'intensité de l'exploitation de ce territoire. La longue diachronie et les séquences relativement dilatées qui viennent ainsi d'être mises au jour sont une opportunité sans précédent. Nos résultats montrent à quel point les cadres de référence sont obsolètes, notamment pour le Paléolithique ancien et moyen ; nous pouvons ainsi envisager le renouvellement de données régionales qui, pour les plus utilisées d'entre elles, ont plus de 40 ans. L'enjeu est primordial parce que cette relecture est déjà initiée, sous la direction de David Colonge, dans les régions limitrophes. Côté basque, grâce aux récentes fouilles (Avenue du Prissé, Chemin de Jupiter, Prissé EHPAD) menées sur le plateau de Saint-Pierre-d'Irube. Côté Béarn, Tursan et Marsan, par l'étude diachronique et pluridisciplinaire conduite sur les principaux sites de l'A65 (Duclos, Septsos, Romentères). Il existe forcément des connivences entre ces territoires et la Chalosse, dont les termes stabiliseront considérablement le modèle chronoculturel du Paléolithique entre bassin de l'Adour et Pyrénées.

Pour les périodes historiques, il s'agit de découvertes isolées.

Béague Nadine avec la collaboration de Fourloubey Christophe et Colonge David

Âge du Fer, Gallo romain
Moyen Âge

Les campagnes antiques de l'Aquitaine centrale de la fin de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive

L'objectif du programme est de renouveler la connaissance de l'histoire et du fonctionnement des campagnes antiques des cités de l'Aquitaine centrale. Cette étude met en œuvre différentes méthodes d'investigation. Tout d'abord, la prospection systématique fine sur quatre zones-test.

En 2014, elle a concerné les communes de Saint-Etienne-de-Lisse, de Saint-Emilion (cette recherche s'insère dans le PCR « Saint-Emilion et sa juridiction. Genèse, architectures et formes d'un territoire », porté par F. Boutouille) et de Lamontjoie. Ensuite, de nombreuses prospections pédestres ponctuelles,

effectuées selon la méthode Rapatel, ont également été réalisées pour préciser la nature et la chronologie d'occupation de sites connus. Enfin, la prospection aérienne, centrée essentiellement sur le département de Lot-et-Garonne.

Les découvertes majeures ont concerné l'environnement immédiat du corps résidentiel de la villa du Palat à Saint-Emilion. Nous avons pu préciser la localisation exacte des vestiges signalés antérieurement au nord (Au Moulin Saint-Georges) et surtout identifier, sur le versant exposé à l'est, quatre concentrations d'artefacts qui confirment l'extension de la villa dans

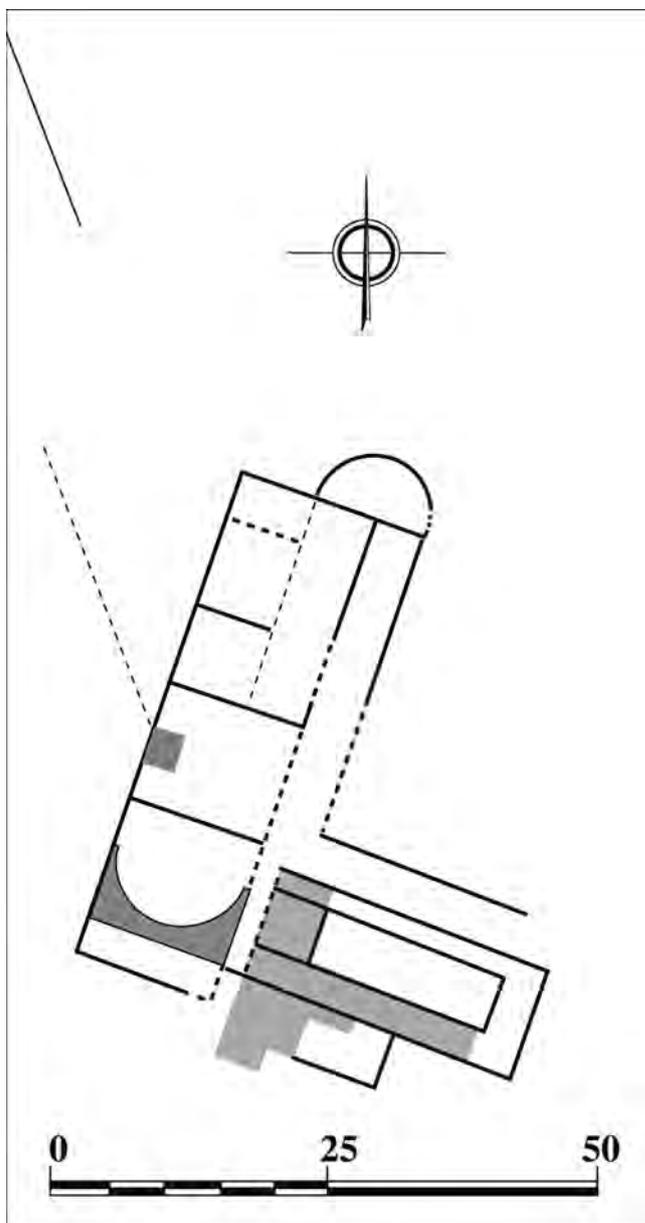
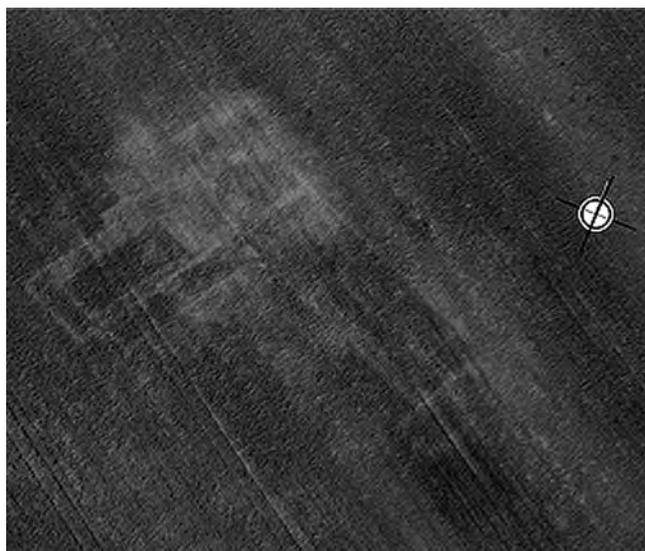
cette direction. Ces cinq ensembles paraissent, d'après le mobilier recueilli, en activité durant le Haut-Empire. Signalons, également, la découverte d'un site médiéval (La Sable) implanté à proximité de cette dernière ; il a livré un abondant mobilier daté du Haut Moyen Âge au XIIIe siècle.

Enfin, nous avons achevé la prospection du site de hauteur fortifié de Niord (Saint-Etienne-de-Lisse) et mis en évidence de nouvelles zones d'occupation localisées (partie sommitale et secteur oriental).

En territoire nitiobroge (commune de Lamontjoie en Lot-et-Garonne), la présence d'établissements de la fin de l'Âge du Fer (Ier siècle av. notre ère), si méconnus de façon générale dans le Sud-Ouest, a été confirmée par la découverte d'un nouveau site comme celui mentionné en 2013. Il semble abandonné dans la première moitié du Ier siècle de notre ère. Autour de deux villae, anciennement répertoriées et dont la chronologie d'occupation a pu encore être affinée, gravitent un nouvel établissement de rang supérieur (villa de Bordeneuve) et quatre sites plus modestes. Trois d'entre eux peuvent être classés dans la catégorie « ferme ». Si ces sites sont majoritairement en activité au Haut-Empire, seules deux villae perdurent durant l'Antiquité tardive. C'est un paysage largement mis en culture durant l'Antiquité que signale désormais l'existence de 12 gisements antiques sur une superficie restreinte, moins de 2000 ha, qui n'ont pas encore été intégralement prospectés.

Enfin, malgré des conditions particulièrement défavorables à la détection aérienne, nous avons décelé quelques anomalies phytographiques révélatrices de constructions, dont certaines sont attribuables à l'Antiquité. La plus remarquable est la villa Le Roc sur la commune d'Estillac. L'édifice, révélé par maturation différentielle du blé, présente un plan en L et doit vraisemblablement correspondre au corps résidentiel d'une villa (superficie de 3294 m²). Cette pars urbana, en fonction durant le Haut-Empire, est implantée à 340 m au sud-est de la pile de Roquefort qui paraît signaler sa nécropole.

Petit-Aupert Catherine



*Ci-contre : La villa Le Roc (Estillac) :
vue d'ensemble et schéma d'interprétation.
C. Petit-Aupert.*

Projets collectifs de recherche

2 0 1 4

Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité

Le projet collectif de recherche « *Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité* » entame sa deuxième année effective et première année d'une autorisation triennale. Son objectif est d'aborder l'étude des grottes et abris ornés dans une perspective résolument transversale, à partir de la zone du département présentant la plus grande concentration de sites ornés (interfluve Vézère-Dordogne, entre la Couze et le Pontou, comprenant les vallées des Beunes).

Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes, rassemblant des compétences et des communautés d'intérêt, dans le domaine des géosciences, de l'étude des fréquentations humaines et animales et des représentations pariétales. D'un point de vue opérationnel, il comprend deux types d'actions, une approche transversale et des approches ciblées.

L'approche transversale est réalisée au moyen de visites approfondies de sites et d'une enquête documentaire très poussée, dans le prolongement de ce qui a déjà été fait en 2013. Elle permet de faire l'inventaire et le bilan des connaissances de chaque site, qu'il s'agisse des informations issues de toutes les ressources documentaires ou de celles encore contenues dans le site. Une évaluation du potentiel informatif des deux ressources, sources documentaires et données de terrain, est ensuite proposée. Pour cette année 2014, cinq nouveaux sites ornés ont fait l'objet d'une telle approche, venant s'ajouter aux dix précédents : il s'agit de Font-de-Gaume, La Grèze, La Calévie, Liveyre, La Grotte Nancy et Le Roc d'Allas.

Trois approches ciblées ont pu être menées en 2014, faisant l'objet d'autorisations spécifiques. Il s'agit de deux opérations de relevé d'art rupestre, une concernant l'inventaire des figures peintes de

la grotte des Combarelles I, aux Eyzies-de-Tayac Sireuil (E. Man-Estier *dir.*), l'autre des figures de la grotte du Mammoth, à Domme (É. Robert *dir.*). Une troisième approche ciblée a consisté en des sondages archéologiques de la même grotte du Mammoth. Enfin, les résultats de la datation ¹⁴C d'un talus de renne de Font-de-Gaume provenant de la couche 3 de la fouille Prat (secteur FDG III) sont à ajouter au dossier de son contexte chronologique, sans grande surprise puisqu'il s'agit d'une date de 14 210 ± 70 BP (Lyon-11480 SacA37734).

Les principaux résultats de cette année sont les suivants :

- la grotte de Font-de-Gaume se révèle comme un site possédant encore un beau potentiel archéologique et chronologique, préservé sur de nombreux plans (karstogenèse, spéléothèmes, remplissages, traces de fréquentations humaines et animales, dispositif pariétal et sectorisation de ce dispositif, etc.), la difficulté étant d'appréhender la totalité des indices dans un site d'une telle importance ;
- la Grèze, qui ne présentait probablement pas la même morphologie au moment de l'occupation préhistorique, recèle également encore de nombreux indices archéologiques en place et son corpus de représentations est lui aussi sous-évalué ;
- la Calévie est une cavité au creusement très ancien mais très mal documentée, que ce soit sur le plan de la dynamique des dépôts, celui des indices d'occupation humaine autant que sur le nombre de traces en paroi qu'il nous a été donné d'observer ;
- les parois de la grotte Nancy méritent un réexamen critique ;
- à Combarelles, E. Man-Estier et son équipe ont inventorié 121 entités colorées, découvrant ainsi une



Sondage (premier plan) et relevé d'art rupestre (second plan) à la Grande grotte de Saint-Front, ou grotte du Mammouth (Domme, Dordogne), novembre 2014 (crédits : Emilie Lesvignes, PCR).

trentaine de nouveaux éléments par rapport au corpus de C. Barrière (1997) ;

- É. Robert et son équipe ont entamé une révision des figures de la grotte du Mammouth, notamment des figures gravées ; ils ont procédé au relevé de deux d'entre elles ;

- l'opération de sondage dans la même grotte du Mammouth a permis d'obtenir des résultats très intéressants concernant l'occupation de la grotte au Magdalénien, mais aussi sa fréquentation pendant les périodes protohistoriques (Âge du Bronze et Âge du Fer) ;

- enfin, une nouvelle datation de la grotte de Font-de-Gaume sur un talus de Renne de la couche 3, secteur FDG III de la fouille Prat, vient une fois de

plus corroborer la présence humaine dans la cavité au cours du Magdalénien.

Les opérations ciblées ont été en outre l'occasion d'acquies des données brutes : photogrammétrie des sols de la grotte du Mammouth et modèle 3D de la figure du mammouth sculpté (entité n° 1), réalisée pour une exposition au Parc de Tarascon.

Certaines de ces approches, transversales ou ciblées, ne peuvent toutefois pas être considérées comme achevées cette année. C'est notamment le cas des deux opérations de relevé d'art rupestre, mais aussi, on s'en doute, de l'approche transversale sur le site de Font-de-Gaume.

Cretin Catherine

LE BUISSON-DE-CADOUIN Grotte de Cussac

L'année 2014 correspondait au second terme de l'autorisation triennale de prospection thématique avec relevé d'art pariétal, doublée par une autorisation annuelle de projet collectif de recherche (PCR) qui fédère depuis sa création en 2009 toutes les études scientifiques menées dans la grotte ornée. Comme chaque année, la principale mission de terrain a été décalée en janvier de l'année suivante, même si d'autres travaux l'avaient précédée, par exemple l'étude géomorphologique du massif durant le printemps ou la lasergrammétrie 3D en début d'hiver. Le temps horaire de présence cumulée dans la grotte a été équivalent à celui des campagnes précédentes, soit 923 h 30 dont 252 h pour le seul relevé laser 3D.

■ Outils communs

Suite à la défection d'É. Boche pour le versement des archives photographiques au fonds GesDoc hébergé au Cnp, nous avons sollicité Caroline Lefranc (société ABC cédille, Bordeaux) qui a copié puis traité et transmis au Cnp les fonds photographiques des anthropologues, d'Olivier Got et de Christian Archambeau. De même pour le dossier sig en le confiant cette fois à D. Cochard et S. Konik qui ont procédé à un état des lieux des éléments constitutifs du système élaboré sous arcgis et qgis et au récolement des fichiers. L'ancien cahier des charges, les questions de géoréférencement, l'harmonisation de la symbologie, la structuration des différentes couches en fonction des objectifs scientifiques ont été progressivement discutés avec l'ensemble de l'équipe.

Le marché de la seconde tranche de la couverture laser 3D de la grotte (lot 1.2) a été attribué à Scanner

Patrimonio e Industria, start-up espagnole adossée à l'université de Saragosse, grâce aux crédits conjoints du MCC et de la région Aquitaine via le projet cégo (Conservation et Étude des Grottes Ornées sous la direction de C. Ferrier).

Cette seconde tranche a permis d'effectuer la lasergrammétrie de l'entrée jusqu'au début du lot 1.1 - Perazio (Salle du panneau de la Découverte), puis de reprendre au-delà des deux premiers locus à restes humains où celui-ci s'était arrêté jusqu'aux panneaux du Bouquetin et du Réticulé inclus. Les livrables ont été remis au début de l'été 2015.

Enfin, concernant la photogrammétrie, P. Mora a procédé à la numérisation de plusieurs zones intéressantes de l'art pariétal (mammouth isolé 4D2-23 du panneau des Animaux affrontés, Grand Panneau 5G2 ; panneau du Cavicorne 8V1-3 en début de Branche Amont), un vestige de faune (coxal de cheval) et plusieurs secteurs à empreintes (pied humain, TrAc166, sol sous le Panneau du Bouquetin, patte d'ours TrAc174).

■ Karstologie (L. Bruxelles, H. Camus)

Nous avons procédé en mai 2014 à l'étude géomorphologique du bassin versant de l'aquifère du massif calcaire incluant Cussac, complétant ainsi la contribution hydrogéologique menée en son temps par N. Peyraube. Une carte morphokarstique a été dressée. Le substratum et ses héritages ont été décrits, de même que les formations de couverture et de subsurface qui comprennent trois types :

— les altérites isovolumiques, dites fantômes de roche, qui affectent les plans de fracturation en profondeur (sous couverture),



Le Buisson-de-Cadouin - Grotte de Cussac. Panneau du Fond (7D1-3), détail des tracés digitaux et gravures réalisés à la voûte (Ph. V. Feruglio/MCC).

— les couvertures proprement dites, issues de l'altération en surface du substratum ou des sédiments tertiaires,

— les formations fluviales, dépôts de versant et colluvions liés à la mise en place du réseau hydrographique plio-quadernaire.

Ces formations jouent un rôle dans la structuration et l'évolution de la grotte de Cussac soit par l'exploitation des zones de fracturation altérées qui guident l'orientation des galeries initiales, soit par la nature et le mode de dépôt des remplissages qui traduisent les modalités de l'érosion des formations superficielles.

En termes d'organisation de ce karst sous couverture, la répartition des indices alentours, notamment la grotte du Pigeonnier, montre une structure du réseau en boucles de recouplement souterrain de méandres se développant en rive droite de la vallée du Bélingou. Cette structuration est acquise par enregistrement de stades successifs d'incision de la vallée. Une première phase de creusement correspond à l'amorce d'un drainage initial du plateau en direction d'une source dans la vallée. La seconde phase correspond quant à elle à une alimentation par des pertes de la rivière en amont, lesquelles sont capturées par le réseau précédemment initié et qui résurgent en aval après avoir décrit une boucle convexe vers l'intérieur du massif. Ce

type de circulation est contrôlé par la dynamique de la vallée en période de haut niveau de base et traduit l'achèvement d'une phase de creusement en boucles de recouplement.

Dans l'architecture actuelle du réseau, les drainages du plateau empruntent des conduits qui rejoignent la boucle alimentée par les pertes à son point le plus profond au sein du massif. La grotte de Cussac correspond à deux de ces boucles de recouplement de méandre successives, avec une branche amont et une branche aval de part et d'autre de l'entrée actuelle. Le secteur du porche d'entrée a pu jouer dans le passé le rôle de perte, puis celui de résurgence qui correspond au fonctionnement actuel de la zone de source.

■ *Rectification de coupes du vestibule d'entrée (J. Jaubert, P. Buraud et coll.)*

Pour faire suite aux travaux menés côté gauche (nord-ouest) en 2014, aidé de K. Abanozian et C. Perissinotto (M2 Bordeaux) nous avons cette fois procédé à la rectification des dépôts côté droit (sud-est) sur une dizaine de mètres formant un angle ouvert appelé R4. Quelques vestiges osseux dont un fragment de pariétal humain (dét. P. Courtaud) ont rapidement été découverts en surface des sédiments remaniés, légers et humifères (ULS 0). Le reste du dépôt en

place, un diamicton jaune clair, sablo-argileux et très caillouteux (ULS 1) n'est plus tout à fait stérile puisqu'il a livré à la base, à la limite du cheminement cimenté, une dent de bison, une M1 gauche (détermination J.-B. Mallye).

- *Comblement de l'entrée paléolithique : étude du sondage 1 (C. Ferrier, D. Genty, J. Jaubert, S. Konik et coll.)*

Les modalités de la fermeture de la grotte ont pu être abordées grâce à l'étude des dépôts mis au jour lors de l'implantation du sondage (S1) situé à l'intérieur de la cavité, à proximité de l'entrée dont nous avons poursuivi cette année également la fouille.

Les unités litho-stratigraphiques les plus anciennes (8 à 4) témoignent d'épisodes de concrétionnement et d'apports détritiques de faible compétence, argileux ou sableux, liés à des ruissellements d'eau sur le sol. Pendant cette période, le démantèlement des parois ou de la voûte ainsi que les apports depuis l'extérieur sont peu perceptibles. Puis, les unités 3 à 1 traduisent un changement des conditions de sédimentation : un cône détritique gravitaire se constitue et aboutit au comblement de l'entrée de la grotte.

En collaboration avec É. Régnier, J. Ruan, E. Pons, M. Blamart (Isce, Gif-sur-Yvette), trois stalagmites ont été prélevées au cours de la mission de janvier 2014 et traitées dans le courant de l'année. Parfois imprécis à cause de la présence de thorium détritique (^{232}Th), les âges U-Th sont globalement attribuables à une période comprise entre l'Holocène ancien (5 800 ans) et le Tardiglaciaire (12-15 ka BP). Cependant, l'un d'entre eux correspondant au plancher à mi-hauteur du sondage, donne un âge plus ancien ($20,8 \pm 2,3$ ka BP), lequel se situe en pleine période glaciaire (OIS 2, LGM), phase climatique durant laquelle nous n'avions jusqu'à présent jamais identifié de spéléothèmes dans cette région. Puisque des blocs de calcaire se situent aussi sous cette stalagmite, le début de la phase de constitution de l'éboulis d'entrée est donc antérieur à cette date.

D'autres mesures instrumentales se poursuivent comme les isotopes de l'eau d'infiltration ou les températures.

- *Taphonomie des parois ornées (M. Ballade, C. Ferrier, S. Konik, T. Ronda, R. Chapoulié et coll.)*

Des relations entre les caractéristiques du support et certains choix opérés par les artistes paléolithiques dans la grotte de Cussac ont été établies. La lithologie du calcaire et la spéléogénèse sont en effet à l'origine de vastes surfaces de roche mises à profit pour la réalisation de gravures monumentales. La cartographie des processus dans la cavité et l'étude pétrographique d'échantillons prélevés au sol montrent que, suite à la dissolution superficielle du calcaire, la roche est devenue plus tendre, favorisant la gravure, même avec un outil souple. Les analyses (diffraction et fluorescence de rayons X, spectrométrie Raman) indiquent une

concentration relative de la goethite expliquant la patine orangée visible à la surface des parois dépourvues de recouvrement. Son incision a contribué au contraste avec le fond des traits gravés, plus clair, et à la lisibilité des œuvres. Enfin, cette altération a créé une surface propre à enregistrer les traces les plus ténues tels les tracés digitaux ou les appuis involontaires (Ferrier et al., 2014).

Une étude des revêtements calcitiques (voile de calcite et coralloïdes) recouvrant fréquemment la partie inférieure des parois a été entreprise pour établir une chronologie relative avec les fréquentations ursines et humaines.

- *Art pariétal (V. Feruglio, C. Bourdier, J. Jaubert et coll.)*

La campagne 2014 a été en partie dédiée à la poursuite de l'inventaire des panneaux ornés de la Branche Aval : enregistrement des entités graphiques (eg) depuis le panneau du Passage au panneau du Fond d'une part, et complément d'enregistrement des panneaux de l'Entrée et de la Découverte d'autre part, les champs de la base de données s'étant enrichis depuis 2010.

Comme noté dès 2013, les conditions actuelles d'observation du panneau du Fond – qui apparaît comme l'un des plus fournis de la cavité – ne permettent pas un travail de lecture et de déchiffrement des innombrables gravures superposées. Cet ensemble graphique associe une voûte basse et – originalité au sein de la Branche Aval – au sol, un bloc gravé. Les premières eg repérées s'intègrent bien dans le répertoire de Cussac : tracés digitaux, mammoth, bison silhouettés, cercles et ovales, mais leur réalisation technique demeure unique. Précédant ce panneau du Fond, le Passage bas aux taches rouges rassemble un petit ensemble de marques rouges et noires dont la vocation est difficile à établir (eg ? marques anthropiques autres – cf. TrAc ?).

L'année 2014 a également donné lieu à une reprise de l'étude du panneau de la Découverte à partir du modèle 3D (mcc/Perazio Engineering) mis à profit par la réalisation d'orthoplans sous diverses incidences d'éclairage révélant de nombreux tracés jusque-là passés inaperçus, en raison soit de leur éloignement, soit de leur superficialité ou des difficultés d'éclairage. Certaines lectures ont ainsi été précisées, et quelques nouvelles découvertes réalisées, portant désormais à 25 le corpus d'entités graphiques du panneau. Le total actuel de la Branche Aval est ainsi de 370.

Enfin, une étude croisée avec les géoarchéologues (Ferrier et al., supra) a été menée sur les panneaux du Triptyque et du Mammoth isolé pour déterminer l'influence du support sur la technique et le rendu de la gravure. Les premiers résultats semblent mettre en évidence une double action du support en regard de la nature du banc calcaire d'une part (banc lité ou massif) et de l'état d'altération d'autre part : l'incision est fine et nette dans les zones à grain fin ou altérées ; elle a été

plus profonde et parfois irrégulière dans les zones à grain grossier plus altérées.

L'achèvement du projet LabEx ArTaPOC (Archéologie et Taphonomie de la Paroi Ornée à Cussac) a été l'occasion d'en publier une première synthèse (Feruglio *et al.*, 2014).

- *Restitution des niveaux d'envolement des locus 1 et 2* (C. Ferrier, S. Konik, A. Queffelec *et coll.*)

Les locus 1 et 2 à vestiges humains ont subi plusieurs épisodes d'envolement dont la restitution s'appuie sur les observations sédimentologiques de terrain ainsi que sur l'utilisation du relevé photogrammétrique dans le logiciel TIVMI. Celui-ci permet de calculer l'intersection entre le modèle 3D et un plan horizontal dont le déplacement vertical centimètre par centimètre simule différents niveaux d'inondation.

À partir de ces restitutions, une première chronologie relative des événements a pu être ébauchée : avant le passage des ours et le creusement des bauges, les locus ont été envoyés, une ou plusieurs fois. Des inondations ont pu également avoir lieu après la présence des ours et avant celle de l'homme. Depuis le passage de ces derniers et du dépôt des vestiges, au Gravettien, plusieurs épisodes se sont produits. Le locus 2 a été inondé à plusieurs reprises sans que les bauges du locus 1 ne soient affectées.

- *Anthropologie* (P. Courtaud, S. Villotte *et collab.*)

Pour ce qui concerne l'anthropologie, le travail sur le terrain a consisté à revenir sur le locus 2 pour compléter les observations d'ordre biologique sur les vestiges humains accessibles. Aucun nettoyage ni prélèvement n'a été réalisé. Une réflexion a été menée sur les aspects taphonomiques du secteur regroupant les deux premiers locus en présence des géologues (C. Ferrier, S. Konik : cf. supra) et de F. Lévêque pour le magnétisme des sols (cf. infra)..

En parallèle, l'étude en laboratoire de l'humérus du locus 3 prélevé durant la mission 2013 (janv. 2014) a porté sur les aspects de surface qui n'ont révélé aucune séquelle suggérant une atteinte anthropique ou bien animale. Son évolution taphonomique peut être qualifiée de « normale » dans ce type de milieu où les atteintes chimiques et les concrétionnements sont prépondérants. Sa présence en contrebas d'un massif calcitique peut s'expliquer par une chute comme en témoigne un enfoncement présent sur son extrémité distale. Cette dernière montre un point d'ocre, qui pourrait constituer le seul témoignage d'une intervention humaine, désormais étudiée par H. Salomon. Cet os ne présente pas de morphologie remarquable, mis à part un surcreusement de la fosse olécranienne qu'il conviendra de tenter de documenter. Ses dimensions ne permettent pas de le distinguer des sujets du Paléolithique supérieur ni de proposer une diagnose sexuelle.

Cette pièce a subi un examen microscanner pour documenter sa structure interne comme son aspect de surface qui ne montre pas de dégradation apparente depuis son prélèvement. Les questions relatives à la conservation des matériaux organiques, humains et fauniques, ont été abordées à l'occasion de plusieurs réunions (et visite sur place) avec M. Drieux-Daguerre (Materia viva, Toulouse) qui a proposé un protocole de conservation incluant toutes les étapes depuis le prélèvement, le conditionnement, le transport, les conditions d'étude, de conservation, principalement pour les vestiges du locus 1 amenés à être démontés.

L'étude biologique de l'individu du Locus 2 (Cussac L2A) a été poursuivie. Il s'agit d'un individu adulte relativement jeune (20-39 ans) de sexe masculin, de très petite taille pour la période considérée, et présentant des proportions corporelles étonnantes. Seule une étude en laboratoire pourrait tenter de comprendre la cause de ces particularités et augmenterait notre connaissance de la variabilité morphologique squelettique au Paléolithique récent (en particulier celle liée au dimorphisme sexuel), qui reste encore très mal connue.

- *Prospection magnétique* (F. Lévêque, V. Mathé)

Comme indiqué supra, il a été procédé à une cartographie 3D du champ magnétique du locus 1 à restes humains et de bauges avoisinantes pour comparaison. Ce travail a permis de procéder à une quadruple transcription graphique : l'altitude des mesures de champ magnétique réalisées au plus proche de la surface du sol, la variation locale de l'intensité du champ magnétique, la variation locale du gradient du champ magnétique sur 25 cm verticalement, ces trois relevés étant couplés à la topographie obtenue par la photogrammétrie de P. Mora. Cette dernière information a été transcrite en courbes de niveau et reproduite sur les quatre représentations. Ces documents ont permis un premier échange avec l'équipe dans le but de discuter les anomalies magnétiques qui demeurent encore difficiles d'interprétation. Des prélèvements seront nécessaires pour préciser la part de l'effet de vide créé par la topographie des bauges sur les anomalies et celle d'éventuelles variations de propriétés magnétiques des matériaux qui les remplissent.

- *Traces d'activités humaines et animales (TrAcs)* (L. Ledoux, N. Fourment, F. Maksud, M. Delluc)

À l'image des années précédentes, la campagne 2014 a été consacrée à la poursuite de l'inventaire des traces d'activités humaines et animales, dites TrAcs. Le secteur prospecté correspond à la fin de la boucle du méandre 7-Av, c'est-à-dire la zone située sous le panneau du Bouquetin, la totalité du méandre 8-Av qui équivaut à la zone du Panneau du Réticulé et le début du méandre 9-Av. Soit un total de 115 TrAcs : 75 anthropiques, 26 animales et 14 indéterminées.

Ce secteur laissait envisager l'existence de traces particulières du fait de la morphologie de la galerie, plus contraignante et qui conditionne fortement la progression humaine et de la présence de deux panneaux gravés. Ainsi, la prospection a révélé un nombre important de traces rouges en paroi, des traces charbonneuses pouvant correspondre à des mouchages, et des traces argileuses qui s'apparentent à des doigts frottés. Plusieurs empreintes humaines correspondant à des segments de corps partiels ou complets ont également été mises en évidence. La fréquentation ursine quant à elle apparaît une fois de plus intense, avec un nombre très important de bauges.

Les résultats de cette campagne et les acquis des cinq dernières années nous ont permis pour la première fois de proposer quelques hypothèses quant à la fréquentation animale et humaine de la cavité (Ledoux *et al.*). Concernant les ours, nos observations semblent indiquer au moins deux grandes phases de fréquentation liées à des événements importants de la karstogenèse du site avec une fréquentation très ancienne qui pourrait être le fait, non pas de l'ours des cavernes (*Ursus spelæus*), mais de l'ours de Deninger (*Ursus deningeri*). Ces années de prospection ont démontré que la grotte de Cussac avait fait l'objet d'une appropriation globale et intense par l'homme. Les résultats de cette dernière campagne semblent indiquer des incursions humaines peu fréquentes et probablement en petits groupes. Ainsi, grâce à l'association des empreintes sur le sol, des traces de matières colorantes et des dépôts de charbon sur la paroi, trois axes de circulations ont pu être mis en évidence dans le secteur prospecté. Certaines interprétations ont également pu être proposées en ce qui concerne l'équipement des Gravettiens. En effet, pour ce qui relève de l'éclairage, alors que les mouchages inventoriés jusqu'à présent indiquent plutôt une utilisation de torche, l'absence de mouchage sous le Panneau du Bouquetin laisse penser soit à une fréquentation très brève de l'espace, soit à l'utilisation d'un autre type d'éclairage. Aucune lampe n'a cependant été découverte à proximité. La présence quasi systématique de résidus d'ocre sur les encorbellements de paroi et les plafonds très bas situés au-dessus de l'axe de cheminement emprunté suggère que les Gravettiens de Cussac portaient également sur eux de l'ocre rouge en quantité importante. Enfin, les questionnements autour des empreintes et de leur morphologie actuelle ont une fois de plus été nombreux. La zone sous le Panneau du Bouquetin ainsi que plusieurs empreintes isolées ont bénéficié d'un relevé photogrammétrique qui constitue une première étape dans la mise en place d'une étude des empreintes et des traces d'activité de Cussac à partir du support 3D.

■ Colorimétrie (D. Lafon-Pham, S. Konik)

En complément, l'étude colorimétrique non invasive des traces noires d'origine anthropique ou naturelle a été poursuivie, cette année avec un spectroradiomètre SCB 1211 Jeti couplé à un ordinateur portable,

intéressant pour sa maniabilité, mais contraint par une faible angulation de mesure. Des comparaisons fructueuses ont ainsi pu être établies avec les différents protocoles précédents, tous non invasifs jusqu'à présent dans Cussac, ceci afin de discriminer les colorations naturelles de celles anthropiques (manganèse, charbons).

■ Matière dure animale (Goutas N. & A. Legrand-Pineau)

La première phase d'étude des éléments de matière dure animale travaillée et prélevés en Branche Amont à 620 m de l'entrée, a été achevée. Les différents fragments se rapportent à un seul et même objet, un outil appointé mousse en bois de cervidé (\varnothing 15 mm, L ? 200 mm), très certainement de renne. Les altérations de surface et de volume observées témoignent d'une histoire taphonomique longue et complexe (traces de manducation par un petit animal troglodyte), y compris depuis sa découverte (fragmentations entre 2001 et 2009). Le support exploité (perche de daguet ou fût d'andouiller de moyen/petit module) a été obtenu par segmentation, puis façonné en pointe mousse par raclage. Un décor géométrique simple, des incisions transversales et parallèles, affecte sa partie active. Cette dernière porte des traces fonctionnelles confirmant son rôle d'outil et non d'arme. Un scan 3D (micro-CT) est programmé avant un essai d'analyse du collagène et, le cas échéant, de datation.

■ Vestiges isolés

En marge de la campagne TrAcs, l'équipe espagnole chargée de la 3D a découvert sur le cheminement actuel un fragment de diaphyse que J.-B. Mallye attribue à un ours (*Ursus* sp.), vestige précieux à signaler compte tenu de l'extrême rareté des restes osseux dans la grotte.

Quatre communications ont été proposées dans trois sessions du congrès uispp tenu en septembre 2014 à Burgos (Ferrier *et al.*, 2014 ; Feruglio *et al.* 2014 ; Jaubert *et al.*, 2014 et Ledoux *et al.*, 2014), concrétisées depuis par trois soumissions à Quaternary international. Une notice consacrée à Cussac a par ailleurs été publiée dans le dictionnaire des Sanctuaires du monde (Jaubert in Grimpert dir., 2014). L'étude géomagnétique de Cussac a aussi servi de support à une présentation sur les développements méthodologiques mis en œuvre pour les prospections magnétiques en grotte au 14e Castle Meeting à Evora (Lévêque *et al.*, 2014).

Jaubert Jacques, Bourdier Camille, Camus Hubert, Courtaud Patrice, Ferrier Catherine, Feruglio Valérie, Fourment Nathalie, Genty Dominique, Goutas Nejma, Konik Stéphane, Lévêque François, Villotte Sébastien, Ballade Marie, Bruxelles Laurent, Chapoulié Rémy, Delluc Marc, Dutailly Bruno, Lafon-Pham Dominique, Maksud Frédéric, Mathé Vivien, Mora Pascal, Portais Jean-Christophe, Queffelec Alain, Ronda Thomas

- Ferrier C., Konik S., Ballade M., Bourdier C., Feruglio V., Chapoulié R., Jaubert J., 2014. Grotte de Cussac (Dordogne) : l'influence du support sur le dispositif pariétal, les choix techniques et l'enregistrement des traces. In : A. Pastoors, T. Lenssen-Erz, P. Arias, R. Ontañón, G.-Ch. Weniger (dir.), A11b, « Late Pleistocene cave art in its context », XVIIe World Congress UISPP, Burgos, 1-7 sept., Abstracts, p. 285-286.
- Feruglio V., Bourdier C., Aujoulat N., Delluc M., Portais J.-Ch., Jaubert J., 2014. L'art pariétal de Cussac (Dordogne, France) : méthodologie et premier bilan. In : R. Ontañón, L. C. Teira, V. Bayarri (dir.), A11c, « New solutions for old problems : the use of new technologies for the documentation and conservation of prehistoric art. », XVIIe World Congress UISPP, Burgos, 1-7 sept., Abstracts, p. 293.
- Jaubert J., 2014. Cussac (France ; Préhist.). In : M. Grimpert (dir.), Sanctuaires du monde. Dictionnaire universel des principaux lieux sacrés, sites miraculeux, centres de pèlerinage et de prière. Paris, Robert Laffont (coll. Bouquins), p. 292-293.
- Jaubert J., Fourment N., Valladas H., Genty D., Bourdier C., Camus H., Costamagno S., Courtaud P., Delluc M., Ferrier C., Feruglio V., Goutas N., Henry-Gambier D., Katnecker É., Klaric L., Konik S., Mallye J.-B., Portais J.-Ch. Régnier É., Théry-Pariset I., 2014. Nouveaux éléments de chronologie relative et radionumérique à Cussac (Dordogne, France). In : R. Ontañón, P. Utrilla, M. Otte & T. Higham (dir.), A11a, « The chronology of the Palaeolithic cave Art : new data, new debates », XVIIe World Congress UISPP, Burgos, 1-7 sept., Abstracts, p. 274-275.
- Ledoux L., Fourment N., Maksud F., Delluc M., Klaric L., Plisson H., Goutas N., Théry I., Valladas H., Jaubert J., 2014. Human and animal activity traces (Tracs) in the cave of Cussac (Le Buisson-de-Cadouin, Dordogne, France). In : A. Pastoors, T. Lenssen-Erz, P. Arias, R. Ontañón, G.-Ch. Weniger (dir.), A11b, « Late Pleistocene cave art in its context », XVIIe World Congress UISPP, Burgos, 1-7 sept., Abstracts, p. 284-285.
- Lévêque F., Mathé V. And Camus A. 2014. High resolution 3D magnetic survey: limitations and archaeological applications. New Trends on Paleo, Rock and Environmental Magnetism, 14e Castle Meeting, Evora 2014, Abstract.

Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire

Au terme de la triennale 2012-2014 du projet collectif de recherche « Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire » un bilan scientifique forcément synthétique doit être réalisé. Il s'appuie sur les trois axes structurant le programme collectif.

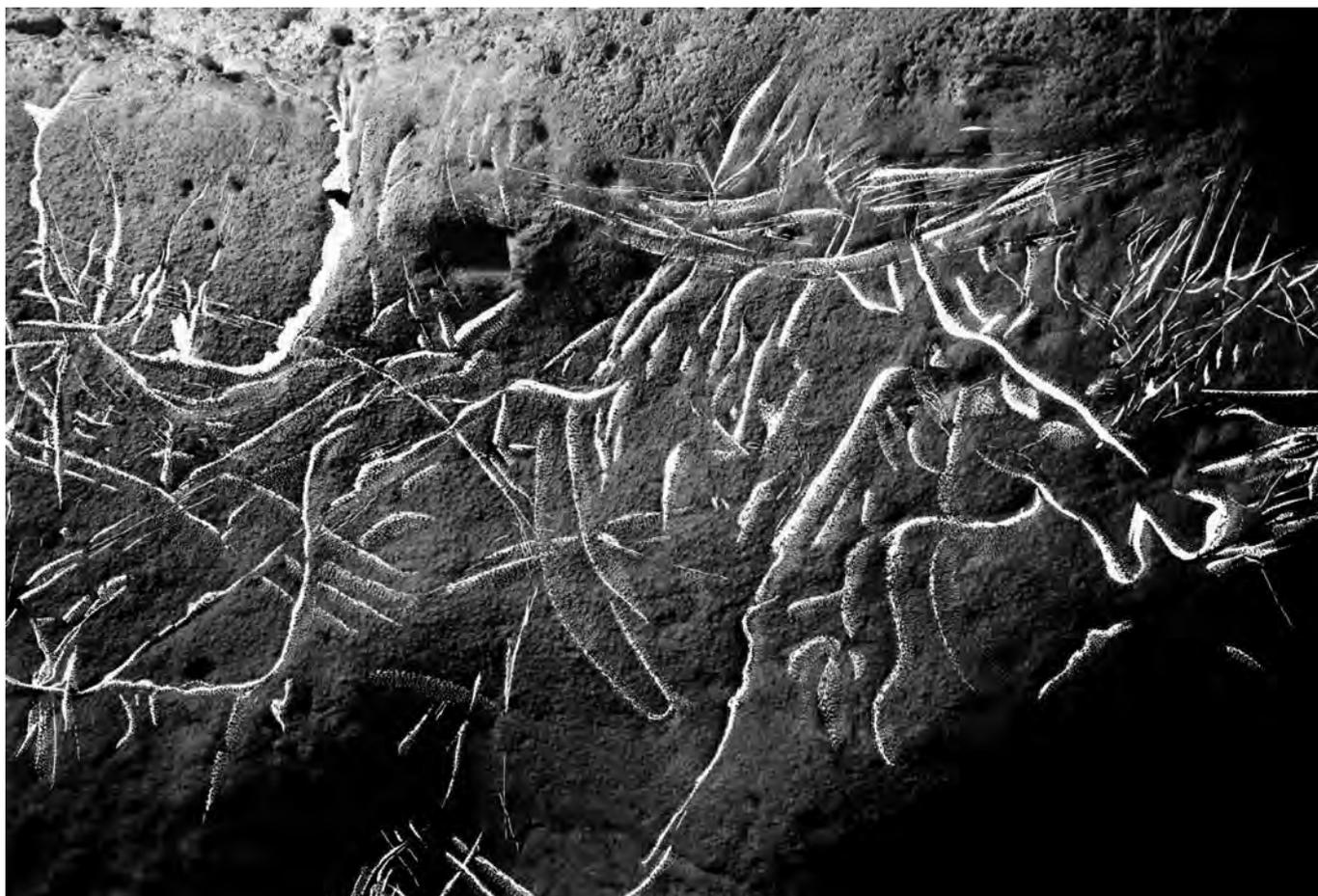
Si la relecture et les études comparées des séries archéologiques ne sont pas totalement achevées, elles sont pour le moins très avancées. Les séries lithiques (M. Langlais, P. Bonnet-Jacquement), osseuses (D. Rémy) et fauniques (C. Vercoutère, J.-B. Mallye, M. Boudadi-Maligne, V. Laroulandie) du Magdalénien, de l'Azilien et du Laborien de Rochereil ont été entièrement étudiées. Cela vaut également pour la petite collection de La Peyzie. L'analyse archéozoologique de la grande faune de Rochereil (CV) reste à compléter. La parure est en cours de révision (S. Rigaud, J. O'Hara). L'étude de l'art mobilier (P. Paillet, E. Man-Estier), dont l'abondance (plus de 250 pièces), la complexité et le nombre des inédits (2/3 environ du corpus) est important, a pris un peu de retard. Si la base de données est actualisée, il manque encore les relevés graphiques de 1/3 environ des pièces du corpus. Il s'agit d'un travail de documentation très long qui exige une proximité avec les collections et des conditions de travail qui n'ont pu être réunies qu'en janvier 2015 (entrée des collections de Rochereil au MNP. Enfin le programme de datations 14C (17 dates) a permis de confirmer le phasage chrono-culturel de la séquence de Rochereil. La mise en œuvre d'une publication monographique peut être désormais envisagée dans un terme proche (fin 2016).

Pour la grotte de La Mairie et l'abri Mège, les séries lithiques et la mésofaune conservées au Muséum

et au MAN ont été étudiées (hormis l'avifaune et l'ichtyofaune). Nous avons réalisé un premier inventaire et débuté la révision de l'art mobilier conservé au MAN. Un programme d'étude de l'industrie osseuse et de la grande faune est prévu en 2015-2016.

Les séries aziliennes, laboriennes et magdaléniennes (dans une moindre mesure) de Pont d'Ambon ont été intégrées à notre recherche collective pour comparaison avec les séries voisines et contemporaines de Rochereil. Issues de fouilles récentes, étudiées et publiées de manière exemplaire, il n'était donc pas dans notre propos d'en effectuer une nouvelle analyse. Cependant, à la suite de la découverte d'un os gravé d'une figure animale de style Laborien dans les collections privées de Rochereil, nous avons effectué une révision systématique des restes de faune des couches Azilo-laboriennes de Pont d'Ambon. A cette occasion ce sont plus d'une vingtaine de fragments d'os ornés de motifs figuratifs (complets ou partiels) qui ont été identifiés et qui sont venus étoffer et compléter le petit corpus d'entités graphiques connues jusqu'à présent (4 objets). C'est l'un des apports de ce PCR qui nous autorise à requalifier le style de l'art laborien en style « Pont d'Ambon » dont l'analyse techno-stylistique détaillée est en cours. L'étude des restes de canidés (loup/chien) de Pont d'Ambon (MBM) est également à mettre à l'actif du PCR.

Au terme de ce PCR, il ne nous reste à revoir que les collections du vallon des Rebières (fouilles Eugène Pittard dans la grotte des Oiseaux notamment) conservées à l'Université de Genève, celles de la grotte de Font-Bargeix (fouilles Claude Barrière) conservées au MNP et enfin les petites séries des niveaux superficiels du Fourneau-du-Diable (fouilles



*Peuplements et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire.
Grotte de Fronsac, galerie des animaux, animal indéterminé (mégacéros ?) et signes. Photo E. Lesvignes, relevé P. Paillet.*

Paul de Vibraye et Denis Peyrony) conservées au Muséum et au MNP. Une demande de reconduction du PCR sera faite en 2015.

La relecture et les études comparées des quatre grottes ornées de La Mairie, Fronsac, Font-Bargeix et La Croix ne sont pas achevées. Si tous les dispositifs pariétaux n'ont pas été analysés et relevés à ce jour, la grotte de la Mairie, qui constitue un site majeur dans le paysage de l'art pariétal de la fin du Magdalénien, est presque entièrement documentée. L'analyse de la cavité a été conduite de manière aussi exhaustive et transdisciplinaire que possible, selon les pratiques et les méthodes actuelles intégrées de l'étude des œuvres pariétales dans leur contexte naturel (G. Dandurand, D. Genty, S. Konik, T. Baritaud) et culturel (P. Paillet, E. Man-Estier, M. Langlais, J.-B. Mallye, M. Boudadi-Maligne). L'étude de la grotte de Fronsac, menée conjointement à celle de la Mairie, est bien avancée (cf. fig.). Le dispositif pariétal se révèle plus complexe et son corpus beaucoup plus important que nous l'avions supposé il y a 3 ans sur la base des publications anciennes. La rigueur des observations et l'exigence méthodologique qui est la nôtre nous engagent pour plusieurs mois encore dans cette grotte (2015 et 2016) et justifient la demande de reconduction.

Dans ces conditions, nous avons choisi de repousser à l'horizon 2016 et 2017 l'étude des grottes

plus modestes de la Font-Bargeix et de La Croix. Les opérations archéologiques de terrain prévues à Rochereil et à La Peyzie sous la forme d'un nettoyage, d'un constat sanitaire et d'une évaluation du potentiel archéostratigraphique par le biais de sondages ont eu lieu de manière ponctuelle en 2012 et 2013. Cette évaluation a permis de confirmer l'absence de niveaux archéologiques en place dans la grotte et la présence localisée de niveaux azilo-laboriens – peut-être même magdaléniens ? – en zone vestibulaire nord-est. En 2014, nous n'avons effectué aucune opération de fouilles à Rochereil.

Classée au titre des Monuments Historiques, la grotte ne fait actuellement l'objet d'aucune protection physique hormis un grillage peu dissuasif installé en 2013 (J.-C. Portais). Une fouille programmée ne peut être actuellement engagée sans protection efficace du site rendue nécessaire par la présence de vestiges de gravures pariétales. Pour des raisons plus ou moins similaires, auxquelles il faudrait ajouter un important programme de nettoyage et d'élimination préalables des innombrables déchets qui encombrant le pied de falaise, les abris et grottes de La Peyzie n'ont pas encore été sondés.

Pour autant, malgré le retard pris sur le programme initial, l'étude des séries P.-E. Jude de Rochereil et celle issues de nos propres sondages se sont poursuivies

(faune et art mobilier), ainsi que l'analyse et les relevés des gravures pariétales de la grotte de Fronsac. La priorité a été donnée en 2014 aux sites de Teyjat (abri Mège et surtout grotte de La Mairie). Les prospections spéléologiques dans La Mairie ont révélé une extension du réseau karstique encore insoupçonnée et ont servi l'étude géologique et géomorphologique de la grotte. L'édifice stalagmitique, support des œuvres pariétales gravées, a également fait l'objet d'une étude fine. On a reconstitué les principales étapes de sa construction, on a daté l'une de ces étapes (stade isotopique 7 – environ 205 000 ans), et, de manière concomitante, on a analysé ses niveaux d'altérations en élaborant des cartographies taphonomiques de tous les panneaux gravés. Comme en 2013, l'évolution du micro-climat actuel (température et hygrométrie) proche des œuvres ou plus éloigné dans la grotte a pu être mesurée sur toute l'année 2014. Elle montre des amplitudes saisonnières importantes (2°C) entre le mois le plus froid (mars) et le mois le plus chaud (juillet). Leur incidence sur la conservation des œuvres

doit être interrogée en lien avec les autres données acquises, environnementales et taphonomiques. Les relevés graphiques et photographiques des œuvres pariétales ont accompagné ces différentes analyses. La majeure partie du dispositif pariétal est aujourd'hui relevé et une dernière mission en 2015 devrait suffire à conclure sur le terrain la recherche engagée en 2012. Les séries lithiques provenant des fouilles Pierre Bourrinet (et Darpeix) ont également été étudiées et les séries d'art mobilier ont fait l'objet d'un premier inventaire. Enfin, à l'instar du travail déjà effectué pour Rochereil, nous avons interrogé les archives et toutes les publications relatives à la grotte de La Mairie afin de mieux comprendre l'histoire de sa découverte, de son étude et de son aménagement. Si nous n'avons pas pu apporter plus de précisions que celles publiées sur la nature exacte des fouilles d'Edouard Perrier du Carne et de Pierre Bourrinet, le rôle de la grotte dans l'histoire de notre discipline est apparu plus clairement.

Paillet Patrick

Paléolithique Moyen

Le peuplement néandertalien nord-aquitain au cours du Pléistocène supérieur. Révisions paléoanthropologiques, chrono-culturelles et archéo-stratigraphiques

Riche de plusieurs dizaines de sites attribués au Paléolithique moyen, le Nord-Est du Bassin aquitain constitue un terrain d'étude privilégié où la recherche sur cette période est motivée par un questionnement multiple. Une telle approche plurithématique est actuellement au cœur du projet « *NéMo* », soutenu par le LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux (LaScArBx).

Ce projet (2014-2016), associant 25 collaborateurs, va explorer les liens entre comportements socio-économiques et traitements des morts développés par Néandertal.

Dans cette optique, il fut décidé d'asseoir la cohésion interrégionale de la problématique du projet « *NéMo* » en l'inscrivant dans un PCR qui a pour objectif la révision critique des contextes archéologiques étudiés. Cette révision concerne les différents registres de données - culturelles, chronologiques et paléoanthropologiques - inscrites dans le temps long (archéo-stratigraphies).

Ce projet implique la reprise de fouilles sur des gisements, en grotte ou abri, livrant des archéo-

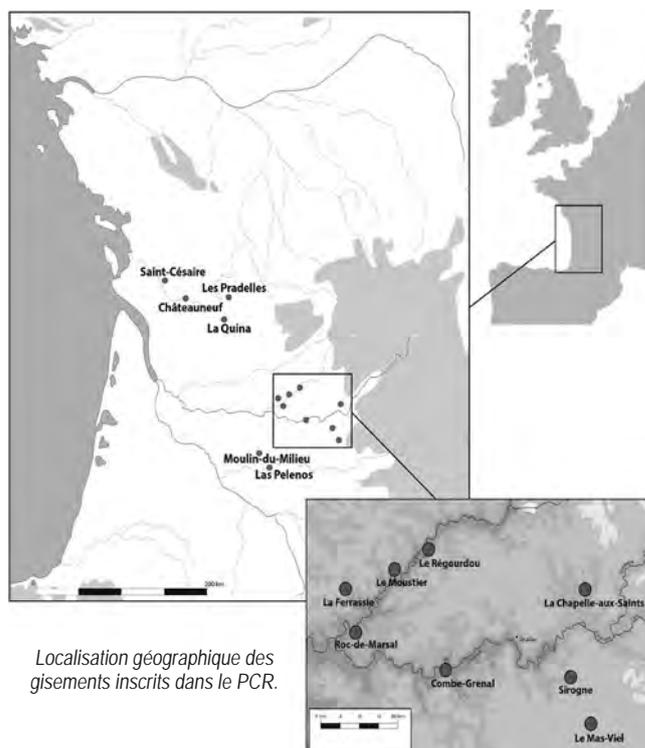
séquences diachroniques (cf. fig.). En 2014, ces opérations de terrain ont concerné les sites du Moustier (dir. B. Gravina), de Regourdou (dir. B. Maureille), de Combe-Grenal (dir. J.-Ph. Faivre) et du Mas-Viel (dir. A. Turq). Elles se sont soldées par l'acquisition de données inédites et / ou renouvelées (cf. notices BSR) parmi lesquelles, notamment, celles relatives aux études chronologiques (dir. Ch. Lahaye) basées sur l'application de méthodes de datations numériques (OSL, TL).

Parallèlement, une révision de ces contextes anciennement fouillés a été entamée à partir des archives de fouilles et du réexamen des séries lithiques et fauniques. L'accent a particulièrement été mis sur l'examen des méthodes de fouilles anciennes (notamment sélection et modalité d'enregistrement spatial du mobilier). Cette démarche a notamment concerné le gisement de Combe-Grenal (saisie des carnets de fouille, examen des plans, clichés et notes de fouille). Ce travail a permis de relever et de corriger un grand nombre d'erreurs d'enregistrement

(X, Y, Z, attribution de couche). En outre, il a révélé l'importance des biais de constitution des collections issues des fouilles antérieures. Cette étape de révision, riche d'enseignements, s'est avérée indispensable préalablement à la reprise des fouilles sur ce contexte.

Enfin, la première année de ce PCR a également été dédiée à la valorisation scientifique des études engagées. Cette valorisation s'est concrètement illustrée, en septembre 2014, lors d'une session organisée au colloque UISPP (Burgos, Espagne). Au total, 12 communications, abordant la signification culturelle, chronologique et paléo-environnementale du Paléolithique moyen récent ouest européen, ont été présentées. Ouverte à des travaux de recherches internationaux, cette session a largement abordé la problématique développée dans le cadre du PCR. Les contributions présentées lors de cette session seront prochainement publiées dans un volume spécial de la revue *Quaternary International*.

Faivre Jean-Philippe



Localisation géographique des gisements inscrits dans le PCR.

Céramique médiévale en Aquitaine

Le projet collectif de recherches intitulé «*La céramique médiévale en Aquitaine (I^{ve} siècle - fin X^{VI}e siècle)*» est né à la suite d'une table ronde organisée à l'Université Montaigne le 9 avril 2013. Cette journée consacrée à «*la céramologie médiévale en Aquitaine : état de la recherche*» a réuni les acteurs aquitains – ou voisins – de la céramologie médiévale régionale et permis de nouer pour la première fois un dialogue interinstitutionnel et pluridisciplinaire entre archéologues, archéomètres, céramologues ou/et responsables d'opérations préventives ou programmées, professionnels ou amateurs, issus de structures publiques, privées ou associatives. Le constat était simple : l'élan aquitain des années 1980 et 1990, marqué par l'étude ou les premières approches de quelques centres potiers aquitains - Sadirac (33), Bergerac (24), Beaumont (24), Marmande (47) -, par la publication des premières synthèses de contextes d'habitat - Bordeaux (33), Lot-et-Garonne (47) – et par une exposition *2000 ans de pots en Aquitaine* avait été stoppé depuis 2000 par le manque de débouchés professionnels directs. Cet élan a repris depuis peu - en

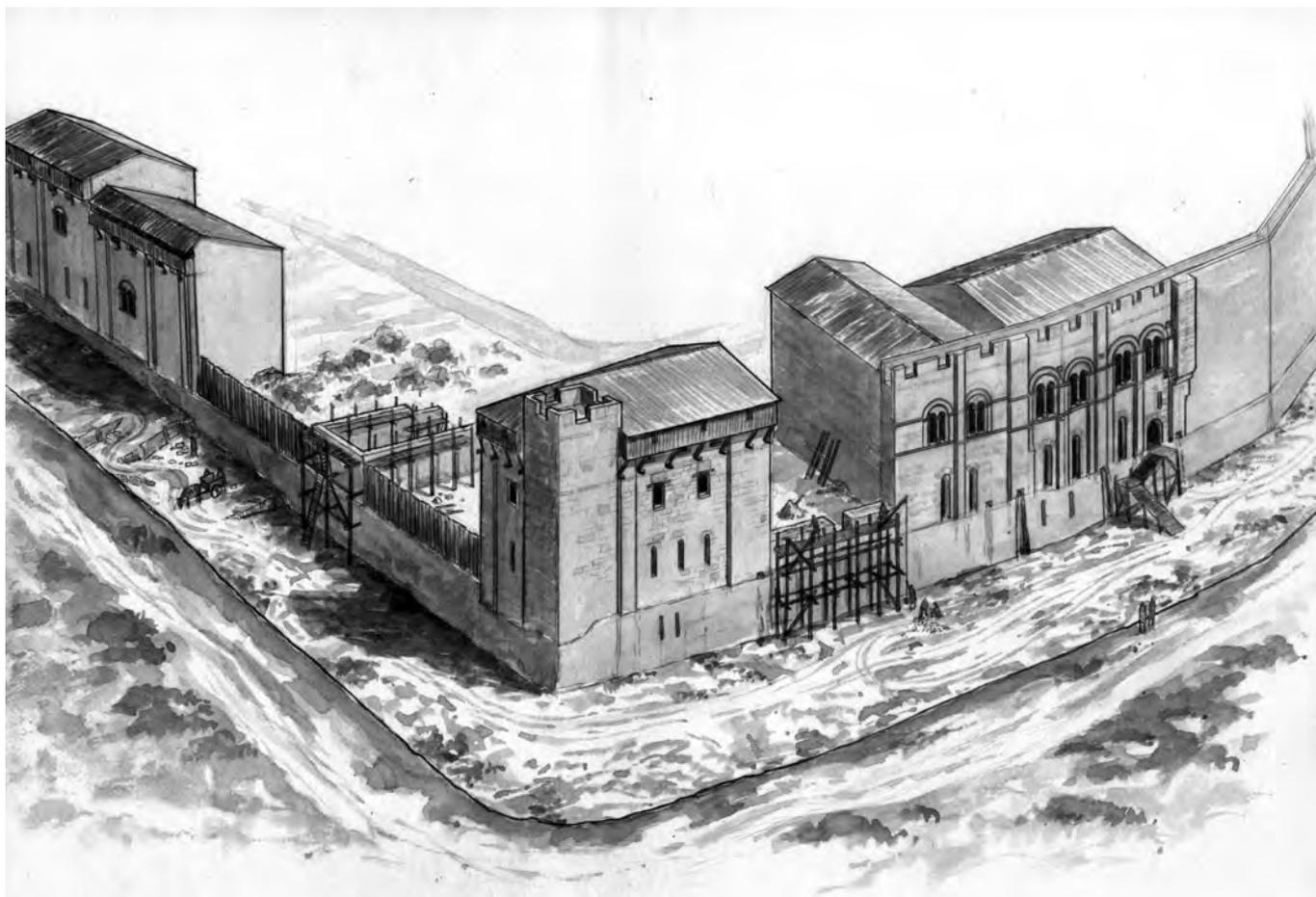
grande partie grâce à l'archéologie préventive et ses recrutements, mais aussi au sein d'un milieu associatif structuré et actif - mais l'Aquitaine a pris beaucoup de retard sur les régions où des synthèses collectives ont déjà été lancées (PCR Loire moyenne, Loire et Bretagne...). L'objectif du programme collectif de recherches est de prolonger l'esprit de la table-ronde en pérennisant l'équipe d'une vingtaine de membres où toutes les générations, toutes les tendances sont présentes. Il s'agit de rattraper le retard en matière de synthèses et de relancer les travaux universitaires à Bordeaux (UMR Ausonius et IRAMAT-CRPAA) déjà amorcés sur le plan des recherches archéométriques, mais également à Pau. 2014 était pour l'équipe une année probatoire qui a permis de construire les bases méthodologiques du PCR en nouant des contacts avec les autres PCR « atlantiques », en définissant un corpus des sites qui feront l'objet des synthèses et de construire un lexique et une base de données établis en commun lors de réunions mensuelles.

Faravel Sylvie

L'année 2014 a été surtout consacrée au début de la rédaction d'une synthèse des travaux menés dans le cadre du volet du PCR spécifiquement dédié à l'architecture domestique médiévale de Saint-Émilion. La synthèse s'appuie, d'une part sur des éléments recueillis, lors de l'inventaire thématique de 130 unités d'habitations ayant révélés des vestiges des XIIe-XVe siècles, et d'autre part sur des études plus approfondies sur une sélection de ces unités, pour lesquelles des moyens plus importants ont été investis. L'ouvrage dont le titre est « *Saint-Émilion. La ville et son habitat médiéval XIIe-XVe siècle* » sera édité dans la collection des Cahiers du Patrimoine en 2016.

Le faciès architectural qui s'élabore dans le théâtre saint-émilionnais au XIIe et au XIIIe siècle offre de notables spécificités. Si le parti des maisons formant enceinte n'est pas inédit, Saint-Émilion est en revanche

un cas unique de par l'ancienneté de son enceinte et son exceptionnel état de conservation qui laisse bien percevoir comment ce programme s'y est décliné de manière particulière. Les éléments défensifs, concentrés en partie haute de ces demeures (chemins de rondes crénelés, galeries de hourds associées aux combles pour certaines maisons), relèvent ici plus d'un vocabulaire de prestige que d'une réelle volonté d'efficacité. En témoignent les décalages importants des niveaux de circulation d'un édifice à l'autre qui font de cette enceinte une succession de portions de chemins de rondes indépendants ; ce qui pose la question des modalités concrètes relatives à l'organisation de la défense de telles enceintes. Édifiée dans un laps de temps suffisamment court pour présenter une telle homogénéité, probablement plusieurs décennies néanmoins, cette enceinte urbaine matérialise dans



Hypothèse de restitution du front nord-est de l'enceinte de la ville de Saint-Émilion (dessin Lionel Duigou d'après relevés et observations Agnès Marin, David Souny et Pierre Garrigou Grandchamp).

la pierre la montée en puissance d'un groupe social, celui des bourgeois, dont la documentation écrite, muette avant le XIIIe siècle, ne saurait rendre compte de l'émergence et du développement.

Le constat fait sur la généralisation de l'habitat en pierre vaut aussi d'être souligné, car même si le matériau est localement abondant, une telle précocité de la construction majoritairement maçonnée remet en cause quelques uns des poncifs parfois tenaces sur les villes du Moyen Âge central. La qualité de construction observée sur les maisons romanes formant l'enceinte se retrouve également sur leurs contemporaines en cœur de ville : homogénéité de l'appareil, fréquence des fenêtres géminées couvertes d'un linteau monolithe, composition soignée des façades les plus ouvragées, rythmées de cordons d'appui, d'impostes ou par des contreforts plats. L'existence de nombreuses maisons à salle de plain-pied et dépourvues d'étage parmi les maisons romanes, tant sur l'enceinte qu'en cœur de ville, est aussi une des spécificités les plus marquantes de l'habitat saint-émilionnais au point de constituer un *unicum* en l'état de la recherche sur ce domaine en France.

Un autre apport majeur de l'archéologie a été de mettre en évidence combien les questions de salubrité n'étaient pas indifférentes aux maîtres d'ouvrage des habitations de l'époque romane. Les innombrables fosses creusées dans la roche témoignent d'une économie du sous-sol, sans équivalent connu à ce jour, et étendue à l'ensemble de la ville haute dès l'origine de la ville romane. Ces cavités ont été pensées tout à la fois comme gisement de matériaux au plus près des lieux de construction, et, par leur implantation

concertée vis-à-vis de l'édifice sous lequel elles étaient creusées, comme futur réceptacle des divers effluents que produit inévitablement un habitat, des eaux de pluies des toitures aux eaux usées et déjections diverses. La systématisation des latrines à écoulement intégré dans l'épaisseur des maçonneries, aboutissant bien souvent dans ces fosses, est un autre aspect de la précocité des préoccupations de salubrité en milieu urbain, qui apparaît à Saint-Emilion, de manière particulièrement aboutie, et surtout anticipée, dès la phase de construction de ces demeures en pierre des XIIe et XIIIe siècles : l'image traditionnellement admise de ces villes croulant sous les immondices trouve là matière à être nuancée. Autant de soin apporté aux constructions et au cadre de vie urbain témoigne du degré de réflexion collective atteint par cette bourgeoisie éclairée. On pense bien sûr au rôle et à l'influence de la collégiale, à travers le chantier qui l'anime pendant des décennies, mais aussi en tant que pôle de diffusion d'une culture savante depuis l'école du chapitre ou à travers la confraternité canoniale.

Les maisons de l'époque gothique offrent moins de spécificités : les formes esthétiques sont plus communes et ces demeures perpétuent le schéma général de la maison polyvalente combinant vie domestique à l'étage et vie professionnelle au rez-de-chaussée. Les façades gothiques, largement ouvertes sur la rue par leurs nombreuses portes, arcades et baies de boutiques, rappellent néanmoins la prospérité que connut Saint-Émilion jusqu'au début du XIVe siècle.

Boutouille Frédéric

Cette bibliographie a été réalisée à partir des documents (revues, monographies, actes de colloques) reçus au centre de documentation de la direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine (Drac) et des informations transmises par les auteurs des notices ci-dessus. Les documents qui étaient encore sous presse à la fin 2013 sont inclus dans le présent bilan concernant l'année 2014.

Ces références bibliographiques, ainsi que celles publiées dans les bilans scientifiques de la région Aquitaine, depuis 1991, sont en ligne sur *Malraux* (catalogue bibliographique du Ministère de la Culture) : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/malraux/pres.htm>.

Le catalogue des périodiques est accessible sur : <http://www.sudoc.abes.fr/> depuis 1996.

TOUTES PERIODES

- BRÈTHES Jean-Pierre. *Gascogne : entités et identités*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°514, 2014, p.239-250
- BROCHERIOU Dominique, CEINTURET Yoann. *Premier bilan d'une prospection-inventaire des tumuli médocains*. In : *Les cahiers méduliens*, n°61, 2014, p.5-16
- CESTAC Maurice. *Meules et meulières de Saint-Crépin-de-Richemont [Dordogne]*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, n° 141-04, 2014, p.501-522
- CHEVILLOT Christian, VIVES Jean. *Un fer de lance du Ha D trouvé à Saint-Pardoux-de-Mareuil [Dordogne]*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.89-94
- CHEVILLOT Christian. *Prospection – inventaire (Vallée de la Dronne) [Dordogne]. XVI. Le triangle Lisle/Saint-Pardoux-la-Rivière/Thiviers (2014), vallée de l'Isle et autres sites de Dordogne*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.197-226
- EDER Gérard. *Le Saint oublié de la Chapelle de Bascassan [Pyrénées-Atlantiques]*. In : *Bulletin du Musée basque*, n°183, 2014, p.79-86
- GARDELLES Jacques. *Recherches sur l'ancienne collégiale de Villandraut [Gironde]*. In : *Les cahiers du Bazadais*, n°184, 2014, p.5-10
- GAUTHIER Marie-Madeleine. *Uzeste [Gironde], l'église Notre-Dame, ancienne collégiale, et le tombeau de Bertrand de Got, pape sous le nom de Clément V (1305-1314)*. In : *Les cahiers du Bazadais*, n°185, p.5-73
- GERBER Frédéric, NIBODEAU Jean-Paul. *Impact de la découverte du Nouveau Monde sur l'espace urbain des villes portuaires de la façade atlantique : Bordeaux et La Rochelle*. In : *Les nouvelles de l'archéologie*, n°137, 2014, p.14-18
- GINESTE Marie-Christine, HANRY Alexandra et al. *L'archéologie girondine en 2013 (extraits du Bilan scientifique régional, Drac Aquitaine, SRA)*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.191-227
- LAVIGNE Cédric. *De la mémoire des formes dans l'aménagement de l'espace urbain*. In : *Les nouvelles de l'archéologie*, n°136, 2014, p.23-29
- HAMBÜCKEN Anne. *Sur quelques pierres remarquables du canton de Belin-Beliet (Gironde)*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 515, 2014, p.251-268
- HAMBÜCKEN Anne. *Réévaluation de la nature mégalithique du site Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle à Blasimon (Gironde)*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.9-21
- JOINEAU Vincent. *Moudre les Blés. Les moulins de l'Entre-deux-Mers bordelais (XIe-XVIIIe siècle)*. Paris : *Classiques Garnier (Histoire des techniques. Série recherche)*, 2014, 679 p.
- KERLORC'H Gilles. *Le chaland monoxyle de "L'Irle (Mées [Landes])*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°514, 2014, p.119-124
- LABORDE Pierre. *Le littoral de la mer des basques. XIVe – XVIIIe siècles*. In : *Bulletin du Musée basque*, n°183, 2014, p.67-78
- LACROUTS Christian. *Tartas [Landes]. De la guerre de Cent ans, au départ des frondeurs, une histoire de château et de murailles*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 516, 2014, p.417-438
- LASSALLE Geneviève. *Recherches sur le portail monumental de Pé-de-Peyran à Mugron [Landes]*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 515, 2014, p.269-292
- LASSÈGUES Jean-Claude, MONART Isabelle. *Les stèles funéraires discoidales de Lacommande [Pyrénées-Atlantiques]*. In : *Revue de Pau et du Béarn*, n°41, 2014, p.13-28

- **LESCORCE Olivier.** *Du poète Ausonius au château Ausone de Saint-Émilion [Gironde], une riche et longue histoire.* In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.77-92
- **MONTARNIER Jean-Louis.** *L'église Saint-Martin de Montclaris à Sigalens [Gironde].* In : *Les cahiers du Bazadais*, n°184, p.29-60
- **PERRIN Monique.** *Clément V dans le vitrail girondin.* In : *Les cahiers du Bazadais*, n°186, 2014, p.5-34
- **REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre.** *Les sarcophages de la boulangerie : travaux en 1893 à l'emplacement de la porte Saint-Pierre de Bordeaux.* In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.61-76
- **ROBOREL DE CLIMENS Xavier.** *Un hôtel rue Teulère et autres biens des familles Estienne et Bouquier (1742-1869).* In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.111-126
- **SIREIX Christophe, BÉHAGUE Bertrand et al.** *Chroniques d'archéologie métropolitaine [Bordeaux Métropole] année 2013.* In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.175-189
- **TRADINAIRES DE VENDAYS (association des).** *Le Médoc tel qu'en lui-même dans la chronique des Tradinaires. I. L'occitan, qu'es aquò ?* In : *Les cahiers méduliens*, n°61, 2014, p.76-80
- **TRADINAIRES DE VENDAYS (association des).** *Le Médoc tel qu'en lui-même dans la chronique des Tradinaires. II. Toponymie médoquine* In : *Les cahiers méduliens*, n°62, 2014, p.61-66
- **BOURDIER Camille, PÉTILLON et al.** *Contexte archéologique des dispositifs pariétaux de Reverdit et de Cap-Blanc : nouvelles données.* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.285-294
- **BRENET Michel, BOURGUIGNON Laurence.** *Les techno-complexes au début du Paléolithique moyen en Aquitaine septentrionale : complexité, complémentarité des productions de débitage et de façonnage et implications comportementales.* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.81-101
- **CHEVILLOT Christian.** *Écorneboeuf (Coulounieix – Chamiers – Dordogne). Bilan des recherches.* In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.25-24
- **CHIOTTI Laurent, NESPOULET Roland et al.** *Un comportement funéraire original au Gravettien final. Bilan des analyses et études 2005-2011 de la couche 2 de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne, France).* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.183-194
- **COLONGE David, HERNANDEZ Marion et al.** *Paléolithique ancien et Paléolithique moyen ancien dans le Piémont pyrénéen occidental : relations entre chaînes opératoires, continuités et ruptures.* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.119-137
- **CONSTANTIN Thibaud.** *Les parures métalliques du Premier âge du Fer en Aquitaine : synthèse typo-chronologique régionale des fibules, bracelets et torques.* In : *Aquitania*, n° 30, 2014, p.131-159

PREHISTOIRE

- **ARD Vincent.** *Détecter les structures en creux dans les terrains calcaires du nord du bassin aquitain. Problèmes et solutions méthodologiques.* In : *Méthodologie des recherches de terrain sur la préhistoire récente en France. Nouveaux acquis, nouveaux outils, 1987-2012. Actes des premières rencontres Nord/Sud de préhistoire récente. Rencontres méridionales de préhistoire récente*, 2014, p.251-260
- **ARD Vincent.** *Produire et échanger au Néolithique. Traditions céramiques entre Loire et Gironde au IVe millénaire.* Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques (*Documents préhistoriques*), 2014, 387 p.
- **BAILLET Mickaël, BACHELLERIE François et al.** *Enquête autour d'un outil: approche techno-économique, fonctionnelle et expérimentale des grattoirs châtelperroniens de Canaule II (Creysse, Dordogne, France).* In : *Paléo*, n° 25, 2014, p.7-36
- **BERNARD-GUELLE Sébastien, RUÉ Mathieu et al.** *Comportements techniques et stratégies de subsistance sur le site moustérien de plein air de Latrote (Saint-Gein, Landes).* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.229-255
- **BERROUET Florian, PIGEAUD Romain.** *La grotte du Sorcier: nouveau regard. Saint-Cyr (Dordogne).* In : *Aquitania historique*, n° 123, 2014, p.12-19
- **BOUGARD Estelle.** *Dans notre iconothèque. Cro-Magnon: images et anecdotes.* In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, n° 141-02, 2014, p.269-286
- **BOUGARD Estelle.** *Le site de Cro-Magnon aux Eyzies-de-Tayac : passé, présent et avenir.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.27-39
- **BOURDIER Camille, CHEHMANA Lucie et al.** *L'abri-sous-roche orné de Reverdit (Sergeac, Dordogne) : l'apport d'une approche pluridisciplinaire à l'élaboration d'un nouveau cadre chronoculturel.* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.431-447
- **DACHARY Morgane, PLASSARD Frédéric et al.** *L'Azilien des Pyrénées occidentales. Vers une révision de l'attribution chrono-culturelle des séries archéologiques.* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.487-503
- **DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles.** *Des représentations archaïques de mammoth en Dordogne.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.41-55
- **DELLUC Brigitte, DELLUC Gilles.** *Alain Rousset : biographie et bibliographie.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.191-203
- **DELLUC Brigitte, LASSERRE Patrick et al.** *Dans notre iconothèque. Une nouvelle grotte à gravures schématisées. Le Trou croisé à Saint-Georges-de-Montclar (Dordogne).* In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, n° 141-02, 2014, p.135-152
- **DISCAMPS Emmanuel, SOULIER Marie-Cécile et al.** *Des faunes et des hommes : interactions entre environnements et cultures à la fin du Paléolithique moyen et au début du Paléolithique supérieur dans le sud-ouest de la France.* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.299-314
- **DUHARD Jean-Pierre.** *Une autre lecture de deux gravures des abris de Laugerie (Dordogne).* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.57-63
- **DUMAS Antoine, SIREIX Christophe.** *Le site de hauteur du Premier âge du Fer de Niord à Saint-Etienne-de-Lisse (Gironde), reprise des données anciennes: la céramique des campagnes de fouille 1987-1988.* In : *Aquitania*, 2014, p.103-129
- **FERRIER Catherine, AUJOUAT Norbert et al.** *Une grotte-laboratoire pour l'étude taphonomique des parois des grottes ornées : la grotte de Leye à Marquay (Dordogne, France).* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.331-338
- **FRITZ Carole, DURANTHON Francis et al.** *Le galet "perdu" de Laugerie Basse.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.65-73

- GENTY Dominique, VALLADAS Hélène *et al.* *La grotte de Villars (Dordogne, France) : données chronologiques de l'occupation humaine et contexte environnemental.* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.153-162
- JAUBERT Jacques, FOURMENT Nathalie *et al.* *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, 639 p.
- JOUSSAUME Roger, LARGE Jean-Marc *et al.* *Enceintes néolithiques de l'Ouest de la France de la Seine à la Gironde. Actes du colloque CrabeNéo sur la recherche archéologique du bâti et des enceintes du néolithique.* Association des Publications Chauvinoises, 2014, 491 p.
- KONIK Stéphane, LAFON-PHAM Dominique *et al.* *Étude des vermiculations par caractérisations morphologique, chromatique et chimique. L'exemple des grottes de Rouffignac et Font-de-Gaume (Dordogne).* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.311-322
- LACARRIÈRE Jessica. *Les restes fauniques de Brassempouy [Landes] conservés au musée Despiou-Wlérick.* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.95-102
- LADIER Edmée. *Une palme de renne gravée inédite de Laugerie-Basse (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) au musée de Cahors.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.75-82
- LAFARGUE Raymond. *Découvertes archéologiques (II) à Andernos-les-Bains (port du Bétay) et au Teich (Pointe de l'Eyre et port) [Gironde].* In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n° 162, 2014, p.50-64
- LANGLAIS Mathieu, LAROULANDIE Véronique *et al.* *Évolution des sociétés magdaléniennes dans le sud-ouest de la France entre 18 500 et 14 000 cal. BP : reconstitution des environnements, reconfiguration des équipements.* In (cf. supra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.417-430
- LANGLAIS Mathieu, BONNET-JACQUEMENT Peggy *et al.* *Le Laborien : ultime sursaut technique du cycle évolutif paléolithique du sud-ouest de la France ?.* In (cf. supra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.567-582
- LE DANTEC Jean-Pierre, OLIVIER Laurent. *Une nouvelle monnaie du trésor de Barcus (Pyrénées-Atlantiques) dans la collection de numismatique celtique du musée d'Archéologie nationale.* In : *Antiquités nationales*, n°45, 2014, p.13-15
- LEFEBVRE Alexandre. *Les industries osseuses des collections anciennes de Brassempouy [Landes].* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.57-94
- LENOIR Michel, MARTINEZ Marc. *Alain Roussot et la Préhistoire ancienne de la Gironde.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.103-107
- PAILLET Patrick, MAN-ESTIER Elena. *La grotte de Rochereil à Grand-Brassac (Dordogne) : de l'art de faire parler les déblais et les archives.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.121-132
- PÉTREQUIN Pierre, CHEVILLOT Christian *et al.* *Grandes haches en jades alpins découvertes en Dordogne.* In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.5-24
- PETROGNANI Stéphane, BOURRILLON Raphaëlle *et al.* *À la poursuite du temps court : les expressions pariétales de l'âge de Bronze de la grotte des Fraux (Dordogne, France).* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.163-170
- PETROGNANI Stéphane, ROBERT Éric *et al.* *Au cœur des premières manifestations graphiques du Paléolithique supérieur. Nouvelles découvertes dans la grotte des Bernoux (Dordogne).* In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.111, n°3, p.413-432
- PIGEAUD Romain. *Alain Roussot contre André Leroi-Gourhan.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.133-138
- PLASSARD Frédéric, KERVAZO Bertrand *et al.* *Altérations et dépôts sur les parois de la grotte de Rouffignac : premiers résultats d'analyses.* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.299-310
- RÉMY Delphine. *Caractérisation techno-économique d'industries en bois de cervidés du Badegoulien et du Magdalénien. Le cas du Rond-du-Barry (Haute-Loire) et de Rochereil (Dordogne)* [résumé de thèse de doctorat soutenue en 2013 à Montpellier III], In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.111, n°2, p.349-350
- RENARD Caroline, BON François. *Brassempouy (Landes). Les vestiges solutréens des collections Dubalen et de Laporterie.* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.41-56
- RIVERO Olivia. *Vers une caractérisation du gisement magdalénien d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques) à travers sa production artistique.* In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, t.111, n°2, p.255-274
- RIVERO Olivia, GARATE Diego. *L'art mobilier gravettien sur support lithique de la grotte d'Isturitz (Saint-Martin-d'Arberoue, Pyrénées-Atlantiques, France) : une collection redécouverte.* In : *Paléo*, n°25, 2014, p.247-276
- RIOS-GARAIZAR Joseba, GARATE Diego. *Actualisation de l'inventaire des pointes de type Isturitz de la ré.* In : *Paléo*, n°25, 2014, p.233-245
- ROBERT Éric, PIERROT-DESEILLIGNY Marc *et al.* *La photogrammétrie à haute résolution en grotte ornée : numérisation des gravures de Rouffignac (Dordogne, France) et de Blanchard (Indre, France).* In : *Paléo*, n° spécial (Les arts de la Préhistoire : micro-analyses, mises en contextes et conservation), 2014, p.93-102
- ROUSSOT-LAROQUE Julia. *Le dépôt de haches simulacres de Blaye (Gironde). Hommage à Alain Roussot.* In : *Préhistoire du sud-ouest*, n°22, 2014, p.139-159
- SIMONET Aurélien. *Brassempouy (Landes). Présentation du site et des collections Dubalen et de Laporterie.* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.7-18
- SIMONET Aurélien. *Brassempouy (Landes). L'industrie lithique des collections Dubalen et de Laporterie.* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.19-40
- SIMONET Aurélien. *Conclusion.* In : *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, hs n°6 (Brassempouy, les collections Dubalen et de Laporterie), 2014, p.103-104
- SOULIER Marie-Cécile, GOUTAS Nejma *et al.* *Regards croisés de l'archéozoologie et du technologue sur l'exploitation des ressources animales à l'Aurignacien archaïque : l'exemple d'Isturitz (Pyrénées-Atlantiques, France).* In (cf. infra) : *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : XXVIIe congrès préhistorique de France. Vol. 2 : Paléolithique et Mésolithique.* Paris : Société préhistorique française, 2014, p.315-332
- STÉPHAN Pierre, GOSLIN Jérôme. *Évolution du niveau marin relatif à l'Holocène le long des côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche : réactualisation des données par la méthode des "sea-level index points".* In : *Quaternaire*, n° 25, 2014, p.295-312
- TARTAR Élise, WHITE Randall, *et al.* *Quel(s) Aurignacien(s) à l'abri Blanchard (Sergeac, Dordogne, France) ? Données des collections d'industrie osseuse conservées aux États-Unis et retour sur le terrain.* In : *Paléo*, n° 25, 2014, p.309-331

ANTIQUITE

- BALTU Jean-Charles. *Portraits claudiens de l'Aquitaine méridionale*. In : *Aquitania Supplément*, n°31 (De Rome à Lugdunum des Convènes. Hommages à Robert Sablayrolles), 2014, p.31-382
- BANDIERA Mickaël. *La production de céramiques à parois fines à Varetodo (Vayres, Gironde): de l'époque augustéenne à l'époque claudienne*. In : *Revue historique et archéologique du Libournais et de la Vallée de la Dordogne*, n° 303, 2014, p.3-12
- BARBET Alix, BOST Jean-Pierre. *Fragments de décors en stuc provenant de la Villa de Plassac (Gironde)*. In : *Aquitania*, n° 30, 2014, p.371-376
- BARRAUD Dany, REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre. *Bordeaux: un projet immobilier sur les vestiges du port antique*. In : *L'archéologie préventive : une démarche responsable (Actes des Rencontres autour de l'archéologie préventive 21-22 novembre 2012)*, 2014, p.155-161
- BAUDUER Frédéric. *Spéculations à propos d'une hypothétique croix basque de l'Aquitaine romaine*. In : *Bulletin du Musée Basque*, n° 183, 2014, p.99
- CHEVILLOT Christian. *Continuité des campagnes gauloises en moyenne vallée de la Dronne [Dordogne]. L'héritage gaulois dans la Civitas des Pétrucos*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.95-136
- CHEVILLOT Christian. *Une statuette gallo-romaine en bronze au "Sol" (Goût – Rossignol – Dordogne)*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.137-142
- EPHREM Brice. *Piscatores Oceanici et Garumae. Pour une approche par l'archéo-ichtyologie de la pêche en Aquitaine*. *Aquitania*, supplément n° 32, 2014, 250 p.
- FABRE Georges, BOST Jean-Pierre. *CIL, 13.415. Prescription testamentaire dans une famille de notables dacquois*. In : *Aquitania Supplément*, n°31 (De Rome à Lugdunum des Convènes. Hommages à Robert Sablayrolles), 2014, p.137-146
- GENEVIÈVE Vincent, SIREIX Christophe. *Les fractions d'argent gauloises découvertes sur le site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde): quelques points de stratigraphie et de chronologie*. In : *Aquitania*, n° 30, p.169-192
- LAFARGUE Raymond. *Découvertes archéologiques au port de Cassy [Gironde] (2300 à 2200 avant J.-C.)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°161, 2014, p.3-14
- LOIRAT Denis. *La faune trouvée lors des prospections de 2008 à 2014 à Écorneboeuf [Dordogne]*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.79-88
- RENOUE Julie. *De l'objet de patrimoine à l'objet archéologique : étude des artefacts "vikings" conservés au musée d'Aquitaine de Bordeaux*. In : *Aquitania*, n° 30, 2014, p.379-383
- BERDOY Anne, JEAN-COURRET Ézéchiél (col.). *Castelnau du bassin de l'Adour (Landes et Béarn) : morphologies et évolutions*. In (cf. infra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.315-330
- BISCARRAT Louise. *Le mobilier du Haut Moyen Âge de la nécropole de Saint-Martin de Bruch (Lot-et-Garonne)*. In : *Aquitania*, n° 30, 2014, p.384-388
- BONNENFANT Jérémy. *Premiers résultats de l'étude du site sidérurgique médiéval des Grands Bois [Dordogne]*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.143-171
- BOURGEOIS Luc, REMY Christiane et al. *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, 700 p.
- BOURGEOIS Luc, BOYER Jean-François. *Les palais carolingiens d'Aquitaine : genèse, implantation et destin*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.67-118
- BOUTOULLE Frédéric, MOUSSET Hélène et al. *Dix ans d'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques entre Loire et Pyrénées (2002 – 2011)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.25-64
- BOUTOULLE Frédéric. *Les résidences de la petite aristocratie rurale en Gascogne occidentale (XIe, XIIe et XIIIe siècles). Réflexions à partir d'un corpus de textes*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.601-608
- BOYRIE-FÉNIÉ Bénédicte. *L'apport de la toponymie à la géographie historique : l'exemple des chemins en Aquitaine*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 516, 2014, p.379-394
- CALMETTES Philippe, SCULLIER Christian. *Les franchissements de l'Adour à Dax du Moyen Âge au XIXe siècle*. In : *Aquitania*, n° 30, 2014, p.335-368
- CONTE Patrice, HAUTEFEUILLE Florent. *"Le château", retour sur expériences : une décennie de recherches archéologiques dans le Sud-Ouest de la France (Pau 2002 – Chauvigny 2012)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.13-24
- DE BLIBNIÈRES Gilles. *Un patrimoine disputé dans la tourmente des guerres anglaises, le château de Badefols au XVe siècle*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.325-346
- DUPOUY Jean-Michel. *L'église fortifiée de Lesgor (Landes)*. In : *Aquitaine historique*, n° 123, 2014, p 8-11
- DUTEIN Bernard. *Du Pays de Gex au Pays de Buch [Gironde]. L'itinéraire des Grailly (I)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°159, 2014, p.26-50
- DUTEIN Bernard. *Du Pays de Gex au Pays de Buch [Gironde]. L'itinéraire des Grailly (II)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°160, 2014, p.25-35

MOYEN AGE

- BARRÈRE Michel. *Archéologie et tentations élitaires : le cas des accessoires de vêtement en alliage cuivreux (Sud-Ouest de la France, XIIe – XIIIe siècle)*. In (cf. infra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire*, XLVII), 2014, p.673-676

- FARAVEL Sylvie. *Le castrum de Pommiers (commune de Saint-Félix-de-Foncaude, Gironde)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.343-349
- FARAVEL Sylvie. *Le site du Castéra, commune de Langoiran (Gironde)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.351-367
- FARAVEL Sylvie. *Le lexique de la résidence aristocratique et des fortifications en Entre-deux-Mers bazadais entre le XIe et le XVe siècle*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.617-626
- FOURNIOUX Bernard. *L'engagement des femmes en Périgord durant la guerre de Cent Ans*. In : *Documents d'archéologie et d'histoire périgourdines*, n°29, 2014, p.173-194
- GAILLARD Hervé, LABORIE Yan. *De la magna porta antique de la Cité de Périgueux à la résidence des Périgueux. Approche archéologique d'une reconversion architecturale (IVe – XIIe siècle)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.401-423
- GUILHEM Pépin. *Les Soudans de Preissac ou de la Trau [Gironde] : de Clément V à l'Ordre de la Jarretière*. In : *Les cahiers du Bazadais*, n°186, p.5-72
- HAURE Vincent. *Bordeaux et la guerre, 1406-1450, de Saint-Julien en Médoc à la Male Jornade, un premier état des lieux*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.39-54
- JEAN-COURRET Ézéchiél. *Les pouvoirs de l'enceinte. Historiographie nationale et nouvelles propositions autour du cas de Bordeaux (IVe – XIIe siècle)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.425-445
- LABAT Emmanuel. *Les Albret n'ont pas des oreilles de lièvre. Héraldique et généalogie*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 516, 2014, p.395-416
- LAVAUD Sandrine. *Vignobles et vins du Bordelais médiéval*. In : *Les cahiers médulliens*, n°61, 2014, p.17-26
- LEFÈVRE Ségolène. *Les repas dans les monastères au Moyen Âge*. In : *Aquitaine historique*, n° 123, 2014, p.2-7
- LESCARRET Brigitte. *Les décors romans de rinceaux à crossettes et fleurs de lys en Bordelais*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.39-60
- MARIN Agnès, SOUNY David et al. *L'enceinte de Saint-Émilien (Gironde) ou le mythe d'une muraille forte*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.505-518
- MARQUETTE Jean-Bernard. *Les résidences de Clément V en Bordelais : Pessac et Villandraut (1305-1308)*. In : *Les cahiers du Bazadais*, n°184, 2014, p.17-28
- MASSON Juliette. *Pleine-Selve: une abbaye de Prémontrés implantée au XIIe siècle en bordelais*. In : *Aquitaine historique*, n° 122, 2014, p.10-19
- PÉPIN Guilhem. *Pâtis et souffertes en Bordelais et Bazadais (1391-1439) : le prix de la paix pendant la Guerre de cent ans*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.13-38
- PETIT-AUPERT Catherine, JEAN-COURRET Ézéchiél et al. *Une bastide pour le roi autour des reliques de Saint-Louis à Lamontjoie [Lot-et-Garonne]*. Bordeaux : Ausonius éditions (*Catalogue d'exposition*), 2014, 52 p.
- PALUÉ Marie. *L'enceinte circulaire de l'Herm [Dordogne]. Chronologie, morphologie, occupation (XIe – XVe siècle)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.289-305
- PIAT Jean-Luc. *La maison forte de Lacassagne (Boé, Lot-et-Garonne)*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.391-398
- PROVOST Marion. *L'architecture du premier âge roman en Gironde : étude comparée des arcatures des églises de Baron et du Nizan*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.23-37
- RÉGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre. *Municipalité, défense et appareil : l'enceinte du bourg et la porte Saint-Eloi de Bordeaux*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.447-469
- RÉMY Christian. *Le castrum de Grignols (Dordogne) et ses chevaliers*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.331-341
- RÉMY Christian. *Les mots du château en Limousin, Périgord, et Angoumois*. In (cf. supra) : *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées. Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*. Association des publications Chauvinoises (*Mémoire, XLVII*), 2014, p.627-651
- SCHUNCK Catherine. *La lanterne des morts d'Atur [Dordogne]*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.287-290
- VILLETORTE Jean. *L'église Saint-Jean de Lamothe et sa paroisse, toutes deux disparues aujourd'hui*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°161, 2014, p.19-29

MODERNE ET CONTEMPORAIN

- AVILA Maryvonne, AVILA Fernand. *Évolution géographique et économique d'Aire-sur-l'Adour [Landes], de la carte de Cassini (XVIIIe siècle) à 2012*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 516, 2014, p.447-476
- BEZOS Jérémie. *La terreur à Marmande [Lot-et-Garonne]. Des élites déchues*. In : *Revue de l'Agenais*, 141^e année – 2, 2014, p. 141-160
- BONIN Hubert. *La Teste [Gironde] avant le grand tourisme : un décollage industriel*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°160, 2014, p.65-76
- BOUGUE Sandrine, AVILA Fernand. *La crue de février 1952 à Aire-sur-l'Adour [Landes]*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°514, 2014, p.185-200
- BUFFAULT Pierre. *La marche envahissante des dunes de Gascogne [Gironde] avant leur fixation (2)*. In : *Les cahiers médulliens*, n°61, 2014, p.56-66

- CACHAU Philippe. *Projets de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne pour l'hôtel de ville et le clocher de Saint-Michel de Bordeaux (1768-1769)*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.93-109
- CATTON Marguerite. *Étude du Christ en croix de l'église Saint-Vincent d'Hendaye*. In : *Bulletin du Musée basque*, n°183, 2014, p.31-42
- CHEVALLIER Dominique. *Notre-Dame-des-Passes*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°160, 2014, p.89-103
- CHEVREL Maryline. *Le pont du Génie à Bayonne, une longue histoire*. In : *Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n°169, 2014, p.151-164
- CHRISTIAENS Daniel. *La grande pillerie de Roquepique [Lot-et-Garonne] de 1562. Un juron de Monluc hors commentaires*. In : *Revue de l'Agenais*, 141^e année – 1, 2014, p.5-36
- CLERMONT-JOLY Magdeleine, MEUNIER-SALINAS Laure et al. *Étude, conservation et restauration du Christ en croix de l'église Saint-Vincent d'Hendaye*. In : *Bulletin du Musée basque*, n°183, 2014, p.43-62
- CLERTAN Rémi. *Les communaux d'Arue [Landes] (1790-1860)*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°514, 2014, p.153-162
- CONTIS Alain. *Naissance des foires et marchés en Pays de Buch [Gironde]*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°161, 2014, p.62-71
- CONTIS Alain. *Naissance des foires et marchés en Pays de Buch [Gironde] - Compléments*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°162, 2014, p.47-49
- CONTIS Alain. *Protéger le Médoc contre les anglais (1757-1783). Une défense inutile ?* In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.71-84
- COSTEDOAT René. *Le retour. Un petit "refuge" Bergeracois dans la première moitié du XVIII^e siècle*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.XCLI, 2014, p.217-244
- COUDROY DE LILLE Pierre. *Armoiries de Spens de Lancre – Baritault au temple du Hâ [Bordeaux], anciennement chapelle du convent des Filles de Notre-Dame*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.241-242
- COUDROY DE LILLE Pierre. *Le magasin Au Magot rue Saint-James à Bordeaux*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.243-246
- COUSTET Robert. *Un portrait inédit de Victor Louis par Pierre Lacour*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.127-138
- CROIZIER VAILLON Isabelle. *L'art sacré en Béarn dans la période de l'Entre-deux-guerres : une ouverture prudente à la modernité*. In : *Revue de Pau et du Béarn*, n°41, 2014, p.159-183
- DE LA NOË Jérôme. *L'Observatoire astronomique de Bordeaux à Floirac (Gironde)*. In : *Aquitaine historique*, n° 122, 2014, p.2-8
- DIEBOLT Évelyne. *La Grande guerre et la Maison de santé protestante de Bordeaux*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.99-117
- DEVOS Cécile, LAROCHE Claude et al. *Pau, un siècle d'architecture sacrée (1801-1905)*. Lyon : Éd. Lieux-dits (*Images du patrimoine*), 2014, 176 p.
- ETCHEHANDY Marcel. *Le monogramme IHS*. In : *Bulletin du Musée basque*, n° 183, 2014, p.87-94
- FAURE Patrick. *Quand le nom de l'Île aux oiseaux [Gironde] était ignoré des cartographes – Bail à ferme du 27 septembre 1579*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°159, 2014, p.68-72
- FAURE Patrick. *La Teste [Gironde] et la guerre de course dans la deuxième moitié du XVI^e siècle*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°160, 2014, p.36-58
- FAURE Patrick. *Les revenus et droits seigneuriaux de la seigneurie de Certes [Gironde] au XVI^e siècle : nature et amodiation*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°162, 2014, p.28-46
- FOURNIER Jean-François. *L'hôtel de Florimond de Raymond, rue du Temple à Bordeaux : une représentation inédite*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.237-240
- GERBER Frédéric, NIBODEAU Jean-Paul. *Impact de la découverte du Nouveau Monde sur l'espace urbain des villes portuaires de la façade atlantique : Bordeaux et La Rochelle*. In : *Les nouvelles de l'Archéologie*, n° 137, 2014, p.14-18
- HEIB Marc (Docteur). *Les troubles et empêchements des inventaires issus de la Loi de séparation de 1905 en Lot-et-Garonne*. In : *Revue de l'Agenais*, 141^e année – 1, 2014, p.37-58
- HEIB Marc (Docteur). *La société métallurgique du Périgord à Fumel pendant la Guerre de 14-18*. In : *Revue de l'Agenais*, 141^e année – 3, 2014, p.321-336
- LACQIN Jean. *À la recherche du patrimoine historique bayonnais : la corderie Lacoïn. Première partie : 1765-1815*. In : *Société des Sciences, Lettres et Arts de Bayonne*, n°169, 2014, p.123-150
- LACROUTS Christian, BATS Bernard. *Inventaire systématique des stèles discoidales landaises dans les anciens évêchés d'Aire-Dax et Lescar*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 513, 2014, p.19-34
- LAULOM Jean-Pierre (Abbé). *Essai d'explication du symbolisme des stèles discoidales*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°513, 2014, p.5-18
- LE MAO Caroline. *La guerre vue de Bordeaux, Labat de Savignac et la guerre de succession d'Espagne*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.15-69
- LERUSTE Florent. *Vie et déportation des internés juifs du Camp de Mérignac-Beaudésert (1941-1944)*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.194-207
- MAFFRE Philippe. *L'hôtel Victoria [Bordeaux]*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.139-150
- MARABOUT Vincent. *La maison rurale et villageoise en Val de Dronne du XVI^e siècle au début du XX^e siècle (1)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.181-216
- MARABOUT Vincent. *La maison rurale et villageoise en Val de Dronne du XVI^e siècle au début du XX^e siècle (2)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.347-378
- MARABOUT Vincent. *La maison rurale et villageoise en Val de Dronne du XVI^e siècle au début du XX^e siècle (3)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.471-500
- MARCHAND Jean-Pierre. *Les faïences de Thiviers. Des arts de la table à quelques éléments d'analyse des décors et des formes*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.CXLI, 2014, p.245-266
- MAUDUIT Thierry, PERROMAT Virginie et al. *La chapelle rupestre et l'Ermitage Sainte-Catherine de Cambes (Gironde). Vie et mort d'un site "inscrit" dans le paysage historique de l'Entre-deux-Mers*. Villenave-d'Ornon : Aquitaine historique, 2014, 154 p.
- MERIC Jean-Pierre. *Les moines blancs, curés de Soulac-les-Bains [Gironde] (1869-1901) (3)*. In : *Les cahiers médulliens*, n°61, 2014, p.27-54
- MORINIÈRE Soline. *La collection de moulages de l'Université de Bordeaux*. In : *Revue archéologique de Bordeaux*, t.CV, 2014, p.151-172

- PIRAUD Claude-Henri. *La politique du Périgord en 1564 : les doléances de ses états*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t.XCLI, 2014, p.31-46
- ROBIN Claude. *Le chemin de fer de la Teste à Cazaux [Gironde]*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°159, 2014, p.85-98
- ROUXEL Marie-Christine. *Les armoiries d'Arcachon, toujours les mêmes et toujours différentes*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°162, 2014, p.6-27
- SUAU Jean-Pierre. *Un tympan de portail landais à redécouvrir dans l'église Saint-Laurent de Louer*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n°514, 2014, p.125-132
- TAILLENTOU Jean-Jacques. *Les Landes cartographiées par un autochtone de XVIIe siècle*. In : *Bulletin de la Société de Borda*, n° 516, 2014, p.485-489
- TRUET Thierry. *L'ennemi à la maison : les camps d'internement de Libourne et de Bazas [Gironde] pendant la Première guerre mondiale*. In : *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, n°20, 2014, p.119-134
- VILLETORTE Jean, LAFARGUE Raymond. *La paroisse du Teich [Gironde] après la Révolution de 1789 (II)*. In : *Bulletin de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch*, n°159, 2014, p.51-61

AQUITAINE

BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du service régional de
l'archéologie (au 1er janvier 2015)

2 0 1 4

| NOM | TITRE | ATTRIBUTIONS |
|---------------------------------|--|--|
| FOURMENT Nathalie | Conservatrice régionale de l'Archéologie | Responsable du service. |
| MOUSSET Hélène | Conservateur du Patrimoine | Adjointe au chef de service. Responsable du Pôle gestion des sols et de Patriarche. |
| N..... | Conservateur du Patrimoine | Poste non pourvu en 2014. |
| COUTURES Philippe | Ingénieur de recherche | Gestion du département du Lot-et-Garonne. |
| REGALDO-SAINT-BLANCARD Pierre | Ingénieur de recherche | Gestion du département de la Gironde. |
| COLLIER Annie | Ingénieur d'études | Gestion des plans locaux d'urbanisme et zonages archéologiques.- Départ à la retraite juin 2014. |
| FERULLO Olivier | Ingénieur d'études | Gestion des départements des Landes et Pyrénées-Atlantiques. |
| BIGOT Olivier | Assistant ingénieur | PATRIARCHE et cellule gestion des sols. |
| GAILLARD Hervé | Assistant ingénieur | Gestion du département de la Dordogne. |
| LHOMME Jean-Paul | Assistant ingénieur | Gestion des centres de conservation et d'étude d'Aquitaine. |
| BERTRAND-DESBRUNAIS J.-Baptiste | Technicien de recherche | Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde et Dordogne). |
| BURAUDE Patrice | Technicien de recherche | Gestion du CCE de Campagne (24). |
| CAMBRA Patrice | Technicien de recherche | Gestion des études d'impacts. Gestion des collections photographiques. |
| CHARPENTIER Xavier | Technicien de recherche | Contrôle des opérations et des sites archéologiques (Gironde) et collaboration à la gestion du département de la Gironde. |
| PICHONNEAU Jean-François | Technicien de recherche | Atelier graphique, D.A.O et opérations archéologiques. |
| RENAUX Sylvie | Technicienne de recherche | Gestion de la redevance archéologique (liquidation et ordonnancement) et gestion des archives administratives. |
| HARVENGT Sylvaine | Adjoint administratif | Gestion financière et administrative. Gestion des opérations de fouilles programmées. Secrétariat de la C.I.R.A. |
| RAUCOULE Christine | Adjoint administratif | Secrétariat de la conservatrice. Standard. Gestion des arrêtés préfectoraux. Gestion administrative des opérations d'archéologie. Bilan scientifique régional. |

Index des auteurs et collaborateurs
de notice

2 0 1 4

| | | | |
|----------------------------------|-------------------------|------------------------------|--|
| Abanozian Koren..... | 81 | Courtaud Patrice..... | 203, 242 |
| Aldeias V..... | 89 | Cretin Catherine..... | 65, 66, 238 |
| Bakkal-Lagarde Marie-Claude..... | 217 | Crevecoeur Isabelle..... | 89 |
| Ballade Marie..... | 242 | Dachary Morgane..... | 201 |
| Balzeau Antoine..... | 89 | Darricau Joëlle..... | 228 |
| Barbeyron Arnaud..... | 74 | Demeure Guillaume..... | 52 |
| Beague Nadine..... | 141, 168, 180, 217, 234 | Diaz Lucie..... | 158 |
| Behague Bertrand..... | 118, 122, 124 | Dibble Harold..... | 89 |
| Bernier Marielle..... | 191 | Ducournau Bertrand..... | 50, 132, 138-139, 143, 145, 148, 163, 171, 203, |
| Bertran Pascal..... | 57, 72 | Dumas-Lattaque Pierre..... | 77 |
| Beyrie Argitxu..... | 226 | Dumontier Patrice..... | 203 |
| Blanc Claude..... | 206 | Duphil Vincent..... | 59, 156, 186, 189, 232 |
| Blanc Pierre-Marie..... | 83 | Dupré Eric..... | 221 |
| Bonnenfant Jeremy..... | 87 | Elalouf Jean-Marc..... | 81 |
| Borau Laetitia..... | 98 | Ephrem Brice..... | 191 |
| Boudadi-Maligne Myriam..... | 81 | Etrich Christine..... | 53 |
| Bouet Alain..... | 191 | Faivre Jean-Philippe..... | 64, 246 |
| Bourdier Camille..... | 242 | Faravel Sylvie..... | 138, 246 |
| Bourrillon Raphaëlle..... | 93 | Ferrier Catherine..... | 242 |
| Boutouille Frédéric..... | 248 | Feruglio Valérie..... | 242 |
| Bramoullé Yves..... | 228 | Ferullo Olivier..... | 73 |
| Brenet Michel..... | 55, 57, 72, 91 | Folgado-Lopez Mila..... | 48, 61-62, 83, 178, 190 |
| Bruxelles Laurent..... | 89, 242 | Fourloubey Christophe..... | 197, 200, 234 |
| Calmettes Philippe..... | 121, 132 | Fourment Nathalie..... | 12, 242 |
| Camus Hubert..... | 242 | Fuentes Oscar..... | 69 |
| Carozza Laurent..... | 86 | Gaillard Hervé..... | 58 |
| Carratier Alexandre..... | 190 | Garate Diego..... | 228 |
| Cartron Isabelle..... | 181 | Genty Dominique..... | 242 |
| Castel Jean-Christophe..... | 81 | Gineste Marie-Christine..... | 76, 178, 214 |
| Caux Solène..... | 81 | Goldberg Paul..... | 89 |
| Cavalin Florence..... | 117, 139-141, 164, 170 | Gomer A..... | 89 |
| Chadelle Jean-Pierre..... | 96 | Goutas Nejma..... | 81, 242 |
| Champagne Alain..... | 210 | Gravina Brad..... | 84 |
| Chapoulie Rémy..... | 242 | Grigoletto Frédéric..... | 57, 71, 80, 94, 166, 178, 216, 222 |
| Charpentier Xavier..... | 145 | Grimbert Laurent..... | 58 |
| Chasseigne Ludovic..... | 97 | Guérin Guillaume..... | 89 |
| Chevillot Christian..... | 113 | Guillon David..... | 72 |
| Chiotti Laurent..... | 70, 89, 93 | Henry Alexandra..... | 80, 91, 183, 186 |
| Chopin Jean-François..... | 79, 83, 166, 207, 225 | Hourcade David..... | 122, 123, 132, 141 |
| Clark Amy..... | 93 | Hublin Jean-Jacques..... | 89 |
| Cochard David..... | 81 | Huguet Jean-Claude..... | 116 |
| Colin Anne..... | 134 | Ihuel Ewen..... | 54 |
| Colonge David..... | 206, 234 | | |

| | | | |
|----------------------------------|------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Jacques Philippe | 150, 152, 154 | Nespoulet Roland..... | 70 |
| Jaubert Jacques..... | 242 | Nonat Laure | 210 |
| Joinéau Vincent..... | 99 | Normand Christian | 222, 228 |
| Kerlorc'h Gilles..... | 165 | Paillet Patrick | 245 |
| Konik Stéphane..... | 242 | Palacio Pauline | 81 |
| Laborie Yan | 49 | Parent Gilles..... | 205 |
| Labarge Aude..... | 228 | Parpaitte Guillaume..... | 170 |
| Lacrampe-Cuyaubere François..... | 81 | Pedini Cécilia | 146 |
| Lagarde-Cardona Céline..... | 95 | Perrot Xavier | 164, 182 |
| Laroulandie Véronique | 81 | Pétillon Jean-Marc | 223 |
| Larre Fanny..... | 212 | Petit-Aubert Catherine..... | 235 |
| Le Couédic Mélanie | 210 | Petrognani Stéphane | 54, 66 |
| Le Fillâtre Virginie | 66 | Ploquin Alain | 72 |
| Legaz Amaïa | 129 | Portais Jean-Christophe..... | 242 |
| Lenoble Arnaud..... | 81 | Poulain Peggy..... | 78 |
| Leroux Laure..... | 52 | Prodéo Frédéric | 177 |
| Leroy Fabrice | 91 | Queffelec Alain | 242 |
| Lesvignes Emilie | 66 | Ranlett Sarah | 93 |
| Lévêque François..... | 242 | Régéard Mathilde..... | 55 |
| Lourenço Jean-Marie..... | 140 | Reiche Ina | 82 |
| Madelaine Stéphane | 89 | Renard Caroline..... | 162 |
| Mallye Jean-Baptiste..... | 81 | Rigaud Solange..... | 81 |
| Man-Estier Elena..... | 67 | Rivero Olivia..... | 228 |
| Marembert Fabrice..... | 48 | Robert Eric | 66 |
| Marticoréna Pablo..... | 224 | Rodrigues Vanessa | 210 |
| Martin Franck | 216 | Ronda Thomas..... | 242 |
| Masson Juliette | 120, 131 | Salvé Serge..... | 53, 59, 177 |
| Mathé Vivien | 136 | Sandghate Denis..... | 89 |
| Maureille Bruno..... | 75, 89 | Sauvaitre Natacha..... | 127, 142, 144 |
| Maurel Léopold | 32, 140 | Scuiller Christian | 176 |
| McPherron Shannon | 89 | Seguin Guillaume..... | 213 |
| Mensan Romain | 93 | Silhouette Hélène..... | 48, 162, 182, 183, 188, 190, 192 |
| Mercier Norbert | 89 | Soulier Marie-Cécile..... | 93 |
| Merlet Jean-Claude..... | 171 | Steele Teresa | 89 |
| Michel Anne..... | 128 | Talamo S | 89 |
| Michel-Gazeau Céline..... | 117, 128 | Turq Alain | 89 |
| Migeon Wandel | 76, 79, 132, 189 | Vanara Nathalie..... | 228 |
| Morala André..... | 93 | Verdin Florence | 134, 159 |
| Moreau Nathalie..... | 121, 139 | Villotte Sébastien | 242 |
| Morel David..... | 68 | White Randall..... | 93 |
| Navetat Mylène | 69 | | |

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| A65 (ZAEI du diffuseur), GARLIN (64) | 207 | BANOS (40), Marseillon | 162 |
| Adour (Gazoduc, Artère de l'), BASSUSSARRY, USTARITZ, VILLEFRANQUE, MOUGUERRE, BRISCOUS, URT, BARDOS, MISSON, ESTIBEAUX, MOUSCARDES, TILH, POMAREZ, CASTEL-SARRAZIN, BASTENNES, GAUJACQ, BRASSEPOUY, SAINT-CRIQ, CHALOSSE, SERRESLOUS-ET-ARRIBANS, HAGETMAU, HORSARRIEU (40/64) | 232 | Barre, ARVEYRES (33) | 116 |
| Agen-Gazoduc (zone urbanisée), BAJAMONT, PUYMIROL, SAINT-CAPRAIS-DE-LERM, SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC, SAUVAGNAS, SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE (47) | 192 | BARDOS (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| AGEN (47), | | Barlette, SAINTE-COLOMBE-DE-VILLENEUVE (47) | 190 |
| - Cours Victor Hugo, Rue des rondes Saint-Martial | 174 | BASSENS (33), | |
| - Tibet | 176 | - Avenue des Griffons | 117 |
| AIGUILLON (47), | | - Secteur Jean Prévôt | 117 |
| - Métairie neuve | 177 | BASSILLAC (24), Boulogne | 48 |
| - A Misère | 178 | BASSUSSARRY (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| AIRE-SUR-L'ADOUR (40), Rues Carnot et Labeyrie | 162 | BASTENNES (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| Anque, BOÉ (47) | 178 | Bastide (Rue de la), ASSON (64) | 203 |
| ALLES-SUR-DORDOGNE/LE BUISSON-DE-CADOUIN (24), Petit Bout | 96 | BAYONNE (64), Le Prissé, Chemin d'Ibos | 206 |
| Analyses de l'art pariétal et des phénomènes taphonomiques des parois ornées de la grotte de Rouffignac, ROUFFIGNAC-SAINTE-CERNIN-DE-REILHAC (24) | 81 | Beaulieu, MARSAC SUR L'ISLE (24) | 72 |
| ANGLET (64), Vallon de l'Aritxague, | | BEAUPOUYET (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 230 |
| giratoire Melville-Lynch | 200 | BEAURONNE (24), La Poterie dans la moyenne vallée de l'Isle | 97 |
| ANNESSE-ET-BEAULIEU (24), Vélo route, Voie verte, Vallée de l'Isle | 48 | Beauvallon (rue Louis de), SAUVETERRE-DE-GUYENNE (33) | 147 |
| Aquitaine centrale de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive (Campagnes antiques de l') | 234 | Bellegarde (Îlot), BERGERAC (24) | 48 |
| Aquitaine, (Céramique médiévale en) | 246 | Benau Sud, MIOS (33) | 139 |
| ARANCOU (64), Grotte de Bourrouilla | 200 | Benou (plateau du) BILHERES (64) | 206 |
| Archéologie des sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels et réalité | 236 | Bernoux (les), BOURDEILLES (24) | 54 |
| Aritxague (vallon, giratoire Melville-Lynch), ANGLET (64) | 200 | BERGERAC (24), | |
| ARUDY (64), Les grottes de Boredela et les cavités sépulcrales du bassin d'Arudy | 202 | - Îlot Bellegarde | 48 |
| ARVEYRES (33), Barre | 116 | - Îlot des Grands-Moulins | 49 |
| ASSON (64), Rue de la Bastide | 203 | - 55 rue du maréchal Joffre | 50 |
| AUBIAC (47), Hourtounat | 178 | Beynac (déviaton de), VEZAC (24) | 94 |
| AUDENGE (33), Rue du Moulin | 116 | Bialé (12 rue du), LESCAR (64) | 211 |
| Azketa, SAINT MICHEL (64) | 219 | BILHERES (64), Monolithe du plateau du Benou | 206 |
| BAJAMONT (47), Zone urbanisée d'Agen-Gazoduc | 192 | BIRON (24), | |
| BANCA (64), Site minier de Mehatze | 204 | - Le Château : la cour basse, les écuries | 50 |
| | | - Le bourg | 52 |
| | | BISCARROSSE (40), 28 place Charles de Gaulle | 163 |
| | | BLANQUEFORT (33), Église Saint-Martin | 118 |
| | | BLAYE (33), Citadelle Vauban, hôpital de siège | 121 |
| | | BOÉ (47), Métairie de Bordeneuve, Anque | 178 |
| | | BOISSEUILH (24), Le château | 52 |
| | | BORDEAUX (33), | |
| | | - 7/17 rue Castéjà | 121 |
| | | - 69 rue des 3 conils | 122 |
| | | - Rue Fondaudège, Tram D, Réseaux | 122 |
| | | - Palais-Gallien, Amphithéâtre | 123 |

| | | | |
|--|-----|---|--------|
| - ZAC Garonne-Eiffel, Secteur Deschamps | 123 | Champs (au Grand) Les Grands Champs, VELINES (24). | 94 |
| - Cathédrale Saint-André, Réouverture du portail Royal | 124 | CHANCELADE (24), | |
| - Place Sainte-Eulalie, Face n°64 rue Paul-Louis Lande. | 127 | - Les Gabarres | 57 |
| - Basilique Saint-Seurin | 128 | - Puufferrat | 57 |
| - Santé Navale (Îlot) | 129 | Château (le pied du), LANGOIRAN (33) | 138 |
| Bordedela (Grottes de), ARUDY (64) | 202 | Château (le), | |
| Bordeneuve (Métairie, Anque), BOE (47) | 178 | - BIRON (24) | 50 |
| Bordeneuve, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/ | | - BOISSEUILH (24) | 52 |
| BRAX (47) | 193 | - EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (LES) (24) | 67, 68 |
| Borie (La petite), COULOUNIEIX CHAMIERES (24) | 58 | - LANDIRAS (33) | 135 |
| Born (boulevard Bertrand de), PÉRIGUEUX (24) | 79 | - PAU (64) | 214 |
| Bouchets Nord (les), PINEUILH (33) | 140 | - SAINT-MICHEL (64) | 219 |
| BOULAZAC (24), | | CHAPELLE-GONAGUET (LA) (24), Prieuré de Merlande. | 57 |
| - Aménagement RN 221. | 53 | Chemin départemental, SAINT-JEAN-DE-LUZ (64) | 216 |
| - Aqueducs romains et le réseau d'eau de Vésunna | 97 | Cité (École de la) PÉRIGUEUX (24) | 76 |
| Boulogne, BASSILLAC (24) | 48 | COLAYRAC-SAINTE-CIROQ (47), | |
| BOURDEILLES (24), | | - 2 Allée des Haut de Chabois | 182 |
| - Les Bernoux | 54 | - Lary | 183 |
| - Les Rouchoux | 54 | - Les résidences de Lary | 185 |
| Bourg (le), | | - 1 allée des Champs de Lary | 186 |
| - BIRON (24) | 52 | - 7 allée des Champs de Lary | 187 |
| - TAMNIES (24) | 90 | Combarelles (Grotte de), LES EYZIES-DE-TAYAC- | |
| - SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64) | 217 | SIREUIL (24) | 66 |
| - SARBAZAN (40) | 170 | Commarque (Grotte de), LES EYZIES-DE-TAYAC- | |
| BOURG-DES-MAISONS (24), Au Fougeraud, La Croix | 55 | SIREUIL (24) | 69 |
| Bourg Nord (le), COUX-ET-BIGAROQUE (24) | 59 | Combe-Grenal, DOMME (24) | 62 |
| Bourrouilla (Grotte de), ARANCOU (64) | 200 | Conils (69 rue des Trois), BORDEAUX (33) | 122 |
| Brandier (le), RAZAC-SUR-L'ISLE (24) | 80 | Contournement du bourg, CAMPAGNE (24) | 55 |
| BRASSEPOUY (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Cordeliers (place des), OLORON-SAINTE-MARIE (64) | 214 |
| BRAX/SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47), | | COULOUNIEIX-CHAMIERES (24), | |
| Martinon, Bordeneuve, Lassort, | 193 | - La petite Borie | 58 |
| BRISCOUS (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | - Aqueducs romains et le réseau d'eau de Vésunna | 97 |
| BRUCH (47), | | Cour basse (la), BIRON (24) | 50 |
| - Gachot | 173 | Cour d'Honneur, PAU (64) | 214 |
| - Saint-Martin | 181 | Courbet (15 rue Amiral), SAINT-MACAIRE (33) | 146 |
| BRUGES (33), Église Saint-Pierre. | 129 | COURSAC (24), La Laugerie-sud. | 59 |
| Brunet (porte), SAINT-ÉMILION (33) | 142 | Coutet, SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME (47) | 190 |
| Bruscos, SAUVAGNON (64) | 225 | COUTRAS (33), Centre ville | 132 |
| BUISSON-DE-CADOUIN (LE) (24), | | COUX-ET-BIGAROQUE (24), Le bourg nord | 59 |
| - Petit Bout | 96 | CREYSSE (24), | |
| - Grotte de Cussac | 238 | - Les Rivelles | 59 |
| Calonge (Chemin de), TARTAS (40) | 171 | - Les Galinoux | 61 |
| CAMPAGNE (24), Contournement du bourg, RD 706 | 55 | - Les Pélistous | 62 |
| CANDRESSE (40), Chemin de la Fontaine | 163 | Croix (la), BOURG DES MAISONS (24) | 55 |
| CARBON-BLANC (33), Place Vialolle | 131 | Cussac (grotte de), LE-BUISSON-DE-CADOUIN (24) | 238 |
| Carnot et Labeyrie (rues), AIRE-SUR-L'ADOUR (40) | 162 | Daumesnil (place et avenue), PÉRIGUEUX (24) | 77 |
| Castagnaire (58 rue de la), PRIGONRIEUX (24) | 80 | DAX (40), 5 rue des Jardins. | 164 |
| Castéjà (7/17 rue), BORDEAUX (33) | 121 | Deschamps (Secteur), BORDEAUX (33) | 123 |
| CASTEL-SARRAZIN (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | DOMME (24), | |
| CASTELCULIER (47), Villa Lamarque. | 181 | - Combe-Grenal | 62 |
| Castéra (le), LANGOIRAN (33) | 137 | - Grotte de Saint-Front dite du Mammouth | 64 |
| Causiat (La mine de cuivre de), URDOS (64) | 225 | - La grotte ornée de Saint-Front dite du Mammouth | 65 |
| Cellier (abri), TURSAC (24) | 91 | DORDOGNE (24) (Bassin de la), Prospection pédestre et | |
| Centre-ville, COUTRAS (33) | 132 | nautique | 99 |
| Céramique Médiévale en Aquitaine | 246 | Dorgès, ISLE-SAINT-GEORGES (33) | 134 |
| Cerisier (Pièce du), MIRAMONT-DE-GUYENNE (47) | 189 | DOUZILLAC (24), La Poterie dans la moyenne vallée | |
| Chabois (2 allée des Hauts), | | de l'Isle. | 97 |
| COLAYRAC-SAINTE-CIROQ (47) | 182 | DRONNE (24), Peuplements et cultures à la fin du | |
| Chaland Polyxyle, MÉES (40) | 165 | Tardiglaciaire dans le Nord du Périgord | 243 |

| | | | |
|--|--------|---|---------|
| Écoles (10 rue des), SAINT-ÉMILION (33) | 143 | Hugo (cours Victor), AGEN (47) | 174 |
| Écuries (les), BIRON (24) | 50 | Ibos (chemin d'), BAYONNE (64) | 206 |
| Église monolithe (Parvis de), SAINT-ÉMILION (33) | 143 | ISLE-SAINT-GEORGES (33), Dorgès | 134 |
| Élisabeth (Ecole Marie), Cordeliers (place des), OLORON-SAINTE-MARIE (64) | 214 | ISTURITZ (64), les grottes ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya | 227 |
| Enclos Abbatial, SAINT-AMAND-DE-COLY (24) | 82 | Jardin (5 rue des), DAX (40) | 164 |
| ESTIBEAUX (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Jardin public (rue du), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| Estives de Larrau, LARRAU (64) | 207 | JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINT-ROBERT (24), Forge-Neuve | 72 |
| Europe (boulevard de l'), LONS (64) | 212 | Joffre (55 rue du maréchal), BERGERAC (24) | 50 |
| EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (Les) (24), - Grotte de Combarelles I | 66 | Junies (route des), PRIGONRIEUX (24) | 79 |
| - Château de Commarque | 67, 68 | Lac (le), SANGUINET (40) | 168 |
| - Grotte de Commarque | 69 | Lakanal (cours), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| - Abri Pataud | 70 | Lamarque (Villa), CASTELCULIER (47) | 181 |
| Eysse, Complexe monumental, VILLENEUVE-SUR-LOT (47) | 191 | LANDIRAS (33), Château | 135 |
| Farizeau (chemin de), SADIRAC (33) | 141 | LANGOIRAN (33), - Le Castéra | 137 |
| FAUILLET (47), Aux Mares, Laslisses | 189 | - Le Pied du Château, Prieuré Saint-Germain | 138 |
| Faures, SADIRAC (33) | 141 | LARRAU (64), Estives de Larrau, Sites Pastoraux | 207 |
| Ferrassie (la), SAVIGNAC-DE-MIREMONT (24) | 87 | Lary (1 & 7 allée des Champs de), COLAYRAC-SAINT-CIRO(47) | 186-187 |
| FLEIX (LE) (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 99 | Lascaux IV, MONTIGNAC (24) | 74 |
| Fontaine (Chemin de la), CANDRESSE (40) | 163 | Lassort, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/BRAX (47) | 193 |
| Forge-Neuve (Haut Fourneau de), JAVERLHAC (24) | 72 | Laugerie Sud (la), COURSAC (24) | 59 |
| FOSSEMAGNE (24), Les Prades | 71 | LECUMBERRY (64), massif d'Occabé : analyse spatiale des structures pré et protohistoriques | 210 |
| Fougeraud (au), BOURG DES MAISONS (24) | 55 | Lède-du-Gurp (la), GRAYAN-ET-L'HOPITAL (33) | 134 |
| Fraux (Grotte des), SAINT-MARTIN-DE- FRESSEANGEAS (24) | 85 | Leroy (rue Eugène), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| Gabarres (les), CHANCELADE (24) | 57 | LESCAR (64), 12 rue du Bialé | 211 |
| Gachot, BRUCH (47) | 179 | LIBOURNE (33), -19 rue de la Vieille Grange | 139 |
| Galinoux (les) CREYSSE (24) | 61 | - 3 bis cours des Girondins | 138 |
| Gallieni (5-7 rue), LA-TESTE-DE-BUCH (33) | 150 | Lisle (le triangle) Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers, VALLÉE DE LA DRONNE (24), | 99 |
| GARLIN (64), ZAEI du diffuseur A65 | 207 | Litaq (projet), LITTORAL DE GRAYAN-ET-L'HOPITAL/ SOULAC-SUR-MER (33) | 158 |
| Gauderie (la), NOTRE-DAME-DE-SANILHAC (24) | 76 | LONS (64), Boulevard de l'Europe, Haut du Pont-long | 212 |
| Gaule (28 place Charles de), BISCARROSSE (40) | 163 | Madeleine (zone d'activités de la), SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64) | 217 |
| GAUJAC (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Maldidier (Grotte), LA-ROQUE-GAGEAC (24) | 80 |
| Gaztelu, (les grottes ornées de la colline de Isturitz et Oxocelhaya), ISTURITZ, SAINT-MARTIN- D'ARBEROUE (64) | 227 | Mangold (rue Charles), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| Genèse, formes et architectures d'un paysage, SAINT-ÉMILION ET SA JURIDICTION (33) | 247 | Mares (aux), Laslisses, FAUILLET (47) | 189 |
| Girondins (3 bis cours des), LIBOURNE (33) | 138 | Marne (8 rue de la), LA-TESTE-DE-BUCH (33) | 152 |
| Gouaillard (les Pins de), SAINT-PAUL-LES-DAX (40) | 166 | MARSAC SUR L'ISLE (24), Beaulieu | 72 |
| Grand Font, SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE (24) | 83 | Marseillon, BANOS (40) | 162 |
| Grands Bois (les), SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE (24) | 86 | Martinon, SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS/BRAX (47) | 193 |
| Grands-moulins (Îlots des), BERGERAC (24) | 49 | MÉES (40), Le chaland polyxyle | 165 |
| Grange (19 rue de la Vieille), LIBOURNE (33) | 139 | Mehatze (Site Minier), BANCA (64) | 204 |
| Grange de Vergne (la), VEZAC (24) | 94 | Melville Lynch (Giratoire), ANGLET (64) | 200 |
| GRAYAN-ET-L'HOPITAL (33), - La Lède du Gurp | 134 | Merlande (Prieuré de), LA CHAPELLE-GONAGUET (24) | 57 |
| - Litaq (projet) | 158 | Messidan (Maison), SAINT-MACAIRES (33) | 146 |
| Griffons (avenue des), BASSENS (33) | 117 | Métairie Neuve, AIGUILLON (47) | 177 |
| HAGETMAU (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Misère (A), AIGUILLON (47) | 178 |
| Histoire du Sel, SALIES-DE-BEARN (64) | 224 | MIOS (33), Benau Sud | 139 |
| Hôpital de siège, BLAYE (33) | 121 | MIRAMONT-DE-GUYENNE (47), Pièce du Cerisier | 189 |
| HORSARRIEU (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | MISSON (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| Houn dou Bern, PONTONX (40) | 166 | MONFAUCON (24), Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 99 |
| Hourtounat, AUBIAC (47) | 178 | | |

| | | | |
|--|-----|--|-------|
| MONTAUT (40), Pouyuzan | 166 | Prévôt (Secteur Jean), BASSENS (33) | 117 |
| MONTIGNAC (24) | 72 | PRIGNAC-EN-MEDOC (33), Château Tour Prignac | 140 |
| - Rue du Barry - Parking - Lascaux IV | 74 | PRIGONRIEUX (24), | |
| - Le Régourdou | 75 | - Route des Junies | 79 |
| MONTPON-MENESTROL (24), Vignes-Vieilles | 76 | - Route de Pont Renom | 80 |
| Mosaïque (rue), PÉRIGUEUX (24) | 79 | - Rue de la Castagnaire | 80 |
| MOUSCARDES (40),Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Prissé (Ie) (chemin d'Ibos), BAYONNE (64) | 206 |
| MOUGUERRE (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | Prospection diachronique sur le territoire communal, | |
| Mounic, SAINT-AUBIN-DU-MEDOC (33) | 141 | LA-TESTE-DE-BUCH (33) | 148 |
| Moulin (Rue du), AUDENGE (33) | 116 | Prospection diachronique, PUYMIROL (47) | 190 |
| Moustier (Ie) SAINT-LÉON-SUR-VÈZÈRE (24) | 84 | Prospection pédestre et nautique, BASSIN DE LA | |
| Navarre (avenue de la basse), | | DORDOGNE (24) | 99 |
| SAINT-PIERRE-D'IRUBE (64) | 222 | Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet : | |
| Nioton, VAYRES (33) | 156 | SAINTE-FOY, SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAND, | |
| NOTRE-DAME-DE-SANILHAC (24), La Gauderie | 76 | BEAUPOUYET, SAINT-SAUVEUR-LALANDE, | |
| Occabé (massif d'), LECUMBERRY (64) | 210 | SAINT-GERAUD-DE-CORPS, MONFAUCON, LE FLEIX, | |
| OLORON-SAINTE-MARIE (64), École Marie Elisabeth, | | PORT-SAINTE-FOY ET PONCHAT, PINEUILH, (33/40) | 230 |
| Place des Cordeliers | 214 | Puyferrat, CHANCELADE (24) | 57 |
| Oxocelhaya (les grottes ornées de la colline de Gaztelu : | | PUYMIROL (47), | |
| Isturitz et), ISTURITZ-SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64) | 227 | - Prospection diachronique | 190 |
| Palais Gallien, Amphithéâtre, BORDEAUX (33) | 123 | - Zone Urbanisée d'Agén-Gazoduc | 192 |
| Palat (Moulin du), SAINT-ÉMILION (33) | 145 | Pyrénées (avenue des), SAINT-PIERRE-D'IRUBE (64) | 222 |
| Pas de Rey (7 chemin du), SADIRAC (33) | 141 | RAZAC-SUR-L'ISLE (24), Le Brandier | 80 |
| Pastou (Abri du Grand), SORDE-L'ABBAYE (40) | 170 | Regourdou (Ie), MONTIGNAC-SUR-VEZERE (24) | 75 |
| Pataud (Abri), LES EYZIES-DE-TAYAC-SIREUIL (24) | 70 | Renom (route de Pont), PRIGONRIEUX (24) | 80 |
| PAU (64), Château Henri IV, cour d'honneur | 214 | Rivelles (Ies) CREYSSE (24) | 59 |
| Pélissous (Ies) CREYSSE (24) | 62 | RN221 (Aménagement), BOULAZAC (24) | 53 |
| PÉRIGUEUX (24), | | ROQUE-GAGEAC (LA) (24), La grotte Maldidier | 80 |
| - École élémentaire de la Cité | 76 | Rouchoux (Ies), BOURDEILLES (24) | 54 |
| - Place et avenue Daumesnil | 77 | Rouffiat (Ies), TERRASSON-LA-VILLEDIEU (24) | 91 |
| - Rues Waldeck Rousseau, du Jardin Public, Eugène Leroy, | | ROUFFIGNAC-SAINTE-CERNIN-DE-REILHAC (24), Analyses | |
| Charles Mangold, cours Lakanal, rues Mosaïque, | | de l'art pariétal et des phénomènes taphonomiques des parois | |
| des Thermes, Boulevard Bertrand de Born | 79 | ornées de la grotte de Rouffignac | 81 |
| - Les aqueducs romains et le réseau d'eau potable de | | Rousseau (rue Waldeck), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| Vésunna | 97 | SADIRAC (33), | |
| Petit Bout, ALLES-SUR-DORDOGNE/LE-BUISSON-DE- | | - Chemin de Farizeau | 141 |
| CADOUIN (24) | 96 | - Faures - 7 chemin du Pas de Rey | 141 |
| Peuplement néandertalien nord-aquitain au cours | | - Tioulet - Lot B | 141 |
| du Pléistocène supérieur | 245 | SAINT-AMAND-DE-COLY (24), Enclos Abbatial | 82 |
| Peuplement et cultures à la fin du Tardiglaciaire dans le | | SAINT-AUBIN-DU-MEDOC (33), Mounic | 141 |
| Nord du Périgord, entre Dronne et Tardoire | 243 | SAINT CAPRAIS DE LERM (47), Zone Urbanisée d'Agén- | |
| PIAN-SUR-GARONNE (LE) (33), Route des Vignes | 139 | Gazoduc | 192 |
| Pilat (dune du), LA-TESTE-DE-BUCH (33) | 152 | SAINT-CRIQ-EN-CHALOSSE(40), Gazoduc, | |
| PINEL HAUTERIVE (47), Usine AEP | 190 | Artère de l'Adour | 232 |
| PINEUILH (33), | | SAINT-EMILION ET SA JURIDICTION (33), | |
| - Les Bouchets Nord | 140 | Genèse, formes et architectures d'un paysage | 247 |
| - Prospection sur le tracé de la ligne électrique Mayet/ | | Saint-André (portail Royal), BORDEAUX (33) | 124 |
| Sainte-Foy-la-Grande | 230 | SAINT-ÉMILION (33), | |
| Plaine sportive, SAINT-PAUL-LES-DAX (40) | 166 | - Porte Brunet | 142 |
| POMMAREZ (40), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 | - 10 rue des écoles | 143 |
| Pont-long (haut du), LONS (64) | 212 | - Parvis de l'église monolithe | 143 |
| PONTONX-SUR-L'ADOUR (40), Houn dou Bern | 166 | - Moulin du Palat | 145 |
| PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAT (33), Prospection sur | | - 9 rue Vergnaud | 145 |
| le tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 230 | SAINT-GERAUD-DE-CORPS (24), Prospection sur le tracé | |
| Poterie (dans la moyenne vallée de l'Isle), BEAURONNE/ | | de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 230 |
| DOUZILLAC (24) | 97 | Saint-Germain (Prieuré), LANGOIRAN (33) | 138 |
| Pouyuzan, MONTAUT (40) | 166 | Saint Front (Grotte de), DOMME (24) | 64-65 |
| Prades (Ies), FOSSEMAGNE (24) | 71 | SAINT-JEAN-DE-LUZ (64), Chemin départemental 855 | 216 |

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| SAINT-JEAN-LE-VIEUX (64), | | SAUVETERRE-DE-GUYENNE (33), | |
| - Le Bourg | 217 | Rue Louis de Beauvallon | 147 |
| - Zone d'activités de la Madeleine | 217 | SERRESLOUS-ET-ARRIBANS (40), | |
| SAINT-LAURENT-DES-HOMMES (24), | | Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| Véloroute Voie Verte - Vallée de l'Isle | 83 | SAVIGNAC-DE-MIREMONT (24), La Ferrassie | 87 |
| SAINT-LAURENT-SUR-MANOIRE (24), | | Sites ornés de Dordogne : cadre conceptuel, potentiels | |
| - Grand-Font | 83 | et réalité, DORDOGNE (24) | 236 |
| - Aqueducs romains de Vésunna et le réseau d'eau potable | 97 | SORDE-L'ABBAYE (40), Abri du Grand Pastou | 170 |
| SAINT-LÉON-SUR-VÉZÈRE (24), Le Moustier | 84 | SOULAC-SUR-MER (33), projet Litaq | 158 |
| SAINT-MACAIRE (33), Maison Messidan, | | Stade (8 bis avenue du), VAYRES (33) | 156 |
| 15 rue Amiral Courbet | 146 | TAMNIES (24), Le bourg, Le bourg Ouest | 90 |
| Saint-Martin (église), BLANQUEFORT (33) | 117 | TARDOIRE (24), Peuplements et cultures à la fin du | |
| SAINT-MARTIN-D'ARBEROUE (64), Oxocelhaya (les grottes | | Tardiglaciaire dans le nord du Périgord | 243 |
| ornées de la colline de Gaztelu : Isturitz et Oxocelhaya) | 227 | TARTAS (40), Chemin de Calonge | 171 |
| SAINT-MARTIN-DE-FRESSEANGEAS (24), | | Tastet (grotte), SAINTE-COLOME (64) | 223 |
| Grotte des Fraux | 85 | TERRASSON-LA-VILLEDIEU (24), Les Rouffiats | 91 |
| Saint-Martin, BRUCH (47) | 181 | TESTE-DE-BUCH (LA) (33), | |
| SAINT-MÉDARD-DE-MUSSIDAN (33), Prospection sur le | | - Prospection diachronique sur le territoire communal | 148 |
| tracé de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 230 | - 5-7 rue Gallieni | 150 |
| SAINT-MICHEL (64), | | - 8 rue de la Marne | 152 |
| - Azketa | 219 | - Dune du Pilat | 152 |
| - Château Pignon | 221 | Thermes (rue des), PÉRIGUEUX (24) | 79 |
| SAINT-NICOLAS-DE-LA-BALERME (47), Coutet | 190 | Thiviers, (Le Triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière), | |
| Saint-Pardoux-la-Rivière, (Le Triangle Lisle, Thiviers) | | VALLÉE DE LA DRONNE (24) | 99 |
| VALLÉE DE LA DRONNE (24) | 99 | Tibet, AGEN (47) | 176 |
| SAINT-PAUL-LÈS-DAX (40), Les Pins de Gouaillard, | | Tichenet (rue de), SAINT-PIERRE-D'IRUBE (64) | 222 |
| Plaine sportive | 166 | TILH (40) Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| Saint-Pierre (église), BRUGES (33) | 129 | Tioulet, SADIRAC (33) | 141 |
| SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC (47), | | Tour Prignac (Château), PRIGNAC-EN-MEDOC (33) | 140 |
| Zone urbanisée d'Agen-Gazoduc | 192 | Tram D, Réseaux, BORDEAUX (33) | 122 |
| SAINT-PIERRE-D'IRUBE (64), Tichené, avenue de la Basse | | TURSAC (24), Abri Cellier | 91 |
| Navarre, avenue des Pyrénées | 222 | URDOS (64), La mine de cuivre de Causiat | 225 |
| SAINT-ROMAIN-LE-NOBLE (47), | | Usine AEP, PINEL HAUTERIVE (47) | 190 |
| Zone urbanisée d'Agen-Gazoduc | 192 | URT (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| SAINT-SAUVEUR-LALANDE (24), Prospection sur le tracé | | USTARITZ (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| de la ligne électrique Mayet/Sainte-Foy-la-Grande | 230 | VALLÉE DE LA DRONNE ET AUTRES SITES (24), | |
| SAINT-VINCENT-SUR-L'ISLE (24), Les Grands Bois | 86 | Le triangle Lisle, Saint-Pardoux-la-Rivière, Thiviers | 99 |
| Saint-Seurin (Basilique), BORDEAUX (33) | 128 | Vallée de l'Isle (Vélo route, Voie Verte de la), SAINT-LAURENT- | |
| SAINTE-COLOME (64), Grotte Tastet | 223 | DES-HOMMES/ANNESSE-ET-BEAULIEU (24) | 83 |
| Sainte-Eulalie (place), Paul Louis Lande (rue), | | Vauban (Citadelle), BLAYE (33) | 121 |
| BORDEAUX (33) | 127 | VAYRES (33), Nioton, 8 bis avenue du Stade | 156 |
| SAINTE-COLOMBE DE VILLENEUVE (47), Barlette | 190 | VÉLINES (24), Au Grand champ, Les Grands champs | 94 |
| SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS (47), | | Vergnaud (9 rue), SAINT-ÉMILION (33) | 145 |
| Martinon, Bordeneuve, Lassort | 193 | Vésunna (les aqueducs romains et le réseau d'eau potable), | |
| SALIES-DE-BEARN (64), Histoire du Sel : une utilisation des | | PÉRIGUEUX (24) | 97 |
| sources salées dès le Néolithique ? | 224 | VÉZAC (24), La Grange de Vergne – Déviation de Beynac | 94 |
| SANGUINET (40), Le Lac | 168 | Vialolle (place), CARBON-BLANC(33) | 131 |
| Santé navale (îlot), BORDEAUX (33) | 129 | Vignes (route des), LE PIAN SUR GARONNE (33) | 139 |
| SARBAZAN (40), Le Bourg | 170 | Vignes-Vieilles, MONTPON-MENESTEROL (24) | 76 |
| SAUVAGNAS (47), Zone urbanisée d'Agen-Gazoduc | 192 | VILLEFRANQUE (64), Gazoduc, Artère de l'Adour | 232 |
| SAUVAGNON (64), Bruscos | 225 | VILLENEUVE-SUR-LOT (47), Eysse | 191 |

Liste des bilans

- | | | |
|----------------------|-------------------------|--|
| 1 ALSACE | 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON | 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR |
| 2 AQUITAINE | 12 LIMOUSIN | 22 RHÔNE-ALPES |
| 3 AUVERGNE | 13 LORRAINE | 23 GUADELOUPE |
| 4 BOURGOGNE | 14 MIDI-PYRÉNÉES | 24 MARTINIQUE |
| 5 BRETAGNE | 15 NORD-PAS-DE-CALAIS | 25 GUYANE |
| 6 CENTRE | 16 BASSE-NORMANDIE | 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES ET SOUS-MARINES |
| 7 CHAMPAGNE-ARDENNES | 17 HAUTE-NORMANDIE | 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE |
| 8 CORSE | 18 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| 9 FRANCHE-COMTÉ | 19 PICARDIE | |
| 10 ÎLE-DE-FRANCE | 20 POITOU-CHARENTES | |